HISTOIRE

UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRÉSENT.

TOME CENT-SEIZIEME.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRÉSENT;

Composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres;

NOUVELLEMENT TRADUITE EN FRANÇOIS PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

ENRICHIE DE FIGURES ET DE CARTES.

HISTOIRE MODERNE.

TOME SOIXANTE-SEIZIEME.

CONTENANT la suite de l'Histoire de l'Amérique.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse d'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

TABLE DES SECTIONS ET DES SOMMAIRES

Contenus dans le Tome soixante-seizieme de l'Histoire Universelle.

Fin de la Table du Tome LXXVI.

HISTOIRE

HISTOIRE UNIVERSELLE.

HISTOIRE MODERNE.

LIVRE XXXIII.

SECTION XV.

Contenant une courte description de l'état actuel de Terre-Ferme, qui est aussi nommée Nouvelle-Castille *ou* Castille-d'Or, *du Pérou, du Chili, de Buenos-Ayres, du Paraguay, du Bresil, &c. avec des remarques sur les productions & les curiosités de chaque province.*

SECT. XV. *Histoire de l'Amérique.*

CETTE vaste péninsule s'étend depuis l'isthme de Darien jusqu'au cap Horn. Elle est de la fi-

SECT. XV. *Histoire de l'Amérique.*

gure d'un triangle, dont la terre & le détroit Magellanique forment le sommet. On lui donne le nom général de *Peruviana*, qui comprend toute la partie méridionale de l'Amérique; cependant tous les pays qui se trouvent dans cet espace, ne reconnoissent pas la souveraineté du Roi d'Espagne. L'intérieur du pays n'a pas encore été soumis, au moins les habitans ne sont pas civilisés. Les Portugais y ont des possessions considérables, & plusieurs autres nations ont trouvé moyen de s'établir sur les confins de cet illustre Empire. Vers la mer du Nord, les territoires Espagnols ne s'étendent que jusqu'à l'équinoxe d'un côté, & commencent à Rio de la Plata de l'autre; le Bresil occupe le milieu, & le pays qui s'étend depuis cette riviere jusqu'au détroit de Magellan n'est point entiérement soumis aux Espagnols. Ce qu'ils en possedent actuellement est si étendu & leur procure de si grands trésors, qu'ils ne sont point tentés de faire de nouvelles conquêtes & de nouvelles découvertes; & comme on peut dire la même chose des Portugais par rapport au Bresil, on doit conclure qu'il y a encore une contrée à découvrir dans l'intérieur du pays, & qu'elle a plus de deux mille milles d'étendue de l'est à l'ouest, & plus de mille du nord au sud. Les Jésuites qui se sont établis dans le Paraguay, connoissent une partie de ce pays. Les habitans sont composés non seulement des naturels du pays, mais encore d'un grand nombre d'Indiens qui se sont réfugiés dans les lieux reculés pour éviter la cruauté des Européens. Si l'on considere le grand nombre des habitans, & la situa-

tion de ce pays, on verra qu'il est probable que ces Barbares conserveront toujours leur liberté, à moins qu'ils ne cedent à l'adresse des Missionnaires Jésuites, qui, par le moyen de leur politique religieuse, ont gagné plus d'empire sur l'esprit des naturels sans verser de sang, que la Cour d'Espagne après un massacre de plusieurs milliers des naturels. Il y a lieu de croire que ce pays est extrêmement riche en or, argent, bijoux, drogues, fruits, bétail, blé, & toutes les choses nécessaires à la vie & au commerce.

Les Etats que les Espagnols possedent dans l'Amérique méridionale sont sujets à un Gouverneur, qui a le titre de Vice-Roi & de Capitaine général : quelques Historiens attribuent ces titres à différentes personnes. Ces territoires sont si vastes & si éloignés les uns des autres, qu'il seroit impossible à une seule personne de les gouverner par elle-même. C'est pour cette raison que sa jurisdiction est divisée en plusieurs Audiences, telles que Panama, Terre-Ferme, Chuquisaca, Quito, Lima, & le Chili, dont nous parlerons séparément. Le Vice-Roi a seulement la prééminence sur ces Audiences, qui sont composées d'un Président & d'un Conseil, avec réserves en cas d'appel. On peut comparer une Audience à un Parlement François; chaque Audience est composée de Juges nommés par le Roi d'Espagne, & d'un certain nombre d'Officiers inférieurs qui en dépendent; ils sont tous sous la direction d'un Président. Les affaires de ces deux Tribunaux sont administrées par quatre Chambres; savoir, la Chambre de Justice, la Cour criminelle, l'Echiquier, & la Chambre du

Tréſor; leurs noms indiquent leurs affaires & leurs occupations. Les Vices-Rois & les Préſidens conſervoient autrefois leur autorité l'eſpace de ſept ans, & les Magiſtrats inférieurs quatre & trois ans; mais le Vice-Roi peut renouveler leurs charges, lorſqu'ils s'en ſont acquittés d'une maniere honnête & irréprochable. Cette politique eſt en même temps avantageuſe à la Couronne, & funeſte au peuple: elle empêche les grands Officiers d'acquérir une influence ſans bornes dans leurs différentes juriſdictions; mais elle encourage les Magiſtrats ſubalternes à opprimer le peuple. Ils ſavent que leur pouvoir eſt de courte durée, & ils mettent tout en uſage pour faire leur fortune; ils ſacrifient même leur honneur & leur réputation. Ils regardent ce temps comme une eſpece de moiſſon qui n'arrive qu'une fois pendant la vie, & par ce moyen, les Officiers du Roi ſont ordinairement autant de voleurs déclarés, & les Gouverneurs du peuple, une ſuite de coquins qui ſont à l'abri de toutes recherches par leur autorité & par le mandement du Roi. Quelque important que ſoit l'emploi de Vice-Roi du Pérou, ſes appointemens ne ſont que de quatre mille pieces de huit par an; mais le caſuel ſurpaſſe le principal; pour cette raiſon, on accorde ordinairement ces emplois à des Nobles de petite fortune, qui trouvent auſſi-tôt des reſſources, & ſont bientôt en état de tenir un rang convenable à leur naiſſance.

La province de Terre-Ferme eſt très-étendue; elle eſt bornée au ſud par le Pérou, le pays des Amazones, & une partie de la Guyane, au ſud-eſt par la riviere de l'Orénoque, au nord & à l'eſt

par la mer du Sud, où l'isthme de Darien la sépare aussi du Mexique. Elle a plus de treize cents milles d'étendue de l'est à l'ouest, & environ sept cent cinquante du nord au sud; mais ces dimensions sont bien éloignées d'être justes, à cause des détours de la grande riviere de l'Orénoque. La province de Gayane est quelquefois comprise dans la division de Terre-Ferme; cependant, comme elle n'est point sous la direction des mêmes Gouverneurs, ni même sous la domination des Espagnols, nous en formerons un article séparé. Les Espagnols ont si souvent changé les noms & les limites de plusieurs provinces de l'Amérique méridionale, qu'il est difficile de déterminer exactement leurs jurisdictions. La Terre-Ferme, aussi nommée *Nouvelle-Castille* ou *Castille del Oro*, à cause des quantités prodigieuses d'or qui se trouvent dans le district d'Uraba & dans d'autres lieux, fut découverte par le célebre Colomb, dans son troisieme voyage. Nous avons vu les changemens qui sont arrivés dans ce pays, les malheurs & les peines auxquelles les Espagnols se sont trouvés exposés pour avoir insulté les naturels du pays, & à cause de la mésintelligence qui régnoit parmi eux. L'air du pays n'est ni sain ni agréable; une chaleur étouffante y regne une partie de l'année, & les pluies abondantes qui y tombent le reste du temps, semblent menacer d'un déluge universel. Ce pays est trop vaste pour n'y pas distinguer de la variété dans la nature du sol. Dans certaines parties de la Nouvelle-Castille, les arbres se couvrent d'une belle verdure, mais ils portent rarement du fruit : dans d'autres, le territoire est naturellement si fertile, que le

Laboureurs y font aifément deux récoltes. Cependant les prairies nourriffent les plus beaux troupeaux. On dit qu'il fe trouve un grand nombre de tigres, de lions, & autres bêtes fauvages, fur les montagnes. Les rivieres, les mers & les lacs font remplis de poiffon, & on y trouvoit autrefois les mines les plus riches; mais elles font prefque épuifées aujourd'hui. On peut dire la même chofe de la pêche des perles, qui fe faifoit auffi fur les côtes. Les naturels ne font pas encore entiérement foumis, & ils ne le feront probablement jamais. Ces Sauvages font belliqueux; ils ont des forts prefque imprenables, & ils font les ennemis jurés des Efpagnols. Cependant il n'eft pas probable qu'ils viennent à bout de chaffer les étrangers de leur pays. Ils n'ont de véritable eftime pour aucunes des nations Européennes, comme on en peut juger par les expéditions des Flibuftiers, auxquels ils refuferent un établiffement parmi eux, quoiqu'ils en euffent obtenu du fecours contre les Efpagnols; c'eft pourtant le feul moyen qu'ils pourroient employer pour fe délivrer d'une nation pour laquelle ils ont la plus grande averfion.

La Nouvelle Caftille, ou Terre-Ferme, eft divifée dans les diftricts ou gouvernemens fuivans; l'ifthme de Darien, ou la Terre-Ferme propre, Carthagene, Ste. Marthe, Rio de la Hacha, Venezuela, la Nouvelle-Grenade, la Nouvelle-Andaloufie, & la province de Popayan. La partie la plus feptentrionale de ce pays eft fituée entre le golfe de Darien & le Mexique, le long de la côte des mers du Nord & du Sud; on la diftingue ordinairement fous le nom de Darien

C'eſt cette langue de terre qui réunit les deux Amériques : quelques Hiſtoriens lui donnent le nom d'*iſthme de Panama* ; il s'étend en forme de croiſſant le long de la baie de Panama, l'eſpace de trois cent milles en longueur, ſur ſoixante de large de la mer du Nord à la mer Pacifique. Cette belle ſituation, jointe aux mines d'or, au ſable d'or, & aux belles perles qui ſe trouvent dans cette province, la rendent inappréciable. Le territoire eſt, en général, raboteux, mais bien varié par des montagnes, des vallées, des bois & des rivieres, des ruiſſeaux & des ſources perpétuelles qui ſe déchargent dans les mers du Nord & du Sud, ſéparées par une chaîne de montagne. Les pluies ſont abondantes en ce pays, ce que l'on attribue à ſa ſituation entre deux mers : elles commencent vers la fin d'Avril, & tombent ſans diſcontinuer juſqu'à la mi-Août ou la mi-Septembre ; alors elles diminuent peu à peu, & font place à la belle ſaiſon. Les principales rivieres ſont le Darien, qui, après avoir parcouru environ cent milles, ſe jette dans la mer du Nord, près l'iſle d'Or ; la riviere de la Conception, qui ſe décharge dans la même mer, à l'oppoſite des iſles de Santalloé, & la Chagre la plus commode pour la navigation ; elle forme un havre à dix lieues à l'oueſt de Porto-Bello. La Sainte-Marie ſe jette dans la mer du Sud, vers la partie méridionale de l'iſthme de Panama ; le Congo eſt au nord de la Sainte-Marie, & le Cheapo qui ſe perd environ ſept lieues à l'oueſt de Panama. Toutes ces rivieres ſont navigables ; mais les bancs de ſable qui ſe ſont accumulés à leurs embou-

SECT. XV.
Histoire de l'Amérique.
Porto-Bello.

chures, diminuent beaucoup l'avantage que l'on en retiroit, car il n'y peut passer que de petits vaisseaux.

Nombre de Dios est le premier établissement des Espagnols dans cette province; elle devint en peu de temps une ville florissante, & elle le seroit encore aujourd'hui, quoiqu'elle soit dans une situation désagréable, à cause du mauvais air, si les Anglois ne l'avoient pas détruite différentes fois; ce qui a engagé les habitans à chercher une situation plus commode & moins exposée aux insultes des ennemis. Ainsi on jeta les fondemens de la ville de Porto-Bello dans un lieu situé au neuvieme degré trente-quatre minutes trente-cinq secondes de latitude septentrionale. Christophe Colomb fit la découverte du port, & le nomma *Porto-Bello*, à cause de sa beauté. Philippe II y envoya une Colonie en 1584. La ville est située au bord de la mer, sur le penchant d'une montagne qui domine le port. Les maisons sont presque toutes bâties en bois; il n'y en a pas plus de cent trente, qui forment une longue rue, la seule de la ville: il existe, à la vérité, plusieurs voies ou ruelles qui menent au port. Outre cette rue, il y a deux beaux édifices presque entiérement de pierre, dans un desquels le Gouverneur fait ordinairement sa résidence. On y compte moins de trois mille habitans, dont la moitié sont Indiens, Mulâtres ou Negres; les Espagnols se gardent bien de faire leur résidence dans un lieu dont l'air est même fatal aux naturels du pays. Il y a long-temps que l'on suppose qu'il est très-contraire à la génération; & les femmes Espagnoles

avoient coutume de quitter cette ville vers le troisieme ou quatrieme mois de leur grossesse, & de se retirer de l'autre côté de l'isthme pour accoucher à Panama. L'opinion générale est que les animaux que l'on transporte à Porto-Bello cessent de multiplier. Ulloa assure que le bétail que l'on y amene de Panama ou de Carthagene maigrit tellement dans les meilleurs pâturages, qu'il est à peine mangeable; il affirme aussi qu'on ne trouve dans ce pays ni chevaux ni ânes, ce qui acheve de confirmer que l'air est absolument contraire à la génération. La chaleur excessive, jointe à l'humidité des pluies abondantes, sont capables de détruire le systême de la génération; mais nous ne nous étendrons pas davantage sur un fait qui n'est pas encore bien prouvé. Les pluies sont si abondantes & tombent avec tant d'impétuosité, qu'elles menacent d'un second déluge; elles sont ordinairement accompagnées d'éclairs & de coups de tonnerre si terribles, que les plus hardis en sont épouvantés: ce bruit, semblable à celui du canon, est répété par les montagnes voisines & par tous les échos des environs. Ajoutez à cela les cris affreux des singes de toute espece qui habitent les forêts. On a pris beaucoup de peine pour fortifier la ville & le port, mais jamais place ne fut plus infortunée que Porto-Bello. Cette malheureuse ville fut prise & pillée en 1595 par François Drake; elle fut surprise en 1601 par le Capitaine Parker, en 1669 par le Capitaine Morgan, en 1678 par le Capitaine Croxon, & enfin par l'Amiral Vernon, en 1739. Cette petite conquête fit presque autant

de bruit que s'il avoit réduit le Pérou & le Mexique. Cette place est fort peu considérable, excepté pendant l'ouverture de la foire, & elle n'est remarquable que par son port, qui est beau, & capable de recevoir toutes sortes de vaisseaux. L'entrée est large, mais bien défendue par le fort Saint-Philippe de Todo Fierro, situé au nord du canal. Vers le sud, est une grande citadelle, nommée *Saint-Jago de la Gloria*. A une petite distance, vers l'est de ce château, est la ville, devant laquelle est une pointe de terre qui s'avance dans le port, & sur laquelle étoit le fort Saint-Jérôme, démoli par l'Amiral Vernon.

Avant l'arrivée des galions à Porto-Bello, on envoie des exprès à Panama, pour donner ordre d'apporter à Porto-Bello le trésor du Roi, & les marchandises du Pérou & du Chili; ce qui se fait par terre en été, & par eau en hiver. Dès que les galions sont entrés dans le port, on les décharge, & on porte soigneusement leurs cargaisons dans des magasins: l'on tire aussi tôt des trésors de Porto-Bello la somme convenue. On trouve dans les environs une grande quantité de mulets & de bêtes de charge, qui servent à transporter l'argent de Panama; on les décharge dans une place publique, sans qu'il se fasse le moindre vol ou la moindre perte, malgré la confusion qui s'éleve à ces occasions. La foire consiste à échanger l'argenterie contre de la marchandise: elle ne sçauroit durer que quarante jours, suivant l'ordonnance du Roi; & lorsque les Marchands n'ont pas fini leurs affaires dans cet intervalle, ceux d'Espagne peuvent porter leurs

marchandiſes au Pérou ; ſans cela, en vertu d'un accord fait entre eux & ratifié par le Roi, aucun Marchand Eſpagnol ne peut envoyer ſes marchandiſes à ſon compte, ailleurs qu'à Porto-Bello, & aucun Péruvien ne ſçauroit embarquer d'argent en ſon nom pour l'Eſpagne.

Panama.

La premiere ville de cette province, dont nous parlerons, eſt Panama : elle eſt ſituée, ſuivant les obſervations des fameux Aſtronomes Don Juan & Antonio Ulloa, au huitieme degré, 57 minutes, 48 ſecondes & demie de latitude ſeptentrionale, ſur le grand golfe dont elle tire ſon nom (*a*). Lorſque Guſman aborda en ce lieu, en 1514, on n'y voyoit que des cabanes de Pêcheurs. Orcus d'Avila y envoya une Colonie quelques années après ; &, en 1521, l'Empereur Charles V l'érigea en ville, & lui accorda des priviléges. En 1670, elle fut brûlée & pillée par Jean Morgan, aventurier Anglois, qui avoit pris Porto-Bello l'année précédente. Ce malheur engagea les habitans à abandonner cette ville, & à en bâtir une autre à une lieue de diſtance de l'ancienne ; ils entourerent la nouvelle ville d'une forte muraille de pierre, pour la mettre à couvert des inſultes de leurs ennemis & des aventuriers ; ils bâtirent auſſi les maiſons en pierre & en brique. On y a ajouté depuis pluſieurs baſtions. Le Roi d'Eſpagne y entretient une garniſon

(*a*) Il faut obſerver que le Tribunal civil & militaire de Panama eſt honoré du titre d'*Audience* ; nous ne ſavons pour quelle raiſon elle a obtenu cette prérogative, ſi ce n'eſt, comme dit Ulloa, parce qu'elle eſt capitale de trois provinces.

Sect. XV. Histoire de l'Amérique.

complette, & les remparts sont bien fortifiés de canons; mais toutes ces précautions n'ont pu la sauver d'un nouvel accident, car, en 1737, elle a été entiérement consumée par le feu. Elle fut rebâtie ensuite de la maniere qu'on la voit aujourd'hui : les maisons sont belles & élégantes, sans magnificence. Les habitans de cette ville, sans être puissamment riches, ont des fortunes honnêtes, & il s'en trouve peu de pauvres. Le port est fort commode, & les isles qui sont aux environs y mettent les vaisseaux à l'abri de la tempête. Cette ville est le siége de l'Audience royale, & le Gouverneur de Panama y fait sa résidence. C'est pour cette raison que cette ville est regardée comme la capitale de la province (*a*).

Carthagene est un des plus considérables Gouvernemens de la Nouvelle-Castille, à cause du grand commerce de cette capitale, car autrement ce pays n'est ni riche, ni fertile, ni peuplé. Il produit à la vérité du baume, des gommes, & des drogues précieuses; on y trouve même quelques émeraudes : mais il n'y a ni mines d'or, ni mines d'argent; les récoltes n'y sont point abondantes, ni les troupeaux nombreux. La principale riviere est Magdalena, qui se jette dans la mer, vingt deux milles au nord-est de Carthagene, ville considérable, riche & bien fortifiée. Sa situation avantageuse, son étendue, la sûreté de son port, & la part qu'elle prend au commerce de l'Amérique méridionale, toutes ces considérations ont engagé les Espagnols à l'ériger

(*a*) Voyez la Note I.

en ville épiſcopale, & ont contribué à ſa conſervation & à ſon accroiſſement. Carthagene paſſe pour la plus conſidérable de toutes celles que les Eſpagnols poſſedent en ce pays. Ses grandes richeſſes lui ont ſuſcité des ennemis, qui, conduits par l'eſpoir du butin, l'ont attaquée, priſe & pillée, ſans avoir deſſein de s'y établir. La premiere attaque que cette ville eſſuya, fut en l'an 1544, bientôt après ſon établiſſement, de la part de quelques aventuriers François, conduits par un Pilote de Corſe. En 1585, elle fut pillée & preſque détruite par François Drake, cet ennemi redoutable des Eſpagnols. M. de Pointis ſe préſenta devant cette place en 1597, avec une flotte de brigantins, protégée par le Roi de France; il ſe rendit maître du fort de Boca-Chica, entra dans la baie, aſſiégea le fort Saint-Lazare, & le força à capituler; mais la capitulation ne mit pas la ville à l'abri de l'avarice des aſſiégeans. Les ſoldats François en étoient à peine en poſſeſſion, qu'ils entrerent dans la ville, & la pillerent ſans avoir égard aux articles de capitulation, ni au droit des gens. On ſuppoſe que cette ville fut trahie par le Gouverneur; & ce qui ſemble confirmer ce ſoupçon, c'eſt qu'il s'embarqua ſur l'eſcadre Françoiſe avec tous ſes tréſors & effets, qui n'avoient été aucunement endommagés. Les tentatives que les Anglois ont faites ſur cette ville, ont été ſans ſuccès. L'expédition de l'Amiral Vernon eſt ſi connue, que nous nous diſpenſerons de la rapporter ici.

La ville de Carthagene eſt ſituée dans une iſle ſablonneuſe, à laquelle la plupart des Hiſtoriens donnent le nom de péninſule; elle forme

au ſud-oueſt un paſſage étroit qui communique au port nommé *Tierra Bomba*, vers Boca Chica.

La petite iſle qui joint les autres aujourd'hui, étoit autrefois l'entrée de la baie ; mais cette entrée a été remplie par ordre de la Cour, & Boca-Chica devint le ſeul paſſage ; il a été auſſi rempli depuis la tentative de Vernon & de Wentworth. Le danger auquel la ville fut expoſée en cette occaſion, par la perte des forts qui défendoient l'entrée du port, engagea le Roi à donner ordre d'ouvrir l'ancien paſſage, par lequel tous les vaiſſeaux entrent aujourd'hui dans la baie. Vers le nord, la langue de terre eſt ſi étroite, qu'avant que l'on eût commencé le rempart, il n'y avoit que trente-cinq toiſes d'une mer à l'autre ; mais elle eſt devenue plus conſidérable, & elle forme une autre iſle de ce côté-là : ainſi la ville eſt entiérement entourée d'eau ſalée, excepté dans ces deux places. Elle a communication, par le moyen d'un pont de bois, avec un fauxbourg conſidérable, nommé *Xexemani*, bâti ſur une autre iſle, qui eſt auſſi jointe au continent par un pont de bois. Les fortifications de la ville & du fauxbourg ſont conſtruites en pierres de taille, d'après les principes de l'Architecture moderne. En temps de paix, la garniſon eſt compoſée de dix compagnies, de ſoixante dix-ſept hommes chacune, ſans compter la milice.

La ville & les fauxbourgs ſont bien bâtis ; les rues ſont droites, larges, régulieres, & bien pavées. Toutes les maiſons ſont bâties en pierres ou en brique ; elles n'ont qu'un étage, & leur forme eſt agréable ; elles ſont ornées de balcons & de

treillis de bois, qui durent plus dans ce pays que le fer, qui est bientôt mangé par les parties nitreuses répandues dans l'atmosphere. Cette ville est assez peuplée, & la plupart des habitans sont les descendans des Indiens ; elle est si peu riche, le pays ne renfermant point de mines, qu'on est même obligé de faire venir de l'argent de Santa-Fé & de Quito pour payer le Gouverneur & les Officiers. Il y a néanmoins un grand nombre de personnes qui ont fait de brillantes fortunes par le commerce ; leurs maisons sont splendides, & leur magnificence extrême. Comme nous ne pourrions, sans passer les bornes que nous nous sommes proposées, faire une description détaillée de cette ville, de ses habitans, de son climat, & des autres particularités, nous renvoyons le Lecteur aux voyages du savant Don Antonio de Ulloa. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de dire quelque chose d'une particularité qui ne se remarque dans aucun autre climat. Cette singularité provient sans doute de quelques maladies extraordinaires qui font de terribles ravages sur l'espece humaine, & principalement sur les Européens qui arrivent à Carthagene. Cette maladie se nomme *chapatonada*, mot qui fait allusion au nom que l'on donne en ce pays aux Européens ; c'est une espece de *vomito prieto*, ou vomissement noir, car tel en est le symptôme aussi constant que fatal. Les autres symptômes, excepté la fievre & le délire, ne sont point les mêmes dans ceux qui en sont attaqués. Cette maladie enleve chaque année un grand nombre d'Européens, lorsque les galions arrivent. Elle dure rarement plus

Chapatonada.

de trois ou quatre jours ; ensuite le malade est hors de danger, & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il n'est plus sujet à la même maladie. Les Médecins Espagnols ont tout mis en usage pour guérir cette maladie, sans pouvoir y parvenir.

La lepre. *Etrange politique des Espagnols à ce sujet.*

La lepre est aussi une maladie du pays ; elle devient de jour en jour plus fréquente, & on a été obligé de fonder un hôpital pour ceux qui sont attaqués de cette terrible maladie. On remarque que la lepre, en ce pays, augmente considérablement le penchant que la Nature a donné aux hommes pour reproduire leurs semblables ; c'est pourquoi on permet aux malades de l'hôpital de se marier : étrange politique, qui ne peut qu'augmenter une maladie si funeste, & rendre inutiles tous les efforts que l'on pourroit faire pour la détruire. L'enflure des jambes & des cuisses occasionnée par une piqûre du dracuncula, ou ver de Guinée, si commun sur les côtes d'Afrique & dans quelques unes des isles des Indes Occidentales, est très-incommode à Carthagene, surtout aux naturels du pays.

Le Nigua.

Une autre maladie, à peu près semblable, est occasionnée par un petit insecte nommé *nigua*, qui est particulier à ce pays & au Pérou, où il se nomme *pigue*. Cet animal est si petit, que l'on peut à peine le voir sans le secours d'un microscope. Cet insecte se nourrit dans la poussiere ; il s'insinue dans la plante des pieds, dans les doigts, & dans les jambes ; il perce la peau avec une telle vélocité, que l'on ne sçauroit le surprendre avant qu'il ait pénétré jusqu'à la chair. Lorsqu'on l'apperçoit dès le commencement, il n'est pas difficile de l'ôter ; mais quand il a

percé

percé la peau, & que sa tête est une fois entrée, il faut que le malade souffre la douleur d'une incision, sans laquelle il se formeroit une tumeur qui engendreroit une infinité de ces insectes qui lui couvriroient bientôt toute la jambe. On en ressent une douleur extrême, principalement lorsque l'insecte a pénétré avant, car ils vont souvent jusqu'à l'os, & alors l'incision est très-cruelle, & quelquefois même dangereuse. Il y a aussi une sorte de Nigua venimeux, & lorsqu'il entre dans l'orteil, on apperçoit aussi-tôt une enflure inflammatoire dans l'aine, qui est assez difficile à guérir : toutes les parties intermédiaires ne sont point offensées, & le patient n'y ressent aucune douleur.

Comme les galions abordent à Carthagene lorsqu'ils arrivent en Amérique, les habitans ont part les premiers à leur commerce : ils font des ventes publiques très-considérables ; cependant ils négligent les formalités qui s'observent à Porto-Bello. Les Marchands de Santa-Fé, de Popayan & de Quito, disposent de tous leurs fonds, & emploient, en outre, l'argent qui leur est confié, pour acheter les marchandises qui sont les plus nécessaires dans leur pays. Ils apportent de l'or & de l'argent en especes, en lingots, & en poudre. Ils apportent aussi des émeraudes, mais elles sont beaucoup moins estimées qu'autrefois ; c'est pourquoi on se donne moins de peine à les chercher. Ce commerce a été défendu pendant plusieurs années, à la sollicitation des Marchands de Lima, qui se plaignoient du tort que leur faisoit le transport des marchandises Européennes de Quito au Pérou ; mais on con-

Sect. XV.
Histoire de l'Amérique.

ſidéra enſuite que cette défenſe n'étoit pas moins déſavantageuſe aux Marchands de Quito & de quelques autres lieux, & il fut décidé, par rapport aux deux Parties, que l'on publieroit dans ces provinces l'arrivée des galions ; que tout commerce en marchandiſes d'Europe ceſſeroit entre Quito & Lima, & que les limites de ces deux Audiences ſeroient celles de leur commerce. Ce réglement équitable eut lieu en l'année 1730. Pendant le tiempo muerto, ou temps d'inaction, entre le départ & l'arrivée des galions, tout le commerce de Carthagene eſt borné aux villes & villages de ſa dépendance, qui fourniſſent à cette capitale toutes les choſes néceſſaires à la vie, en échange pour des marchandiſes Européennes. On peut y ajouter le commerce illicite qui ſe fait avec les Anglois de la Jamaïque & les Hollandois de Curaçao, malgré la vigilance des Gardes-côtes.

Province de Ste Marthe.

Lorſque l'on s'avance vers le ſud, le premier pays que l'on trouve eſt Sainte Marthe. Cette province a pour limites, d'un côté Rio Grande de Santa Magdalena, & de l'autre Rio de la Hacha ; elle a près de cent quarante milles de l'eſt à l'oueſt, ſur plus de deux cents du nord au ſud. Ce pays eſt extrêmement montagneux, & quelques-unes de ces montagnes, ſur tout celle qui porte le nom de *Sainte-Marthe*, ſont plus hautes que le pic de Ténériffe, ſi l'on en croit Dampier & pluſieurs autres Voyageurs, qui en parlent, ſelon les apparences, ſans avoir examiné quelle eſt ſa hauteur relativement à la ſurface de la mer. Ces montagnes ſont d'un grand avantage aux habitans ; elles rendent l'air plus

frais & plus ſain que dans les autres parties de l'Amérique, ſituées vers l'équateur, & les vallées ſont très-fertiles. Ce pays abonde en mines d'or, & l'on trouve dans les montagnes des émeraudes, du ſaphir, du jaſpe, & du marbre d'une très belle qualité, & ſuſceptible d'un beau poli. On dit que malgré la chaleur extraordinaire de l'air ſur la côte, les montagnes de l'intérieur du pays ſont couvertes de neige, & que pendant que les habitans d'un lieu ont peine à ſupporter l'ardeur du ſoleil, d'autres, à ſoixante milles de diſtance, éprouvent la rigueur d'un froid extrême. Ste-Marthe, la capitale, eſt agréablement ſituée ſur un bras de Rio Grande, près des montagnes de Sainte-Marthe. Elle donne ſon nom à la province, qui a une communication directe avec la mer du Nord, &, ſuivant les dernieres obſervations, elle eſt à l'onzieme degré trente-quatre minutes de latitude ſeptentrionale. Cette ville étoit autrefois floriſſante & bien peuplée, lorſque les flottes d'Eſpagne entroient dans l'embouchure de cette riviere; mais aujourd'hui on n'y compte plus que trois mille ames: cependant le Gouverneur de la province y fait ſa réſidence; de plus, c'eſt le ſiége d'un évêché ſuffragant de la Nouvelle-Grenade, qui eſt Métropolitaine. Les attaques fréquentes qu'elle a eſſuyées de la part des flottes ennemies, ont auſſi beaucoup contribué à ſa ruine. En 1525, elle fut entiérement ruinée par François Drake; l'année ſuivante, elle fut pillée par Antoine Schirley. En 1630, elle tomba entre les mains des Hollandois, qui n'augmenterent point ſes richeſ-

Ste. Marthe.

ses, & elle a été souvent la proie des Flibustiers.

A l'est de Rio Grande, environ à vingt milles de la capitale, est la ville de Baranca del Malambo, place plus considérable à cause de son grand commerce. Les bateaux portent en cette ville les marchandises de la Nouvelle Grenade: on les transporte de là à la baie environ quarante milles au dessous de la ville, & quelquefois à Sainte-Marthe, sur un courant de la grande riviere. Le principal commerce se fait en sel, qui se tire des mines, dont les habitans voisins de la ville retirent de grands avantages.

Rio de la Hacha.

Sur la frontiere méridionale de Sainte-Marthe, est la petite province de Rio de la Hacha; elle a la forme d'une péninsule, & est située entre le golfe de Venezuela à l'est, & une baie de la mer du Nord à l'ouest. Ce pays est agréable, passablement sain, & fertile. Les pluies n'y sont pas aussi abondantes qu'à Sainte-Marthe; néanmoins les giboulées & les orages y sont fréquens. Au milieu de la province, on trouve des mines de jaspe & de chalcédoine, & sur la côte une pêche de très-belles perles, où l'on emploie principalement les Indiens; & en dépit de la vigilance la plus exacte des Espagnols, ils ont l'adresse d'en cacher quelques-unes, & d'en faire leur profit. Les habitans du pays plat conservent leur liberté; ils forment un peuple nombreux, entêté & opiniâtre; cependant ils souffrent quelques Missionnaires Espagnols, qui les ont engagés à commercer, & les ont rendus plus sociables & plus traitables qu'auparavant. Rio de la Hacha est la capitale; elle donne à la pro-

vince son nom, qu'elle tire de la riviere à l'embouchure de laquelle elle est située. Elle étoit anciennement nommée *Nuestra Senora de los Remedios*. Elle est à l'onzieme degré six minutes de latitude septentrionale, à peu près à cent vingt milles de la ville de Sainte-Matthe ; il y a environ cent maisons. Cette ville étoit autrefois riche & fortifiée ; mais elle a été attaquée & prise tant de fois par les Flibustiers, qu'en 1682, les Espagnols l'abandonnerent ; ils y sont revenus depuis, & ils l'ont si bien fortifiée, qu'elle ne craint plus ces Pirates.

Au nord de cette province, est celle de Venezuela, dans laquelle nous comprenons le district de Caraccas ; mais la confusion qui se trouve dans les noms & dans les descriptions géographiques, fait que nous ne sçaurions en déterminer exactement les limites. Quelques Historiens affirment qu'elle s'étend l'espace de quatre cents milles le long de la côte de la mer du Nord, & près de trois cents dans l'intérieur du pays : d'autres font ces limites beaucoup moins étendues ; cependant ils conviennent tous que cette province est grande, que le climat n'y est pas extrêmement chaud, & que le territoire est si fertile, que l'on y fait deux récoltes. Les habitans nourrissent des troupeaux nombreux de brebis & de gros bétail. Quelques Historiens nomment ce pays *Corana*, de la ville de Cora, située sur le lac ; mais la plupart des Historiens Espagnols, & même les Voyageurs les plus dignes de foi, le nomment *Venezuela*. On dit qu'il y a plus de cent mille habitans, sans compter les Espagnols, les Mulâtres & les Negres ; ce pays

SECT. XV *Histoire de l'Amérique.*

eſt très-fertile en cacao, ſucre, tabac, grains & fruits, par où l'on peut juger de ſa valeur. Le fameux lac de Maracaibo, qui a quatre-vingts lieues de tour, augmente la beauté & la fertilité de cette province. Ce qu'il y a de plus incommode dans ce pays, c'eſt le défaut d'eau douce, car celle du lac & des ruiſſeaux qui en découlent, quoique potable, eſt mal-ſaine & déſagréable au goût. Les Eſpagnols n'ont rien négligé pour remédier à cet inconvénient; mais tous leurs efforts ont été inutiles. La capitale de cette province eſt nommée *Venezuela*, ou *Cora*; elle eſt ſituée ſur la mer du Nord, au nord-eſt de la péninſule, & au dixieme degré quarante minutes de latitude ſeptentrionale. C'eſt le lieu de la réſidence du Gouverneur, & le ſiége des Cours de Judicature; de plus elle eſt au nombre des villes épiſcopales. Elle n'eſt remarquable ni par ſon commerce, ni par ſon opulence, ni par ſes bâtimens; ce qui excite la curioſité des voyageurs, c'eſt qu'elle eſt ſituée au milieu de l'eau d'où elle a été nommée *Venezuela* ou *Petite-Veniſe*. La ville de Maracaibo, quoique moins conſidérable, eſt plus riche, plus élégante, & plus agréable. Elle eſt auprès d'un lac du même nom, & on y remarque un grand nombre de beaux édifices, ornés de balcons qui dominent le lac. On y compte plus de quatre mille habitans, dont plus de huit cents ſont capables de porter les armes. Les petits vaiſſeaux font un commerce continuel, avec cette ville, en toutes les marchandiſes qui ſe trouvent dans les villes voiſines du grand lac, particuliérement en cacao, indigo, ſucre, tabac, &

Venezuela.

Maracaibo.

peaux. Maracaibo est un port célebre pour la construction des vaisseaux ; c'est l'entrepôt des marchandises de Merida & des autres villes situées sur les frontieres de la Nouvelle-Grenade.

Caraccas.

Quant au pays de Caraccas, il s'étend jusqu'au Cap Blanco ; la côte est couverte de rochers, & de montagnes entrecoupées de petites vallées fertiles, qui sont exposées, dans certaines saisons de l'année, aux vents brûlans du nord-ouest ; néanmoins l'air y est généralement clair & sain. Les Anglois & les Hollandois font sur cette côte un commerce considérable, malgré la vigilance des Espagnols, qui, pour s'y opposer, ont toujours des corvettes à la découverte, & ont fait des retranchemens dans les vallées. La principale ville de ce district est Caraccas, située au dixieme degré dix minutes de latitude septentrionale. Dampier dit qu'elle est fort éloignée de la mer : elle est grande, riche, & bien peuplée ; elle est environnée de montagnes raboteuses & escarpées, ce qui la rend presque imprenable. La ville de Porto-Cavallo est un port de mer, sur la côte de Caraccas ; elle fut attaquée dans la derniere guerre par l'Amiral Knowles, mais il fut obligé de lever le siége ; une pareille prise auroit été pour l'Espagne une petite perte, & les Anglois en auroient retiré peu d'avantage.

Nouvelle-Andalousie.

De l'autre côté de la province de Venezuela, est celle de la Nouvelle-Andalousie, dont les limites ne sont pas bien déterminées ; les Espagnols prétendent à des pays où ils n'ont jamais envoyé de Colonies. Si l'on comprend les districts de Camana & de Paria, cette province

Sect. XV. Histoire de l'Amérique.

peut avoir cinq cents milles du nord au sud, sur deux cent soixante & dix de l'est à l'ouest. L'intérieur du pays est plein de forêts, & de montagnes entrecoupées par de belles vallées fertiles en blé & en pâturages. Ce pays produit particuliérement des drogues de teinture, des gommes, des racines médicinales, du bois de Bresil, du sucre, du tabac, quelque peu de bois de construction d'une rare qualité; à quoi l'on peut ajouter les perles que les Espagnols pêchoient le long de la côte jusqu'à Carthagene. Cinq de ces pêches appartiennent à cette province; & comme la valeur des perles est extrêmement diminuée, nous nous dispenserons de rapporter la maniere dont se fait cette pêche : d'ailleurs ce détail seroit déplacé dans une Histoire aussi générale que celle que nous nous sommes proposé de donner au public. Comana, Cumana, ou selon quelques Historiens la Nouvelle-Corduba, est la capitale de la Nouvelle-Andaloufie; elle est située dans le neuvieme degré cinquante-cinq minutes de latitude septentrionale, à neuf milles de la mer du Nord. Les Espagnols jeterent les fondemens de cette place en l'an 1520. Cette ville, fortifiée par la Nature, est défendue par un château capable de faire une vigoureuse défense; ce qui parut en 1670, qu'il fut attaqué par les Flibustiers; ils y furent repoussés avec un grand massacre. La plupart des Historiens comprennent la ville de Saint-Thomas dans les limites de la Nouvelle-Andaloufie; cependant il est certain qu'elle est située dans la jurisdiction de Surinam, près l'embouchure de la riviere de l'Orénoque. Cette place

Comana, Cumana ou la Nouvelle-Cordoue.

n'eſt célebre que par le malheur qu'y éprouva Walter Raleigh, Anglois de nation ; ce Général infortuné ſe rendit maître de cette ville avec des troupes deſtinées à être conduites dans la Guiane, pour y former une Colonie, & après avoir perdu ſon fils dans cette entrepriſe, il fut puni par le Roi Jacques, pour appaiſer la Cour de Madrid.

Nouvelle Grenade.

La province de la Nouvelle-Grenade eſt quelquefois nommée *Santa-Fé & Caſtella del Oro* ; elle eſt bornée à l'oueſt par la province de Popayan, au ſud par le Pérou, à l'eſt par le diſtrict de Venezuela, & au nord par Sainte-Marthe, Rio de la Hacha, & par le même diſtrict de Venezuela. Elle a auſſi la Guiane au ſud, & une partie du pays des Amazones au nord. On donne à cette province trois cent trente-ſix milles de long, ſur preſque autant de large. La Nouvelle-Grenade eſt charmante, par une grande variété de collines & de montagnes toujours vertes, & par des vallées fertiles. On trouve dans les montagnes des mines d'or, d'argent & d'émeraudes ; & les vallées fourniſſent toutes les choſes néceſſaires à la vie, du blé, du bétail, des racines & des fruits ; elles produiſent auſſi en quantité, des baumes, des gommes, des drogues de différentes eſpeces, & pluſieurs autres articles de commerce. Quoique ce pays ſoit ſi voiſin de l'équateur, puiſqu'il eſt entre le premier & le neuvieme degré de latitude ſeptentrionale, le climat y eſt néanmoins tempéré. Quelques Hiſtoriens aſſurent que les nuits y ſont égales aux jours en toutes ſaiſons ; il y a cependant deux étés & deux hivers, ſans

Sect. XV. Histoire de l'Amérique.

Santa-Fé de Bogata.

printemps ni automne. La capitale du royaume (car on donne quelquefois ce nom à cette province), & même de toute la Terre-Ferme, est la ville de Santa-Fé de Bogata, située sur les bords du lac Gatavita, où l'Audience royale est fixée. Il y a un archevêché, dont les dioceses de Carthagene, de Sainte-Marthe & de Popayan, sont Suffragans. La ville est grande, peuplée, riche, bien bâtie, & remarquable par ses beaux édifices & ses palais magnifiques. Outre la capitale, on trouve les villes de Tunia, de Trinidada, de Truxillo, de Merida, & un grand nombre d'autres bien peuplées, dont nous ne citerons point les noms, les étrangers n'ayant aucun commerce avec les habitans.

Popayan.

La derniere province de cette Audience est nommée *Popayan*. Ce district est fort étendu; il est borné au sud, par le Pérou, au nord par Carthagene, à l'est par le royaume de la Nouvelle-Grenade, & l'ouest par la mer du Sud, & par une partie de Terre-Ferme. Les Espagnols possedent dans le Popayan un grand nombre de villes considérables, bien bâties & bien fortifiées; cependant le plat pays est exposé aux ravages des Indiens, qui sont jaloux de leur indépendance, & qui portent une haine implacable aux Espagnols, qui, pour cette raison, n'osent sortir de l'enceinte de leurs villes, à moins qu'ils ne soient en grand nombre; autrement ils seroient exposés à être assassinés. Ils n'en ont pas moins trouvé le moyen d'obtenir toutes les richesses de la province, qui consistent en mines d'or, en pierres précieuses, gomme, baume, résine, & coton. Ils ont converti

quelques Indiens à la Religion Chrétienne, & par leur médiation, ils commercent avec les naturels du pays, auxquels ils donnent du vin, de la cannelle de Los Quixos, du fer, du cuivre, de la soie, des étoffes de laine, & des galons d'or & d'argent ; ils en reçoivent en échange les productions du pays. La capitale porte le nom de la province, & est située à deux degrés de l'équateur, vers le nord, au pied de plusieurs montagnes, & sur les bords d'une riviere qui se décharge dans celle de la Madelene. Cette ville est grande & bien peuplée ; en outre, c'est le siége d'un Evêque. Les habitans sont presque tous Créoles, Mulâtres, Indiens, & Negres.

Pérou. Quito.

Nous allons parler maintenant du grand Empire du Pérou. L'Audience de Quito, qui en est la premiere division, est mise au nombre des Gouvernemens du Pérou par la plupart des Historiens ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle étoit sous la domination des Incas, lorsque les Espagnols entrerent en Amérique. Cette Audience étoit dans la Jurisdiction des Vice-Rois du Pérou ; & en l'an 1718, la Cour de Madrid jugea à propos de la réunir au royaume de la Nouvelle-Grenade. L'Audience fut alors supprimée, pour augmenter les revenus du nouveau Vice-Roi établi à Santa-Fé, & auquel on donna les appointemens des Officiers de l'Audience ; mais ce réglement étant sujet à bien des inconvéniens, les affaires furent rétablies sur leur ancien pied en 1722. Comme les motifs qui avoient engagé la Cour d'Espagne à créer un Vice-Roi à Santa-Fé, étoient de la derniere conséquence,

les Miniſtres Eſpagnols formerent encore le deſſein de le rétablir, & de prendre toutes les précautions néceſſaires, afin que cette dignité ne fût aucunement préjudiciable au public, ni aux Audiences de Quito & de Panama : on vint à bout de ſurmonter cette difficulté, & on créa un Vice-Roi en 1739. Don Sébaſtien de Eſteba fut élevé à cette grande dignité, dont la Juriſdiction s'étend ſur toute la Terre-ferme & ſur la province de Quito ; nous devons donc conſidérer Quito comme indépendant des Vice-Rois du Pérou : cependant tous les Hiſtoriens modernes, & principalement les Anglois, le mettent dans cette diviſion, comme s'ils ignoroient entiérement les derniers réglemens dont nous venons de parler d'après l'autorité d'Antonio de Ulloa, un des Hiſtoriens les plus ſavans & les plus dignes de foi que l'Eſpagne ait produits.

La province de Quito eſt bornée au nord par le diſtrict de Popayan, au ſud par le Pérou & Chuchupayas, à l'eſt par la riviere des Amazones, qui ſépare les poſſeſſions des Eſpagnols de celles des Portugais. Elle a à l'oueſt la mer depuis le golfe de Piera juſqu'à la baie de Gorgone. L'on peut voir aiſément ſes dimenſions, en jetant les yeux ſur une carte réguliere de ce pays. Ulloa lui donne ſix cents lieues de long de l'eſt à l'oueſt, & deux cents de large ; les meilleurs Géographes lui ſuppoſent bien moins d'étendue. Ce que les Eſpagnols poſſedent dans ce vaſte pays, eſt peu conſidérable. Tous les Hiſtoriens rapportent que ce climat eſt extrêmement chaud ; c'eſt une erreur de ſpéculation, que l'expérience a corrigée depuis quelque temps.

Dans un pays situé au milieu de la Zone Torride, il est naturel de supposer que le soleil y a beaucoup d'influence; cependant Ulloa assure que la chaleur est très supportable, & qu'en plusieurs endroits le froid est incommode. Plusieurs contrées de ce pays jouissent d'un printemps perpétuel; les campagnes sont toujours vertes & émaillées de fleurs, dont les différentes couleurs font le plus bel effet par leur vivacité. La Nature a répandu ses dons avec tant de profusion, principalement aux environs de la capitale, que Quito, quoique, pour ainsi dire, sous la ligne, surpasse les pays des zones tempérées, où la chaleur & le froid se font mieux sentir, à cause des vicissitudes des saisons. La Nature prévoyante a fait concourir une infinité de causes à modérer les effets des rayons du soleil, de maniere que l'Audience de Quito jouit de tous les avantages de cet astre, sans en souffrir les incommodités. Le pays étant extrêmement élevé, le vent y est plus vif, l'air plus dilaté, le froid plus naturel, & la chaleur moins violente. Les matinées sont fraîches, le milieu du jour chaud, & les nuits agréablement tempérées. Les saisons sont si égales, que la différence est à peine perceptible dans tout le cours d'une année. On trouve à la fois dans cette province toutes les températures, selon la situation de ses différentes parties. Les montagnes sont couvertes de glace & de neige, tandis que les vallées sont brûlées des rayons du soleil, ou couvertes de brouillards épais, ou inondées par des pluies extraordinaires. Nous ignorons absolument ce qui a engagé plusieurs Historiens à dire que cette province est sablonneuse,

ſtérile, & mal-ſaine; toutefois quelques-uns des meilleurs Hiſtoriens l'appellent, à cauſe de ſa fertilité, de ſa beauté, & de la pureté de l'air, *le Jardin & le Montpellier de l'Amérique.* Ulloa fait ſur-tout l'éloge des environs de la capitale; il dit : » L'Européen curieux obſerve avec plaiſir » un printemps perpétuel, des fleurs qui s'épa- » nouiſſent pour remplacer celles qui ſont fanées; » ce qui offre un ſpectacle auſſi charmant que » permanent «. Il en eſt ainſi du blé, que l'on ſeme & que l'on moiſſonne en même temps; celui qui eſt ſemé récemment, commence à lever, d'autre plus avancé montre ſon épi; dans quelques champs il eſt à moitié mûr, & dans d'autres il appelle le Moiſſonneur; ainſi le penchant des collines offre tout à la fois à l'œil étonné, les agrémens des quatre ſaiſons. L'abondance du blé eſt ſi grande en ce pays, que les perſonnes les plus pauvres ne manquent jamais de pain; le bétail y eſt ſi commun, que cent livres de bœuf ſe vendent dans les marchés de la capitale pour ſeize réaux. Les fruits, les herbes & les végétaux de toutes eſpeces ſont excellens dans ce pays. La mer fournit du poiſſon en quantité : cette abondance & cette fertilité dont nous parlons, ne ſe trouve guere que dans le voiſinage de la capitale; pluſieurs parties de l'Audience de Quito ſont déſertes, mal-ſaines, & preſque inhabitables.

Quito eſt diviſé en cinq Gouvernemens & en neuf Juriſdictions qu'il ſeroit inutile de nommer, puiſque nous nous diſpenſerons d'entrer dans des détails. La capitale, qui porte le nom de l'Audience, eſt belle, grande, & bien peuplée. Elle eſt preſ-

que sous la ligne, à trente minutes trente-trois secondes de latitude septentrionale, selon les observations les plus exactes; elle est éloignée de la côte de la mer du Sud d'environ trente-cinq lieues à l'ouest : elle est sur le penchant d'une haute montagne nommée *Pichinca*, qui est fort inégale; c'est pourquoi on a été obligé de bâtir une grande partie de la ville sur des arches, ce qui rend les rues fort irrégulieres. On peut comparer Quito, quant à la grandeur, à une moyenne ville d'Europe. Il paroît assez extraordinaire que l'on ait choisi un lieu si peu favorable, tandis que l'on voit tout auprès les deux plus belles plaines du monde; mais les premiers Fondateurs, pour conserver la mémoire de leur conquête, bâtirent à la place même de l'ancienne capitale des Indiens, sans se soucier de la beauté ni de la commodité du lieu. Elle a beaucoup perdu de sa réputation; les habitans diminuent chaque jour, & les rues, formées par les huttes des Indiens, sont entiérement abandonnées & tombées en ruines. La principale place est spacieuse; on voit autour plusieurs beaux édifices publics, surtout la grande cathédrale, le palais épiscopal, & une très-belle fontaine au milieu. Le palais de l'Audience défigure la place au lieu de l'orner; on le laisse tomber en ruines, excepté quelques appartemens que l'on entretient. L'inégalité des rues empêche l'usage des voitures; ainsi les personnes de la premiere distinction sont seulement accompagnées d'un laquais qui porte un parasol, & les Dames se font porter dans des chaises. Outre la grande place publique, il y en a deux autres très-spacieuses, & une grande quantité de pe-

SECT. XV. *Histoire de l'Amérique.*

tites, aux environs desquelles les plus riches Bourgeois font leur résidence. La plupart des couvens sont aussi auprès de ces places. Ce sont de beaux édifices, dont les façades & les portiques sont ornés d'une très-belle architecture. On distingue sur-tout le couvent des Franciscains, entiérement bâti en belles pierres de taille, & également admirable dans le plan & dans l'exécution. On se sert ordinairement d'adobes, brique non cuite, avec une certaine substance nommée *sangogua*, qui sert de liaison. C'est un mortier extrêmement dur, dont se servoient les anciens Indiens.

De toutes les Cours de Justice qui se tiennent à Quito, la principale est l'Audience Royale, qui y fut établie en 1563. Elle est composée d'un Président, qui est aussi Gouverneur civil de la province; de quatre Auditeurs, qui sont en même temps Juges civils & criminels; d'un Procureur Fiscal, qui, outre les causes plaidées à l'Audience, prend connoissance de tout ce qui est relatif aux revenus de la Cour. Il y a encore un autre Procureur Fiscal, nommé *Protector des los Indies*, qui prend la défense des Indiens. La Jurisdiction de cette Cour s'étend sur toute la province, sans autre appel qu'au Conseil des Indies, ce qui n'a lieu que dans un cas où il y auroit une injustice évidente. Tel est le rapport d'Ulloa; il est cependant assez probable qu'il y a un appel au Vice-Roi & à son Conseil. L'Echiquier ou la Chambre des Finances a pour principaux Officiers un Maître des Comptes, un Trésorier, & un Procureur Fiscal. Cette Cour reçoit les tributs des Indiens, les taxes & les coutumes; & cet argent est destiné au payement des Officiers de cette

province,

province, de ceux de Carthagene & de Ste. Marthe. Il y a aussi une Trésorerie, où l'on reçoit les effets des personnes mortes dont les héritiers sont en Espagne.

La cathédrale est composée d'un Evêque, d'un Doyen, un Archidiacre, un Chantre, un Trésorier, un Doctoral, un Plénipotentiaire, trois Chanoines, quatre Prébendes, & deux demi-Prébendes, dont les revenus annoncent la richesse du Clergé. L'Evêque a 24,000 risdales par an, & les Diacres, les Chanoines & les Prébendes ont des revenus proportionnés, outre l'argent qu'ils tirent d'un peuple crédule & ignorant. On fait à Quito une procession du St. Sacrement très-pompeuse & très-magnifique; toutes les maisons des rues par où elle passe sont ornées de superbes tapisseries, & de distance à autre sont élevés des arcs de triomphe qui surpassent les maisons en hauteur, & offrent le spectacle le plus brillant; l'or, l'argent, les bijoux annoncent la plus grande opulence. Ces décorations, jointes à la parure & aux riches vêtemens de ceux qui suivent la procession, rendent cette cérémonie très-solennelle.

Suivant une ancienne coutume établie à Quito, un mois avant la fête, le Prêtre choisit un certain nombre d'Indiens qui doivent composer la danse, & ceux qui ont été nommés commencent à danser au son d'une flûte & d'un tambourin. Cette danse consiste dans des gestes & des attitudes ridicules, qui flattent peu le goût d'un Européen. Quelques jours avant la solennité, ils s'habillent avec un pourpoint, une chemise, & une robe de femme avec les plus riches ornemens. Ils ont sur leurs bas des especes de bottines

auxquelles sont attachées un grand nombre de sonnettes, dont le bruit se fait entendre à chaque mouvement. Ils ont la tête & la figure couvertes de masques formés de rubans de différentes couleurs. Avec cet accoûtrement, ils assurent qu'ils sont des Anges; ils s'assemblent en compagnies de huit ou de dix, & ils emploient toute la journée à roder le long des rues. Ce qui les charme le plus, c'est le bruit des sonnettes; ils s'arrêtent souvent pour amuser les étrangers avec leurs danses, & mériter les applaudissemens des spectateurs. Ils font toutes ces contorsions sans aucun motif d'intérêt, & seulement par piété. Ils continuent ce train de vie pendant quinze jours avant la grande fête, & un mois après, sans songer à leur travail ni à leurs familles. Quoique le nombre de leurs admirateurs diminue chaque jour, & qu'au lieu d'applaudissemens ils n'entendent plus que des plaisanteries, ils ne se dégoûtent point pour cela.

On peut juger de l'étendue & de la population de Quito, par le dénombrement des habitans, qui se montent, suivant Ulloa, à soixante mille, dont les neuf dixiemes sont Indiens mulâtres, & leurs descendans. On les divise en quatre classes; la premiere, & la plus respectée, est celle des Espagnols; mais elle n'est pas la plus riche, car ils ont la sotte vanité de ne point faire d'ouvrage mécanique; ils croiroient se déshonorer; ils aiment mieux être plus malheureux que les Mezizos, qui reglent leur orgueil sur la prudence. Ceux-ci s'appliquent aux beaux Arts, & ils y font de grands progrès, sur tout dans la sculpture & la peinture. Un Mezizo,

nommé *Minguel de Santiago*, acquit tant de réputation, que ses peintures étoient vendues à grand prix à Rome, vrai séjour des beaux Arts. Ce qui augmente encore le prix des pieces de peinture & de sculpture exécutées à Quito, c'est que les Artistes manquent de plusieurs outils & instrumens nécessaires pour la perfection de leurs ouvrages. On enseigne aux jeunes gens de famille la Philosophie & la Théologie ; quelques-uns étudient le Droit Civil, moins par goût que pour suivre leur destinée. Les Belles-Lettres sont entiérement négligées dans ce pays. Les habitans ne s'adonnent ni à la Poésie, ni à l'Histoire ; cependant il paroît par la vivacité & la subtilité qu'ils montrent dans leur ancien jargon métaphysique, que les Meztizos feroient des progrès dans les autres Sciences, s'il étoit possible de les engager à s'y appliquer, & de détruire le préjugé qu'ils forment contre toute innovation.

Les somptueuses funérailles qu'ils font à leurs morts, attestent combien l'habitude a d'empire sur la raison & sur l'expérience. L'ostentation des habitans de Quito prouve qu'il y a, à cette occasion, une émulation singuliere entre les habitans. On pourroit dire, comme le remarque Ulloa, que les Meztizos travaillent pendant le cours de leur vie, pour mettre leurs héritiers en état de leur rendre les honneurs de la sépulture après leur mort.

Sans entrer dans le détail de plusieurs gouvernemens qui se trouvent dans cette Audience, dont les principaux sont, le Quito propre, los Quixos & los Pacamores, nous allons dire quel-

SECT. XV. *Histoire de l'Amérique.*

Guyaquil.

que chose des principales villes, & sur-tout de celles qui sont situées sur la côte de la mer. La plus considérable de toutes est Guyaquil; c'est la seconde que les Espagnols ayent fait bâtir dans cette province, & même dans tout le Pérou. Ils la fonderent d'abord sur la baie de Charapoto, & de là elle fut transférée au lieu où elle est actuellement, sur la rive occidentale de la riviere de Guyaquil, au second degré onze minutes vingt-une secondes de latitude méridionale. Cette ville est considérable; elle s'étend l'espace d'une demi-lieue le long de la riviere; mais sa largeur n'est point proportionnée : chacun a cherché à s'établir au bord de la riviere, pour le plaisir de la pêche, ou l'agrément de l'air frais qui vient de la riviere. Toutes les maisons sont bâties en bois; plusieurs sont couvertes de tuiles, mais la plupart sont couvertes en paille; cependant, pour prévenir les incendies qui avoient causé de grands ravages dans cette ville, on a ordonné, depuis quelque temps, à tous ceux qui font bâtir, de couvrir leurs édifices en tuiles. Les maisons sont belles, grandes & commodes; il y a de charmans portiques, qui sont les seuls passages dans la saison des pluies, car alors les rues sont impraticables. Guyaquil est défendue par trois forts, dont deux sont sur la riviere, & l'autre derriere la ville; ils sont fortifiés selon l'usage moderne, & bâtis d'une infinité de morceaux de bois dur, qui forment une espece de forte palissade. Guyaquil est aussi peuplée qu'aucune autre ville d'Amérique, relativement à son étendue; le grand concours des étrangers contribue à en augmenter le nombre,

qui est ordinairement estimé à vingt mille. Les personnes les plus distinguées sont les Européens qui se sont établis dans ce pays. Il y a aussi des Créoles puissamment riches. Les citoyens capables de porter les armes sont divisés par compagnies, selon leur rang & leur taille; par ce moyens ils sont toujours prêts à défendre leur pays. Il y a une de ces compagnies entiérement composée d'Européens, & c'est la plus estimée, la plus illustre, & la plus nombreuse. Il y a un Commandant en chef, un Colonel, un Major, & des Subalternes pour discipliner les autres compagnies.

Le commerce de cette ville consiste en productions du pays, ou en marchandises qui viennent du Pérou, de Terre-Ferme, & de Guatimala; le cacao, le bois de charpente, le sel, les bêtes à cornes, les mulets, les cuirs, le tabac, la cire, le poivre, les drogues de teinture & de médecine, & le loua de Ciebo qui croît sur un grand arbre de ce nom, sont les principaux articles du commerce. Les marchandises importées sont l'huile, le vin, l'eau-de-vie, les fruits secs, du lard, des jambons, du fromage, du fer, & des cordages. On navigue sur la riviere avec de petits vaisseaux, des canots, & des balzas ou radeaux, que les Indiens dirigent avec une dextérité merveilleuse; ils vont même sur la mer jusqu'à Piata. L'embouchure de la riviere est environ à deux milles de la ville, & elle est navigable plus de quatre lieues au dessus: les vaisseaux sont souvent arrêtés par les brigantins qui sont sur cette riviere. Les François se rendirent maîtres de Guyaquil en 1687; ils la pillerent,

prirent le Gouverneur & sept cents des habitans, auxquels ils rendirent ensuite la liberté moyennant une rançon de quatre cent soixante mille pieces de huit. En 1700, elle fut prise par le Capitaine Rogers, & elle se racheta pour la somme de trente mille pieces de huit.

Payta est un petit port de mer situé au quatrieme degré cinq minutes de latitude méridionale; il n'y a qu'une rue, & environ deux cents maisons bâties de cannes & couvertes de feuilles. Il y a une place au milieu de la ville, d'un côté de laquelle il y a un fort muni de huit pieces de canon, d'où l'on peut juger avec quelle facilité George Anson, Chef d'escadre, s'en rendit maître en 1741: il ne perdit qu'un seul homme, & il fit un butin que les Espagnols ont estimé à un million & demi de risdales. Le territoire de Payta est sablonneux & stérile; outre qu'il n'y pleut jamais, il n'y a pas le moindre ruisseau, de maniere que les habitans sont obligés d'aller chercher de l'eau jusqu'à Colan, ville située sur la même baie, à quatre lieues de distance: cette ville fournit aussi à Payta une grande partie de ses provisions. La province de Quito est fort avantageuse aux Espagnols, tant parce qu'elle est la barriere du Pérou, que parce qu'elle renferme plusieurs mines d'or & d'argent, & qu'elle produit une grande quantité de denrées précieuses, dont ils font un bon commerce.

La derniere division, que l'on peut regarder actuellement comme la premiere Audience du Pérou, est la province de Lima, ou los Reyes. Elle est bornée au nord par Quito, à l'est par

les montagnes Cordiliera (les Cordilleres), au sud par l'Audience de los Chareas, & à l'ouest par l'Océan Pacifique ; elle a environ sept cent soixante-dix milles de long du sud au nord, & sa largeur est inégale. Rien n'est plus varié que le climat & le territoire de ce pays ; ici la chaleur est extrême, là le froid est insupportable ; à Lima, l'air est doux & tempéré, mais il n'y pleut jamais. Les saisons varient dans chaque partie de cette Audience ; il y a même des lieux où l'on les éprouve toutes dans le court espace de vingt-quatre heures. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'il n'y tombe point de pluie, & que l'on ne trouve point de rivieres sur la côte de la mer ; cependant on y voit souvent des brouillards & des nuages épais. Ce phénomene a embarrassé plusieurs Naturalistes ; quelques-uns l'attribuent au vent du sud qui y souffle continuellement, & qui pousse les vapeurs de la mer insensiblement au même point. D'autres, qui ne se contentent point de cette explication, attribuent cette merveille à la fraîcheur du vent du sud, ce qui est moins vraisemblable que le premier sentiment, car si leur supposition est véritable, la conséquence est fausse. Il seroit plus raisonnable, pour expliquer ce phénomene, de dire, que pendant l'été, l'atmosphere est plus raréfiée, les rayons du soleil élevant les vapeurs à une hauteur proportionnée, & leur donnant un plus haut degré de raréfaction, & que lorsque les vapeurs touchent les parties inférieures de l'atmosphere, les vents soufflent avec plus de force, & les éloignent sans leur donner le temps de se former en pluie ; alors toutes les vapeurs qui

sortent de la terre sont emportées dans l'atmosphere ; & comme les vents du sud soufflent continuellement, & que les vapeurs sont raréfiées à proportion de la chaleur du soleil, sa grande activité les empêche de se combiner. Pendant l'été, l'air est clair, & il ne se forme aucunes vapeurs ; & pendant l'hiver, si l'on peut ainsi nommer cette saison, les rayons du soleil sont moins perpendiculaires sur la surface de la terre, & l'atmosphere est plus condensée, ainsi que les vents du sud, qui sont chargés de particules froides de la zone glaciale, qu'ils communiquent aux vapeurs, à mesure qu'elles sortent de la terre, ce qui les rend souvent plus condensées que dans l'été ; par conséquent elles ne peuvent s'élever avec la même activité qu'auparavant. Ces brouillards ou nuages ne peuvent se convertir en pluie, en neige ou en grêle, parce que toutes les particules accessoires sont gelées, & par conséquent ne peuvent s'unir aux exhalaisons de la terre, & vaincre la résistance de l'air qui les supporte. La quantité de particules qui se sont élevées assez haut pour se combiner, n'est pas suffisante pour réparer ce que les rayons du soleil en font évaporer. Telle est l'hypothese du savant Antonio de Ulloa ; nous l'avons rapportée pour satisfaire la curiosité du Lecteur, quoiqu'elle ne nous paroisse pas satisfaire entiérement à la difficulté.

L'orage, le tonnerre & les éclairs sont aussi inconnus à Lima, que la pluie, la grêle & la neige ; mais il est surprenant que ces explosions soient si communes à trente lieues de la capitale. Cependant les tremblemens de terre y sont si

fréquens & si terribles, que les habitans sont dans une crainte perpétuelle. Cette ville a éprouvé plusieurs fois les suites funestes de ces secousses, qui culbuterent toutes les maisons il y a quelques années. Le premier tremblement de terre, arrivé en ce pays depuis l'établissement des Espagnols, a été en 1582 ; mais il ne fit pas, à beaucoup près, autant de mal que plusieurs autres arrivés depuis. La ville de Lima en éprouva un six ans après, qui occasionna tant de ravages, que l'on en fait encore mémoire chaque année ; un autre très-violent, en 1609, renversa plusieurs maisons, & le 27 Novembre 1630, la ville fut tellement bouleversée, que l'on solennise tous les ans une fête à pareil jour, pour remercier Dieu de ce que la ville n'a pas été entiérement abîmée. Vingt-quatre ans après, le troisieme jour de Novembre, les plus beaux édifices furent détruits avec un grand nombre de maisons par un semblable accident, mais il n'y périt qu'un petit nombre d'habitans ; ils se réfugierent dans les montagnes, où ils demeurerent plusieurs jours pour laisser passer le danger. Le 16 Juin 1678, il y eut plusieurs maisons de renversées, & les églises furent endommagées. Enfin, le plus terrible dont on ait jamais entendu parler, fut celui du 20 Octobre 1687. Il renversa à quatre heures du matin les plus beaux édifices publics & plusieurs maisons, où il périt un grand nombre d'habitans ; ce n'étoit que le présage de ce qui devoit arriver, & un signal pour les habitans d'éviter par la fuite le danger qui les menaçoit. Deux heures après, la secousse recommença avec tant de violence, que les habitans se trouverent

Sect. XV. *Histoire de l'Amérique.*

heureux de n'être que les spectateurs de la ruine totale de leur ville & de la perte de leurs biens. Pendant cette seconde secousse, la mer s'éloigna considérablement de ses rivages, & revint tout-à-coup avec une rapidité étonnante, en forme de montagne d'eau, qui submergea entiérement Callao & le pays voisin, & noya les habitans infortunés. Pour ne point parler des tremblemens de terre arrivés en 1716, 1725, 1732 & 1734, nous terminerons le récit des malheurs de Lima par celui qui arriva le 28 Octobre 1746; tous les édifices, grands & petits, furent détruits en trois minutes, & les habitans qui, pour sauver leurs effets les plus précieux, ne se retirerent pas assez promptement dans les rues & dans les places, furent ensevelis sous les ruines. Dans la même heure, le fort de Callao tomba en ruines; mais le tremblement de terre fit peu de ravage en comparaison de l'accident funeste dont il fut suivi. La mer se retira à une distance considérable, & revint ensuite avec tant de violence, qu'elle inonda Callao & tout le pays d'alentour; les hommes, les femmes, les maisons, le bétail, tout périr. De vingt-trois vaisseaux qui étoient dans le port, il en coula dix-neuf à fond, & la frégate, nommée *le Saint-Firmin*, fut éloignée de la côte par la force des eaux. Les secousses continuerent par intervalles pendant quatre mois; il y en eut plusieurs aussi violentes que la premiere, de sorte qu'avant le 24 Février de l'année suivante, ce pays éprouva au moins quatre cent cinquante secousses, dont plusieurs furent si violentes, que l'on auroit dit que toute la Nature étoit en désordre. Le ravage fut si effroyable, que

plus de 12,000 personnes furent ensevelies sous les ruines de leurs maisons. Nous ignorons si cette ville est maintenant rétablie dans son ancienne splendeur, mais elle sert encore d'entrepôt à cette partie de l'Amérique ; comme c'est la capitale de tout le Pérou, elle est honorée de la résidence du Vice-Roi. Nous allons dire quelque chose de sa magnificence & de son opulence, avant qu'elle eût éprouvé cet accident funeste. On ne sçauroit se rappeler ces désastres, sans être pénétré de douleur à la vue des malheurs de ses semblables.

Lima.

La ville de Rimac, par corruption Lima, est souvent nommée *Cividad los Reyes*, ou *la Ville des Rois* ; elle est au douzieme degré vingt minutes trente-une secondes de latitude méridionale, & est agréablement située au milieu de la grande vallée de Lima, sur laquelle elle domine de toutes parts. Une riviere du même nom baigne les murs de Lima, & on peut la passer aisément de pied, lorsqu'elle n'est point augmentée par les torrens des montagnes ; cependant, comme il arrive quelquefois qu'elle est rapide & profonde, on y a bâti un très-beau pont de pierre dont on admire l'architecture. A un des bouts du pont, on trouve une porte magnifique, par laquelle on entre dans la ville, & qui conduit à la grande place, au milieu de laquelle est une fontaine remarquable par sa structure bizarre & magnifique. L'eau sort par la trompette d'une statue, & par les gueules de huit lions qui l'environnent, & qui augmentent considérablement la beauté de cet ouvrage. La cathédrale & le palais épiscopal, situés à l'est de la place, sont ad-

mirables. Au nord, on voit le palais du Vice-Roi ; c'eſt un très-bel édifice, mais il a été endommagé par le tremblement de terre de 1687.

La ville de Lima forme un triangle, dont la baſe s'étend le long de la riviere l'eſpace de deux milles. Elle eſt environnée d'une muraille de brique, qui n'eſt ni belle ni réguliere ; cette muraille eſt flanquée de trente-quatre baſtions, ſans plate-formes ni embraſures ; elles ſont élevées ſeulement pour défendre la ville contre les attaques imprévues des Indiens. Le fauxbourg S. Lazare, du côté de la riviere, eſt augmenté ſi conſidérablement depuis quelque temps, qu'il forme aujourd'hui une belle ville ; les rues ſont larges, droites, & percées à angles droits, ce qui forme des carrés de maiſons, dont chaque façade a cent cinquante verges. Les maiſons de Lima, quoique peu élevées, ſont très commodes. Elles ſont légeres avec toute apparence de ſolidité, & afin qu'elles puiſſent mieux réſiſter aux tremblemens de terre ſi fréquens en ce pays, les principales parties ſont de bois, jointes au chevron du toit ; & les côtés ſont tiſſus par dehors & par dedans de cannes & d'oſier ſauvage ; on les enduit enſuite d'argile, à laquelle on donne la forme de pierres de taille en dehors, après quoi on les blanchit. On y ajoute des corniches & des portiques, que l'on peint auſſi de couleur de pierre : la façade eſt ſi bien imitée, que les Etrangers prennent pour des pierres ce qui n'en a que l'apparence.

Dans les murs de la ville, tant à l'eſt qu'à l'oueſt, ſont des jardins où il croît des fruits &

des légumes, & la plupart des personnes de distinction ont des jardins auprès de leurs maisons, où ils font venir l'eau par le moyen de canaux. Les jardins sont si spacieux, principalement dans les fauxbourgs, que la jurisdiction de Saint-Lazarre a quinze lieues d'étendue, le tout planté d'arbres fruitiers, & garni de plantes odoriférantes, qui forment des allées touffues & régulieres. Il y a un grand nombre de couvens à Lima, dont quelques-uns sont bien bâtis. Les Jésuites ont six colléges dans l'enceinte de la ville, où l'on voit aussi trois maisons de charité, qui annoncent la piété & l'humanité des habitans. Ces maisons sont destinées aux malades & aux infirmes; il y en a une particuliere pour les Indiens : elles sont toutes sous la direction du Clergé, mais les Magistrats civils ont droit de les visiter. Outre ces trois vastes maisons publiques, on compte dans la ville neuf hôpitaux entretenus par les charités du peuple. Toutes les églises, tant conventuelles que paroissiales, sont grandes, bâties en partie en pierre, & ornées par de belles peintures & autres décorations très-précieuses. Les principales églises des différens Ordres sont si brillantes, qu'elles surpassent l'imagination, & qu'il seroit impossible d'en faire la description. Les autels, depuis le bas jusqu'au bord des tableaux, sont ornés d'argent massif, travaillé avec beaucoup d'art. Les murailles sont couvertes de velours ou autres riches tapisseries, ornées de franges d'or & d'argent; tous ces ornemens sont d'un prix exrraordinaire en ce pays, car on les apporte de l'ancienne Espagne. Sur ces tapisseries sont suspendues des pieces d'argenterie

de différentes formes ; & si l'on considere les colonnes, les murailles & les lambris, on n'y voit que des objets brillans dont l'éclat éblouit la vue ; on y remarque, entre autres choses, des chandeliers d'argent massif, de sept pieds de haut, placés des deux côtés de la nef ; deux tables relevées en bosse du même métal, sur lesquelles sont posés des chandeliers d'une moindre grandeur, &, dans les intervalles, des piédestaux d'argent, qui supportent des Anges du même métal. En un mot, les églises sont entiérement ornées d'argenterie, & de quelques autres ornemens aussi précieux ; ainsi le service divin se fait avec toute la pompe imaginable dans les jours de fêtes, & les ornemens sont plus riches & plus brillans les jours ordinaires, que dans la plupart des églises d'Europe dans les plus grandes solennités. Cependant ce n'est que la moindre partie des richesses de ces églises ; les vases sacrés, les calices, les ciboires, &c. sont d'un prix inexprimable ; l'or & l'argent sont couverts de diamans & de rubis si éclatans, que l'œil en est ébloui.

Le Vice-Roi fait sa résidence ordinaire dans la ville de Lima. Il est nommé pour trois ans, & à la fin de ce terme, le Souverain peut renouveler sa charge. Il jouit de toutes les prérogatives attachées à la royauté ; il est absolu dans toutes les affaires militaires, civiles & criminelles, ainsi que dans celles qui regardent les revenus ; il a des Officiers subalternes & des Tribunaux, pour administrer la justice dans plusieurs départemens de son gouvernement. Il nomme à toutes les charges & offices, de sorte que son

emploi eſt plus conſidérable que ſon titre n'eſt illuſtre. Il a deux compagnies de Gardes pour la ſûreté de ſa perſonne ; une de cavalerie, compoſée de cent ſoixante hommes, commandés par un Capitaine & un Lieutenant ; ils portent un uniforme bleu richement galonné en argent ; l'autre eſt compoſée de ſoixante hallebardiers habillés de velours cramoiſi, avec de grands galons d'or. Il y a encore une autre garde de cent hommes dans le palais ; c'eſt un détachement de la garniſon de Callao. Tous ces Gardes ſont aux ordres du Vice-Roi, & occupés à faire exécuter les décrets des Tribunaux, lorſqu'ils ont reçu l'approbation vice-royale, tant on reſpecte le ſentiment du Vice-Roi. Il aſſiſte aux Cours de Juſtice & aux Conſeils des Finances, ainſi qu'à ceux de la guerre ; de plus, il donne audience tous les jours aux perſonnes de toute qualité. Pour cet effet, il y a dans le palais trois chambres ſpacieuſes. Dans la premiere, ornée des tableaux de tous les Vice-Rois précédens, il reçoit les Ambaſſadeurs des Indiens ; dans la ſeconde, il donne audience aux Eſpagnols ; & dans la troiſieme, où ſont les portraits du Roi & de la Reine régnans, il reçoit toutes les Dames qui déſirent une audience particuliere.

Rien de plus admirable que la forme du Gouvernement, & l'exactitude avec laquelle on adminiſtre la juſtice ; cependant tout ſe fait ſelon le plaiſir de la Cour & du Vice-Roi. Toutes les affaires du Cabinet ſe font par un Secrétaire d'Etat, avec un Aſſiſtant, qui a les qualités requiſes pour une charge auſſi importante. C'eſt le Secrétaire qui ratifie les paſſeports que chaque

Gouverneur diſtribue dans ſa juriſdiction. Le Sécrétaire a le pouvoir de nommer à tous les emplois juridiques pendant l'eſpace de deux ans ; mais il a beſoin de l'approbation du Vice-Roi, & par conſéquent il ne fait rien que par ſon autorité. Les cauſes qui ont rapport à la Juſtice ſe plaident dans une Cour nommée *Audiencia*, & ſes déciſions ſont ſans appel au Conſeil des Indes, à moins qu'il ne s'agiſſe d'une injuſtice évidente. Ce Tribunal, qui eſt la Cour ſuprême de Lima, eſt compoſé de huit Juges & d'un Procureur Fiſcal pour les affaires civiles. Il ſe tient dans le palais du Vice-Roi, dans trois ſallons différens, deſtinés pour ces ſéances : les délibérations ſe font dans le premier, & les cauſes ſe plaident dans les deux autres, ſoit en public, ſoit en particulier.

La Chambre des Comptes eſt compoſée d'un Commiſſaire, de cinq Arithméticiens en chef, de deux Directeurs, & des Officiers inférieurs qui appartiennent à chaque claſſe. Les Gouverneurs ſubalternes, qui ont l'adminiſtration du revenu public, rendent leurs comptes à cette Chambre ; on y regle auſſi ce qui concerne les revenus du Roi. Le tréſor royal eſt dans le palais, ſous la direction d'un Tréſorier, d'un Maître des Comptes, & d'un Agent, qui ont la Surintendance du revenu de Sa Majeſté dans la juriſdiction de l'Audience de Lima.

Le Corps des Bourgeois de Lima differe peu de celui des autres villes. Les Magiſtrats ſont des Régidores ou Echevins, des Alfares reals ou Baillis, deux Alcades ou Juges royaux, tous Nobles de la premiere diſtinction de la ville.

ville. Ils président à la police & à l'adminiſtration de la juſtice. Les Alcades préſident alternativement chacun un mois. Par un privilége particulier à la ville de Lima, la juriſdiction du Gouverneur ſubalterne ne s'étend que ſur les Indiens.

La Cour des effets des perſonnes mortes eſt une des inſtitutions les plus utiles, lorſqu'elle eſt bien adminiſtrée. Cette Cour ſe charge des biens de ceux qui meurent ſans héritiers & ſans avoir fait de teſtament; elle veille auſſi ſur la conduite des perſonnes auxquelles on a confié des effets. Elle eſt compoſée d'un Juge, qui eſt un des Auditeurs, d'un Conſeiller, & d'un Maître des Comptes. Elle ne ſert actuellement qu'à prévenir les uſurpations des Officiers; car il eſt preſque impoſſible qu'ils réuſſiſſent à profiter de ce qui eſt une fois entre les mains de cette Cour.

Le dernier Tribunal eſt le Conſulando, ou Bureau de Commerce, compoſé d'un Préſident & de deux Conſuls, qui décident ſur tout ce qui a rapport au trafic, jugent les procès concernant le commerce, & ſuivent les mêmes regles que les Conſulandos de Cadix & de Bilbao. Le Tribunal d'Inquiſition eſt compoſé de deux Inquiſiteurs & d'un Procureur Fiſcal, qui, comme les Officiers ſubalternes, ſont nommés par l'Inquiſiteur général; &, en cas de vacance, ils ſont remplacés par le Conſeil ſuprême de l'Inquiſition. Tous ceux qui connoiſſent la ſévérité de ces Tribunaux en Eſpagne & en Portugal, peuvent juger des effets qu'ils produiſent à Lima, où les habitans ont une averſion

extrême pour tous les Membres de l'Inquisition.

SECT. XV. *Histoire de l'Amérique.*

Il y a à Lima une Université où l'on enseigne aux naturels les Sciences divines & humaines. L'ancienne Philosophie d'Aristote y est encore en vigueur ; ainsi les habitans de Lima doivent moins à leur éducation qu'aux dons de la Nature, le génie que l'on remarque en eux. Le peu de progrès qu'ils font dans les Sciences utiles, doit plutôt être attribué à une mauvaise éducation, qu'au défaut de talens. La facilité avec laquelle ils saisissent tout ce qu'on leur enseigne, annonce assez leur capacité. L'Université de Saint-Marc a pour les différentes Sciences, des chaires qui s'obtiennent par suffrage, moyen très-propre à distinguer le mérite ; & quelques-uns des Professeurs de cette Université se sont montrés dignes de leur charge, en publiant des Ouvrages qui ont été goûtés des Savans d'Europe. Mais de telles productions sont rares, & elles doivent être mises au nombre des merveilles du Nouveau-Monde. Outre cette Université, il y a les Colléges subalternes de Saint-Toribio, de Saint-Martin & de Saint-Philippe, dont chacun a des priviléges qui lui sont particuliers, & des Professeurs qui enseignent les différentes Langues & les Sciences. En un mot, il ne faudroit que quelques nouveaux réglemens & quelques réformes, pour rendre ces Colléges également utiles & respectables. On pourroit dire la même chose des plus anciennes & des plus célebres Universités de l'Europe, & particuliérement de celle de Paris, où les Sciences & les Arts ont fait néanmoins plus de progrès qu'en aucun autre pays spécifié dans l'Histoire ancienne ou moderne.

Les nombreux habitans de cette ville opulente, sont des Espagnols, des Mestizos, des Indiens & des Negres avec leurs descendans. Les familles Espagnoles sont très-nombreuses ; il y a au moins dans cette capitale dix huit mille blancs, du nombre desquels il y a un tiers ou un quart des familles les plus distinguées du Pérou. Plusieurs sont honorées des titres d'anciens ou modernes Castillans : on y compte quarante-cinq Comtes & Marquis, qui font leur résidence dans la ville. Le nombre des Chevaliers de différens Ordres est très-considérable, ce qui donne beaucoup d'éclat à la Cour ; il y a en outre plusieurs autres anciennes familles qui vivent d'une maniere somptueuse, sur-tout vingt quatre Gentilshommes puissamment riches, & qui ont de belles terres, mais aucuns titres. Un de ces Nobles a démontré d'une maniere évidente qu'il tiroit son origine des Incas, & depuis cette époque, sa famille a été respectée & honorée par les Rois Chrétiens ; c'est comme une espece de réparation pour les injures faites à leurs prédécesseurs. Les Grands ont des voitures ; & les caleches, & sur-tout les chaises sont si communes, que toutes les familles qui tiennent quelque rang ont la leur. Ces voitures sont d'une grande utilité dans cette ville, où les rues sont toujours pleines de mulets, & par conséquent très-mal-propres ; d'un autre côté, ces animaux incommodent beaucoup les passagers. On y compte huit mille de ces animaux, y compris les chameaux, qui forment à peu près le tiers. On peut juger par-là de la population de Lima, & de l'opulence des habitans, que l'on estime au

nombre de soixante & dix mille. Cette ville dépense chaque année en soieries, perles & bijoux, un million deux cent mille livres. Cette dépense est peut-être diminuée depuis que les François ont trouvé moyen de faire passer à Lima des marchandises Européennes à meilleur compte qu'auparavant. D'un autre côté, le commerce d'Arica, d'Ylo & de Pisco a détourné une partie des Marchands, ce qui diminue considérablement les richesses de cette capitale.

Les appointemens du Vice-Roi du Pérou se montent à sept mille cent soixante-sept livres sterling, sans les casuels, qui valent trois fois autant. On assure qu'il pourroit lever dans l'étendue de sa jurisdiction cent vingt mille hommes, tant cavaliers que fantassins; mais tout le monde convient qu'il ne sçauroit en armer la cinquieme partie. La garnison de Lima est composée de milices, dont quatorze compagnies sont détachées de l'infanterie Espagnole, sept sont levées de la Communauté du Commerce, huit des Indiens, six des Mulâtres, & dix corps de cavalerie Espagnole; ce qui forme un corps de quatre mille beaux hommes, mais mal disciplinés.

Il est très-probable que malgré les ravages occasionnés par les fréquens tremblemens de terre, Lima auroit été une des villes les plus peuplées du Nouveau-Monde, ou peut-être de l'Univers, si un grand nombre d'habitans n'avoient été enlevés par des maladies épidémiques, telles que des fievres de toutes especes, des pleurésies, des constipations, des convulsions, & autres maladies, comme la petite vérole & les maladies

vénériennes. La petite vérole y fait presque autant de ravage que la peste ; mais heureusement elle n'y regne pas tous les ans. Les convulsions y sont de deux especes, l'une ordinaire ou partiale, & l'autre maligne ; elles sont très-communes, & les plus terribles de toutes les maladies. On est saisi de ces convulsions quand on est dans le fort de quelque maladie, avec cette différence remarquable, que ceux qui sont attaqués de convulsions partiales en relevent souvent, quoiqu'il en meure une grande quantité le quatrieme jour. Au contraire, ceux qui sont attaqués des convulsions malignes meurent en deux ou trois jours, & c'est ce qui les a fait appeller ainsi. Le premier accès est si violent, qu'il excite une contraction dans les nerfs du vertebre, depuis le cerveau jusqu'en bas ; la contraction se communique aux muscles, & devient si violente, que le corps est courbé en arriere en forme d'arc, & toutes les jointures sont disloquées. L'expérience prouve que le seul remede à ce mal, si toutefois il y en a, est de provoquer la diaphorésis ; mais il en réchappe très-peu.

Mais pour ne pas nous arrêter plus longtemps sur un sujet aussi triste & aussi humiliant pour l'orgueil humain, nous allons parler du commerce de Lima, qui a plus contribué que la résidence de la Cour, à mettre cette ville dans l'état d'opulence & de grandeur où elle est aujourd'hui. C'est l'entrepôt général du commerce de toute espece, le centre des productions & des manufactures des autres provinces, ainsi que de celles d'Europe qui sont importées dans le

Pérou par les galions. Comme mere commune des autres villes de ce vaste Empire, elle leur fournit tout ce dont elles ont besoin. Toutes les richesses des provinces méridionales sont transportées à la capitale sur la flotte qui va avec les galions de Callao à Panama. Le Tribunal del Consulado, dont nous avons déjà parlé, préside à ce commerce ; c'est ce Tribunal qui nomme des Commissaires pour faire leur résidence dans les autres villes de sa dépendance.

Lorsque les galions arrivent à Lima, les Négocians remettent à leurs Correspondans les marchandises spécifiées dans leurs factures, & déposent le reste dans des magasins, pour les vendre à leur compte aux Marchands qui se rendent alors à Lima. Ainsi la cargaison d'une petite flotte n'est débitée qu'après un temps considérable, faute de Marchands en état d'acheter le tout sur le champ. Le produit des ventes qui se font dans l'intérieur du pays, est envoyé à Lima en barres d'argent, avec une espece d'amalgame de mercure & de poudre, nommée *rigna*, que l'on tire des mines, & que l'on réduit en especes dans cette capitale. Les payemens qui se font à Lima pendant l'absence des petites flottes, servent à acheter des marchandises fabriquées dans le pays, & qui viennent en grande quantité de la province de Quito. On fait une grande consommation de ces marchandises, qui consistent en grosses étoffes à l'usage du menu peuple.

Lima fait aussi un commerce particulier avec les royaumes de l'Amérique septentrionale & méridionale. Ce qu'elle tire en plus grande quan-

tité de l'Amérique septentrionale, est le tabac en poudre qui est apporté de la Havane au Mexique, & de là à Lima, d'où les Marchands de cette ville le distribuent dans toute la province du Pérou. Ceux qui trafiquent sur le tabac ne font point d'autre commerce; ils vendent cependant quelquefois des parfums, de la porcelaine, de l'ambre gris, & du musc. Lima reçoit de la Nouvelle-Espagne du goudron, du fer, de l'indigo, & du naphte; de Terre Ferme, du tabac en feuilles, dont les Dames de ce pays font beaucoup d'usage, ainsi que les Gentilshommes, & sur-tout le vulgaire, des perles & quelques autres marchandises. Le bois qui sert à bâtir les maisons, à construire les vaisseaux & les bateaux, vient de Guyaquil, ainsi que le cacao, qui est fort recherché dans la capitale. Le vin, l'eau-de-vie, les raisins, les olives & l'huile, viennent de Nasca. Pisco & le Chili fournissent Lima de froment, de plomb, de cuir, de cordages, de vin, de fruits secs, & d'une certaine quantité d'or. Le cuivre & l'étain viennent de Coquimbo, des montagnes de Coxamarca, & de Chachapayas; le cannevas de coton pour les voiles, & autres étoffes de pareille nature, viennent de Pita. On apporte des provinces méridionales, la laine qui sert à faire les chapeaux; & enfin le Paraguay fournit tout ce qu'il produit, & qui ne se trouve point dans la jurisdiction de Lima. Ainsi cette ville est le centre du commerce; & comme il y est toujours en vigueur, les familles de distinction sont en état de vivre somptueusement, ce qui est leur passion dominante. Il ne seroit pas étonnant que

plusieurs personnes fissent des fortunes brillantes dans une ville où le commerce est aussi considérable ; mais il en est tout autrement : le commerce est tellement divisé, qu'aucun particulier ne peut faire d'entreprises considérables. Il s'ensuit de là ce que l'on peut désirer à tous les pays, une égalité de biens, qui fait que les uns ne sçauroient acquérir de fortune trop considérable, tandis que les autres sont réduits à l'indigence. En un mot, les habitans de Lima sont si propres au commerce, que cette ville peut être considérée comme une Académie où il s'assemble un grand nombre de sujets pour se perfectionner dans l'art du commerce. Ils pénetrent dans les desseins du vendeur, & ils ont assez d'art pour faire entrer l'acheteur dans leurs vûes. Ils possedent dans le plus haut degré le talent de persuader, & ils ont bientôt éludé les objections qu'on peut leur faire ; cependant ils passent pour être très exacts à exécuter leurs engagemens.

Callao. Callao est le nom d'un port de mer fort peu éloigné de Lima ; la ville s'étend le long de la côte de la mer, sur une terre plate. Les Espagnols n'ont point de port sur les côtes de la mer du Sud, comparable à celui de Callao pour la beauté, la commodité & la sûreté. Les plus gros vaisseaux peuvent y mouiller en toute sûreté ; il y a beaucoup d'eau, & l'isle de Saint-Laurent met le port à l'abri du vent, & particuliérement des orages du sud-ouest. La ville a assez belle apparence du côté de la mer. On y remarque plusieurs édifices publics, des églises, & sur-tout cinq monasteres ; cependant on

n'y compte que quatre ou cinq cents habitans.

Le Gouvernement a fait des dépenſes conſidérables pour rendre ce port auſſi commode & auſſi bien fortifié qu'il étoit poſſible. Aujourd'hui les Eſpagnols regardent cette ville preſque comme imprenable, quoique la garniſon ſoit peu nombreuſe & les fortifications peu conſidérables. Elle eſt entourée du côté de la terre d'un rempart flanqué de dix baſtions, avec quelques baſtions ſimples vers la mer, & quatre fortes batteries qui dominent le port & la rade. La plupart de ces fortifications ont été démolies par le dernier tremblement de terre, & n'ont jamais été entiérement réparées; l'argent deſtiné à cet effet par le Gouvernement a été employé à d'autres uſages, qui ont paru plus néceſſaires au Vice-Roi du Pérou. On dit que Sa Majeſté Catholique paye des ſommes immenſes pour l'entretien de la garniſon, des fortifications, des eſcadres de vaiſſeaux de guerre qui ſont ſuppoſées mouiller dans ce havre; cependant la garniſon de Callao eſt à peine aſſez nombreuſe pour monter la garde; les remparts ſont en ruines en pluſieurs endroits, & les vaiſſeaux ne ſont pas encore en état de mettre en mer après un ſéjour de pluſieurs mois: telles ſont la vigilance & l'intégrité des Officiers du Roi.

Ce que nous avons dit du commerce de Lima, qui ſe fait en grande partie par le moyen de ce havre, ſuffit pour en donner une idée très-avantageuſe. Deux flottes quittent tous les ans ce port; l'une eſt deſtinée pour Arica, l'autre pour Panama; la premiere met à la voile vers la fin de Février, ſe charge de l'argent qui eſt arrivé

du Potoſi, & retourne vers le mois de Mars. La flota eſt chargée des tréſors du Potoſi & des richeſſes du Chili, apportées par la flotte de Valparaiſo, petit port de mer peu éloigné, ainſi que des revenus & des marchandiſes du Roi, qui viennent des parties les plus éloignées du Pérou & de los Charcas. Outre ces flottes, il part tous les ans de Callao deux vaiſſeaux pour Acapulco, chargés d'or & d'argent; & les marchandiſes qu'ils rapportent ſont dépoſées dans des magaſins deſtinés à cet effet : on les diſtribue enſuite à toutes les provinces de l'Amérique méridionale.

Arequiba.

Il y a quelques autres ports de mer dans cette province, mais ils ſont bien inférieurs à Callao. Le petit port de Guamchaco vers le nord, ſert au trafic des Indiens de Truxillo ; il n'eſt ni ſûr ni commode. Sangallo eſt un autre port de mer, à vingt-ſix lieues au ſud de Lima ; il s'y fait quelque commerce. Mais le plus fameux après Callao, eſt Arequiba ; il eſt dans la vallée de Quilca, à cent lieues au ſud de Lima. Il eſt vrai que l'entrée de ce port eſt étroite & peu profonde pour les vaiſſeaux conſidérables ; mais lorſqu'ils y ſont une fois entrés, ils trouvent dix-huit braſſes d'eau. La ville eſt une des plus belles & des plus agréables de tout le Pérou. Elle eſt ſituée dans une belle plaine, & les maiſons ſont bâties en pierre, & voûtées. Elle fut fondée en 1539 par Don Franciſco Pizarro, dans une place connue ſous le même nom. Comme cette ſituation ne ſe trouva point aſſez avantageuſe, les habitans obtinrent la permiſſion de transférer cette ville dans la vallée

de Quilca, où elle est aujourd'hui, à vingt lieues de la mer, avec laquelle elle a communication par le moyen d'une belle riviere. Cette ville est remarquable pour la salubrité de l'air qu'on y respire : on y voit quelquefois de petites gelées; cependant le froid n'y est jamais excessif, ni la chaleur incommode, & les campagnes voisines sont ornées d'une verdure perpétuelle. Les maisons, contre l'usage des pays chauds, sont fort élevées, bien meublées au dedans, & bien décorées au dehors. Ce qui préserve les habitans de plusieurs maladies communes aux autres parties du Pérou, c'est sur-tout la propreté qu'ils maintiennent dans les rues par le moyen de certains égouts qui vont se jeter dans une riviere qui passe auprès de la ville. Ces avantages sont sans doute considérables; mais cette ville a ses désagrémens; elle est sujette aux tremblemens de terre, qui l'ont détruite cinq fois différentes. Cependant elle est bien peuplée, & elle compte parmi ses habitans plusieurs des plus grandes familles d'Amérique. C'est le lieu où les Espagnols qui ont fait fortune par le commerce, se retirent pour goûter les douceurs d'un climat sain & tempéré. Cette ville n'est pas fortifiée relativement à son importance. La plus grande partie de l'argent du Potosi & de los Charcas arrive en cette ville, pour être transporté à Callao, & de là à Panama.

Cuzco.

Cuzco ou Cozco est la plus ancienne de toutes les villes du Pérou : elle a commencé avec l'Empire oriental des Incas, & Manco-Capac I en est le Fondateur; c'étoit la capitale & même le commencement de son Empire. Cette ville étoit

Sect. XV. *Histoire de l'Amérique.*

ſi conſidérable lorſque les Eſpagnols entrerent en Amérique, qu'ils furent étonnés de ſa grandeur & de ſa magnificence. Ils admirerent ſurtout le fameux temple dédié au Soleil, & le palais de l'Inca. Cuzco eſt ſitué ſur le penchant d'une montagne. On voit encore, vers le nord, les ruines de cette célebre fortereſſe, érigée par les Incas, qui avoient deſſein d'environner toute la montagne d'un ſemblable rempart, afin de la rendre abſolument imprenable. Ce rempart étoit entiérement de pierres de taille, remarquables par leur grandeur & par leurs différentes formes. Aujourd'hui cette ville eſt preſque auſſi conſidérable que Lima. Elle eſt environnée de la citadelle vers le nord & l'oueſt des montagnes; elle domine au ſud ſur une plaine où il y a pluſieurs belles avenues. Les maiſons ſont de pierre, bien bâties à l'Eſpagnole, & couvertes de tuiles, dont la couleur, qui eſt d'un beau rouge, donne une apparence charmante à la ville. Tous les appartemens ſont ſpacieux & bien décorés; les habitans de Cuzco ſont renommés pour leur bon goût, leur amour pour l'oſtentation, & leurs talens pour l'architecture. Les moulures des portes ſont dorées, les ornemens & la ferrure y correſpondent, & les maiſons des perſonnes privées ne le cedent guere à des palais par leur élégance & leur ſplendeur. Les Magiſtrats ſont compoſés d'un Sous-Gouverneur, & de deux Echevins tirés du Corps de la Nobleſſe, qui ont ſous eux un certain nombre d'Officiers ſubalternes, conformément aux Loix que les Eſpagnols ont établies ſur toute l'Amérique. Autrefois la ville étoit remplie d'Eſpa-

gnols, & contenoit un grand nombre de familles de distinction; mais depuis que la Cour a été transférée à Lima, & que cette ville a été honorée du titre de capitale, Cuzco a été abandonnée, & cette ville n'est à présent que la seconde de l'Empire. Le nombre des habitans est estimé à seize mille, sans les étrangers qui y vont, attirés par le commerce. On y a établi quelques manufactures d'étoffe de coton, au préjudice de celles d'Europe. Les mines de Lumpu & de Cordellera de Cuzco fournissent une grande quantité de métal précieux; mais il y en a de bien plus riches vers Maxos, où les Indiens mêmes sont ornés d'or, parce que les Espagnols n'ont pu étendre leur domaine sur ces nations fieres & belliqueuses, qui habitent de l'autre côté des montagnes.

A quarante lieues au nord-est de Lima, est la ville de Guanuco, autrefois une des places les plus considérables du Pérou, & le lieu de la résidence de quelques-uns des premiers Conquérans. Elle est aujourd'hui dans un état si déplorable, qu'il lui reste à peine quelques vestiges de son ancienne splendeur; cependant quelques Historiens modernes en parlent comme d'une ville riche & bien peuplée.

Guamanga est une ville bien plus importante, fondée par Pizarro. Les Espagnols lui donnent ordinairement le nom de *Saint Juan de la Vittoria*, en mémoire de la retraite précipitée que fit l'Inca, lorsque les Espagnols lui livrerent bataille. On a bâti cette ville pour la commodité du commerce, & pour servir d'entrepôt à Lima & à Cuzco. Elle étoit d'abord située dans un lieu d'où il étoit bien difficile aux habitans de

ſe procurer des proviſions ; mais à la fin de la guerre, la ville fut transférée ſur le penchant d'une chaîne de montagnes, qui, s'étendant vers le ſud, renferment une plaine ſpacieuſe à l'eſt de la ville : cette plaine eſt arroſée par un petit ruiſſeau qui prend ſa ſource dans les montagnes. On compte dans la juriſdiction de cette ville, trente mille habitans qui payent tribut ; parmi ces derniers, on compte vingt familles nobles qui vivent dans le centre de la ville, dans de belles maiſons très-élevées, bâties en partie de pierres & couvertes de tuiles. Elles ont toutes des jardins ſpacieux, & cultivés à grands frais, à cauſe de la difficulté d'y tranſporter de l'eau. D'ailleurs les fauxbourgs des Indiens, qui environnent la ville, en augmentent la beauté & l'étendue ; les maiſons de ces fauxbourgs ſont bâties en pierre, & à la maniere des Eſpagnols. La cathédrale eſt un très-bel édifice ; elle a des revenus conſidérables, ainſi que l'Evêque. Les égliſes ſont riches, & font honneur à la piété & à la munificence des Fondateurs. Il y a une Univerſité, qui a des Profeſſeurs de Philoſophie, de Théologie & de Droit. Elle jouit des mêmes priviléges que l'Univerſité de Lima ; elles ſont l'une & l'autre fondées par le Roi. L'air y eſt toujours pur, le temps ſerein, & le territoire ſi fertile dans le pays voiſin, que les habitans ont en abondance toutes les choſes néceſſaires à la vie. Le principal commerce de Guamanga conſiſte en cuir doré, eſpeces de pavillons pour les lits, en confitures, marmelades, gelées, coings ſecs, & autres friandiſes qui prouvent le luxe des habitans.

Il ſeroit inutile de nous arrêter à faire la deſ-

[illegible] de chacune des villes contenues dans [illegible]iction de Lima ; nous nous contente[illegible] parler de Truxillo, une des places les [illegible]importantes de cette Audience. Suivant les [illegible]ations de Don Antonio de Ulloa, cette [illegible] est au huitieme degré six minutes trois [illegible]des de latitude méridionale ; les Historiens [illegible] la supposoient un peu plus éloignée [illegible] l'Equateur. Elle est située dans la vallée de [illegible]a ; Pizarro en est le Fondateur, & elle [illegible] à juste titre pour une des principales villes de l'Empire du Pérou. Elle est dans une situa[illegible] agréable, quoique le territoire soit sablon[illegible] ; c'est un inconvénient ordinaire à toutes les villes de ce pays situées dans le canton de Valles. Elle est enclose d'une muraille de brique, [illegible]tuée à une demi-lieue de la mer, & à deux de Guenchaco, le canal de son commerce mari[illegible]me. On compte dans la Jurisdiction de Truxillo [illegible]inquante mille habitans qui payent tribut ; ce[illegible]ndant il n'y a pas plus de cinq cents maisons [illegible] les murs de cette ville ; mais elles sont [illegible] brique, & ornées par de beaux balc[illegible] de superbes portiques : les fréquens tremb[illegible] de terre que l'on éprouve le long de la [illegible] la mer, ont empêché les habitans d'él[illegible] édifices. Parmi les Espagnols qui ont [illegible] résidence à Truxillo, on compte plusieurs familles distinguées par leur noblesse & leur opulence. Les habitans vivent en bonne intelligence, sont charitables, & irréprochables dans leurs mœurs, plus qu'en aucune autre ville de cette partie du Monde, où la confusion des nations ne sert qu'à multiplier les vices & à dé-

Sect. XV. *Histoire de l'Amerique.*

praver tous les cœurs. Les habitans font un commerce prodigieux en vin, eau-de-vie, ſucre, lin, & marmelade ; ils envoient chaque année à Panama la charge de trois ou quatre vaiſſeaux de ces marchandiſes.

Il y a dans cette Audience des mines de toutes eſpeces. On y compte pluſieurs mines d'or très-riches, & celles du diſtrict de Guarrano ſeront toujours renommées, parce qu'on y a trouvé deux blocs d'or fin, qui ſont les plus conſidérables que l'on ait jamais découverts. Le premier peſoit cinq cent douze onces, & le ſecond environ trois cent ſoixante ; ils étoient composés d'or de différens degrés de pureté. Il y a auſſi des mines d'argent dans l'Audience de Lima. Celles du voiſinage de Cuzco étoient célebres avant la découverte des mines du Potoſi, qui ſont beaucoup plus riches, & que l'on exploite à moins de frais. En 1713, on creuſa la mine de Saint-Antoine auprès de Cuzco ; mais nous ignorons ſi le ſuccès a répondu aux eſpérances qu'on en avoit conçues. Près de la ville de Guaneo Bellia, il y a une mine d'où l'on ne tire ni or ni argent, & qui cependant eſt la plus précieuſe de tout le diſtrict, à cauſe du vif-argent, dont elle eſt, dit-on, une ſource inépuiſable. C'eſt pour exploiter cette mine que l'on a fondé la ville dont les habitans ne vivent que du travail qu'elle leur procure. L'air eſt ſi froid dans ce canton, qu'il n'y croît ni blé, ni aucuns végétaux. Elle fournit à toutes les mines d'argent du Pérou, du mercure, dont l'uſage, pour aſſembler les particules d'argent, commença en l'année 1571, ſous la direction de

de Pedro Fernandez Velasco. La valeur des mines d'or ou d'argent dépend de la maniere dont on se sert du vif-argent. Les mines de Guara Belica, ou, comme d'autres les nomment, de *Velica*, sont sous la direction immédiate du Vice-Roi du Pérou, & jamais on ne les ouvre que par son commandement exprès; il en est de même pour les fermer. Sous le regne de Philippe V, on nomma pour les mines un Gouverneur particulier habile dans l'art de les exploiter; par son économie, les travaux sont moins couteux, & les mines ne seront pas aussi-tôt épuisées. Autrefois la mine étoit tirée des entrailles de la terre, & purifiée aux frais des personnes privées, qui étoient obligées de porter le métal dans les magasins du Roi, sous peine d'esclavage perpétuel; mais la rigueur de cette punition ne suffisoit point pour prévenir la fraude.

Audience de los Charcas.

L'Audience de los Charcas ou la Plata, souvent nommée *Chuquisuya* par les anciens Historiens, est de la même étendue que celle de Lima; mais il y a plusieurs parties de ce pays mal peuplées, d'autres sont entrecoupées de déserts & de forêts; on ne peut donc la considérer comme d'égale valeur relativement à son territoire & à sa fertilité. Elle est bornée au nord par l'Audience de Lima, à l'est par le Paraguay, au sud par le Chili & le Tucuman, & à l'ouest par la mer Pacifique. Elle a environ cinq cent soixante milles d'étendue dans sa plus grande largeur de l'est à l'ouest. Le climat est varié; la chaleur est extraordinaire sur les côtes de la mer, tandis que le froid est insupportable dans l'in-

térieur du pays. Il y a néanmoins plusieurs endroits où le territoire est très-fertile. Ce pays étoit autrefois habité par de puissantes nations d'Indiens, qui furent subjuguées par les Incas Yupanqui, & son fils l'Inca Roca. Les principales productions de ce pays sont l'or, l'argent, & le piment, ordinairement nommé *poivre de Jamaïque*, ce qui produit aux habitans, tous frais faits, un revenu annuel de six cent mille pieces de huit. Cette Audience contient un grand nombre de mines fort riches, quelques unes auprès de la côte, d'autres à quelque distance, plusieurs nouvellement découvertes, d'autres auxquelles on travailla dès l'arrivée des Espagnols; mais avant de parler de ces mines, nous allons parler des principales villes.

La Plata. La Plata, ou, comme les Indiens la nomment, *Chuquisuya*, est regardée comme la capitale. Les Espagnols l'ont ainsi nommée à cause des mines de son voisinage, les premieres que ces Conquérans aient exploitées dans ce pays. Elle est située dans une petite plaine environnée d'éminences, qui la mettent à l'abri des vents. L'air y est très-doux en été, & il est à peu près le même dans toute l'année; cependant l'hiver, qui commence au mois de Septembre, & qui dure jusqu'en Mars, est sujet à de fréquens orages & à des pluies de longue durée. Les maisons, quoique grandes & commodes, sont peu élégantes, mais les jardins qui les environnent les rendent fort agréables. L'eau est très-rare, & on ne se procure qu'avec beaucoup de peine & de fatigue cet élément si nécessaire à la vie. La ville est extrêmement peuplée; on y compte,

y compris les Indiens, plus de quatorze mille habitans. Plusieurs des édifices publics sont magnifiques, & on admire principalement l'architecture & les décorations de la cathédrale. Il y a une Université dédiée à Saint François Xavier. Les chaires en sont occupées indifféremment par des Laïques ou des Ecclésiastiques. Il y a aussi un Tribunal de Croisade, des Commissaires, un Subdélégué, & autres Officiers; une Cour d'Inquisition qui releve de celle de Lima; un Bureau qui se charge des effets des personnes mortes sans testament, ou dont les héritiers sont fort éloignés.

Mines du Potosi.

La Jurisdiction de la Plata est si étendue, qu'elle renferme la fameuse montagne du Potosi, cette source inépuisable de richesses pour les Espagnols, au pied de laquelle est la ville du même nom. Cette montagne est naturellement froide, seche, stérile, aride, raboteuse; elle ne produit ni fruits, ni herbes, ni plantes, excepté quelques arbrisseaux inutiles. On découvrit, en 1545, les trésors que cette montagne renferme dans son sein, par un événement assez singulier. Un Indien nommé *Hualpa*, poursuivant quelques boucs sur cette montagne, saisit une souche pour monter plus aisément: cette souche se déracina, & laissa un bloc d'argent à découvert; il observa en même temps des lingots considérables du même métal, qui étoient attachés aux racines de la souche. L'Indien, qui étoit de Porco, retourna chez lui avec les premiers fruits de sa découverte, & lorsqu'il avoit épuisé sa provision, il retournoit à la source. Quelque temps après, un de ses intimes amis

Sect. XV. *Histoire de l'Amérique.*

voyant le changement qui étoit arrivé dans sa fortune, en voulut savoir la cause; il le pressa de satisfaire sa curiosité, & il obtint enfin ce qu'il demandoit. Ils vécurent quelque temps dans une parfaite union; mais Hualpa ne voulut point apprendre à son ami la maniere dont il purifioit l'argent, & celui-ci en fut si irrité, qu'il déclara tout à Villareal, son Maître, Espagnol, qui vivoit à Porco. Villareal alla aussi-tôt voir l'heureuse ouverture qui étoit à la montagne, & on exploita la mine, sans délai, avec tout le succès imaginable. On commença à travailler aux mines du Potosi au mois d'Avril 1545: la mine de Hualpa fut nommée *la premiere découverte*. Quelques jours après, on en découvrit une autre également riche, la *tin-mine*: on en a encore découvert une troisieme, que l'on a appelée *Rica*, pour marquer sa supériorité; & la quatrieme a été nommée *Mindieta*. C'est surtout de ces quatre mines que se tirent les trésors immenses que l'on transporte en Europe. Il y a encore d'autres petites mines répandues dans la montagne en forme de veines, & principalement au nord & au sud. A la nouvelle de ces découvertes importantes, on est venu de toutes parts à Potosi, & sur-tout de la ville de la Plata, qui est à peu près à vingt-cinq lieues de la montagne. Aujourd'hui la ville de Potosi est remarquable par ses richesses, & par le grand nombre de familles nobles qui y font leur résidence. Cette place a actuellement plus de deux lieues de circuit. Malgré la stérilité du sol, elle ne manque jamais de toutes les choses nécessaires, & le trafic des denrées comestibles est

plus considérable en cette ville qu'en aucune autre, si on en excepte la seule ville de Lima. Quelques provinces y envoient leurs meilleurs grains & leurs fruits; d'autres leurs troupeaux, & un petit nombre des marchandises qu'elles fabriquent. Ceux qui trafiquent en marchandises d'Europe, se rendent à Potosi, comme à un marché, où ils sont sûrs de recevoir de l'argent en échange de leurs marchandises. Un certain peuple, nommé *Aviadores*, y fait encore une autre espece de commerce; il consiste à échanger contre des lingots & des pinnos, de l'argent monnoyé pour payer les ouvriers, & le commerce du vif-argent n'est pas moins important; mais la Couronne s'en empare entiérement. Avant que l'expérience eût appris aux Espagnols la maniere de se servir de ce minéral, on employoit un marc de vif-argent pour la même quantité d'argent. On dit que les Espagnols ne sont pas encore bons Métallurgistes; cependant cet Art leur seroit très-avantageux.

Pour mettre le Lecteur en état de juger des richesses immenses qui proviennent des mines du Potosi, nous allons rapporter ce qu'en disent deux Historiens qui ont examiné avec la plus grande exactitude ce qui y a rapport. Alonso Barba, Ecclésiastique de la ville de Potosi, assure, dans son savant Traité sur les métaux, que depuis l'année 1574, que l'on commença à faire usage du mercure pour extraire l'argent, l'Office Royal de Potosi consumoit chaque année trois mille deux cent quarante-neuf quintaux de mercure. Gaspar de Epalona, autre Historien fameux, dit que de son temps, les mines de

Potosi produisoient quarante - un millions deux cent cinquante-cinq mille quarante - trois risdales par an (*a*). Plusieurs Historiens assurent que la portion du Roi, qui est un cinquieme, surpasse de beaucoup un million de livres sterling (*b*).

On parle peu de l'or de ce pays; cependant il n'est point dépourvu de ce précieux métal. Sur les frontieres, vers Lima, il y a une des plus riches mines d'Amérique, que les Indiens nomment, pour cette raison, *Chuquiago* ou *ferme d'or*. Près de la ville de la Paz, est une montagne remarquable par sa hauteur, nommée *Illimani*, qui renferme sans doute des trésors immenses. En l'an 1680, un rocher du côté de cette montagne fut cassé par un coup de tonnerre, & il se trouva dans les morceaux une si grande quantité d'or, qu'on le vendoit à Paz

(*a*) Gazophilacio Perubico, p. 193.

(*b*) La mine nommée *Rica* fut ouverte sur une petite éminence qui avoit la forme d'une crête de coq; elle avoit environ trois cents pieds de long sur treize d'épaisseur. Cette veine étoit si riche, que l'argent étoit à moitié pur; mais lorsque l'on est parvenu à cinquante brasses de profondeur, on a trouvé qu'il perdoit de sa qualité. Il en est ainsi de toutes les mines, & il paroît que l'on ne fait pas aujourd'hui à l'Hôtel des Monnoies la quatrieme partie des especes qui s'y faisoient autrefois. Il y avoit 120 moulins à raffiner; on assure qu'il n'y en a pas quarante qui servent continuellement. Cependant on peut juger par le grand nombre des lingots & des barres d'argent qui sont transportées sur les galions, que les trésors du Potosi sont encore très-considérables, & le seroient beaucoup plus, si les Espagnols connoissoient aussi bien la Métallurgie que quelques autres nations.

pour huit pieces de huit l'once. A l'autre extrémité de l'Audience, vers le Chili, le pays est rempli de mines d'or & d'argent, & il y a une mine d'or très-riche dans le voisinage de Tarija au territoire de Chocayas.

La Paz.

La ville de la Paz est fort étendue, environnée de montagnes, & a une très-belle vue sur la riviere. Lorsque son cours est augmenté par les pluies ou par les neiges qui fondent sur les montagnes, il entraîne des masses de terre, & des fragmens de rocher, dans lesquels on trouve des grains d'or lorsque l'eau est diminuée, ce qui prouve qu'il y a des mines d'or dans ce district. En l'année 1750, un Indien qui se baignoit dans la riviere, trouva un bloc d'or pur, qui étoit si gros, que le Marquis de Castel Fuerto l'acheta la somme de douze mille pieces de huit, & l'envoya en Espagne comme un présent digne de la curiosité du Souverain (*a*). Le pays voisin est rempli de sources, & orné de bosquets d'arbres fruitiers, & de champs de maïs qui font en même temps l'agrément & l'avantage des habitans.

Les autres villes de cette Audience sont fort peu considérables; cependant nous dirons quelque chose des ports de mer. Atacoma est la premiere place vers le nord qui mérite le nom de port. Cette ville, outre le port d'un village nommé *Cobija*, situé au bord de la mer, en a un autre beaucoup plus fréquenté par les vaisseaux Espagnols. Les François ont tâché de pro-

(*a*) Ulloa, l. I, c. XIV.

fiter de la proximité de ce port aux mines de Lipes, & de l'éloignement des Officiers du Roi, pour faire un commerce clandestin en argenterie & autres marchandises avec les Espagnols. La ville d'Atacoma n'est ni grande, ni peuplée, ni commerçante.

Quelques Historiens mettent Arica au nombre des ports de mer de cette Audience. C'est un des ports du Potosi, quoiqu'il soit éloigné de près de trois cents milles des mines. Arica étoit autrefois fortifiée & peuplée; & en 1680, les Flibustiers furent repoussés par les habitans, si l'on en croit Dampier qui servoit dans cette expédition. Environ trente ans après, elle fut détruite par un tremblement de terre; on ne compte actuellement dans cette ville que cent cinquante familles, en y comprenant les noirs, les mulâtres, les naturels du pays, & les Espagnols. Le butin extraordinaire que François Drake remporta de cette ville, ne contribua pas peu à en diminuer les richesses & le commerce. On embarquoit alors la plus grande partie de l'argent du Potosi dans ce port, pour le transporter à Lima; mais depuis cet événement, les Espagnols le voiturent en grande partie par terre. Cette méthode, quoique la plus difficile, leur paroît la plus sûre.

Ylo. Ylo est un autre petit port situé au dix huitieme degré de latitude méridionale. Cette ville étoit florissante vers la fin du dernier siecle; mais elle a été si souvent attaquée & pillée par les Flibustiers, que les Espagnols l'ont presque abandonnée, quoique le havre soit assez bon & assez commode. Les François s'y éta-

blirent sous le regne de Louis XIV; ils y faisoient un commerce considérable, mais illicite: ils ont été obligés de l'abandonner. On voit assez par ce que nous venons de dire, que l'Audience de los Charcas est fort estimable, principalement à cause de ses mines qui fournissent chaque année des trésors immenses à l'Europe.

Sans faire attention à la division des Historiens qui l'ont précédé, le savant Ulloa place le Paraguay & Buenos-Ayres dans la Jurisdiction de cette Audience. Nous le suivrons en cela, comme le voyageur le plus moderne & le plus authentique. Il dit que le Paraguay est un gouvernement de los Charcas, & le quatrieme évêché de cette Audience; il est situé au sud de Santa-Cruz, de la Sierra, & à l'est du Tucoman, autrefois regardé comme un royaume séparé, mais actuellement reconnu au nombre des provinces du Pérou, même depuis qu'il a été conquis par Nunez de Prado (*a*).

Le Paraguay.

Le pays nommé *Paraguay* fut d'abord découvert par Sébastien Gaboto, qui passa dans de petites barques de Rio de la Plata à la riviere de Parana en 1526, & de là il entra dans la riviere nommée *Paraguay*. Don Pedro de Mendoza, premier Gouverneur de Buenos-Ayres, avoit donné à Juan de Ayolos le commandement d'un corps de troupes, pour achever la réduction de ce pays; mais les Jésuites furent les premiers qui engagerent les habitans à se soumet-

(*a*) Voy. la Note II.

Sect. XV. *Histoire de l'Amérique.*

tre. C'eſt un des plus beaux pays, & en même temps un des plus fertiles de l'Univers. Le climat y eſt doux & modéré; les ſources, les ruiſſeaux & les rivieres y ſont en grand nombre, ainſi que le bois de charpente & les arbres fruitiers; ce pays produit une grande quantité de coton, de ſucre, d'indigo, de piment, d'ipecacuanha, & un grand nombre d'autres drogues précieuſes. Les plaines ſont couvertes de vaches, de brebis, de chevaux, de mulets, & des quadrupedes les plus utiles. Les forêts retentiſſent des chants mélodieux des plus beaux oiſeaux, & les montagnes renferment des riches mines d'or & d'argent; cependant les Jéſuites ont jugé à propos de ne faire exploiter aucunes mines, de peur de détruire par là l'induſtrie des habitans.

Auſſi-tôt que Juan de Sobras eut fondé la ville nommée *Nueſtra Senora*, de l'Aſſomption, quelques Jéſuites ſe rendirent au Paraguay, & convertirent environ cinquante familles Indiennes, qui en engagerent un grand nombre d'autres à ſuivre leur exemple, à cauſe de la paix & de la tranquillité dont on jouiſſoit ſous la conduite de ces Peres. Ils mépriſoient depuis long-temps les armes des Portugais & des Eſpagnols, & ils adopterent volontairement les maximes de Religion que leur propoſerent les Jéſuites, qui ont appris leur langage, ſe ſont conformés à leurs mœurs, & ont enduré toutes ſortes de perſécutions, juſqu'à ce qu'ils ſoient parvenus à cultiver l'eſprit de ces Sauvages, à leur faire goûter les vertus ſociales, & à établir de la maniere la plus ſolide & la plus durable leur

influence & leur autorité parmi eux. L'adresse & la persévérance des Jésuites en cette occasion sont également admirables. Ils commencerent par assembler dans des villes ces Barbares sans éducation ; ils les soumirent à un système de politique civile, qui n'a point son pareil dans les Annales de l'Univers, si l'on en croit le récit de leurs missions, qui vient d'être publié par le savant Muratori. Ils leur promirent de les mettre à l'abri de l'insolence des soldats Espagnols, & de la tyrannie de leurs Gouverneurs. Ils obtinrent de la Cour d'Espagne la permission d'armer les Indiens, pour attaquer les Portugais. Ils les disciplinerent, & leur apprirent à manier les armes à feu. Ils furent bientôt en état d'en venir aux mains avec les ennemis, & de les chasser de leur pays. La douceur de la domination ohrétienne, l'exemption de toutes taxes & de toutes marques de servitude, les attacha singuliérement aux Jésuites, qui en convertirent un grand nombre. Plus de trois cent quarante mille familles sont actuellement soumises à ces Peres, & ont pour eux un respect inexprimable. Il y a environ soixante paroisses sur les bords des rivieres du Paraguay & de Panama, qui ne sont pas à plus de trente milles l'une de l'autre. Dans chacune de ces paroisses, il y a un Jésuite qui a une autorité absolue dans le civil, le militaire & l'ecclésiastique. On peut le regarder comme un petit-Prince, car il gouverne non seulement avec un pouvoir souverain, mais encore avec la réputation d'un Oracle. Il nomme à toutes les charges, & tous reçoivent des instructions de ce Dictateur, dont les jugemens sont sans appel. Les réglemens éta-

blis font admirables ; l'induſtrie eſt univerſelle ; & il n'y a point de riches dans ce pays. Chaque famille a ſa portion de terre, de fatigue & de repos. Les productions de l'agriculture & des manufactures ſont dépoſées dans des magaſins de ſociété, d'où on en diſtribue une quantité ſuffiſante aux habitans ; le ſurplus, qui ſe monte, dit-on, à quatre millions de pieces de huit par an, eſt exporté à Buenos-Ayres, & échangé pour des marchandiſes que le pays ne produit point, ou bien on le vend pour de l'argent que l'on envoye en Europe. Le principal but de cette inſtitution eſt d'engager les Indiens à demeurer dans leur pays, puiſqu'ils ne manquent d'aucune des choſes néceſſaires à la vie, qui leur ſont fournies en abondance par le Gouvernement. Par ce moyen, ils ſont exempts des vices qu'ils contracteroient en fréquentant des étrangers, moins purs dans leurs mœurs que les Jéſuites ; ils apprendroient peut-être à mépriſer leurs conducteurs, ce que ces Eccléſiaſtiques prudens ne peuvent éviter avec trop de ſoin.

Si le Gouvernement civil du Paraguay eſt très-propre à faire le bonheur des habitans, le Gouvernement Eccléſiaſtique n'eſt pas moins admirable. Chaque ville ou village a ſon Prêtre, aſſiſté de deux autres Eccléſiaſtiques & de ſix enfans de chœur, ce qui forme une eſpece de collégiale ; les heures ſont réglées, & les exercices ſe ſuivent d'une maniere auſſi invariable que dans les grandes égliſes des villes. Ce Prêtre, comme nous l'avons déjà obſervé, préſide auſſi ſur les affaires civiles ; il viſite lui-même

les plantations des Indiens, en quoi il est très-exact, de crainte de favoriser la paresse naturelle aux habitans. Il est aussi présent aux boucheries où l'on tue le bétail destiné à la nourriture du public. Les Peres distibuent la chair à chaque famille, à proportion du nombre de personnes dont elle est composée. Ce Pasteur visite aussi les malades, afin que l'on en ait soin, & qu'on leur fournisse toutes les choses nécessaires à leur rétablissement. Il instruit les Indiens de son district, ou plutôt il leur explique quelques passages de l'Ecriture, & les oblige d'assister exactement au Service divin tous les Dimanches. Les enfans, dit Muratori, se rendent à l'église tous les matins au point du jour, où ils se placent selon leur sexe, & ils récitent alternativement la priere du matin & la doctrine chrétienne, jusqu'au lever du soleil : alors on célebre la Messe, à laquelle tous les habitans sont obligés d'assister, à moins qu'ils n'aient des raisons suffisantes pour s'en dispenser. Après la Messe, chacun va à l'ouvrage, & le soir, les enfans s'assemblent au son de la cloche pour être instruits, & les adultes pour faire la priere. Les cérémonies sont plus multipliées le Dimanche; c'est le jour que l'on choisit pour célebrer les mariages avec plus de solennité. On chante une Grand'messe; ensuite le Prêtre monte en chaire, où, après avoir fait une exhortation aux nouveaux mariés, il fait l'appel, pour voir ceux qui sont absens, & il impose des peines pour toutes les fautes qui ont été commises dans la paroisse, depuis le Dimanche précédent. Cette méthode produit un effet admirable sur l'esprit

des Indiens. Ils font affidus aux exercices de Religion, fideles dans le commerce, charitables envers les pauvres, humbles, obéiffans & induftrieux au de là de ce que l'on pouvoit raifonnablement attendre d'un peuple naturellement lâche & indolent. L'excès où ils portent leur contrition & leur délicateffe de confcience, paroît fur-tout au Tribunal de la Pénitence, où ils verfent des torrens de larmes; les fautes qu'ils accufent font fi légeres, que les Peres croient quelquefois qu'ils n'ont pas befoin d'abfolution. Les églifes retentiffent de fanglots & de lamentations, & les profélytes, pleins d'horreur d'eux-mêmes, tâchent d'expier leurs fautes (car on entend à peine parler de crimes en ce pays) par des auftérités qu'ils porteroient à l'excès, fi on ne s'y oppofoit; tant eft grand leur zele & leur fuperftition! Ce font des preuves bien convaincantes, dit notre favant Italien, de la piété, de la dévotion, & de la docilité des naturels du pays; nous les regardons auffi comme des preuves authentiques de la politique & de l'adreffe des Jéfuites.

On ne fçauroit rien concevoir de plus propre, de plus régulier, & de plus décent, que les églifes paroiffiales du Paraguay. Elles font grandes, riches, élégantes, & très-bien décorées, relativement au pays: on ne voit de toutes parts que dorures & peintures qui frappent l'œil & pénetrent l'imagination. Tous les vafes facrés font d'or & d'argent, ornés la plupart de pierres précieufes, & travaillés avec goût. Il y a des places magnifiques, préparées aux Magiftrats civils d'un côté de l'autel; de l'autre côté fe placent les Offi-

ciers militaires, & le menu peuple eſt aſſis avec beaucoup d'ordre ſur les ſiéges qui lui ſont deſtinés, & qui ſont rangés autour de la nef. Le palais du Prince ſpirituel, qui peut être conſidéré comme une eſpece de Pontife dans ſa Juriſdiction, eſt grand, ſpacieux, & conſtruit en forme d'égliſe, pour inſpirer plus de reſpect à ſes ſujets. Il y a pluſieurs appartemens relatifs aux différentes fonctions du Révérend Pere, comme Magiſtrat civil & Eccléſiaſtique. Tous les matins, après la priere, il écoute les plaintes de ceux qui demandent audience. A midi, il entend les confeſſions & donne les abſolutions, en quoi il eſt extrêmement rigide & ſcrupuleux, car c'eſt la baſe de ſon pouvoir, & le principal ſoutien de ſon autorité. Il ſort l'après-midi, examine les affaires publiques & particulieres, & conſidere le travail de ſes paroiſſiens. Il paſſe le ſoir à inſtruire ſes ſujets ſur la morale & la Religion. Telle eſt la conduite de ces Peres Jéſuites, ſelon leurs écrits, & d'après le rapport du célebre Muratori, ſur la bonne foi duquel nous devons compter, n'ayant point d'autres moyens de nous aſſurer de la vérité. La Renommée les a traités avec plus de rigueur, & on pourroit, ſans doute, les accuſer d'ambition à juſte titre; mais jamais cette paſſion n'eut pour motif un plus noble objet, que celui d'humaniſer le Sauvage, d'inſtruire l'ignorant, d'éclairer le Païen, d'exciter l'induſtrie, & d'inſpirer l'amour de l'ordre, de la ſociété, de la tempérance, de la frugalité, & de toutes les autres vertus qui peuvent conduire au bonheur temporel & éternel. Il ne ſeroit pas étonnant que le reſpect ex-

traordinaire que l'on a pour ces Peres en ce pays, excitât en eux un peu d'ambition ; rien n'est plus ordinaire parmi les personnes élevées. La politique même exige qu'ils se fassent respecter, & qu'ils tiennent leur rang ; cependant leur maniere de vivre est simple, leur nourriture grossiere, leur sommeil modéré, leur courage infatigable ; ils ne se donnent presque aucun relâche, & ils instruisent continuellement, soit par leur exemple, soit par préceptes. On assure néanmoins qu'ils abusent de leur autorité, qu'ils font frapper de verges les Magistrats mêmes sous leurs yeux, & qu'ils permettent que les personnes les plus distinguées baisent le bord de leurs vêtemens, comme le plus grand honneur auquel ils puissent aspirer. Ajoutons à cela qu'ils n'ont rien laissé en propre aux Indiens, puisqu'ils ont établi des magasins généraux dont ils sont les maîtres. Ce qui rend la conduite des Jésuites répréhensible, c'est que, non contens des biens considérables qu'ils possedent, ils veuillent disposer des moindres productions du Paraguay. Toutes les manufactures sont à eux, & les sommes immenses que l'on envoye chaque année au Supérieur de l'Ordre, prouvent assez que le zele de la Religion n'est point le seul motif de leurs missions.

Outre ces Gouvernemens provinciaux, il y a une espece de Conseil suprême Il se tient tous les ans une assemblée générale de tous les Peres, dans laquelle on regle les affaires qui concernent la mission. On y fait de nouvelles Loix, on corrige ou l'on abolit les anciennes, & on se conforme en tout aux circonstances. Ce

Conseil

Conseil est, dit on, si absolu, qu'il ne dépend ni de Sa Majesté Catholique, ni de l'Evêque même. Il est assez probable que les Jésuites prétendent être indépendans dans la monarchie spirituelle qu'ils ont établie dans le Paraguay; mais nous ne pouvons rien avancer de positif à ce sujet, faute de preuves authentiques, car tout ce que l'on dit du Roi Nicolas n'est fondé que sur des conjectures, ou inventé malicieusement par les ennemis de la Société de Jésus. Les armemens que l'Espagne & le Portugal ont faits derniérement, semblent annoncer que ces Cours craignoient la puissance des Jésuites, qui étoient soupçonnés d'avoir formé des desseins contre Buenos-Ayres & le Bresil : on assure que les Jésuites défendent expressément aux Indiens tout commerce avec les Espagnols & avec les Portugais. Il est défendu aux naturels d'apprendre la Langue Espagnole, & de s'appliquer à toutes les Sciences qui pourroient porter préjudice à la Confrérie. Le principal objet des Conseils annuels est de prendre les mesures nécessaires pour cacher aux étrangers tout ce qui concerne la mission (*a*). Ainsi les Indiens savent précisé-

(*a*) La vigilance & l'exactitude des Jésuites à cet égard ont donné lieu à des rapports qui leur sont peu favorables. Si quelque étranger, malgré toutes leurs précautions, trouve le moyen d'entrer dans ce pays, le supérieur de la paroisse lui assigne une maison où on lui procure tout ce qu'il peut désirer, hors sa liberté. Si le Jésuite lui permet de voir la ville, c'est toujours en sa compagnie, & après que l'on a averti les habitans de se tenir dans leurs maisons, où ils se barricadent, comme s'ils craignoient l'assaut d'un puissant ennemi. Dès qu'il se présente une oc-

ment ce que les Jéſuites jugent à propos de leur apprendre : on leur interdit ſur-tout les Arts méchaniques, l'Architecture, la Peinture & la Muſique ; cependant ils ſemblent avoir beaucoup de goût pour ces Arts.

Les Jéſuites ont encore pris une autre précaution pour leur ſûreté, en diſciplinant un grand nombre des habitans. Ils leur ont appris à manier les armes ; & la milice du Paraguay eſt ſi formidable aujourd'hui, que les Portugais & les Eſpagnols tenteroient en vain de les ſoumettre. Chaque paroiſſe ou réduction a ſon corps de cavalerie & d'infanterie que l'on exerce exactement tous les Dimanches, à la maniere de la milice Suiſſe. Ces troupes ſont diviſées en régimens, dont chacun eſt compoſé de ſix compagnies de cinquante hommes chaque. Les Officiers reçoivent des ordres des Peres Jéſuites, & ſont choiſis parmi le peuple, en conſidération de leur activité, de leur valeur, & de leur obéiſſance. La cava-

caſion favorable pour l'embarquer à Buenos-Ayres, où les Jéſuites gardent leurs eſpions, l'Etranger eſt conduit en ce lieu par des Indiens qui ne ſavent aucune Langue d'Europe ; c'eſt pourquoi il leur eſt abſolument impoſſible de leur rien communiquer de ce qui ſe paſſe dans le pays. D'ailleurs ils regardent comme un principe de religion de ne point répondre même par ſignes à toutes les queſtions qu'on pourroit leur faire ; les Jéſuites leur en ont fait une défenſe ex[illegible]le, ſous peine de punition éternelle, & ils ſont perſuadés que cela eſt au pouvoir de ces Religieux (1).

(1) Murat. Relations des Miſſions de Parag. Edit. in-8°. 17[illegible]0.

lerie est sur le même pied que l'infanterie ; on dit seulement que les régimens sont moins nombreux. On assure que les Jésuites sont en état de mettre sur pied un corps de soixante & dix ou quatre-vingt mille hommes de troupes bien disciplinées. Ces Indiens se servent avec une adresse merveilleuse des fusils & des baïonnettes, ainsi que des frondes, avec lesquelles ils lancent des pierres de quatre ou cinq livres pesant, avec une force & une dextérité étonnantes. On affirme qu'ils frappent l'objet le plus petit, à quelque distance que ce soit, pourvu qu'ils puissent y lancer leur pierre, & qu'ils sont si prompts à lancer un coup de fronde, que les Portugais en sont plus épouvantés que de la mousqueterie. Nous sommes fâchés de ne pouvoir pas nous étendre sur ce sujet; mais ce que nous en avons appris est si suspect ou si général, que nous ne sçaurions le placer dans une Histoire où nous nous sommes proposés de ne rapporter que des faits authentiques. Le Lecteur judicieux estimera, sans doute, mieux un récit vague, mais véritable, qu'une Histoire dont les détails sont l'ouvrage de l'imagination de l'Historien; c'est pourquoi nous nous contenterons de dire que la ville de l'Assomption, capitale de ce pays, située au vingt-cinquieme degré onze minutes, suivant les dernieres observations, au confluent des rivieres de Parana & du Paraguay, est grande, assez peuplée, & bien bâtie.

Buenos Ayres.

Buenos-Ayres est aussi dans la Jurisdiction de los Charcas, suivant Ulloa, qui la nomme premier évêché de cette Audience. Sous ce nom, qui lui a été donné par plaisanterie, à cause du

climat, eſt compris tout le pays qui s'étend le long des côtes de l'eſt & du ſud de cette partie de l'Amérique, juſqu'à Tucoman vers l'eſt, au Paraguay vers le nord, & au ſud juſqu'à la Terre Magellanique, ou le ſommet de cette figure triangulaire qui forme l'Amérique méridionale. Le pays eſt arroſé par la grande riviere de la Plata, découverte, en 1515, par Juan Diaz de Solis, qui fut aſſaſſiné par les naturels du pays, avec ſes deux compagnons. Ce pays a été en partie ſoumis par Sébaſtien Gaboto, qui donna à la grande riviere le nom de la Plata, à cauſe de la grande quantité de métaux précieux qu'il acheta des habitans voiſins de cette riviere. Il crut que c'étoit une des productions du pays; mais ces richeſſes venoient du Pérou. La capitale du Gouvernement, nommée *Noeſtra Sennora de Buenos-Ayres*, fut fondée en 1535 ſous la direction de Don Pedro de Mendoza, alors Gouverneur. Elle eſt ſur une pointe nommée le *Cap-Blanco*, au ſud de la Plata, au trente-quatrieme degré trente-quatre minutes de latitude méridionale, ſuivant les obſervations du Pere Feville, Hiſtorien également ſavant & digne de foi. Elle eſt au milieu d'une belle plaine auprès de la riviere, vers laquelle il y a une pente douce; c'eſt une des plus agréables villes de l'Univers, ſoit qu'on la conſidere par rapport à la température de l'air, à la fertilité du territoire, ou à cette verdure perpétuelle qui couvre le pays des environs & fait l'agrément des habitans. La ville de Buenos-Ayres eſt d'une étendue fort conſidérable; elle contient au moins trois mille maiſons habitées par les Eſpagnols, & un bon nombre de huttes des naturels

du pays. Les rues sont droites & larges, & les édifices à peu près égaux en hauteur. La ville est ornée d'une très-belle place, autour de laquelle les principaux citoyens font leur résidence; il y a un château où le Gouverneur tient sa Cour, & commande une garnison de trois mille hommes d'élite. La plupart des bâtimens sont de chaux & de brique, excepté la cathédrale, qui est de pierre & d'une architecture admirable.

Aucun pays ne produit plus de bêtes à cornes & de chevaux, que Buenos-Ayres. Les chevaux, les vaches ne coutent qu'à prendre, à moins que l'on n'aime mieux les acheter deux, trois ou quatre réales. Ces animaux y sont si communs, que l'on ne les estime qu'à cause de la peau, ce qui fait le principal article du commerce de ce pays. Ils sont sauvages, & errent çà & là dans les champs. Depuis la guerre cruelle que l'on a faite en dernier lieu à ces animaux, ils sont devenus plus farouches, & ils se tiennent dans les lieux les plus retirés, pour éviter les poursuites de leur ennemi barbare : on y trouve pareillement toutes sortes de poissons en abondance, & le rexereys est très-remarquable par sa longueur, qui est d'une demi-verge. Les fruits de toutes les parties du Monde croissent en ce pays, & y sont très-délicats; & enfin on ne sçauroit imaginer une contrée plus agréable par sa fertilité ou par la salubrité de l'air que l'on y respire.

Le gouvernement de Buenos Ayres contient trois autres villes, Monte-Video, Corientes, & Santa-Fé. La derniere de ces villes est environ à quatre-vingt-dix lieues à l'ouest de Buenos-Ayres, entre la Plata & la Solado, qui, après avoir

fait de longs détours dans la province de Tucuman, se joint à la premiere. La ville est petite & mal bâtie. Les Indiens du voisinage, qui n'ont pas encore embrassé la Religion Chrétienne, & qui ne se sont point soumis aux Espagnols, ne cherchent qu'à la piller & à massacrer les habitans. La Corientes, sur les bords de la Plata à l'est, est moins considérable à tous égards : elle n'est ville que de nom, & par les priviléges accordés aux habitans. On peut dire la même chose de Monte-Video; cependant toutes ces villes ont leurs Gouverneurs, leurs Magistrats inférieurs, & une milice disciplinée, qui s'assemble à la moindre apparence de danger; ces Miliciens ont souvent donné des marques de leur courage, & repoussé les attaques des Indiens.

Sect. XV. Histoire de l'Amérique.

Royaume de Chili.

La derniere Audience des Etats Espagnols dans l'Amérique méridionale, est celle de Chili. Nous avons déjà parlé de la conquête de ce riche & puissant royaume, faite par Valdivia, si l'on peut toutefois nommer conquête l'établissement des Colonies Espagnoles & la défaite des habitans, nation belliqueuse qu'ils n'ont pu soumettre. Les limites du Chili ne sont pas bien déterminées; quelques-uns ne comprennent sous ce nom que la partie qui est soumise aux Espagnols; d'autres comptent son étendue depuis le vingt-sixieme jusqu'au quarante-septieme degré de latitude méridionale; plusieurs enfin regardent Terra del Fuego & l'extrémité du cap Horn comme faisant partie de cette Audience (*a*). Quant aux li-

(*a*) Oval. part. II.

mites du Chili, nous suivrons le sentiment des Historiens qui nous paroissent les plus dignes de foi. Selon ces derniers, cette Audience est comprise entre le vingt-sixieme & le quarante-cinquieme degré de latitude méridionale, & le quarante-septieme & le cinquante-quatrieme degré de longitude occidentale. Suivant ces limites, le Chili est borné au nord par le Pérou, à l'ouest par la mer du Sud, au sud par la Patagonie & la Terre Magellanique, & à l'est par la province de la Plata. Ce pays a de douze à treize cents milles de longueur sur la moitié de largeur, si l'on y comprend les vastes plaines de Chicuito, situées de l'autre côté des hautes montagnes des Andes. Le Chili propre est entre cette chaîne de montagnes & la mer, & n'a qu'environ dix-neuf milles de large. La longueur de cette chaîne de montagnes est extraordinaire; elle commence à la Terre Magellanique & traverse le royaume de Chili, la province de Buenos-Ayres, l'Empire du Pérou, l'Audience de Quito, le vaste district de Terre-Ferme, où elle se resserre comme pour passer l'isthme de Darien; & après s'être encore élargie, elle traverse les royaumes & provinces de Nicaragua, de Guatimala, de Costa-Rica, de Mexique, & quelques autres plus au nord. Les montagnes du Chili sont si hautes, que plusieurs Historiens assurent que les Alpes ne sont que de petits monts auprès d'elles, & que l'air est si raréfié sur leur sommet, que ceux qui y montent ont beaucoup de peine à respirer, & contractent quelquefois une hémorragie des vaisseaux pulmonaires.

Comme l'Audience du Chili est au sud de

l'Equateur, les saisons sont presque opposées à celles de l'hémisphere du Nord. Le pays est beau, l'air y est pur & sain, quoique la chaleur y soit extraordinaire dans l'été, & le froid insupportable en hiver. Le Chili est à l'abri des Andes à l'est, & le vent d'ouest, qui vient de la mer, refroidit considérablement l'air. Le vent qui vient des montagnes est très-froid, sur-tout en hiver. On peut néanmoins regarder ce pays comme un des plus agréables de l'Amérique méridionale, quant à la température de l'air; car il est situé entre la Zone torride & les pays trop éloignés de l'Equateur. Pendant l'hiver, il tombe un peu de neige dans les vallées; mais il en tombe une si grande quantité sur les montagnes, qu'elle fournit pendant l'été un grand nombre de ruisseaux, qui rendent ce pays un des plus fertiles de l'Univers. Le blé & les autres productions nécessaires à la vie y croissent en abondance; les derniers Voyageurs assurent que l'on trouve en toutes saisons des orangers chargés de fleurs & de fruits, dans les jardins voisins des villes situées auprès de la côte de la mer. Nous serions charmés de nous étendre davantage sur la description du Chili; mais comme notre tâche n'est point de faire une Histoire Naturelle, & que notre vaste entreprise ne nous permet pas de nous appesantir sur les différens objets, nous nous contenterons de parler succinctement de ce qui se trouve de plus remarquable en ce pays.

Les productions les plus précieuses, suivant l'opinion des Européens, sont renfermées dans les entrailles de la terre. Si l'on en croit les relations des Espagnols, ce pays est le plus riche

du Monde en mines d'or, d'argent, de mercure, de plomb, de soufre, & de salpêtre. L'intérieur de cette contrée est peu connu, car il est encore entre les mains des Indiens. On peut se figurer la richesse de ces mines par la grande quantité de métal précieux qu'elles produisent, & qui est importé en Europe; mais on en ignore le nombre, car les habitans du Chili prennent toutes les précautions nécessaires pour empêcher les Espagnols de faire des découvertes, bien persuadés que cela ne pourroit que les assujettir un jour à la plus cruelle servitude. On dit que c'est une coutume établie parmi les Indiens du Chili, de punir de mort celui qui découvre quelque trésor aux Européens, & ils sont si puissans & si belliqueux, que les Espagnols tenteroient en vain de prendre la défense de celui qui a encouru l'indignation de ses compatriotes. Suivant l'état actuel des affaires, le Gouverneur & ses Officiers s'emparent d'une grande partie des revenus de ce royaume. Tout l'or & l'argent qu'ils obtiennent des naturels du pays, par fraude ou par force, est le casuel du Gouverneur, qui ne se fait aucun scrupule d'en priver le Roi, malgré toutes les dépenses que fait le Gouvernement pour payer les troupes, & pour préserver cette Audience de la fureur des Indiens.

Le nombre des habitans de ce vaste pays n'est point proportionné à son étendue. Il n'y a pas plus de vingt mille Espagnols, & ils sont tellement dispersés, que les naturels remportent presque toujours la victoire sur ces Etrangers. C'est ce qu'il y a de plus blâmable dans la con-

SECT. XV. *Histoire de l'Amérique.*

duite de Valdivia, qui entra le premier dans le Chili, & qui, dès qu'il s'apperçut qu'il y avoit de l'or dans ce pays, voulut faire un grand nombre d'établissemens. Par-là il procura aux Indiens, qu'il avoit cruellement maltraités, le moyen de recouvrer leur liberté, & de chasser les Espagnols des montagnes. Les Indiens libres sont beaucoup plus nombreux que tous les habitans du Chili, qui ne sont estimés qu'à 150,000, y compris les Européens, les Mestizos, les Mulâtres, & les Negres. On dit que les Indiens libres reconnoissent l'autorité du Roi d'Espagne, & qu'ils payent tribut à ses Gouverneurs : ceux qui sont subjugués appartiennent entiérement aux Espagnols, vivent parmi eux, & les servent comme les naturels du Pérou & du Mexique. Pour établir le bon ordre & la police parmi eux, on les a divisés en petites seigneuries, composées d'un certain nombre de familles, nommées *Commanderies*, dont le Roi dispose en faveur de ceux de ses Officiers qu'il veut récompenser. La plus grande partie du Chili est possédée par les Indiens libres, qui, dans leur dernier traité, ont reconnu la souveraineté du Roi d'Espagne, à condition qu'ils demeureroient sous la protection de leurs Loix & de leur Gouvernement. Il seroit dangereux aux Espagnols d'enfreindre ce traité, quoiqu'il soit contraire au dessein qu'ils avoient formé de se rendre maîtres de tout ce pays, afin de réparer par ce moyen la diminution continuelle du produit de leurs autres mines. Les Indiens libres sont plutôt alliés que sujets de l'Espagne. Ils sont gouvernés par leurs propres Chefs, qui ne

s'attribuent aucune autre autorité que celle d'administrer la justice, & de commander les armées : ils n'ont ni Cours, ni Gardes, ni aucunes marques de souveraineté. Ils président à toutes les assemblées nationales, & c'est où on les reconnoît, ainsi qu'au champ de Mars. Ils ont aussi le pouvoir de sonner l'alarme & de faire assembler le peuple au son de la trompette, à un lieu marqué, & d'en choisir le nombre qu'ils jugent à propos pour le service de la nation.

Les naturels du Chili sont grands, robustes, actifs, & courageux. Aucun autre peuple Indien n'a causé tant d'embarras aux Espagnols. Ils se servent adroitement des piques, des arcs, des fleches & des épées. Leur discipline est plus raisonnée que celle des autres Indiens. Les habitans du Chili combattent par escadrons, se retirent lorsque leurs rangs sont rompus, se rallient, se fortifient avec beaucoup d'adresse & d'intelligence; ils choisissent le terrein avec beaucoup de jugement, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Ils souffrent actuellement les Missionnaires Espagnols parmi eux, & ils paroissent disposés à recevoir l'Evangile; & le seul motif qui les retient, c'est la crainte de devenir esclaves. Ils adoptent volontiers les mœurs des Espagnols, ce qui fait beaucoup de plaisir à ces Européens; ils esperent que leur exemple fera ce que n'ont pu faire leurs armes, mais cette conjecture paroît mal fondée. Les Indiens libres du Chili, après avoir appris l'usage des armes à feu & la discipline militaire des Européens, seront en état de chasser les Espagnols; l'expérience du passé rend cet événement assez probable. Durant

les longues guerres entre les Puiſſances alliées & la France, au ſujet de la ſucceſſion à la couronne d'Eſpagne, il arriva de triſtes révolutions dans cette partie du Monde, les Miniſtres Eſpagnols étant trop occupés des affaires d'Europe pour veiller ſur la conduite des Gouverneurs d'Amérique, qui, par leur cruauté & leur tyrannie, porterent les habitans du Chili à une révolte ouverte, qui auroit renverſé les Colonies Eſpagnoles, ſi les Indiens libres y avoient pris part.

St.-Jago.

Saint-Jago eſt la capitale de tout le Chili; elle eſt au trente-troiſieme degré quarante minutes de latitude méridionale. Elle fut bâtie en 1541, par Valdivia, dans la vallée de Mapocho; elle eſt encore aujourd'hui ſur le terrein où elle a été fondée. Sa ſituation eſt agréable & avantageuſe; la plaine qui l'environne a vingt-quatre lieues d'étendue: cette plaine eſt arroſée par la riviere de Mapocho, qui y promene ſes eaux par de longs circuits. Cette riviere fournit de l'eau à la ville par des canaux. On dit que Saint-Jago a mille toiſes de long ſur ſix cents de large, outre le grand fauxbourg, nommé *Chimbe*, ſitué de l'autre côté de la riviere. Au centre de la ville, eſt une grande place, qui, comme celle de Lima, eſt carrée, avec une belle fontaine au milieu. Aux environs de cette place, ſont les maiſons des Préſidens, le palais de l'Audience royale, la maiſon de ville, la priſon publique, la cathédrale, & un grand nombre d'autres beaux édifices, tant publics que particuliers. Les autres parties de la ville ſont diviſées en carrés parfaits, dont les maiſons ſont commodes & bien bâties. Il y a une cour

devant chaque maiſon, & un jardin derriere, qui eſt très-bien arroſé par le moyen des canaux qui viennent de la riviere. Cette eau ſert à laver les rues, & à maintenir à peu de frais la propreté dans la ville, ce qui en éloigne le mauvais air, & par conſéquent les maladies. Les Eſpagnols de Saint-Jago ſont eſtimés au nombre de 8000, & les autres habitans ſe montent à 30000; cette population annonce la grandeur de cette capitale, à laquelle il ne faudroit que des maiſons de pierre pour être miſe au nombre des plus belles villes que les Eſpagnols poſſedent en Amérique. Les habitans ſont riches, plaiſans, & joyeux. Ceux qui ont fait leur fortune à Baldivia, à Valparaiſo, & à la Conception, ſe retirent à S. Jago pour y paſſer agréablement le reſte de leurs jours. Pluſieurs ſont devenus riches par l'intérêt qu'ils ont pris aux mines d'or de Tiltil & de Lavaderoes, dans le voiſinage de la ville; on trouve dans ces mines des pieces d'or du poids d'une once. Quelques-uns ſont parvenus à commercer ſecrétement en or avec les Indiens, & ils ont acquis des richeſſes immenſes en peu de temps; mais ce trafic eſt ſi expreſſément défendu par les naturels du Chili, qu'il faut beaucoup d'adreſſe pour le faire avec avantage.

L'Audience royale de Saint-Jago y a été tranſférée de la Conception; elle eſt compoſée d'un Préſident, de quatre Auditeurs, d'un Procureur-Fiſcal, & d'un Officier qui porte le titre de Protecteur des Indiens. Quoique cette Cour ſoit ſubordonnée au Vice-Roi du Pérou en quelques points, ſes déciſions ſont ſans appel, excepté

Sect. XV. *Histoire de l'Amérique.*

au Conseil des Indes. Le Président est aussi Gouverneur & Capitaine général de tout le royaume de Chili, & en cette qualité il passe la moitié de l'année dans la capitale, & l'autre moitié dans la ville de la Conception. Le Sous-Gouverneur le remplace & le représente pendant son absence, & gouverne non seulement la ville, mais encore toute l'Audience de Saint-Jago.

La Conception.

La ville de la Conception, située au trente-sixieme degré quarante-trois minutes quinze secondes de latitude méridionale, est le plus ancien établissement des Européens dans le Chili, & la seconde ville en dignité. Lorsque les Espagnols s'établirent dans ce pays, ils furent chassés plusieurs fois de cette ville par les Indiens, ce qui les obligea de faire leur résidence à Saint-Jago. Depuis ce temps, la ville de la Conception a été détruite par les tremblemens de terre. En l'an 1730, elle fut renversée, ainsi que Saint-Jago, par un accident pareil; les premieres secousses furent accompagnées d'un changement subit dans le mouvement des eaux de la mer, qui vinrent renverser avec fracas le peu de maisons qui étoient échappées au tremblement de terre. Cette ville a un bon port, bien fréquenté; c'est pour cette raison que les Espagnols regardent la Conception comme une place de conséquence, & que le Roi lui accorde trois cent cinquante mille pieces de huit par an pour l'entretien de la garnison, qui est composée de trois mille cinq cents hommes; mais elle est rarement complette. Les fortifications ne sont point considérables, & sont en très-mauvais état du côté de la terre: les Espagnols ont actuellement peu à craindre

des naturels, & il n'eſt guere poſſible que la ville ſoit attaquée par terre par un ennemi étranger. Si l'on en croit les récits de la plupart des Voyageurs, il ne ſeroit pas difficile de s'emparer des poſſeſſions Eſpagnoles, tant dans le royaume de Chili, que dans l'Empire du Pérou, parce que les fortifications des villes en général tombent en ruines, & que les garniſons ne ſont point complettes : c'eſt un effet de l'avarice, de la négligence & de la fauſſe ſécurité des Gouverneurs, qui ne ſongent qu'à s'enrichir. La Conception eſt le ſiége d'un Evêque qui y fut tranféré lorſque les Indiens détruiſirent la ville Impériale : c'étoit auſſi le ſiége de la Chancellerie Royale ; mais la crainte des Indiens engagea les Eſpagnols à le transférer à Saint Jago. Les habitans ſont nombreux ; la fertilité du territoire & la bonté du climat ont porté un grand nombre d'Eſpagnols & de Meſtizos à s'y établir, malgré le danger dont la ville eſt menacée de la part des Indiens. Les payſans du voiſinage de la Conception ſont remarquables par la dextérité avec laquelle ils ſe ſervent du nœud coulant & de la lance, qui ſont leurs armes principales. Ce qu'Ulloa rapporte de leur adreſſe eſt vraiment merveilleux. Avec ces armes, ils combattent le plus fier taureau, & l'homme le plus ſouple & le plus agile ne ſçauroit éviter leur nœud coulant, qu'ils jettent avec tant d'art, qu'il ſaiſit toujours quelques parties du corps. Dans les diſputes privées, ils combattent avec le nœud & la lance, & ils parent l'un & l'autre ſi adroitement, qu'après une heure de combat il n'eſt

pas rare de voir les parties se séparer sans s'être touchées, malgré tous leurs efforts. Lorsqu'un taureau est enchevêtré, ils tirent le nœud, piquent en même temps leurs chevaux, & lui coupent les jarrets avec leur lance; ainsi l'animal est pris & mis hors d'état de se défendre en un instant. L'adresse avec laquelle ils jettent le nœud coulant & coupent les jarrets du taureau, tandis qu'ils poussent leur monture, ne peut que surprendre les Européens, & leur donner une idée formidable des Indiens, s'ils avoient quelques connoissances de l'Art militaire.

Capiapo.

Après avoir comparé les deux principales villes du Pérou, nous allons parler des autres, suivant l'ordre dans lequel elles sont situées. Le premier port de cette côte est Copiapo, au vingt-septieme degré de latitude méridionale. Le port de cette ville est nommé *Caldera*; mais il est plus connu sous son ancien nom, à cause de sa proximité. On peut regarder, à juste titre, cette ville comme la plus riche de l'Univers, si l'on considere sa situation; elle est placée sur une mine d'or qui n'a point été exploitée, parce que l'on en a découvert une plus riche à la distance de six milles. On peut juger de la richesse de ces mines par ce qu'en dit un Historien Flamand, qui est en grande réputation pour son jugement & sa fidélité. La ville a environ sept cents habitans, dit cet Historien, & il y a mille hommes employés à la mine. Il y a douze moulins qui tournent continuellement, & par le moyen desquels on extrait par jour cent cinquante onces d'or. Outre l'or, ce pays offre encore

encore un autre article de commerce, en plus grande quantité qu'en aucune autre partie du Monde. Le salpêtre se trouve en plusieurs endroits à deux pieds sous terre ; & toute autre nation que l'Espagnole en feroit un commerce considérable. Au sud de la ville, sont les riches mines de plomb de Copiapo, qui sont négligées ; cependant plusieurs Historiens prétendent que l'on en retireroit plus d'avantages que des mines d'or, à cause des lapis lazuli qui se trouvent en grande quantité sur la surface.

SECT. XV. *Histoire de l'Amérique.*

Coquimbo.

On rencontre ensuite la ville de Coquimbo, proprement nommée la *Serena;* elle est au vingt-neuvieme dégré cinquante-trois minutes de latitude méridionale, dans une des plus belles situations de l'Univers. Cette ville est bien bâtie, & a un grand nombre de réservoirs & de fontaines publiques, ce qui contribue à sa propreté : elle est environnée de bosquets charmans & de jardins où croissent en abondance les fruits les plus délicieux ; en un mot, ce séjour est si agréable, que les habitans n'ont rien à désirer touchant la beauté de la ville & des environs. La campagne est couverte d'une verdure toujours nouvelle, qui adoucit & purifie l'air, ce qui conserve aux habitans une santé parfaite, qui est le don le plus précieux de la Providence. Les vallées voisines sont couvertes de bétail & de troupeaux de moutons : ce pays nourrit aussi un si grand nombre de chevaux, que l'on en acheteroit vingt pour le prix d'un des moins chers d'Europe. Malgré tous ces avantages, cette ville est pauvre, le commerce y étant en quelque

sorte sans activité. Le négoce de Coquimbo se fait par le moyen de trois ou quatre vaisseaux qu'elle envoie chaque année à Lima, chargés de farine, de vin, & autres provisions; ces vaisseaux rapportent en échange des marchandises Européennes, que Lima distribue à toutes les autres villes du Chili.

Valparaiso.

Valparaiso, située au trente-deuxieme degré quinze minutes de latitude méridionale, est un port de mer assez considérable. C'est le plus fameux port de ces mers; il est toujours rempli des vaisseaux de Callao & de Panama; mais l'entrée de ce havre est exposée aux vents du Nord, qui soufflent avec beaucoup de violence pendant l'hiver. On a fait des dépenses considérables pour fortifier cette place, & le fort Castello-Blanco est formidable; mais les ordres du Gouvernement sont si mal executés, qu'il y a à peine sur les remparts douze pieces de canon en état de servir. Le port de Quintero, à cinq lieues au nord, quoique passablement fréquenté, est presque sans défense: tel étoit l'état de ces ports de mer durant la derniere guerre avec l'Espagne; mais on fit peu de tentatives pour incommoder l'ennemi dans ces parages.

On trouve ensuite le fameux port de Baldivia; il est situé au fond d'une belle baie, au trente-neuvieme degré trente-six minutes de latitude méridionale. Celui qui a conquis ce pays a donné son nom à cette place. On peut juger de l'importance de ce port, par le cas que les Espagnols en font; le Roi accorde chaque année une somme de trois cent mille pieces de

huit pour payer la garnison & entretenir les fortifications. La ville est défendue par quatre citadelles, sur chacune desquelles il y a cent pieces de canon de fonte ; mais il n'y a jamais un nombre suffisant de Canonniers, d'affûts ou de munitions. D'un autre côté, quelle confiance peut inspirer une garnison composée de criminels que l'on envoie dans cette ville, au lieu de les condamner à ramer dans les galeres du Roi ? Le Gouverneur est toujours une personne de qualité, mais, comme s'il étoit élevé à cette dignité pour faire sa fortune, il n'attend qu'une occasion favorable pour en profiter. Les Hollandois attaquerent cette place en 1643, & leur succès prouve avec quelle facilité elle seroit la proie d'une Puissance maritime. Ils se rendirent aussi-tôt maîtres de la place, & ils auroient vraisemblablement conservé leur conquête, si les maladies & la famine ne les avoient pas forcés de l'abandonner. Baldivia compte environ deux mille habitans. Le commerce a perdu de son ancienne vigueur, depuis que les mines d'or du voisinage sont fermées ; néanmoins plusieurs vaisseaux considérables font un grand commerce avec Lima ; il consiste principalement en or, blé, peaux, & en provisions salées, qu'ils échangent avec des esclaves, du sucre, du chocolat, des denrées & autres marchandises d'Europe. C'est la derniere place d'importance que les Espagnols possedent dans le Chili, si on en excepte Aranca, où ils ont une garnison de cinq ou six cents hommes, & la belle petite isle de Chiloa, à l'extrémité méridionale de cette province.

SECT. XV. *Histoire de l'Amérique.*

Les possessions du Roi d'Espagne en Amérique seroient assez considérables pour mettre ce Monarque au rang des premiers Souverains d'Europe, si les affaires étoient bien administrées, tant dans l'intérieur du royaume, que dans les Colonies d'Amérique. Il entre tous les ans des richesses immenses en Espagne; mais ces richesses sont bientôt distribuées aux nations industrieuses d'Europe, qui leur fournissent en échange des marchandises & des provisions pour leurs Colonies : les Espagnols sont ou trop orgueilleux, ou trop peu politiques, pour fabriquer eux-mêmes les choses qui leur sont nécessaires. On peut donc les nommer les Mineurs des autres Etats, dont l'adresse est préférable aux trésors immenses que les Espagnols vont chercher dans les entrailles de la terre. Si l'Espagne fournissoit d'elle-même toutes les marchandises qu'elle achete des autres pays avec l'or & l'argent du Pérou & du Mexique, elle seroit formidable à l'intérieur, & sa marine seroit la plus redoutable du Monde, par un commerce si florissant. Au lieu de suivre ces maximes certaines & infaillibles, cette Monarchie, heureusement pour les Puissances voisines, a eu recours à une politique plus raffinée, qui consiste à établir son commerce par la contrainte, & son autorité par la force des armes. Les Espagnols se sont emparés des richesses des Indes, & c'est ce qui les a réduits à la triste condition où ils se voient aujourd'hui. On a fait la guerre pendant une suite d'années en Allemagne, dans les Pays-Bas & l'Italie, contre presque toutes les Puissances

Sect. XV. *Histoire de l'Amérique.*

combinées d'Europe, avec les trésors immenses d'Amérique, qui ont été épuisés en peu de temps, & on n'a point songé à établir un commerce plus durable avec les Colonies. Cette conduite du Gouvernement Espagnol a eu les suites que l'on en devoit attendre : le reste de l'Europe s'est enrichi, & s'est trouvé en état de faire un bon commerce dans les Indes Orientales & Occidentales, tandis que l'Espagne a été appauvrie. Si Philippe n'avoit pas opprimé les Hollandois & troublé les Anglois, ces deux Puissances n'auroient pas augmenté leur marine : c'est à la conduite de ce Monarque que les premiers doivent leur liberté, & les seconds leurs plantations & l'augmentation considérable de leurs manufactures. Ainsi les Espagnols qui paroissent les plus riches de l'Europe, ne sont en effet que des Facteurs : le menu peuple manque de pain ; les riches n'ont que la vue de l'argent qui leur passe entre les mains, & le public est misérable sans argent ni crédit. Lorsque Sa Majesté Catholique régnante monta sur le trône, la Cour de Madrid parut sortir de cette léthargie où elle avoit croupi l'espace de deux siecles ; elle sembloit reconnoître que c'étoit par le commerce qu'elle devoit établir sa grandeur, mais ce n'étoit qu'un vain songe que la Cour de Versailles a eu l'adresse de faire évanouir. On avoit fait plusieurs sages réglemens de commerce ; mais on n'en avoit pas encore vu les effets, lorsque la guerre s'éleva entre les Espagnols & les Anglois. Quel que soit le succès de cette guerre, elle leur sera toujours dé-

Sect. XV. Hist. de l'Amérique.

savantageuse, puisqu'elle retarde l'exécution des sages mesures qu'ils avoient prises à l'inauguration de leur Roi actuel (u).

(u) Voici une remarque qui prouve parfaitement que les richesses de l'Espagne diminueront journellement, tandis qu'elle comptera sur les trésors d'Amérique. Les especes d'Europe sont plus que doublées depuis la conquête du Mexique & du Pérou, ce qui paroît par le prix des marchandises, qui est augmenté de moitié. Les possessions des Espagnols en Amérique ne sçauroient les enrichir, tandis qu'ils acheteront les marchandises des autres nations. Supposons qu'ils importent chaque année la même quantité d'argent, la valeur de ce métal diminue à proportion de sa quantité; par conséquent les prétendues richesses des Espagnols s'évanouiront. La valeur des especes est actuellement de trente deux pour un de leur prix lorsqu'on fit la découverte de l'Amérique; ainsi la diminution des richesses de l'Espagne doit être presque dans la même proportion.

SECTION XVI.

Concernant la description de la Terre Magellanique, du Bresil, du pays des Amazones, & des établissemens Européens dans la Guiane. Ce sont les seuls pays de l'Amérique méridionale dont nous n'ayons point parlé.

SECT. XVI. *Histoire de l'Amérique. Patagonie.*

POUR rendre l'Histoire de l'Amérique méridionale complette, nous dirons quelque chose de la Patagonie ou Terre Magellanique, du Bresil, du pays des Amazones, & de la Guiane. Nous avons fait la description de tous les autres pays situés dans la grande péninsule, entre le cap Horn & l'isthme de Darien, soit vers la côte méridionale, soit vers la côte septentrionale. La vaste étendue de pays contenue entre le Chili & le cap Horn est si peu connue, que nous dirons, sans beaucoup nous étendre, tout ce que nous avons pu découvrir d'authentique touchant cette partie du Nouveau-Monde. Le vaste pays qui s'étend depuis le Chili & le Paraguay jusqu'à l'extrémité de l'Amérique méridionale, est nommé *terre de Magellan* ou *Patagonie.* Cet espace s'étend depuis le trente-cinquieme presque jusqu'au cinquante-quatrieme degré de latitude méridionale. Il est environné des pays dont nous venons de parler, des mers du Sud & du Nord, & du détroit de Magellan, qui le sépare de l'isle nommée *Terra del*

Fuego, qui forme la pointe de la péninsule. La terre Magellanique fut découverte en 1519 par Ferdinand Magellan, Officier Portugais, aussi résolu qu'expérimenté, & qui étoit au service de Sa Majesté Catholique. On dit qu'il a passé par le détroit qui porte son nom, de la mer du Nord dans l'Océan Pacifique. Le passage du Sud au Nord a été regardé comme impossible pendant une suite d'années, à cause d'un fort courant qui se trouve vers le Sud; mais l'expérience de plusieurs Flibustiers, & sur-tout d'un Marinier François qui retourna en Europe par le détroit de le Maire, en 1747, a dissipé cette erreur. Les observations faites par Magellan, & par plusieurs autres Aventuriers, concernant ce pays & ses habitans, sont très-imparfaites & défectueuses. On dit que les naturels du pays sont d'une taille gigantesque, & qu'ils vont nus, malgré la rigueur du froid qui est extraordinaire dans ce pays. La cruauté avec laquelle ils ont traités quelques Européens infortunés qui sont tombés entre leurs mains, prouve assez qu'ils sont barbares. Ils ont des mœurs différentes, car ils sont divisés en plusieurs nations. On dit qu'ils sont entiérement Sauvages vers le détroit, & ils ressemblent beaucoup aux habitans du Chili sur les frontieres des possessions des Espagnols & des Portugais.

Ce pays, divisé en deux parties égales, par les vastes montagnes des Andes, paroît aussi sauvage que les habitans. Toute l'étendue située au nord de la Plata, est couverte de forêts, où il se trouve en très-grande quantité du bois de charpente de la meilleure qualité; &

au ſud de cette riviers, on ne rencontre aucun arbre qui puiſſe être de la moindre utilité. Ce pays, quoique ſtérile en apparence, contient de bons pâturages, & l'on voit dans chaque diſtrict des troupeaux innombrables de bêtes à cornes & des chevaux. Les Eſpagnols les ont portés d'abord dans ce pays, & la maniere étonnante dont ils ont multiplié prouve combien ce climat leur eſt favorable. La rareté de l'eau ſeroit, dit-on, un obſtacle inſurmontable pour envoyer des Colonies dans la Patagonie, ſi on le jugeoit à propos; cependant les habitans actuels & les troupeaux nombreux dont nous venons de parler y ſubſiſtent, ce qui ne peut ſe faire ſans cet élément eſſentiel à la vie des hommes & des animaux. On ne parle point des productions de la terre; & ceux qui ont conſulté tous les écrits des Voyageurs, ont trouvé peu de détails curieux ou inſtructifs.

Terre de feu.

Nous n'avons point non plus des Relations plus détaillées concernant la grande iſle nommée *Terra del Fuego* ou *Fogo*, ſéparée du Continent par le détroit de Magellan : on ignore même ſi elle eſt habitée; cependant pluſieurs Hiſtoriens aſſurent qu'il y a des habitans, ce qui eſt aſſez probable. Le nom de *Fuego* ou *Fogo* lui vient de ce que les premiers aventuriers qui l'ont découverte, y ont apperçu du feu & de la fumée qui ſortoient de quelques volcans. Ce pays s'étend depuis le cinquante-deuxieme & demi juſqu'au cinquante-ſixieme degré dans ſa longueur de l'eſt à l'oueſt, & il a en largeur preſque la moitié de cette longueur du nord au ſud. Le territoire eſt raboteux & montagneux, mais entrecoupé

SECT. XVI. *Histoire de l'Amérique.*

d'un grand nombre de vallées fertiles, arroſées par une infinité de ruiſſeaux qui tombent des montagnes. On dit que les habitans ſont naturellement auſſi beaux que les Européens, mais qu'ils vont nus, & qu'ils ſe peignent le corps avec les couleurs les plus brillantes. On prétend auſſi que ceux du ſud ſont civiliſés, mais traîtres & barbares, tandis que ceux qui habitent la partie oppoſée ſont ſimples, affables, & innocens : ils s'habillent quelquefois avec des peaux de bêtes ſauvages, ſur-tout dans les cérémonies pompeuſes. Leurs tentes ſont faites de perches diſpoſées en forme conique,& couvertes de peaux ou de feuilles & d'écorce d'arbre. Il y a autour de la pointe de la péninſule & aux environs des détroits de Magellan & de le Maire, une grande quantité d'iſles dont on ne connoît que les noms que leur ont donnés ceux qui les ont découvertes.

Breſil.

Nous allons quitter les domaines des Eſpagnols, & parler des établiſſemens des autres Puiſſances Européennes dans l'Amérique méridionale. Nous traiterons d'abord des Colonies que les Portugais ont dans le Breſil, un des plus vaſtes & des plus riches pays de l'Univers, d'où dépend l'exiſtence de la Monarchie Portugaiſe. Ce récit eſt intéreſſant pour les Anglois, à cauſe de la grande quantité d'or que procure à ce royaume le commerce que le Gouvernement Britannique fait avec les Portugais, alliés de l'Angleterre. Tout le pays qui s'étend le long de la côte de la mer, depuis l'embouchure de la riviere de la Plata, au trente-cinquieme degré de latitude méridionale, juſqu'à la grande riviere des Amazones, ſous l'Equateur, eſt nommé *Breſil*, &

appartient à la Couronne de Portugal. On dit qu'il a environ neuf cents milles d'étendue en largeur de l'est à l'ouest ; mais les Portugais n'ont point de Colonies dans l'intérieur du pays. Pedro Alvarez Capralis, Amiral Portugais, découvrit par hasard le Bresil en 1501, ce que les Espagnols disputent, comme nous l'avons déjà remarqué. En 1549, les Portugais bâtirent la ville de S. Salvador ; ce fut le premier établissement fait dans le Bresil. Les François, les Espagnols & les Hollandois ont fait successivement des efforts pour se rendre maîtres d'un pays qui est pour le Portugal une source inépuisable de richesses. Les Hollandois se virent sur le point d'être les possesseurs de tout le Bresil, lorsque la fortune de la guerre se déclara pour les Portugais, qui demeurerent paisibles possesseurs de leurs établissemens. Nous avons déjà parlé de cet événement dans l'Histoire des Provinces-Unies.

St.-Salvador.

Lorsque l'on considere ce pays du côté de la mer, il paroît élevé, raboteux, & inégal ; mais si on l'examine de près, on ne trouve rien de plus agréable ; les éminences sont couvertes de bois, & les vallées de la verdure la plus fraîche. Le pays est séparé de la province Espagnole de la Plata, que nous avons nommée *Buenos-Ayres*, par de hautes montagnes (*a*). Le Bresil est si

(*a*) En donnant à la province de la Plata le nom de *Buenos-Ayres*, nous nous sommes écartés du sentiment de la plupart des Historiens : cependant, parce que les établissemens Espagnols sont renfermés dans le pays strictement nommé *Buenos-Ayres*, nous avons jugé à pro-

SECT XVI. *Histoire de l'Amérique.*

étendu, que l'on ne sçauroit croire que le climat y soit égal & les saisons uniformes : elles ne peuvent être les mêmes sous l'Equateur, & à plus de trente degrés de latitude ; ainsi les provinces du nord sont sujettes à des pluies considérables & à des vents variables, comme les autres pays situés sous les mêmes paralleles. Les tempêtes, les giboulées, en un mot, les élémens exercent leur fureur contre ces régions infortunées. Les provinces méridionales jouissent de tous les avantages que l'on peut espérer d'un climat doux & tempéré. Dans quelques provinces, la chaleur favorise, dit-on, la génération d'un grand nombre d'insectes & de reptiles dangereux par leurs morsures empoisonnées. Aucun pays ne produit une plus grande quantité de serpens monstrueux ; quelques uns, comme le Liboya ou Roebuck, ont trente pieds de long. Le serpent à sonnettes, & tous les reptiles de cette espece y deviennent monstrueux, & on assure que le serpent, nommé *Ibibaboka*, a sept verges de long & une demi-verge de circonférence, & qu'il porte un poison mortel. Tels sont les inconvéniens qu'il a plu à la Providence de susciter dans ce pays pour en diminuer les avantages, afin de partager ses bienfaits d'une maniere moins inégale à tous les habitans de la terre en général. Il y a des scorpions, des ours, des tigres, des porcs-épics, des janonveras, & un animal nommé *Tapirasson*, qui tire son origine d'un taureau & d'une ânesse, & qui a

pos d'éviter les subdivisions qui ne servent qu'à charger la mémoire. C'est en effet un petit district contenu dans un grand.

beaucoup de la ressemblance de l'un & de l'autre de ces animaux.

Aucun pays de l'Univers ne produit un plus grand nombre de beaux oiseaux, ni de fruits plus délicieux : cependant les denrées les plus précieuses sont le bois de Bresil, l'ivoire, les bois de teinture, l'ambre gris, la résine, les baumes, l'indigo, les confitures, le sucre, le tabac, l'or, les diamans, les coquillages, le cristal, les émeraudes, le jaspe, & autres pierres précieuses. Les Portugais font un commerce si considérable de toutes ces productions, que l'on peut le regarder comme une source féconde d'où la nation tire sa subsistance (*a*).

Il n'y a pas fort long temps que les mines d'or & de diamans sont découvertes : on les a ouvertes en 1681, & elles ont produit depuis plus de cinq millions sterling par an, dont il revient un cinquieme à la Couronne. Les mines de diamans sont louées environ trente mille livres par an, & on croit que ce n'est pas un cinquieme de ce qu'elles produisent actuellement ; d'où l'on peut conclure que la flotte qui vient chaque année du Bresil, est la plus riche qui entre en Europe de quelque partie du Monde que ce soit, si l'on en excepte le commerce que différentes nations font aux Indes Orientales & Occitales. Le commerce & l'industrie augmentent tellement dans le Bresil, que les Portugais y envoient tous les ans plus de quatre mille Negres qu'ils tirent de leurs vastes possessions sur la

(*a*) Voy. la Note III.

côte d'Afrique. Par la grande quantité de Negres que toutes les Puissances maritimes enlevent continuellement de cette côte, cette nation se trouvera détruite, & il seroit à propos de former quelque projet de population dans les Colonies; par ce moyen, on pourroit faire fleurir le commerce sans avoir recours à cette ressource inhumaine. Il est certain que la Cour de Portugal, par la politique avec laquelle se fait l'exportation de l'or du Bresil, retire plus d'avantage de cette seule Colonie, que l'Espagne de toutes ses vastes possessions dans l'Amérique méridionale.

Pour donner au Lecteur une idée plus claire de l'état de ce pays, il est nécessaire d'entrer dans le détail des divisions du Bresil, ce qui fera mieux connoître la force, la richesse, la politique & l'utilité de cette Colonie. Afin d'avoir plus de facilité à régler le gouvernement du Bresil, les Portugais l'ont divisé en quinze petites provinces, qu'ils nomment *Capitanias* ou *Capitaineries* : la totalité forme une principauté, dont l'héritier présomptif de la couronne de Portugal prend le titre. Huit de ces provinces sont attachées à la Couronne, les autres sont des fiefs accordés aux Nobles, en récompense de leurs services militaires. Ces Nobles ne sont sujets à aucunes taxes; ils reconnoissent seulement la souveraineté du Roi de Portugal & du Vice-Roi qui le représente. Ce Ministre, qui préside également aux affaires civiles & militaires, a une Cour dans la ville de S. Salvador, dans la Capitainerie de Bahia de Todos los Sanctos, dont la pompe & la magnificence annonce

le séjour d'un Souverain. Pour procéder avec ordre dans la description de ces Capitaineries, nous allons commencer par Paria, la plus septentrionale, & nous parlerons ensuite de celles du sud.

Paria.

Cette province tire son nom de la riviere de Para, qui la traverse du sud au nord, & se décharge à l'embouchure de la riviere des Amazones, auprès du confluent des deux rivieres. La capitale, qui porte le même nom, est assez bien bâtie, & passablement fortifiée; elle est habitée par environ trois cents familles de blancs, outre un grand nombre d'esclaves, dont la principale occupation est de planter & de préparer le sucre & le tabac. Il y a encore d'autres établissemens dans cette Capitainerie, dont nous parlerons dans la suite.

Maragnan.

On trouve ensuite la Capitainerie de Maragnano, ainsi nommée d'une isle de ce nom, voisine de Paria. Cette province, ainsi que toutes les autres, est arrosée par de belles rivieres, & par une infinité de ruisseaux qui font l'ornement du pays & y répandent la fertilité. L'isle de Maragnano est voisine de l'embouchure de trois grandes rivieres, savoir, la Maraca, la Moni & la Topocora : cette isle a environ cent trente-cinq milles de circuit; elle est riche, fertile, & bien peuplée, ce qui engagea les François à l'attaquer en 1612; ils s'en emparerent, & pour conserver leur conquête, ils bâtirent la ville & les fortifications de Saint-Louis de Maragnan, dont ils furent aussi-tôt privés par les Portugais, qui, depuis ce temps, en sont les paisibles possesseurs. Cette ville est petite, mais bien fortifiée; elle a des remparts, des bastions,

SECT. XVI. *Histoire de l'Amérique.*

& une forteresse sur un rocher presque inaccessible. Les Portugais font tant de cas de cette citadelle, qu'ils y entretiennent une garnison considérable, & qu'ils maintiennent les fortifications en bon état; cependant il ne seroit pas difficile de s'en emparer, parce que les ouvrages sont mal faits: à l'époque où on les construisit, les célebres Vauban & Coehorn n'avoient pas encore perfectionné l'art d'élever des fortifications. La ville de Cuma, située dans le Continent, à l'opposite de Maragnano, fait un commerce considérable, & est fort estimée par les Portugais.

Si l'on s'avance vers le nord, on trouve la province de Siara; elle tire son nom d'une riviere qui prend sa source dans l'intérieur du pays. Les Portugais n'ont qu'une petite portion de cette province; le reste est entre les mains des naturels. La ville de Siara & le port de S. Luc sont les principaux établissemens des Européens. Siara est à l'embouchure de la riviere de ce nom, au second degré trente-cinq minutes de latitude méridionale. Cette ville est bien peuplée, mais moins considérable que la capitale de la province précédente.

Rio Grande.

La quatrieme province vers le sud, est Rio Grande, située sur la côte de Sara; mais elle est au sud le long de la mer, où elle est bornée par Paraiba. La riviere dont cette Capitainerie tire son nom, se décharge au cinquieme degré & demi de latitude méridionale; mais malgré son nom de *Grande*, elle n'est navigable pour les gros vaisseaux qu'à son embouchure. Ce district est peu habité, & les Portugais en font si peu de cas, qu'ils se contentent d'un établissement

ſement à Figuares, de quelques plantations, & de deux forts pour défendre leurs poſſeſſions.

Paraiba.

La province de Paraiba eſt bien différente ; elle eſt diviſée en deux parties égales par une riviere du même nom, qui ſe perd dans l'Océan au ſixieme degré vingt quatre minutes de latitude méridionale. Les Portugais ont un grand nombre d'établiſſemens dans cette province, & une belle capitale qui porte ſon nom ; elle eſt bien bâtie, peuplée, enceinte de remparts, défendue par pluſieurs fortereſſes conſidérables. Le port de cette ville eſt ſi commode, que les gros vaiſſeaux peuvent remonter la riviere juſques auprès des fortifications. Le port de Lucena, qui n'en eſt éloigné que d'environ deux lieues, eſt excellent. On peut mettre cette province au nombre des plus conſidérables du Breſil; elle produit une infinité de denrées précieuſes dont il ſe fait un grand commerce, & elle abonde en toutes les choſes néceſſaires à la vie, telles que le blé & les fruits les plus délicieux.

Tamarica.

On trouve enſuite la province de Tamarica. Elle prend ſon nom d'une iſle ſituée ſur la côte, à l'embouchure de la riviere de Tamaric, qui rapporte un revenu conſidérable aux Portugais. Cependant elle eſt moins peuplée & moins fertile que la précédente. Les naturels du pays nomment la capitale *Tamora* ou *Tamarica;* mais les Eſpagnols la diſtinguent ordinairement par le nom de *Neuſtra Senora de Canceizao.* Elle eſt à l'embouchure de la riviere, & défendue par un petit château avec une redoute qui commande aux avenues. Le ſucre eſt la principale production de Tamarica; on cultive cette plante

SECT. XVI
Histoire de l'Amérique.

avec tant de ſoin, & on la prépare avec tant d'activité, qu'il y a dans cette Capitainerie ſeule trente moulins qui tournent continuellement.

Fernambuco.

La province de Pernambuco, Fernambuco ou Fernan bucca, eſt une des plus conſidérables du Breſil. Elle eſt diviſée en onze petits diſtricts, dont chacun prend le nom de la capitale. Cette province produit une grande quantité de fruits & de ſucre; elle renferme des pâturages & des troupeaux nombreux. La capitale de toute la province eſt Olinda, ſituée près le havre d'Arrariſe, au huitieme degré dix minutes de latitude méridionale. C'eſt dans cette ville que l'on dépoſoit autrefois la plûs grande partie des productions du Breſil ſeptentrional, pour être tranſportées de là en Portugal : mais elle a été négligée, parce qu'elle eſt ſituée entre des collines, qui l'environnent de toutes parts & la mettent hors d'état de ſe défendre. Elle fut une proie facile aux Hollandois, qui en ruinerent les fortifications; & depuis ce temps elle n'a point recouvré ſon ancienne ſplendeur; elle eſt néanmoins habitée par des perſonnes de la premiere diſtinction, & elle paſſe pour la premiere ville en dignité de toute la province.

Son commerce a été transféré à Fernambuco, qui eſt beaucoup plus conſidérable, tant par ſes richeſſes, que par le nombre de ſes habitans. Elle fut d'abord bâtie par les Hollandois dans l'iſle de Saint-Antonio de Vaz, & on la nomma *Maurice*, du nom de ce Capitaine célebre des Provinces-Unies, qui penſa réduire le Breſil ſous la domination des Hollandois. Fernambuco eſt auſſi nommée *Recief*, ou *Arrariſe*, d'un port

voisin de ce nom, à l'entrée duquel sont plusieurs petites isles qui en font la sûreté; mais elles en rendent l'accès difficile. Les Hollandois avoient bien fortifié cette place; c'est actuellement le port le mieux fortifié de tout le Bresil; il est environné d'un grand nombre de forts, & sa situation est formidable, parce que l'entrée est remplie de rochers d'autant plus dangereux, qu'ils sont cachés sous l'eau, & qu'il faut bien connoître ce passage pour n'être point exposé; pour cette raison, on lui donne souvent le nom d'*Iferno Boco* ou *gueule d'Enfer*.

Seregippe.

La province que l'on trouve ensuite, tire son nom de la riviere de *Seregippe*, qui la sépare presque en deux parties égales, & se décharge dans l'Océan. Cette Capitainerie est très-fertile en sucre & en tabac. La Seregippe est divisée en un grand nombre de petits districts. La capitale de toute la province est Del Rey, ou Villa de bon Successo; quelques Historiens Anglois lui donnent le nom de *Saint-Christophe*. Comme elle n'est plus aussi florissante qu'elle l'a été, il suffit de dire qu'elle est située au nord de la riviere de Vazabaris, au onzieme degré quinze minutes de latitude méridionale.

Bahia.

Ensuite vient Bahia de Todos los Sanctos, la plus riche & la plus importante province du Bresil. Le Vice-Roi fait sa résidence dans la capitale; c'est aussi une ville archiépiscopale. Malheureusement, l'air & le climat n'y sont point agréables. La province est si fertile en sucre & en autres denrées qui constituent son commerce, que tous les Portugais s'y rendent, & y font un commerce aussi avantageux que

considérable. Saint-Salvador, nommée *Cividad de Bahia*, est bien peuplée, magnifique, & sans comparaison la plus riche & la plus agréable de tout le Bresil; cette capitale est située sur une baie, au douzieme degré onze minutes de latitude méridionale; elle est fortifiée par l'Art & par la Nature, & les Portugais y entretiennent toujours une garnison nombreuse. Il se fait en cette ville un commerce prodigieux, & la Noblesse y est fort polie; mais les gens du peuple qui ont fait leur fortune, sont brutaux & insolens; cet inconvénient est commun à tous les pays. Il n'y a pas moins de douze ou quatorze mille Portugais dans la ville de Bahia, avec trois fois autant de Negres, sans compter les étrangers qui s'établissent dans cette ville. On peut juger par-là de la richesse & de la population de cette province, qui contient plusieurs villes opulentes, & de belles plantations de sucre, de tabac, & d'indigo.

Porto-Seguro.

Porto-Seguro est la province voisine vers le sud. La capitale porte son nom; Santa-Cruz & Saint-Amaro, qui étoient autrefois considérables, sont ruinées. La capitale est sur un rocher fort élevé, près l'embouchure d'une petite riviere; elle contient plus de six cents familles; & on la regarde moins comme une place de conséquence, que comme une place forte.

Espirito-Santo.

En suivant l'ordre que nous avons adopté, nous arrivons à la province d'Espirito-Santo, dont la capitale porte le même nom. Elle est située sur une baie à trois lieues de la mer, au vingtieme degré & demi de latitude méridionale. Cette ville n'est point considérable, c'est cepen-

dant la seule de la province. Ce pays produit en abondance les choses nécessaires à la vie ; il y croît aussi plusieurs denrées, dont ce district fait un grand commerce.

Rio de Janeiro.

La Capitainerie de Rio de Janeiro tire son nom d'une riviere. La capitale porte le même nom ; cependant on l'appelle quelquefois *Saint-Sébastien* ; on dit qu'elle est riche & bien peuplée. Elle est située dans la baie de Saint-Salvador, à deux lieues de la mer ; son port est admirable, & il y va tous les ans une flotte Européenne. Il y a des mines de diamans dans cette province, & de riches plantations d'indigo, de cannes, de sucre, de tabac, &c.

Angra.

La Capitainerie d'Angra de los Reyes est bien différente de la précédente, excepté Saint-Salvador, qui en est la capitale ; elle est presque entiérement habitée par des Indiens, qui à la vérité sont soumis aux Portugais, mais ils sont beaucoup moins laborieux que les Européens.

St.-Vincent.

Saint-Vincent est la plus grande province de tout le Bresil ; mais sa valeur n'est pas proportionnée à son étendue. La capitale, qui porte le même nom est une belle ville, située sur une baie de l'Océan Atlantique, au confluent de trois belles rivieres. Les mines d'or que l'on a découvertes dans les montagnes voisines de cette capitale, la rendent très-importante. La province de Saint-Vincent n'est point comparable à la plupart des précédentes pour la beauté & la fertilité.

Del Rey.

La derniere province du Bresil est celle Del Rey, ou Capitainerie Royale ; elle s'étend vers le nord depuis la riviere de Saint-Francisco,

SECT. XVI. *Histoire de l'Amérique.*

jusqu'à la Plata vers le sud. Cette Capitainerie mérite le titre dont elle est honorée, par la grande quantité d'or qui s'y trouve. Plusieurs Géographes l'ont regardée comme une province du Paraguay; mais les Portugais la mettent au nombre de leurs possessions dans le Bresil; & ils ont un grand nombre de forts le long de Rio de la Plata, pour mettre en sûreté une Colonie qu'il leur importe beaucoup de conserver.

Outre les établissemens que les Portugais ont faits dans les provinces dont nous venons de parler, ils ont établi une Colonie réguliere dans l'isle de Sainte-Catherine; elle est aujourd'hui très-florissante, quoiqu'elle ait été originairement peuplée par les criminels que l'on y transportoit du Bresil & du Portugal. Cette isle a plus de vingt milles de long sur six de large; elle est au vingt-septieme degré trente-cinq minutes de latitude méridionale: c'est un des plus beaux pays de l'Univers, tant par sa fertilité que par la douce température du climat. On peut juger par ce que nous venons de dire, de l'importance des Colonies du Bresil, qui enrichiroient le Portugal, sans quelques défauts de politique.

Coutumes & opinions des habitans du Bresil.

Avant de quitter cette matiere, il ne sera pas inutile de dire quelque chose des opinions particulieres des habitans du Bresil, afin de les distinguer des autres Américains. Lorsque les Portugais arriverent dans ce pays, les habitans étoient divisés & en mauvaise intelligence, & les usurpateurs en profiterent pour les soumettre; ils y réussirent sans peine. Pour justifier cette conquête, les Portugais ont représenté les habitans

du Bresil, comme un peuple sauvage destitué de tous principes de Religion, cruel dans la guerre, & avide de chair humaine; cependant les Flibustiers qui ont pénétré dans l'intérieur de ce pays, assurent qu'ils ne mangent point de chair humaine, & que cette pratique abominable n'étoit pas même en usage parmi les Caraïbes les plus barbares de toutes les nations Américaines. Knivet assure qu'ayant été laissé malade sur le rivage par le Capitaine Cavendish, en 1592, avec douze Portugais, ils furent pris par les Indiens, qui firent bouillir ses compagnons, les mangerent, & lui sauverent la vie, parce qu'ils le prirent pour un François. Purchas nous a laissé un détail circonstancié de la cérémonie qui précéda cet horrible festin; mais comme ce récit nous paroît fabuleux, nous nous contenterons de renvoyer le Lecteur curieux à ce passage (*a*). Peut-on ajouter foi à un Historien qui affirme que les habitans du Tucuman sont des Pygmées, & qu'il a vu vers le détroit de Magellan, une autre nation de Noirs, dont la bouche étoit fendue jusqu'aux oreilles, & qui avoient d'autres marques de difformité qui ne se rencontrent point dans les individus de l'espece humaine?

Sect. XVI. *Histoire de l'Amérique.*

Le même Knivet, dont Purchas a si bien adopté les mensonges & les absurdités, dit qu'il a connu plusieurs des habitans du Bresil possédés du Diable, & quelques-uns qui ont été tués par les Esprits malins. Il a entendu un Indien

(*a*) Vol. IV, p. 1217. vol. V, p. 914.

qui s'expliquoit avec le Diable, & qui le menaçoit de se faire Chrétien, s'il ne cessoit de le tourmenter. Les Portugais ne veulent point convenir que les Indiens aient la moindre notion d'une Religion quelconque; cependant ils avouent qu'ils ont des Prêtres, & qu'ils admettent une récompense, & des châtimens pour la valeur & la lâcheté. Ils sont persuadés qu'après la mort, ils iront visiter leurs ancêtres qui demeurent derriere les Andes, ce qui prouve qu'ils ont des sentimens de Religion, quelque absurdes & grossiers qu'ils nous paroissent; mais il est probable que les habitans du Bresil croient à de certains êtres invisibles, qui jugent le bien & le mal, qui punissent le vice & récompensent la vertu. S'ils n'ont point de temples, cela peut venir de leur profond respect pour la Divinité, qui ne doit être assujettie ni au temps & aux lieux, ni honorée dans des maisons érigées par de foibles mortels; mais sous la brillante voûte des cieux, dont il est lui-même l'Architecte.

Les Voyageurs disent que les habitans du Bresil ne suivent aucunes regles de gouvernement, mais cela est faux. Les Historiens mêmes qui disent qu'ils n'ont point de police parmi eux, parlent de leurs Rois, de leurs Généraux, & de leurs Caciques; ils admettent aussi une subordination qui s'éleve par gradation du dernier esclave jusqu'au plus grand Monarque; ce qui ne peut être autre chose qu'une institution sociale, quoique moins raffinée que celle des pays Européens, où tout se fait suivant les Loix écrites. Lorsqu'un homme en offense un autre dans le Bresil, il est obligé de lui faire satisfaction, &

la Loi du talion, *Lex talionis*, est le principe fondamental de la Justice. Il y a des personnes qui sont chargées d'administrer la justice au peuple au nom du Roi ou Chef ; & le Prince juge souvent les procès, & termine les différens avec toute l'équité & le discernement imaginables. Aucun peuple de l'Univers n'est plus porté à donner l'hospitalité aux étrangers, & à les traiter avec douceur, que les habitans du Bresil ; ce dont les Historiens Portugais conviennent eux mêmes, quoiqu'ils cherchent à flétrir la réputation de ces braves Indiens en les traitant d'anthropophages.

Les cérémonies qu'ils observent aux funérailles, sont de nouvelles preuves qu'ils croient une vie future. Les parens & les amis du mort poussent un profond soupir, & font alternativement le panégyrique de sa beauté, de sa force, de ses talens & de ses vertus : ils s'écrient d'un ton plaintif, qu'ils ne le reverront plus qu'au temps où ils danseront avec lui derriere les montagnes.

Lorsqu'ils ont ainsi hurlé durant six heures, ils se disposent à enterrer le corps dans une espece de dôme, en forme de voûte, où ils l'asseyent, & ils lui laissent toutes les provisions nécessaires pour un long voyage. Lorsqu'un chef de famille vient à mourir, sa tombe est ordinairement préparée au milieu de sa maison, afin qu'il soit mieux servi ; & on décore son monument avec les plumes les plus précieuses, & avec plusieurs autres ornemens.

Quant à la science militaire des habitans du Bresil, elle consiste entiérement dans la ma-

niere de se servir des arcs, des fleches, des épées de bois, & des boucliers. Ils sont fort adroits & fort agiles dans les combats singuliers; mais lorsqu'ils combattent en bataille, ils sont aussi-tôt en désordre & en confusion. Ils ne savent ni diviser leurs compagnies, ni donner l'assaut, ni le soutenir avec ordre. Ils s'avancent avec empressement, & se fatiguent par leur activité extraordinaire : leurs marches & leurs retraites sont également précipitées; car ils ne se chargent jamais de bagage, & toute leur sécurité consiste dans la célérité de leurs mouvemens, qui déconcerte bientôt un ennemi discipliné. Ils marcheroient volontiers nuit & jour sans s'arrêter; ils attaquent l'ennemi dans un lieu où ils ne sont pas attendus & disparoissent en un instant, par ce moyen ils évitent un combat qu'ils ne sont pas en état de soutenir. Il n'y a ni fortifications ni remparts autour de leurs villes, ce qui les expose aux incursions de leurs voisins; mais comme l'avantage étoit mutuel avant l'arrivée des Européens, ils s'appercevoient moins de l'inconvénient qu'il y avoit à demeurer dans des villes ouvertes & sans murailles. --- Tel étoit l'état des habitans du Bresil, selon les relations les plus authentiques. Ils sont presque encore les mêmes aujourd'hui dans l'intérieur du pays, où les mœurs des Portugais n'ont pas encore détruit les anciennes coutumes de ces Sauvages.

République de St.-Paul.

Au nord de la province de Saint-Vincent, & à la distance de deux milles de la frontiere de cette Capitainerie, est la petite République de Saint-Paul, environnée de montagnes & de

forêts presque inaccessibles. Cet Etat étoit composé d'abord des criminels de tous les pays, d'Espagnols, de Portugais, de Créoles, de Mestizos, de Mulâtres, & de Negres qui s'étoient réfugiés dans cette contrée, où ils vivoient sans ordre, sans foi, honneur ni Religion; ils se pilloient les uns les autres, & ne vivoient que du butin qu'ils faisoient sur leurs voisins. Ils reconnurent qu'il étoit nécessaire de se réunir, pour se mettre en état d'attaquer leurs voisins avec plus de succès; cette considération les engagea à former un plan de Gouvernement, qui est devenu peu à peu démocratique, & ils président tour à tour aux affaires publiques. S'ils étoient plus nombreux, ils seroient formidables aux Colonies Portugaises; mais comme ils ne sont pas plus de quatre mille, qu'ils n'ont point d'armes à feu, & qu'ils insultent moins leurs voisins qu'autrefois, les Portugais n'ont point tenté de les soumettre. Cette petite Communauté prétend être entiérement indépendante; cependant elle paye tribut au Roi, en considération des mines d'or qui se trouvent dans ce district; mais ces Républicains le font moins en vue de reconnoître sa souveraineté, que pour conserver l'avantage du commerce. La capitale, qui porte le nom de la République, passe pour être propre, bien bâtie & opulente: les mines des environs sont très-riches; mais comme les habitans sont très-jaloux des étrangers, on ne connoît leurs facultés que par le récit de quelques Negres qui ont trouvé moyen de s'échapper.

Pays des Amazones.

L'intérieur du pays à l'est est entiérement in-

Sect. XVI.
Histoire de l'Amérique.

connu aux Européens, excepté le long des bords de la riviere des Amazones, & les frontieres occidentales des Colonies Portugaises en Bresil. Cette vaste étendue de pays, séparée au nord de la Terre-Ferme par l'Equateur, bornée à l'est par le Bresil & l'Océan Atlantique, & au sud par la riviere de la Plata, tire son nom d'une nation composée de femmes belliqueuses, suivant le rapport des premiers Voyageurs, & qui habitoient les bords de la riviere nommée *Amazone*. Plusieurs Espagnols ont descendu cette grande riviere, qui prend sa source dans la province de Quito, & qui traverse, en serpentant, tout le continent de l'Amérique méridionale. Le célebre la Condamine voyagea il y a quelques années sur la riviere des Amazones, & il a publié un Journal fort judicieux & très-amusant de ce voyage : nous y renvoyons nos Lecteurs, car il nous seroit impossible d'en faire un extrait qui fût instructif ou intéressant.

Les Voyageurs conviennent, en général, que la température de l'air est plus modérée dans ce pays, que l'on ne devroit l'espérer dans une contrée aussi voisine de l'Equateur. On attribue cet avantage aux pluies continuelles & abondantes qui tombent à certaines saisons, font déborder les rivieres, rafraîchissent l'air, & procurent la fertilité à la terre, & aux vents d'est qui viennent de l'Océan Atlantique, & qui soufflent avec tant de force, que les vaisseaux remontent aussi promptement la riviere des Amazones, qu'ils la descendent. Le pays est orné de verdure & d'arbres fruitiers, & l'on y voit en même temps les fruits de l'automne & les fleurs du printemps.

Les productions de ce pays sont, le bois de fer, ainsi nommé à cause de son poids & de sa densité, le bois de Campêche, la cannelle, ou cannelle bâtarde, & plusieurs autres drogues & bois de teinture: il produit aussi une grande quantité de maïs & de racine de cassave, dont les Indiens font du pain; du tabac, du coton, du sucre, & généralement toutes les denrées qui se trouvent dans le Bresil. Les habitans sont, comme la plupart des Américains, d'une bonne taille; ils ont les traits beaux, les cheveux longs & noirs, & le teint couleur du cuivre; ils different entiérement des naturels de l'Afrique, à la même latitude de l'autre côté de l'Océan Atlantique.

On assure qu'ils ont beaucoup de goût pour les Arts d'imitation, tels que la Sculpture & la Peinture, & ils excellent dans les Arts mécaniques, si l'on fait attention à la difficulté qu'ils ont de s'instruire. Quant à la race des Amazones, si une semblable nation a jamais existé ailleurs que dans l'imagination féconde de quelques Voyageurs, elle est entiérement détruite. Les fables qui ont été publiées à ce sujet viennent peut-être de l'activité & du courage avec lequel les femmes de ce pays ont défendu leurs priviléges contre les usurpations des Etrangers. Les deux côtés de la riviere sont habités par différentes nations, gouvernées par leurs Chefs ou Caciques.

Il faut observer que les nations barbares sont presque toujours soumises à un pouvoir monarchique, car un tel Gouvernement demande une politique moins raffinée qu'un Etat républicain.

On dit que les Jésuites ont pénétré dans ce pays.

SECT. XVI. *Histoire de l'Amérique. Guiane.*

Le dernier pays de cette vaste péninsule, dont nous n'avons point encore parlé, est la province de Guiane ou Caribeana, qui est, à proprement parler, une partie de la Terre-Ferme. Elle est bornée au nord & à l'est par la riviere d'Orénoque, & la mer du Nord ou l'Océan Atlantique, au sud par le pays des Amazones, & à l'ouest par les provinces de Grenade & de la Nouvelle Andalousie. Cette province a plus de douze cents milles de l'est à l'ouest, depuis la riviere d'Orénoque, sous l'Equateur, jusqu'à l'embouchure de la riviere des Amazones, & près de six cents milles du nord au sud, à partir des frontieres de la Nouvelle-Grenade & de l'Andalousie jusqu'à l'Océan Atlantique.

La plupart des Géographes divisent ce pays en deux parties, qui ont différens noms. La côte qui s'étend le long de l'Océan Atlantique, est distinguée sous le nom de *Caribeana* propre, & l'intérieur du pays se nomme *Guiane* propre, ou *El Dorado* par les Espagnols, à cause de la grande quantité prodigieuse d'or qu'ils supposent dans les entrailles de la terre dans ce district. Les Portugais, les François & les Hollandois possedent tous les pays situés le long de cette côte. La partie méridionale du Cap Nord a été cédée depuis long-temps aux Portugais, qui l'ont mise au nombre des Colonies du Bresil; mais les naturels du pays en possedent tout l'intérieur. Ils sont nombreux, & divisés en une infinité de

nations différentes. Quelques Historiens disent qu'ils sont soumis à un Gouvernement régulier, qu'ils ont les mœurs, les coutumes & la Religion du Perou, & qu'ils possedent un grand nombre de villes florissantes, bien peuplées & bien bâties. D'autres ont dit précisément le contraire, & affirment qu'ils n'ont que quelques villages écartés & très-mal bâtis, & souvent abandonnés par les habitans, qui vivent en vagabonds comme les Arabes & les Tartares : ils n'ont point d'autres meubles que des hamacs où ils couchent ; ils les attachent tantôt au toit de leurs huttes, & souvent aux arbres, sans autre couverture que le firmament. Ils ont encore quelques pots de terre & des gourdes. Nous ne pouvons concilier des rapports si différens ; nous remarquerons néanmoins qu'il est extraordinaire que nous ayons des relations si imparfaites d'un pays depuis long-temps fréquenté par les Européens.

Le long de la côte, la terre est basse, marécageuse, & sujette aux inondations d'une infinité de rivieres qui, sortant des montagnes, ont un cours précipité dans les saisons pluvieuses ; c'est ce qui rend l'air épais, chaud, humide, & par conséquent mal-sain, sur-tout dans les places où l'on n'a point coupé les forêts. Cependant les Européens sont forcés, en considération de leur commerce, de vivre dans les lieux les plus désagréables, & de fixer leurs Colonies, à l'embouchure des rivieres, au milieu des marais & de la fange, pour la commodité de l'importation & exportation. Les habitans ressemblent à l'extérieur aux naturels des parties septentrio-

nales de la Terre-Ferme : leur taille eſt à peu près la même, mais ils ont le teint d'une couleur de cuivre plus foncée ; cela vient probablement de ce qu'ils ſont ſous l'Equateur. Ils ne ſont ni géans, ni nains, comme l'avoient aſſuré les premiers Voyageurs ; ils ſont parfaitement ſemblables aux autres hommes. Les Indiens, voiſins des Européens, ont adopté quelques-unes de leurs coutumes ; ils ſe couvrent actuellement le corps d'une eſpece de vêtement, par décence, ce dont ils n'avoient point d'idée autrefois. Ils ont à peu près les mêmes ornemens que les autres Américains, qui ſont charmés d'avoir au cou des grains ou des coquilles enfilées, au nez des bijoux d'or & d'argent, & de grands pendans d'oreilles du même métal.

Le pays qui s'étend depuis la riviere des Amazones juſqu'au cap d'Orange, eſt poſſédé par les Indiens ; il a deux cent quarante milles de côte ; mais ce rivage eſt très-dangereux, à cauſe de la fureur des vagues de la mer, qui eſt continuellement agitée. C'eſt encore un pays très-mal-ſain, ce dont les Européens s'apperçoivent toutes les fois que leurs affaires les obligent d'y débarquer. Les naturels mêmes ſont ſujets à des maladies épidémiques, qui ſont cauſées en partie par l'impureté de l'air, toujours chargé d'exhalaiſons putrides, & par la nature du terrein, qui eſt ſi marécageux, que les naturels ont peine à trouver des lieux ſecs pour bâtir leurs triſtes villages. C'eſt pour cette raiſon qu'ils conſtruiſent ſouvent leurs cabanes dans les arbres, à la maniere des oiſeaux. Le principal commerce de ce pays conſiſte en veaux marins,

qui

qui se trouvent en grande quantité entre le Cap d'Orange & la riviere des Amazones. Quelques Historiens distinguent ce pays par le nom de *Guiane Indienne*; mais ce nom convient mieux à l'intérieur du pays, de l'autre côté des établissemens Européens.

Caïenne.

Nous allons parler du district, nommé *Guiane Françoise* ou *ancienne Caïenne*, que quelques personnes distinguent par le nom de *France équinoxiale*, parce qu'elle est précisément sous l'équateur : elle s'étend depuis la rive orientale de la riviere Marani, au sixieme degré vingt-cinq minutes de latitude méridionale, jusqu'au quatrieme degré dix minutes de latitude septentrionale, c'est-à-dire qu'elle comprend un espace de plus de deux cents milles le long de la côte. Le principal établissement des François est dans l'isle de Caïenne, située à l'embouchure d'une riviere du même nom, environ à cent milles au nord-ouest du Cap d'Orange.

L'isle de Caïenne n'a guere que seize ou dix-huit lieues de circonférence; une partie de la côte est bornée par la mer, & le reste du pays par les eaux de la riviere, qui se décharge par deux embouchures. Elle est abondante en bois, très-bien cultivée, & extrêmement fertile en sucre, tabac, maïs, pâturage, & en toutes les choses nécessaires à la vie; mais le Fort François, situé au milieu du havre, n'a d'autre eau fraîche que celle de la pluie, que l'on conserve dans de grandes cîternes. Le port est à l'abri des murailles du fort; ce qui fait que les vaisseaux peuvent y mouiller en toutes saisons sans danger.

Auprès du fort Saint-Louis, est une ville très-

considérable, composée de plus de deux cents maisons occupées par des Ouvriers & des Négocians; la garnison est nombreuse, le fort bien muni de canons, & toujours prêt à se défendre. Ce fut en l'an 1635 que les François s'établirent dans cette isle & sur la partie du Continent qui est à l'opposite, sous la conduite de M. Bretigny, qui fut mis à mort par les Indiens. Cet accident réduisit la Colonie à la derniere extrémité; mais elle se défendit courageusement contre les armées nombreuses des Indiens, en attendant l'arrivée d'un renfort. S'étant retirés en 1654, les Anglois y demeurerent jusqu'en 1664, que le sieur de la Barre y rétablit les François. Les Hollandois les en chasserent en 1676; mais ils y furent rétablis l'année suivante par M. d'Estrées, Amiral François. Depuis ce temps, cette contrée est restée à la France, malgré les efforts des Hollandois.

Il y a à Caïenne plusieurs villages bien peuplés, dont quelques-uns sont habités par des Juifs qui y font un grand commerce, & augmentent considérablement la richesse de l'isle; c'est la raison pour laquelle ils y sont soufferts. Comme les François avoient formé le projet de se faire respecter sur le Continent, ils ont bâti une redoute au bord de la riviere, pour en défendre l'entrée: ils ont pris encore d'autres précautions pour mettre leur Colonie à l'abri des insultes des Puissances maritimes. Dans l'intérieur du pays, ils ont le fort de Sinararay, qui tient la place d'un poste avancé. Le Roi de France y entretient cent hommes de garnison, sous le commandement de deux ou trois Officiers.

La derniere division est la Guiane Hollandoise,

qui s'étend le long de la côte, depuis l'embouchure de la riviere Marani au sixieme degré vingt minutes de latitude septentrionale, jusqu'au neuvieme degré, à l'embouchure de la riviere d'Orénoque. Le principal établissement des Hollandois est à Surinam, ville bâtie sur les bords de la riviere du même nom, au sixieme degré seize minutes de latitude septentrionale, & ce nom s'étend actuellement au pays adjacent, plus de cent milles à la ronde. Les Hollandois se regardent comme Souverains de ce district, & ils se comportent avec une fierté particuliere à cette nation, par-tout où elle voit son autorité établie: cette conduite hautaine n'est point dictée par une sage politique; car en se faisant haïr des naturels du pays, ils fournissent une occasion favorable à quelque Puissance d'Europe de tenter la conquête de ce pays, & de les en chasser comme ils l'ont été du Bresil par les Portugais, & de la Nouvelle-York par les Anglois.

Les Hollandois, par leur industrie, ont trouvé moyen de purifier l'air & de le rendre plus sain: ils ont percé des avenues à travers les bois, pour ouvrir des passages aux courans d'air, afin de dissiper les exhalaisons pernicieuses & funestes aux premiers habitans Européens. Les Maîtres de la Colonie & les Chefs du commerce de cette ville prennent, dit-on, le nom de *Société de Surinam*, parce que la Guiane Hollandoise appartient en commun à la Compagnie des Indes Occidentales, à la ville d'Amsterdam, & aux propriétaires de Samelsdyck; mais nous ignorons en quoi consistent leurs différens droits. La Colonie est actuellement dans un état très-florissant,

& fait un commerce prodigieux, non seulement avec l'Europe, mais aussi avec les Indes Occidentales.

La riviere de Surinam favorise le commerce; elle est navigable l'espace de trente lieues, & les Hollandois ont mis tout en usage pour en tirer le plus grand avantage possible. Ils ont un fort nommé *Zelandia*, bâti en brique environ à deux lieues de l'embouchure, & une petite ville, nommée *Paramairambo*, comprenant environ quatre cents maisons, à quelque distance du fort. On compte sept à huit villes dans l'intérieur de la Guiane Hollandoise, toutes riches, bien peuplées, & commerçantes; ce qui prouve évidemment la prospérité de la Colonie, & le soin avec lequel cette nation sait mettre à profit tous les avantages qu'elle a une fois obtenus.

On assure que les Commerçans Hollandois ont plus de quatre cents plantations cultivées par mille familles. La Colonie est gouvernée par un Bureau composé de dix Directeurs à Amsterdam, dont cinq sont élus par les Magistrats de la ville, quatre par la Compagnie des Indes Occidentales, & un par le Seigneur propriétaire de Samelsdyck : le Gouverneur doit être approuvé par les Etats-Généraux, & leur prêter serment, ainsi qu'aux Directeurs. Le principal commerce de ce pays consiste en sucre, tabac, gommes, drogues & bois de teinture, café, coton, lin & peaux, que l'on envoye en partie en Hollande en échange pour des marchandises d'Europe : le reste est acheté par les Anglois, les François & les Espagnols, qui commercent

aux Indes Occidentales. Le premier ſoin du Gouvernement eſt de favoriſer le commerce ; il eſt peu jaloux de la Religion. Il n'y a que quatre temples dans tout le diſtrict de Surinam, & on ne prend aucun ſoin de convertir les naturels du pays. Quant au Gouvernement civil, il eſt composé d'un Gouverneur & d'un Conſeil politique, qui ſont chargés de toutes les affaires de la Colonie, & doivent rendre compte de leur conduite au Bureau des Directeurs, & même aux Etats Généraux. Le diſtrict eſt diviſé en huit parties, & chaque diviſion eſt obligée d'entretenir une compagnie de ſoldats, outre les garniſons qui ſont les unes & les autres ſous le commandement du Gouverneur, qui eſt en même temps Chef du Conſeil, en qualité d'Officier militaire & de Magiſtrat civil.

SECTION XVII.

Contenant l'Histoire du premier établissement & des progrès des Colonies Britanniques dans l'Amérique septentrionale.

SECT. XVII.
Histoire de l'Amérique.

APRÈS avoir parlé des Colonies que les Espagnols & les Portugais ont dans le Continent d'Amérique, dans l'ordre historique & géographique le plus naturel, nous allons parler des établissemens Anglois & François situés au nord de l'Equateur. Ils ont été la source d'une infinité d'avantages & de malheurs pour les deux nations, & ont contribué à augmenter considérablement les Puissances maritimes du nord de l'Europe; mais elles se sont engagées malheureusement dans des guerres longues & sanglantes, dans lesquelles elles ont employé des trésors immenses, & elles ont perdu leurs plus braves sujets. Nous parlerons d'abord des Colonies Britanniques, parce qu'elles sont voisines de la Floride, province Espagnole, & que d'un autre côté ce sont les plus étendues, sur-tout depuis la réduction du Canada. Leurs possessions s'étendent en ligne directe le long de la côte de l'Océan Atlantique, depuis le trente-deuxieme jusqu'au cinquantieme degré de latitude septentrionale. Nous ne pouvons entrer dans un détail circonstancié de la partie septentrionale du Continent d'Amérique, sans passer les bornes que nous nous sommes prescrites; nous nous contenterons

donc de rapporter les particularités, sans lesquelles nous ne pourrions offrir à nos Lecteurs un récit historique, politique & géographique de cette partie du Monde (*a*).

Sect. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Premieres expéditions de la nation Britannique dans l'Amérique septentrionale.

Nous devons à Sébastien Cabot, fils d'un Pilote Vénitien, mais sujet & natif d'Angleterre, la découverte de la partie du nord-est du Continent d'Amérique. En 1497, il fut employé par Henri VII à découvrir le passage du nord-ouest de la Chine, mais il ne put réussir dans cette entreprise; cependant son expédition fut plus heureuse qu'on ne l'avoit prévu d'abord; & s'il suffisoit d'avoir découvert un pays pour y prétendre, les Anglois auroient un droit incontestable à tout le pays qui s'étend depuis le golfe de la Floride jusqu'au Labrador. Les Anglois ont laissé écouler un siecle depuis la découverte, sans naviguer sur cette côte, ni tenter d'y établir des Colonies, ce qui paroîtra moins extraordinaire, si on réfléchit à l'état du royaume sous les regnes de Henri VIII, d'Edouard VI, & de Marie; regnes entiérement contraires à l'industrie, au commerce, & à la navigation.

Ce ne fut qu'à la fin du regne d'Elisabeth, que cette Princesse politique envoya des Colonies dans l'Amérique septentrionale. Les succès des Espagnols dans le Mexique & le Pérou, ainsi que de leur irruption dans la Floride, encouragerent d'autres Aventuriers; cependant Elisa-

(*a*) Par la derniere paix, la province de Floride, dont la Grande-Bretagne jouissoit depuis long-temps, a été cédée à l'Espagne.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

beth se contenta pendant plusieurs années de détruire le commerce de l'ennemi, de piller les vaisseaux, & de ravager les Colonies de Philippe, sans songer à s'établir dans le Continent. Ces entreprises lui furent néanmoins avantageuses : les Anglois devinrent bons marins, apprirent à connoître les côtes d'Amérique, les Colonies Espagnoles, & plusieurs autres pays qui ne sont pas encore soumis. Sir Walter Raleigh, qui avoit reçu une bonne éducation, & à qui la Nature avoit accordé un génie entreprenant & de rares talens, fut le premier qui conçut le projet de découvrir des terres, & d'établir des Colonies dans les parties d'Amérique, qui n'étoient pas encore sous la domination des Puissances Chrétiennes.

Raleigh forme le projet d'établir une Colonie.

En 1584, il obtint des Lettres-Patentes de la Reine, pour découvrir & occuper, tant pour lui que pour ses héritiers, tous les pays d'Amérique possédés par les Indiens qui vivoient dans le Paganisme & dans la barbarie, pourvu qu'ils ne fussent soumis à aucune Puissance d'Europe, réservant à la Couronne un cinquieme de l'or & de l'argent que l'on découvriroit. M. Raleigh ayant obtenu cette permission, forma une Société qui contribua à cette entreprise, & fournit des sommes considérables, ce qui le mit en état d'équiper des vaisseaux, dont il donna le commandement aux Capitaines Philippe Amidas & Arthur Barlow. Cette Patente fait assez connoître que le principal objet de ces Aventuriers étoit la découverte des mines d'or & d'argent, & que leurs vûes ne s'étendoient point aux avan-

1584.

tages du commerce, qui sont préférables aux mines les plus riches (*a*).

Lorsque tous les préparatifs du voyage furent faits, les deux Capitaines partirent de Plimouth au mois d'Avril de la même année, & ils arriverent dans les Canaries le 10 du mois suivant, d'où ils firent voile en droite ligne vers les isles Caraïbes. C'étoit alors la route ordinaire du Continent d'Amérique, parce que l'on s'étoit imaginé mal à propos que le courant étoit si rapide le long des côtes septentrionales de la Floride & de Norembegua, qu'il étoit indispensable de faire un circuit de plus de cent lieues. Quelques Historiens déclarent que M. Raleigh se trouva en personne dans cette expédition; cependant les relations les plus authentiques ne font mention que des Capitaines Amidas & Barlow, arrivés à l'isle de Roanoke, près l'embouchure de la riviere Arbermarle, dans la Caroline septentrionale, dont ils se rendirent maîtres au nom de la Reine. Ils formerent alliance avec les naturels de l'isle, & du voisinage du Continent; ils échangerent des quincailleries contre des fourrures, des perles & du corail; en-

(*a*) On trouve dans la collection de Purchas un récit des voyages faits sous le regne de Henri VIII, par Mess. Thorn & Elliot, à Norembegua, ancien nom de toute la côte, qui fut ensuite nommée Virginie, au nord du quarantieme degré de latitude septentrionale. Ils se contenterent de commercer avec les naturels; cependant on assure que M. Horn essaya de s'y établir, mais que cette tentative lui couta cher : la plupart des aventuriers furent massacrés par les naturels. Vid. Brit. Emp. in Omer. Vol. I, p. 2. Doug. Hist. of Amer. V. I, p. 112.

ſuite ils retournerent en Angleterre avec deux des naturels, ſans avoir tenté d'établir une Colonie. Les marchandiſes importées, outre les petites merceries, conſiſtoient en cedre & en tabac : l'avantage qu'ils retiroient de ce commerce les encouragea à faire de nouveaux efforts. Ils équiperent donc l'année ſuivante une flotte de ſept vaiſſeaux, ſous la conduite de Richard Grenville.

1585. *Seconde expédition.*

Le 9 Avril, Grenville s'embarqua à Plimouth, & arriva à l'iſle de Wokokon, où le vaiſſeau de l'Amiral périt en entrant dans le port. De là il paſſa avec un certain nombre de ſes Officiers ſur le Continent, & alla à la ville de Scroton, où les habitans le reçurent avec bonté; mais quelques-uns d'entre eux ayant volé une coupe d'argent aux Anglois, l'Amiral voulut imprudemment ſe venger : il pilla une des villes des Indiens, & ravagea leurs campagnes; mais il fut forcé de ſe rembarquer promptement, pour éviter la fureur des naturels. Il fit voile vers le cap Hatteras, où il reçut la viſite du Gouverneur du pays, fit connoiſſance avec les naturels, & paſſa enſuite dans l'iſle de Roanoke, où il ſéjourna l'eſpace de ſix ſemaines, pendant leſquelles il examina le pays voiſin, & fit pluſieurs expériences ſur la qualité du terrein, en ſemant différentes ſortes de grains. Tout répondoit ſi bien à ſes déſirs, qu'il laiſſa dans l'iſle une Colonie de cent huit hommes, ſous le commandement du Capitaine Lane, & il retourna enſuite en Angleterre.

Le Capitaine, homme actif & entreprenant, remplit ſa commiſſion avec zele. Après le dé-

part de Grenville, il fit des préparatifs pour la découverte du Continent, & dans cette vûe il côtoya le cap Henri, à l'entrée de la baie de Chesapeak, sans aucune opposition de la part des naturels du pays. Cet heureux succès l'encouragea, & il forma la résolution de faire quelques découvertes à l'ouest : mais les Indiens s'opposerent à ses desseins; ils craignoient que ces étrangers ne se rendissent maîtres du pays, & après avoir mis le feu à leurs moissons & à leurs habitations, ils abandonnerent les bords de la riviere Morotock.

Cette conduite des Indiens prouva que les Anglois leur étoient suspects; cependant Lane ne perdit point courage. Il comptoit sur les conseils & sur la protection de Wingina, petit Souverain, qui lui avoit témoigné beaucoup d'amitié dans le dessein de le trahir, & de traverser les projets des Usurpateurs. Ce Barbare artificieux persuada au Capitaine qu'il trouveroit une grande quantité d'or vers la source de la riviere Morotock, à quarante journées à l'ouest, & qu'il y avoit un passage peu éloigné de la source de la riviere, où il y avoit en abondance des perles d'une rare beauté & d'un grand prix. Flatté par cette espérance trompeuse, Lane remonta la riviere de Morotock sur ses bateaux; comme il espéroit que les habitans lui fourniroient des provisions, il n'en avoit fait aucunes, & il se vit réduit à une grande extrémité. Après avoir ramé quatre jours contre un courant rapide, il trouva le pays entiérement abandonné & ravagé par les habitans; mais encouragé par les promesses du Prince perfide, il

continua sa course jusqu'à ce que son équipage se trouvât entiérement dépourvu des choses nécessaires à la vie ; il ne lui restoit plus que la chair de deux gros chiens, ce qui l'obligea à retourner à l'isle, fort mécontent de ce mauvais succès. Le fourbe Wingina parut très-sensible aux malheurs du Capitaine, & dissimula sa joie avec tant d'art, que Lane conserva la confiance qu'il avoit en lui, & par ce moyen il lui donna occasion de lui dresser de nouvelles embûches.

Le Prince Indien fit des alliances secretes avec plusieurs autres nations sauvages, & défendit à ses sujets de fournir aucuns vivres aux Anglois : il savoit bien qu'ils seroient obligés par ce moyen de se diviser en petits partis pour chercher de la subsistance, & que l'on pourroit alors les attaquer en toute sûreté. Cette conspiration fut découverte, & le Prince fut fait prisonnier. Cependant les Anglois couroient le plus grand danger, si François Drake n'étoit pas arrivé avec sa flotte. Il avoit ordre de donner à la nouvelle Colonie tous les secours dont elle pourroit avoir besoin, & de laisser un vaisseau & un nombre suffisant de matelots pour mettre les aventuriers en état de faire de nouvelles découvertes sur le Continent. Il les trouva découragés par les pertes & les fatigues qu'ils avoient essuyées, & tout disposés à abandonner leur entreprise & à retourner dans leur patrie ; il les prit à bord, & renonça à un établissement qui sembloit donner les plus belles espérances.

François Drake avoit quitté l'isle de Roanoke depuis quelques jours, lorsqu'un vaisseau, chargé d'armes, de munitions, de provisions, & de toutes

les choses nécessaires pour la Colonie, arriva; mais comme on ne trouva pas un seul Européen, le Capitaine crut qu'ils avoient été tous massacrés par les Indiens. Quelques jours après que ce dernier vaisseau eut quitté l'isle, Richard Grenville y arriva en personne avec trois vaisseaux; & quoiqu'il ne pût savoir ce qu'étoit devenue la premiere Colonie, il hasarda d'en laisser une nouvelle de quinze hommes, auxquels il donna toutes les provisions qui leur étoient nécessaires pour deux ans.

Au commencement de l'année 1587, Raleigh équipa encore trois vaisseaux, sur lesquels il embarqua cent cinquante hommes, outre l'équipage. Il les établit en Virginie, dans un lieu auquel il donna le nom de *Raleigh.* Le Capitaine White fut fait Gouverneur de la Colonie; on lui donna un Conseil, composé de douze personnes, entre les mains duquel étoit la puissance législative, la direction des affaires, & le gouvernement des conquêtes projetées. Cette petite flotte, après avoir évité plusieurs dangers, & surmonté de grandes difficultés, arriva enfin à bon port dans l'isle de Roanoke. Le Capitaine White débarqua, dans l'attente de trouver la petite Colonie que Grenville y avoit laissée récemment; mais il n'en trouva d'autres vestiges que les os d'un homme que l'on supposa avoir été massacré, & peut-être dévoré par les habitans sauvages. On trouva en bon ordre une maison bâtie par la premiere Colonie, ce qui engagea ceux-ci à passer l'hiver dans cette isle contre les instructions de Raleigh, suivant lesquelles ils de-

voient s'avancer vers le nord, jusqu'à la baie de Chesapeak, & y établir la Colonie.

Il y avoit à peine quelques jours qu'ils étoient dans l'isle, lorsque M. Howe, l'un des Membres du Conseil, ayant eu le malheur de s'éloigner un peu du fort que la nouvelle Colonie avoit bâti, fut attaqué & assassiné par les naturels.

Quelques jours après, on envoya un parti sous le commandement du Capitaine Stafford, accompagné d'un des Indiens que les Anglois avoient fait prisonnier dans la premiere expédition. Les Indiens parurent d'abord déterminés à s'opposer au débarquement du Capitaine; mais, à la persuasion de leurs compatriotes, qui avoient conçu beaucoup d'estime & d'amitié pour les Anglois, ils changerent de résolution, mirent bas les armes, & firent alliance avec les Européens contre les Indiens de Scroton dans le Continent. A cette occasion il fut informé du sort de la petite Colonie que Grenville avoit laissée en ce pays. Les habitans de Scroton en surprirent sept, les tuerent, & mirent le feu à leurs maisons pendant la nuit, & les huit autres se sauverent au bord de la riviere, & s'embarquerent pour une petite isle, voisine du cap Hatteras; mais on n'en entendit plus parler depuis. A cette nouvelle, on forma la résolution de faire voile à Scroton: le Gouverneur présidoit en personne à cette expédition; il étoit à la tête de vingt-huit soldats d'élite, bien armés. Lorsqu'il eut été instruit de la situation de la ville, il l'attaqua pendant la nuit avec la plus grande impétuosité. Son étonnement fut extrême, en apprenant que l'ennemi

avoit abandonné la ville quelques jours auparavant, pour éviter les Anglois, & que c'étoient les habitans de Croaton, ses alliés, qui s'en étoient mis en possession, & que c'étoit contre eux qu'il avoit combattu.

SECT. XVII. Histoire de l'Amérique.

On chargea ensuite M. White d'aller demander du secours en Angleterre, parce qu'il falloit de nouvelles forces à la Colonie à mesure que ses possessions augmentoient. Cet Officier eut beaucoup de peine à obtenir sa demande. Walter Raleigh avoit un trop grand nombre d'autres affaires, pour entrer dans les vûes du Gouverneur de cette Colonie naissante : d'un autre côté, son influence à la Cour & sur l'esprit de ses amis étoit considérablement diminuée. Deux ans s'écoulerent avant que l'on eût fait aucune démarche pour porter du secours à la Colonie, & les Anglois furent forcés d'évacuer l'isle, d'enfouir leurs effets, & de se retirer, pour leur sûreté, dans l'isle de Croaton. Enfin le Capitaine White obtint un renfort peu considérable, avec lequel il s'embarqua ; mais une tempête l'obligea de retourner en Angleterre. Ainsi cet établissement, qui promettoit d'abord, fut entiérement ruiné, & tous les Anglois qui composoient cette Colonie, périrent, soit par la faim, soit par l'épée des Indiens ; il n'en retourna pas un seul en Europe.

Expédition du Capitaine Gilbert. 1602.

On ne renouvela cette entreprise qu'en 1602, sous la conduite des Capitaines Gilbert & Gosnold, qui s'embarquerent à Plimouth au mois de Mars avec trente-deux hommes d'équipage & plusieurs autres aventuriers ; ils arriverent en cette partie de la Virginie, aujourd'hui nom-

mée *Nouvelle-Angleterre*, & située au quarante-deuxieme degré de latitude septentrionale ; de là ils firent voile vers le Promontoire, que l'on a distingué depuis par le nom de *Gilbert-Point*; ils bâtirent un fort sur une petite isle déserte, qu'ils nommerent *Elisabeth*, à quatre milles du Continent, au quarante-unieme degré de latitude septentrionale. Ils vécurent pendant quelque temps en très-bonne intelligence avec les habitans de la côte opposée, qui alloient les visiter dans des bateaux & des canots ; mais il s'éleva entre eux quelques différens, & les aventuriers se voyant menacés d'une guerre qu'ils auroient peine à soutenir, perdirent courage, & retournerent en Angleterre, chargés de sassafras, de cedre, de peaux de daims & de castors, & de plusieurs autres denrées du pays, qui les dédommagerent des frais de l'expédition.

1603. *Expédition du Capitaine Pringe.*

L'année suivante, M. Hacluit, Chanoine de la cathédrale de Bristol, forma le dessein d'envoyer une petite flotte en Amérique, & en sollicita la permission auprès de Raleigh, à qui ces contrées avoient été données. M. Hacluit offrit d'aller conduire en personne cette expédition, & par son crédit il forma une petite Société de commerce en Virginie. Cette Société avoit aussi pour but l'établissement d'une Colonie, s'il se présentoit une occasion favorable. Cependant on jugea à propos de ne point risquer d'abord des fonds considérables; on se contenta d'envoyer deux petits vaisseaux, dont on donna le commandement au Capitaine Pringe, qui fit ce voyage avec le plus grand succès ; mais il retourna en Angleterre sans avoir tenté de s'établir.

Expédition du Capitaine Waymouth.

Deux années après, les Lords Southampton & Arundel

Arundel, par zele pour la patrie, équiperent un vaisseau dans l'intention de faire des découvertes; ils en donnerent le commandement au Capitaine Weymouth. Ce vaisseau mit à la voile au mois de Mars, & arriva le jour de la Pentecôte suivant, à l'embouchure de la riviere d'Hudson, dans l'Amérique septentrionale. Weymouth eut d'abord le succès le plus marqué; il commerça en fourrures avec les naturels, & chargea son vaisseau richement; mais son équipage ayant enlevé les enfans de quelques Indiens, il fut obligé de se retirer subitement pour éviter leur fureur, & il revint en Angleterre.

An. XVII. Histoire de l'Amérique.

On n'avoit pas encore réussi à établir de Colonies dans l'Amérique septentrionale; cependant les avantages que l'on retiroit des voyages sur cette côte, sembloient inviter la nation à de nouvelles entreprises. On avoit regardé long-temps l'or & l'argent comme les seuls objets importans; mais on reconnut alors que les autres marchandises importées d'Amérique n'étoient pas moins précieuses, puisqu'elles procuroient à l'Angleterre une grande quantité des richesses du Pérou, du Mexique, & des différentes contrées de l'Amérique. Ces considérations engagerent plusieurs Nobles & Marchands à demander au Roi qu'il leur fût permis de se réunir en Société pour envoyer des Colonies dans la Virginie. La concession qui avoit été faite à M. Walter Raleigh étoit révoquée. En conséquence on leur accorda des Lettres-Patentes en date du 10 Avril, qui permettoient à Thomas Yates, à George Summers, aux Nobles dont nous avons parlé, de se diviser en deux Compagnies, for-

1606. Compagnie de Londres & de Bristol.

mées des Marchands de la ville de Londres, qui desiroient s'établir entre le trente-quatrieme & le quarante-quatrieme degré de latitude septentrionale, & les aventuriers de Bristol, Plimouth & Exeter, qui demandoient à s'établir sur la côte de Virginie, entre le trente-huitieme & le quarante-cinquieme degré de la même latitude. Il leur fut aussi accordé de s'établir indifféremment dans toutes les parties dont nous venons de parler, de maniere cependant que les Colonies de chaque Compagnie seroient éloignées au moins de cent milles l'une de l'autre.

Ces Lettres-Patentes assurerent aux deux Compagnies la possession de toutes les terres, ports, rivieres, pêches, &c. dont jouissoit la Colonie de Raleigh ; le privilége d'établir un Conseil, composé de treize personnes qui seroient à la tête du Gouvernement, mais dont l'autorité seroit restreinte par certains articles sous le sceau privé ; le droit d'exploiter des mines dans leurs territoires respectifs, & même au delà de leurs limites vers l'ouest, en payant à la Couronne un cinquieme de l'or & un quinzieme du cuivre qu'ils pourroient découvrir ; le privilége de battre monnoie, de lever des troupes pour leur défense, & d'arrêter tous les vaisseaux & les Marchands qui porteroient atteinte à leur privilége (*a*).

On équipa donc trois vaisseaux, dont on donna le commandement au Capitaine Newport. On embarqua cent dix aventuriers, outre l'équipage,

(*a*) A la tête de la Compagnie de l'ouest étoient Jean Pelham, Chef de Justice, & Ferdinand Georges, Gouverneur de Plimouth.

& toutes sortes d'outils de construction, d'agriculture & de défense ; cependant les ordres concernant le Gouvernement de la Colonie, & les noms des Gouverneurs étoient cachetés, avec ordre de ne les ouvrir qu'après un heureux débarquement. Le 29 Avril, la petite flotte, après un long voyage, eut le bonheur d'entrer dans la baie de Chesapeak, où elle fut poussée par une tempête ; les troupes débarquerent au cap Henri, au trente-septieme degré de latitude septentrionale, & ils engagerent aussi-tot le combat avec les Indiens qui les attendoient dans une embuscade ; mais ils se sauverent à la premiere décharge des armes à feu. Le lendemain ils firent des propositions de paix & d'alliance, jeterent leurs arcs & leurs fleches, inviterent les Anglois dans leur ville, & remplirent envers eux les devoirs de l'hospitalité.

Sect. XVII. *Histoire de l'Amérique.* 1607.

La nouvelle Colonie commença par ouvrir les papiers. On y trouva les noms des Membres qui devoient former le Conseil ; c'étoient Barthélemi Gesnald, Edouard Wingfield, Christophe Newport, Jean Smith, Jean Ratcliff, Jean-Martin, & George Kendall. Wingfield fut élu Président, & M. Smith banni du Conseil par ses collegues, qui parurent jaloux de ses talens supérieurs, & de la confiance que les Administrateurs Anglois avoient mise en sa discrétion & en sa capacité.

Purchas assure que c'étoit la seule raison qui les avoit engagés à le déposer ; ce qui paroît assez vraisemblable, puisqu'il fut retenu prisonnier depuis le départ de la flotte de Downs, & ensuite revêtu de la principale autorité, lorsque les affaires de la Colonie furent en désordre. On nomma

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique.

aussi-tôt un des Conseillers pour traiter avec les différentes Tribus Indiennes ; il fit une alliance avec elles, & en obtint la permission d'établir une Colonie dans un terrein commode, à cinq milles de l'embouchure de la riviere de Powhatoc, que les Anglois nomment la riviere de *James*.

James-Town.

Ils y érigerent un petit fort barricadé de troncs d'arbres, & construisirent autour un grand nombre de petites huttes ; c'est à cet assemblage que les Anglois donnerent le nom de James-Town. Elle étoit située sur la pointe d'une péninsule, garantie de chaque côté par des rivieres navigables, mais dans la saison des pluies elle formoit une isle ; ainsi elle étoit à couvert des entreprises des naturels.

On vit cependant bientôt la nécessité d'augmenter les fortifications ; les Indiens ne leur avoient abandonné toutes ces possessions, que pour pouvoir les égorger plus sûrement. Ils investirent la presqu'isle avec leurs canots pendant la nuit ; mais ayant trouvé les Anglois sur leur garde, ils se retirerent sans faire aucune tentative : cette conduite engagea la Colonie à prendre des mesures pour prévenir une attaque plus décidée. On fit des changemens & des augmentations considérables au fort ; on lui donna une forme triangulaire, & au mois de Juin, on y ajouta trois bastions, sur chacun desquels étoient cinq pieces d'artillerie.

Après avoir ensemencé la terre & fourni à la Colonie tout ce dont elle pouvoit avoir besoin, le Capitaine Newport retourna en Angleterre avec sa flotte : il laissa cent quatre hommes dans James-Town. Ils s'apperçurent bientôt que les vais-

ſeaux leur manquoient, & ſe trouverent réduits à vivre des fruits & des racines du pays. Cette nourriture produiſit une infinité de maladies, telles que le flux & la fievre, qui firent périr un grand nombre des Européens, entre autres Gueſnald, Membre du Conſeil, & pluſieurs autres perſonnes de diſtinction. Les Indiens en tuerent encore un plus grand nombre, qui s'étoient écartés pour aller dans les forêts chercher de la nourriture. Enfin les triſtes reſtes de la Colonie furent aſſiégés dans la citadelle.

Cette ſituation déplorable les obligea d'avoir recours au Capitaine Smith, le ſeul héros capable de les délivrer du danger qui les menaçoit : il ſe chargea de l'adminiſtration, mais malheureuſement il fut fait priſonnier par les naturels du pays dans la premiere eſcarmouche. Ces Barbares avoient déjà réſolu de le ſacrifier à leur fureur & à leur vengeance; mais la fille d'un des Chefs des Indiens lui ſauva la vie, obtint ſa liberté par l'interceſſion de ſon pere, & continua à l'inſtruire de toutes les embûches que ſes compatriotes dreſſoient aux Anglois; par ce moyen il traverſa leurs deſſeins, & remporta ſur eux pluſieurs avantages. Ce fut ainſi qu'il ſoutint cette Colonie chancelante, juſqu'au moment où le Capitaine Newport revint d'Angleterre avec des ſecours & des proviſions.

La Colonie ſe vit encore dans un état très-floriſſant; mais cette proſpérité fut de courte durée, par la mauvaiſe conduite & la méſintelligence des Officiers. Ils furent attaqués par les Indiens, qui les réduiſirent à une telle extrémité, qu'ils étoient ſouvent ſur le point d'abandonner

Sect. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

cet établiſſement. Ils éprouverent pendant pluſieurs années des ſuccès différens ; James-Town fut détruite par le feu, & rebâtie par le Capitaine Smith, qui défit les Indiens dans pluſieurs combats, ſans pour cela les ſoumettre : on lui envoyoit de fréquens ſecours d'Angleterre ; mais ces colons étoient ſi maltraités, que les uns déſertoient, tandis que les autres étoient maſſacrés par les Indiens, qui parurent très-ſupérieurs aux Européens en ſubtilité & en adreſſe.

Quelques uns attribuoient le mauvais ſuccès de cette entrepriſe à la Compagnie qui réſidoit en Angleterre ; d'autres ſe récrioient contre la mauvaiſe conduite des Chefs des aventuriers. La Compagnie obtint enfin de nouvelles Lettres-Patentes, qui lui donnoient le pouvoir de créer un Gouverneur plus abſolu que le précédent, & on choiſit Lord Delawar pour gouverner la nouvelle Colonie. Delawar choiſit pour ſes Députés Thomas Yates, George Summers, & le Capitaine Newport, auxquels il confia l'adminiſtration juſqu'à ſon arrivée en Amérique.

Lord Delawar fait Gouverneur

Les trois Députés partirent, en 1609, pour James-Town ; mais leur flotte, compoſée de neuf vaiſſeaux, échoua malheureuſement ſur les iſles de Bermudas, qui, pour cette raiſon, ont été nommées *Iſles de l'hiver.* Huit vaiſſeaux arriverent à bon port en Virginie, avec un renfort de près de cinq cents hommes. Ce ſecours auroit pu mettre les affaires de la Colonie en bon état, ſi la diſcorde n'avoit pas détruit les plus belles eſpérances. Outre cette méſintelligence qui empêchoit l'exécution de toutes les réſolutions for-

mées pour la défenſe de la Colonie, les maladies, la famine & la guerre réduiſirent toute la Colonie au nombre d'environ quatre-vingts hommes en état de porter les armes.

Tel étoit le triſte état de la Colonie, lorſque les Gouverneurs députés arriverent : ils s'étoient arrêtés dans les iſles Bermudes, où la tempête les avoit jetés ; avec les débris de leurs vaiſſeaux & du bois qu'ils trouverent dans ces iſles, ils conſtruiſirent deux groſſes barques, avec leſquelles ils arriverent à James Town. Le déſordre qui régnoit parmi les aventuriers lorſqu'ils arriverent, leur fit déſeſpérer de rétablir l'ordre & la diſcipline : ils réſolurent donc de ſe rembarquer pour l'Angleterre. En ſortant de la baie, ils rencontrerent Lord Delawar, leur Gouverneur, qui les obligea de retourner, blâma leur lâcheté, reprocha aux Colons leur méſintelligence, leur diſſolution & leur infidélité. Il les exhorta à changer de mœurs & de conduite, & à ne le point obliger d'avoir recours à l'autorité dont il étoit revêtu, pour punir ceux qu'il vouloit protéger & défendre, & pour leſquels il étoit prêt à verſer juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang. Pour les encourager, il les aſſura qu'il avoit apporté une ſi grande quantité de proviſions, qu'il étoit impoſſible qu'ils en manquaſſent, s'ils avoient ſoin de cultiver la terre. Il forma enſuite un Conſeil compoſé de Thomas Yates, ſon Lieutenant-Général, de George Summers, ſon Amiral, de George Percy, un de ſes Capitaines, de Ferdinando Weinman, ſon Maître d'ordonnance, & de Chriſtophe Newport, ſon

Sect. XVII.

Histoire de l'Amérique.

Vice-Amiral : il leur fit prêter à tous serment de fidélité & d'obéissance.

Ce grand homme mit tant de diligence & d'activité dans toutes ses opérations, qu'il rétablit en peu de temps les affaires de la Colonie, & quelques actes de courage & de valeur furent suffisans pour le faire craindre des Indiens du voisinage, & respecter de ses compatriotes. Il envoya Thomas Yates, son Lieutenant, en Angleterre, pour rendre compte à la Compagnie de l'état de la Colonie; il envoya aussi une partie de la flotte chargée de cedre, de noyer, & de mine de fer; mais ces denrées n'étoient pas d'une assez grande valeur pour indemniser la Compagnie des frais de l'entreprise. Cependant les Administrateurs ne perdirent point courage; Thomas Yates leur assura que si l'on envoyoit du monde pour exploiter les mines, pour cultiver le chanvre, le lin & la soie, cette Colonie fourniroit en abondance à la Grande-Bretagne des marchandises assez précieuses. Il ajouta que le territoire étoit très-fertile en blé, fruits, racines & herbages; que le bétail d'Europe y multiplioit à merveilles, & que la grande quantité de poisson, de volaille & de gibier, qui se trouve sur les côtes & dans l'intérieur du pays, conserveroit la Colonie dans la plus grande abondance, aussi-tôt qu'elle auroit les instrumens nécessaires à la chasse, à la pêche, & au labourage. Enfin il soutint qu'au lieu d'être à charge à la Compagnie, la Colonie lui seroit plus avantageuse que l'on ne pouvoit se l'imaginer.

Ces discours engagerent la Compagnie à fournir à la Colonie de Virginie tout ce dont elle pouvoit avoir besoin. D'un autre côté, ils furent confirmés dans cette opinion par Delawar, qui alla la même année en Angleterre pour rétablir sa santé, considérablement altérée par le changement de climat, & par les peines qu'il avoit prises pour faire fleurir la nouvelle Colonie. Il avoit nommé pour gouverner en son absence, l'illustre Percy, dont les talens & l'intégrité méritoient bien sa confiance. On fit bâtir trois nouveaux forts pour la sûreté de la Colonie. On cultiva plusieurs champs dont on espéroit une moisson abondante. La plupart des Tribus Indiennes respectoient les Anglois, & le Capitaine Argol établit un commerce avantageux avec plusieurs des principaux Chefs du pays.

1611.

Un rapport aussi favorable, & fondé sur une autorité incontestable, donna de grandes espérances à la Compagnie ; elle résolut alors de ne pas laisser cette Colonie dans la disette, de peur qu'une économie aussi déplacée n'empêchât le succès de leurs projets ; elle envoya donc le Capitaine Dale avec trois vaisseaux chargés de bétail, d'armes, de munitions, & de tout ce qui peut servir à une Colonie industrieuse. Vers le mois d'Août, Thomas Yates arriva avec six vaisseaux en Virginie, & il se chargea de l'administration des affaires en qualité de Député de Delawar. Cet Officier remplit les fonctions de sa charge avec une assiduité incroyable. Il planta & fortifia le comté de Henrico ; tira des lignes & les flanqua de palissades, pour prévenir les irruptions des Indiens, qui ne cherchoient que

l'occaſion d'enlever le bétail des Anglois. Ce qui favoriſa beaucoup la nouvelle Colonie, fut le mariage du Capitaine Rolf avec la Princeſſe Pacahunca, fille du grand Chef Powhatoc, que l'on n'avoit jamais pu engager auparavant à faire alliance avec les Anglois; les honneurs que l'on rendit à ſa fille, à James-Town, l'engagerent à prendre ſincérement les intérêts de la Colonie.

L'influence de ce Prince s'étendoit au delà de ſes domaines, & les autres nations furent engagées à ſuivre ſon exemple. Les Anglois firent pendant quelque temps un commerce très-avantageux avec les Indiens, & en même temps ils firent de nouvelles découvertes. On cultiva alors le tabac avec ſuccès, & le profit que l'on retiroit de cette plante fit concevoir les plus grandes eſpérances de cette Colonie. En 1618, Delawar s'embarqua une ſeconde fois pour reprendre le gouvernement de la Virginie; il emmena avec lui un renfort de deux cents hommes, avec des proviſions pour la Colonie; mais il mourut pendant le voyage avec quarante hommes de ſon équipage.

L'adminiſtration des affaires de la Virginie étoient alors entre les mains de M. Argol, qui travailloit ſans relâche à faire des découvertes ſur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle Ecoſſe, & de l'Acadie, d'où il avoit chaſſé quelques François qui avoient tenté de s'y établir; il prétendoit que cette côte & une partie du pays nommé *Virginie*, appartenoient à la Couronne d'Angleterre. On repréſenta à la Compagnie que M. Argol s'occupoit entiérement

à faire de nouvelles découvertes, & négligeoit de tirer parti des pays déjà découverts; il fut rappelé, & il laissa le gouvernement entre les mains de M. Powel, en attendant l'arrivée de George Yardly, qui, peu de temps auparavant, avoit été fait Chevalier par le Roi Jacques, & auquel la Compagnie avoit donné le gouvernement de la Colonie. Cet Officier prit un soin particulier de la culture du tabac; il fit aussi plusieurs changemens dans la forme du Gouvernement, & il établit, à l'imitation de l'Angleterre, deux Chambres du Parlement. Il rendit le Conseil plus nombreux, parce qu'il vouloit que ce Corps représentât la Chambre des Lords, & la Chambre des Communes étoit composée des Bourgeois de toutes les parties des possessions Angloises. La premiere séance de cette Assemblée eut lieu en 1620, à James-Town. Les Membres des deux Chambres se réunirent dans la même maison; mais peu de temps après elles furent séparées, & chacune eut des priviléges particuliers.

Sous ce nouveau Gouvernement la Colonie prospéra, & ce fut en grande partie au Comte de Southampton, Membre de la Compagnie de Londres, qu'on fut redevable de cet avantage. Ce fut aussi lui qui engagea Sir George Yardly à transporter en Virginie treize cents hommes sur vingt-huit vaisseaux.

Premiers Negres importés en Virginie.

Au mois d'Août qui suivit la premiere Assemblée, un vaisseau Hollandois arriva à James-Town avec une cargaison de Negres de Guinée. Ce furent les premiers qui parurent en Virginie. On forma de nouveaux établissemens pour tenir

lieu de ceux qui avoient été abandonnés. On fixa les limites de James-Town; les rives des deux fleuves Jacques & Yorck furent couvertes de maisons, & on trouva les moyens d'assurer à chacun en particulier, & au public en général, toutes ses propriétés, d'une maniere plus certaine qu'auparavant. On établit une saline au Cap Charles, & une forge à Falling Crecok.

En 1621, Sir George Yardly eut pour successeur au Gouvernement Sir Francis Wyat, qui amena d'Angleterre un nouveau renfort de planteurs. Les colons cultiverent si bien le tabac, que la récolte en fut trop considérable, & que les planteurs y perdirent beaucoup; en sorte que Jacques I fut obligé d'enjoindre aux Colons de ne récolter annuellement que pour la valeur d'environ cent livres sterling de tabac. Il les invita en même temps à s'occuper d'autres cultures.

La Colonie devint si peuplée, que l'Assemblée générale jugea nécessaire d'établir des Tribunaux inférieurs pour juger les petites causes, le Gouverneur & le Conseil ne devant ainsi être chargés que des plus importantes. Cependant on auroit dû prendre d'autres précautions pour terminer les contestations qui s'élevoient entre les colons & les natifs. Ceux-ci paroissoient si soumis & si honnêtes, que les colons les admettoient chez eux; & c'est ainsi que les Sauvages apprirent le mystere des armes à feu, & d'autres choses qu'on leur avoit toujours laissé ignorer. Leur principal Chef étoit à cette époque un nommé *Oppecancanough.* Les Anglois avoient fait mourir un de ses sujets qui avoit volé & assassiné

un planteur. Comme cet homme étoit favori du Chef, le supplice qu'on lui avoit fait souffrir hâta l'exécution d'un complot qu'on tramoit depuis long-temps, & suivant lequel tous les Anglois devoient être massacrés le 22 Mars 1622. Presque tous les natifs étoient associés à cette conspiration.

Siecle XVII. Histoire de l'Amérique. Conspiration des Indiens contre les Anglois.

A une époque aussi reculée, il n'est pas aisé de décider si ces Sauvages, qui, sous tous les rapports, ont été peints comme un peuple doux & incapable de nuire à personne, ne furent point excités à cette barbarie. Il est cependant probable qu'ils furent provoqués ; mais heureusement pour les Anglois, quelques-uns de ces Indiens embrasserent le Christianisme, & un d'eux découvrit la conspiration à un nommé M. *Pace*, peu d'heures avant celle qui étoit fixée pour l'exécution. Pace donna l'alarme à tous les planteurs de son voisinage. Les uns s'enfuirent à James-Town, les autres se mirent en défense jusqu'à ce qu'ils pussent se retirer dans les forts ; mais en général ils brûlerent tous leurs maisons & ce qui en dépendoit.

Cependant, dans les plantations les plus éloignées, trois cent trente-quatre Anglois furent égorgés ; les Indiens étoient si familiarisés chez les colons, qu'ils trouverent les moyens de se saisir de leurs armes avec lesquelles ils les massacrerent. Tous les Manufacturiers près de Iron Creck furent tués, excepté un homme & un enfant qui se cacherent. La Colonie fit à cette époque une perte énorme, parce que toutes les marchandises ne purent être recouvrées, & qu'avec ces malheureux Anglois massacrés pé-

rirent toutes les connoiſſances qu'on avoit acquiſes ſur la ſituation de pluſieurs mines de plomb. Le projet d'élever une verrerie à James-Town échoua auſſi.

Sect. XVII. Hiſtoire de l'Amérique.

Vengeance que les colons en prennent.

Les colons, revenus de leur abattement, pouſſerent la vengeance juſqu'au dernier point; ils détruiſirent tous les Indiens qui tomberent entre leurs mains, & repouſſerent les autres dans les bois. L'autorité du Gouvernement ne fut pas capable d'arrêter leur fureur; car même après que le Gouverneur, en promettant un pardon général, eut engagé les Indiens à retourner à la culture des terres, les planteurs les taillerent en pieces, & détruiſirent la maiſon d'Oppecancanough.

La nouvelle du maſſacre des Colons étant parvenue en Angleterre, ſouleva tous les eſprits contre ces Barbares, en ſorte qu'on envoya de la Tour aux colons une proviſion d'armes, avec leſquelles les Indiens furent chaſſés de toutes les parties cultivées de la province.

Fin de la Compagnie de Virginie.

On prit de nouvelles meſures pour faire fleurir la Colonie, & les natifs furent encore une fois rétablis dans leurs poſſeſſions; mais la conduite tyrannique des colons à leur égard, les détermina encore à conſpirer contre les Anglois, & à égorger tous ceux qu'ils rencontroient. On doit ſur-tout attribuer ces fréquentes inſurrections des Sauvages, aux diſſentions domeſtiques qui diviſoient les colons entre eux; & lorſque Charles I parvint à la couronne d'Angleterre, la propriété des Anglois en Virginie étoit réduite à ſi peu de choſe, que ce Prince ſupprima la Compagnie, & ordonna que tous les actes publics, ainſi que les jugemens des procès

feroient rendus en fon nom, fous la réferve d'une rente de deux fchelings par chaque cent acres de terre. Charles, dans cette occafion, fe fit beaucoup d'honneur en Amérique, tandis que fes affaires alloient fi mal en Angleterre. L'Affemblée, compofée des Repréfentans des villes & des comtés, fut confervée, & elle fut chargée de l'adminiftration, de concert avec le Gouverneur & douze Confeillers. Les priviléges dont les Propriétaires avoient joui dans l'origine, furent accordés à plufieurs Gentilshommes & particuliers, & entre autres à Lord Baltimore. Les Virginiens fe plaignirent de cette difpofition, qui établiffoit des intérêts contraires dans la même Colonie; car les planteurs ayant défendu l'exportation du mauvais tabac, les Fermiers des Propriétaires indépendans, n'étant point foumis à cette loi, firent paffer le leur en Angleterre, ce qui difcrédita la marchandife.

Sir John Harvey, Gouverneur.

Sir John Harvey fut le premier Gouverneur nommé après la diffolution de la Compagnie; mais il fe conduifit d'une maniere fi defpotique, que les colons l'arrêterent & l'envoyerent prifonnier en Angleterre en 1639. Cette démarche de leur part étoit fi contraire aux principes arbitraires de Charles, que, quoique les Députés de la Colonie euffent fait tous leurs efforts pour la juftifier, le Roi rétablit le Gouverneur. Celui-ci, de fon côté, s'étoit plaint de quelques-uns des colons, qui eurent ordre de fe rendre en Angleterre, & qui fouffrirent beaucoup des délais que le Confeil apporta à les entendre. Enfin la querelle entre Charles & le Parlement étant devenue férieufe, Harvey fut déplacé, &

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique.

Sir William Berkley nommé Gouverneur de Virginie à sa place.

Sir William Berkley, Gouverneur.

Les naturels, témoins de toutes ces dissentions entre les Anglois & leur Gouverneur, ne firent plus aucun cas d'eux, & Oppecancanough forma une nouvelle conjuration. Cet homme avoit de grands talens; on ignore s'il descendoit des anciens Chefs, ou si ce n'étoit pas un étranger que les Sauvages avoient choisi pour les gouverner. Il se plaignit de ce qu'au mépris de la parole qu'on lui avoit donnée, les Anglois empiétoient journellement sur son territoire; mais le Gouverneur ne lui donna aucune satisfaction.

Autre massacre des Anglois.

Voyant que les colons s'étoient dispersés dans une grande étendue de pays, il ordonna à ses sujets d'attaquer les plantations, & ils y égorgerent environ cinq cents hommes, pendant que lui-même, avec un corps qui l'accompagnoit, tailla en pieces tous les Anglois établis sur la riviere d'Yorck dans le voisinage de sa capitale.

Le Gouverneur, averti que le Chef s'étoit avancé sur les terres des colons, à peu de distance de sa résidence, marcha à lui, le surprit dans le comté d'Henri, & le fit prisonnier. Son intention étoit de l'envoyer en Angleterre; mais par une brutalité répréhensible, un Anglois le blessa mortellement par-derriere. Il étoit si âgé, qu'il ne pouvoit marcher sans être soutenu; cependant il se conduisit avec une magnanimité qui auroit fait honneur aux plus grands héros de l'antiquité. Un domestique l'ayant averti qu'on devoit l'exposer aux insultes du peuple: « Si le » sort vous avoit fait mon prisonnier, dit-il au Gouverneur,

Mort de Oppecancanough.

» Gouverneur, je ne vous aurois jamais livré
» à une populace insolente «.

Les Indiens parurent avoir perdu toute leur énergie avec leur brave Chef, qui sous tous les rapports avoit un génie extraordinaire Il avoit résisté long-temps à toute la puissance des Anglois, en faisant entrer toutes les nations Indiennes dans la même ligue; elle fut dissoute par sa mort. Sir Berkley sut profiter de cet incident : en persuadant aux Sauvages qu'ils ne trouveroient point un semblable Chef, il leur fit faire la paix; mais nous sommes fondés à croire que les Anglois abusèrent de leurs avantages.

A cette époque où la guerre civile éclata en Angleterre, on comptoit en Virginie quinze mille Anglois, sans y comprendre les femmes & les enfans; mais la loyauté du Gouverneur fut funeste à la prospérité de la Colonie. Berkley étoit Royaliste; en conséquence il défendit toute communication entre les Virginiens & le parti dominant en Angleterre. Le tabac, qui formoit à peu près tout leur commerce, & qu'ils récoltoient en abondance, ne pouvant passer en Angleterre, resta dans leurs magasins; & quoiqu'ils eussent en général toutes les provisions nécessaires à leur subsistance immédiate, cependant, comme ils n'avoient point de manufactures, ils eurent de grandes privations à supporter. Ils ne pouvoient seulement pas se procurer des ustensiles nécessaires pour la culture de leurs terres.

Le Parlement d'Angleterre, qui, avant le Protectorat de Cromwell, étoit composé d'hommes

d'un grand mérite, résolut de soumettre la Virginie, ainsi que les autres Colonies d'Amérique. Sir George Ayscough partit à la tête d'une flotte pour réduire l'isle des Barbades, & suivant ses intructions, il donna une petite escadre au Capitaine Dennis, pour aller attaquer les Virginiens. Berkley sachant que les Hollandois étoient brouillés avec l'Angleterre, demanda au Gouverneur de leurs établissemens quelques vaisseaux qui lui furent d'un très-grand secours.

La Virginie est soumise au Parlement d'Angleterre.

Dennis, voyant qu'il ne réussiroit jamais de vive force, employa un stratagême. Il envoya un messager à terre, avec ordre de dire qu'il avoit à bord de sa flotte des effets d'un grand prix pour deux des principaux Membres de la Colonie, & qu'il les garderoit, si on continuoit à se défendre. Il importe peu de savoir si ce n'étoit qu'un prétexte; quoi qu'il en soit, Berkley ne put empêcher que les Colons ne se soumissent, & il se retira dans sa propre plantation. Ainsi le Parlement fut maître de la Virginie.

Pour rendre justice au Gouvernement Anglois, nous dirons qu'il n'abusa point de sa victoire; aucun des Virginiens Royalistes ne fut persécuté. A Berkley succéda le Colonel Diggs pendant l'administration duquel il n'arriva rien de remarquable. La révolution opérée en Angleterre introduisit quelque confusion dans le Gouvernement de la Virginie, qu'occuperent successivement Bennet & Mathews, par ordre de Cromwell.

Colonel Diggs Gouverneur, auquel succedent Bennet & Mathews.

Après la mort de ce dernier, les Colons se rappelant l'heureuse administration de Berkley,

le presserent de reprendre le Gouvernement ; mais il refusa, à moins qu'on ne lui promît de rester avec lui fidele au légitime Souverain contre Cromwell. Le peuple promit, quoiqu'il encourût par cette démarche la punition des rebelles, & Charles II fut proclamé dans toute la province. Heureusement pour Berkley & les Virginiens, Cromwell mourut dans ces entrefaites, & Charles II remonta sur le trône ; cependant toute la récompense que Berkley obtint, fut d'être continué dans son Gouvernement de la Virginie, & d'être admis au nombre des Propriétaires de la Caroline.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

La Colonie détermine Berkley à reprendre le Gouvernement.

La fermeté des Virginiens leur mérita de la part du Roi une marque particuliere de faveur. On prétend qu'à la cérémonie de son couronnement, il avoit une partie de son vêtement tissu avec de la soie de Virginie, que la Colonie lui avoit envoyée. Le Gouverneur étant parti pour l'Angleterre, à l'effet d'aller féliciter le Roi sur son rétablissement, il laissa l'administration au Colonel Morison, & il se conduisit lui-même à la Cour de Londres comme un excellent Député. Il forma un corps des Loix qui avoient été approuvées par l'Assemblée ; il en fit promulguer de nouvelles pour l'encouragement de toute espece de manufactures, & particuliérement de celles de soie, de toile, de laine, des salines & des tanneries, & il consolida si bien les fondations des paroisses, que tous les Ministres furent honnêtement dotés.

Le Roi prenoit si à cœur la prospérité de la Virginie, que Berkley obtint de ce Prince plu-

ſieurs audiences pour trouver les moyens de l'augmenter. Le Roi lui recommanda ſur-tout de bien peupler James-Town, en accordant toute ſorte d'encouragemens à ceux qui viendroient s'y établir. Cette meſure étoit très-ſage, mais elle ne fut pas ſuivie; les Colons trouvoient tant de plaiſir à vivre dans leurs terres, qu'ils n'eurent aucun égard aux ſollicitations du Gouverneur; & c'eſt-là la raiſon pour laquelle aujourd'hui même les villes de la Virginie ſont ſi peu peuplées.

En 1662, Berkley revint, & obtint de l'Aſſemblée un acte pour agrandir James-Town: chaque comté étoit obligé par cette Loi d'y bâtir un certain nombre de maiſons; mais, comme nous l'avons dit, cette Loi ne fut pas exécutée. On n'avoit qu'un reproche à faire à Berkley, c'étoit d'avoir conçu des préjugés contre les Puritains, & d'avoir employé trop de rigueur pour établir la conformité avec l'Egliſe Anglicane, ce qui força pluſieurs habitans à paſſer dans d'autres Colonies.

Conſpiration. Après la reſtauration, un certain nombre de Républicains & de ſoldats de Cromwell furent bannis en Virginie, & leurs principes, qu'ils s'efforcerent de propager, penſerent ruiner la Colonie. Les domeſtiques ſe réunirent, & formerent le complot d'égorger leurs maîtres & de s'emparer de la province. Birkenhead, un des Conjurés, preſſé par ſes remords, découvrit tout au Gouvernement. Auſſi tôt on détacha un parti de cavalerie pour arrêter les coupables qui ſe rendoient à Poplar-Spring, lieu du rendez-vous: ainſi la conſpiration fut prévenue; les quatre

Chefs furent pendus, & Birkenhead obtint sa grace & une somme de 200 livres. Cette conjuration excita l'attention du Conseil de Londres, qui ordonna aux Virginiens de construire des forts & une citadelle à James-Town pour la protection du Gouvernement, dans le cas d'une insurrection; mais comme on ne destina point des fonds à cet objet, les Virginiens oublierent le danger, & on se contenta d'élever une petite batterie de canons pour la défense de James-Town.

Les Ministres du Roi prétendoient que la Couronne avoit un droit sur tous les produits des Colonies. En conséquence on tint plus rigoureusement la main à l'exécution de l'acte de navigation, & dès-lors aucunes marchandises étrangeres n'arrivoient en Virginie qu'après avoir passé en Angleterre. Cette disposition fit nécessairement hausser le prix des marchandises d'Europe, & baisser celui du tabac, ce qui excita de grands murmures dans la Colonie, déjà mécontente de ce que les planteurs de Maryland cherchoient tous les moyens de la détruire.

En effet, cette province avoit un Gouverneur différent; elle n'étoit point soumise aux Loix faites en Virginie, pour défendre une trop grande culture de cette plante, & en conséquence la vendoit à plus bas prix. Les Virginiens se plaignirent long-temps du mal que leur faisoit cette rivalité; mais ils ne réussirent pas à la faire cesser.

Le Ministre d'Angleterre envoya aussi ordre que tous les vaisseaux qui commerçoient en Virginie, abordassent sous certains forts qui de-

voient être bâtis sur les rivieres, & qui seuls devoient former les ports de commerce. Cette précaution devoit nécessairement fortifier la Colonie : mais les planteurs n'y eurent aucun égard; n'écoutant que leur intérêt particulier, ils porterent leurs marchandises dans les endroits qui leur convenoient le mieux. Par-là la Colonie fut affoiblie; & pendant la guerre que l'Angleterre eut à soutenir contre les Etats-Généraux, les Hollandois eurent souvent la facilité d'insulter les côtes de la Virginie, & de prendre un grand nombre de vaisseaux.

Sir William Berkley étoit toujours Gouverneur, & donnoit aux Colons un grand exemple pour qu'ils perfectionnassent leurs manufactures. Il fit partir quatorze Anglois & autant d'Indiens, pour aller faire des découvertes dans le Continent. Ils trouverent un pays très-fertile; ils marcherent pendant sept jours; mais arrivés à de certaines limites, les Indiens refuserent d'aller plus loin, sous prétexte que les nations qui occupoient ce pays égorgeoient tous les étrangers qui y passoient.

Le Gouverneur fut si satisfait du compte qu'on lui rendit de cette expédition, qu'il se détermina à aller en personne vérifier les découvertes; mais il en fut empêché par une révolte. Les Insurgens se plaignoient de ce que le prix des marchandises importées étoit trop haut, à cause des droits qu'on percevoit en Angleterre, & de ce que leur tabac qui y étoit vendu leur rapportoit à peine les frais de culture. Ils se plaignoient ensuite de ce qu'étant propriétaire de la province, non seulement on leur avoit

ôté des terres qui leur appartenoient pour les donner à d'autres, mais encore de ce qu'on les traversoit dans les efforts de toute nature qu'ils faisoient pour la prospérité de la Colonie ; ils prétendoient que le poids des impôts auquel ils étoient soumis étoit intolérable ; enfin ils se plaignoient de ce qu'ils avoient à souffrir de la part des Indiens, dont ils attribuoient les hostilités à la sévérité du Gouvernement qui paroissoit ne faire aucun cas de la Virginie. Ces griefs étoient fondés : le Colonel Park & Ludwell, Secrétaire de la Colonie, furent envoyés en Angleterre pour en solliciter le redressement ; mais le Cabinet de Londres, à cette époque, ne s'occupoit de rien, & les Députés revinrent sans avoir réussi.

Les Indiens, quoique tranquilles depuis plusieurs années, regardoient toujours les Anglois comme les usurpateurs de leur pays. S'appercevant du mécontentement des colons, ils firent quelques mouvemens vers le fond de la baie de Chesapeack, & les Planteurs de New-Yorck & des autres établissemens Anglois séparés de la Virginie, les encouragerent à se révolter. La conduite de Berkley, quoique d'ailleurs bon Gouverneur, leur en fournit l'occasion. Ils se plaignirent des usurpations qu'on leur avoit faites dans leur pays, qui sembloient annoncer le projet de les exterminer, puisqu'on ne respectoit plus leurs propriétés. Le peu d'égard qu'on eut à ces réclamations, soit qu'elles fussent bien ou mal fondées, firent prendre les armes aux Sauvages, qui commirent beaucoup de barbaries. Les planteurs irrités, demanderent des armes au Gou-

SECT. XVII. *Hist. de l'Amérique.*

Rebellion de Bacon.

verneur, qui leur en refusa, sous prétexte que ce n'étoit pas à eux de juger cette querelle. Le Colonel Nathaniel Bacon, jeune homme violent, mais plein d'esprit & de talens, qui croyoit peut-être qu'on n'avoit pas suffisamment récompensé son mérite, fomenta le mécontentement général : son adresse lui procura un grand nombre de partisans, & tout le bas peuple le choisit pour Chef contre les Indiens. Bacon sentoit le danger d'accepter une pareille commission, s'il n'y étoit autorisé par le Gouverneur. En conséquence il en demanda la permission : Berkley étoit ennemi déclaré de tout ce qui approchoit de la Démocratie, mais il voyoit les effets funestes que l'animosité du peuple pouvoit entraîner pour la province ; ainsi, sans refuser expressément la grace que Bacon demandoit, il éluda de l'accorder, sous prétexte qu'il étoit obligé de consulter le Conseil. Bacon soupçonna que ce manége ne tendoit qu'à détruire ses espérances. Dès lors il chercha à fortifier son parti dans la classe la plus basse du peuple, & il y réussit si bien, qu'il se rendit à James-Town avec une escorte de quarante hommes, non pour solliciter, mais pour exiger la commission.

Au lieu de paroître comme rebelle, il prit sa place au Conseil, y peignit l'état déplorable de la Colonie, qui pouvoit cependant porter un remede efficace à ses maux, puisque tous les habitans avoient des armes. Berkley lui enjoignit, ainsi qu'à ses adhérens, de s'en retourner chez eux, & refusa absolument d'accorder la commission ; mais à peine Bacon étoit-il sorti, que le Gouverneur réfléchissant sur la conduite

& le caractere de cet Officier, le fit arrêter à Sandy Point, & ramener à James-Town.

Les principes des deux partis étoient incompatibles. Bacon ne voyant que le danger qui menaçoit la Colonie, méprisoit la commission royale, quoiqu'il l'eût sollicitée. Le Gouverneur regardoit la demande de Bacon comme injurieuse à l'autorité du Roi; & quoiqu'il continuât de le traiter avec beaucoup d'égards, il étoit déterminé à ne pas la lui accorder. Cependant les Indiens continuoient à piller les plantations & à égorger les planteurs, & le peuple, irrité au dernier point, fit échapper Bacon de sa prison à James-Town. Il y revint peu de temps après, à la tête de six ou sept cents hommes, & assiégea, en quelque sorte, la maison où le Conseil étoit assemblé.

Plusieurs des Membres favorisoient au fond de leur cœur la cause de Bacon; & comme le danger étoit pressant, ils forcerent Berkley à signer une commission qui donnoit à Bacon le commandement de toutes les forces de la Virginie. Bacon ayant obtenu ce qu'il désiroit, se retira; mais à peine étoit-il parti, que le Gouverneur révoqua la commission, le déclara traître, & enjoignit aux troupes qui le suivoient, de se disperser. Bacon avoit alors également à craindre les Anglois & les Indiens; ces derniers continuoient toujours leurs massacres: cependant il crut que Berkley étoit un ennemi plus redoutable, & ses troupes le presserent de les ramener directement à James-Town, où on avoit rassemblé la milice, & fait tous les préparatifs pour s'opposer aux rebelles. Dans leur marche, Bacon

traita comme tels les amis & les partisans du Gouverneur, en ravageant leurs terres.

Berkley n'ayant pu réunir assez de forces pour lui tenir tête, se retira à Accomack, où il espéroit former un parti. Par sa retraite, il parut effectivement abdiquer le gouvernement dont Bacon se saisit, & lorsqu'il fut arrivé dans la capitale, il convoqua une assemblée générale de sa seule autorité. Il y fut déclaré que Berkley avoit causé la guerre civile, & que, par sa retraite, il avoit laissé au peuple le soin de se gouverner lui-même. En même temps tout ce qu'avoit fait Bacon fut justifié & approuvé, & on demeura persuadé que son armée n'avoit été levée que pour le bien public.

Dans ces entrefaites, Berkley étoit toujours à Accomack, où Bacon n'avoit qu'un très-petit nombre de partisans, & il réussit à lever quelques troupes. Il y eut entre les deux partis plusieurs escarmouches également funestes à la Colonie. Enfin Berkley écrivit en Angleterre pour demander du secours. Les rebelles, car c'est ainsi qu'on appeloit les troupes de Bacon, soutenoient que Berkley avoit abdiqué le Gouvernement, que Bacon étoit le légitime Gouverneur de la Colonie, & qu'ils étoient résolus à le soutenir jusqu'à la derniere extrémité. Les deux partis envoyerent des Députés à Londres, où les Gazettes étoient journellement remplies de leurs exploits réciproques; mais la cause de Bacon étoit bien moins favorisée à la Cour. Elle ordonna à Berkley de continuer à poursuivre Bacon, & on lui envoya une escadre de vaisseaux de guerre sous les ordres du Capitaine Berry, avec un régiment de troupes réglées.

La Colonie étoit à cette époque presque entiérement ruinée. Les rebelles ravageoient toutes les plantations des Royalistes, & ceux-ci à leur tour n'épargnoient pas celles de leurs ennemis. Enfin Lawrence, un des Officiers de Bacon, mit de sa propre main le feu à la ville de James-Town. Toute la partie de la Virginie qui s'étend à l'ouest jusqu'à la baie de la Chesapeack étoit entre les mains des rebelles, & s'ils avoient resté constamment unis, les suites de la rebellion auroient été irréparables. Les Indiens, contre lesquels Bacon s'étoit d'abord déclaré, profitant de la division qui s'étoit élevée entre les Anglois, fondirent sur les établissemens des frontieres, sous prétexte de secourir Berkley; ils n'y épargnerent ni le sexe, ni l'âge, & détruisirent si complétement les terres des deux partis, qu'on assure encore aujourd'hui qu'il n'a pas été possible de les remettre en culture.

Mort de Bacon.

Il faut avouer que dans cette circonstance Berkley montra une fermeté extraordinaire : il encourageoit tout le monde à faire une brave résistance jusqu'à l'arrivée de l'escadre Angloise; mais dans ces entrefaites, Bacon mourut chez un de ses amis, dans le comté de Gloucester. Ses partisans prévoyant ce qui devoit arriver, brûlerent son corps secrétement, pour empêcher qu'il n'essuyât aucune espece d'infamie. Cependant les ravages qui avoient été la suite de la guerre civile, & la mort de Bacon, découragerent les rebelles; ils n'avoient pu obtenir aucun secours de l'Angleterre, ni des Colonies de l'Amérique; d'ailleurs on attendoit d'un jour à l'autre l'escadre du Capitaine Berry. Berkley voyant ses

ennemis à ses pieds, se conduisit avec plus de modération encore que lorsqu'ils avoient eu des forces supérieures aux siennes. Il est certain que Bacon avoit parmi le peuple, & même au Parlement d'Angleterre, un grand nombre de partisans; en sorte que le parti de la Cour jugea nécessaire de traiter avec douceur ses complices, qui formoient la plus grande partie de la Colonie.

Et fin de la révolte.

Les Colonels Ingram & Walklate, qui étoient les premiers Officiers sous Bacon, se soumirent, sur la promesse de pardon qui leur fut faite par Berkley; cependant il ne paroît pas qu'il y eût été autorisé par la Cour de Londres. L'escadre Angloise qui arriva en Février 1677, acheva de rétablir la tranquillité; & quoiqu'il y eût des Commissaires chargés de rechercher les auteurs de la rebellion, & de les punir, il n'y eut aucune procédure de faite, comme nous le verrons bientôt.

La rebellion étoit étouffée; cependant on jugea à propos de garder le régiment que Berry avoit amené; & Berkley voulant faire un voyage en Angleterre, nomma comme Député-Gouverneur Herbert Jeffreys. Berkley mourut peu de temps après son arrivée dans sa patrie, en sorte qu'il n'eut pas la satisfaction après laquelle il soupiroit, de recevoir en personne les remercîmens du Roi pour les services qu'il lui avoit rendus. Il est certain que ce fut un homme extraordinaire; qu'il falloit avoir de grands talens pour maintenir en Virginie, pendant quarante ans, l'esprit de loyauté, malgré tous les obstacles qu'il rencontra; & sa mémoire ne doit pas être moins louée de ce qu'après avoir étouffé

une révolte très-dangereuse, il rétablit la tranquillité dans la Colonie, sans faire couler le sang d'aucun des coupables.

Jeffreys, Député-Gouverneur.

Après son départ, Jeffreys convoqua une Assemblée générale à Middle Plantatson, appelée aujourd'hui *Williamsburgh*. Les Indiens furent invités à y envoyer des Députés pour traiter de la paix, ce qu'ils accepterent avec plaisir. On prit soin que cette Assemblée fût très-magnifique, pour donner aux Sauvages une plus grande idée des Anglois ; & l'ouverture en fut fixée au 29 Mai, jour de la naissance & de la restauration de Charles II. La Reine de Pamunke s'y rendit, suivie d'autres Chefs Indiens. On lut les conditions de la paix qui avoient été dressées par le Député-Gouverneur, & des Interpretes les expliquerent. La Reine les ayant acceptées, signa le traité pour elle & les autres Chefs, & les cérémonies de ratification & d'échange étant consommées, cet événement fut annoncé par une décharge générale de toute l'artillerie. Les Anglois traiterent magnifiquement la Reine Sauvage & les Chefs, qui s'en retournerent ensuite fort contens chez eux. Ces conditions avoient été dictées par le Député-Gouverneur, & quelles qu'ayent été les intentions des Indiens à cette époque & depuis, ils n'ont plus troublé les planteurs Anglois.

Lord Colepepper, Gouverneur.

L'année suivante Jeffreys mourut, & eut pour successeur, en qualité de Député-Gouverneur, Sir Henri Chickely ; car Lord Colepepper, qui avoit été nommé Gouverneur, étoit encore en Angleterre. Chickely détermina l'Assemblée générale à construire des forts à la source des quatre

grandes rivieres, & on y entretint des garnisons pour contenir les Indiens La même Assemblée régla aussi qu'on ne donneroit plus de tabac aux Colonies de la Caroline & du Maryland; qu'on feroit des levées considérables pour conserver à la Virginie tous les avantages de cette production.

En 1679, Colepepper arriva en Amérique. Les Ministres du Roi lui avoient donné des instructions d'après lesquelles il changea la Constitution de la Colonie, & la soumit à la Couronne de la maniere la plus arbitraire. L'Assemblée générale fut alarmée de l'étendue des pouvoirs dont il étoit revêtu; cependant elle donna force de loi à plusieurs réglemens qu'il proposa. Il n'oublia pas non plus son intérêt particulier: les appointemens de ses prédécesseurs avoient été fixés à 1000 livres; il obligea l'Assemblée à les porter à 2000, outre 150 livres pour son logement. Les propriétaires des vaisseaux étoient dans l'usage de faire au Gouverneur des présens en vins ou en autres provisions; il convertit cette coutume en loi, & obligea chaque Armateur à lui payer un droit de vingt schellings par chaque vaisseau au dessous de cent tonneaux, & de trente pour ceux au dessus. Cette imposition, quoiqu'elle n'ait été autorisée par aucun acte de l'Assemblée, a été toujours perçue depuis.

Conduite arbitraire de ce Gouverneur.

Comme il ne vouloit pas faire un long séjour en Virginie, il se pressa d'augmenter les revenus de sa place. La monnoie ordinaire de la Colonie étoit à un titre beaucoup plus bas que celle des provinces voisines. Ce fut pour les Négocians un motif de l'exporter. L'Assemblée, voyant que la Colonie étoit sur le point de perdre toutes ses es-

peces, fit un Bill par lequel on égala la valeur de cette monnoie à celle des pays voisins. Colepepper déclara à l'Assemblée qu'elle n'avoit pas le pouvoir de faire cette Loi, parce qu'elle portoit atteinte à la prérogative royale, qui seule pouvoit statuer sur les monnoies; mais il ajouta qu'en qualité de Représentant du Roi, il pouvoit remplir les vûes de l'Assemblée, en publiant une proclamation qui auroit le même but que le Bill. L'Assemblée n'osa pas s'opposer à cette prétention : cependant le Gouverneur rassembla autant qu'il lui fut possible les pieces de huit & de cinq schellings, & ensuite il publia la proclamation qui haussoit la valeur de ces pieces.

Il arriva que cette ruse lui fut inutile; il remit en circulation toutes les pieces qu'il avoit ramassées, & força le régiment Anglois à les recevoir en payement sur le pied fixé par la proclamation; mais lorsqu'il fallut lui payer à lui-même ses appointemens & ses revenus, on les lui rendit, & il trouva qu'il avoit plus perdu que gagné, indépendamment du danger qu'il avoit couru de la part des soldats du régiment, qui s'étoient presque soulevés.

Colepepper ne s'en tint pas là; tous les jours il attaquoit quelque privilége des Virginiens, en annulant par des proclamations les actes de l'Assemblée générale, & en faisant entendre que lui seul pouvoit les rendre valides. Deux motifs empêcherent les Colons de se révolter. Le premier étoit fondé sur les malheurs que la derniere rebellion avoit entraînés, & qu'on ne vouloit pas renouveler ; le second étoit fondé sur ce que le Gouverneur, dans toutes les matieres qui ne concernoient point son intérêt ou son

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

autorité, étoit vraiment toujours disposé à faire le bien de la Colonie. Cependant ces considérations n'empêcherent pas l'Assemblée de prendre quelques résolutions vigoureuses contre une puissance si étendue.

Il quitta à cette époque la Virginie, où il n'avoit resté qu'un an, & laissa Chickely en qualité de Député-Gouverneur. La Colonie s'étoit si bien refaite de ses anciennes pertes, que les planteurs recueillirent plus de tabac qu'ils n'avoient jamais fait. Cette abondance leur fut en quelque sorte nuisible; les plus pauvres prévoyant qu'elle feroit baisser le prix de cette marchandise, & que par conséquent elle ne produiroit pas le même bénéfice, convinrent de détruire leur récolte & celle des plantations voisines. Cette résolution frénétique fut exécutée par la populace; mais dans cette désolation, différentes circonstances abattirent le courage des coupables, dont plusieurs furent arrêtés, jugés & exécutés.

Nous avons souvent eu l'occasion de condamner la maniere arbitraire avec laquelle la Couronne ou plutôt les favoris du Roi disposoient des terres d'Amérique. Les premiers aventuriers avoient traité avec le Gouvernement, la Couronne n'avoit que le droit de veiller à l'exécution de la convention; & après que les terres découvertes eurent été défrichées aux dépens des colons, & sous la garantie du Roi, il est certain que les colons seuls avoient droit à la propriété de ces terres: mais le Ministre mit souvent de côté ce principe de justice, & se crut maître de grandes parties de terrein, tantôt

tantôt pour cause de forfaiture encourue par les premiers propriétaires, tantôt pour cause de négligence ou d'impuissance à remplir les engagemens contractés ; tantôt il trouva des nullités dans les concessions, tantôt il inventa des prétextes encore plus frivoles.

Un grand terrein en Virginie, appelé *Northern Neck*, avoit été donné au Comte de Saint-Albans & à d'autres ; cependant il fut concédé une seconde fois à Lord Colepeppet. Ce terrein renfermoit plusieurs comtés qui avoient droit d'envoyer des Représentans au Parlement. Les habitans, persuadés qu'ils auroient beaucoup à souffrir, s'ils étoient soumis à une direction de propriétaire, déférerent à l'Assemblée la prétention du Gouverneur. C'étoit une affaire très-délicate, eu égard à l'opiniâtreté connue des Virginiens. Cependant, pour rendre justice à Colepeppet, il faut avouer qu'il montra beaucoup d'équité dans toutes ses démarches à cet égard ; il dédommagea les anciens propriétaires, mais il les convainquit que sans de nouveaux ordres de la Cour, il ne pourroit pas faire entrer l'Assemblée dans ses vûes.

En conséquence il excita une contestation entre l'Assemblée & le Conseil ; il encouragea l'Assemblée à soutenir qu'elle avoit seule le droit de juger les appels ; & d'un autre côté, il écrivit à la Cour de maniere que le Roi décida que le jugement des appels appartenoit exclusivement au Gouverneur & au Conseil. Cet ordre diminua l'autorité dont l'Assemblée avoit joui jusqu'alors ; mais Colepeppet ne voulant point abuser de l'avantage qu'il venoit de rem-

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique.

porter, dit qu'il se désistoit de la grace que le Roi lui avoit accordée, & il s'efforça par toutes sortes de moyens de rendre sa propriété moins désagréable aux habitans du Northern Neck. Plusieurs particuliers qui y avoient de grands établissemens, se joignirent à lui pour gagner les habitans, mais ils ne réussirent pas; le plus grand nombre porta ses plaintes à l'Assemblée, & adressa au Roi une pétition qui ne fut pas heureuse, parce qu'on n'avoit point de Député en Angleterre.

Enfin, persuadés qu'ils soutenoient une cause désespérée, ils composerent avec Colepepper, & lui payerent une redevance. Cette terre a passé à Lord Fairfax, dont le pere avoit épousé la fille de Colepepper, & son fils se pressa de passer en Virginie, pour terminer toutes les affaires relatives à cette belle acquisition.

Cependant Lord Colepepper ne négligeoit rien de ce qui pouvoit contribuer à la prospérité de la Colonie. Il détruisit les abus qui s'étoient introduits dans la procédure. Il diminua les dépenses publiques, & fit raser les forts Chickely, dont l'entretien étoit très-onéreux, sans qu'ils répondissent au but qu'on s'étoit proposé. Il y substitua des corps de cavalerie qui parcouroient les frontieres & contenoient les Indiens.

Il s'en retourne en Angleterre.

En 1683, il retourna en Angleterre, après avoir, de sa seule autorité, nommé Président du Conseil M. Spencer, au préjudice d'autres Membres bien plus anciens. Lord Colepepper eut pour successeur dans son Gouvernement Lord Howard Effingham.

Lord Howard Effingham Gouverneur.

Ce Seigneur est accusé d'avoir gouverné plus

despotiquement encore que Colepepper, sans avoir su retirer les mêmes avantages de son administration; méprisable & fier, il força les employés dans les Tribunaux à lui donner une portion de leurs taxations. Il obligea les Avocats de demander la permission de plaider, & les Maîtres d'école ne purent plus enseigner qu'il ne le leur eût permis. Il soumit à des dépenses exorbitantes toutes les procédures en matiere de succession, & usant de la plénitude du pouvoir de la prérogative, il fit emprisonner les habitans par sa seule autorité, & sans les remettre aux Tribunaux. Il n'y eut plus d'autres Loix que celles qu'il publia par des proclamations; les Juges, sans y avoir égard, s'en tinrent aux Loix anciennes. Il avoit fait mettre dans ses provisions, qu'il pourroit exiger les redevances en argent; mais l'Assembée avoit fait une Loi par laquelle les planteurs étoient autorisés à la payer en tabac. Lorsque le prix de cette production baissa, le Gouverneur révoqua la Loi, & ordonna que la redevance seroit payée en argent ou en tabac, sur le pied d'un denier la livre, & les Virginiens furent obligés d'obéir; mais ils envoyerent le Colonel Ludwell, en qualité d'Agent, en Angleterre, pour se plaindre au Roi des maux qu'ils souffroient sous le gouvernement d'Effingham; non seulement ils n'obtinrent pas justice, mais encore, à l'avénement de Jacques II au trône, les taxes sur le tabac furent multipliées à un tel point, que le commerce de la Virginie étoit ruiné, si les autres Colonies Françoises, Espagnoles & Angloises, n'avoient cessé cette culture.

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique.

Il part pour l'Angleterre.

La maison du Conseil à James-Town n'avoit point été rebâtie depuis l'incendie du Colonel Lawrence. Le Gouverneur détermina l'Assemblée à imposer un droit sur toutes les liqueurs importées, pour la faire reconstruire. Sous prétexte que par ses provisions il étoit revêtu du pouvoir de la Chancellerie, il érigea une Cour sous ce nom, dans laquelle il siégea & fit siéger ses Conseillers; il exigea des droits exorbitans, & supprima la jurisdiction de Chancellerie, qui depuis la fondation de la Colonie étoit réunie à la Cour générale. Cette innovation cessa après le départ d'Effingham pour l'Angleterre, c'est-à-dire, peu de temps après la révolution. Il laissa en qualité de Président de la province, le Colonel Bacon, pere du fameux Rebelle de ce nom. Pendant l'administration de ce Gentilhomme, on présenta le projet d'établir un Collége; il l'approuva, & le renvoya à l'Assemblée.

Bacon, Président.

Nicholson, Lieutenant-Gouverneur.

Francis Nicholson fut nommé Lieutenant-Gouverneur sous Lord Effingham. Cet Officier avoit toutes les qualités nécessaires pour cet emploi, & son plan d'administration fut le meilleur de tous ceux auxquels les Virginiens avoient été soumis jusque-là. Il reprit le projet d'établissement du Collége, qui avoit été suspendu faute de fonds. Nicholson fit proposer une souscription qui produisit d'abord deux mille cinq cents livres, & cette somme fut dans la suite augmentée par les Marchands Virginiens de Londres. L'Assemblée arrêta ensuite une Adresse au Roi Guillaume & à la Reine Marie, pour solliciter la chartre d'établissement. Cette adresse fut

accueillie au delà des espérances de la Colonie. Le Docteur Thomas Bray, Membre zélé de l'Eglise Anglicane, fut nommé Président du futur Collége; il consacra une somme considérable pour l'acquisition d'une Bibliotheque qu'il vouloit emporter avec lui, & pour engager plusieurs personnes instruites à le suivre comme Professeurs.

Erection d'un Collége à James-Town.

Cependant, soit que le produit de la souscription ne fût pas suffisant, soit que toutes les soumissions ne fussent pas acquittées, le projet fut encore retardé; mais Leurs Majestés suppléerent à ce déficit, & plusieurs Grands de la nation, plusieurs Ecclésiastiques & Gentilshommes particuliers contribuerent généreusement à cette belle fondation. Ensuite on s'occupa des bâtimens, dont Sir Christophe Wren donna un magnifique plan; ils furent ornés de portiques, de jardins, de promenades, enfin de tout ce qui décore les édifices de ce genre en Europe; on fixa des appointemens honnêtes aux Professeurs, parmi lesquels il y en eut un chargé de l'éducation de la jeunesse Indienne. Cet établissement a été perfectionné par ordre du Roi régnant, en sorte qu'il est actuellement très-bien composé, & qu'il en est sorti des éleves très-distingués. On espéroit que la passion des Sciences ne détourneroit pas les planteurs de l'agriculture & du commerce, & qu'ils n'abuseroient pas du généreux encouragement que leur mere Patrie leur a donné, pour chercher à se séparer d'elle; mais l'événement a prouvé qu'on avoit eu tort de compter sur la reconnoissance des Virginiens. Cependant il n'est pas bien certain que cette Colonie eût été

constamment soumise à l'Angleterre, quand elle n'avoit pas eu de Collége.

Bonne administration de Nickolson.

Nicholson avoit eu des prédécesseurs qui distinguoient leurs intérêts de ceux de la Colonie. Bien loin d'imiter leur exemple, il ne négligea rien pour se faire aimer des planteurs. Il encouragea tous les projets qui lui furent présentés pour améliorer les terres, & il établit des prix pour engager le peuple à se perfectionner dans les exercices du corps; politique excellente dans un pays si voisin des nations sauvages. Malgré tous ses soins, les Virginiens ne voulurent jamais vivre réunis dans de grandes villes, ce que ce même voisinage sembloit exiger; ils trouvoient plus d'avantage & de plaisirs à habiter leurs plantations. Il est vrai qu'à cette époque ils avoient peu à craindre les Sauvages. Aussi la plus grande partie de James-Town étoit encore en cendres, ou inhabitée, & on ne construisoit plus de villes nouvelles. Au surplus, si l'intérêt des grands Commerçans exigeoit que les villes fussent bien peuplées, il est douteux si la Colonie ne devoit pas mieux prospérer, tant que les planteurs, occupés de défricher & d'améliorer le sol ou la culture, vivoient sans luxe sur leurs terres, loin des vices renfermés dans les villes. M. Nicholson fit publier plusieurs Loix pour encourager les manufactures de toile, de cuir, &c. Son affabilité, & l'attention avec laquelle il veilloit au bien de la Colonie, lui concilierent l'estime de tous les habitans.

Andros, Gouverneur. 1692.

En 1692, au grand étonnement du Public, Lord Effingham quitta son gouvernement, & on

lui donna pour ſucceſſeur Sir Edmund Andros. Il avoit été déjà chargé de l'adminiſtration de quelques autres provinces d'Amérique, & ſon deſpotiſme l'y avoit fait déteſter. Sa conduite auroit dû lui attirer une punition très-ſévere, & on le récompenſa en lui donnant le gouvernement de la Virginie. Nous ne pouvons expliquer cet événement, qu'en ſuppoſant que les Miniſtres étoient alors Torys, ce qui arriva ſouvent ſous le regne de Guillaume, & qu'Andros n'étoit pas ſans mérite, quoiqu'il fût trop aveuglément dévoué aux volontés de ſes Supérieurs. Il eſt certain au ſurplus que ſon adminiſtration en Virginie ne fut pas très mauvaiſe. Il y arriva au mois de Février.

Son adminiſtration.

Comme les Marchands Anglois & les Armateurs déſapprouvoient la Loi qui ordonnoit la réſidence dans les villes, il fut chargé de déterminer l'Aſſemblée à la révoquer, & il y réuſſit. Il propoſa auſſi à l'Aſſemblée de nommer un M. Neal, Maître général des poſtes de la Virginie, & d'autres parties de l'Amérique. Cette grace fut accordée, mais aſſez inutilement, parce que le projet de M. Neal étoit impraticable, eu égard à la ſituation des habitations provinciales. En 1693, la Virginie & le pays voiſin eſſuyerent un orage ſi furieux, qu'il parut avoir renverſé le cours ordinaire de la Nature; des rivieres diſparurent, & il en jaillit d'autres qui étoient même navigables.

Le plus grand reproche qu'on puiſſe faire à Andros, c'eſt d'avoir fait des efforts multipliés pour conformer la Conſtitution de la Virginie à celle d'Angleterre. Il éprouva toutes ſortes

d'obstacles de la part des colons, qui jugerent qu'il vouloit par-là affoiblir l'autorité de l'Assemblée générale, dont ils regardoient les Loix comme les plus sûrs garans de leurs propriétés. A tout autre égard, Andros se montra bon Administrateur; il encouragea toutes les fabriques, les moulins à foulon, la culture & l'exportation du coton. Il réforma les abus qui s'étoient introduits dans les offices publics, depuis la révolte de Bacon. Il recueillit & mit en ordre les regiftres & les archives de la Colonie; il abrégea les délais des procédures; en un mot, il étoit sur le point de regagner l'estime publique, lorsqu'il fut rappelé.

A cette époque, c'est à-dire, en 1697, l'escadre Angloise, commandée par l'Amiral Nevil, fut obligée de s'arrêter en Virginie; elle portoit une maladie contagieuse, dont périt l'Amiral & les premiers Officiers de l'escadre, tant Anglois que Hollandois. Elle se communiqua aux Virginiens dont un grand nombre succomba, sur-tout à James Town.

Des Ministres Whigs ayant succédé aux Torys en Angleterre, Nicholson, qui étoit dans le Maryland, fut nommé Gouverneur de la Virginie, & il transféra les Cours de Justice, sa résidence, & le siége du Gouvernement de James-Town à Middle-Plantation qu'il appela *Williamsburg*. Il y construisit une ville en forme de W, soit parce qu'il vouloit faire sa Cour au Monarque, soit parce que la nature du terrein rendoit ce plan nécessaire. C'est là que le Collége dont nous avons parlé fut construit. Il fit bâtir en face du Collége un superbe édifice,

qu'il appela *le Capitole*, & on en commença d'autres non moins magnifiques dans cette ville & dans d'autres de la province. La Colonie fournit à toutes ces dépenses, qui furent vraiment considérables ; les sommes qu'on leva pour cet effet firent murmurer la plupart des planteurs, qui n'avoient que peu ou point d'idée de ce luxe public. Peut-être aussi que leurs murmures furent occasionnés par la mauvaise récolte de cette année, car tous les Laboureurs étoient malades. Chaque domestique Chrétien fut soumis à une taxe de quinze schellings, & pour chaque Negre on en payoit vingt. La guerre qui étoit sur le point d'éclater contre les François, & les nombreux essaims de Corsaires qui infestoient les côtes de la Virginie, rendoient encore ce fardeau plus intolérable. Un Corsaire François entre autres, en 1700, arriva à l'embouchure de la riviere James, où il s'empara de quelques vaisseaux marchands destinés pour Londres. Un autre petit navire qu'il chassoit, avertit le Capitaine d'un vaisseau de guerre, qui attaqua le Corsaire & l'obligea à se rendre.

C'est à cette époque qu'on projeta de construire à New-Yorck, un fort dans lequel on mettroit une garnison réguliere. Le peuple de cette Colonie, incapable de fournir à cette dépense, représenta au Roi Guillaume, que, comme la Virginie devoit tirer un grand avantage de ce fort, qui la mettroit à l'abri de l'invasion des François & des Indiens, il étoit juste qu'elle contribuât aux frais de construction, au moins pour neuf cents livres. Le Gouverneur, qui avoit la même opinion, entreprit de la faire adopter par

l'Assemblée, à laquelle le Roi avoit renvoyé le mémoire des habitans de New-Yorck; mais il y trouva plus de difficulté qu'il n'avoit pensé : l'Assemblée répondit que ni le fort qu'on se proposoit de construire à New-Yorck, ni aucun de ceux qu'on construiroit dans cette province, ne pouvoient en aucune maniere pourvoir à la sûreté de la Virginie, car les François & les Indiens pouvoient envahir la Colonie à la distance de cent milles de ces forts.

Ce mauvais succès ne refroidit point le zele du Gouverneur; & se voyant lui-même responsable de la somme qu'on demandoit, il partit pour New-Yorck, & s'obligea à la payer, dans l'espoir que la Reine Anne, qui régnoit alors en Angleterre, le dédommageroit de ce sacrifice. Dans toutes les autres circonstances il se montra également généreux. Il avoit pour principe que toutes les provinces Angloises du Continent de l'Amérique ne devoient avoir qu'un intérêt commun, & contribuer également, suivant leurs facultés, dans tout ce qui pouvoit intéresser la sûreté générale, soit contre les François, soit contre les Indiens.

Pendant ce gouvernement, les Virginiens, frappés des grands avantages qui résulteroient pour la province de l'introduction des chameaux, chargerent quelques particuliers qui commerçoient en Guinée, de leur en amener quelques-uns. Mais le climat, comme celui des Barbades, ne fut pas favorable à ces animaux, & le projet échoua.

A cette époque, la guerre éclata entre la France & l'Angleterre, & pour empêcher que les vaif-

feaux Virginiens ne tombaffent entre les mains des ennemis, le Gouverneur publia un embargo général. Quelque temps après, la Virginie effuya un ouragan terrible, qui caufa les plus grands dommages aux vaiffeaux qui étoient dans les ports, & aux plantations. Au furplus, le Gouvernement de la Virginie fut plus tranquille que celui de toutes les Colonies voifines. Le Miniftere Anglois jugeant à propos d'employer ailleurs M. Nicholfon, ce Gouverneur fut rappelé en 1704, & on lui donna pour fucceffeur le Comte d'Orkney.

SECT. XVII. Hiftoire de l'Amérique.

Le Comte d'Orkney, Gouverneur.

Comme les Virginiens étoient moins expofés que les autres Colonies aux invafions de l'ennemi, le Miniftere réferva douze cents livres fur les deux mille livres fixées pour les appointemens du Gouverneur, & on forma une penfion pour le Comte d'Orkney, dont il n'avoit pu récompenfer autrement les fervices. On jugea que telle étoit l'intention de la Cour, par les arrangemens qu'elle prit. En effet, il y eut un Lieutenant-Gouverneur qui réfida dans la Colonie, & la commiffion qu'on lui donna étoit émanée de la Couronne, fcellée du grand fceau, comme celle du Gouverneur en chef, & elle revêtoit cet Officier des mêmes pouvoirs & de la même autorité.

Edouard Notte, premier Lieutenant Gouverneur.

Les Virginiens fe plaignirent de ce qu'on les obligeoit de payer douze cents livres à un homme qui ne leur étoit d'aucune utilité; mais on leur répondit qu'ils trouveroient un grand avantage à avoir à la Cour leur Gouverneur en chef, en qualité de Protecteur, pour foutenir leurs intérêts. Cela ne pouvoit convenir au Comte d'Ork-

ney, qui étoit alors à l'armée en Flandre. Il eut cette espece de bénéfice simple environ 36 ans, & son premier Lieutenant-Gouverneur fut Edouard Notte. Il ne se passa rien de remarquable pendant l'administration de cet Officier. Il détermina l'Assemblée à faire des fonds pour construire à Williamsburg une belle maison pour le Gouverneur. A sa mort, le Brigadier Hunter lui succéda. C'étoit un homme d'un grand mérite, mais les occasions de se montrer lui manquerent. Il passa ensuite au Gouvernement de la Jamaïque, & laissa celui de Virginie au Colonel Alexandre Spotswood.

Alexandre Spotswood, Lieutenant-Gouverneur.

La Couronne ne pouvoit pas faire un meilleur choix. Il voyoit mieux que personne les intérêts de la Colonie, & comme il étoit très-bon Mathématicien, il dressa des plans pour de nouvelles plantations & de nouveaux chemins, qui rendirent la Colonie plus florissante. Il soumit aussi le commerce avec les Indiens à des réglemens très-sages, qui furent très-avantageux à la province; enfin il réussit à faire donner aux enfans des natifs une éducation qui devoit les rendre utiles aux colons.

Il remarqua avec douleur que le tabac, qui étoit la branche principale du commerce de la Virginie, étoit, par des abus multipliés, tombé dans le discrédit dans les marchés, soit Anglois, soit étrangers. Ces abus devoient nécessairement ruiner la Colonie, si on ne les avoit réformés; en conséquence Spotswood fit une loi qui fut révoquée à la vérité dans la suite, mais qui auroit produit le plus grand avantage aux planteurs. Elle portoit que tout le tabac qui devoit

être exporté de la Colonie, feroit mis dans des magasins, pour qu'on en examinât les qualités.

Après la paix d'Utrecht, on jugea que le temps étoit venu, où les Colons Virginiens devoient chercher à connoître les pays fitués derriere les montagnes, & le Gouverneur Spotswood fe chargea de faire cette découverte en perfonne. C'étoit d'autant plus néceffaire, que les François avoient toujours fait les plus grands efforts pour cacher aux Anglois toute la contrée qui s'étendoit entre ces montagnes & le Miffiffipi; & en effet, les Anglois ne favoient, à cet égard, que ce qu'ils avoient pu apprendre de quelques voyageurs Indiens. Après avoir exécuté cette difficile entreprife, il revint en Virginie, & fit faire le procès à huit pirates, qui furent reconnus, quoique déguifés en Marchands. Il y en eut quatre qui furent exécutés.

Lorfqu'en 1718 l'Angleterre déclara la guerre à l'Efpagne, on forma le projet de lever une forte amée continentale, deftinée contre les établiffemens Efpagnols fitués à l'oueft, & le Gouverneur Spotswood fut défigné par le Public & par le Gouvernement pour commander cette importante expédition. Il dreffa fon plan en conféquence, & il eft probable que les Efpagnols auroient perdu tout ce qu'ils poffédoient dans cette partie de l'Amérique; mais la politique d'Europe arrêta l'exécution du deffein des Colonies. La paix ayant été faite, on jugea que le Gouverneur, pour fatisfaire fon intérêt particulier, infifteroit fur la poffibilité de fon projet, & qu'il demanderoit pour lui & pour les amis qu'il avoit employés, une indemnité des dépenfes qu'ils avoient fai-

tes, & des peines qu'ils s'étoient données. D'un autre côté, quelques Virginiens étoient fâchés que cet Officier connût si bien leurs affaires, & ils firent tous leurs efforts pour le faire rappeler. Ils réussirent, & on envoya à sa place Hugh Drysdale, qui arriva en 1723.

Drysdale, Lieutenant-Gouverneur.

L'Angleterre ayant déclaré la guerre à l'Espagne en 1739, le Ministere adopta les propositions de ce Lieutenant-Gouverneur, & il fut ordonné qu'on leveroit dans l'Amérique Angloise un gros corps de troupes, dont le commandement auroit été donné au Colonel Spotswood, s'il n'étoit pas mort à cette époque. Les François prirent parti dans cette guerre, & de nouveaux événemens qui arriverent en Europe firent encore une fois oublier l'expédition projetée; on ne s'occupa qu'à repousser vigoureusement les François.

Gooch, Lieutenant Gouverneur.

M. Gooch succéda à Drysdale, & fut chargé de poursuivre la guerre contre la France & l'Espagne, jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. Nous n'en rapporterons pas les détails, parce qu'on les a déjà lus dans nos précédens volumes. Pendant l'administration de M. Dinwiddie, qui succéda à Gooch, la Virginie fut alarmée des usurpations des François, & en rendit compte la premiere à la Cour de Londres. Le Lieutenant-Gouverneur se conduisit dans cette occasion avec beaucoup d'adresse. Il pénétra le premier le dessein formé par les François, d'enlever aux Anglois tout leur commerce avec les Indiens, & même d'envahir quelques-uns de leurs établissemens. En Octobre 1753, il envoya un messager sur les bords de l'Ohio, pour ob-

Dinwiddie, Lieutenant-Gouverneur.

ſerver les progrès des François. Le meſſager y fut très-bien accueilli. Les François ne lui cacherent point qu'ils y étoient établis avec quinze cents hommes de troupes régulieres, qu'ils avoient conſtruit trois forts, & qu'ils étoient réſolus de les conſerver, de même qu'une certaine étendue de terres que l'Angleterre croyoit lui appartenir, & qu'elle avoit diſtribuées à des perſonnes de Londres & de Virginie, qui devoient former la Compagnie de l'Ohio. Enſuite ils renvoyerent le meſſager avec une garde de deux cents hommes pour le défendre contre les Sauvages.

Dinwiddie ayant fait paſſer tous ces détails en Angleterre, reçut ordre de raſſembler des proviſions fraîches pour la ſubſiſtance des troupes qu'on enverroit contre les François, ſous les ordres du Général Braddock. Le Lieutenant-Gouverneur convoqua l'Aſſemblée de la Virginie, leur fit part des dangers dont elle étoit menacée, & des meſures qu'il falloit prendre pour les prévenir. Le Lecteur a vu dans d'autres volumes de cette Hiſtoire, les glorieux effets de ces vigoureuſes réſolutions ; les François perdirent toutes leurs poſſeſſions d'Amérique, & elles furent ajoutées aux vaſtes Etats de la Couronne Britannique. Nous donnerons actuellement une idée de l'état ancien de la Virginie.

Anciens habitans de la Virginie.

Lorſque les Anglois découvrirent cette contrée, ils furent reçus par les natifs avec toutes les marques de la ſurpriſe, mais ſans aucune intention hoſtile, comme on le jugea d'après leurs ſignes. Les Anglois furent conduits à la demeure d'un des Rois, qui, ſuivant les rapports

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

les plus authentiques, n'avoit qu'une ville (*a*). Ce Prince, quoique d'abord effrayé à la vue de ces étrangers, les reçut amicalement, & les Anglois eurent le temps de connoître les mœurs & les dispositions de ces Sauvages.

Leurs usages.

Ils étoient habillés avec des peaux de bêtes fauves, qui les couvroient jusqu'au milieu du corps; le reste étoit nu. Ils avoient pour armes des arcs faits de bois de coudrier, & des fleches de roseaux, mais nous ignorons comment ils les rendoient pointues. Ils portoient aussi des bâtons de trois pieds de long, des boucliers faits d'écorce d'arbres, & une espece de cuirasse d'osier, dont cependant ils ne faisoient usage qu'en temps de guerre. Ces Sauvages n'étoient pas, à beaucoup près, aussi barbares que ceux que les François trouverent dans le Canada; ils ne l'étoient pas même autant que les Ecrivains Anglois l'avoient avancé d'abord. Ceux de Secota, qui étoit une de leurs provinces, reconnoissoient, outre leur Roi, une classe de Nobles qui étoient mieux habillés & qui avoient leurs cheveux divisés en plusieurs tresses, ornés des plus belles plumes qu'ils pouvoient se procurer. Ils attachoient à leurs oreilles de grosses perles, des pieds d'oiseaux, ou d'autres choses qui leur plaisoient, & ils peignoient leur visage & leur corps. Autour de leur cou & de leurs bras, ils avoient des colliers & des bracelets de perles; mais lorsqu'ils eurent connu les Anglois, ils préféroient

(*a*) Hariot, apud de Bry, p. 2. of the Cuts.

des

des morceaux de cuivre. Les peaux qui leur ſervoient de vêtement, étoient arrangées de maniere que la queue de l'animal pendoit toujours entre leurs feſſes. Telle étoit leur parure dans les ſolennités; mais lorſqu'ils étoient en guerre, ils ſe peignoient le viſage & le corps pour ſe rendre hideux.

Leurs femmes étoient très-bien faites; lorſque celles qui étoient mariées ſortoient, elles étoient entiérement couvertes de fourrures plus belles que celles des hommes; elles coupoient leurs cheveux ſur le devant de la tête, & portoient une eſpece de chapelet en forme de couronne; mais elles gâtoient leurs viſages, leurs bras & leurs jambes par des piqûres & des peintures. Les plus diſtinguées avoient des bracelets de perles; les autres portoient des bracelets d'os ſinguliérement polis. Elles aimoient beaucoup à ſe promener ſur les bords des rivieres, en pêchant ou chaſſant.

Les Prêtres étoient choiſis parmi les anciens; ils laiſſoient croître leurs cheveux ſur le devant de la tête, & coupoient tous les autres. Leur habit deſcendoit depuis les épaules juſqu'aux genoux, & ils avoient les plus belles fourrures du pays. Les jeunes filles étoient à peu près habillées comme les femmes; ſeulement elles prenoient plus de ſoin de leurs cheveux, qu'elles treſſoient d'une maniere très-agréable, & qu'elles nouoient enſuite par-derriere. Dans quelques provinces, les femmes portoient au cou un triple ou quadruple rang de perles, & elles paſſoient leur bras gauche dans ce collier.

Les vieillards étoient mieux vêtus que les jeu-

nes ; les peaux les couvroient depuis les épaules jusqu'aux pieds, mais ils avoient toujours leur bras droit nu. Les femmes avoient une maniere particuliere de porter leurs enfans sur leur dos. Le peuple étoit fort attaché à une espece de Jongleurs qui prétendoient prédire l'avenir ; comme ils y réussissoient quelquefois, ils jouissoient du plus grand crédit ; mais ce qui doit étonner, d'autant plus que les anciens Historiens n'en ont rien dit, c'est que les anciens Virginiens se servoient de caracteres dont M. White nous a donné des copies. Ces caracteres sont très-variés, & ne sont pas dépourvus d'élégance. Ils étoient empreints sur le dos des Indiens, & marquoient la province dans laquelle ils étoient nés, la Tribu & le Prince auxquels ils appartenoient. L'empreinte de quatre fleches marquoit la souveraineté ; une seule indiquoit que l'homme qui la portoit, étoit parent du Prince : nous ignorons jusqu'où s'étendoient ces caracteres.

Leur industrie.

Ces Sauvages ne connoissoient point le fer ; cependant ils avoient trouvé le moyen d'abattre les plus gros arbres, & de les creuser par le moyen du feu, qu'ils ménageoient d'une maniere admirable, & qu'ils savoient modérer ou rendre plus vif, ainsi qu'ils en avoient besoin. Ils polissoient l'intérieur avec des écailles qu'ils affiloient. Quand on considéroit la simplicité de leurs outils, on ne pouvoit voir sans admiration les ouvrages qu'ils faisoient. Lorsque ces canots étoient finis, ils s'en servoient pour la pêche, & certainement ils y étoient beaucoup plus adroits que les Européens. C'étoit leur passion favorite, & les hommes comme les femmes s'y appliquoient éga-

lement; tantôt ils guettoient le poiſſon avec la ligne, tantôt ils le pourſuivoient avec la flèche, tantôt ils le chaſſoient dans des ſacs d'oſier, qu'ils fabriquoient avec beaucoup plus d'art que nous, & avec leſquels ils prenoient du poiſſon en abondance.

Ils le faiſoient cuire ſur des grils de bois, & ils ménageoient leur feu ſi bien, que le gril ne brûloit point. Quelquefois ils le faiſoient bouillir dans des pots de terre graſſe, que les femmes faiſoient avec beaucoup d'adreſſe, & quoiqu'elles n'euſſent point de tour pour les tourner, ces pots étoient auſſi ronds que ceux qui ſortent de l'atelier d'un Potier Européen. Ils ne mettoient pas ſeulement du poiſſon dans ces pots, ils y mêloient des racines & des viandes de toute eſpece, & lorſque tous ces mets étoient cuits, ils les ſervoient dans des eſpeces de paniers. Hariot obſerve qu'ils étoient très-modérés dans leurs repas, & que c'eſt à leur ſobriété qu'il faut attribuer la longévité que les Anglois obſerverent dans ce pays, lors de la découverte qu'ils en firent. Leur aliment ordinaire étoit du maïs qu'ils mangeoient aſſis à terre, ſur des nattes, l'homme d'un côté, & la femme de l'autre.

Leurs fêtes. Dans les fêtes extraordinaires, comme par exemple à la fin d'une guerre, ou lorſqu'on avoit évité un grand danger, ils témoignoient leur joie en s'aſſeyant autour d'un grand feu, & en faiſant un concert épouvantable. Les uns chantoient, les autres accompagnoient avec des inſtrumens, & ces inſtrumens étoient des citrouilles, des concombres, ou d'autres fruits de cette eſpece qu'on avoit fait ſécher, qu'on avoit

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

creusés & remplis de petits cailloux, & qu'on remuoit avec force. Ils célébroient en outre un Jubilé anniversaire, où les filles seules paroissoient. Les particularités en sont si extraordinaires, que nous n'oserions pas les rapporter, si l'autorité sur laquelle nous sommes fondés n'étoit pas incontestable.

Lorsque le moment étoit arrivé, ils traçoient un grand cercle au milieu d'une plaine; ils plantoient autour des piquets de la hauteur d'un homme, & qui ressembloient aux thermes Romains; à l'extrémité supérieure du poteau, étoit une tête de femme sculptée, dont un voile couvroit le haut & les côtés du visage. Tous les habitans des environs s'y rendoient avec toutes les marques distinctives de leur rang & de leur qualité, & portant gravé sur le dos, le nom de leur pays, de leur famille, & de leur village. Les jeunes femmes, qui étoient seules actrices dans cette cérémonie, se rangeoient à de certaines distances autour du cercle, habillées d'une maniere bizarre, & commençoient une danse qu'elles accompagnoient des gestes les plus extravagans. Les trois plus belles filles étoient placées au milieu du cercle dans la même attitude que les Anciens ont donnée aux Graces, c'est-à-dire qu'elles se tenoient embrassées, & dans cette position, elles battoient avec le pied la mesure, qui étoit suivie par les instrumens de musique dont nous avons parlé plus haut.

Leurs édifices.

Dans tous ces usages, ces Indiens avoient une grande ressemblance avec les anciens habitans de la Floride; la construction des villages étoit la même chez les deux nations; ils étoient renfermés dans

une espece de cercle environné de palissades, qui, chez les Floridiens, étoient plus fortes qu'en Virginie. Parmi le petit nombre d'édifices qui composoient un village, il y en avoit toujours un qui servoit de temple, & qui avoit pour couverture des nattes très-fines, en sorte que la lumiere n'y pénétroit que par la porte; en face étoit placée la maison du Chef du village. Ces maisons consistoient en piquets fichés en terre, & couverts de nattes.

Auprès de chaque village, on creusoit ordinairement un étang pour fournir aux habitans l'eau nécessaire. Ils avoient des villes qui n'étoient point environnées de palissades, Secota, par exemple. Les maisons étoient situées en face l'une de l'autre, & formoient une belle rue; derriere, étoient les jardins, les champs & les parcs dans lesquels ils cultivoient le tabac, le maïs, & d'autres plantes, indépendamment de celles qu'ils laissoient pour la subsistance des bêtes fauves. Ils veilloient avec tant de soin aux productions de leurs terres, qu'ils y avoient pratiqué des guérites d'où un homme empêchoit les oiseaux de manger leur maïs.

Ils avoient aussi dans les villes un lieu de dévotion. L'Idole qu'ils adoroient s'appeloit *Kiwasa*; il étoit fait de bois, avoit quatre pieds de haut, & paroissoit être une copie des Dieux des Floridiens. Il avoit la tête couleur de chair, la poitrine blanche, & tout le reste du corps noir. A Secota, cette Divinité étoit placée dans le sépulcre des anciens Princes. Nous n'avons pas trouvé que les natifs eussent une grande vénération pour cette Idole. Elle restoit dans le tom-

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

beau, plutôt comme un objet de terreur, que comme un objet de culte. Dans les autres dépôts publics, il y avoit deux, & quelquefois quatre de ces Divinités ; mais elles étoient dans l'endroit le plus obscur de l'édifice, pour les rendre plus terribles.

Quant au lieu des sépultures, il consistoit en un échafaudage, soutenu sur des poteaux de neuf ou dix pieds de haut, couverts de nattes sur lesquelles on plaçoit les cadavres ; mais auparavant on leur ôtoit les entrailles, & on enlevoit toute la chair qui étoit sur les os ; ils enveloppoient les intestins & la chair dans d'autres nattes aux pieds du squelette, & ils couvroient le tout avec des peaux si adroitement, qu'on n'auroit jamais imaginé que ces corps eussent été disséqués. Au dessous de cet échafaud, étoit la demeure des Prêtres sur des peaux de bêtes fauves. Leurs occupations étoient de garder le sépulcre, & de prier continuellement. Voilà tout ce que nous avons pu apprendre de plus authentique sur les mœurs & les usages de ces Sauvages. Au surplus ils n'avoient qu'une idée grossiere de la Divinité.

A l'égard de la constitution moderne de la Virginie, le Lecteur peut juger de ce qu'elle est, d'après les détails de ce qu'elle a été depuis son origine. Si la population des villes n'est pas aussi considérable qu'elle paroîtroit devoir l'être après une si longue prospérité, on doit l'attribuer à la facilité du transport, par les rivieres qui engagent les planteurs à rester dans leurs terres, & à la rareté des Artisans. James-Town, qui originairement fut la capitale, n'est presque

SECT. XXIII.
[illegible] de l'Amérique.

plus rien. Williamsburgh est beaucoup plus considérable ; mais elle l'est moins que Richemond, qui actuellement est le siége du Gouvernement, & la ville la plus importante de la province. On trouve en Virginie plusieurs édifices remarquables. Elle continue à cultiver le tabac, & fournit aux Indes occidentales de la poix, du goudron, du blé, & d'autres vivres ; elle envoye en Europe du lin, du chanvre, du fer, & des planches. Il y avoit, en 1676, soixante-dix mille Européens, & cent mille Negres qui se multiplient si bien, que les colons n'ont presque plus besoin de nouvelles recrues d'Afrique.

Telle fut l'origine de l'établissement des Anglois dans l'Amérique septentrionale. En peu de temps ils y formerent un Empire florissant. Le succès des plantations de James-Town excita plusieurs autres aventuriers à faire de semblables entreprises. Quelques-uns, conduits par des motifs de piété, alloient y chercher une retraite où ils pussent vaquer à loisir aux exercices de leur Religion ; d'autres, excités par l'avarice & par l'ambition, faisoient les entreprises les plus hardies ; plusieurs, poussés par la nécessité, alloient tenter la fortune : ainsi des causes différentes engageoient chaque année un grand nombre d'Anglois à passer en Amérique ; &, par le moyen de ce concours, leur puissance devint égale à celle des Espagnols qui habitoient le côté opposé. Nous allons faire maintenant l'Histoire & la description des différentes provinces fondées par la Grande-Bretagne, depuis le golfe de la Floride jusqu'au cinquantieme degré de latitude septentrionale ; & pour suivre

N iv

SECT XVII. *Histoire de l'Amérique.*

l'ordre dans lequel ces pays ont été découverts : nous commencerons par Terre-Neuve, la plus septentrionale des Colonies Britanniques, & nous continuerons vers le sud, jusqu'en Géorgie, le dernier établissement des Anglois sur cette côte. Quoique ce plan soit contraire à l'ordre géographique que nous avons suivi dans l'Histoire des Colonies Espagnoles & Portugaises, nous ferons d'abord la description de l'isle de Terre-Neuve, célebre par la pêche de la morue.

Terre-Neuve.

Découverte de Terre-Neuve, & établissement d'une Colonie dans cette isle.

Cette isle, découverte par Sébastien Cabot en 1497, est d'une forme triangulaire ; elle a environ trois cents lieues de circuit ; un canal étroit la divise au sud de la Nouvelle-Ecosse : elle a le Canada au nord, & est située entre le quarante-sixieme & le cinquante-unieme degré de latitude septentrionale. Les François prétendent avoir découvert cette isle les premiers, & assurent que les Pêcheurs de Biscaye côtoyoient Terre Neuve avant les voyages de Christophe Colomb ; & pour mieux prouver le droit qu'ils avoient à ce pays, ils s'appuyerent sur la découverte faite par Veratzani, aventurier Florentin au service de François I. Les Anglois assurent néanmoins que Cabot aborda sur cette côte plusieurs années auparavant, & prit possession de cette isle & de Norembegua, d'où il emmena trois des naturels. Pour ne point nous arrêter à discuter des prétentions qui sont maintenant décidées par plusieurs traités, nous allons parler des premiers voyages des Anglois à Terre-Neuve.

Sous le regne de Henri VIII, M. Elliot & M. Thorn, aventuriers entreprenans, obtinrent une permission de la Couronne pour commercer dans ce pays, & le succès de ces Négocians détermina M. Hare, Gentilhomme de distinction, à y faire un établissement, & il s'associa plusieurs de ses amis. Cette expédition eut le plus mauvais succès; la famine réduisit cette malheureuse Colonie à une telle extrémité, que l'on assure que ces aventuriers se dévoroient les uns les autres, après s'être nourris des cadavres de leurs compagnons.

Les Anglois furent plusieurs années sans songer à faire de nouvelles entreprises de ce côté; mais les François & les Portugais s'y établirent, & y firent un commerce considérable en poisson & en fourrures. En 1579, M. Cotton, Marchand de Southampton, donna au Capitaine Whitburn le commandement d'un vaisseau de trois cents tonneaux pour aller à la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve; mais la rigueur du froid l'obligea de relâcher dans le port de la Trinité. Il y chargea son vaisseau de poisson & d'autres marchandises, &, par ce moyen, il gagna les frais de son voyage. M. Crook, autre Marchand de Southampton, y renvoya ce Capitaine; &, pendant sa résidence à Terre-Neuve, Homfroi Gilbert arriva avec deux vaisseaux & une pinasse, pour s'emparer de l'isle, & la réduire sous la domination de la Couronne d'Angleterre, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de la Reine Elisabeth.

En 1585, Bernard Drake, de la province de Devonshire, entreprit un voyage en Terre-Neuve, & il prit plusieurs vaisseaux Portugais chargés de poisson, d'huile & de fourrures. La guerre avec

l'Espagne interrompit alors la navigation. Les Anglois avoient le plus grand désir de continuer leurs découvertes, mais la crainte de l'Armanda Espagnole modéra leur ardeur ; & , pendant l'espace de quatre années, on ne fit aucun voyage dans cette isle. M. Guy, Marchand de Bristol, fut le premier qui réveilla l'esprit de conquête & de commerce par plusieurs Ouvrages qu'il composa sur les avantages que l'on pouvoit espérer des Colonies & du commerce. Animés par ses exhortations, & convaincus par ses argumens, Laurent Tanfield, Jean Doddridge, Sergent du Roi, & François Bacon, alors Solliciteur général, ensuite Grand-Chancelier, & Lord Verulam, avec plusieurs autres personnes de distinction, prierent le Roi de leur accorder toute la partie de l'isle contenue entre les Caps de Bonavista & de Sainte-Marie ; ce qui leur fut aisément accordé, ainsi que les priviléges qu'ils demanderent. En conséquence, ils envoyerent une Colonie dans ce pays, sous le commandement de M. Guy. Ce Capitaine étoit à peine débarqué dans la baie de la Conception, qu'il bâtit des cabanes, & fit un traité de commerce avec les naturels du pays, dont il se concilia l'estime par sa politesse & son humanité. Après avoir fait dans cette isle un séjour de deux ans, il retourna en Angleterre, ayant laissé une partie de son monde pour former une Colonie. La pêche étoit ce qui intéressoit particuliérement les Anglois ; c'est pourquoi le Capitaine Whitburn & quelques autres firent plusieurs voyages de Terre-Neuve. Ce Gentilhomme avoit été chargé par l'Amirauté, en 1614, d'examiner les désordres qui

régnoient parmi les Pêcheurs de cette côte. Il paroît par-là que le commerce n'appartenoit qu'aux Anglois, car l'Amirauté ne se chargeoit pas de prendre connoissance des crimes & des abus commis par les sujets d'un autre Prince. Aussi-tôt que le Capitaine fut arrivé, il tint une Cour d'Amirauté, & entendit cent soixante Capitaines de vaisseaux Anglois, qui se plaignoient des transgressions qui se commettoient dans le commerce & la navigation; ce qui suffit pour donner une haute idée de la pêche de la morue qui se faisoit alors sur cette côte.

Le Docteur Vaughan & George Calvert envoient une Colonie en Terre-Neuve.

L'année suivante, le Docteur Vaughan obtint pour une somme d'argent une étendue de pays dans cette isle, & envoya une petite Colonie à Cambriol, dans la partie méridionale de l'isle, aujourd'hui nommée *Petite-Bretagne :* il choisit Whitburn pour le Gouverneur; cependant sa Colonie ni ses plantations ne prospérerent point. Vers le même temps, George Vaughan, Catholique Romain, pria le Roi de lui accorder la partie de cette isle située à l'est, entre la baie de Bulls, & au sud, entre le Cap de Sainte-Marie, afin de pouvoir jouir dans cette retraite de la liberté de conscience qu'il ne pouvoit espérer dans son pays : cette requête fut faite en même temps par les Puritains, qui passoient en grand nombre dans la Nouvelle-Angleterre. Jacques leur accorda leur demande; mais nous n'entreprendrons point de rapporter comment on put empêcher ces nouveaux aventuriers de s'emparer des possessions de la Compagnie.

1621.

Avant son départ d'Angleterre, George envoya le Capitaine Edouard Wynne à Terre-Neuve

avec une petite Colonie, pour préparer toutes les choses nécessaires à sa réception, & il employa toute sa fortune pour assurer le succès de son entreprise. Wynne, en qualité de Gouverneur, s'établit à Ferryland, bâtit la plus grande maison que l'on eût encore vue dans l'isle, & fit construire des magasins & des greniers; d'un autre côté, il tâcha de faire un traité de commerce avec les naturels. L'année suivante, il reçut un renfort & des provisions que lui apporta le Capitaine Powel, & la Colonie se vit aussi-tôt dans un état si florissant, qu'il écrivit à George Calvert en ces termes: » Nous avons » du froment, de l'orge & de l'avoine en épis, » & des pois en cosses. Quoique nous n'ayons » semé ces grains qu'au mois de Mai ou au commencement de Juin, ils ont cru si promptement, qu'ils nous promettent déjà une riche » moisson «. Il dit la même chose de son jardin, qui abondoit en légumes de toutes especes. Le Capitaine Powel confirme ce récit par une lettre semblable, dans laquelle il instruit George de la fertilité du territoire, de l'abondance du pâturage, & de la quantité de terre labourable défrichée depuis leur arrivée; il parle aussi des troupeaux nombreux de bétail qu'ils avoient déjà élevés. M. Wynne y établit une saline que M. Kickson perfectionna; & l'état brillant de cette Colonie plut tellement à Lord Baltimore qui en étoit propriétaire, qu'il passa en ce pays avec sa famille, bâtit une belle maison & un fort à Ferryland, & demeura plusieurs années dans cette isle.

L'Irlande contribua beaucoup à la population

de Terre-Neuve. Lord Faulkland, alors Lieutenant de ce royaume, y envoya une Colonie considérable ; mais la Compagnie fit une grande perte par le départ de Lord Baltimore, qui retourna en Angleterre pour obtenir un territoire sur le Continent, nommé depuis *Maryland.* Il conserva néanmoins la possession d'Avaton, & gouverna la petite Colonie de Ferryland par ses Députés. En l'année 1654, David Kirk obtint du Parlement certaines possessions à Terre-Neuve, & il s'y rendit aussi tôt, dans l'espérance de rétablir sa fortune. Il voulut acheter les terres de Lord Baltimore, mais il ne put jamais engager cette famille à les lui vendre. On ignore s'il avoit déjà obtenu la concession de la partie du Canada, située sur les bords de la riviere Saint-Laurent; cependant il est probable qu'il en jouissoit à cette époque, puisque les Anglois ont fondé leurs prétentions à cette province sur le don fait à David Kirk.

Dans l'espace d'un petit nombre d'années, on fit des établissemens dans les quinze différens cantons de l'isle, dont les principaux sont les villes de Saint-Jean, de Ferryland, & de Kittavitty. On comptoit environ trois cents familles dans ces trois villes, malgré les efforts des François qui s'emparerent de Plaisance, & se virent sur le point de se rendre maîtres absolus de la pêche. Aujourd'hui les Anglois possedent l'isle en entier, mais les François & les Espagnols ont droit de pêche sur les côtes.

Les François possédoient autrefois la partie de cette isle située au sud & au sud-ouest ; mais elle a été cédée aux Anglois par plusieurs traités.

Quant aux événemens historiques arrivés dans cette isle depuis l'établissement des Colonies, ils sont si peu importans, que nous nous dispenserons de les rapporter. Depuis l'établissement des François à Plaisance, ils ont été continuellement en querelle avec les Anglois. Le Chef de l'escadre Angloise attaqua Plaisance avec trois vaisseaux, & il fut repoussé. Quelques années après, les François entrerent dans la baie de Bulls, attaquerent & battirent une frégate Angloise commandée par le Capitaine Cleasby, qui se défendit courageusement; ils détruisirent en outre toutes les villes & bourgades, excepté Saint-Jean, Bonavista, & le port de Carbonier.

1696.

L'année suivante, les Anglois envoyerent une flotte commandée par l'Amiral Nevil, avec un corps de quinze cents hommes de troupes de terre, commandées par Jean Gibson, pour réparer ces pertes; mais l'ignorance d'un de ces Officiers, jointe à la lâcheté de l'autre, rendit cette expédition inutile. Nevil, quoique supérieur en force, n'osa attaquer Pointis, Amiral François. Il dit qu'il avoit été battu de la tempête, & retourna en Angleterre sans avoir rien fait. Les Colonies de Terre-Neuve se trouverent enfin en sûreté par le traité de Ryswyk; cependant le Roi Guillaume jugea à propos d'envoyer vers cette isle une escadre commandée par le Capitaine Jean Norris, qui fut ensuite Amiral, pour obliger les François à observer les traités. En même temps le Parlement passa un Bill, par lequel il étoit défendu à tout étranger de faire aucun commerce ni pêche quelconque à Terre-Neuve, ou sur les côtes des isles voisines. Par cet

acte, les François furent exclus du Cap Breton & des autres petites isles; mais la Reine Anne, à la persuasion de ses nouveaux Ministres, leur rendit une partie de ces possessions par le traité d'Utrecht. Nous ne parlons point du siége de Saint-Jean, ni des autres opérations militaires antérieures à ce traité, parce qu'elles ne furent point décisives.

Description du pays.

Après ce détail historique, nous allons passer à la description du pays, du climat, des productions, & des habitans de Terre-Neuve. On trouve sur la côte de cette isle une infinité de belles baies & de ports très-sûrs, dont les principaux sont Bonavista, la Trinité, la Conception, Torbay, Capelin, le port Saint-Jean, la baie de Bulls, la baie d'eau douce, & quelques autres. Les entrées de ces baies sont si peu éloignées les unes des autres, que la communication dans l'intérieur du pays n'est pas difficile; ce qui favoriseroit le commerce, si cette isle en étoit susceptible par sa fertilité. La baie de la Trinité est assez vaste pour contenir un grand nombre de vaisseaux: c'est un des ports les plus sûrs & les plus commodes de l'Amérique septentrionale; cependant les flottes Angloises n'y passent jamais l'hiver.

Quant au climat de Terre-Neuve, il est extrêmement chaud en été, & le froid y est insupportable en hiver, ce qui provient de la situation du pays, & de plusieurs causes naturelles. Pendant quatre ou cinq mois de l'hiver, la terre est couverte de neige gelée, qui est aussi dure que le cristal, & cette saison y est si rigoureuse, que les Anglois furent obligés d'aller de-

meurer auprès des bois pour avoir plus de commodité à se chauffer.

Malgré le récit flatteur que Wynne, qui en étoit Gouverneur, & plusieurs autres, nous ont fait de l'excellence du territoire & du climat de cette isle, il est certain que les habitans manqueroient de pain & de la moitié des choses nécessaires à la vie, sans les provisions que l'on y transporte d'Angleterre. Ce pays ne fournit que du poisson, du gibier, & des oiseaux sauvages. Les autres subsistances lui viennent du Continent d'Amérique ou d'Angleterre. L'isle est pleine de montagnes & de forêts impénétrables; les prairies produisent une espece de mousse au lieu d'herbe, & le sol est un mélange de pierres, de sable, & de gravier. Cependant M. Deloet & plusieurs des premiers Voyageurs font de Terre-Neuve une espece de Paradis. Ce pays produit toute sorte de bois de charpente; les sapins y croissent aussi bien qu'en Norwege. On y trouve en grande quantité des daims, des lievres, des renards, des écureuils, des ours, des loups, des loutres, des castors, & plusieurs autres quadrupedes. La mer abonde en poisson de toutes especes, outre la morue qui fait la principale richesse du pays.

Pour terminer la description de cette isle, nous allons dire quelque chose des naturels du pays. Ils commerçoient plus volontiers avec les François qui habitoient le Canada, qu'avec les Anglois, ce qui prouve que les premiers sont meilleurs politiques. Les naturels de Terre-Neuve sont d'un caractere doux & traitable. Ils se peignent le corps, & se couvrent quelquefois de peaux,

peaux, principalement le milieu du corps, comme s'ils avoient quelque notion de la décence. Ils sont petits, mais nerveux & robustes ; ils ont la poitrine grosse, & la largeur extraordinaire de leur figure les rend difformes. Aucun des habitans de ce pays ne porte de barbe : on assure qu'ils se l'arrachent dès qu'elle commence à croître. La coutume des naturels de la Nouvelle-Angleterre est différente ; le menu peuple se laisse croître un peu de barbe au bout du menton ; c'est par-là que l'on distingue les sujets des Supérieurs. Les Indiens de Terre-Neuve sont fins, rusés, & traîtres : la honte n'a aucun empire sur eux, & ils ne songent jamais à restituer ce qu'ils ont volé. On dit que leur Religion est plus conforme à la raison, que celle des Indiens du Continent ; qu'ils sont fort adroits à faire de la poterie, & qu'ils savent distinguer les grands génies. C'est tout ce que nous hasardons d'avancer sur un sujet si incertain, sur lequel on trouve à peine deux Historiens qui s'accordent.

Nouvelle-Ecosse.

Lorsque l'on s'avance vers le sud, la premiere province que l'on rencontre est la Nouvelle-Ecosse, ainsi nommée par Guillaume Alexandre, Secrétaire du Roi Jacques I. Les François donnoient à cette province le nom d'*Acadie*. Ce pays, qui s'étend depuis le golfe de S. Laurent jusqu'à la riviere de Ste. Croix, sur les frontieres de New-Hampshire, est regardé par les Anglois comme une partie de Norembegua, ou Virginie. Les François ont assuré que Veratzzani, Pilote Florentin,

en avoit fait la découverte, & que par cette raison cette province leur appartenoit; en conséquence ils firent plusieurs tentatives pour s'y établir. Nous avons déjà observé que le droit de découverte ou de possession antérieure est un droit ridicule dès qu'il a été anéanti par conquêtes & par traités; c'est pourquoi nous ne parlerons plus d'une contestation qui est entiérement terminée depuis la réduction du Canada & des autres possessions des François de la côte. Nous offrirons à nos Lecteurs des objets plus dignes de leur attention. La Nouvelle-Ecosse, dans laquelle on comprend l'Acadie, est bornée à l'est par l'Océan Atlantique, au sud par le même Océan & par la baie de Tundy, au nord-est & au nord-ouest par la riviere S. Laurent, & à l'ouest & au sud-ouest par une partie du Canada & de la Nouvelle-Angleterre. La côte s'étend depuis le quarante troisieme jusqu'au cinquante-cinquieme degré de latitude : elle renferme un espace de cinq ou six cents milles; ce pays est presque entiérement désert, & peu propre à l'agriculture.

Nous avons déjà dit quelque chose des expéditions du Gouverneur Argol contre les François qui étoient établis dans ce pays. Cet Officier regardoit la Nouvelle-Ecosse comme faisant partie de la Virginie & des pays découverts par Sébastien Cabot en l'an 1618, qu'il étoit Gouverneur de la Colonie de James-Town, en Virginie; il fit une espece de croisade jusqu'au Cap Cod, où il apprit par les Indiens qu'une certaine quantité d'hommes blancs s'étoient établis vers le nord à Sainte-Croix. Cette nouvelle excita sa curiosité, & le détermina à s'avancer au lieu indiqué, où

il trouva une petite Colonie de François, un fort, & un vaisseau à l'ancre. Il attaqua ce vaisseau avec tant de vigueur, qu'il le coula à fond ; il débarqua ensuite, s'approcha du fort, & somma la garnison de se rendre. Elle demanda du temps pour se décider, & pendant ce délai elle évacua le fort & se retira avec ses effets les plus précieux dans les forêts voisines ; les soldats ayant passé une triste nuit, prirent le parti de se rendre le lendemain au Gouverneur Anglois ; mais ils cacherent soigneusement les Lettres Patentes que le Roi de France leur avoit accordées pour autoriser leur établissement. On fournit des vaisseaux aux François qui voulurent retourner en Europe, & les autres furent transportés en Virginie pour y servir Sa Majesté Britannique.

Le Gouverneur entendit parler d'un autre établissement François à Port-Royal, ville située sur une baie au sud-ouest de la côte de ce territoire distingué par le nom d'Acadie. Il réduisit aisément cette place : les François se soumirent aussi-tôt qu'il parut, & ils furent transportés en Canada, où ils commencerent probablement à fonder des Colonies ; cependant quelques Historiens croient qu'ils furent le commencement de la puissance formidable des François dans cette province. En 1621, Guillaume Alexandre, suivant les conseils de Ferdinand Gorges, obtint des Lettres-Patentes pour envoyer des Colonies dans ce pays : il équipa donc un vaisseau, sur lequel il embarqua un grand nombre d'aventuriers qu'il envoya dans la Nouvelle-Ecosse. Comme ce vaisseau avoit quitté l'Angleterre fort tard, il passa l'hiver dans un port de Terre-Neuve, & au commencement

du printemps il fit voile vers la partie septentrionale de l'isle du Cap Breton. Ces aventuriers côtoyerent l'Acadie, mouillerent dans plusieurs baies, envoyerent en Angleterre les descriptions les plus flatteuses de la beauté & de la fertilité du pays, & firent tous leurs efforts pour engager quelques nouveaux aventuriers à parcourir la même carriere. Ils s'établirent dans la Nouvelle-Ecosse; mais ils furent obligés de la céder par un traité entre Charles I & le Roi de France.

Il est évident par la patente que Charles I accorda à David Kirk, que ce pays, ainsi que tout le territoire du Canada, étoit regardé comme appartenant à la Couronne d'Angleterre. Le Roi, comme propriétaire, accorda à ce Gentilhomme toutes les terres situées au nord de la riviere, ayant déjà accordé à Guillaume Alexandre celles qui sont vers le sud. On voit par-là que le Roi d'Angleterre abandonnoit son droit en faveur de ces deux Nobles : cependant il céda tout ce pays à la France par le traité de 1632. Ainsi il cédoit ce qui ne lui appartenoit point, puisqu'il avoit déjà donné ce territoire aux aventuriers Anglois qui avoient eu la peine de cultiver ce pays, & qui en avoient fait les frais. On envoya le Major Sedgwick pour reprendre le Canada; mais les François déclarerent qu'ils avoient acheté le droit des Anglois pour le prix de cinq mille livres; cependant ils n'ont jamais payé cette somme, si toutefois ils l'ont promise. Le Colonel s'acquitta de sa commission; il réduisit tout le pays, & obligea les François de se rendre à discrétion; par ce moyen le Canada, fut confirmé à l'Angleterre par un traité qui fut conclu l'année suivante. M.

1654.

Claude de la Tour d'Aunay étoit celui qui avoit acheté le Canada, & M. S. Estierac, son fils & héritier, se rendit à la Cour de Londres pour tâcher de rentrer dans ses droits. On lui rendit ce pays, & il le vendit aussi-tôt à Thomas Temple, qui étoit Anglois : celui-ci en demeura en possession jusqu'en l'an 1662, que Charles II le livra au Roi de France, & l'on promit à Thomas Temple la somme de mille livres pour équivalent.

Par le traité de Breda, la Nouvelle-Ecosse fut confirmée à la France, qui nomma M. Marival pour la gouverner. Il fit bâtir un fort à Port-Royal, sur un bassin d'eau salée, à neuf milles de la baie de Fundy. Ce pays fut donné à la Tour par la Cour de France, à condition qu'il abjureroit la Religion Protestante. Le nouveau propriétaire érigea un autre fort auprès de la riviere St. Jean, ce que M. Donnée regarda comme préjudiciable aux prérogatives de la Cour ; c'est pourquoi il attaqua la nouvelle forteresse, la réduisit, & massacra la famille de la Tour pendant qu'il étoit en France. Les différentes révolutions arrivées dans ce pays réduisirent la Tour à une extrême pauvreté ; il emprunta de l'argent de M. Betishe, riche Négociant de l'Amérique septentrionale, & il lui assigna pour son payement la moitié de ses possessions dans la Nouvelle-Ecosse, & par conséquent ce pays changea encore de maître.

Les François devinrent des voisins très-incommodes aux Anglois, après qu'ils eurent fait alliance avec les naturels du pays, auxquels ils enseignerent l'Art de la guerre. Les Colonies Angloises crurent qu'elles ne pourroient subsister

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

long-temps sans diminuer la puissance de leurs ennemis, qui faisoient de fréquentes irruptions sur leurs territoires. En l'an 1690, on fit un armement de sept cents hommes, & la province de la Nouvelle-Angleterre équipa une flotte nombreuse, dont elle donna le commandement au Colonel Phipps. Cet Officier arriva le 11 Mai devant Port-Royal, qui étoit alors sans défense, n'étant fortifiée que par des palissades. Marival, qui en étoit Gouverneur, se voyant trop foible pour faire une longue résistance, prit le parti de capituler, & il fut transporté en Canada; les habitans prêterent serment de fidélité au Roi d'Angleterre. On céda cette place, & le fort St. Jean qui avoit été réduit par le même armement, aux François, par le traité de Ryswick. Un corps de cinq cents volontaires visita plusieurs parties de cette côte en 1704, & fit une tentative inutile sur la ville de Port-Royal; & environ trois ans après, le Colonel March entreprit une expédition contre la même place. Les Ministres favoriserent cette entreprise; on équipa un vaisseau de guerre pour escorter les convois de la Nouvelle-Angleterre, & pour faciliter autant qu'il seroit possible les opérations des troupes de terre; cependant cette entreprise ne réussit point, & on en accusa les Officiers de mer.

En 1709, le Colonel Nicolson & le Capitaine Vetch demanderent à la Grande-Bretagne un corps de troupes assez considérable pour chasser les François du Canada; mais on crut que c'étoit une trop grande entreprise, c'est pourquoi la Cour ne jugea à propos de leur accorder que la permission de s'emparer de la Nouvelle-Ecosse.

On donna donc ordre à tous les Gouverneurs des Colonies Angloises en Amérique, de faire tout ce qui dépendroit d'eux pour favoriser cette expédition. Nicolson fut nommé Commandant en chef, & Vetch fut fait Adjudant général. On équipa quatre vaisseaux de guerre & une saïque pour escorter les vaisseaux de transport. Cet armement, composé de vingt-six voiles, partit le 18 Septembre de Boston; il arriva en six jours à Port-Royal, où il débarqua presque sans opposition, & obligea bientôt Subercasse, Gouverneur François, à capituler. Les conditions de cette capitulation étoient, que tous les habitans des environs du fort, à trois milles de distance, jouiroient des mêmes priviléges que les Anglois; que la garnison, qui étoit composée de deux cent cinquante-huit hommes, sortiroit avec les honneurs de la guerre, & emporteroit six canons & deux mortiers; qu'elle seroit transportée à la Rochelle en France, aux frais de la Grande-Bretagne; que ceux d'entre les habitans qui désireroient se retirer en Canada ou en France, y seroient transportés d'une maniere convenable, & que l'on défendroit expressément aux soldats Anglois de s'emparer, sous quelque prétexte que ce pût être, des effets des François. On donna à la nouvelle conquête le nom d'*Annapolis Royale*, & on y mit quatre cents hommes de garnison. Telle fut la fin d'une expédition qui couta vingt-trois mille livres aux provinces d'Amérique; mais elles furent ensuite remboursées par le Gouvernement.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

La réduction de Port-Royal étoit d'une grande importance pour les Colonies d'Amérique; elle

servoit de barriere à la Nouvelle-Angleterre, & par ce moyen, les François perdirent une place qui servoit de retraite à leurs Pirates. Suivant les articles de la capitulation, les François qui demeuroient hors de la banlieue étoient déclarés neutres; cependant ils se joignirent aux Indiens, & tinrent la garnison d'Annapolis dans une alarme continuelle. Alors les Anglois arrêterent les Missionnaires François, & cinq des principaux habitans, qu'ils retinrent pour otages de la conduite de leurs compatriotes. Cette précaution n'empêcha pas les Acadiens de tailler en pieces un parti de soixante hommes de la garnison qui étoit sorti pour couper le bois dont on avoit besoin pour réparer le fort.

Par le douzieme article du traité d'Utrecht, toute la Nouvelle-Ecosse ou l'Acadie avec toutes ses anciennes limites, la ville de Port-Royal, aujourd'hui nommée *Annapolis-Royale*, ses dépendances, terres, isles, avec une entiere possession & propriété desdites terres, isles & autres droits, fut cédée à la Grande-Bretagne. Les François furent exclus de la pêche sur la côte de la Nouvelle-Ecosse, depuis le Cap Sable jusques à trente lieues plus loin vers le sud-ouest: les François, qui savoient que Terre-Neuve & la Nouvelle-Ecosse n'avoient de valeur que par rapport à la pêche, retinrent le droit de pêche sur la côte du Cap Breton, & vers le golfe & la baie de St.-Laurent.

La cession de la Nouvelle-Ecosse & les traités les plus solennels ne purent retenir la fureur des Indiens François; ils renouvelerent les hostilités, & en 1721, le Capitaine Blin, Négociant de la

Nouvelle Ecosse, & M. Newton, Collecteur de cette province, furent faits prisonniers; mais le Gouverneur d'Annapolis ayant pris & enfermé dans le fort vingt-deux Sauvages, usa de représailles, & obtint par ce moyen la liberté du Capitaine Blin & de M. Newton. Cependant les Indiens François n'observerent pas mieux le traité d'Utrecht; ils insulterent les pêcheurs Anglois sur la côte du Cap Sable; ils en tuerent quelques-uns & en firent un grand nombre de prisonniers; ces hostilités réduisirent Philips, Gouverneur de Canso, à la nécessité d'équiper deux vaisseaux, d'attaquer les Indiens, & de les forcer à respecter la paix. Ils recommencerent néanmoins aussi-tôt leurs hostilités, tuerent le Capitaine Watkins, deux autres Européens, une femme & un enfant dans l'isle de Durell; ils attaquerent même Annapolis, mais ils furent repoussés. Depuis ce temps jusqu'en 1744, chaque jour étoit marqué par quelque acte d'hostilité; & la Nouvelle-Ecosse étoit également négligée par le Gouvernement Anglois & par les Colonies Américaines. Au commencement de la guerre de 1740 avec la France, le fort étoit dans le plus triste état; il n'y avoit pas plus de quatre-vingts hommes de garnison, & les fortifications étoient tellement ruinées, que le bétail passoit le fossé sans peine & montoit sur les remparts. Toutes les places possédées par les Anglois étoient dans le même état; & comme les François de Louisbourg furent plus tôt instruits de la déclaration de la guerre que les Anglois, ils profiterent de cette occasion pour s'emparer de Canso; ils se rendirent maîtres de la garnison, composée de

quatre compagnies ; ils prirent un vaiſſeau de guerre, & détruiſirent cette Colonie. Pluſieurs corſaires incommoderent Saint-Pierre & les petites Colonies de Terre-Neuve ; ils menacerent même Plaiſance, malgré ſon fort & ſa garniſon. Au mois de Juin, le P. Luttre, Miſſionnaire François, fit une tentative ſur Annapolis, à la tête de trois cents Indiens de Cap Sable & de Saint-Jean : il détruiſit quelques maiſons, prit du bétail, tua deux hommes, ſomma la garniſon de ſe rendre, & ſur ſon refus, il menaça de s'en venger auſſitôt qu'un parti de François ſeroit arrivé de Louiſbourg ; cependant un corſaire qui arriva de Boſton avec une compagnie de ſoldats, obligea Luttre de décamper ſans attendre le ſecours de ſes compatriotes. Les habitans d'Annapolis ne ſe croyant pas en ſûreté, envoyerent leurs familles à Boſton avec leurs effets les plus précieux.

Il n'y avoit pas long-temps que Luttre avoit abandonné ſon entrepriſe, lorſque Duvivier ſe joignit à lui avec ſoixante ſoldats de troupes réglées, & ſept cents tant miliciens qu'Indiens exercés à manier les armes. Ces troupes camperent à Minas, d'où elles envoyerent pluſieurs Députés vers les Officiers de la garniſon d'Annapolis ; pour les intimider, ils aſſurerent qu'ils attendoient de jour en jour un armement conſidérable de Louisbourg, & ils tâcherent de leur perſuader de profiter de l'occaſion favorable qui leur étoit offerte, s'ils vouloient obtenir des conditions honorables. La garniſon, qui doutoit de la vérité de ces diſcours, répondit qu'il ſeroit aſſez temps de demander des conditions lorſque l'armement ſeroit arrivé. Cette réponſe fut ſi déſagréable à

Duvivier, qu'il leva le camp, se retira d'abord à Baie-Verte, ensuite en Canada, & de là en France, où il fut blâmé d'avoir engagé par sa conduite imprudente les Colonies Angloises à se tenir sur leurs gardes avant que les Colonies Françoises fussent en état de soutenir la guerre; on lui demanda aussi pourquoi il ne s'étoit pas avancé vers Annapolis aussi-tôt après la réduction de Canso, car il est probable que cette place se seroit alors rendue faute d'une garnison suffisante.

Cependant le Gouvernement de Massachuset déclara la guerre aux Indiens du Cap Sable & de Saint-Jean, parce qu'ils continuoient à opprimer les sujets de la Grande-Bretagne, & qu'ils s'étoient joints aux François pour tâcher de subjuguer Annapolis. On fit défense à toutes les nations Indiennes & à leurs Alliés d'avoir aucune communication avec les François. Ces ordres furent mal exécutés; les François trouverent le moyen de mettre dans leur parti plusieurs Indiens alliés des Anglois, & toutes les précautions de ceux-ci ne purent empêcher M. Marin, Officier subalterne en Canada, d'assembler plus de mille Indiens vagabonds & autres troupes, à la tête desquels il attaqua Annapolis: mais cette entreprise ne fut pas plus heureuse que la précédente; il fut appelé au secours de Louisbourg, qui étoit alors assiégée par l'armée & par la flotte Britannique.

L'année suivante, M. de Ramsay renouvela cette entreprise. Après avoir assemblé une armée de seize cents hommes, composée de troupes réglées, de la milice du Canada, & des coureurs des bois, il alla à Minas à la tête de cette armée, dans l'espoir que le Duc

1745.

d'Anville se joindroit à lui : mais il fut trompé dans son espérance ; la rigueur de l'hiver qui approchoit, l'obligea de retourner en Canada & de renoncer à cette entreprise. Il avoit à peine quitté Minas, que les secours François arriverent à Chebucto, & d'Anville détacha des Courriers pour rappeler Ramsay : mais il avoit congédié la plupart de ses troupes ; il ne put ramener que quatre cents hommes, tant de troupes réglées que milice, & il mit le siége devant Annapolis. Les Anglois avoient deux vaisseaux de guerre dans le port de la ville ; la flotte Françoise se retira avant l'entrée de l'hiver, & M. de Ramsay eut encore le chagrin d'abandonner une entreprise dont il désiroit le succès avec tant d'ardeur : il résolut néanmoins de mettre ses troupes en quartier d'hiver à Minas & à Chiconicto, & de se joindre à la flotte & aux troupes de terre que l'on attendoit. Cette résolution donna à M. Masurani, Gouverneur d'Annapolis, occasion de contreminer l'ennemi. Il crut avec raison qu'un renfort de mille hommes de la Nouvelle-Angleterre, avec les trois compagnies de volontaires, arrivées de Boston l'automne précédente, suffiroient pour déloger les François qui étoient en quartier d'hiver à Minas, pour contenir les Indiens, consumer toutes les provisions des ennemis, & par conséquent les mettre dans l'impossibilité de renouveler leurs tentatives. Il proposa ce projet au Gouvernement de Massachuset, & on nomma aussi-tôt cinq cents hommes pour le service militaire ; à ce nombre on ajouta trois cents soldats de l'isle de Rhode, & deux cents du Nouveau-Hampshire. Tout sembloit annoncer aux

Colonies Angloiſes une ſécurité future ; déjà elles croyoient voir les François chaſſés de cette partie de la Nouvelle-Ecoſſe, mais l'événement ne répondit point à leurs eſpérances. Le ſecours qui venoit de l'iſle de Rhode périt dans un naufrage; celui du Nouveau-Hampshire ſe retira ſous un prétexte frivole ; celui de Boſton ſeul arriva au lieu marqué, après avoir été cruellement maltraité par les François, qui les attaquerent dans leur marche. Le retour de ce corps de troupes leur fut encore plus funeſte, car la plupart des ſoldats furent faits priſonniers, & pluſieurs des meilleurs Officiers furent tués.

Le traité d'Aix-la-Chapelle confirma la poſſeſſion de la Nouvelle-Ecoſſe à la Grande-Bretagne. Nous n'entrerons pas dans les détails des motifs qui occaſionnerent la guerre de 1755 ; on les retrouvera dans pluſieurs de nos volumes précédens. Nous allons donc paſſer à la deſcription d'un pays qui a couté tant de ſang & de tréſors à l'Angleterre. Cette province a longtemps appartenu à la France ; la plupart des habitans ſont les deſcendans des François, & ont été inſtruits dans la Religion, dans la politique & dans le langage de leurs ancêtres : ils ont prêté ferment de fidélité à la Grande-Bretagne depuis le traité d'Utrecht ; cependant ils favoriſoient beaucoup leurs compatriotes toutes les fois que la guerre s'élevoit entre les deux Couronnes. Après la paix d'Utrecht, l'Angleterre ſe réſerva le pouvoir de donner les terres qui n'avoient point encore de maîtres, à des ſujets Proteſtans ; cependant on aſſure que les Gouverneurs Philips & Armſtrong ne conſulterent point la R-

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

ligion dans cette distribution, quoique l'intention du Souverain fût d'encourager les partisans de la doctrine Anglicane, & d'en augmenter le nombre. Ainsi les François n'eurent plus aucun intérêt à changer de Religion ou de langage.

Quant aux limites de la Nouvelle Ecosse, elles ne sont pas bien connues, & il seroit maintenant inutile de tirer une ligne exacte entre cette province & le Canada, puisque ces deux pays appartiennent à l'Angleterre. Cette province n'est pas encore divisée en plusieurs districts, ce qui prouve assez qu'elle est mal cultivée (*a*). Annapolis & Canso sont les seules villes remarquables : la premiere, qui est la capitale, est peu considérable; cependant elle a un excellent port, capable de contenir mille vaisseaux à l'ancre sans le moindre danger. Canso, située sur le rivage oriental de l'Acadie, deviendra peut-être une place importante, à cause que la pêche est très bonne & abondante dans son voisinage. Le district le plus précieux de la Nouvelle-Ecosse est la côte du Cap Sable, le long de laquelle il y a des bancs de sable où l'on pêche la morue, & plusieurs bons ports; mais le brouillard épais dont ce pays est couvert une grande partie de l'année, nuit considérablement au commerce & à la navigation. La communication que la baie & la riviere de Chebucto ont avec toutes les parties de la province, soit par terre, ou par le moyen des rivieres navigables, semble annoncer que le siége du Gouvernement sera transporté à Canso

(*a*) Voyez la Note IV.

d'Annapolis, qui n'a d'autre commodité que son port.

L'isle de Sable, qui a été demandée par M. de Bussy pour sécher le poisson de la nation françoise, peut être mise dans la jurisdiction de la province de la Nouvelle-Ecosse, car c'est la côte la plus voisine, quoiqu'elle en soit à une distance considérable. C'est à cette isle où finissoit le droit de pêche des Anglois suivant le traité d'Utrecht. La nation Angloise ne peut en retirer que l'avantage négatif de priver les François d'un lieu si commode pour sécher leur morue.

La plus grande isle du golfe S. Laurent est le Cap Breton, remarquable par les fortifications de Louisbourg, qui ont été démolies depuis la réduction de cette place. Cette isle s'étend depuis le quarante-cinquieme jusqu'au quarante-septieme degré de latitude septentrionale ; & par sa situation elle est très-avantageuse à la pêche & aux Colonies des Anglois dans l'Amérique septentrionale. Elle avoit été abandonnée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, mais le traité de 1763 l'assura à la Grande-Bretagne. Nous ne parlerons point de l'isle de Saint-Jean; elle est trop peu considérable pour mériter une place dans une Histoire générale.

Nouvelle-Angleterre.

Dans notre discours préliminaire sur les établissemens des Anglois dans l'Amérique septentrionale, nous avons parlé de la Nouvelle-Angleterre, & des concessions qui avoient été faites à Walter Raleigh, aux Compagnies de Plimouth

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

& de Londres, & à plusieurs autres. La Virginie ou Norembegua comprenoit une grande étendue le long de la côte, qui est actuellement divisée en plusieurs Gouvernemens sous différens noms. Suivant la Carte du Capitaine Smith, qui fut approuvée du Gouvernement, la Nouvelle-Angleterre s'étendoit autrefois à l'est, vingt milles au delà de la riviere d'Hudson, & au nord jusqu'à la riviere Sainte-Croix, ou peut-être au golfe de Saint-Laurent; ainsi elle comprenoit la Nouvelle-Ecosse. Lorsque Jacques II accorda le gouvernement à Edmund Andrews, l'autorité dont il le revêtit s'étendoit sur les Colonies de Massachuset, baie de Plimouth, de Connecticut & de l'isle de Rhode : c'est ce que l'on nommoit Nouvelle-Angleterre. Cet Officier fut aussi fait Gouverneur de la Nouvelle-Yorck & de Sagadahoc; le Nouveau-Hampshire & la province du Maine étoient alors si peu importans, qu'on les réunit à la baie de Massachuset.

L'été est chaud dans la Nouvelle-Angleterre, mais de courte durée. Pendant l'espace de deux mois le temps est pur, & l'air très sain : c'est de toutes les provinces d'Amérique celle où les Anglois se portent le mieux. L'hiver est long & rude, le vent est presque toujours furieux, & le froid, quoique vif, n'est cependant pas insupportable. Les Naturalistes attribuent la longueur & la rigueur de l'hiver aux grands lacs d'eau douce qui sont au nord-ouest de la Nouvelle-Angleterre, & qui sont gelés depuis le commencement de Novembre. Enfin, pendant les deux tiers de l'année, les tempêtes sont fréquentes sur la côte. La terre est marécageuse le long de la mer; mais dans

dans l'intérieur du pays on trouve des collines, & au nord-est des montagnes considérables. Aux environs de Massachuset-Bay, la terre est noire, & aussi fertile qu'en Angleterre. Ceux des Européens qui habiterent les premiers ce pays, y trouverent de l'herbe d'une verge de haut. Les terres élevées sont moins fertiles; elles sont pour la plupart un mélange de sable, de gravier, & d'argile. Il y croît cependant une assez grande quantité de blé & de légumes pour la subsistance des habitans.

On trouve peu de pays où les rivieres & les lacs soient plus multipliés que dans la Nouvelle-Angleterre; les lacs les plus remarquables se trouvent à l'ouest & au nord. Il y a dans cette province sept rivieres navigables & fort poissonneuses. La riviere de Connecticut en particulier est en état de porter de gros vaisseaux; elle prend sa source au nord, traverse le district du même nom, & se décharge entre les villes de Saybrook & de Line, après avoir parcouru un espace de deux cents milles. Les autres sont la Thames, la Piscataqua, la Merimech, la Saca, la Kennebecty, la Patuscet, & la Cusco: ce grand nombre de belles rivieres contribue beaucoup à la population des villes de cette province. Outre le poisson de riviere, la côte abonde en morue. Il y a entre la Nouvelle-Angleterre & la Nouvelle-Yorck un endroit où les Anglois pêchoient autrefois des baleines; mais les habitans de Terre-Neuve s'en sont emparés. La morue qui se pêche sur cette côte est salée, & transportée en Europe; c'est en quoi consiste le principal commerce de la province.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Nous avons déja obſervé que le pays eſt fertile en légumes & en blé ; mais il faut remarquer que le blé d'Inde ou maïs, que les naturels du pays appellent *Weachin*, eſt le plus commun, & c'étoit le ſeul qui fût connu dans ce pays lorſque les Européens y aborderent. M. Winſtrop en a fait une deſcription qu'il a communiquée à la Société Royale, qui l'a inſérée dans les *Tranſactions Philoſophiques*. L'épi a un empan de long avec huit ou neuf rangs de grain, ſuivant la qualité du territoire ; chaque rang eſt compoſé d'environ trente grains, ainſi chaque épi produit environ deux cent quarante grains. Il y en a de différentes couleurs, de rouge, de blanc, de jaune, de noir, de vert, &c. & cette diverſité ſe rencontre quelquefois dans le même épi ; cependant le jaune & le blanc ſont les plus communs. Lorſque l'épi eſt encore tendre, il eſt enfermé dans ſon étui, qui, par ſon épaiſſeur, le préſerve du froid & du vent. Dans pluſieurs provinces de l'Amérique ſeptentrionale, la tige croît juſqu'à huit pieds de haut avec une groſſeur proportionnée. Il faut obſerver que le maïs diminue à meſure que l'on s'avance vers le nord, d'où il paroît que cette plante aime la chaleur ; & ce blé croît en ſi grande quantité ſur les côtes d'Afrique les plus voiſines de l'Equateur, que l'on peut juger par-là que le blé d'Inde eſt une production naturelle des pays chauds. La tige a des jointures ſemblables à celles d'une canne de ſucre ; entre les jointures il y a un ſucre dont la douceur eſt égale à celle des cannes de ſucre, mais toutes les expériences que l'on a faites pour en tirer parti, ont été juſqu'à préſent inutiles. Chaque jointure eſt

marquée par une longue feuille, & le haut est chargé de fleurs assez semblables à celles du seigle. On seme ordinairement ce blé depuis la mi-Avril jusqu'à la mi-Mai, mais dans les parties septentrionales d'Amérique, on le seme avant le mois de Juin. La grande chaleur des mois de l'été fait qu'il mûrit en peu de temps. Les Indiens font bouillir ce blé jusqu'à ce qu'il soit mou, & ils le mangent avec du poisson ou de la viande au lieu de pain. Ils le pilent quelquefois dans des mortiers avant de le faire bouillir; ils en font aussi sécher, le pilent dans des mortiers, & en mangent la farine, tantôt seche & tantôt mouillée avec de l'eau. Les Anglois en font du pain; cependant la meilleure maniere de le préparer est de le piler dans un mortier après l'avoir fait tremper une demi-heure dans l'eau; lorsqu'il ne reste plus de peau, on le passe au tamis, on le fait bouillir, & on le mange avec du lait ou avec du beurre & du sucre comme le riz: ce mets est aussi sain qu'agréable au goût. Les Anglois en font de très-bonne biere.

Aucun pays ne produit plus d'oiseaux que la Nouvelle-Angleterre. On y trouve en quantité des oies, des canards, des poules, des perdrix, des cignes, des hérons, des francolins, des pigeons, &c. des quadrupedes dont la viande est très-délicate. Le bétail d'Europe y multiplie merveilleusement. Les chevaux de cette province, quoique forts petits, sont fougueux & pleins de feu. Il y a aussi des élans, des daims, des écureuils, des castors, des loutres, des lupins, des onces, des lievres, des lapins, des singes, des ours, des loups, des renards, & une infinité

d'autres animaux, dont le plus extraordinaire est le mose. Voici la description qu'en fait M. Josselyn dans son Traité des Curiosités de la Nouvelle-Angleterre. » Le mose a environ douze » pieds de haut ; il porte quatre cornes ; il a le » corps d'un taureau, le cou semblable à celui » d'un cerf ; sa taille est alongée, & sa chair » est d'un goût délicieux «. Cet Historien rapporte de quelle maniere on fait la chasse de cet animal (*a*).

On trouve aussi dans cette province le serpent à sonnettes. On dit que cet animal venimeux porte à la queue vingt anneaux cartilagineux, qui annoncent tous ses mouvemens par leur bruit : c'est une sage prévoyance de la Nature. Quelques Historiens assurent néanmoins que ces anneaux

(*a*) On ne doute point de l'existence du mose ; mais on a peine à croire la hauteur extraordinaire que M. Josselyn donne à cet animal ; cependant quelques autres Historiens assurent que le mose noir est extrêmement grand, & qu'il a quelquefois quatorze empans de haut, à raison de neuf pouces chaque empan. Sa chair est moins délicate que notre venaison, suivant la plupart de ceux qui en ont mangé ; d'autres la trouvent plus succulente. Elle est propre à être salée, & les Flibustiers en embarquent souvent au lieu de bœuf. Les moses gris, nommés *Wampooses* par les Indiens, sont plus petits ; ils s'attroupent, & on en trouve en abondance ; mais les noirs se rassemblent rarement au nombre de quatre ou cinq. Ils portent tous les ans, & mettent bas deux petits sans aucune apparence de douleur. Leurs petits tombent sur les pieds, & courent aussi-tôt qu'ils sont sortis du ventre de leur mere. Cet animal a une force si prodigieuse, qu'il peut courir l'espace de trente ou quarante milles sans s'arrêter ; mais il est moins léger que le cerf. Neal's Hist. Brit. Emp. Dudley.

ne font du bruit que quand cet animal eſt en danger, & qu'il en appelle d'autres à ſon ſecours. Ce ſerpent a ordinairement quatre ou cinq pieds de long; il eſt moins redoutable que les autres ſerpens, car il attaque rarement les hommes ſi on ne le provoque pas; il porte, comme la vipere, du poiſon dans ſes dents, qui ſont creuſes & fourchues, & lorſque cet animal mord, il inſere dans la plaie un venin ſi ſubtil, que l'on en meurt quelques heures après ſi l'on n'y apporte pas un prompt remede.

La Nouvelle-Angleterre produit d'excellent bois, tel que le chêne, le frêne, le pin, le ſapin, le cedre, l'orme, le cyprès, le hêtre, le noyer, le châtaignier, le ſaſſafras, & autres bois qui ſervent à teindre les étoffes ou à tanner les cuirs, à la charpente ou à la conſtruction des vaiſſeaux. Les forêts ſe ſont trouvées tellement détruites, que l'on a été obligé de publier une Loi qui défend de couper certaines eſpeces d'arbres, avant qu'ils ſoient parvenus à une grandeur ſpécifiée. Les ſapins qui croiſſent dans cette province ſont auſſi beaux que ceux de la Norwege. Ce pays peut fournir à la Grande-Bretagne aſſez de bois pour la conſtruction des vaiſſeaux dont elle a beſoin; cependant les Anglois font des dépenſes conſidérables pour faire venir des bois du royaume du Nord. On dit que le chêne de cette province n'a pas la qualité de celui d'Angleterre; mais comme les forêts de ce royaume ſont peu conſidérables, on pourroit ſe ſervir de celui de la Nouvelle-Angleterre pour y ſuppléer.

Les mers qui baignent la province dont nous

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

faisons la description, ainsi que les rivieres dont elle est arrosée, sont très-poissonneuses. On assure que l'on trouvoit autrefois des baleines entre la Nouvelle-Angleterre & la Nouvelle Yorck. Il y en avoit de plusieurs especes, & elles avoient des propriétés qui leur étoient particulieres. On rapporte des choses assez remarquables de la maniere dont ces animaux multiplient; on suppose que la femelle porte neuf à dix mois, & qu'elle ne met bas qu'une fois l'année. L'instinct, & l'affection avec lequel ces animaux élevent leurs petits, est incroyable. Les os des baleines de la Nouvelle-Angleterre sont fragiles, & d'une qualité inférieure à ceux des baleines de Groënland. Il y a dans ces mers un poisson monstrueux, nommé *le mangeur de baleine*, parce qu'il leur donne la chasse; il a depuis vingt jusqu'à trente pieds de long, & ses dents sont épaisses & fortes; cependant ces poissons voraces sont effrayés de la grandeur monstrueuse des baleines, & ils ne les attaquent jamais qu'ils ne soient au moins dix contre une.

Découverte de la Nouvelle-Angleterre.

La province de la Nouvelle-Angleterre paroît avoir été négligée par les premieres Colonies Angloises. Il est néanmoins assez probable que Sébastien Cabot en a fait la découverte, & que Walter Raleigh & François Drake connurent ce pays, lorsqu'ils voyagerent en Amérique avec plusieurs autres aventuriers. Quoi qu'il en soit, le Capitaine Gesnold est le premier qui nous ait laissé une description satisfaisante de ce pays, lorsqu'il y voyagea en 1602. François Drake, instruit des avantages que l'on pourroit retirer de cette province en y envoyant

une Colonie, s'embarqua avec trente-deux aventuriers, & emporta du blé pour ensemencer les terres. Après avoir abordé en différens endroits, il se fixa enfin dans un, auquel il donna le nom de *Marta's Vineyard.* Ses compagnons semerent leur blé & trouverent le terrein assez fertile. Ils bâtirent un petit fort pour se mettre à couvert des insultes des Indiens qui vivoient dans le voisinage; ils mirent aussi sept canons sur une plate-forme. Peu de temps après leur établissement, ils commercerent avec les Sauvages, qui leur parurent très-sociables, & ils jugerent par les habillemens de quelques-uns, qu'ils avoient déjà commercé avec les Européens: ils étoient pour la plupart habillés de peaux de daim qui leur couvroient les épaules, & de peaux de veau marin qui leur servoient de ceintures. Ils portoient les cheveux longs & liés par-derriere; ils se peignoient le corps, & leur teint étoit le même que celui des autres Indiens. Les Anglois faisoient avec eux un commerce fort avantageux en fourrures, qu'ils échangeoient contre des petites merceries: les Marchands qui faisoient ce commerce, étoient pour la plupart de Plimouth; ils obtinrent de Jacques I la permission d'envoyer des Colonies où ils jugeroient à propos, depuis le trente-huitieme jusqu'au quarante-cinquieme degré de latitude septentrionale. Cette étendue de pays étoit alors nommée *Virginie septentrionale*, & les Marchands le posséderent sous le titre de Conseil de Plimouth. Les Chefs de ce Conseil étoient Lord Popham, Sir Ferdinand Georges, Thomas Hanham, Raleigh Gilbert, fils du fameux Marin Sir

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Homfoi Gilbert, Guillaume Park, & Georges Popham. Ces Gentilshommes & plusieurs autres envoyerent, en 1606, dans la Virginie septentrionale, un vaisseau dont ils donnerent le commandement à Henri Chalon; mais les Espagnols prirent ce vaisseau, & envoyerent l'équipage prisonnier en Espagne. Cet accident ne découragea point Lord Popham, Chef de Justice; il équipa un autre vaisseau à ses frais, sous les ordres du Capitaine Hanham, qui fit tant d'éloges de la fertilité du pays, que le Capitaine Popham & le Capitaine Gilbert y envoyerent deux vaisseaux avec cent hommes, & tout ce qui étoit nécessaire pour y faire un établissement. Cette nouvelle Colonie se fixa à l'embouchure de la riviere de Sagadahock.

Difficultés qu'on éprouve pour y former un établissement.

L'Histoire générale des établissemens des Anglois en Amérique nous apprend que la difficulté de subsister dans la Nouvelle-Angleterre, fut la principale cause du découragement des Colonies. Le commerce étoit avantageux, & malgré cet obstacle, le Capitaine Rawden, le Capitaine Langham, M. Bully & M. Skelton, équiperent deux vaisseaux pour la Virginie septentrionale: ils donnerent le commandement d'un de ces vaisseaux au Capitaine Jean Smith, qui fut nommé Président de la Virginie septentrionale, & Thomas Hunt fut nommé Commandant de l'autre vaisseau. Lorsqu'ils furent débarqués, Smith emmena avec lui huit de ses matelots, parcourut ce pays, & en dressa une carte: il la fit voir à Charles, Prince de Galles, ensuite Charles I, qui donna à ce pays le nom de *Nouvelle-Angleterre*. L'autre Capitaine se

comporta d'une maniere indigne; il enleva trente ou quarante des enfans des naturels du pays, les transporta à Malaga, où il les vendit aux Espagnols. Les Indiens, justement irrités de cette trahison, s'en vengerent sur les Anglois, & sur-tout sur le Capitaine Hobson. Smith avoit fait un voyage très-avantageux, qui lui avoit valu quinze cents livres sterling, tous frais faits : il fit encore voile avec deux vaisseaux vers la Nouvelle Angleterre ; mais celui qu'il montoit fut démâté, & il retourna à Plimouth. Il voulut ensuite renouveler son voyage, & il fut pris par les François. Son autre vaisseau étoit heureusement arrivé en Amérique. L'action imprudente de Hunt irrita tellement les naturels contre les Anglois, qu'ils furent obligés d'abandonner leur établissement, & de renoncer à tout commerce avec eux.

Formation de la Colonie.

La Nouvelle-Angleterre doit sa prospérité au plus noble de tous les principes, c'est-à-dire, au juste mépris qu'excite la tyrannie civile & religieuse. Les Histoires Angloises sont remplies des imprudentes persécutions que l'on fit souffrir aux Dissidens sous les deux premiers Princes de la famille des Stuarts. Un grand nombre d'Anglois s'étoient mis sous la protection des autres Puissances ; il en passa sur tout une grande quantité en Hollande : mais les Etats Généraux, par complaisance pour le Gouvernement d'Angleterre, leur défendirent l'exercice de leur Religion. Sir Robert Naunton étoit alors Secrétaire d'Etat, & les Puritains exilés savoient qu'il étoit leur ami; il y avoit parmi eux des personnes de poids & de génie, qui avoient formé une Congré-

gation à Leyden, dont M. Jean Robinſon étoit Paſteur, & M. Jean Breweſter, âgé d'environ 60 ans, étoit le Doyen & le Chef.

Ces Confédérés formerent la réſolution de ſe retirer dans la Nouvelle-Angleterre, pour y exercer librement leur Religion, ſans craindre la perſécution des Eccléſiaſtiques. Ils prierent Naunton de leur permettre de s'établir dans des déſerts affreux, où les Indiens, tout ſauvages qu'ils étoient, leur parurent préférables aux tyrans qu'ils venoient de quitter. Naunton eut l'adreſſe de perſuader à Jacques I que c'étoit une mauvaiſe politique de dépeupler ſes royaumes en faveur de ſes voiſins; & qu'il ſeroit à propos d'accorder aux Puritains la liberté de conſcience, afin qu'ils rentraſſent ſous ſa domination, & qu'ils étendiſſent ſes Etats. Sa Majeſté répondit que cette propoſition étoit ſage & prudente, & en conſéquence on leur accorda la liberté de paſſer en Amérique. Après pluſieurs tentatives qui ne réuſſirent point, les nouveaux aventuriers, dont pluſieurs avoient ſacrifié leur fortune au ſuccès de leurs différentes entrepriſes, équiperent un vaiſſeau de cent quatre-vingts tonneaux, nommé *May-Flower*, & un autre de ſoixante tonneaux, nommé *Speedwell*; ils embarquerent toutes les proviſions néceſſaires, & partirent de Plimouth le 6 Septembre. Ils avoient intention de s'établir en vertu des Lettres-Patentes accordées à Geſnold: ils étoient cent vingt hommes à bord, ſans compter trente mariniers, & lorſqu'ils arriverent au Cap Cod, ils avoient, dit-on, été trahis par Jean, Maître du Speedwell, qui avoit été gagné par les Hollandois, & ils furent forcés

de débarquer en ce lieu. Ils firent entre eux une société formelle, par laquelle ils s'obligeoient, comme sujets de la Grande-Bretagne, à recevoir les loix que l'on pourroit publier de temps en temps pour le bien de la Colonie.

Quoique cette ligue fût faite avec la meilleure intention, elle étoit nulle en elle-même, puisque l'endroit dont ils prirent possession n'étoit point compris dans le territoire accordé à Gesnold. Ils assurerent cependant qu'ils avoient acheté du Cacique, & des principaux d'entre les naturels du pays, le droit de s'établir sur leurs terres. Quarante planteurs très-riches, & qui étoient Puritains, se mirent à la tête de cette entreprise. Ils nommerent Gouverneur pour une année M. Jean Carver, qui débarqua avec seize hommes dans un pays aujourd'hui nommé *Barn Staple County*, afin d'y chercher un lieu commode pour s'établir; mais quoiqu'ils eussent parcouru une grande étendue de pays, ils n'en trouverent aucun qui convînt à leur dessein, & retournerent sur leurs pas. Le Gouverneur avoit envoyé un autre détachement pour tâcher de découvrir un port. Ce détachement, après avoir visité tout le comté de Patuxet, trouva enfin, le jour de Noël, un territoire qui parut convenable; mais il ne put en prendre possession sans en venir aux mains avec les naturels du pays, qui firent peu de résistance; il retourna ensuite à ses vaisseaux, débarqua les effets, provisions & ustensiles, bâtit une espece de magasin, & donna à cette Colonie naissante le nom de *New-Plimouth*.

Ces colons passerent tout l'hiver sans voir au-

New-Plimouth.

cuns Indiens ; mais la rigueur de cette saison fit périr la moitié de la Colonie. Vers la mi-Mars, un Ségamore, c'est-à-dire, un Chef qui habitoit vers le Nord, & qui avoit assez fréquenté les Anglois pour avoir appris un peu leur langue, se rendit à New-Plimouth, & fut si content du bon accueil que lui firent les Européens, qu'il engagea plusieurs des naturels à visiter la nouvelle Colonie ; Massassoit, leur grand Sachem ou Roi, fut aussi les voir, accompagné de son frere & d'une escorte de soixante hommes. Un des naturels qui savoit l'anglois, servit d'Interprete, & le Gouverneur avec les Nobles de la Colonie reçurent cette visite en grande cérémonie. Il paroît cependant que les Anglois se seroient bien passés alors de cette visite, attendu qu'elle commençoit à manquer de provisions, & que les Sauvages mangerent & burent extraordinairement. Ce fut à cette occasion que Massassoit donna aux Anglois & à leurs héritiers le terrein où la ville de New Plimouth étoit bâtie, avec les territoires circonvoisins. Après la mort de Carver, Guillaume Bradford fut nommé Gouverneur, & il envoya deux des principaux de la Colonie pour rendre la visite de Massassoit. Ces Députés furent reçus avec beaucoup de politesse de la part des Sauvages; mais ils penserent mourir de faim & de soif, parce que ce Prince n'avoit fait aucune provision pour les recevoir.

Guerre avec les Indiens.

Peu de temps après, quelques Sauvages Segamores ayant attaqué les Anglois, ceux-ci envoyerent le Capitaine Standish à Namasket, pour demander satisfaction. Cette ambassade fut si

heureuse, que les Sachems & les Segamores du voisinage se soumirent, & signerent l'acte suivant, si l'on en croit les Historiens de la Nouvelle-Angleterre (*a*).

» Nous soussignés, déclarons à tous ceux qui » ces présentes verront, que nous nous reconnoissons véritables sujets de Jacques, Roi de » la Grande-Bretagne, de France & d'Irlande, » défenseur de la Foi, &c. en foi de quoi » nous avons signé ou fait nos marques, comme » on les voit ci-après : *Obquamehud*, *Cawnacome*, *Obbatinua*, *Nattamawhunt*, *Coubatant*, *Chillaback*, *Quadaquina*, *Huttamoiden Apadnow* «.

Progrès de la Colonie.

Malgré cet acte, on peut douter de la soumission de ces Sauvages : les Anglois produiroient en vain cet écrit ; ils ne prouveront jamais que les Indiens savoient ce qu'ils signoient ; il ne paroît pas que les Sauvages d'Amérique aient jamais eu d'idée des actes par écrit. Quoi qu'il en soit, les Anglois ont cru qu'avec la protection de leurs compatriotes, ils réussiroient dans leur entreprise ; & au printemps de l'année 1621, on envoya la frégate nommée *Fleur de Mai*, en Angleterre. Le mois de Mai suivant, M. Weston, un des aventuriers de Plimouth, envoya un vaisseau avec sept passagers à New-Plimouth, & peu de temps après il en arriva soixante de surcroît ; mais comme ils n'apportoient point de provisions, ils ne servirent qu'à

(*a*) Neal. Mather, British Empire in America. Système de Géographie.

augmenter la disette & les miseres de la Colonie dont la récolte avoit été médiocre. Il arriva encore d'autres passagers, & la Colonie alloit éprouver les horreurs de la famine, s'il n'avoit abordé sur cette côte un petit vaisseau marchand chargé de menues merceries, telles que des chapelets, des ciseaux, des couteaux, &c. ils les échangerent contre des peaux, & obtinrent par ce moyen des Indiens des provisions qui leur étoient si nécessaires.

Cependant Weston abandonna la Colonie, & obtint une permission de faire un établissement dans une partie de la province de Massachuset-Bay, dans un district nommé *Wasagusquaset*, sous prétexte de favoriser la Religion de l'Eglise d'Angleterre (*a*). Pendant que les compagnons de Weston firent leur résidence à New-Plimouth, ils vécurent en mauvaise intelligence avec la Colonie, non seulement à cause de la Religion, mais parce que les colons assuroient qu'ils ne tenoient point leurs possessions de la Couronne d'Angleterre, quoiqu'ils se reconnussent ses sujets. La régularité de la conduite des Puritains dégoûta Weston & ses partisans; d'un autre côté, ils furent accusés de toutes sortes de vices par les Chefs de la Colonie, qui exciterent, dit-on, les naturels du pays contre eux. Ce qu'il y a de certain, c'est que Weston & ses Sectateurs étoient à peine arrivés dans leurs

Nouvelles dissentions.

(*a*) Il faut lire cette partie de l'Histoire de la Nouvelle-Angleterre avec beaucoup de circonspection, car elle a été écrite par des Puritains, qui sont les ennemis déclarés de l'Eglise d'Angleterre.

nouvelles habitations, que les Sauvages formerent la résolution de les massacrer. Les Historiens de la Nouvelle-Angleterre attribuent le mécontentement des Indiens à la dissolution & à la débauche des compagnons de Weston, dont ces Sauvages avoient été scandalisés. La nouvelle Colonie, après avoir ainsi consumé ses provisions, se trouva réduite à échanger tous ses effets, sans en excepter les hardes & les lits, pour se procurer des vivres. Quoi qu'en disent les Historiens, leurs malheurs venoient peut-être des préjugés que les Sauvages avoient conçus contre eux.

Cependant la conspiration dont nous venons de parler fut découverte. Le Gouverneur Bradford ayant appris que Massassoit, son ami, étoit malade, avoit envoyé Wenslow & Hopkins, ses anciens Ambassadeurs, pour lui rendre visite. Ils le trouverent fort mal, & pour récompenser Winslow des attentions qu'il avoit pour lui, il lui découvrit la conspiration. Le Capitaine Standish, à la tête de huit hommes seulement, en prévint aussi-tôt les suites. S'il y a quelque chose de véritable dans cette conspiration, les habitans de New-Plimouth en agirent très-bien dans cette occasion; non seulement ils sauverent les compagnons de Weston, mais encore ils leur offrirent une retraite chez eux, & sur leur refus on équipa un vaisseau pour aller chercher Weston, qui étoit du côté de l'est pour commercer. Il paroît cependant que le Chef des Sauvages de Massachuset désavoua cette conspiration. Quoi qu'il en soit, la petite Colonie fut en vain préservée de ce malheur: peu de temps

après, il n'échappa pas un ſeul homme à la peſte cruelle qui ſe répandit dans ce pays.

Hiſtoire de l'Amérique.

Proſpérité de l'établiſſement.

Depuis l'an 1623, l'induſtrie des habitans de New-Plimouth & de leurs aſſociés dans la Nouvelle-Angleterre, rendit cette Colonie très-floriſſante. Sa réputation parvint bientôt en Angleterre, & tous les Anglois qui ſe trouvoient opprimés par les Loix du Gouvernement, alloient ſe réfugier dans ce pays & augmenter le nombre des habitans. Il paroît qu'à cette époque on forma le projet d'introduire dans la Colonie la Religion Anglicane. Dans cette vûe, on envoya Georges, fils de Sir Ferdinand Georges, avec pluſieurs familles, & un Prêtre de l'Egliſe d'Angleterre. On dit même qu'il avoit été nommé Gouverneur de la Nouvelle-Angleterre. Les habitans de New-Plimouth demeurerent ſi fermement attachés à leurs principes, que Georges jugea à propos de quitter ce pays. Cependant la Colonie étoit établie dans ce diſtrict ſous l'autorité du Conſeil de Plimouth, dont la patente comprenoit la partie de l'Amérique qui s'étend depuis la Nouvelle-Ecoſſe juſqu'à la Caroline. Les Chefs de la Colonie s'enrichirent tellement dans l'eſpace de ſept ans, qu'ils ſe propoſerent d'acheter ce diſtrict, & de dédommager la Compagnie des frais qu'elle avoit faits. Les Adminiſtrateurs écouterent cette propoſition; la proſpérité de la Colonie leur avoit été ſans doute peu avantageuſe. Les habitans de New-Plimouth avoient d'abord pour Agent un certain Pierce; mais ils apprirent qu'il avoit intention de les trahir; en conſéquence ils envoyerent M. Winslow, qui obtint la conceſſion qu'ils deſiroient:

elle

elle étoit faite au nom de Bradford, qui la remit au Conseil général. Ce fut ainsi que cette Colonie fut érigée en Republique, quoiqu'elle tînt ses possessions sous la sanction originaire d'une patente de la Couronne d'Angleterre. L'Histoire fournit peu d'exemples d'un pareil événement, qui ne peut provenir que de cette persévérance qu'inspire le véritable amour de la liberté.

Changement dans le Gouvernement.

On donna au Gouverneur cinq Collegues; car quoique les nouveaux Républicains n'eussent point sujet de se méfier de lui, leur intention étoit de mettre le moins d'autorité qu'il seroit possible entre les mains d'une seule personne; & ce fut le même motif qui les engagea à former un Conseil de sept Membres. L'an 1624 est une époque très-remarquable dans l'Histoire de la Nouvelle-Angleterre : M. Winslow retourna cette année à New-Plimouth, & y transporta, entre autres choses, trois génisses & un taureau; c'étoient les premiers que l'on eût encore vus dans ce pays; il y transporta aussi des cochons, des chevres, & de la volaille; tous ces animaux multiplierent merveilleusement. Ce que nous disons de la prospérité de cette Colonie ne doit pas donner au Lecteur l'idée d'un Etat Européen; cependant un Etat naissant d'Europe, s'il y en avoit, gagneroit à imiter la sage politique de ces Républicains. La ville de New-Plimouth ne comptoit alors que cent quatre-vingts habitans, qui occupoient trente-deux maisons. Chaque chef de famille avoit sa portion de terre séparée; mais toutes les productions étoient déposées dans un magasin public, & on les distribuoit à chaque famille selon le nombre des

personnes dont elle étoit composée. La ville avoit environ un demi-mille de circonférence; elle étoit palissadée, & l'on voyoit au milieu, sur une éminence, une espece de guérite. Il ne faut pas s'imaginer que la Colonie ne passât point les bornes de cette ville; on avoit déjà défriché & semé aux environs beaucoup de terres, dont ces cultivateurs vivoient dans leurs plantations.

L'état florissant de la Nouvelle-Angleterre engagea les Anglois à y envoyer une nouvelle Colonie pour peupler la province de Massachuset-Bay. Dans cette vûe, le Capitaine Woolaston, avec quelques Gentilshommes riches, s'y transporterent en 1626, & se fixerent dans un lieu nommé *Mont Woolaston*, auquel on a donné depuis le nom de *Braintrée*. Woolaston vit bientôt que son dessein ne pouvoit réussir, & il alla dans la Virginie; pendant son absence, la Colonie se mutina, & choisit pour Chef un certain Morton. Les Historiens de la Nouvelle-Angleterre (*a*) accusent cette Colonie des mêmes crimes qu'ils ont reprochés aux partisans de Weston. Ils leur reprochent principalement de s'être abandonnés à l'ivrognerie, de s'être moqués des mœurs pures & simples des Puritains. Ils assurent aussi que ce furent ces aventuriers qui enseignerent aux Sauvages à se servir des armes à feu; & si ce reproche est fondé, ils furent en effet bien coupables. Le Gouvernement de New Plimouth, voyant que Morton étoit sourd aux remontrances qu'on lui avoit

(*a*) Vid. ubi supra.

faites sur ce sujet, envoya contre lui le Capitaine Standish, qui s'acquitta très-bien de cette commission; il désarma Morton de sa propre main, & l'envoya prisonnier à New Plimouth avec tous les rebelles: on fit passer ensuite Morton en Angleterre, pour y être jugé par le Conseil de la Nouvelle Angleterre; mais les Conseillers, jaloux des habitans de New-Plimouth, n'écouterent point leurs plaintes.

Sect. XII. Histoire de l'Amérique.

Les Puritains voyant la Colonie de Massachuset détruite, & ennuyés des persecutions continuelles des Anglois, crurent qu'ils ne pouvoient mieux faire que de s'emparer de ce pays. M. Jean White, Ministre Puritain de Dorchester, étoit à la tête de cette noble entreprise, qu'il méditoit, dit on, depuis long-temps. Il envoya un certain nombre & plusieurs aventuriers comme précurseurs, & il se conduisit avec tant de sagesse & de prudence, qu'il obtint ce qu'il désiroit du Conseil de Plimouth, on accorda à Sir Henri Roswell, à Sir Jean Young, à Thomas Southcot, à Jean Humfrey, à Jean Endicot, & à Simon Whetcomb, le pays qui s'étend l'espace de trois milles au nord de la riviere de Merimack, qui se jette dans la mer près Salisbury, & qui a la même étendue au sud, vers la riviere de Charles, laquelle se décharge dans la mer près Boston, à l'extrémité de la province de Massachuset-Bay. Ces Propriétaires, qui n'ignoroient pas le mauvais succès de leurs prédécesseurs, s'associerent avec plusieurs particuliers de leur secte & versés dans le commerce; c'étoient Sir Richard Saltonstal, Isaac Johnson, Samuel Aldersly, Jean Ven,

Compagnie de Massachusset.

Noms des premiers Fondateurs.

Matthieu Craddock, Georges Hammond, Increafe Nowel, Richard Peiry, Richard Bellingham, Nathaniel Wright, Samuel Vaffal, Théophile Eaton, Thomas Hutchins, Thomas Goff, Thomas Adams, Jean Browne, Samuel Browne, Guillaume Vaffels, Guillaume Pinchon, & Georges Foxcraft. On trouve plufieurs de ces noms dans les Hiftoires générales d'Angleterre, & particuliérement celui de Samuel Vaffal, qui fut le zélé défenfeur de la liberté publique fous le regne de Charles I.

Ce grand nombre d'affociés obligea White d'obtenir une nouvelle patente; elle lui fut accordée le 4 Mars 1628; elle incorpora tous ces affociés à la Nouvelle-Angleterre, fous le titre de Gouverneur & Compagnie de Maffachuffet-Bay. Cette patente leur donnoit le pouvoir d'élire un Gouverneur & des Magiftrats, de faire des Loix touchant la culture des terres, pourvu qu'elles ne fuffent point oppofées à celles d'Angleterre; on permit auffi la liberté de confcience à tous les Membres de cette Colonie. Charles I accorda par la fuite aux Puritains le privilége de pofféder les terres fpécifiées dans la patente de la Compagnie de Plimouth, à titre de fief, à condition qu'ils payeroient à Sa Majefté un cinquieme du produit des mines d'or & d'argent que l'on trouveroit dans ce pays.

Gouverneurs & Clergé.

Le premier Gouverneur élu par cette nouvelle Compagnie fut Matthieu Craddock, Ecuyer, à qui on donna pour Député Jean Endicot, Ecuyer; M. White avoit eu beaucoup de peine à engager M. Connant & fes amis à demeurer dans la province de Maffachufet-Bay, jufqu'à ce que la nouvelle patente fût publiée; on en-

voya auſſi-tôt M. Endicot, pour ſe joindre à eux avec un renfort. Il les trouva à Neumkeak, aujourd'hui nommée *Salem*; mais il perdit une grande partie de ſon monde pendant ſon voyage, & au moment de ſon débarquement, par le ſcorbut & par d'autres maladies contagieuſes; & il en auroit péri beaucoup plus ſans le ſecours de Fuller, Médecin de New-Plimouth. Cependant les nouveaux aventuriers firent de grands préparatifs pour faire réuſſir leur entrepriſe. Ils équiperent le George Bonaventure, de vingt canons, le Talbot, de vingt canons, le Lionceau, de huit canons, la Fleur de Mai, de quatorze canons, les quatre Sœurs, de quatorze canons, & le Pélerin, de quatre canons. Cette petite flotte portoit environ trois cent cinquante paſſagers, hommes, femmes & enfans; cent cinquante animaux, comme chevaux, jumens, taureaux, vaches, &c. ſix pieces de canons, des proviſions & munitions de toutes eſpeces; en un mot, tout ce qui pouvoit être utile à une Colonie. Ils furent depuis le premier Mai juſqu'au vingt-quatre Juin à faire ce voyage. Il faut obſerver que la Colonie de New-Plimouth avoit tant d'influence ſur les naturels du pays, qu'elle les engagea à favoriſer le nouvel établiſſement de Maſſachuſet, à condition cependant qu'ils n'adopteroient aucune autre Religion que celle des Puritains. On vit bientôt que la violence & la perſécution ne corrigent point les hommes. Les deux freres Browne ſe joignirent à quelques autres Anglois, & embraſſerent la Religion Anglicane; mais bien qu'ils fuſſent nommés dans la patente, M. Endicot les renvoya en Angle-

Schiſme.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

terre ; quoique la liberté de conscience eût été accordée aux Membres de la Colonie (*a*). Cette conduite procura la paix à la Colonie, qui devint florissante en peu de temps.

Winthrop fait Gouverneur.

En 1630, le Gouverneur étant trop vieux pour remplir les fonctions de sa charge, la Compagnie lui donna pour successeur Jean Winthrop, Ecuyer ; cet Officier venoit de rendre un grand service à la Colonie. Pour lui procurer de l'argent dont elle avoit besoin, il avoit vendu une terre qui lui rapportoit sept cents livres par an. On lui donna pour Lieutenant Thomas Dudley, Ecuyer, qui avoit été soldat, & qui étoit devenu un zélé Puritain. On équipa une flotte de dix vaisseaux, sur laquelle on embarqua toutes les provisions nécessaires, & le nouveau Gouverneur avec son Lieutenant firent voile la même année vers la Nouvelle Angleterre. Avant qu'ils fussent arrivés, le mauvais air avoit fait périr pendant un hiver cent des aventuriers que M. Endicot y avoit transportés. Cette seconde flotte portoit plusieurs personnes de distinction, & environ deux cents passagers qui s'étoient exilés volontairement pour des motifs de Religion, outre un grand nombre d'autres qui venoient pour trafiquer dans ce pays. Elle ne fut pas très-heureuse dans son voyage ; au mois de Juillet, tous ces aventuriers débarquerent à Salem, la plupart malades. Ils se diviserent en deux corps ; une partie s'établit à Charles-Town, ainsi nommée, parce qu'elle est bâtie sur la riviere Charles, & les autres allerent habiter un lieu nommé

(*a*) Systême de Géographie, Vol. I., p. 667.

Dorchester, à l'extrémité de la province de Massachuset-Bay.

Histoire de l'Amérique.

Les habitans de Charles-Town reconnurent de grands avantages dans l'endroit où est aujourd'hui Boston ; c'est pourquoi ils s'y transporterent, & en firent la métropole de la Nouvelle-Angleterre. Les Ministres Puritains ont beaucoup contribué à faire fleurir cette Colonie, & à corriger les mœurs des habitans. Les plus remarquables étoient Willson, Warcham, Hooker, & Elliot ; ce dernier est nommé à juste titre l'Apôtre de l'Amérique. La Colonie fit tant de progrès, qu'elle excita la jalousie des naturels, & qu'elle fut obligée de se tenir continuellement sur ses gardes ; mais un accident, dont on a à peine l'idée en Europe, rendit les Indiens incapables de troubler la Colonie : la petite vérole, maladie assez commune parmi les Sauvages, en enleva tout d'un coup les neuf-dixiemes, & ceux qui échapperent à ce fléau allerent demeurer dans de nouvelles habitations fort éloignées.

Histoire de Gardiner.

En 1632, Winthrop, nouveau Gouverneur de Massachuset, & Willson, Ministre de Boston, firent un voyage de quarante milles à travers les forêts, pour former une correspondance réguliere avec la Colonie de New-Plimouth. Vers le même temps, un nommé *Christophe Gardiner*, après avoir passé une partie de sa vie dans les plaisirs, prétendit avoir embrassé la doctrine des Puritains ; mais on croit qu'au fond il étoit Catholique. Il se retira avec une Dame parmi les Indiens dans le voisinage de Boston ; en vûe, disoit-il, de passer le reste de ses jours

dans la retraite. Il faut croire que sa conduite n'étoit pas assez réguliere pour en imposer au Gouverneur de New-Plimouth, puisqu'il promit une récompense aux Indiens qui le lui ameneroient vivant : ils l'attaquerent; mais il se défendit courageusement, & ils ne purent le prendre qu'après l'avoir blessé. On pansa ses plaies à New-Plimouth. Quand il fut guéri, on l'envoya en Angleterre, où il se récria contre l'injustice qui lui avoit été faite, & se joignit aux ennemis de la Colonie de New-Plimouth, qui étoient nombreux & puissans. Comme on n'avoit rien prouvé contre ce Gardiner, il paroît qu'il n'étoit point coupable, mais que sa conduite étoit odieuse aux Puritains. Gardiner étoit à peine arrivé en Angleterre, que de concert avec Ferdinand Gorges, Chef du Conseil de la Nouvelle-Angleterre, il présenta une Requête au Conseil privé d'Angleterre contre la Colonie; mais elle ne fut point écoutée. L'année suivante, quelques-uns des Chefs des Puritains, qui étoient alors établis dans la Nouvelle-Angleterre, arriverent dans la Grande-Bretagne pour demander du secours. Les avantages que la nation retiroit de cette Colonie, engagerent plusieurs Membres du Conseil à la favoriser : elle fut aussi protégée de tous les Puritains, qui étoient en très-grand nombre en Angleterre, & de toutes les personnes sensées de la Religion dominante.

Massacre de deux Anglois.

Il faut cependant avouer que plusieurs des Membres de la Colonie de la Nouvelle-Angleterre ne se conduisirent point avec la modération nécessaire même dans les affaires temporelles. Ils ne vouloient avoir aucune idée du droit que

les Indiens avoient à leur pays. Sous prétexte qu'ils avoient acheté les terres des Indiens, ils traiterent ces malheureux avec une cruauté inexprimable. Il sembloit qu'ils n'avoient d'autre moyen de marquer leur mécontentement, que par des actes de barbarie. Les Pequots, nation Indienne, habitoient dans le voisinage de New-Plimouth. Deux Anglois, le Capitaine Stone & le Capitaine Morton, furent assez imprudens pour quitter la Nouvelle-Angleterre dans une petite barque, & pour s'avancer vers la Virginie. Ils arrêterent deux des naturels du pays, & les forcerent de les conduire le long de la riviere de Connecticut. Les Pequots soupçonnerent les Anglois d'avoir formé le dessein de s'emparer des terres qu'ils possédoient sur les bords de cette riviere, & ils mirent à mort les deux Capitaines avec six hommes qui les accompagnoient, & coulerent leur barque à fond. Les Américains ne se trompoient peut-être pas; cependant ils s'excuserent, en disant que la barque avoit péri par accident; mais ils ne voulurent jamais rendre les effets dont ils s'étoient emparés.

La Colonie persécute Guillaume.

Il n'est pas surprenant que la Religion eût une grande influence sur une Société dont elle étoit le fondement. Un certain M. Guillaume, Ministre de Salem, avoit débité plusieurs opinions, & entre autres, que les gens de bien ne devoient pas s'assembler avec les méchans pour prier; que l'on n'étoit pas obligé de prêter serment aux Magistrats civils; & que la patente du Roi d'Angleterre n'étoit point valable, puisqu'il n'avoit aucune autorité sur les naturels

d'Amérique. Il soutint ces principes avec tant d'opiniâtreté, qu'il fut banni avec ses partisans du territoire de Massachuset, & qu'il fut obligé d'aller se réfugier sur les bords d'une riviere voisine, où il bâtit une ville à laquelle il donna le nom de Providence : elle est située au sud de New Plimouth, à l'opposite de l'isle de Rhode, dans le pays des Narragantsets. Guillaume étoit d'ailleurs un homme prudent & vertueux, & il rendit dans la suite les plus grands services à la nouvelle Colonie.

Sir Henri Vane Gouverneur.

En 1635, le fameux Henri Vane, le jeune, qui dans la suite eut la tête tranchée en Angleterre pour crime de trahison, & qui, malgré tous ses talens, n'étoit alors qu'un étourdi, arriva dans la Nouvelle-Angleterre avec une flotte qui portoit un grand nombre de passagers de toutes especes, & toutes les provisions nécessaires. On prétend que pour se défaire de lui, Charles I lui avoit conseillé d'entreprendre ce voyage, & avoit exhorté son pere à le laisser absenter pendant trois ans. La figure & la réputation de ce jeune homme fixerent l'attention de la Grande-Bretagne & de la Nouvelle-Angleterre. Au lieu de s'établir sur les bords de la riviere de Connecticut, comme il se l'étoit proposé, il accepta le Gouvernement de Massachuset qui lui fut offert. Son plan de gouvernement étoit sur-tout contraire au parti dominant dans cette Colonie, qui exigeoit en matiere de Religion une rigoureuse conformité. Sir Henri, qui, s'il avoit quelques principes, avoit ceux qui dans la suite caractériserent les Indépendans, voulut qu'on protégeât toutes les sectes, & s'embarrassa peu des

vœux des Ministres & des principaux Colons. Il étoit aussi violent qu'ils étoient obstinés; c'est pourquoi il fut révoqué à l'élection suivante, & M. Winthrop fut rétabli dans le Gouvernement; alors Sir Henri retourna en Angleterre.

Smith, XVII Histoire de l'Amerique.

Plus la Colonie devenoit florissante, plus les Pequots montroient d'aversion pour les Anglois; & ceux-ci, afin de contenir ces Sauvages, résolurent d'exécuter le projet qu'ils avoient formé de faire un établissement sur les bords de la riviere de Connecticut. Les deux Colonies de New Plimouth & de Massachuset étoient alors si nombreuses, qu'elles avoient bâti plusieurs villes qui portoient le nom des principales villes d'Angleterre. Cependant quelques-unes de ces villes étoient mal situées, & un grand nombre des habitans ayant appris par des Commissaires, qui avoient été envoyés pour examiner les bords de la riviere de Connecticut, que c'étoit un pays également fertile & commode, ils résolurent d'aller s'y établir. Le Ministre Hooker se mit à la tête du premier détachement, & après onze ou douze jours de marche, ils arriverent auprès de cette riviere, où ils commencerent à bâtir une ville, qu'ils nommerent *Hertford*: on envoya ensuite d'autres détachemens dans ce pays, qui bâtirent Windsor & trois ou quatre autres villes. Par malheur pour ces nouvelles Colonies, elles étoient obligées de tirer toutes leurs subsistances de Massachuset, & la saison étoit si avancée lorsque le vaisseau destiné à leur en porter fut équipé, que les glaces l'arrêterent à l'embouchure de la riviere, à soixante milles des

Etablissement de la Compagnie de Connecticut.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

nouvelles habitations. Cet accident fut terrible pour les malheureux qui attendoient ce secours avec impatience. Plusieurs voulurent retourner à leurs anciennes habitations, & périrent de froid dans ce voyage. Il est incompréhensible comment les autres purent subsister ; ils avoient probablement emporté quelques provisions, ou bien ils passerent sur la glace pour aller en chercher dans le vaisseau. Quoi qu'il en soit, il est certain que ceux qui demeurerent surmonterent toutes les difficultés par leur courage & par leur patience, & qu'au printemps de l'année 1636, cette Colonie se trouva en état de subsister, de se défendre, de soutenir les attaques des naturels du pays. Plusieurs de ces détachemens s'étoient établis hors les limites de la Compagnie de Massachuset-Bay ; c'est pourquoi ils résolurent de se rendre indépendans, & ils choisirent pour leur Gouverneur Edouard Hopkins, Ecuyer.

On forme le projet de peupler la Nouvelle-Angleterre.

L'indépendance avec laquelle les Colons se conduisoient, la prospérité de leurs établissemens, la beauté & la fertilité du pays engagerent les Chefs des Puritains en Angleterre, qui étoient des personnes distinguées par leur naissance, leur fortune & leurs talens, à considérer cette espece de République comme le sanctuaire de la liberté : plusieurs d'entre eux, & particuliérement Lord Vicomte Say & Lord Brooke, formerent le dessein de se transporter dans ce pays avec leurs familles & leurs effets. Le Comte de Warvick, qui étoit aussi du nombre des Puritains, avoit obtenu de la Couronne toute la partie de ce pays, qui s'étend l'espace de quarante lieues en droite ligne, depuis la riviere de Narraganset,

près le rivage de la mer, vers la Virginie ; car c'étoit le nom de la partie du Continent située au sud de la Nouvelle-Angleterre. Le Comte de Warwick abandonna ce territoire aux Lords Brooke & Say, à Charles Fiennes, à Sir Nathaniel Rich, à Sir Richard Saltonstall, à Richard Knightly, Ecuyer, à Jean Pym, à John Hampden, & à Herbert Pelham, aussi Ecuyers ; mais à cette époque les affaires prirent une nouvelle face en Angleterre. Les amis de la Constitution s'étoient réunis secrétement contre la Cour, & avoient formé une correspondance avec les principaux Membres du Parlement Ecossois : les particuliers dont nous venons de parler crurent qu'on les accuseroit de lâcheté, s'ils abandonnoient leur pays dans un moment où ils pouvoient lui être utiles. Ils envoyerent donc une commission à M. Fenwick, leur Agent dans la Nouvelle-Angleterre, pour l'autoriser à disposer de leurs terres ; ce qu'il fit en faveur de la Colonie de Connecticut, qui obtint par une Patente la propriété d'une grande partie des terres qu'elle possédoit.

Conduite absurde du Gouvernement d'Angleterre.

Le dessein que ces Lords & leurs associés avoient formé de se transporter dans la Nouvelle-Angleterre, parvint aux oreilles de la Cour, & on n'ignoroit point que plusieurs des autres Membres de la Chambre des Communes, du nombre desquels étoient Olivier Cromwell & Sir Arthur Haselrig, avoient la même intention. Cette nouvelle fit trembler Laud & les autres courtisans du Roi Charles ; ce Prélat engagea Juxon, Evêque de Londres, alors Grand-Tréforier, à retenir huit vaisseaux qui étoient alors dans la Tamise,

& qui étoient chargés pour la Nouvelle Angleterre. On défendit en même temps de transporter ainsi les sujets de Sa Majesté. Ainsi Charles & ses Ministres s'opposoient a tout ce qui pouvoit faire honneur à leur siecle, comme s'ils avoient eu honte de travailler au bien de l'Angleterre. Ils obtinrent aussi du Lord Amiral un ordre d'arrêter tous les Théologiens Dissidens qui se proposeroient de se transporter dans les Colonies de Sa Majesté : on publia encore plusieurs autres Arrêts également absurdes. Cette mauvaise politique sembloit augmenter dans le peuple le desir de quitter l'Angleterre ; &, pendant l'été de l'année 1636, le nombre des aventuriers fut si grand, qu'ils ne trouverent plus de place pour s'établir dans la province de Massachuset-Bay ; c'est pourquoi ils acheterent des naturels du pays le territoire situé entre la riviere de Connecticut & New York, nommée *Riviere d'Hudson* : ce fut là qu'ils fonderent la ville, la province & le gouvernement de New-Haven. Ils bâtirent plusieurs autres villes dans cette province, ainsi que dans Long-Island, qui étoit comprise dans leur acquisition : ils donnerent à toutes ces villes, suivant la coutume, des noms anglois. Les Chefs de ces aventuriers étoient Théophile Eaton, Ecuyer ; fameux Marchand, & le Docteur Davenport, Ministre de Coleman Street, qui n'ayant point voulu se conformer à l'Eglise d'Angleterre, avoit été obligé de s'enfuir en Hollande. Il revint quelque temps après en Angleterre incognito, & s'embarqua pour la Nouvelle-Angleterre. Cette Colonie, qui dans l'origine étoit presque entiérement

composée de Négocians, n'ayant pu réussir dans le commerce, s'occupa avec succès du défrichement & de la culture des terres.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique. Commerce de la Nouvelle-Angleterre.*

Il y avoit alors deux branches considérables de commerce dans la Nouvelle-Angleterre, savoir, les productions de la terre, auxquelles nous joignons les fourrures, & celles de la mer. Ces différentes marchandises passoient communément par les mêmes mains, & on trouva les parties de la Nouvelle-Angleterre, situées au nord-est, les plus commodes pour se les procurer. On érigea deux districts en comtés; savoir, le Nouveau-Hampshire & le Main, situés entre les rivieres de Merrimack & de Sagadahock, & l'on y bâtit plusieurs villes. Les Colonies Françoises du Canada avoient de grandes relations avec les Indiens voisins de la Nouvelle-Angleterre, & ils mirent tout en usage pour les exciter contre les Anglois. Il est certain que la Cour de France avoit beaucoup d'empire sur l'esprit de Charles, & que ce fut sur-tout à la persuasion de cette Couronne qu'il découragea ses sujets de la Nouvelle-Angleterre. D'un autre côté, les Hollandois possédoient le pays aujourd'hui nommé *New-York*, & ils ne voyoient pas avec plaisir la prospérité des Colonies de la Nouvelle-Angleterre.

Guerre avec les Pequots.

Les Pequots, dont nous avons déjà parlé, avoient été en guerre pendant quelque temps avec leurs voisins les Narragantsets & avec les Hollandois de New-York; ils n'attendoient qu'une occasion favorable pour attaquer les Anglois, qu'ils regardoient comme les usurpateurs de leur pays. Ceux-ci, de leur côté, furent quelque temps hors d'état d'attaquer cette nation, autrement ils

auroient vengé la mort des Capitaines Stone & Norton, & se seroient mis à l'abri des différentes alarmes que ces Sauvages avoient répandues dans leurs Colonies, & sur-tout dans celle de New-Plimouth. Cependant leurs quatre Colonies de New-Plimouth, de Massachuset, de Connecticut & de New-Haven pouvoient mettre sept cents hommes sur pied, Les Pequots, épouvantés à la vue d'une puissance aussi formidable, tâcherent de gagner l'amitié de M. Winthrop, Gouverneur de Massachuset. Winthrop consentit à un traité, à condition que les meurtriers des Capitaines Anglois lui seroient livrés ; que les Pequots céderoient les terres voisines de la riviere de Connecticut, & que le commerce seroit libre entre les deux nations.

Les Pequots paroissoient disposés à accepter ces propositions, si les Anglois vouloient leur procurer la paix avec les Narragantsets ; ce qui ne put avoir lieu. Alors les Pequots recommencerent les hostilités ; ils s'emparerent d'un vaisseau de Massachuset, & en massacrerent le propriétaire. Ils tuerent neuf hommes à Weathersfield, ville Angloise sur la riviere de Connecticut, & firent deux jeunes Dames prisonnieres. Le Gouverneur & le Conseil de Boston, où les Magistrats faisoient alors leur résidence, envoyerent les Capitaines Endicot, Underhill & Turner, à la tête de cent vingt hommes (c'étoit l'armée la plus nombreuse que l'on eût encore vue dans la Nouvelle-Angleterre), pour demander satisfaction. Mais les Indiens s'enfuirent dans les forêts, & la seule vengeance que les Anglois

purent

purent tirer, fut de ravager leur blé & de détruire leurs cabanes.

Après le départ de cette troupe, les Sauvages attaquerent le fort de Seabrook, que M. Fenwick avoit fait bâtir; mais ils furent repoussés, quoique la garnison ne fût composée que de vingt deux hommes. Pour se consoler de ce mauvais succès, ces Barbares mirent à mort quelques Européens qui travailloient dans la campagne, & demanderent du secours aux Narragantsets contre les Anglois; mais ils ne purent l'obtenir.

Expédition contre les naturels du pays.

Les Anglois crurent qu'il seroit dangereux de laisser ces injures impunies; c'est pourquoi on prêcha une espece de croisade contre les Infideles dans toutes les Colonies. Celle de Connecticut fournit quatre-vingt-dix hommes, sous le commandement du Capitaine Mason; celle de Seabrook en fournit vingt, sous le Capitaine Underhill. Lorsque ces troupes furent réunies, elles firent voile vers le port de Narragantset, où elles demanderent au Chef la permission de passer dans le pays des Pequots, ce qu'elles obtinrent aisément. Cinq cents Narragantsets, qui s'étoient joints à eux, les abandonnerent lorsqu'ils furent sur les frontieres du pays des Pequots; Uncas, un des Sachems ou Chefs des Indiens, demeura, lui & son monde, ferme dans le parti des Anglois; mais, dès qu'ils apperçurent le danger, ils se retirerent à l'arriere-garde.

Lorsqu'ils furent parvenus dans le pays des Pequots, ils apprirent que Sassacus, leur Chef, étoit retiré avec son monde dans deux forteresses proche de la riviere de Mistick, à huit milles de distance l'une de l'autre. Ce Sassacus étoit le

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

plus intrépide de tous les Chefs Américains : il étoit en même temps si fort & si brave, que ses compatriotes disoient que c'étoit une Divinité qui ne redoutoit point la mort. Les Anglois mirent le feu au premier de ces forts qui se trouva sur leur chemin, tandis que la garnison dormoit, & ils tuerent tous ceux qui échapperent aux flammes, excepté sept ou huit qui parvinrent à se sauver. Ainsi on peut dire que les Anglois ont massacré quatre ou cinq cents de ces Barbares dans le temps où ils s'y attendoient le moins. Cependant Sassacus, qui étoit dans l'autre fort, s'avança à la tête de trois cents hommes, & harcela l'arriere-garde des Anglois, qu'il poursuivit l'espace de trois milles. L'avantage que les Anglois avoient remporté parut miraculeux aux Indiens très-superstitieux, & par conséquent très-ignorans. Ils crurent ce que leur suggéroit leur imagination, & ils abandonnerent Sassacus, qui fut obligé de se cacher.

Le second détachement des Anglois de Massachuset-Bay, environ quinze jours après le massacre commis par le premier, arriva dans le pays des Pequots, avec intention d'exterminer toute cette race. Ces Sauvages avoient entiérement évacué leurs habitations, & les Anglois se diviserent en petits corps, parcoururent les forêts, & tuerent ou firent prisonniers tous les Indiens qu'ils rencontrerent. Ils trancherent la tête à deux de leurs Sachems, & épargnerent le troisieme, qui fut assez lâche pour leur découvrir le lieu où Sassacus s'étoit retiré. Ils ne purent cependant le surprendre ; il leur échappa, & se sauva dans le pays des Maquas ou Mohocks ; mais ils le mirent

cruellement à mort à la requête des Narragantsets, qui suivirent sans doute en cette occasion les conseils des Anglois. Un autre parti d'Anglois rencontra huit cents hommes & deux cents femmes avec leurs enfans ; il les poursuivit dans un marais où ils ne pouvoient demeurer sans périr de faim, & d'où ils ne pouvoient sortir sans être massacrés. Cependant les hommes trouverent moyen de s'échapper, à la faveur d'un brouillard épais qui s'éleva ; les Anglois les découvrirent, les poursuivirent, en tuerent un grand nombre, & en blesserent plusieurs que l'on trouva morts dans les forêts. Les femmes se rendirent, & devinrent la proie des vainqueurs. Il y avoit parmi elles la femme d'un Sachem qui avoit sauvé la vie aux deux femmes que les Sauvages avoient faites prisonnieres à Weathersfield. Elle pria ses vainqueurs, avec un air noble & modeste qui auroit fait honneur à une Dame Romaine, de ne point abuser de sa personne & de lui laisser ses enfans : sa douceur lui fit obtenir la grace qu'elle sollicitoit. Le nombre des prisonniers se montoit environ à cent quatre-vingts ; on les distribua aux Colonies de Connecticut & de Massachuset. Les femmes furent dispersées dans les Colonies Angloises, & les enfans mâles furent envoyés aux Bermudes. Il faut avouer que si les Anglois n'avoient, pour justifier cette guerre, que les motifs qui se trouvent dans leur Histoire, leurs procédés étoient injustes & inhumains. On dit que la victoire donne des droits ; mais il faut que les motifs de la guerre soient justes, autrement la victoire elle-même est un crime. Les terres des Pequots

Exemple de vertu sauvage.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

furent diſtribuées aux Anglois. Du petit nombre de ceux qui échapperent, les uns ſe retirerent dans d'autres pays, & les autres ſe ſoumirent aux vainqueurs, qui les livrerent aux Narragantſets & aux Mohegins, alliés des Anglois.

Différens au ſujet de la Religion.

Sur ces entrefaites, il s'éleva une guerre bien différente, qui menaçoit la Colonie d'une ruine certaine : la diverſité de Religion dans un établiſſement fondé ſur la tolérance, ne pouvoit être dangereuſe ; mais les farouches enthouſiaſtes qui formoient le parti dominant dans la Nouvelle-Angleterre, ne connoiſſoient point la tolérance. La diſcorde s'éleva donc parmi les Anglois, & le jeune Vane favoriſa la folie de ſes partiſans. Il s'agiſſoit de décider ſi l'on doit donner la préférence aux œuvres méritoires, ou au concours de la grace qui nous les fait opérer ? Cette queſtion ne pouvoit tout au plus occuper que des femmes. Madame Hutchinſon tenoit des aſſemblées de dévotes chez elle ; elle leur faiſoit des exhortations également dépourvues de bon ſens. Elles communiquerent bientôt leurs opinions religieuſes à leurs maris. Les ouvriers ſe mirent à prêcher, & les anciens Miniſtres furent bannis ; le Clergé lui-même ſe diviſoit ; enfin les Magiſtrats convoquerent un Synode pour remédier à ce déſordre. La plupart des Membres de cette Aſſemblée furent du ſentiment des Magiſtrats, c'eſt-à-dire qu'ils prirent le parti de la raiſon. Quoique ces querelles & ces diviſions paruſſent devoir nuire aux affaires de la Colonie, elle en retira un grand avantage. La folie des Antinomiens (on donna ce nom au parti condamné par le Synode) obligea les Magiſtrats à les traiter avec rigueur, &

Histoire de l'Amérique.

pour éviter ces punitions, ils acheterent Rhode-Island. Cette isle étoit si fertile & si heureusement située, qu'en peu de temps elle fut remplie d'habitans, & plusieurs d'entre eux furent même obligés d'acheter des terres sur les bords de la riviere de Patuxet, où ils bâtirent deux villes, Providence & Warwick. Le territoire de Rhode-Island & les deux villes qui en dépendent sont maintenant un des Etats les plus florissans de l'Amérique septentrionale.

Collége fondé.

Ce que nous avons dit de ces disputes au sujet de la Religion, prouve que les Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre avoient raison de croire que le meilleur moyen qu'on pût employer pour en détruire la cause, étoit de dissiper l'ignorance de la Colonie. On avoit prévu cet inconvénient depuis long-temps, & dès l'an 1630, on avoit destiné une somme d'argent pour fonder un Collége pour l'éducation de la jeunesse. Mais outre que cette somme étoit trop peu considérable, la guerre avec les Pequots détourna l'attention des Magistrats, & ce louable dessein ne fut exécuté que long temps après. Lorsqu'on eut ramassé une somme suffisante, on choisit un endroit à six milles de Boston, & on y bâtit un Collége qui fut appelé *Harward*, du nom de son principal Fondateur; la ville où il est situé prit le nom de Cambridge.

Accroissement de la Colonie.

Les villes de la Nouvelle-Angleterre étoient si peuplées, qu'elles ne pouvoient la plupart contenir leurs habitans, ce qui donna lieu à de fréquentes émigrations. En 1640, les habitans de Lyn en Massachuset acheterent des Agens du Comte de Sterling un territoire considérable,

situé à l'ouest de Rhode-Island ; mais ils furent incommodés par les Hollandois, & ils se retirerent dans la partie orientale, où ils bâtirent la ville de Southampton. A l'imitation des autres Colonies de la Nouvelle-Angleterre, ils établirent parmi eux un Couvernement civil. On comptoit alors dans les quatre Colonies de la Nouvelle-Angleterre plus de quatre mille hommes. Quoiqu'ils eussent des Gouvernemens séparés, il y avoit cependant une espece d'union parmi eux ; mais ils n'établirent un Gouvernement général que deux ans après. En 1641, Massassoit qui étoit probablement le fils de l'ancien Massassoit, suivi de son fils Novanam, alla à New-Plimouth, & y renouvela l'ancienne alliance entre ses sujets & les Anglois, avec lesquels il conclut un traité offensif & défensif. C'étoit une mesure sage de part & d'autre. Par ce moyen, Massassoit s'assuroit de la protection des Anglois, & quoique ceux-ci fussent alors en état de mettre trois mille hommes sur pied, il leur étoit néanmoins fort avantageux d'avoir des Sauvages à opposer aux incursions des autres Sauvages.

En 1642, les Anglois étoient au nombre de sept à huit mille hommes capables de porter les armes. Il arriva dans la Nouvelle-Angleterre soixante dix-sept Théologiens, sans compter seize Etudians qui devinrent ensuite Ministres. Plusieurs de ces Théologiens, ayant appris que les Puritains étoient très-nombreux en Angleterre, jugerent à propos d'abandonner leurs ouailles, & de retourner dans leur patrie, où ils furent placés avantageusement comme ils l'avoient espéré. Au temps où nous parlons, on comptoit dans la Nou-

velle-Angleterre cinquante villes & villages, & il y avoit des édifices publics de toutes especes. Il falloit pour cela toute l'industrie des habitans, qui avoient rendu ce pays presque semblable à l'Angleterre. On éleva des fossés autour des champs de terre, des bosquets, des prairies, & des pâturages, & on s'appliqua soigneusement à l'agriculture, & sur-tout à semer du blé & à élever des bestiaux. Les habitans embarquoient une grande quantité de poisson, qu'ils portoient en Angleterre, en Portugal, en Ecosse & en Irlande. Ils exportoient dans leur pays natal de l'huile, & du bois de charpente de toutes especes; ils faisoient aussi un commerce considérable en bois de construction.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Vers le même temps, Thomas Mayhew, Ecuyer, se fit donner une isle, à laquelle il donna le nom de *Martha Vineyard*, au sud de Rhode-Island, avec deux autres petites isles voisines, nommées *Nantucket* & *Elisabeth*. Le principal dessein de Mayhew étoit de convertir les naturels de ces isles. Dans cette vûe, il emmena son fils avec lui, & ils s'établirent dans l'isle de Martha-Vineyard. Le projet louable qu'ils avoient formé réussit d'autant plus facilement, que les Sauvages qu'ils catéchisoient étoient leurs sujets. Mayhew fils se noya quelque temps après, & le pere continua à prêcher l'Evangile avec son petit-fils, qui se montra digne de ce ministere. En peu de temps ces isles devinrent aussi florissantes que les autres districts de la Nouvelle-Angleterre.

Différens parmi les Indiens.

Tous les travaux des Mayhews & des autres Ministres Chrétiens ne purent détruire les coutumes barbares des naturels, ni réconcilier leurs Tribus.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Miautonimo, Roi des Narragantſets, n'ayant pu réuſſir à aſſaſſiner Uncas, un des Mohocks, lui déclara la guerre; mais Uncas, quoiqu'inférieur à ſon ennemi, le défit, le fit priſonnier, & lui trancha la tête. Cette cruauté irrita tellement les Narragantſets, qu'ils réſolurent d'exterminer la nation d'Unca, qui fut obligée, pour prévenir ce malheur, de ſe mettre ſous la protection des Anglois. Ils obtinrent cette faveur, mais ſous la condition expreſſe qu'ils livreroient les fils de leur nouveau Roi pour otages, & qu'ils payeroient les frais de la guerre. Ces Sauvages manquent de bonne foi par indolence plutôt que de deſſein prémédité. Comme ils négligeoient de s'acquitter de leurs promeſſes, le Gouverneur de Maſſachuſet ordonna au Capitaine Atherton de ſe mettre à la tête d'un petit corps de troupes, & de les forcer à payer. Atherton s'acquitta de cette commiſſion avec une facilité incroyable : il s'avança ſans la moindre oppoſition au Wigwam ou palais de Neriget, Sachem, ou Roi de Narragantſet, le traîna par les cheveux, & lui préſentant un piſtolet, il le força à payer & à livrer les otages.

Artifices des François contre les Anglois.

Il eſt certain, de l'aveu même des François, que les Miſſionnaires de cette nation dans le Canada firent tout leur poſſible pour ſoulever les Sauvages les plus éloignés contre les Colonies Angloiſes de la Nouvelle-Angleterre. Cette conduite engagea ces derniers à réunir les quatre Gouvernemens par une alliance politique; cependant chacun d'eux conſerva ſa forme & ſon indépendance intérieure. Il y avoit long-temps que l'on avoit propoſé ce projet pour la premiere fois; il fut enfin conclu le 7 Septembre 1643, ſous le titre ſuivant : » Article de confédération récipro-

que entre les Colonies de Massachuset, de Plimouth, de Connecticut, & de New-Haven *a*. Les Anglois déclaroient qu'ils étoient venus en Amérique dans la même intention; savoir, celle de prêcher la Religion Chrétienne, & de jouir d'une pleine liberté de conscience; qu'ils choisiroient chaque année deux Commissaires qui auroient plein pouvoir de la Cour générale de chaque Colonie, de s'assembler dans un lieu marqué, pour régler les affaires qui tendoient au bien général des Colonies, comme la paix, la guerre, &c. Il est probable que les Colons prirent pour modele de ce sage réglement la Constitution des Provinces-Unies. Depuis ce temps on entend par Gouvernement de la Nouvelle-Angleterre, celui des quatre Colonies qui en dépendent.

Cependant la Colonie de New-Plimouth étoit surchargée d'habitans; ce qui engagea plusieurs des principaux à acheter des naturels du pays un territoire nommé *Namset*, qui par sa fertilité étoit propre à l'agriculture, & avantageux au commerce par sa situation, car il étoit dans les environs du Cap Cod. Ils s'y transporterent avec leurs effets, & bâtirent la ville d'East-Ham, maintenant dans le comté de Barnstaple.

Le Gouverneur de Massachuset accusé.

Les affaires de la Nouvelle-Angleterre étoient alors dans un état florissant; & les habitans s'enorgueillissoient de leur prospérité & de la liberté dont ils jouissoient. Ils n'avoient rien à craindre de la part des Sauvages, qui favorisoient leur commerce, & les François étoient trop éloignés pour leur causer beaucoup de trouble. Cependant il s'éleva des différens parmi eux : les habitans d'Hingham, dans le comté de Suffolk, eurent quelques querelles touchant leurs affaires do-

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique.

mestiques ; & M. Winthrop, Député du Gouverneur de Massachuset, mit les mutins en prison, parce qu'ils refusoient de comparoître aux Assises, & de rendre compte des discours injurieux qu'ils avoient tenus contre la Cour de Massachuset.

Les habitans de la ville présenterent une Requête signée par sept des Notables, dont six furent assignés à la Cour ; mais ils appelerent au Parlement d'Angleterre, & offrirent une caution pour assurer qu'ils s'en tiendroient à son jugement. Ils se plaignoient d'ailleurs de plusieurs autres abus. Les Membres de la Cour générale, pour étouffer leurs plaintes qui pouvoient nuire à la paix publique, mirent les Supplians en prison ; mais comme ils accusoient principalement Winthrop, Député du Gouverneur, la Cour générale, pour satisfaire le Public, ordonna à Winthrop de se rendre au Barreau pour y rendre compte de sa conduite : ce Gentilhomme obéit avec une majesté qui fut admirée de tous ceux qui étoient présens ; & après qu'il se fut justifié, on condamna les accusateurs à une amende considérable. Lorsque M. Winthrop fut placé sur son banc, il parla en ces termes :

» Messieurs,

Son discours après s'être justifié.

» Je n'examinerai point ce qui s'est passé dans » cette Cour, ni la conduite des Membres qui » la composent ; si j'ai été accusé publiquement, » ma justification a été publique, & cela me » suffit. Permettez moi seulement quelques re» marques sur cette matiere ; elles pourront ser» vir à rectifier les opinions des perturbateurs » de la tranquillité publique. L'autorité du Ma» gistrat & la liberté du peuple sont les sources

» de ces contestations éternelles qui troublent
» depuis long-temps la tranquillité publique.
» L'autorité des Magistrats vient de Dieu, &
» je vous prie de considérer que vous les choisissez parmi vous, & que ce sont des hommes
sujets aux mêmes passions que vous. Nous nous
» obligeons par serment à vous gouverner selon
» les Loix de Dieu, & le mieux qu'il nous sera
» possible. Si nous commettons des erreurs malgré
» toutes nos précautions, vous devez les supporter avec nous; & je ne voudrois pas vous
» voir sacrifier votre liberté. C'est sans doute
» être libre, que d'agir à sa fantaisie, sans avoir
» égard aux Loix ni à l'équité; mais une telle
» liberté est incompatible avec l'autorité : la
» véritable liberté civile & morale consiste à jouir
» de son bien, & à participer aux priviléges accordés par les Loix de son pays; voilà ce que
» vous devez défendre au péril de votre vie,
» mais la soumission & le respect dû aux Magistrats ne détruisent point cette liberté «.

Ce discours fut également avantageux à la réputation de M. Vinthrop, & à la paix de la Colonie. Il lui procura l'estime & l'affection du peuple & de la Cour générale; & par une prudente condescendance, il devint plus puissant que jamais. La Nouvelle-Angleterre jouissoit alors d'une tranquillité parfaite, pendant laquelle les Anglois s'appliquerent à convertir les Indiens, & ils parvinrent à en faire de dignes Membres de la Société. M. Jean Elliot, dont nous avons déjà parlé, fut le premier Missionnaire Anglois qui se hasarda d'aller prêcher l'Evangile dans les pays habités par les Sauvages. Il s'appliqua courageuse-

ment à l'étude de leur Langue; d'ailleurs il possédoit dans un degré éminent toutes les qualités nécessaires pour l'emploi qu'il s'étoit choisi. Il avoit été élevé à Cambridge, où il avoit fait de grands progrès dans les Sciences. Lorsqu'il fut dans la Nouvelle-Angleterre, il s'établit à Roxbury, où il demeura environ soixante ans en qualité de Ministre. Il se perfectionna tellement dans la Langue Indienne, qu'il en publia une Grammaire. Dans le mois d'Octobre de l'année 1646, il partit pour sa mission, après avoir envoyé des précurseurs pour instruire les Indiens de son intention. Cinq ou six Sauvages vinrent au devant de lui avec un Chef nommé *Waubon*, qui le reçut favorablement; il le conduisit au milieu d'une plaine, où Elliot commença à instruire ses nouveaux disciples. Les questions que les Indiens lui firent sur le discours qu'il venoit de prononcer, lui prouverent qu'ils n'étoient point dépourvus d'intelligence, & il en convertit un grand nombre en peu de temps.

Le Gouvernement civil de la Nouvelle-Angleterre favorisa les prédications apostoliques de ce Ministre zélé. Il en obtint tous les outils nécessaires à l'agriculture, & de l'argent pour encourager les Sauvages; & il distribua l'un & l'autre à ceux qu'il avoit convertis. Par ce moyen ils bâtirent une ville dans un lieu que la Colonie leur assigna. La plus grande difficulté de cette entreprise consistoit à vaincre l'indolence des naturels, & à leur inspirer le goût du travail : Elliot & ses associés y réussirent très bien, mais ils ne purent jamais les faire travailler comme les Anglois. Ils s'appliquerent néan-

moins davantage, les femmes comme les hommes, lorſqu'ils connurent les avantages qu'ils retiroient de leurs peines; & ils reçurent enfin les Loix ſuivantes, qui donneront une idée claire de leurs mœurs. » 1°. Si quelqu'un paſſe une ſemaine ou au plus quinze jours ſans travailler, il payera cinq ſchellings. 2°. Si un garçon couche avec une fille, il payera vingt ſchellings. 3°. Si quelqu'un bat ſa femme, il aura les mains liées derriere le dos, & ſera conduit au lieu de juſtice pour y être puni ſévérement. 4°. Tout jeune homme, à moins qu'il ne ſoit au ſervice d'un autre, ſera forcé à cultiver un jardin, & à s'abſtenir de roder dans les jardins des autres. 5°. Si quelque femme n'a pas les cheveux liés, ou qu'elle les ait coupés à la maniere des hommes, elle payera cinq ſchellings. 6°. Si une femme ſort la poitrine nue, elle payera cinq ſchellings. 7°. Tout homme qui portera de longues touffes de cheveux, payera cinq ſchellings.

Loix établies.

La Religion Chrétienne jointe aux inſtitutions dont nous venons de parler, produiſit un changement ſi ſurprenant ſur ces Sauvages, que les Indiens du voiſinage de la ville de Concorde déſiroient ardemment qu'on vînt les convertir. M. Elliot, à leur requête, alla les inſtruire, & on leur aſſigna un terrein pour bâtir une ville. M. Elliot les engagea à abolir le Powowing, ou à ceſſer de conjurer leurs Prêtres, qui les séduiſoient par des menſonges ridicules. L'ivrognerie étoit punie par une amende de vingt ſchellings. Un voleur étoit obligé de rendre quatre fois le double. Celui qui profanoit le Dimanche, étoit condamné à payer vingt ſchellings, &

les fornicateurs payoient la même ſomme ; mais les femmes n'en payoient que dix pour le même crime. Celui qui battoit ſa femme payoit vingt ſchellings : l'aſſaſſinat & l'adultere étoient regardés comme crimes capitaux. Ils conſentirent à renoncer à leurs coutumes ſauvages de graiſſer leurs cheveux, de hurler, &c. & ils ne manquoient jamais à dire leurs prieres & leurs actions de graces avant & après le repas. Pluſieurs Nobles Anglois, & quelques Théologiens, fournirent des habits aux nouveaux convertis.

Etat de la Religion Chrétienne.

Ces progrès rapides du Chriſtianiſme alarmerent les Sachems Indiens, qui ſe plaignoient que leurs revenus & leur autorité étoient diminués depuis que leurs ſujets s'étoient faits Chrétiens. Uncas lui-même, ce Sachem allié dont nous avons déjà parlé, voyant ſon territoire environné d'Anglois, craignit que leur Gouvernement n'envoyât des ordres pour le forcer, lui & ſes courtiſans, à embraſſer la Religion Chrétienne ; c'eſt pourquoi il ſe tranſporta dans la Cour générale de Connecticut, & proteſta formellement contre un ſemblable procédé. Cutshamoquin, autre Sachem, défendit à tous ſes ſujets Chrétiens de bâtir aucune ville dans ſes territoires. Il diſoit à M. Elliot : » Ceux de mes ſujets qui ſe ſont faits Chrétiens, ne me payent plus de tribut comme autrefois «. Ce Miniſtre fit des informations à ce ſujet, & trouva que le Prince Sauvage ne diſoit pas la vérité ; il avoit reçu les mêmes revenus qu'auparavant ; il n'avoit perdu que ſon autorité deſpotique, & le droit de vie & de mort ſur ſes ſujets. Ces plaintes parurent d'une telle importance, que l'on choiſit M. El-

liot pour arbitre entre le Sachem & ses sujets. Ces derniers prouverent qu'ils avoient donné trente-deux boisseaux de blé, quinze daims, qu'ils avoient payé une dette de trois livres dix sous sterling, qu'ils avoient donné une peau de castor qui valoit quarante schellings, & qu'ils avoient travaillé à bâtir son palais. Ils ajouterent qu'ils étoient disposés à en faire davantage, s'il les gouvernoit avec équité, & il embrassât la Religion Chrétienne. Cutshamoquin, comme plusieurs autres Tyrans, ne put supporter les remontrances de ses sujets & la liberté avec laquelle ils lui parloient; c'est pourquoi il quitta l'Assemblée plein d'indignation : mais lorsqu'il fut appaisé, il se fit Chrétien; c'étoit le plus sûr moyen d'augmenter son revenu.

Ville Indienne.

Malgré toutes ces oppositions, il se convertit un si grand nombre d'Indiens, que les nouveaux Chrétiens bâtirent une ville considérable près la riviere de Charles, au milieu du pays des Massachusets. Jamais les Indiens n'avoient eu une aussi grande ville dans l'Amérique septentrionale. Il y avoit trois longues rues, dont une étoit de l'autre côté de la riviere, sur laquelle il y avoit un pont de bois; un grand corps de logis bâti à l'Angloise, qui servoit d'église, d'école & de magasin; M. Elliot y avoit aussi un appartement. Cette ville Indienne augmenta considérablement en peu de temps; & les naturels du pays la nommerent *Natick*. M. Elliot se trouva si surchargé des affaires des nouveaux convertis, qu'il lui restoit peu de temps pour travailler à en augmenter le nombre. Pour remédier à cet inconvénient, il choisit un de ses

éleves, nommé *Menequesson*, & il l'établit Maître d'école à Natick ; il avoit remarqué dans cet Indien les talens nécessaires pour cette fonction.

M. Elliot étoit si zélé & si désintéressé, qu'il traduisit plusieurs passages de la Bible, & bientôt la Bible même en Langue Indienne : sa traduction fut ensuite imprimée. Il y avoit des Ministres également zélés dans les autres parties de cette Colonie. M. Mayhew convertit un Indien, nommé *Hiaccomes*, qui devint Prédicateur, ainsi que son fils. D'autres Ministres Anglois, à l'exemple de M. Elliot, apprirent la Langue Indienne, & en peu de temps les Indiens convertis possédoient onze habitations, avec des églises & des écoles ; tous les Pasteurs & les Maîtres d'école étoient Indiens, à l'exception de trois : dans quelques-unes des habitations les plus peuplées, les Indiens avoient leur Justice & leurs Conseils. Tout ce succès étoit la suite de la douceur avec laquelle on avoit traité ces Sauvages ; car les Pequots, les Narragantsets & les Mohegins, qui avoient été maltraités par les Anglois, ne voulurent jamais embrasser le Christianisme, malgré toutes les exhortations de M. Mayhew.

Mécontentements des Sauvages.

Il ne faut point dissimuler que, quelque exemplaire que fût alors la conduite des Anglois, les Indiens non convertis, qui les voyoient déjà en possession d'une grande partie de leur pays, avoient mauvaise opinion de leur justice & de leur bonté ; ce qui paroît évident par la belle réplique d'un Sachem à M. Mayhew, qui vouloit le convertir. » Allez, lui dit cet » Indien,

» Indien, & commencez par convertir les An-
» glois «. Cependant on fit dans la Nouvelle-Angleterre une Société pour prêcher l'Evangile. Le nombre des Indiens convertis fut estimé à cinq mille, & c'étoit environ le quart des naturels de cette province. Cette institution fut confirmée en 1649 par le Parlement d'Angleterre, qui passa un acte pour encourager les Missionnaires de la Nouvelle-Angleterre. En conséquence de cet acte, on établit dans la Grande-Bretagne une Société composée d'un Président, d'un Trésorier & de quatorze Assistans, qui furent chargés de recevoir & de délivrer l'argent destiné à cette sage entreprise. Les Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre se conduisirent alors d'une maniere si désintéressée & si patriotique, qu'ils se trouverent en état d'acheter un territoire de la valeur de six cents livres sterling par an, de l'argent qu'ils reçurent cette année de la Grande-Bretagne. Mais il est temps de quitter un sujet sur lequel nous nous sommes déjà trop étendus.

Conspiration contre les Anglois.

En 1647, les François trouverent moyen de mettre dans leur parti un certain nombre d'Indiens; & Sequassan, Sachem voisin de New-Haven, forma le dessein d'assassiner les Magistrats Anglois de cette ville. Les Narragantsets & les Mohegins parurent disposés à renouveler la guerre contre Uncas; mais les Anglois les appaiserent, & en obtinrent satisfaction pour quelques meurtres & quelques vols qu'ils avoient commis près Rhode-Island. Il n'y eut rien de remarquable en 1648: les églises de la Nouvelle-Angleterre reçurent la Confession de foi,

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

publiée par une Assemblée de Théologiens à Westminster; on régla aussi la discipline Ecclésiastique. Lorsque les habitans de la Nouvelle-Angleterre virent qu'ils n'avoient plus rien à craindre du côté des Indiens, ils exercerent les uns sur les autres les plus cruelles persécutions.

C'est à cette époque que les Protestans de la Grande-Bretagne prirent le nom de *Puritains*, & renoncerent à leurs anciennes opinions pour adopter de nouveaux principes, lorsqu'on leur eut accordé des églises.

Poursuite des Quakers.

Pendant l'administration d'Olivier Cromvell, leurs différentes sectes se déclarerent, & les Presbytériens n'épargnerent pas plus les Quakers, que Laud & ses partisans ne les épargnoient eux-mêmes. Cette persécution commença à Rehobeth, dans la Colonie de Plimouth; cinq ou six Presbytériens qui s'étoient séparés de leurs freres, furent fouettés, mis à l'amende, & emprisonnés.

Quelques années après, c'est-à-dire, en 1656, on persécuta encore plus cruellement les Quakers, dont plusieurs étoient venus des Barbades, dans la Nouvelle-Angleterre. Les Magistrats se contenterent d'abord de les faire rembarquer pour cette isle; on déclara que tout Capitaine de vaisseau qui passeroit un ou plusieurs Quakers, seroit condamné à cent livres sterling d'amende; que tous les Quakers qui débarqueroient dans la Nouvelle-Angleterre seroient envoyés à la maison de correction, où ils seroient cruellement fouettés, & condamnés à des travaux pénibles; que ceux qui répandroient quelques-uns de leurs

livres seroient condamnés à payer cinq livres sterling. On fit souffrir à ces malheureux plusieurs châtimens sanglans ; cependant on ne trouva pas ces punitions assez séveres, & voici les Loix cruelles que l'on ajouta aux premieres. » Tout Quaker, qui pour la premiere fois pa-» roîtra dans la Nouvelle-Angleterre après en » avoir été banni, sera condamné, si c'est un » homme, à avoir une oreille coupée, & à être » envoyé à la maison de correction, pour y » faire des travaux rudes & pénibles, jusqu'à » ce qu'il trouve moyen de s'embarquer à ses » frais. Pour la seconde fois, on lui coupera » l'autre oreille, & il sera enfermé dans la mai-» son de correction. Si c'est une femme, elle » sera cruellement fouettée, & envoyée à la mai-» son de correction. Pour la troisieme fois, » homme ou femme, ils auront la langue per-» cée avec un fer chaud, & seront ensuite en-» fermés dans la maison de correction, jusqu'à » ce qu'ils soient en état de s'embarquer à leurs » frais «. Ces Loix ne servirent qu'à rendre les punitions plus fréquentes.

Leur enthousiasme.

M. Bradford, qui avoit gouverné pendant trente-sept ans la Colonie de New-Plimouth, mourut, & eut pour successeur Thomas Prince, Ecuyer; & François Newman, Ecuyer, succéda à M. Eaton, Gouverneur de la Colonie de New Haven. Les cruautés que l'on faisoit souffrir aux Quakers, au lieu de les épouvanter, sembloient les engager à se transporter dans la Nouvelle Angleterre. Cette audace porta les Magistrats, les Ministres & les Anciens, à les faire rembarquer, & à leur défendre de revenir sous peine de

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

mort. Les Colonies avoient malheureusement un Gouverneur intolérant ; il fit pendre quatre Quakers, du nombre desquels il y avoit une femme, parce qu'ils étoient revenus dans la Nouvelle-Angleterre après en avoir été bannis. Cependant, quelque temps après, le Secrétaire d'Etat Morrice, qui étoit lui-même Presbytérien, envoya, de la part de son Maître Charles II, ordre au Gouvernement de la Nouvelle-Angleterre, de ne plus persécuter les Quakers, & le Gouvernement se contenta de ne les plus condamner à mort.

Soumission des Princes Indiens.

Sur ces entrefaites, les deux fils de Massassoit, Prince Indien, se rendirent à la Cour générale de New-Plimouth, & demanderent des noms Chrétiens, sans pour cela recevoir le Baptême : on leur accorda les noms d'Alexandre & de Philippe. Alexandre excita les habitans de Narragantset contre les Anglois ; en conséquence, M. Winslow, Major-Général de la Colonie, & le premier après le Gouverneur, fut envoyé à la tête de dix hommes pour conduire Alexandre prisonnier à Plimouth. Winslow surprit le Prince dans une de ses maisons de plaisance, lui mit le pistolet sur la gorge, & le força de consentir à faire le voyage, à condition qu'il voyageroit en Roi. Winslow lui offrit donc un cheval ; mais ce Roi voyant qu'on n'en donnoit point à son épouse, ni à ses autres femmes, alla à pied à New-Plimouth. Le Gouverneur le reçut avec la plus grande honnêteté ; mais il fut si sensible à l'affront qu'il avoit reçu, qu'il fut saisi d'une maladie dont il mourut.

Histoire du Roi Philippe.

Philippe, son frere & successeur, étoit jeune,

courageux, & ſpirituel. Ne ſe trouvant point en état de faire la guerre aux Anglois, il ſe rendit à Plimouth, où il renouvela les alliances que ſes parens avoient faites avec la Colonie; & il s'obligea par un acte paſſé à cet effet, de ne vendre ni aliéner aucunes de ſes terres ſans l'approbation des Anglois, qui s'engagerent de leur côté à le protéger en toute occaſion. On paſſa l'année 1662 à Boſton, dans des diſputes théologiques auſſi vaines que ridicules; mais lorſqu'on eut publié l'acte de Barthélemi, par lequel les Eccléſiaſtiques qui ne vouloient point adopter les principes de l'Egliſe d'Angleterre, furent privés de leurs bénéfices, la Nouvelle-Angleterre reçut un grand nombre de Paſteurs; & le fameux Dr. Owen auroit augmenté ce nombre, mais Sa Majeſté lui ordonna expreſſément de reſter.

SECT. XVII. *Hiſtoire de l'Amérique.*

Etabliſſement d'une Société pour la propagation de l'Evangile.

Le Roi avoit défendu au Gouvernement de la Nouvelle-Angleterre de perſécuter les Quakers. Cependant il les traita plus cruellement que jamais, au grand déshonneur de cette Colonie; on brûloit les innocens pour les coupables. Une Dame nommée *Greenwich* fut pendue à Hertford, pour avoir couché avec le Diable. On avoit à peine exécuté cette malheureuſe, que les Magiſtrats de Connecticut ſe rappelerent qu'ils n'avoient le droit de faire mourir perſonne, & la Colonie de New-Haven vit bientôt qu'elle étoit dans le même cas.

Jean Winthrop, Ecuyer, fils du dernier Gouverneur de Maſſachuſet, fut envoyé par ces deux Colonies à la Cour d'Angleterre, pour tâcher d'en obtenir des Lettres-Patentes, par leſquelles

il leur fût permis de se réunir en un seul corps. Winthrop, qui étoit estimé du Gouvernement, tant à cause de son mérite qu'en considération des services que son pere avoit rendus, obtint ce qu'il demandoit, & fut nommé premier Gouverneur des Colonies réunies; il exerça cette charge jusqu'à sa mort.

Le Comte de Clarendon, Ministre sage & modéré, étoit alors à la tête des affaires d'Angleterre. Il fit tous ses efforts pour engager Sa Majesté à ne le point nommer successeur de Winthrop, parce qu'il étoit à craindre qu'il n'encourageât le projet formé par les habitans de la Nouvelle-Angleterre, de se rendre indépendans du Gouvernement de la Grande-Bretagne, sur-tout pendant le regne des Princes de la Maison de Stuart.

Nous avons déjà parlé des terreins qui furent achetés pour établir les nouveaux convertis de la Nouvelle-Angleterre. Le Colonel Bedingfield, Catholique Romain, avoit vendu une partie de ces terres, & il en rentra en possession; mais le Lord Chancelier Clarendon l'en dépossédа. Ce Seigneur, sollicité par M. Baxter & par Ashurst, qui étoit Echevin, fit accorder une nouvelle chartre à la Colonie, par laquelle les Membres qui y étoient nommés, & leurs successeurs, devoient composer une Société pour favoriser la propagation de l'Evangile dans la Nouvelle-Angleterre. A la tête de cette Société étoient les personnages suivans; Edouard, Comte de Clarendon, Lord Chancelier; Thomas, Comte de Southampton, Lord Trésorier; Jean, Lord Roberts, Garde du Sceau Privé; George, Duc

d'Albermarle; Jacques, Duc d'Ormond; Edouard, Comte de Manchester, Lord Chambellan; Arthur, Comte d'Angesey; Guillaume, Vicomte Say & Seal. On associa à ces Seigneurs le célebre Robert Boyle, Ecuyer, plusieurs Chevaliers & Barons, trois Échevins de Londres, & quelques autres Gentilshommes distingués par leur rang & par leur savoir. M. Boyle sacrifioit sa fortune pour le bien de cette Société, & en considération de son zele, il fut nommé premier Gouverneur. Les Membres de la nouvelle Compagnie eurent le pouvoir de nommer des Membres correspondans dans la Nouvelle-Angleterre.

Le Roi envoie des Commissaires dans la Nouvelle-Angleterre.

Au commencement de la guerre entre la Hollande & la Grande-Bretagne, le Roi d'Angleterre, qui paroissoit avoir quelque inquiétude au sujet de la constitution de la Nouvelle-Angleterre, avoit donné au Duc d'Yorck toutes les terres que les Hollandois possédoient des deux côtés de la baie d'Udson, & on avoit équipé une flotte sur laquelle on avoit embarqué des troupes de terre, sous les ordres de Robert Car & du Colonel Nicholls, pour les en chasser. Après s'être acquittés de cette commission, les deux Commandans, avec deux autres Commissaires, Cartwright & Maverick, reçurent ordre de passer dans la Nouvelle-Angleterre, pour terminer tous les différens qui s'étoient élevés entre les Colonies.

Lorsqu'ils furent arrivés, ils présenterent au Conseil de New Plimouth une lettre de Sa Majesté, par laquelle il promettoit de maintenir les Colonies dans la jouissance paisible de tous

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

leurs priviléges, tant eccléſiaſtiques que civils.
» Nous ſommes perſuadés (continuoit Sa Ma-
» jeſté dans ſa lettre) que ces avantages vous
» diſpoſeront à faire tout votre poſſible pour nous
» témoigner votre fidélité & votre affection, &
» pour faire connoître à tout le monde que
» vous ne vous regardez pas moins comme
» nos ſujets, que ſi vous habitiez votre pays
» natal «. Ces expreſſions de la part d'un Roi
à une de ſes Colonies, n'ont rien d'outrageant;
on aſſure néanmoins que les Commiſſaires fu-
rent aſſez mal reçus à New-Plimouth. Quelque
temps après, on vit dans l'air des ſignes ex-
traordinaires, & les Magiſtrats, auſſi ſuperſtitieux
que les derniers du peuple, envoyerent des let-
tres circulaires aux Miniſtres & aux anciens de
chaque ville, pour les engager à travailler à la
réformation des mœurs, comme s'il eût dû ar-
river quelque événement funeſte. Auſſi-tôt
la perſécution contre les Quakers recommença;
on les bannit, on les condamna à des amendes,
& on les empriſonna. Les Chefs du Clergé Preſ-
bytérien d'Angleterre, pour modérer les ſouf-
frances des Quakers, eurent recours à Jean Le-
veret, Ecuyer, Gouverneur des Maſſachuſets. Le
Chef des Quakers de Londres obtint une lettre ſi-
gnée de onze des plus fameux Théologiens Schiſ-
matiques, en faveur de leurs freres; tout cela
fut inutile.

Guerre contre Philippe.

Tel étoit le zele du Gouvernement de la Nou-
velle-Angleterre pour leur doctrine, lorſque Phi-
lippe, Roi des Wampanoags, le même dont nous
avons déjà parlé, réſolut de punir les Anglois
de la cruauté qu'ils avoient exercée envers ſon

frere. Selon Charlevoix (*a*), en 1673, il n'y avoit point de disputes en Amérique entre les Cours de France & d'Angleterre; mais cette tranquillité provenoit de la soumission de la Cour d'Angleterre, que les François engagerent à ordonner à ses sujets d'abandonner les bords de la riviere de Kennebek; ils obéirent, & se retirerent dans la Nouvelle-Angleterre, qui étoit alors plus peuplée, plus riche, & plus commerçante que la Colonie Françoise de Quebec. Les François considéroient Boston avec cette jalousie que les Romains avoient conçue contre Carthage, c'est-à-dire qu'ils vouloient la détruire à quelque prix que ce fût; dans cette vûe, ils firent une alliance secrete avec le Roi Philippe. Il vit qu'ils n'étoient pas alors en état de le secourir; & quoiqu'il fût très-habile dans l'art de dissimuler, les Anglois de New-Plimouth commencerent à soupçonner ses intentions. Ils lui ordonnerent de se rendre à Taunton. Philippe obéit; & après avoir confirmé son ancien traité avec le Gouvernement, il consentit à payer cent livres sterling, pour réparer les dommages que ses sujets avoient causés à la Colonie de New-Plimouth, dont il se reconnut vassal, & il s'obligea d'envoyer tous les ans aux Anglois, en forme d'hommage, cinq têtes de loup. Si la Colonie exigea cette soumission, c'étoit une injustice; car quel droit pouvoit-elle avoir sur un Prince indépendant? Si au contraire cette soumission étoit volontaire, les Anglois manquoient de politique en

(*a*) Charlevoix, t. II, p. 238.

l'acceptant, puisqu'il n'étoit pas probable qu'elle fût sincere. En un mot, la conduite de cette Colonie fait assez connoître qu'elle se croyoit invincible, & cette considération l'engagea à traiter Philippe & ses Alliés avec trop d'arrogance & de mépris.

Philippe avoit un Secrétaire nommé *Sansaman*, fils d'un Indien converti; mais lorsqu'il fut parvenu à l'âge viril, il renonça à la Religion Chrétienne pour embrasser celle de ses ancêtres; il la quitta dans la suite pour se faire Chrétien, & il fut envoyé en qualité de Prédicateur parmi les Wampanoags. Comme il avoit été Secrétaire de Philippe pendant qu'il étoit Païen, il ne pouvoit espérer une bonne réception de ses compatriotes qu'il avoit abandonnés. En effet, il fut massacré pendant sa mission; ce qui n'est pas étonnant, car il avoit, dit-on, correspondance avec les Anglois. Le Gouverneur de New Plimouth, pour s'assurer de la vérité, fit déterrer le corps. On fit des recherches pour découvrir les auteurs de cet assassinat; on accusa un des Conseillers de Philippe, nommé *Tobie*, avec son fils, & ils furent condamnés & exécutés par une Cour de Justice composée d'Anglois & d'Indiens; le corps saigna, dit on, lorsque Tobie y toucha, & c'est ainsi qu'il fut convaincu.

Nous sommes obligés de nous en rapporter, pour les premiers faits de l'Histoire de la Nouvelle Angleterre, à ce qu'en a écrit Cotton-Matter, un des Ecrivains les plus foibles, mais aussi un des hommes les plus ardens à la persécution. Neal, beaucoup plus modéré, l'a cependant co-

pié ; ainsi nous devons user de grandes précautions, & consulter les probabilités dans ce que nous trouvons déjà écrit. Il est certain que l'amour du gain & les jalousies mutuelles qui divisoient les François, les Anglois & les Hollandois établis dans l'Amérique septentrionale, déterminerent ces nations à fournir aux natifs des armes à feu dont on venoit de découvrir l'usage, & qu'étant naturellement plus adroits à tirer & plus légers à la course que les Européens, ils devinrent de dangereux ennemis. Tout l'avantage qu'eurent les Anglois, fut que les Indiens convertis qui vivoient parmi leurs compatriotes, resterent fideles, & se conduisirent dans toutes les occasions comme de vrais Anglois.

A cette époque, quelques Pirates s'emparerent d'un vaisseau, après avoir abandonné le Capitaine & quelques-uns de ses matelots dans une grande barque ; mais ils arriverent presque en même temps les uns & les autres à Boston : les Pirates furent pris, & les Chefs furent punis de mort.

Guerre de Philippe. 1675.

La patience du Roi Philippe étoit cependant poussée à bout, & on n'en doit pas être étonné, si l'on considere toutes les indignités qu'il avoit eues à souffrir de la part des Anglois. Enfin il commença les hostilités auprès du mont Hope, où il pilla une habitation Angloise. Le Gouverneur de New-Plimouth demanda, à son ordinaire, satisfaction de cet outrage ; mais au lieu de la lui donner, les Indiens tuerent pendant le jour trois Anglois qu'ils trouverent dans les champs, & pendant la nuit ils en égorgerent six dans la ville de Swansey. Tout cela arriva en

1675. Le Gouverneur exigea alors des Colonies confédérées les secours stipulés. Les troupes de Plimouth qui étoient à Swansey, se mirent en marche sous les ordres du Capitaine Cudworth; la Colonie de Massachusset détacha le Capitaine Prentice avec quelque cavalerie, le Capitaine Henchman avec une compagnie d'infanterie, & le Capitaine Mosely avec une autre de volontaires.

Les Indiens attendoient rarement les Européens en bataille rangée, & lorsque toutes ces troupes furent réunies, ils se réfugierent dans les bois. L'armée Angloise prit possession du Mont-Hope, & ravagea leur pays. Elle força ensuite les Narragantsets à rompre l'alliance qu'ils avoient contractée avec le Roi Philippe, & à en contracter une avec les Colonies Angloises contre ce Prince & leurs autres ennemis. Pour les encourager, le Gouverneur leur promit une récompense de deux habits par chaque Wampanoag vivant qu'ils lui ameneroient, un habit pour chaque Wampanoag mort, & vingt pour la tête de Philippe.

Si ce procédé contre la vie d'un Prince souverain & indépendant, fut contraire à la Justice & aux Loix des nations, il ne le fut pas moins à la bonne politique, puisque par-là les Indiens soumis à Philippe se crurent autorisés à commettre contre les Anglois toutes sortes de cruautés. Cependant le Capitaine Cudworth s'étoit mis en marche pour prévenir la jonction des Pocassets, autre Tribu Indienne, avec Philippe; mais il les trouva déjà en armes, & il étoit trop foible pour les réduire.

Philippe connoissoit tous les avantages qu'il devoit tirer de la maniere de combattre des Indiens, c'est-à-dire, des embuscades & des surprises. Les Anglois, de leur côté, ne trouvant pas d'ennemis, fouillerent le pays avec peu ou point de précaution, & furent souvent surpris par les Barbares. Le quartier général Anglois étoit alors à Taunton, d'où ils partirent sur l'avis que Philippe étoit dans un marais à Pocasset-Neck, entre Rhode-Island & Monument-Bay, à la distance d'environ dix-huit milles.

L'attaque commença à leur arrivée; mais, après avoir perdu quelques hommes, les Anglois furent obligés de se contenter de bloquer les Indiens, & ce blocus fut effectué par deux cents hommes, dans l'espoir d'affamer Philippe, & de le forcer à se rendre. Les Anglois ne montrerent dans cette occasion ni courage ni conduite. Ils laisserent Philippe passer la riviere sur un radeau, & s'échapper dans le pays des Nipmucks; cependant environ cent Indiens furent pris.

Les Nipmucks habitoient le pays situé entre Connecticut & New-Yorck, & avoient commis beaucoup de dégâts dans le comté de Suffolk, ce qui avoit forcé les Anglois à diminuer l'armée destinée contre Philippe, pour poursuivre ces nouveaux ennemis. D'abord les Anglois employerent la négociation pour les détacher de Philippe; mais lorsque ces peuples apprirent l'arrivée de ce Prince dans leur voisinage, ils rompirent les conférences, firent feu sur le Capitaine Hutchinson, un des deux Ambassadeurs, tuerent quelques-uns de ses gens,

& obligerent le reste à prendre la fuite. Philippe, qui étoit en forces, les poursuivit & les poussa, au nombre de soixante-dix, dans une maison, où ils auroient été probablement pris ou brûlés; mais le Major Willard vint avec cinquante hommes à leur secours. Il surprit les Indiens pendant la nuit, en tua quatre-vingts, & obligea, à son tour, Philippe à se retirer.

Les forces de Connecticut étoient entrées en campagne sous le Major Treat, qui avoit ordre d'observer les mouvemens de ce Prince, qui montra dans cette occasion des talens qu'on ne lui auroit pas soupçonnés. Il trouva le moyen d'exalter l'imagination de tous les Sauvages, & leur fit partager la passion de recouvrer leur pays & leur indépendance naturelle. Lorsque les Anglois demanderent des otages aux Indiens établis sur les frontieres du pays des Nipmucks, non seulement ils refuserent d'obéir, mais encore ils égorgerent leur Roi, parce qu'il avoit l'air de vouloir accepter les propositions des Anglois, & ils se mirent ensuite en marche pour aller joindre Philippe.

Ils furent poursuivis par les Capitaines Lathrop & Beers, qui perdirent dix hommes, mais qui en tuerent vingt-six aux Indiens. Le reste arriva au camp de Philippe; dès lors tous les établissemens un peu éloignés des Colons Anglois furent ravagés, mais sur-tout ceux du Connecticut. Les habitans de Deerfield, située dans les terres, après avoir vu leurs plantations détruites & brûlées, s'enfermerent dans un mauvais fort, où ils se défendirent. Le Capitaine Beers vint pour les secourir avec trente six hom-

Les Anglois sont défaits par les Indiens.

mes; mais il fut attaqué par les Sauvages, qui l'égorgerent lui & dix de ses soldats, & forcerent le reste à se sauver précipitamment à Hadley. Le Major Treat, à la tête d'un détachement plus considérable, fut plus heureux; il délivra les assiégés, mais ils coururent le danger de mourir de faim, parce qu'ils avoient laissé leurs provisions derriere eux. Le Capitaine Lathrop eut ordre d'aller les retirer avec un gros corps de troupes qui composoient presque toutes les forces du comté d'Essex; mais il fut investi par les Indiens, & ayant voulu combattre à leur maniere, il fut tué, ainsi que soixante-dix des siens, tant les Indiens étoient supérieurs dans la maniere de tirer. Ce fut la plus grande perte que les Colonies Angloises eussent encore soufferte dans une seule action, & elle ne fut pas réparée par le Capitaine Mosely: il vint trop tard pour sauver ses compatriotes; cependant il ne perdit que deux hommes, & il en tua environ cent aux Indiens.

La défaite de Lathrop encouragea les Sauvages de la riviere de Connecticut à se déclarer pour Philippe; & les otages qu'ils avoient donnés aux Anglois, s'étant sauvés, ils fondirent comme un torrent sur la ville de Springfield: ils y brûlerent trente-deux maisons, & auroient massacré tous les habitans, si, prévenus par Toto, fidele Indien, ils ne s'étoient retirés dans les endroits les moins accessibles de la ville, & où ils se défendirent jusqu'à l'arrivée du secours que leur amena le Capitaine Appleton. Il est probable que tout le Hampshire auroit été détruit, si le Gouvernement n'avoit envoyé les

forces de Connecticut pour couvrir les frontieres, & sur-tout les villes de Hadley, Northampton & Hatfield, qui toutes sont sur la riviere de Connecticut, ou en sont peu éloignées. Cette disposition fut faite si secrétement, que les Indiens n'en ayant pas été instruits, attaquerent, au nombre de huit cents hommes, la ville d'Hatfield; mais ils furent repoussés avec grande perte, & se retirerent chez les Narragantsets, que les Commissaires des Colonies unies déclarerent ennemis des Anglois pour leur avoir donné un asile.

Guerre de Narragantset.

Quoique l'hiver approchât, la nécessité de châtier les Narragantsets parut si grande, que Winslow, Gouverneur de New-Plimouth, se mit à la tête de cent hommes, & conduit par Pierre, déserteur Narragantset, il se rendit dans le pays de ces nouveaux ennemis au commencement de Septembre, & y mit tout à feu & à sang; environ cent cinquante de leurs villages furent brûlés, & il tua ou prit une douzaine d'Indiens. Les opérations qui suivirent donnerent une nouvelle face aux affaires.

Les Sauvages continuoient toujours leurs ravages & leurs meurtres, sur-tout vers Petequamset. Winslow apprit par son fidele guide, que l'élite des troupes de l'ennemi étoit renfermée dans un fort assez réguliérement construit par les Indiens dans une presqu'isle qui n'étoit accessible que d'un côté. Winslow, renforcé par cent cinquante Mohegins, résolut d'aller sur le champ attaquer le fort. Il avoit sous ses ordres Mosely & Davenport, qui conduisoient l'avant-garde, Gardiner & Johnson, qui étoient au centre, & le

le Major Appleton avec le Capitaine Olivier qui commandoient à l'arriere-garde les troupes de Massachusset.

Winslow lui-même, gardant le généralat en sa qualité de Gouverneur, se mit au centre avec les forces de New-Plimouth ; le Major Treat, les Capitaines Gallop, Mason, Senly & Willis se réunirent à l'arriere-garde avec les troupes de Connecticut. Guidés par Pierre, ils arriverent à travers les marais à une breche dont on ne connoissoit pas l'espece, mais qui fut attaquée & défendue avec beaucoup d'opiniâtreté & de résolution. Le feu des Sauvages fut vif, & à cette attaque six Capitaines Anglois périrent. Ce furent Davenport, Gardner, Johnson, Gallop, Senly, & Marshall. Les soldats Anglois, désespérés de voir tant de braves Officiers victimes de ces Barbares, firent de nouveaux efforts, & enfin emporterent la place. Les Sauvages furent chassés de tous les postes ; leur fort fut brûlé ; sept cents Indiens armés, parmi lesquels se trouvoient vingt de leurs principaux Chefs, furent passés au fil de l'épée ; trois cents autres périrent de leurs blessures, & un grand nombre d'hommes désarmés, de femmes & d'enfans qui s'étoient réfugiés dans le fort, parce qu'ils le croyoient imprenable, furent massacrés, ou furent la proie des flammes. Les Anglois perdirent, outre les six Capitaines, quatre-vingt-cinq hommes tués, & ils eurent cent cinquante blessés.

Cette attaque, qui, dans des temps moins reculés, peut se répéter souvent dans le cours d'une campagne, forme l'ere principale de l'Histoire de

la Nouvelle-Angleterre, & eſt l'action la plus mémorable qui ſe ſoit paſſée dans le nord de l'Amérique. Elle prouve en effet que les Indiens étoient diſciplinés. Le fort qu'ils avoient conſtruit étoit d'une régularité inconnue à ces Barbares, avant qu'ils euſſent été inſtruits par les François.

Le Comte de Frontenac, qui, ſuivant Charlevoix lui même (*a*), étoit un homme violent, fier & ſoupçonneux, étoit alors Gouverneur de la Nouvelle-France. Il avoit une antipathie déclarée contre les Anglo-Américains ; en conſéquence il ſoutenoit ouvertement & ſecrétement la révolte des Indiens contre les colons de la Nouvelle-Angleterre. Si nous en croyons les Hiſtoriens Anglois, ce Gouverneur avoit ce même hiver envoyé du Canada un détachement qui agiſſoit de concert avec les Barbares, & qui menaçoit la Colonie de Maſſachuſſet d'une entiere deſtruction : ils brûlerent la ville de Mendham, & emporterent tous les vivres des habitans, dont les fermes étoient auſſi bien fournies que celles d'Angleterre. Ils pillerent ou brûlerent la ville de Lancaſtre, & emmenerent quarante-deux perſonnes en captivité. Marlborough, Sudbury, Chelmsford & Medfield, où vingt Anglois furent tués, eurent le même ſort ; enfin ils étendirent leurs ravages juſqu'à quelques milles des portes de Boſton.

Les ſuccès des Sauvages paroiſſoient avoir deux cauſes. Les colons étoient ſi occupés à défendre

(*a*) Charlevoix, t. II, p. 273.

leurs propriétés particulieres, que leur foiblesse venoit de leur trop grande dispersion, tandis que les François avoient conseillé aux Indiens de marcher en corps, d'aller tranquillement d'un lieu à un autre, & d'avoir pour objet principal d'entraîner avec eux l'horreur & la désolation : voilà la premiere. L'Historien Néal attribue la seconde à la rigueur du froid, qui à peine permettoit aux Anglois de sortir de leurs quartiers. Indépendamment de ces deux raisons, quelques personnes ont cru que les Anglois, trop acharnés à poursuivre leurs ennemis, avoient laissé leurs Colonies exposées à la dévastation, & que d'ailleurs, avant l'ouverture de la campagne, ils avoient négligé de prendre les précautions nécessaires pour leur défense.

Succès des Anglois.

Dans l'été de 1677, un parti de soixante-dix Anglois, suivi de cent Indiens fideles, commandés par le Capitaine Dennison, tua soixante-seize Sauvages, & un détachement de Connecticut en tua ou prit quarante-quatre. Canenchet, fils de Miantonimo, Chef principal des Naragantsets, fut du nombre des prisonniers. Les Anglois l'accuserent d'avoir rompu, sans motif & dès qu'il fut retourné dans son pays, la paix qu'il avoit conclue avec eux six mois auparavant à Boston. Nous observerons cependant que le pere de Canenchet, qui n'étoit pas ami des Anglois, vivoit encore & occupoit le Gouvernement. Ils lui couperent la tête, en haine de son pere.

Le Roi Philippe commandoit à la fameuse défense du fort dont nous avons parlé, & il s'étoit échappé avant la prise. Il se rendit chez

les Maquas, une des nations de Mohak, pour les engager à faire la guerre aux Anglois. Voyant qu'ils étoient trop lents à se décider, il employa un stratagême qui prouve combien ce Prince avoit à cœur de se venger. En parcourant les bois voisins, il tua de ses mains quelques Maquas, & retournant auprès du Chef; il l'avertit que les Anglois avoient envahi ses terres, & qu'ils égorgeoient ses sujets. Mais malheureusement pour Philippe, un de ces Maquas qui n'avoit été que blessé, revint, & déclara la vérité à ses compatriotes, ce qui fit tourner contre Philippe toute la fureur qu'il leur avoit inspirée contre les Anglois, & en même temps toute la nation se joignit aux colons.

Cette alliance, en forçant Philippe à séparer ses troupes, fut très-avantageuse aux Anglois; & quoique les habitans de Plimouth, de Taunton, de Chelmsford, de Concorde, de Havenhill, de Bradford & de Wooburn, fussent quelquefois alarmés, cependant ils n'étoient attaqués que par de petits corps, ce qui rendoit la défense moins difficile. Il y eut toutefois quelques Anglois tués, d'autres emmenés prisonniers; deux réussirent à s'échapper, & découvrirent dans leur fuite un endroit où un corps d'Indiens fut surpris par le Capitaine Turner, qui, à la tête de cent quatre-vingts hommes, en passa cent au fil de l'épée, & en fit noyer un grand nombre d'autres. Il fut tué ensuite dans une embuscade qui lui fut dressée par les Indiens qui avoient été chassés de Bridgewater.

Enfin la fortune paroissoit favoriser les armes des Anglois, qui avoient su profiter de leurs

faures, & en peu de temps ils détruisirent environ six cents Sauvages. La famine concourut à diminuer le nombre de leurs ennemis; ces Barbares, occupés entiérement à satisfaire leur vengeance, oublierent de pourvoir à leur subsistance, & deux cents d'entre eux vinrent implorer la clémence des colons à New-Plimouth. On leur pardonna à tous, excepté à trois, qui ayant commis des crimes atroces, furent pendus.

Cependant Philippe tenoit toujours la campagne; mais comme il n'avoit plus que deux cents hommes, il ne put rien faire d'important, & il s'en retourna dans son ancienne retraite du mont Hopa, où il ne s'occupa qu'à tendre des piéges aux Anglois. Le Major Bradford avec un parti en évita un fort heureusement, & s'étant rendu dans le pays des Taconets, il força la Reine de ces Sauvages, avec son armée composée de quatre-vingt-dix hommes, à se soumettre aux Anglois. Vers la fin de Juillet, un Chef des Indiens Nipmucks, avec cent quatre-vingts hommes, se soumit également, & livra aux vainqueurs Matoonas, le premier Sauvage qui dans cette guerre avoit pris les armes contre les Anglois.

Nous observerons une fois pour toutes, que dans cette guerre les colons paroissent n'avoir fait que ce qu'une légitime défense leur prescrivoit. Si les Indiens étoient sujets de l'Angleterre, il semble cependant que les colons auroient dû demander à la Grande-Bretagne le pouvoir d'infliger des supplices capitaux à des hommes sujets comme eux. Mais s'ils étoient indépendans, il sera difficile de justifier les Anglois de les avoir envoyés à la mort, parce qu'à la rigueur ces Sau-

vages étoient ſeulement priſonniers de guerre. On voit même que les colons n'étoient pas aſſurés de leurs droits, car au lieu de faire mourir Matoonas, ils le renvoyerent au Chef de Nipnuck, pour qu'il lui fît ſubir le ſupplice qu'il méritoit, ce qui fut fait; mais on pardonna au fils. Il y eut dans le même temps un grand nombre d'eſcarmouches, preſque toutes à l'avantage des Anglois ; & quoique les Hiſtoriens Américains en parlent avec beaucoup d'emphaſe, il nous paroît qu'elles étoient peu importantes.

Mort de la Reine de Pocaſſet.

Quant à Philippe, accablé de mauvais ſuccès, toutes ſes reſſources ne purent lui conſerver un parti. La Reine de Pocaſſet, qui étoit un de ſes Alliés, ayant été ſurpriſe par les Anglois, exhorta ſes troupes à ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité ; mais elle fut preſque totalement abandonnée, & elle ſe noya en voulant s'échapper ſur un radeau. Les Anglois ayant trouvé ſon corps, & ne l'ayant pas reconnu, lui couperent la tête, & l'envoyerent avec d'autres au haut d'une pique à Taunton, où les Indiens la reconnurent bientôt. Ils lui firent des obſeques avec de ſi affreux hurlemens, qu'on ne put douter de la grande eſtime dont cette Princeſſe avoit joui parmi les Indiens.

Philippe, malgré ſes malheurs, reſtoit toujours l'ennemi irréconciliable des Anglois : il pouſſoit ſi loin ſa haine contre les colons, qu'il égorgea de ſa main un Indien qui lui conſeilloit de faire la paix. Un des amis & des Conſeillers de ce Prince, qui ſans doute avoit des diſpoſitions pacifiques, ſe rendit à Rhode-Iſland, & découvrit aux Anglois la retraite de Philippe, & les

moyens qu'il falloit employer pour le ſurprendre. Le Capitaine Church partit avec un détachement, & trouva ce dangereux ennemi avec une ſuite peu nombreuſe dans un marais environné d'une eau ſtagnante, mais guéable. Philippe tenta de ſe ſauver; mais un Anglois & un Indien le couchèrent en joue, & ce fut l'Indien qui le tua. Son corps fut écartelé, & ſa tête portée en triomphe à New Plimouth, où on voit encore aujourd'hui ſon crâne. C'eſt ainſi que finit ce qu'on appelle proprement la guerre Philippique. Les Hiſtoriens de la Nouvelle-Angleterre avouent que ce Prince commandoit un peuple indépendant, puiſque le pays qu'il occupoit étoit hors de la ligne portée dans la charte de Maſſacheuſet.

SECT. XVII. *Hiſtoire de l'Amérique.*

Et du Roi Philippe.

Les ſujets de Philippe continuerent la guerre après la mort de ce Prince, même avec quelque avantage, juſqu'à ce qu'enfin le Gouvernement de Boſton ſe mêla de la querelle, & envoya un corps de troupes qui fit priſonniers quatre cents Indiens. Deux cents furent vendus comme eſclaves, & les autres furent renvoyés chez eux, ſur la promeſſe qu'ils firent de ſe mieux conduire à l'avenir. On en réſerva cependant quelques-uns qui s'étoient rendus coupables de meurtres & d'autres crimes, & qui, pour ſervir d'exemple, furent punis de mort. Dans la relation de cette guerre, nous avons omis pluſieurs eſcarmouches qui ont été décrites avec la plus minutieuſe exactitude par les Hiſtoriens de la Nouvelle-Angleterre; mais elles ſont trop peu importantes, pour pouvoir entrer dans une Hiſtoire univerſelle.

Après la mort du Roi Philippe, le Major

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Walderen fut envoyé pour négocier la paix avec le Chef de Penobſcot. Il n'obtint pas de grands avantages, puiſque, lorſqu'il fallut enfin faire une paix générale, les Anglois furent obligés de donner aux Indiens de l'eſt une certaine quantité de blé tous les ans, & de leur payer une petite redevance pour leurs terres qu'ils leur avoient enlevées.

Réſultat de la guerre.

Au ſurplus, les colons n'eurent pas beaucoup à ſe glorifier des lauriers qu'ils avoient cueillis dans cette guerre. Ils y perdirent, dit-on, trois cent quarante de leurs compatriotes. Il eſt vrai qu'il y eut trois mille Indiens tués; mais quelle que ſoit cette diſproportion, elle auroit pu être plus grande, car les Anglois, s'ils avoient voulu négliger un peu leur commerce, auroient été en état de mettre ſur pied un corps aſſez conſidérable pour chaſſer bien loin les Indiens. A cette faute s'en joignirent pluſieurs autres, occaſionnées par la jalouſie que les différentes Colonies avoient conçue l'une contre l'autre, & qui nuiſit grandement au ſervice public. S'ils avoient auſſi pouſſé la guerre plus vigoureuſement, ils n'euſſent pas donné le temps aux Indiens d'acquérir de l'expérience dans cet art funeſte, & les Anglois en ſubirent ſouvent la peine.

Quoique la guerre fût éteinte dans une partie de la Nouvelle-Angleterre, elle continuoit cependant dans une autre, où les natifs avoient à venger de graves inſultes, & des vexations inſupportables que les Anglois leur faiſoient eſſuyer, ſur-tout ſur les frontieres de New-Hampshire. Ces Sauvages avoient appris que les Anglois n'étoient pas invincibles, & pendant

que la guerre étendoit ses ravages dans les contrées de l'ouest; ils fondirent sur les plantations de l'est, & massacrerent tous les Anglois qu'ils rencontrerent. Les colons userent de représailles.

Enfin le Gouvernement de Boston, quoiqu'occupé par la guerre avec le Roi Philippe, envoya un détachement sous les ordres du Capitaine Hauthorn, pour secourir les Colonies orientales. Le Capitaine surprit quatre cents Indiens qui pilloient la maison du Major Walderen, & les fit tous prisonniers. Cette victoire termina en effet la guerre, sur laquelle les Anglois firent de justes réflexions. Ils virent le grand inconvénient de ne pas avoir de places fortes pour se défendre contre les surprises des Indiens; en conséquence ils construisirent Scarborough, Falmouth, Yorck, Dover, &c. La guerre avoit fait négliger l'agriculture, & avoit introduit des mœurs dissolues parmi le peuple. Aussi, en 1679, on assembla un Synode presbytérien pour réformer les mœurs.

Pertes de la Nouvelle-Angleterre.

A cette époque, la Nouvelle-Angleterre éprouva de grandes pertes par la mort de Winthrop, Gouverneur de Connecticut & de New-Haven, de Leveret, Gouverneur de Massachuset, de Winslow, Gouverneur de la Colonie de New-Plimouth. Tous ces hommes avoient un grand mérite & les meilleures intentions. Au premier succéda William Leet; au second, Simon Bradstreet; & au troisieme, Robert Treat: mais Charles II, vers la fin de son regne, ayant remporté un grand avantage sur le Parlement, la province de la Nouvelle-Angleterre fut vivement

SECT. XVII.

Histoire de l'Amérique.

Ses chartes lui sont reprises.

persécutée. On décerna un *Quo-Warranto* contre la Colonie de New-Plimouth, & ce jugement fut enregistré en la Chancellerie. En 1683 & 1684, celle de Massachuset eut le même sort; mais lorsqu'on publia le *Quo-Warranto* contre Connecticut & New-Haven, on fit entendre aux colons que s'ils livroient volontairement leur charte, on leur permettroit, à leur choix, de se réunir à New-Yorck ou à Boston. Ils aimerent mieux céder. Rhode-Island, qui, dit-on, avoit de grands priviléges, en fit le sacrifice sans hésiter, & New-Hampshire comme Maine se désisterent en faveur de la Couronne, du privilége d'association sous laquelle elles avoient été établies. Depuis cette époque, le Gouverneur & le Conseil ont été nommés par le Roi. Henri Cranfield fut le premier qui fut envoyé après cette révolution; il déplaça Bradstreet, Leet & Treat. Cranfield perdit lui-même son gouvernement à la mort de Charles II; on lui donna pour successeur Thomas Dudley, né Américain. Ce Gouverneur essaya de faire sa cour au Roi, en favorisant l'Eglise Anglicane contre les Presbytériens, ce qui irrita si fort les colons, qu'ils prirent sur eux de le déposer & de le renvoyer prisonnier en Angleterre.

Gouvernement de Sir Edmund Andros.

Sir Edmund Andros, qu'on dit avoir été d'abord un pauvre Chevalier de Guernesey, étoit Gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, précisément à l'époque où le peuple reprit ses priviléges. Ce fut aussi dans ce temps où un Américain, nommé *William Phipps*, fit sa fortune d'une maniere bien extraordinaire. Ayant appris que vers 1640, un gros galion Espagnol s'étoit perdu près le

port de la Plata, il sollicita à la Cour de Londres la permission de pêcher ce trésor. Charles II lui donna une petite frégate montée de dix-huit canons & de quatre-vingt-quinze hommes d'équipage. Il fit voile pour Hispaniola, & plongea si souvent & avec si peu de succès, que ses matelots s'étant lassés, il fut obligé d'abandonner l'entreprise.

Le Duc d'Albermale, fils de celui qui avoit rétabli Charles II sur le trône, se trouvant dans des circonstances désespérées, adopta le projet de Phipps, qui proposa de diviser le trésor dans un certain nombre de portions proportionnées aux dépenses que l'aventurier avoit avancées. On équipa un navire de deux cents tonneaux, avec lequel Phipps fut encore à la quête du galion. Cependant, après un grand nombre de tentatives de toute espece, aussi inutiles que les précédentes, il étoit sur le point de tout abandonner, lorsqu'on découvrit enfin le galion. Il travailla si heureusement & avec tant d'adresse, qu'en peu de jours il retira du fond de la mer trente-deux tonnes remplies d'argent, & un trésor immense en or, en perles, en diamans, & en autres marchandises du plus grand prix. On dit que lorsque cette riche prise fut arrivée en Angleterre, elle produisit trois cent mille livres sterlings, dont quatre-vingt-dix mille échurent au Duc d'Albermale, & deux cent dix à Phipps, qui reçut encore l'Ordre de Chevalerie du Roi Jacques II. Cet événement, sous un regne moins orageux, eût fait beaucoup de bruit, tandis qu'on en parla à peine, & que peu d'Ecrivains en ont fait mention.

Aventure de Phipps.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Guerre avec les François.

La Nouvelle-Angleterre jouit d'une paix profonde jusqu'au temps de la révolution. A cette époque, les Indiens se plaignirent du peu d'égard que les colons avoient au traité par lequel on devoit leur fournir tous les ans une quantité de blé. Ils se plaignirent aussi de ce qu'on les troubloit dans leur pêche sur la riviere Saco, de ce que les troupeaux des colons venoient sur leurs terres, enfin de ce que le Gouvernement de Boston avoit disposé de leurs possessions. La vérité est que les planteurs Anglois agissoient alors un peu trop librement avec les Indiens & avec les François. Ils prirent sur eux de fixer de nouvelles bornes à leur jurisdiction, ce qui l'augmenta au préjudice de la propriété des François, particuliérement d'un qui s'appeloit St. Casteen.

L'Ambassadeur François avoit obtenu de la Cour de Londres un ordre pour qu'on restituât les biens de St. Casteen, sur-tout une partie de vignes qu'on avoit injustement usurpée; mais on n'eut aucun égard à cet ordre. Il est probable que le peuple de la Nouvelle-Angleterre soupçonnoit d'avance que le gouvernement de Jacques II ne seroit pas de longue durée, & il méprisoit autant qu'il haïssoit le Gouverneur Andros. Casteen étoit lui-même presque naturalisé Indien, puisqu'il avoit épousé la fille d'un Chef; en sorte que dans la mauvaise humeur que la conduite des Anglois lui donna, il n'eut pas beaucoup de peine à engager les Sauvages à commencer les hostilités. Ils détruisirent quelques troupeaux Anglois, qu'ils prétendirent avoir outrepassé les bornes de la Colonie. Blackman,

Juge de paix, fit arrêter dix-huit ou vingt des coupables, & les envoya sous une forte garde à Falmouth. Les Indiens, par représailles, se saisirent de quelques Anglois, notamment des Capitaines Rowden & Gendal. Le premier mourut dans sa prison.

Il n'eût pas été difficile aux Anglois d'appaiser les natifs; il suffisoit de leur faire les restitutions que la justice exigeoit : mais les François dissuaderent les Indiens de faire la paix, & ils tuerent plusieurs habitans de New-Yarmouth, ce qui obligea les autres à se retirer dans les fortifications. Andros étoit alors à New-Yorck. A son retour à Boston, il blâma la conduite de Blackman, & ordonna qu'on rendît la liberté à tous les prisonniers Indiens, sans demander aucun équivalent. Les Sauvages crurent que cette pusillanimité venoit de foiblesse & de crainte. En conséquence ils attaquerent le Capitaine Gendal qu'ils avoient relâché, & qui conduisoit un détachement à New-Yarmouth, & firent quelques prisonniers, qui furent cependant repris. En même temps les Indiens égorgerent deux familles Angloises près de Kennebeck. En un mot, toutes les frontieres furent remplies de sang & d'horreur.

Andros entre en campagne.

Andros, à la tête d'un corps de mille hommes, se mit en marche au milieu de l'hiver; mais il n'eut aucun succès. Les Historiens du pays l'accusent non seulement d'avoir négligé la Colonie, mais même d'avoir persécuté ceux qui s'armoient pour la défendre, d'agir de concert avec les François du Canada, & d'avoir mis en liberté les Indiens coupables de meurtre. Il est certain

qu'à cette époque la Nouvelle-Angleterre étoit dans une ſituation déplorable. Dummer prétend que le Gouverneur avec ſon Conſeil, composé de quatre ou cinq étrangers ſans reſſources & ſans principes, faiſoit les loix, & établiſſoit toutes ſortes d'impôts ſur le peuple. Sans aucune aſſemblée préalable, il fit percevoir un ſou par livre ſur la valeur de tous les biens de la Colonie, & deux ſous ſur toutes les marchandiſes importées, outre vingt ſous par tête, en forme de capitation. Enfin il faiſoit payer de gros droits ſur le vin, le rum & les liqueurs.

Pluſieurs particuliers recommandables, qui, dans une adreſſe fort humble, oſerent ſe plaindre de la peſanteur de ce fardeau, furent empriſonnés, dépouillés du privilége d'*habeas corpus*, jugés hors de leur pays, condamnés à des amendes conſidérables, & obligés de payer cent ſoixante livres de frais, tandis que la procédure auroit à peine couté quelques ſchellings en Angleterre, quoique les gens de Juſtice s'y faſſent payer exorbitamment. Enfin, pour mettre le comble à l'oppreſſion, lorſqu'en jugement ils voulurent réclamer le privilége des Anglois, on leur répondit avec un ſouris amer, que ces priviléges ne pouvoient point les ſuivre juſqu'à l'extrémité du globe (*a*).

Le Lecteur ne doit pas être ſurpris de ces actes de tyrannie, s'il réfléchit qu'on ſuivoit dans la Nouvelle-Angleterre les principes de Gouverne-

(*a*) Diſcourſe addreſſed to Lord Carteret, Secretary of State.

ment établis en Europe par Jacques II. William Phipps étoit alors à la Cour de Londres, & comme il étoit en faveur auprès du Roi, il prit sur lui de faire quelques plaintes sur la conduite d'Andros & de son Conseil, & d'exhorter ce Prince à rendre à ses compatriotes leur charte & leur ancienne forme de Gouvernement. Jacques lui répondit suivant sa coutume : *Il n'y a que cette grace, Sir William, que je puisse vous refuser.* Cependant ce Prince créa la place de Shérif de la Nouvelle-Angleterre, & la donna à William Phipps. Cette charge donna tant d'ombrage à Andros & à ses créatures, qu'on assure qu'elles essayerent d'assassiner celui qui en étoit revêtu.

Enfin l'administration de ce Gouverneur devint intolérable. Increase Mather, Recteur du Collége de Cambridge, avec deux autres Gentilshommes, furent envoyés en Angleterre, pour mettre leurs griefs sous les yeux du Roi & du Conseil. La révolution s'opéroit alors; & les nouvelles de l'arrivée du Prince d'Orange en Angleterre étant parvenues en Amérique, Andros fit emprisonner le porteur, & fit publier une défense de laisser débarquer dans la province tout homme revêtu d'une commission de Guillaume. Ces violences firent soupçonner qu'Andros & ses affidés avoient formé le dessein de massacrer tous les habitans, & on répandit ce bruit sourdement, pour fournir au peuple l'occasion de se réunir & de se faire justice de ses oppresseurs.

Le 18 Avril 1689, après quelques mesures prises, on dit au nord de la ville, que les habitans de la partie du midi avoient pris les armes, & on en disoit autant au midi de la partie du

nord. Ce ſtratagême réuſſit ; on ſe ſaiſit de toutes les créatures du Gouverneur, & on les emprisonna. Les principaux habitans s'emparerent de la maiſon où ſe tenoit le Conſeil, & le Gouverneur ſe réfugia dans le château, où on lui adreſſa la lettre ſuivante :

» MONSIEUR,

» Réunis avec pluſieurs autres habitans de la » ville, & ſurpris de la ſubite inſurrection du » peuple, que nous étions très-éloignés de ſoup- » çonner, nous nous voyons forcés par les cir- » conſtances d'avertir Votre Excellence, que pour » rétablir la tranquillité dans ce pays, & pour » raſſurer le peuple qui croit être menacé du plus » grand danger, comme auſſi pour votre ſûreté » particuliere, nous croyons néceſſaire que vous » vous démettiez du gouvernement, & que vous » nous livriez les forts pour être conſervés à la » Couronne de la Grande-Bretagne, & pour » qu'on en diſpoſe ſuivant les ordres de la Cour, » qui doivent arriver inceſſamment. En ce cas, » nous vous promettons qu'il ne vous ſera fait » aucune violence, ni aux perſonnes de votre » ſuite, ni à vos troupes en ce qui touche leurs » perſonnes ou leurs biens. Nous ſommes per- » ſuadés qu'en cas d'oppoſition, le peuple s'em- » parera de force des fortifications. Signé, » *White Winthrop*, *Simon Bradſtreet*, *Wil- » liam Stoughton*, *Samuel Shrimpton*, *Bar- » tholomew Gidney*, *William Browne*, *Tho- » mas Danfurth*, *John Richards*, *Elisha Cook*, » *Iſaac Addington*, *John Nelſon*, *Adam*

» *Winthrop*,

» *Winthrop*, *Peter Sergeant*, *John Foster*,
» *David Waterhouse* «.

Andros est déposé.

Cette lettre, signée par les personnes les plus respectables de la Nouvelle-Angleterre, prouvoit assez que les colons étoient déterminés à tout faire pour réussir dans leur projet. Cependant Andros se mit d'abord en défense, & envoya chercher des armes à une frégate du Roi, qui étoit alors dans le port; mais elles furent interceptées par un parti des habitans commandés par John Nelson, qui demanda qu'on lui rendît le fort. Le Gouverneur se voyant dans l'impossibilité de faire résistance, obéit; ensuite les principaux habitans, animés d'un esprit vraiment républicain, se rendirent à la Chambre du Conseil, d'où ils firent lire une déclaration contenant les griefs de la Colonie; le peuple, au nombre de trois mille hommes, étoit armé. Ils convoquerent après ce préliminaire une Assemblée générale, composée des Représentans des Colonies unies, & le 24 Mai, de sa propre autorité, cette Assemblée rétablit l'ancienne forme de Gouvernement, qui fut dans la suite approuvée par le Roi Guillaume & la Reine Marie. Sir William Phipps étoit en Angleterre lors de la révolution. Le Roi Jacques avoit voulu lui donner le gouvernement de la Nouvelle-Angleterre, mais on prétend qu'il le refusa.

L'ancien Gouvernement est rétabli.

Continuation de la guerre avec la France.

La révolution étant consommée en Angleterre, les colons Anglois firent la guerre aux François d'Amérique, comme le Roi Guillaume la faisoit à Louis XIV en Europe. Les François, pour mieux gagner les Indiens, leur persuaderent que les Anglois étoient des rebelles, & qu'ils se-

roient abandonnés de Dieu & des hommes ; ils leur promirent en même temps de les soutenir avec toutes les forces de la Colonie de Québec. Le Major Walderen commandoit alors à Quacheco, frontiere de la plus grande importance. Il avoit eu une conférence avec un Chef d'Indiens, nommé *Mesandonit*, & lui avoit permis de loger dans le fort ; mais dès le grand matin, le Barbare ouvrit les portes à un parti de Sauvages qui étoit caché dans le voisinage : ils fondirent sur le Major, le tuerent, ainsi que vingt-deux autres personnes, brûlerent plusieurs maisons, & après avoir commis un grand nombre de meurtres & de violences, ils retinrent encore vingt-neuf Anglois prisonniers.

Le Capitaine Noyes eut ordre de marcher avec un détachement à Penecook, mais les Sauvages s'étoient retirés avant son arrivée : il eut cependant la satisfaction de ravager leurs terres & de détruire leurs villages. Les Indiens surprirent ensuite le fort Pemmaquid, & y tuerent quatorze Anglois ; ils rompirent aussi la capitulation sur laquelle le fort s'étoit rendu ; ils égorgerent la garnison & quelques troupes qui étoient venues à son secours. Ces cruautés déterminerent les habitans de Shrepscot & de Kennebeck à se retirer à Falmouth.

Faute commise par les Anglois.

Les colons avoient remarqué, lors de la derniere guerre avec les Indiens, qu'ils avoient fait une grande faute en agissant par petits corps. Dans cette circonstance, sachant que les François ne désiroient que la ruine de la Nouvelle Angleterre, ils leverent un corps de mille hommes, dont cinq cents sortirent du Massachusset, sous

le Major Swayne, & cinq cents partirent de New-Plimouth, commandés par le Major Church: mais à cette époque les François avoient instruit les Sauvages, ils leur avoient sur tout appris à employer la corruption. Ils avoient par-tout des espions qui les avertissoient des mouvemens des partis Anglois, dont plusieurs furent massacrés; enfin ils devinrent si habiles dans l'art de la trahison, qu'ils traiterent les Anglois avec une cruauté qu'ils n'avoient pas connue jusqu'alors, quelque Barbares qu'ils fussent. Nous parlerons du courage de deux Anglois qui défendoient un fort surpris par les Indiens. Quoique réduits à la derniere extrémité, ils refuserent de se rendre, à moins qu'on ne leur accordât une capitulation. Ils l'obtinrent; mais les Barbares la rompirent inhumainement, & tuerent trois ou quatre enfans de l'un de ces hommes, pendant que l'autre se sauvoit. Les Majors Swayne & Church furent déchus de toutes leurs espérances par les intrigues des François, qui corrompirent les Indiens Anglois; en sorte qu'après avoir mis garnison à Blue Point, ils furent obligés d'entrer dans leurs quartiers d'hiver sans avoir rien fait d'important.

Les possessions Françoises sont envahies.

Le Gouvernement Anglois n'ignoroit point les manœuvres des François; en conséquence il résolut de couper la racine du mal, en attaquant les François en même temps à Québec, & dans l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse, dont ils étoient alors en possession. Les détails de la premiere expédition se trouveront à l'article du Canada. Le commandement de celle qu'on vouloit diriger contre l'Acadie, fut donné à Sir William Phipps. On arma pour cet effet une frégate de

quarante canons, un autre vaisseau de seize, & un troisieme de huit. Sir William fit aussi tôt voile pour Port-Royal, dont, suivant Charlevoix (*a*), la garnison n'étoit composée que de quatre-vingt-six hommes avec dix-huit canons sans affût, & dont les fortifications n'étoient pas tenables.

Le 22 Mai 1690, l'armement Anglois parut devant la place. Manneval, Gouverneur François, envoya un Prêtre pour demander à Sir William quelles étoient leurs intentions. Celui-ci répondit qu'il vouloit qu'on se rendît à discrétion. Le Député refusa d'abord d'accepter cette proposition, ce qui détermina Sir William à accorder une capitulation, qui fut dressée dans les termes suivans. 1°. Les soldats, avec leurs armes & leur bagage, seront transportés à Québec dans un vaisseau Anglois. 2°. Les habitans seront conservés dans la paisible possession de leurs biens, & on veillera à ce que les femmes ne soient point insultées. 3°. Les habitans auront le libre exercice de la Religion Romaine, & on ne touchera point aux biens de l'Eglise.

Si on en croit Charlevoix (*b*), Phipps accorda ces conditions, mais refusa de les signer, disant que sa parole, comme Général, étoit au dessus de toutes les signatures. Manneval, obligé de s'en rapporter à sa parole, se rendit le lendemain à bord de la frégate Angloise, où la capitulation fut ratifiée, & les clefs du fort furent remises à Phipps. Lorsque ce Général y fut entré, surpris de la foiblesse de la place, il se

(*a*) Charlevoix, t. III, p. 96.
(*b*) *Idem, ibid.*

repentit d'avoir accordé des conditions si avantageuses à la garnison ; en conséquence le même Auteur (a) prétend qu'il chercha les moyens d'en éluder l'exécution.

Pendant que Manneval étoit à bord du vaisseau Anglois, on vit quelques soldats ivres emporter des effets qui appartenoient au Gouverneur. Phipps regarda cela comme une atteinte portée à la capitulation, & s'en fit un prétexte pour la désavouer. Il désarma les soldats, & les enferma dans l'église. Il consigna Manneval dans sa propre maison, & lui donna des Gardes, le dépouilla de son argent & de ses habits, pilla les habitans, sans épargner les Prêtres ni l'église, & il se rembarqua après avoir exigé des habitans un serment de fidélité au Roi Guillaume & à la Reine Marie. Nous trouverons le détail des autres opérations de Phipps dans la suite de cette Histoire.

Expédition contre Québec.

L'expédition destinée contre Québec fut si mal conduite, qu'elle nuisit beaucoup à la Colonie de la Nouvelle-Angleterre. Elle perdit au moins 1000 hommes, & fit essuyer à ses débiteurs une banqueroute de 140,000 livres. Artel, Officier François & Canadien, de concert avec Hoopwood, Chef des Hurons, attaqua Salmonfalls, ville frontiere, y tua trente hommes, & en emmena cinquante prisonniers. Le Lieutenant Clarck ayant hasardé de sortir de Casco, fut surpris par un corps de quatre ou cinq cents Indiens & François, qui, après l'avoir tué lui & treize de ses gens, brûlerent la ville. Ils avoient accordé à la

(a) *Idem*, p. 99.

SECT. XVII. Histoire de l'Amérique.

garnison une capitulation par laquelle elle devoit être conduite à la ville Angloise la plus prochaine ; mais on reprocha aux soldats leur rebellion contre leur légitime Souverain, & on s'en fit un prétexte pour ne pas exécuter la capitulation. Les uns, avec le Major Davis, qui en étoit Commandant, furent envoyés prisonniers à Quebec, & les autres furent égorgés par les Indiens. Les garnisons de Papcodac, de Spamwick, de Black Point & de Blue-Point, furent dans la consternation lorsqu'elles apprirent la destruction de Casco, & elles s'enfuirent jusqu'à Saco, dont la garnison abandonna aussi son poste. Hopwood le Huron la poursuivit, ravagea tout le plat pays, & massacra tous les Anglois qui tomberent entre ses mains. Enfin les Capitaines Floyd & Greenleaf le joignirent, défirent son détachement, & le blesserent lui-même. Il fut ensuite tué par les François, qui le prirent pour un Iroquois.

Après cet événement, les François & les Indiens remporterent plusieurs avantages, qui, quoiqu'en particulier trop peu considérables pour être détaillés, étoient cependant très-funestes aux colons Anglois. La seule expédition qui mérite d'être conservée, est celle du Major Church à Casco Bay, où il brûla quelques forts François & Indiens, & rendit la liberté à quelques Anglois prisonniers. La guerre continua ensuite avec des succès divers, cependant toujours au désavantage des Anglois. Enfin les deux partis convinrent d'une suspension d'armes, qui devoit durer jusqu'au mois de Mai 1691.

Sir William Phipps étoit à cette époque à

Londres, & demandoit à être chargé d'une nouvelle expédition en Canada; mais la guerre terrible dans laquelle le Roi Guillaume étoit engagé, & la mauvaise issue de la derniere tentative, rendirent inutiles toutes ses sollicitations. Sir Henri Ashurst & M. Increase Mather étoient aussi alors en Angleterre comme Députés de la Colonie, pour demander la restitution de leur ancienne Charte; & si on réfléchit sur le zele que les colons avoient montré pour la liberté, & sur l'horreur qu'ils avoient témoignée pour un Gouvernement Catholique, ils devoient s'attendre à obtenir cette grace sous le nouveau Gouvernement; mais ni le Roi, ni ses Ministres ne voulurent se prêter à rendre la Colonie indépendante de la Couronne, & le renouvellement de la Charte fut refusé. Les Députés en obtinrent une nouvelle; mais on n'y conserva presque aucuns de leurs priviléges, & il est à présumer que s'ils avoient été traités ainsi sous le regne des Stuart, il auroit pu y avoir une révolte.

Par cette Charte le Roi se réservoit la nomination du Gouverneur, du Lieutenant-Gouverneur, du Secrétaire & des Officiers de l'Amirauté, ce qui appartenoit autrefois au peuple. Le pouvoir d'assembler la Milice étoit dévolu au Gouverneur. Le Gouverneur avoit aussi le droit de nommer tous les Juges & Shérifs; mais à cet égard il devoit obtenir le consentement du Conseil du Roi. Il avoit la faculté de s'opposer aux Loix & Actes publics qui seroient arrêtés par l'Assemblée générale. Enfin ces Loix approuvées par le Gouverneur devoient être envoyées en Angleterre, & elles devoient être nulles

si la métropole les désapprouvoit dans l'espace de trois ans. Tout le privilége que la Colonie put obtenir, fut qu'elle pourroit nommer son premier Gouverneur, & le choix tomba sur Sir William Phipps.

Guerre Indienne.

Cette affaire importante étoit à peine terminée, que les Indiens recommencerent les hostilités près de Berwick, d'Exeter, & du Cap Nidduck. Aussi-tôt quelques Officiers, à la tête de 400 hommes, marcherent à Pechypsot; mais comme ils n'observerent aucune discipline, ils furent surpris par les Barbares, & chassés avec perte vers leurs vaisseaux. Cet échec fut suivi d'un grand nombre de meurtres & de cruautés commises par les Sauvages. La Colonie de Massachusset fut attaquée du côté de l'est, ce qui n'étoit jamais arrivé. Elle fut alarmée, & le fort du Cap Nidduck, un des meilleurs du pays, fut abandonné par la garnison.

Les Sauvages François se mirent aussi en mouvement, & attaquerent Yorck, où ils tuerent cinquante habitans, & en emmenerent cent prisonniers. Le Gouvernement détacha différens partis pour délivrer les captifs, mais ils virent que les Barbares étoient commandés par des Officiers François; des soldats de cette nation étoient aussi mêlés parmi les Indiens; il n'y avoit pas moins de 500 Hurons Chrétiens en campagne, & ils étoient renforcés par quatre ou cinq Chefs de Sauvages avec leurs troupes. Un Capitaine Anglois, nommé *Convers*, acquit dans cette occasion beaucoup de gloire, pour avoir défendu son poste avec quinze ou vingt hommes contre deux cents Indiens commandés

par Moxus leur Chef. Convers sortit ensuite, & à la tête d'un parti Anglois, battit les François & les Sauvages de Sagadahok. Le Commandant François, nommé *la Brosse*, fut tué dans l'action.

SECT. XVII. Histoire de l'Amérique.

Sir William Phipps, Gouverneur.

Sir William Phipps venoit d'arriver dans la Nouvelle-Angleterre avec la nouvelle Charte qui déplut à un grand nombre d'habitans. Après avoir confirmé les loix faites par l'Assemblée générale, il déclara qu'il étoit résolu de marcher en personne contre les Indiens. Nul homme ne pouvoit espérer plus de succès que lui; il étoit né dans le pays où étoit le théatre de la guerre, près la riviere de Kennebek, & il le connoissoit parfaitement. Il marcha à l'est à la tête de quatre cent cinquante hommes, & fit construire un nouveau fort à Pemmaquid (*a*); ce fut un des plus considérables & des mieux bâtis de l'Amérique septentrionale : cependant la dépense que cette construction occasionna fut si grande, qu'on prétend que pour l'avoir ordonnée, Sir William

(*a*) Les Capitaines Bancroft & Wing en jeterent les fondemens, & le Capitaine Marish le finit. Il est en pierre, d'une forme triangulaire, & a sept cent trente-sept pieds de large en dehors des murs, & cent huit pieds carrés dans l'intérieur : il y a de quoi placer vingt-huit canons à huit pieds de terre, & quatorze canons montés, dont dix de seize livres de balle. Le mur méridional faisant face à la mer, avoit vingt-deux pieds de haut & six de large. Celui de l'est a douze pieds de haut, celui du nord dix, & celui de l'ouest dix-huit. Le fort s'élevoit à vingt verges au dessus de la plus haute marée, & avoit une garnison de soixante hommes. Bretish Empire in America, vol. I, page 146.

perdit l'affection de la Colonie. Il est à présumer que ce fut l'effet du ressentiment particulier que causoit la nouvelle Charte, car il est certain que ce fort & les autres que le Gouverneur fit bâtir, furent très-avantageux à la partie orientale de la Colonie; il n'est pas moins vrai que Sir William rendit en personne les plus grands services contre les Sauvages, qui furent dans cette guerre plus furieux qu'ils n'avoient jamais été.

Animés par les François, ils avoient commis beaucoup de meurtres au nord des rivieres Merimack, Oyster & Connecticut. Le Gouverneur donna au Major Convers le commandement des garnisons de l'est, & lui envoya un renfort de trois cent cinquante hommes. Avec ce secours, Convers fut en état d'envahir le pays des Indiens, & de détruire leurs terres & leurs habitations à Taconet. Près de Connecticut, les Sauvages qui étoient en armes furent attaqués & complétement défaits par les Anglois, qui reprirent aussi leurs prisonniers, pendant que pour les contenir, Sir William construisoit un autre fort à Saco. Toutes ces dispositions déterminerent les Barbares à la paix.

La paix est conclue.

L'Agent, ou, si l'on veut, l'Ambassadeur François près des Chefs Sauvages, & qui ordinairement étoit un Prêtre, fit tout ce qu'il put pour leur persuader de continuer la guerre, & il auroit probablement réussi, si les François du Canada avoient été à portée de leur envoyer les armes & le secours qu'ils leur avoient promis. Comme ils ne le firent pas, les Sauvages demanderent la paix. On tint un Congrès au fort de Pemmaquid, appelé depuis *Guillaume Henri*, où se trouverent

trois Commissaires Anglois & treize Chefs Indiens avec des Interpretes. Cette assemblée fut très-importante, par le traité qui y fut conclu ; les Indiens se reconnurent sujets de la Couronne d'Angleterre ; les colons furent confirmés dans la possession de leurs terres ; les Sauvages renoncerent à leur alliance avec les François, & ils soumirent leur commerce avec les Anglois à l'inspection de l'Assemblée générale.

On persécute les Sorciers.

Au moment où ces scenes de carnage cessoient sur les frontieres, il s'en passoit une bien plus horrible encore au centre de la Colonie ; tous les esprits se souleverent contre de prétendus Sorciers. Le Lecteur doit savoir que cette frénésie fut encouragée par les Puissances civile & ecclésiastique. Sir William Phipps croyoit fermement à l'existence des Sorciers, & les Ministres soutenoient que c'étoit un blasphême d'en douter. Paris, Ministre de Salem, fit tant tourmenter une pauvre femme Indienne, qu'il l'obligea à avouer qu'elle avoit ensorcelé sa fille & sa niece. George Burroughs fut accusé de sorcellerie devant un Tribunal composé de six des principaux Membres de la Colonie ; il fut atteint & convaincu, & exécuté d'après des témoignages naturellement impossibles, & sur des mensonges avérés. Nous ne détaillerons pas ce procès ni les autres du même genre, parce que ce sont autant d'insultes faites à la raison.

La persécution devint cependant si cruelle, que personne n'étoit plus en sûreté. Rebecca Nurse, femme très-vertueuse & d'une piété exemplaire, fut accusée ; les faits qu'on lui reprochoit étoient si peu importans, que les Jurés,

quoique très-zélés contre les Sorciers, la déclarerent innocente; mais le Tribunal & les ſpectateurs parurent ſi mécontens de ce jugement, qu'ils furent obligés de la condamner. Elle montra ſur l'échafaud une raiſon, une fermeté & une réſignation exemplaires. Comme ſi les Juges & les Jurés avoient abjuré toute eſpece de ſens commun & d'humanité, ils firent pendre pluſieurs perſonnes ſur la dépoſition des eſprits. On trouve les détails de cette abſurdité dans l'Hiſtoire de cette perſécution, que Mather nous a laiſſée. Une femme nommée *Eaſly* préſenta aux Juges une pétition auſſi touchante que raiſonnable; on n'y eut aucun égard, elle fut exécutée. Martha Cory eut le même ſort, & ſon mari mourut dans les tourmens, pour n'avoir pas voulu croire à la vérité du témoignage d'après lequel ſa femme avoit été pendue. En un mot, environ cent cinquante perſonnes des deux ſexes furent empriſonnées, & plus de deux cents accuſées, parmi leſquelles un grand nombre ne trouva ſa ſûreté que dans la fuite. M. English ſur-tout, homme fort riche, laiſſa une fortune de quinze cents livres ſterling, qui fut ſaiſie par le Shérif. Des enfans de onze ans furent punis de mort, & pluſieurs femmes ne conſerverent leur vie qu'en prétextant une groſſeſſe.

La Cour de Londres apprit avec autant d'horreur que d'indignation cette longue ſuite de cruautés, & on commença enfin dans la Colonie même à réfléchir ſur la quantité de ſang innocent qu'on avoit répandu. Ces mêmes Magiſtrats qui avoient été ſi zélés, devinrent plus humains; Dudley Bradſteet, qui avoit prononcé trente ou quarante

jugemens, ne voulut plus en rendre d'autres; on l'accusa lui & sa femme d'avoir, par leurs sortiléges, causé la mort de neuf personnes, & ils furent obligés de quitter la Colonie. Son frere John Bradsteet fut accusé d'avoir traversé l'air sur son chien pour aller au sabbat : ce fut avec la plus grande peine qu'il évita la mort à laquelle cette étrange déposition l'avoit fait condamner; mais son chien la souffrit comme complice. Le Capitaine Aldin, l'un des hommes les plus vertueux & les plus sensés de la Colonie, resta en prison quinze semaines pour la même accusation; il se sauva heureusement, mais il revint l'année suivante en 1693, pour suivre son procès, & il fut solennellement justifié.

En un mot, de vingt-huit personnes qui furent condamnées à mort, vingt furent exécutées. Ce succès rendit leurs persécuteurs plus avides de sang, & pour se venger de quelque refus qu'ils éprouverent, ils accuserent les amis du Gouverneur & le Docteur Increase Mather, qui avoient été les grands protecteurs de la persécution. C'est cependant à cette époque qu'elle cessa. Sir William Phipps pardonna à tous les accusés, & les grands Jurés ne voulurent point prononcer contre les prétendus Sorciers, même contre ceux qui s'avouoient coupables.

Nous sommes obligés d'observer que cette persécution fut suscitée par un certain nombre de misérables, soit pour satisfaire leur ressentiment particulier, soit par fanatisme ou crédulité, & qu'ils n'auroient jamais réussi sans la foiblesse du Gouverneur & du Docteur Mather, qui, sans s'en appercevoir, étoient les instrumens dont se servoient

Sect. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

des hommes plus mal-intentionnés. Le peuple en général, & les Miniſtres, particuliérement M. Caleb de Boſton, s'efforcerent de faire ouvrir les yeux ſur les motifs de ces atrocités; mais leurs efforts furent vains. Il faut remarquer auſſi qu'on employa les tortures pour forcer ces malheureux à s'avouer Sorciers, & que tous ſe rétracterent lorſqu'ils furent ſur l'échafaud.

A cette époque, Sir William Phipps perdit l'eſtime des colons; la paix avec les Indiens n'avoit été ſuivie d'aucune diminution dans les impôts, & un grand nombre de perſonnes s'obſtinoient à le regarder comme la cauſe de tout le ſang innocent qu'on avoit fait couler durant la derniere perſécution. D'ailleurs on ne croyoit pas à ce Gouverneur aſſez de capacité pour adminiſtrer une Colonie telle que la Nouvelle-Angleterre. Depuis long-temps les mécontens ſe plaignoient à leurs amis d'Angleterre de la conduite de cet Officier, & ils réuſſirent à faire adopter par la Cour l'opinion qu'ils en avoient; enfin ils y firent paſſer une accuſation en forme, & Sir William fut rappelé pour rendre compte de ſa conduite à un Comité du Conſeil Privé.

Sir William eſt accuſé & rappelé en Angleterre.

Cependant, comme il avoit un grand nombre d'amis dans le Clergé & dans l'Aſſemblée générale, ces deux Corps adreſſerent au Roi une contre-pétition en ſa faveur, & ſupplierent Sa Majeſté de le rétablir dans ſon Gouvernement; mais avant que cette affaire fût jugée, Sir William mourut à Londres d'une fievre maligne. William Stoughton, qui n'étoit pas tout-à-fait innocent de la perſécution des

Il meurt & a pour ſucceſſeur Stoughton.

Sorciers, lui succéda : son administration fut difficile.

Les François du Canada avoient toujours le plus grand ascendant sur les Sauvages établis entre les Colonies Françoises & Angloises, ce qui les rendoit beaucoup plus puissans. C'étoit la suite d'un plan formé par le Roi de France pour détruire la Colonie de la Nouvelle-Angleterre, & pour l'exécution duquel ce Prince avoit fait de grands préparatifs. Il équipa une flotte dont le commandement fut donné au Chevalier de Nesmond, un des meilleurs Officiers de marine, & cet Officier devoit être joint par 1500 hommes du Canada. En même temps la Cour de France arrêtoit qu'on donneroit au Comte de Frontenac, Gouverneur général de la Nouvelle-France, des armes & de l'argent pour les Indiens qui avoient été convertis, & qui, excités par les Missionnaires, traiterent les Anglois non seulement comme ennemis, mais encore comme Hérétiques. Ces impressions augmenterent leur férocité naturelle, & les rendirent plus barbares & plus perfides que jamais.

Continuation de la guerre.

Malgré la paix solennelle qui avoit été conclue à Pemmaquid un an auparavant, de concert avec les François, ces Barbares surprirent la ville d'Oyster River, où ils firent cent prisonniers. Ils égorgerent Madame Cutts & toute sa famille ; mais le Lieutenant Lukin les repoussa à Greton. Ils ravagerent ensuite le plat pays, où ils tuerent vingt ou trente Anglois, pillerent les plantations, & emmenerent captifs ou enleverent le péricrâne à tous ceux qu'ils ne purent pas massacrer. Une femme en particulier, dont ils arracherent la

chevelure, vécut plus de vingt ans après. On ne conçoit pas d'où provenoit la foiblesse des Anglois à cette époque. La Nouvelle-Angleterre renfermoit 200,000 Blancs, outre les sujets Indiens. Toutes les fois que les François rencontrerent des Officiers courageux, ils furent repoussés ; ce qui rendit les Indiens de leur parti plus cruels lorsqu'ils trouverent des habitans désarmés. Enfin Bommaseen, un de leurs principaux Chefs, & qui avoit été présent à la paix de Pemmaquid, fut fait prisonnier par les Anglois, & envoyé à Boston.

Cet homme étoit si distingué, que sa prise intimida les Indiens ; ils cesserent toutes les hostilités, & envoyerent faire des propositions de paix à la garnison de Pemmaquid. D'abord ils offrirent de rendre la liberté à tous les prisonniers Anglois, & ils en relâcherent huit. Sur ce préliminaire, on convint d'une treve de trente jours, & le Major Convers avec deux autres Officiers furent chargés de traiter de la paix. Cette négociation n'aboutit à rien, parce que d'un côté les Anglois refuserent de rendre le Chef Bommaseen, & parce que les Indiens ne voulurent pas relâcher leurs prisonniers, dont cent étoient encore entre leurs mains. La guerre recommença avec une nouvelle fureur ; au mois d'Août de cette année, les Indiens parurent pour la premiere fois à Billericay à cheval, & remplirent le comté d'Essex de meurtres & de dévastations.

On trouve tous ces détails seulement indiqués dans les Historiens Anglois, ce qui fait croire que Stoughton & le Gouvernement de la Nouvelle-Angleterre avoient sûrement provoqué les

les Abenaquis ou Indiens François. Ainsi nous suivons le Pere Charlevoix, parce que, dans les choses importantes, il se concilie avec les Ecrivains Anglois, & qu'on avoue que dans ce temps-là la Nouvelle-Angleterre étoit fort mal gouvernée. La garnison de Pemmaquid arrêta sept Abenaquis qui s'étoient rendus au fort avec le drapeau de treve. Quatre de ces Indiens furent tués sur le chemin de Boston, où on les avoit tous envoyés prisonniers. La nation demanda justice de cette infraction de la foi publique, & au lieu de la satisfaire, Stoughton lui reprocha de semblables infractions.

1696.

Les François sentirent la nécessité d'enlever aux Anglois le fort de Pemmaquid. Iberville & Bonaventure (a), deux excellens Officiers, furent chargés de cette commission, & de celle de raser le fort après qu'ils s'en feroient rendus maîtres. Ensuite ils devoient se joindre à l'armement que la France avoit envoyé, dans l'intention de détruire tous les établissemens Anglois. Le Roi de France avoit si à cœur le succès de cette expédition, qu'il assigna à cet effet des forces très-considérables. Les Ecrivains François avouent cependant que ce projet eût été impraticable, si les Officiers Anglois eussent fait leur devoir.

Le gouvernement de Pemmaquid étoit alors entre les mains du Capitaine Chub. Dans ces entrefaites, il traitoit avec quelques Chefs Abenaquis, & pendant que ces Indiens se croyoient

(a) Charlevoix, t. III, p. 235.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

en sûreté (*a*), il en tua deux; les Anglois eux-mêmes condamnerent cette barbarie, qui ranima la guerre & renouvela les scenes de carnage.

Le 26 Juin, les deux Commandans François arriverent à la baie Espagnole, où ils apprirent que trois vaisseaux Anglois étoient à l'embouchure de la riviere de Saint-Jean. Ils les chercherent, & les ayant rencontrés le 4 Juillet, Iberville prit *le Newport* de 24 canons, & ensuite il attaqua le fort, qui fut investi le 14. Des corps nombreux d'Indiens disciplinés qui l'avoient accompagné, & qui venoient de jour à autre se joindre à lui, lui aiderent à débarquer son artillerie, & à élever les batteries.

Siége & reddition de Pemmaquid.

Avant de les faire jouer (*b*), les François sommerent Chub de rendre la place; mais celui-ci répondit qu'il se défendroit jusqu'à la derniere extrémité; cependant il voyoit la mer couverte de vaisseaux ennemis, & ses murs environnés d'un nombre incroyable d'Indiens alliés des François. Alors le feu commença de part & d'autre. Iberville éleva une batterie, sur laquelle il plaça cinq mortiers. Lorsque la garnison vit tomber les bombes, elle perdit courage, & elle fut encore plus déconcertée lorsqu'elle apprit qu'elle devoit être livrée aux Indiens, si le fort étoit pris d'assaut. Chub demanda à capituler, & il fut convenu que les Anglois seroient en-

(*a*) British Empire in America. Vol. I, p. 161.

(*b*) L'Auteur du *British Empire* & d'autres Ecrivains Anglois prétendent que Chub rendit ce fort avant qu'on eût tiré un seul coup; mais l'opinion de Charlevoix que nous suivons, est plus vraisemblable.

voyés avec tous leurs effets à Boston, pour être échangés contre un pareil nombre de François & de Sauvages, & que, jusqu'à leur arrivée, on les mettroit à l'abri de la fureur des Indiens.

Charlevoix prétend que Chub fut forcé par la garnison, qui n'étoit que de quatre-vingt-douze hommes (les Anglois disent deux cents), à accepter ces conditions. Lorsque les François entrerent dans le fort, ils y trouverent un Indien enchaîné, & prêt à mourir des mauvais traitemens qu'on lui avoit fait souffrir. La vue de ce malheureux mit tous les Sauvages dans une telle fureur, que ce ne fut qu'avec la plus grande peine que les François les empêcherent de massacrer la garnison. On avoue de tous côtés que si ce fort avoit été gardé par des hommes braves, il eût tenu très-long-temps, parce qu'il avoit quinze canons & des munitions en abondance.

L'exécution de la capitulation éprouva quelques difficultés. Le Commandant François envoya une partie de la garnison à Boston; mais il vouloit qu'en échange du surplus, ainsi que de l'équipage du Newport, qui montoit à environ cent hommes, on rendît la liberté à tous les prisonniers, tant François qu'Indiens. En même temps il démolit le fort de Pemmaquid. Avant d'avoir reçu réponse, il partit pour aller exécuter le reste de sa commission; & comme il s'apperçut qu'il pourroit manquer de provisions, il renvoya tous les prisonniers, à l'exception des Officiers.

Exploit d'Anne Hanster.

Les nouvelles de la prise de Pemmaquid répandirent la terreur dans la Nouvelle-Angleterre; le Gouverneur envoya trois vaisseaux de guerre

à la pourſuite de l'eſcadre Françoiſe ; mais il étoit trop tard. En même temps le Colonel Gedney marcha à l'eſt avec cinq cents hommes ; il n'y trouva ni François ni Indiens, mais, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu, il ramena priſonnier à Boſton le Capitaine Chup ; cependant on ſe contenta de lui reprendre ſa commiſſion, ce qui ſemble prouver qu'il s'étoit mieux conduit qu'on ne l'avoit cru. Les Indiens ne regardoient plus les Anglois qu'avec une eſpece de mépris. Ils ſurprirent Haverkill dans le comté d'Eſſex, d'où ils emmenerent trente captifs. De ce nombre étoit une femme nommée *Anne Hunſter*, qui étoit accouchée depuis peu de jours. Voyant qu'elle couroit le danger d'être ſacrifiée à l'inhumanité de ces Barbares, elle encouragea ſi bien la femme qui l'avoit gardée pendant ſes couches, & un Anglois qui étoit avec elle, qu'à eux trois ils tuerent dix Indiens avec leurs propres armes, & ſe ſauverent enſuite à Boſton. L'Aſſemblée générale leur décerna cinquante livres, indépendamment des préſens particuliers qui leur furent faits. A la honte des Anglois, les Indiens continuerent à faire la guerre par partis détachés, tuant tous ceux qu'ils rencontroient, à l'exception des perſonnes qu'ils réſervoient pour les tourmens.

Outre l'expédition contre Pemmaquid, la France avoit formé le plan de ſoumettre toute la Nouvelle-Angleterre au commencement de 1697. On verra dans l'Hiſtoire du Canada, comment ce projet échoua ; mais lorſque les premiers avis arriverent à Boſton, les habitans parurent ſe réveiller de leur léthargie. Ils répa-

1697.

rerent sur le champ les fortifications de leur ville; on leva & on disciplina de nouvelles troupes de milice, en sorte qu'il est probable que les François auroient été battus s'ils avoient paru. Le Major March rendit dans cette occasion les plus grands services à la Colonie. Envoyé du côté de l'est, où on appréhendoit le plus les Sauvages, il les chassa de tous les environs de la baie de Casco; ensuite, ayant mis ses troupes à bord de quelques petits vaisseaux, il les débarqua près de la riviere Damascottes, dans les isles de l'est, avant que ces Barbares eussent repris leurs esprits; & après leur avoir tué beaucoup de monde, il les força de se sauver dans leurs canots. Cette expédition étoit d'autant plus utile, qu'elle empêcha les Indiens de joindre les François, dont la flotte & l'armée, après cet échec, retournerent en Europe.

Dès l'année 1695, les colons de la Nouvelle-Angleterre & de New-Yorck étoient vivement accusés de piraterie. Le Roi donna le gouvernement de ces deux provinces au Comte de Bellamont, Pair d'Irlande, qu'il regardoit comme rempli de bravoure & de probité, & comme plus capable que tout autre de rendre la tranquillité au commerce de mer. Le Lord Bellamont resta encore en Angleterre deux ans après sa nomination; & pendant cet intervalle, Stoughton administra en qualité de Député-Gouverneur. Bellamont conférant avec le Colonel Livingston, riche propriétaire de New-Yorck, & qui jouissoit d'une grande réputation, celui-ci lui recommanda le Capitaine Kidd comme très en état de détruire la piraterie.

SECT. XVII.
Histoire de l'Amérique
Histoire du Pirate Kidd.

Bellamont rendit compte de cette propoſition au Roi ; mais lorſqu'il conſulta l'Amirauté, on lui répondit que la ſituation des affaires ne permettoit pas qu'on accordât à Kidd ce qu'il demandoit, c'eſt-à dire, le commandement d'un vaiſſeau de trente canons bien équipé. Le projet alloit ainſi échouer, lorſque Livingſton le renouvela en propoſant à Bellamont d'équiper un vaiſſeau de ſix mille livres, dont, de concert avec Kidd, il fourniroit un cinquieme, & que le ſurplus ſeroit fourni par d'autres grands Seigneurs, tels que le Grand-Chancelier Sommers, le Duc de Swresbury, les Comtes de Romney, d'Orford, & autres.

Ce plan fut mis ſous les yeux du Roi, qui l'approuva, & qui permit que les aſſociés euſſent une part dans tout ce que Kidd enleveroit aux Pirates, ſe réſervant pour lui un dixieme, pour faire voir que la Couronne étoit intéreſſée à cette entrepriſe. Le vaiſſeau fut conſtruit, & on donna à Kidd une commiſſion en forme pour pourſuivre les Pirates. Kidd, après avoir croiſé quelque temps ſur les côtes de la Nouvelle-Angleterre & de New-Yorck avec peu de ſuccès, partit pour les Indes Orientales, où il fut Pirate lui-même, & il traita ſi mal les ſujets du Grand-Mogol, que les biens de la Compagnie Orientale d'Angleterre furent ſur le point d'être ſaiſis. L'audace de Kidd faiſoit le plus grand bruit en Europe, & ſur-tout en Angleterre, où les mécontens diſoient ouvertement que cet homme étoit autoriſé par le Roi & par les Miniſtres.

1698.

Après un long voyage, Lord Bellamont arriva enfin dans ſon gouvernement de New-Yorck

en 1698, & il y trouva les affaires dans un grand désordre. Les Indiens avoient recommencé à égorger les habitans qu'ils trouvoient désarmés. Un Ministre, le Capitaine Chub & le Colonel Bradstreet furent massacrés dans le comté d'Essex; mais ces Barbares furent chassés de Decfield sur la riviere de Connecticut par un Ministre nommé *Williams*, qui se mit à la tête des habitans.

La paix de Ryswick rétablit un peu la tranquillité dans ces contrées. Le Comte de Frontenac avertit les Chefs des Hurons & des autres nations sauvages alliées des François, d'obtenir des Anglois les meilleures conditions qu'ils pourroient, parce qu'il n'étoit plus en son pouvoir de les soutenir. Le Comte de Bellamont resta à New-Yorck; mais il chargea le Major Convers & le Colonel Philips de se rendre à Penobscot pour conférer avec les Chefs des Indiens sur les moyens de rétablir la paix. En même temps il écrivit une lettre très-polie au Comte de Frontenac, pour l'informer que la paix avoit été publiée à Londres; il lui fit présenter par le Colonel Schuyler dix-neuf prisonniers François, & demanda qu'on lui rendît tous les prisonniers, soit Anglois, soit Indiens, qui étoient dans la Nouvelle-France (*a*).

Le Comte de Frontenac vouloit bien restituer les prisonniers Anglois, mais il prétendoit n'avoir aucune autorité sur les Indiens, particuliérement sur les Iroquois. Cette discussion donna lieu à une négociation très-longue. Le grand objet de

(*a*) Charlevoix, vol. III, p. 334.

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique.

Frontenac étoit de convaincre les Iroquois qu'il étoit prêt à rendre la liberté à leurs freres prisonniers, mais que comme ils formoient un peuple indépendant, il ne vouloit pas les livrer aux Anglois. Les Sauvages ne furent point touchés de cette délicatesse, & il mourut lui même peu de temps après, âgé de 78 ans; il s'étoit rendu très-recommandable dans son gouvernement, & avoit élevé le Canada à un degré de puissance & de prospérité inconnu jusqu'alors.

Cependant les conférences entre les Commissaires Anglois & les Chefs des Sauvages avoient commencé à Penobscot. Les Indiens assurerent qu'ils n'avoient été cruels pendant la guerre, qu'à l'instigation des Missionnaires Jésuites; enfin le traité fut conclu d'après celui de Pemmaquid, & les Chefs des Indiens remirent aux Commissaires Anglois un acte de soumission que nous allons transcrire, pour qu'on ne doute plus qu'ils se sont solennellement assujettis à la Couronne Britannique.

Soumission des Chefs Indiens à la Couronne Britannique.

» D'autant que, malgré la soumission & le » traité dont on a parlé, les Indiens appartenans » auxdits Princes ou quelques-uns d'eux, ont, » par les mauvais conseils & à l'instigation des » François, commis des hostilités contre les » Anglois sujets de Sa Majesté, & n'ont pas » rendu la liberté aux prisonniers Anglois, » comme ils s'y étoient soumis : c'est pourquoi, » nous, dont les noms sont écrits ici, Chefs, » Capitaines & Principaux des nations Indiennes » établies sur les rivieres de Kennebeck, Ammonoscogguin, Sico, & pays adjacens, convaincus de notre folie, & repentans de l'offense

» que nous avons commise en n'exécutant point
» ledit traité, nous nous commettons, de la
» maniere la plus humble & la plus soumise,
» à la merci de Sa Majesté, lui demandons
» pardon de nos rebellions & de notre perfidie,
» la suppliant de vouloir bien nous rendre ses
» bonnes graces & sa protection. En conséquence,
» pour le bien de nous & de tous les Indiens
» appartenans aux rivieres susdites, dans la
» Souveraineté de Sa Majesté le Roi de la Grande-
» Bretagne, nous reconnoissons & promettons
» une cordiale & sincere soumission à la Cou-
» ronne d'Angleterre, & nous renouvelons
» solennellement, nous ratifions & confirmons
» tous les articles contenus dans ledit traité.
» En foi de quoi, nousdits Chefs, Capitaines
» & Principaux, avons signé & scellé le présent
» acte à Casco-Bay près Mare Point, le 7
» Janvier, la dixieme année du regne de Sa
» Majesté le Roi Guillaume III, 1698 — 1699.
» Signé par Moxus en présence des autres
» Chefs «.

» En présence de Jacques Convers, Cyprian
» Southack.

» John Gilles, Interprete, Scodook ou
» Sampson «.

Il paroît que le Comte de Bellamont avoit toutes les qualités nécessaires pour bien gouverner la Nouvelle Angleterre. Il connoissoit parfaitement les vrais intérêts de la Colonie, & étoit en état de négocier avec les Gouverneurs François du Canada. Il fit toujours sa résidence à New-Yorck, & Stoughton resta dans la Nouvelle-Angleterre en qualité de Député-Gouverneur.

Au commencement du printemps de 1699, il ſe rendit à Boſton, & y convoqua une Aſſemblée générale des habitans (*a*). Il fut le premier Gouverneur qui reçut de la province un traitement particulier. On lui fixa un revenu annuel de mille livres avec un préſent de cinq cents livres, ce qui prouve que l'Aſſemblée n'étoit pas fâchée qu'il ne réſidât pas dans la province. Pendant qu'il étoit à Boſton, il fit arrêter le fameux Pirate Kidd, & l'envoya en Angleterre, où il fut exécuté. Le Lord Bellamont retourna à New-Yorck, & y mourut peu de temps après. Sthougton reprit alors le gouvernement.

New-Yorck.

Les Hollandois s'établiſſent à New-Yorck.

Il eſt difficile & d'ailleurs peu important de décider quel fut le premier poſſeſſeur de cette Colonie. Le Capitaine Hudſon, Anglois, fut, dit-on, celui qui découvrit ce pays, & ce fut lui qui le vendit aux Hollandois en 1608. Cette aſſertion n'eſt pas inconteſtable; on ne voit point que le Roi Jacques I ait confirmé cette vente, & on ne croit pas qu'un ſimple particulier puiſſe, ſans l'autoriſation du Souvèrain, diſpoſer d'une ſi grande & ſi belle étendue de terrein. Quoi qu'il en ſoit, les Hollandois s'y établirent. La Cour d'Angleterre s'en plaignit, & ſur-tout de ce qu'ils y avoient fixé un Gouverneur. Ces plaintes n'ayant produit aucun effet, Sir Samuel Argal, en allant de la Virginie dans la Nou-

(*a*) Douglas's Summary, vol. I, p. 477.

velle-Ecosse, attaqua & détruisit toutes leurs plantations, par ordre, dit-on, du Cabinet de Londres. Alors les Hollandois solliciterent auprès du Roi Jacques la confirmation de la vente qui leur avoit été faite par Hudson; mais tout ce qu'ils purent obtenir fut la permission de bâtir quelques cabanes sur le bord de la mer, pour la commodité de leurs vaisseaux, & pour faire de l'eau lorsqu'ils alloient au Bresil.

Cette permission leur fournit le prétexte d'augmenter leurs établissemens, jusqu'à ce qu'enfin cette province, qu'ils appeloient la *Nouvelle-Hollande*, devint une Colonie florissante, qui faisoit un commerce considérable avec les Indiens du voisinage, & même avec ceux du Canada. Dans la suite, les Hollandois construisirent la ville d'Amsterdam à l'embouchure de la baie de la grande riviere d'Hudson, à laquelle ils donnerent le nom de *Nassau*. A cent cinquante milles au dessus, ils bâtirent le fort Orange, où étoit le grand marché de leur commerce avec les Indiens, comme on le verra dans l'Histoire du Canada.

Dans la dépendance de New-Yorck se trouvent plusieurs isles, entre autres Long-Island, que les Hollandois appeloient *Nassau*; elle a cent vingt milles de long de l'est à l'ouest, mais elle n'en a pas plus de dix de large. Il y a ensuite l'isle Staten, qui a environ dix milles de long sur six de large. Elle est habitée par des Hollandois, des François & des Anglois. Les isles de Tantucket, des Vignes de Marthe & d'Elisabeth, appartenoient aussi, dans l'origine, à New-Yorck; mais la nouvelle Charte accordée

après la révolution par le Roi Guillaume, les réunit à la province de Maſſachuſſet.

La Colonie dont nous parlons eſt compoſée de quatre villes qui jouiſſent de pluſieurs priviléges, & qui envoyent des Députés à l'Aſſemblée générale. 1°. New-Yorck & ſon territoire qui envoye quatre Repréſentans; 2°. Albany qui en nomme deux; 3°. Weſt-Cheſter, & 4°. Schenectady, qui chacune en éliſent un. Le climat & le ſol de cette Colonie ſont très-ſupérieurs à ceux de la Nouvelle-Angleterre, & c'eſt ce qui y a fait établir un grand nombre d'Anglois.

L'Hiſtoire de New-Yorck, pendant qu'elle appartint aux Hollandois, ne fournit point d'événemens, ou bien on les trouvera dans l'Hiſtoire du Canada. Le premier Gouverneur Hollandois fut Henri Chriſtian, qui découvrit les Vignes de Marthe. Il eut pour ſucceſſeur Jacob Elkin, nommé par la Compagnie Hollandoiſe des Indes occidentales, à laquelle la Colonie appartenoit. Lorſque l'Angleterre déclara la guerre à la Hollande en 1664, le Roi Charles II donna au Duc d'Yorck, ſon frere, une grande étendue de terrein dans ces contrées, dans laquelle ſe trouvoit la ville de New-Yorck. Pour rendre cette conceſſion efficace, Sir Robert Care, Commandant habile & expérimenté, fut envoyé en Amérique avant même la déclaration de guerre, à la tête d'une forte eſcadre, & avec trois mille hommes de troupes de terre, pour chaſſer les Hollandois de ce beau pays, & en mettre en poſſeſſion le Duc d'Yorck. Il y fut ſuivi, comme nous l'avons vu dans l'Hiſtoire de la Nouvelle-Angleterre, par le Colonel Richard Nicholls,

par George Carteret, & par Samuel Meverich.

Siecle XVII.

Histoire de l'Amérique.

Ils en sont chaſſés par les Anglois.

1664.

Care débarqua ſes troupes dans l'iſle Manahattan, vers la fin de *1664*, & enſuite avec Nicholls il marcha contre la ville d'Amſterdam. Le Gouverneur Hollandois étoit brave; mais ſurpris & hors d'état de réſiſter, il rendit la ville. Par la capitulation, tous les Hollandois qui voudroient reconnoître la ſouveraineté de l'Angleterre, avoient la liberté de reſter dans la place, & on leur promit de protéger leurs perſonnes & leurs biens. La Nouvelle-Amſterdam étoit alors une des plus belles villes de l'Amérique ſeptentrionale; la moitié des Hollandois qui l'habitoient, reſterent, & on laiſſa aux autres la permiſſion d'emporter leurs effets. Les Anglois donnerent alors à la ville & à la Colonie le nom de *New-Yorck*, & Nicholls en fut établi Gouverneur. Treize jours après la conquête de la capitale, il marcha au fort Orange, qui ſe rendit également, & ainſi toutes les plantations écartées tomberent entre les mains des vainqueurs.

Nicholls, premier Gouverneur.

La conformité de Religion entre les Hollandois, les colons de la Nouvelle-Angleterre, & les principaux planteurs de New-Yorck, rendit la conquête plus aiſée & même avantageuſe aux vaincus. Nicholls gouverna ſous les ordres du Duc d'Yorck juſqu'à l'année 1683; il paroît qu'il ſe conduiſit très-bien. C'eſt à lui qu'on doit ce traité conclu avec les Indiens des cinq nations, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Les Hollandois reprirent à la vérité New-Yorck en 1672, mais ils rendirent cette Colonie quelques mois après par une condition de la paix.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

En 1683, Sir Edmond Andros succéda à Nicholls, & Andros eut pour successeur le Colonel Dungan, qui fut dans la suite Comte de Limerick.

Remplacé par Andros, auquel succede le Colonel Dungan.

Dungan, quoique Catholique & dévoué au Roi Jacques, avoit une idée juste des intérêts de l'Angleterre, & étoit ennemi irréconciliable des établissemens François dans l'Amérique. Il reçut ordre du Roi de recevoir les Missionnaires François de Québec, pour tâcher d'établir la Religion Catholique à New-Yorck. Le Colonel ne put se dispenser d'obéir; mais il surveilla si attentivement les Missionnaires, qu'il ne tarda pas à s'appercevoir qu'ils avoient formé le projet de brouiller les cinq nations Indiennes avec les Anglois; en conséquence il les chassa de la Colonie, en leur reprochant qu'ils travailloient moins à favoriser la Religion que le commerce des François. Le Roi de France se plaignit du procédé de Dungan, qui auroit probablement perdu son gouvernement, si le Roi Jacques eût occupé le trône plus long-temps.

Après la révolution, la Religion que professoit Dungan le rendoit incapable de conserver sa place: le Roi Guillaume, qui connoissoit son mérite, offrit de lui procurer un commandement distingué dans l'armée Espagnole; mais à cause des obligations qu'il avoit au Roi Jacques, il refusa de l'accepter.

Les François réussirent quelque temps après à armer les Hurons contre les Colons de New-Yorck; & le Colonel Fletcher, qui avoit succédé à Dungan, amena d'Angleterre quelques troupes pour les protéger. En même temps le

Fletcher Gouverneur. 1690.

Colonel Peter Schuyler, habitant de New-Yorck, leva trois cents Anglois & trois cents Indiens, avec lesquels il marcha contre Québec. Cette expédition étoit très-mal concertée ; il étoit aisé de prévoir que cette troupe, dépourvue de grosse artillerie, échoueroit contre une place bien fortifiée. Il paroît cependant, & les Historiens François en conviennent (*a*), qu'elle étoit nécessaire, puisque les François du Canada avoient formé le projet de conquérir New Yorck.

Schuyler s'avança dans le Canada avec beaucoup d'intrépidité, & rencontra une armée Françoise supérieure, qu'il défit, si on en croit les Anglois, après avoir tué trois cents hommes. Mais s'appercevant ensuite qu'il n'étoit pas assez fort pour faire quelque entreprise considérable, il retourna à New-Yorck Bientôt après, les François envahirent la Colonie, prirent & brûlerent la ville de Schencetady, & égorgerent les habitans. On crut alors, & peut-être y étoit-on fondé, que cette invasion étoit favorisée par quelques partisans d'Andros, tous Catholiques, qui s'étoient établis dans la Colonie pendant le gouvernement de cet Officier. La vérité est que Fletcher n'arrivant point, New-Yorck étoit dans l'anarchie jusqu'à ce qu'enfin Lesley & Milbourn se mirent à la tête des affaires. Cette démarche étoit peut-être nécessaire, & elle auroit été sage, si ces deux Collegues n'avoient pas cru faussement qu'ils pourroient être continués dans le gouvernement, & si en conséquence ils n'a-

(*a*) Charlevoix, vol. II, p. 409.

voient pas tenu la campagne contre le Gouverneur nommé par le Roi.

Cependant Fletcher arriva avec ses troupes, & somma Lesley & Milbourn de lui livrer le fort de New-Yorck ; non seulement ils refuserent d'obéir, mais même ils tuerent un soldat du Gouverneur. Celui-ci cependant se rendit maître du fort, & fit faire le procès aux deux rebelles pour crime de haute trahison, & ayant été convaincus, ils furent condamnés & exécutés. On regarda ce procédé de la part de Fletcher, comme cruel & arbitraire, & il est probable que s'il ne fût pas mort peu de temps après à New-Yorck, on l'auroit envoyé prisonnier en Angleterre.

Cette espece de sédition étant appaisée, on établit dans le fort une garnison réguliere, pour prévenir les surprises des François & des Indiens ennemis. Pendant l'administration de Fletcher, Frontenac, Gouverneur François du Canada, à la tête de trois mille François & Canadiens, soumit Albany, ville frontiere de New Yorck. Il s'avança par la riviere d'Hudson, & après une marche de trois cents milles, il fondit dans le pays des Orandaguese, une des cinq nations alliées des Anglois, & détruisit leurs habitations, leurs vivres & leurs moissons. Fletcher marcha contre lui, & fut joint par un certain nombre d'Indiens amis, également irrités contre les François & les Hurons. Frontenac se retira; mais les Anglois & les Iroquois atteignirent son arriere-garde, & en détruisirent une grande partie.

A Fletcher succéda le Colonel Slaughter, qui eut lui-même pour successeur Joseph Dudley.

En

En 1697, le Comte de Bellamont occupa les deux Gouvernemens de la Nouvelle-Angleterre & de New-Yorck, & il envoya Nanfan à New-Yorck en qualité de son Lieutenant. En 1700, Nanfan, par ordre de la Cour, refusa de recevoir les vaisseaux Ecossois qui venoient du Darien, ce qu'on regarda comme une inhumanité. Après la mort de Bellamont, Lord Cornbury, fils aîné du Comte de Clarendon, fut nommé Gouverneur de New-Yorck, & il y conduisit sa femme & ses enfans. Pendant son administration, les affaires de la Colonie furent dans le meilleur ordre.

Lord Cornbury, Gouverneur.

En 1710, cinq des Chefs Indiens alliés furent envoyés en Angleterre, & furent très-bien accueillis à la Cour. L'un d'eux harangua la Reine Anne dans les termes suivans.

GRANDE REINE,

» Nous avons fait un long voyage qu'aucun
» de nos prédécesseurs n'a jamais osé entre-
» prendre pour voir notre grande Reine, & lui
» dire des choses qui sont absolument nécessaires
» pour son intérêt & celui de nous, ses alliés
» de l'autre côté de l'eau.

» Nous ne doutons pas que notre grande
» Reine n'ait été instruite de la longue &
» cruelle guerre que, de concert avec ses enfans,
» nous avons soutenue contre les François ses
» ennemis, que nous avons été une forte mu-
» raille pour la sûreté de ses enfans, & que
» nous avons perdu nos meilleurs guerriers. Nous
» avons appris avec la plus grande joie que

» notre grande Reine avoit résolu d'envoyer
» une grande armée pour soumettre le Canada,
» & aussi-tôt, en signe d'amitié, nous avons ac-
» croché nos chaudieres, & pris nos haches,
» & d'un commun accord nous avons aidé le
» Colonel Nicholson dans ses préparatifs. Nous
» avons imaginé que d'autres affaires impor-
» tantes avoient empêché notre grande Reine
» d'exécuter sa résolution, ce qui nous a fort
» affligés, parce que les François qui sont ac-
» coutumés à nous craindre, vont nous croire
» incapables de leur faire la guerre. La réduc-
» tion du Canada est nécessaire à notre chasse,
» & si notre grande Reine nous abandonne,
» nous serons obligés, nous & nos familles,
» d'abandonner notre patrie, d'en chercher une
» autre, ou de rester neutres, & tout cela est
» contraire à nos inclinations «.

Ce fut d'après ce discours que l'expédition contre le Canada, commandée par le Colonel Hill & Sir Hoveden Walker, expédition dont nous avons parlé dans l'Histoire de la Nouvelle-Angleterre, fut entreprise. Le Général Nicholson commanda en chef les troupes de New-Yorck, auxquelles, indépendamment des Indiens, on joignit trois régimens sous les ordres des Colonels Ingoldsby, Schuyler, & Whiting. Cette armée se mit en marche vers Québec; mais après l'échec qu'essuya Walker, elle revint à New-Yorck. Quelque temps après, un grand nombre de Protestans du Palatinat & d'autres parties de l'Allemagne vinrent s'établir dans la Colonie & augmenter ses forces. Cependant on regarda les concessions faites à ces étrangers

comme un complot du parti Whig, contre lequel la Chambre des Communes s'éleva, en déclarant que c'étoit une charge de plus qu'on donnoit au royaume, qui tendoit seulement à augmenter l'oppression sous laquelle les pauvres Anglois gémissoient, & qui n'étoit pas moins d'une dangereuse conséquence pour la Religion nationale. Ces allégations, sur-tout la derniere, étoient singuliérement ridicules. Quoi qu'il en soit, les nouveaux colons furent établis des deux côtés de la riviere d'Hudson, à la distance de quatre-vingts à cent milles ou environ de New-Yorck.

A cette époque, Lord Cornbury, qui étoit toujours Gouverneur de cette Colonie, fut rappelé pour occuper le Gouvernement de Jersey. On lui donna pour successeur Lord Lovelace, qui arriva à New-Yorck le 13 Novembre 1708; mais il mourut au mois de Mai suivant, & fut remplacé par le Colonel Ingoldsby, Capitaine d'une des Compagnies indépendantes, en qualité de Lieutenant-Gouverneur. Il perdit cette place bientôt après, la Reine ayant écrit une lettre au Conseil de New Yorck pour l'en déposséder. En 1710, le Colonel Hunter fut revêtu de ce Gouvernement, & il y arriva le 27 Juin de cette année, amenant avec lui deux mille sept cents Protestans du Palatinat qui vouloient s'y établir. Comme le parti Whig étoit alors le plus foible en Angleterre, on ne voulut donner à chaque famille de ces nouveaux colons que dix acres de terre, ce qui les obligea de passer en Pensilvanie, où ils se fixerent & con-

1710.
Hunter, Gouverneur.

tribuerent à rendre cette Colonie plus florissante.

Histoire de l'Amérique.

Hunter montra dans son administration plus de talens & de probité qu'aucun de tous les autres Gouverneurs envoyés d'Angleterre dans les différentes provinces de l'Amérique. Aussi, lorsqu'après avoir perdu sa femme il voulut s'en retourner en Europe en 1719, l'Assemblée générale prit congé de lui dans les termes les plus touchans, & comme s'il avoit été le pere de la Colonie. Il avoit renouvelé le traité d'alliance avec les cinq nations Indiennes, & il fut dans la suite Gouverneur de la Jamaïque.

Burnet, Gouverneur.

On donna pour successeur au Colonel Hunter, William Burnet, fils du célebre Evêque de Salisbury. Nous avons déjà parlé de cet Officier dans l'Histoire de la Nouvelle-Angleterre. Le malheureux systême de la mer du Sud avoit diminué considérablement sa fortune, en sorte qu'il trouva moyen de changer sa place de Contrôleur-Général de la douane de Londres, qui fut donnée à Hunter, pour les Gouvernemens de New-Yorck & de New-Jersey. Avant son arrivée, on apprit que les Indiens amis méditoient une expédition contre des Sauvages éloignés, & qu'ils avoient parmi eux un François nommé *Cœur.* Le Gouvernement de New-Yorck jugea que cette expédition pouvoit nuire aux intérêts de la Colonie ; en conséquence Peter Schuyler, Président du Conseil & Commandant en chef des troupes de la province, nomma John Riggs, Hend-Hanson, John Schuyler, Robert Levington Junior, & Peter Van Brugh,

pour se rendre à Albany comme Plénipotentiaires de la Colonie, à l'effet de dissuader les Indiens de l'entreprise qu'ils projetoient, & sur tout de les engager à renvoyer Cœur.

Il paroît par le procès-verbal des conférences, que les Députés de New-Yorck désiroient que les Sauvages du Sud vinssent faire le commerce avec la Colonie. Les Indiens des cinq nations éluderent de répondre aux questions qu'on leur fit à cet égard, parce qu'ils croyoient que cette rivalité leur seroit nuisible. Cependant ils offrirent de traiter avec leurs freres du Sud; mais à la condition qu'ils viendroient à Albany. Quant au François Cœur, ils répondirent ingénument qu'ils ne pouvoient prendre sur eux de le renvoyer; que les Anglois pouvoient le faire, s'ils vouloient, ou se plaindre au Gouverneur du Canada. Enfin ils avouerent l'expédition, dont les Députés avoient ordre de leur parler; mais ils déclarerent qu'ils ne pouvoient point l'entreprendre avant d'avoir consulté leurs jeunes hommes & leurs Chefs. Ainsi finirent les négociations. Il y eut une autre conférence quelque temps après avec les mêmes Indiens, à laquelle furent présens les Gouverneurs de New-Yorck, de la Pensilvanie & de la Virginie. Elle finit à la satisfaction de tous les partis.

Il fait construire le fort d'Oswego.

On convient généralement que le Gouverneur Burnet connoissoit parfaitement les intérêts de la Colonie. On lui doit le magasin fortifié qu'il fit construire à ses dépens à Oswego, pour favoriser le commerce avec les Indiens, & il eut le bonheur de faire sentir aux colons, qu'en faisant un commerce réglé avec les François du

Canada, ils se faisoient le plus grand tort. Ceux-ci fournissoient à la vérité des fourrures aux Anglois ; mais Burnet leur prouva qu'en profitant de tous les avantages de leur position, les colons de New-Yorck pouvoient se rendre maîtres de tout le commerce des fourrures qui se faisoit avec les Indiens au sud du fleuve Saint-Laurent, & au nord par la baie d'Hudson, parce qu'il y avoit moins de distance d'Albany à Oswego que de Mont-Réal à Frontenac, sur le lac Ontario, où étoit le magasin des François.

En conséquence, en 1720, le Gouverneur obtint de l'Assemblée un acte, qui défendoit pendant trois ans tout commerce entre New-Yorck & le Canada. Les Marchands de Londres fournissoient à New-Yorck les marchandises demandées par les François du Canada. Dans une seule année, neuf cents pieces d'étoffes de laine étoient passées d'Albany à Mont-Réal. L'acte dont nous venons de parler leur enlevoit ce bénéfice ; en conséquence ils en solliciterent la révocation à la Cour, sous prétexte que les François pourroient se pourvoir ailleurs, ou établir des manufactures. Cette pétition fut renvoyée au Gouverneur Burnet ; mais sa réponse fut si satisfaisante, que l'acte fut renouvelé & même rendu perpétuel en 1727, & confirmé par le Roi & le Conseil d'Angleterre. On recueillit bientôt les avantages de cette sage mesure.

Avantages de ces établissemens.

Les Indiens éloignés que le commerce faisoit approcher des Colonies, au lieu de continuer un voyage long & difficile pour arriver à Mont-

Réal, s'arrêterent à Oswego. Les Anglois leur fournirent à moitié prix les marchandises qu'ils avoient prises jusque-là chez les François. Ainsi le commerce de New-Yorck augmenta sensiblement, & cette Colonie fut peuplée d'un grand nombre de nouveaux habitans qui multiplierent les concurrens, & détruisirent le monopole au grand avantage de la province. Il résulta de là que les Indiens se familiariserent davantage avec les Anglois, & eurent une plus grande idée de la puissance de cette nation; en sorte qu'à la fin de la guerre de 1748, le commerce de New-Yorck étoit cinq fois plus considérable que sous le gouvernement de Burnet, & en peu de temps cette Colonie devint la rivale des plus puissantes provinces Angloises de l'Amérique.

Montgomery, Gouverneur.

En 1727, à l'avénement de George II au trône, Burnet ayant passé au Gouvernement de la Nouvelle-Angleterre, on nomma le Colonel Montgomery pour lui succéder dans celui de New-Yorck. Pendant l'administration de cet Officier, il s'éleva des doutes dans l'esprit de quelques Propriétaires sur la validité de leurs Chartes. Ils les avoient obtenues des précédens Gouverneurs, qui leur avoient fait les concessions en leur nom particulier, & non en celui des Rois & Reines d'Angleterre. Ils prierent Montgomery de leur procurer une Charte royale, & il en fit accorder une à la Colonie, qui confirmoit & même augmentoit ses priviléges. Cette Charte, datée du 5 Janvier 1730, porte en substance, que les habitans formeront une Communauté sous un Maire & des Aldermans éta-

Nouvelle Charte.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

blis à New-Yorck ; que cette ville ſera diviſée en ſept quartiers, celui de l'oueſt, celui du ſud, le quartier Hollandois, celui de l'eſt, celui du nord, celui de Montgomery, & le quartier extérieur partagé en deux diviſions, celle de Bowrry & celle de Harlem. La corporation ſera compoſée d'un Maire, d'un Aſſeſſeur, de ſept Aldermans, de ſept Aſſeſſeurs, d'un Shérif, d'un Coroner (*a*), d'un Commis, d'un Tréſorier, d'un grand Conſtable, de ſeize Aſſeſſeurs, de ſept Collecteurs, de ſeize Commiſſaires de quartier, & d'un Concierge des priſons.

Le Maire, du conſentement du Gouverneur, pourra nommer un Alderman pour ſon Député. Tous les ans le Gouverneur nommera le Maire, le Shérif, le Coroner. Les francs-tenanciers & les hommes libres dans leur quartier reſpectif, choiſiront les autres Officiers, excepté le Tréſorier, qui ſera nommé dans un Conſeil, compoſé du Maire & au moins de quatre Aldermans & de quatre Aſſiſtans. Le Maire établira le grand Conſtable, ainſi que les Officiers chargés de recevoir les ſermens de fidélité, & continuera dans leurs places tous les Officiers titulaires, juſqu'à ce que l'élection des ſucceſſeurs ſoit faite. Lorſqu'un Officier mourra, le quartier nommera celui qui devra le remplacer, & ſi le particulier élu refuſe la charge, le Conſeil de ville pourra le condamner à une amende qui

(*a*) C'eſt un Officier chargé d'examiner avec douze Aſſiſtans de la part de la Couronne, ſi un corps qu'on a trouvé mort a été tué ou aſſaſſiné, ou s'il eſt mort naturellement.

n'excédera pas quinze livres, & qui sera employée au profit de la Corporation. Le Maire ou l'Assesseur, avec au moins quatre Aldermans & quatre Assistans, formeront un Conseil de Ville, pour faire des Statuts pour la Communauté, des Réglemens pour les hommes libres, pour concéder des terres; mais ce Conseil ne pourra faire aucune Loi contraire à celle de la Grande-Bretagne, ou de la province. Ces Actes ou Statuts n'auront de force que pour douze mois, à moins qu'ils ne soient confirmés par le Gouverneur & le Conseil. Il pourra prononcer des suppressions de franchise & des amendes au profit de la Corporation; d'ailleurs ce Conseil de Ville décidera toutes les contestations relatives aux élections des Officiers. Ce Conseil sera convoqué par le Maire, ou en son absence par l'Assesseur. L'amende que les Membres qui n'y assisteront pas, seront obligés de payer, n'excédera pas vingt sous.

La Corporation pourra établir des péages dans les endroits où elle les croira nécessaires, comme aussi des marchés en cinq ou six endroits différens, tous les jours de la semaine, excepté le Dimanche, fixer le prix du pain, du vin, &c. Le Maire avec quatre Aldermans pourra faire des hommes libres, mais il n'exigera pas des droits au dessus de cinq livres. Il n'y aura que des hommes libres qui pourront commercer en gros & en détail, à peine de cinq livres d'amende. Les étrangers ne pourront pas être mis au rang des hommes libres; le Maire & quatre Aldermans pourront faire enfermer les vagabonds, soit dans des prisons, dans des maisons de charité, ou

dans des ateliers. Le Maire nommera aux emplois de Clerc du marché, & de Collecteur des droits de navigation; il autorifera les chartiers, les porteurs, les crieurs, les boueurs, &c.; il donnera la permiſſion d'ouvrir des cabarets & de vendre des liqueurs fortes; mais ces permiſſions ne feront valides que pour un an, & il ne pourra pas les faire payer plus de trente fous.

Le Maire, le Député Maire, & les Aldermans, feront réputés Juges de paix tout le temps de leur exercice. On ne pourra remplir les commiſſions d'Oyer & Terminer (*a*) que des noms du Maire, ou du Député-Maire, ou des Aldermans. Le Maire, le Député-Maire, l'Aſſeſſeur, ou l'un d'eux avec au moins trois Aldermans, tiendront tous les Mardis un Tribunal pour juger toutes les cauſes civiles, réelles, perſonnelles ou mixtes de la Cité ou de la Comté. La Cour du Maire ne pourra pas s'ajourner à plus de vingt-huit jours. La Corporation aura un Greffier, qui fera auſſi celui de la Cour de Juſtice, & des Juges de paix. Il fera à la nomination du Gouverneur, & conſervera fa place auſſi long-temps qu'il ſe conduira bien. Il y avoit eu dans l'origine huit Procureurs au Tribunal du Maire; mais il fut ordonné qu'on les laiſſeroit réduire à ſix, qui feroient deſtituables en cas de mauvaiſe conduite. La Cour du Maire aura inſpection ſur ces Officiers, & en cas de

(*a*) C'eſt une commiſſion particuliere du Roi, pour juger certaines cauſes, & en particulier les criminelles.

vacance d'une de ces places, elle désignera au Gouverneur un sujet pour la remplir.

Le Maire, l'Assesseur, ou un des Aldermans, pourront, avec ou sans Jurés, juger les causes de quarante sous & au dessous. Aucun habitant libre ne pourra être obligé de remplir un office hors de la ville. Les Propriétaires sont confirmés dans toutes leurs possessions & héritages, à la charge de payer les cens & rentes portées par les concessions. La Corporation pourra acquérir des biens jusqu'à la concurrence de trois mille livres sterling de revenu, & en disposer comme elle le jugera à propos. On n'aura aucune action contre la Corporation pour toute cause ou matiere que ce soit, antérieure à la présente Charte. Tous les crimes commis avant la présente Charte sont remis, & toutes les procédures éteintes, &c.

1731. *Mort de Montgomery.*

Nous avons cru devoir entrer dans ces détails relativement à cette nouvelle Charte, parce que c'est à elle que la Colonie a dû l'état florissant auquel elle est parvenue. Le Colonel Montgomery ne la gouverna pas long-temps; il mourut au mois de Juillet 1731, & quoiqu'il y eût eu quelques plaintes portées contre lui, son administration est en général louée. On lui attribue sur-tout d'avoir dirigé les esprits des colons du côté des connoissances mathématiques. Après la mort de cet Officier, Rip Van Dam, Président du Conseil, se chargea du Gouvernement. A cette époque malheureuse pour les Colonies Angloises, elles étoient regardées par les Ministres du Cabinet de Londres, comme une espece d'hôpital où ils envoyoient leurs favoris

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

avec le titre de Gouverneur, pour réparer leur fortune; quelquefois c'étoit en leur confiant l'administration de ces provinces qu'ils récompensoient ceux qui leur prêtoient de l'argent.

1732. *Cosby lui succede.*

Les François avec les Indiens leurs alliés incommoderent beaucoup, cette année, les colons de New-Yorck. Le Président en avertit le Gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, qui prit des mesures pour conjurer l'orage. Le Colonel Cosby, nommé Gouverneur, arriva dans ces entrefaites à New-Yorck. Le Président Van Dam avoit, à sa priere, fait quelques avances pour lui (*a*); mais il refusa de les lui rembourser, & le poursuivit même pour se faire restituer de prétendus droits ou des taxations qu'il prétendoit que Van Dam avoit reçus à son préjudice. Ces altercations eurent des suites funestes pour l'état civil & commercial de la Colonie. Cosby employa son autorité pour opprimer Van Dam; mais le Chef de Justice Morrice prit heureusement le parti du Président.

Ce fut durant l'administration de cet Officier que les François attaquerent la Nouvelle-Angleterre, & que Dummer, Agent de cette Colonie, reprocha au Gouvernement de New-Yorck la neutralité injurieuse qu'il gardoit dans cette circonstance, le peu de soin qu'il prenoit pour contribuer à la sûreté commune des Colonies Britanniques, & de ce qu'ils laissoient tranquillement traverser leurs frontieres à l'ennemi, qui venoit ensuite détruire les villes de

(*a*) British Empire in America, vol. I, p. 257.

la Nouvelle-Angleterre. Cette négligence étoit d'autant plus inexcusable, que Cosby avoit quatre cents hommes de troupes régulieres payées par le Roi, & qu'il auroit pu armer les cinq nations Iroquoises. Les Gouverneurs de Massachusset, de Connecticut & de Rhode-Island, presserent envain par des messages & des députations répétées, le Colonel Cosby de se joindre à eux; il répondit qu'il ne croyoit pas qu'il fût à propos d'entraîner ses Indiens dans la guerre, ni d'exposer les colons à une dépense qu'ils n'étoient pas en état de supporter.

Ainsi il paroît que les habitans de New-Yorck ne croyoient pas être obligés de se mêler des querelles de leurs voisins. A la vérité, ils devoient la prospérité de la Colonie au soin qu'ils avoient de vivre en bonne intelligence avec toutes les nations Indiennes, avec d'autant plus de raison, que leurs frontieres étoient plus exposées que celles des autres Colonies.

En 1734, ils craignirent une invasion; aussitôt, sans cependant commencer les hostilités, ils prirent des mesures vigoureuses pour leur défense. L'Assemblée vota six mille livres pour fortifier New-Yorck, quatre mille pour ériger un fort, des casernes & des batteries à Albany, huit cents livres pour construire un autre fort à Schenectady, & cinq cents pour gagner les Indiens Senecas, & obtenir d'eux la permission de bâtir quelques fortifications dans leur pays.

Cependant l'administration de Cosby devenoit de jour en jour plus odieuse aux habitans. Il avoit chassé de sa place le Chef de Justice Morrice, parce qu'il s'étoit déclaré contre lui

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

dans la contestation avec Van Dam, & il avoit réuni tous les Tribunaux de Justice à celui de la Chancellerie, ce qui avoit excité les murmures de tous les Jurisconsultes de la province. On engagea un Imprimeur, nommé *John Peter-Zenger*, à publier un Journal hebdomadaire, où on discutoit très-librement les affaires politiques de la Colonie, & où on jugeoit non moins librement le Gouverneur & son Conseil.

Affaire de l'Imprimeur Zenger.

Deux mois après la publication de cette Gazette, de Lancey, nouveau Chef de Justice, chargea les grands Jurés de passer un Bill contre Zenger; mais ils refuserent de le faire. Un Comité du Conseil & de l'Assemblée délibéra sur ce refus, & le Conseil somma l'Assemblée de se joindre à lui, pour ordonner que trois numéros du Journal, qui avoient paru jusqu'alors, seroient brûlés par la main du Bourreau : l'Assemblée refusa aussi de se mêler de cette affaire, & renvoya les papiers qui y étoient relatifs, & que le Comité du Conseil avoit remis. Alors celui-ci, de sa seule autorité, ordonna que le Journal en question seroit brûlé; & comme il ne se trouva dans le bas peuple aucune personne qui voulût faire les fonctions de Bourreau, ce fut le Shériff qui fit l'exécution.

Le Gouverneur ne s'en tint pas là; il fit emprisonner Zenger, & trente-cinq semaines après, c'est-à-dire, le 4 Août 1735, il ordonna qu'on lui fît son procès. Les Avocats de l'accusé avoient préparé des objections contre la compétence des Juges; mais le Gouverneur leur défendit de travailler dans aucun Tribunal de la province. On accorda cependant un Conseil à Zenger, & un

Avocat de Philadelphie, nommé *Andrew Hamilton*, quoiqu'âgé & infirme, instruit de l'oppression sous laquelle le prisonnier gémissoit, vint à New-Yorck pour plaider sa cause. Il offrit de prouver la vérité de toutes les assertions contenues dans la Gazette, ce qui força le Procureur-Général à avoir recours à cette étrange doctrine, que la vérité aggrave un libelle au lieu de le justifier. Hamilton combattit ce principe avec tant d'habileté & de force, que les Jurés renouvelerent ce qui avoit été fait sous le regne de Jacques II dans le procès des sept Evêques; ils déclarerent l'accusé non coupable.

Ce jugement fut aussi mortifiant pour le Gouverneur & le Conseil, qu'il fut agréable au commun des habitans. Ils présenterent à Hamilton ses lettres d'association dans une boîte d'or, sur laquelle étoient gravées plusieurs inscriptions à sa louange.

Après un gouvernement abhorré, Cosby se retira en 1736, & eut pour successeur George Clarke, qui, en Mai 1741, fut lui-même remplacé par George Clinton, oncle du Comte de Lincoln. Il n'arriva rien de remarquable pendant l'administration de ces deux Officiers, jusqu'à la guerre contre la France, dont nous parlerons ailleurs, pour éviter les répétitions.

La province de New-Yorck étoit un Gouvernement de la Couronne, administré par un Gouverneur dont la commission étoit scellée du grand sceau d'Angleterre. Le pouvoir législatif résidoit dans le Gouverneur, le Conseil composé de douze Membres, nommés par le Roi, & remplacés, en cas de vacance, par le Gouver-

neur, & l'Assemblée composée de vingt-sept Représentans élus par le peuple. Au reste, le Gouvernement étoit à peu près le même qu'en Angleterre. Le Gouverneur & le Conseil décidoient toutes les affaires générales, & si le Gouverneur étoit absent, ou s'il venoit à mourir, le Président du Conseil en faisoit les fonctions. Le peuple nommoit ses Représentans, dont le nombre étoit fixé par le Roi, & ces Représentans jouissoient des mêmes priviléges que les Membres du Parlement d'Angleterre; toutes les Religions, excepté la Catholique, y étoient tolérées.

Commerce de New-Yorck.

Le commerce de cette Colonie consiste en blé, en farine, en peaux, en fourrures, en huile de baleine & de veau marin, en fer & en cuivre, dont on a découvert de riches mines. Nous avons déjà parlé du grand commerce que les colons font avec les Indiens. L'industrie de ces colons est au moins égale à celle des peuples les plus laborieux du Monde. Leurs marchandises vont en Angleterre, en Espagne, en Portugal, en Afrique, & dans toutes les Indes occidentales, sans excepter celles qui appartiennent à la France & à la Hollande; elles passent même dans le Continent de l'Amérique Espagnole, ce qui met les colons en état de payer en or ou en argent les marchandises qu'ils tirent d'Angleterre. Le sol y est d'une fertilité incroyable. Toutes les especes de troupeaux noirs y sont plus multipliées que dans aucune contrée de l'Europe, & ils ont d'excellens chevaux: en 1755, on en comptoit cinq mille dans la seule ville de New-Yorck; mais ce nombre s'est

s'est beaucoup accru. Il y a peu de villes en Europe plus régulieres & plus propres. Le commerce des habitans de la ville consiste principalement en transport par mer ; dans le port, il y a toujours des navires de cinq cents tonneaux prêts à partir.

La riviere d'Hudson, qui baigne les murs de New-Yorck, a environ trois milles de largeur, & facilite la communication avec les comtés d'Albany, d'Ulster, de Dutchess, d'Orange, & de Winchester ; elle a six marchés, où l'on trouve toute espece de provisions. La facilité du passage de New-Yorck en Angleterre, ou dans les Indes occidentales, a été très-avantageuse à la Colonie. Avant la derniere révolution, Bristol étoit la principale ville d'Angleterre, avec laquelle les colons de New-Yorck commerçoient ; ils y faisoient au moins deux voyages par an, & avec si peu de risques, que les assurances n'excédoient pas deux pour cent en temps de paix. En 1756, ils prenoient annuellement des marchandises d'Angleterre pour environ 150,000 livres sterling.

New-Jersey.

Découverte de New-Jersey.

Nous devons naturellement donner l'Histoire de cette province après celle de New-Yorck, parce qu'elles étoient l'une & l'autre soumises au même Gouverneur, & que celle-ci faisoit partie de la Nouvelle Hollande. Les Senecas & les Maquas étoient les anciens habitans de ce pays, découvert, dit-on, par le Capitaine Hudson. Il est certain cependant que les Anglois ne s'y établirent que long-temps après, & que

les premiers Européens qui s'y fixerent furent des Suédois, qui occuperent le côté méridional de la riviere Raritan, appelée aujourd'hui *Delaware*, vers les frontieres de la Pensilvanie. Ils y construisirent trois villes, Christine, Gottemburg, & Elsimbourg; elles existent encore. On vérifia ensuite, que sous le regne de Henri VII, Roi d'Angleterre, Sébastien Cabot avoit pris possession de toute la côte au nom de ce Prince. Cependant les Suédois ayant négligé leurs établissemens par le peu d'aptitude qu'ils avoient au commerce, les Hollandois s'emparerent de toute la partie septentrionale du New-Jersey, qu'ils appelerent *Nova Belgia*, & vers 1665, Rizing, Général Suédois, leur vendit toutes les possessions Suédoises. Dès-lors le New-Jersey, avec trois bas comtés de Pensilvanie, sur la Delaware, devint une partie de la Nouvelle-Hollande.

Concession faite par le Roi au Duc d'Yorck.

Lorsque Charles II forma la résolution de soumettre cette province, il en céda la propriété & le gouvernement à son frere le Duc d'Yorck, par une patente datée du 12 Mars 1663-4, & le Duc donna le gouvernement du port, appelé *New-Jersey*, à Lord Berkley & à Sir George Carteret. Cette derniere concession est postérieure à la commission de Gouverneur que le Duc donna à Nichols.

Le premier Lieutenant Gouverneur de New-Jersey fut Philippe Carteret, qui arriva dans son Gouvernement en Août 1665. La concession du Duc d'Yorck s'étendoit depuis la riviere d'Hudson jusqu'à la Delaware. Il paroît que les Hollandois ne s'opposerent ni à ces concessions,

ni à l'établiſſement des particuliers auxquels le Duc d'Yorck les avoit faites. Après la conquête de la Nouvelle-Hollande par les Anglois, le Roi Charles renouvela le don qu'il avoit fait à ſon frere, & celui ci, par acte des 28 & 29 Juillet 1674, céda à Sir George Carteret la partie orientale de New-Jerſey, ſéparée de la partie occidentale par une ligne tirée du point ſud-eſt de Little Egg Harbour, ſur Barnegate Creck, à égale diſtance de Sandy Hook & du Cap May, juſqu'à une montagne, ou creek, un peu au deſſous de Rencokus Kill, ſur la Delaware, & de là en remontant cette riviere juſqu'au quarante-unieme degré quarante minutes de latitude nord.

Qui retrocede à Lord Berkley & à Sir George Carteret.

Lorſque Carteret entra dans ſon Gouvernement, qui réuniſſoit les terres des deux Propriétaires, les habitans d'Eliſabeth-Town montrerent beaucoup d'humeur, & refuſerent même de payer le cens, ſous prétexte qu'ils tenoient leurs terres des Indiens & non des Propriétaires. Cette ſédition alla ſi loin, qu'ils dépoſerent le Gouverneur, & mirent à ſa place un fils très débauché de Sir George Carteret, en ſorte que Sir Philippe fut obligé d'aller porter ſes plaintes en Angleterre. Cependant la conquête ayant été conſommée, les eſprits s'appaiſerent, & Sir Philippe revint en 1674 avec de nouvelles conceſſions qui rétablirent la tranquillité.

Nous avons vu que Sir George Carteret avoit obtenu le Jerſey oriental; le Jerſey occidental, qui touche à la Penſilvanie, reſta à Lord Berkley. Celui-ci, en 1676, céda ſes droits à William Penn, à Gawen Lauric, à Nicolas Lucas,

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Marchands de Londres, & à Edouard Bylling. Les acquéreurs firent avec Sir George Carteret un nouveau partage, qui fut confirmé par le Duc d'Yorck, & ensuite par l'Assemblée générale des Jerseys. Après la mort de George Carteret, la partie qui lui appartenoit dans le New-Jersey oriental fut vendue à douze personnes, qui céderent la moitié de leur propriété à douze autres. Ceux-ci vendirent à leur tour une partie de leurs concessions à d'autres particuliers, & ces différentes cessions furent toutes confirmées par le Duc d'Yorck. Ensuite on nomma pour Gouverneur le fameux Quaker Robert Barclay, & pour Lieutenant-Gouverneur Gawen Lauric.

Histoire du Jersey oriental.

Ces Propriétaires étoient la plupart Ecossois, les uns Dissidens, les autres Catholiques, les autres Quakers, & il est probable que ce singulier mélange de Religions fut encouragé par le Duc d'Yorck, pour faire un essai de cette tolérance qu'il voulut dans la suite, si malheureusement pour lui, introduire en Angleterre.

Il faut remarquer que, quoique les Propriétaires du New-Jersey occidental fussent, à l'exception d'un seul, les mêmes que ceux du Jersey oriental, cependant les deux Gouvernemens resterent distincts. Quoi qu'il en soit, ils procéderent au partage, & établirent des comtés, des paroisses & des villes dont ils se réserverent un septieme. Il fut arrêté que chaque chef de famille auroit cinquante acres & vingt-cinq pour sa femme; que chacun des enfans & des domestiques payeroit douze deniers par tête. Les domestiques devoient avoir, à la fin de leur engagement, trente acres. Toute personne

devoit payer deux deniers par acre de cens, ou acheter leurs francs fiefs sur le pied de cinquante sous par chaque vingt-cinq acres.

Malgré toutes les précautions qui furent prises, les établissemens ne réussirent point, & ils dépérirent de jour en jour par le défaut d'industrie des habitans. Berkley, après son arrivée, n'avoit pas fait un long séjour dans le New-Jersey; il eut pour successeur dans le Gouvernement, Lord Neil Campbell, de la famille d'Argyle. Après la révolution, en *1696*, le Colonel Andrew Hamilton fut nommé Gouverneur; il fut remplacé l'année suivante par Jeremiah Basse; mais ayant été révoqué, Hamilton fut rétabli, & Basse lui succéda une seconde fois. Celui-ci eut pour successeur Andrew Brown, qui resta en place jusqu'en 1701, époque à laquelle les Propriétaires se défirent de la souveraineté du pays en faveur de la Reine Anne.

Les Indiens étant tranquilles, l'événement le plus remarquable fut un incendie qui éclata à Boston, & qui réduisit en cendres une partie de la ville. Dans cet intervalle de tranquillité, la Colonie perfectionna & agrandit son commerce, & les colons continuerent à s'en occuper même après que la paix fut rompue entre la France & l'Angleterre. Cette guerre est principalement due à la prudence de Calieres & de Vaudreuil, Gouverneurs François du Canada, qui voyoient que leurs Colonies prospéroient moins lorsque la Nouvelle-Angleterre étoit en paix, & que si on attendoit trop longtemps à la rompre, les Iroquois & les autres nations Sauvages deviendroient une barriere

Sect. XVII *Histoire de l'Amérique.*

trop redoutable. Les colons Anglois ne resterent pas oisifs au commencement de cette guerre; ils armerent plusieurs vaisseaux, & en peu de temps ils amenerent dans leurs ports dix-sept ou dix-huit prises Françoises.

Après la mort du Lord Bellamont, Joseph Dudley, né Américain, fut nommé Gouverneur de la Nouvelle-Angleterre. Les habitans paroissoient, à cette époque, avoir pris toutes sortes de précautions pour éloigner de leur province le théatre de la guerre; ils aimoient mieux contribuer suivant leurs facultés, pour soutenir les Colonies voisines contre leurs ennemis; ainsi nous sommes obligés de renvoyer à l'Histoire de ces différentes Colonies, toutes les belles actions faites par les habitans de la Nouvelle-Angleterre. Les colons de la Jamaïque craignant une invasion, la Nouvelle-Angleterre leur envoya deux compagnies d'infanterie sous le Colonel Walton & le Capitaine Lawrence, qui y servirent deux ans. Elle secourut aussi les habitans de Nevis, lorsqu'ils eurent été ruinés par les François. Elle leur fit passer des vivres de toutes especes & des matériaux pour bâtir, dont elle ne redemanda jamais le payement.

Le Ministere d'Angleterre vit clairement dans cette guerre, que le seul moyen d'écraser les François, étoit d'attaquer leur Colonie de Québec. Ce projet avoit été formé par des Ministres Whigs, & il avoit été poussé si loin, que le Comte de Sunderland, Secrétaire d'Etat, avoit écrit aux Bostoniens de préparer leur ville & leur port à recevoir les troupes, prêtes à faire voile d'Angleterre. Les nouvelles de la bataille d'Al-

marza firent renoncer à cette expédition, & les troupes furent employées ailleurs. Lorsque ce projet fut repris, les habitans de la Nouvelle Angleterre n'en furent pas trop satisfaits. Ils connoissoient toutes les difficultés de l'entreprise, & si elle ne réussissoit pas, ils craignoient avec raison de revoir leur pays dévasté par les François & par les Indiens. D'ailleurs ils n'avoient pas une grande idée des Ministres qui l'avoient concerté, ni du Général, ni de l'Amiral qu'on chargeoit de l'exécuter; le dernier étoit Sir Hovenden Walker, & le premier, le Colonel Hill, frere de Mistriss Masham, qui avoit supplanté la Duchesse de Marlborough dans la faveur de la Reine.

Sect. XVII. Hist. de l'Amérique.

Quoi qu'il en soit, le Colonel Nicholson, qui avoit rendu la Nouvelle-Ecosse à la Couronne d'Angleterre, avoit passé à Londres en 1700, suivi de quelques Chefs Indiens. Il fit si bien sentir au Ministere l'utilité de cette entreprise, qu'on nomma cinq régimens d'infanterie & un bataillon de troupes de la marine pour cette expédition. Les vaisseaux l'Edgard, le Monmouth, le Devonshire, le Humber, le Swiftsure, le Kingston, le Sunderland, le Montague & le Dunkerque, devoient faire voile pour l'Amérique, & à toutes ces forces, on devoit en joindre d'autres lorsqu'elles seroient arrivées à la Nouvelle-Angleterre. Il paroît que cette province n'avoit pas été instruite de cette résolution, ou si elle le fut, elle négligea les avis qui lui furent donnés.

1711. L'expédition contre le Canada échoue.

La flotte partit de Plimouth le 4 Mai, & arriva à Boston le 4 Juin 1711. On l'atten-

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

doit si peu, que lorsqu'on apperçut les mâts des vaisseaux, une troupe de gardes & un régiment d'infanterie prirent les armes, & les habitans se préparerent à repousser l'ennemi; mais on fut bientôt détrompé. Le Général & l'Amiral n'étoient pas d'abord d'avis de débarquer les troupes; mais étant descendus à terre, ils furent fort étonnés de voir que les habitans ne connoissoient point les projets du Ministere. On avoit souvent accusé les Whigs de chercher à exécuter des projets qui n'avoient pas été soumis au Parlement, & pour lesquels on n'avoit point assigné de fonds. Le Parlement même avoit déclaré, il n'y avoit pas long-temps, qu'on péchoit contre les Loix, lorsque dans toute entreprise on passoit les bornes prescrites par l'Assemblée de la nation. Ces circonstances faisoient craindre aux Ministres que s'ils ne réussissoient pas, ils pourroient être recherchés.

Regardant donc le secret le plus profond comme un moyen de succès, ils cacherent le but de l'expédition aux colons, ou bien l'expliquerent si légérement, que lorsque l'Amiral & le Général descendirent à terre, ils virent avec le plus grand étonnement, que les colons n'avoient fait aucuns préparatifs pour soutenir l'expédition. Ainsi leurs provisions étant consommées, on débarqua les troupes, qui camperent dans l'isle de Noddes, près de Boston, où le Colonel Nicholson s'étoit aussi rendu. Ce fut ce délai qui probablement fit échouer le projet; car on avoue de tous côtés que les Bostoniens, encouragés par la beauté des troupes, la force des vaisseaux, & la bonne volonté des Officiers, fournirent

leur contingent dans les troupes, & en très-peu de temps donnerent les provisions nécessaires. Ce ne fut que le 20 Juillet que l'armée se rembarqua ; on y joignit deux beaux régimens de mille hommes chacun, fournis par les deux provinces de la Nouvelle-Angleterre & de New-Yorck, sous les Colonels Walton & Vetch. La flotte consistoit en douze, ou, suivant quelques-uns, en quinze vaisseaux de ligne, & en six vaisseaux remplis de toute sorte de vivres & de munitions de guerre, outre des brûlots, des bombardes, des alleges, des transports, & quarante chevaux pour servir à un beau train d'artillerie. Le 30 Juillet, la flotte descendit le fleuve Saint-Laurent. En même temps le Colonel Nicholson se rendit à New-Yorck, d'où il passa à Albani, où étoit le rendez-vous des forces de New-Yorck, du Connecticut, & du New-Jersey. On y attendoit aussi mille Palatins, & presque autant d'Indiens des cinq nations soumises aux Caciques, qui avoient été en Angleterre. Toutes ces troupes rassemblées au nombre de quatre mille hommes, se mirent en marche vers le Canada le 28 Août.

Quinze jours auparavant, la flotte étoit arrivée à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, & s'étant avancée plus loin, soit par la mal-adresse des Pilotes, soit par les vents contraires, elle courut le risque d'être entiérement submergée, & même huit transports chargés de huit cents hommes périrent. Après avoir passé deux ou trois jours dans cette position critique, les Officiers de mer arrêterent (*a*) qu'on retourneroit à la baie

(*a*) Letter of Sir Hovenden Walker dated Sep. 12, 1711.

de la riviere Espagnole, & qu'on y tiendroit un Conseil de guerre, composé des Officiers de la marine & des troupes de terre. » Considérant » (dit Sir Hovenden Walker, dans la relation » de cette expédition) qu'il n'y avoit des » provisions que pour dix semaines ; que dans » cette saison on ne pouvoit en attendre d'au- » tres de la Nouvelle Angleterre ; que la na- » vigation dans ces parages étoit très-périlleuse : » le Conseil jugea unanimement qu'il falloit s'en » retourner sans aller plus loin «.

Ainsi se termina cette expédition, qui a été présentée sous différens rapports : cependant nous ne pouvons nous dispenser de dire que les Chefs étoient dans les meilleures dispositions ; mais s'ils furent coupables des délais qu'elle éprouva, ils étoient inexcusables. Les Wighs la regarderent comme tellement téméraire, qu'un des chefs d'accusation portés contre le Comte d'Oxford, fut de l'avoir laissé entreprendre. Quant à la part qu'y eurent les colons de la Nouvelle-Angleterre, le Lecteur trouvera l'apologie du Gouverneur dans le discours que cet Officier prononça à l'Assemblée générale, & dont nous allons donner une partie. » Avant d'aller plus » loin, dit-il, souffrez que je m'afflige avec » vous du peu d'effet qu'ont produit la flotte » & l'armée que Sa Majesté nous avoit envoyées. » J'ai eu assez de temps, depuis que ce pro- » jet a échoué, de réfléchir sur les instructions » & sur les ordres que la Reine avoit donnés » pour le mettre à exécution. Je ne puis accu- » ser cette Assemblée de négligence ; au con- » traire, lorsque je parcours les journaux de tout

» ce qui a été fait, je vois qu'on avoit pourvu
» en provisions & en transports à tout ce qui
» pouvoit favoriser l'expédition. Je me flatte que
» vous pourrez démontrer, lorsque vous serez
» retournés dans vos habitations, que nous étions
» disposés à faire notre devoir, pour notre avan-
» tage & celui de nos établissemens «.

Boston incendiée & rebâtie.

A cette époque, la plus grande partie de la ville de Boston fut réduite en cendres par un incendie accidentel; & quoique la derniere guerre eût considérablement endetté la province, on la rebâtit dans une forme plus agréable & plus commode qu'auparavant, ce qui prouve les progrès étonnans que le commerce & l'industrie des habitans avoient faits depuis la fondation de la Colonie. La paix d'Utrecht, quoique désavantageuse à d'autres égards, fut très-utile à la Nouvelle-Angleterre. Les colons, à leur amour naturel pour la liberté, joignirent la culture des Beaux-Arts; l'élégance accompagna l'industrie, & ce qui eût été incroyable dans l'ancienne Grece & à Rome, en moins de quatre-vingts ans, une Colonie presque abandonnée par la mere patrie, s'éleva dans les déserts de l'Amérique, comme si elle avoit été transplantée en Europe, & établit un Gouvernement indépendant, qui auroit pu jouer son rôle parmi les Etats Souverains de cette partie du Monde.

Le Colonel Shute, Gouverneur.

Lors de l'avénement de la Maison d'Hanovre au trône d'Angleterre, le Colonel Samuel Shute, frere du Lord Barrington, fut nommé par Georges I Gouverneur de la Nouvelle-Angleterre. Il avoit servi sous le Duc de Marlborough avec beaucoup de distinction, & comme

il avoit été bleſſé dans la cauſe de la liberté publique, ſa perſonne & ſes principes furent très-agréables aux colons. Ils lui établirent en conſéquence une maiſon convenable à ſa dignité ; mais ils tenoient tant encore à leur premier caractere, qu'ils ne voulurent point le rendre indépendant, en lui fixant un traitement annuel. Il avoit ſuccédé au Colonel Burgheſſ, qui ſans doute, pour cette raiſon, refuſa de ſe rendre dans ſon Gouvernement. Il avoit eu pour Lieutenant-Gouverneur M. Dummer, qui connoiſſoit à fond les affaires des Colonies, & ſur-tout celles de la Nouvelle-Angleterre.

A cette époque, cette province étoit bien éloignée d'être un déſert, où les colons, pour gagner leur pain, fuſſent contraints d'abattre des arbres, puiſqu'on fut obligé de défendre d'en couper davantage, comme on le voit par le diſcours ſuivant, que le Gouverneur prononça à l'Aſſemblée. » Sa Majeſté a été informée, dit-» il, que malgré les Loix paſſées en Angle-» terre pour la conſervation des bois néceſſaires à » la marine, on dépouille ſes forêts dans la » province de Main, & dans quelques parties » de la baie de Maſſachuſſet, en abattant & » employant à des uſages particuliers, des arbres » réſervés pour la marine Royale. En conſé-» quence le Roi ordonne qu'on veille de plus » en plus à l'exécution de ces Loix, & même » qu'on en faſſe de nouvelles, ſi les anciennes » ne ſont pas ſuffiſantes «. Dans le même diſcours il recommanda la reconſtruction du fort Pemmaquid, ou l'érection d'un autre dans le voiſinage.

1717.

En 1717, il fut visiter les Chefs des Indiens de l'est près de la riviere Kennebeck, & il trouva que les Prêtres François du Canada faisoient tous leurs efforts pour engager ces Sauvages à renoncer à leur alliance avec l'Angleterre. Il en jugea d'après la hauteur avec laquelle ces Chefs demanderent que les Anglois ne construisissent plus de forts, & ne fissent plus de nouveaux établissemens dans leurs terres. Le Gouverneur répondit fiérement qu'il n'abandonneroit pas un pouce de terrein qui appartenoit à sa province, & les menaça de faire bâtir un fort dans chaque établissement. Les Sauvages irrités se retirerent dans une isle voisine : le Gouverneur ayant ordonné que le vaisseau de guerre qui l'avoit amené, se préparât à mettre à la voile, ils firent demander une autre conférence : elle leur fut difficilement accordée ; mais enfin les Chefs, au nombre de vingt-trois, s'y rendirent, y renouvelerent leur soumission, & confirmerent l'ancien traité, disant dans leur style, qu'ils vouloient qu'il durât aussi long-temps que le soleil & la lune.

Cependant, lorsqu'ils furent de retour chez eux, les François recommencerent leurs intrigues, & deux cents Indiens marcherent sous les drapeaux François à la ville d'Arrowseck, d'où ils écrivirent au Gouverneur une lettre menaçante, qui fut mise sous les yeux de l'Assemblée. Cela donna lieu à une nouvelle négociation qui fut suivie par cinq Commissaires, & qui rétablit la bonne intelligence. L'année suivante, le Capitaine Solgard, qui commandoit la Greyhound, vaisseau de guerre, prit trente ou qua-

rante pirates, qu'il conduisit à Rhode-Island; où on leur fit leur procès. Vingt-quatre d'entre eux périrent du dernier supplice.

Malgré la douceur avec laquelle Shute gouvernoit, malgré les services qu'il avoit rendus à la Colonie, il ne put engager l'Assemblée à lui fixer un traitement; on le tourmenta tant lui-même, qu'il fut forcé de se plaindre à la Cour des atteintes que l'Assemblée portoit à la prérogative royale. Il l'accusoit, 1°. de s'emparer des mâts royaux coupés dans les bois; 2°. de contester au Gouverneur le droit de rejeter l'élection de l'Orateur; 3°. de vouloir joindre son autorité à celle du Gouverneur & du Conseil, pour indiquer les jeûnes & les réjouissances; 4°. de s'ajourner eux-mêmes pour plus de deux jours à la fois; 5°. d'avoir démantelé des forts, & d'avoir disposé des armes & des munitions confiées au Trésorier; 6°. d'avoir suspendu des Officiers militaires dans leurs fonctions, & d'avoir diminué leurs appointemens; 7°. enfin d'avoir nommé un Comité pour inspecter les troupes du Roi.

M. Cook, Agent de l'Assemblée, avoua que les 1, 3, 5, 6 & 7e. articles étoient vrais, & au nom de ses Constituans, il reconnut cette faute; mais il en rejeta le blâme sur les Assemblées précédentes. Quant aux deux articles qui n'étoient pas avoués (*a*), on dressa une Charte explicatoire, datée de la douzieme année du regne de Georges I, où on trouve la dis-

(*a*) Douglas's Summary, vol. I, p. 380.

pofition fuivante : » D'autant que dans l'an-
» cienne Charte il n'eft point parlé de l'Ora-
» teur de l'Affemblée, ni de la faculté de pou-
» voir s'ajourner elle-même, il eft ordonné que le
» Gouverneur ou Commandant en chef pourra
» rejeter l'élection de l'Orateur, & que l'Af-
» femblée ne pourra s'ajourner pour plus de
» deux jours à la fois «.

Burnet, Gouverneur.

William Burnet, fils du fameux Evêque de ce nom, fuccéda au Colonel Shute. Lorfqu'il arriva à la Colonie, il trouva qu'elle étoit la plus peuplée de toutes celles du Nouveau-Monde; le commerce y floriffoit, & tous les colons étoient riches, mais ils n'avoient pu oublier les principes d'indépendance de leurs ancêtres, & le Gouvernement prétendoit qu'ils affectoient un pouvoir incompatible avec ce qu'ils devoient à la mere patrie. Pour éprouver leur obéiffance, Burnet eut ordre, dans fes inftructions, d'exiger de l'Affemblée qu'elle réglât définitivement le traitement du Gouverneur; mais l'Affemblée refufa nettement d'obéir. La difpute à cet égard devint fi vive, que pendant quelque temps toutes les affaires publiques furent fufpendues. Burnet étoit zélé pour le bien de la Colonie, & il forma à cet égard divers projets qui étoient fi vifiblement utiles, qu'il eut le crédit de les faire adopter. On croit même qu'il fe feroit défifté de ce qui concernoit fes appointemens, s'il n'avoit été lié par les inftructions de la Cour; d'ailleurs il ne le pouvoit guere, parce qu'il avoit abandonné un emploi très-lucratif en Angleterre, pour le Gouvernement de New York.

La province de Maffachuffet, perfuadée qu'elle

ne gagneroit rien ſur ſon Gouverneur, relativement à la fixation des appointemens, envoya en Angleterre Jonathan Belcher pour ſe joindre à M. Wilks, & ſolliciter enſemble la révocation de cet article des inſtructions. A cette époque, en 1727, le Miniſtere Whig étoit diviſé. Les Agens de la Nouvelle-Angleterre, qui étoient chargés de ſe plaindre de leur Gouverneur, furent encouragés par quelques Miniſtres, tandis que les autres les menaçoient de rendre compte de cette affaire au Parlement; M. Burnet mourut dans ces circonſtances, le 7 Septembre 1729, & M. Belcher lui ſuccéda.

1727.

Cependant M. Dummer agiſſoit dans la Nouvelle-Angleterre comme Lieutenant-Gouverneur. M. Belcher arriva à New Yorck le 8 Août 1730, & y fut reçu avec joie par les habitans, qui crurent n'avoir rien à craindre ſous l'adminiſtration d'un de leurs compatriotes, ſur-tout d'après la maniere dont il avoit rempli les fonctions de leur Agent; mais ils ſe tromperent. La premiere choſe qu'il fit, fut de convoquer l'Aſſemblée de New-Hampshire, & d'y faire lire ſes inſtructions relativement au traitement; on lui accorda deux cents livres par an; il eſpéroit que cet exemple détermineroit l'Aſſemblée de Boſton à lui fixer une ſomme proportionnée. Elle fut convoquée à Cambridge, le 9 Septembre, & le Gouverneur en fit l'ouverture par le diſcours ſuivant.

» Meſſieurs, le Roi, en me plaçant à la tête
» de ce Gouvernement (ſans vouloir me donner
» plus de mérite que je n'en ai), fait une fa-
» veur ſi grande à ce pays, qu'il m'eſt impoſ-
» ſible

» sible de l'exprimer. L'honneur de la Couronne,
» & l'intérêt de la Grande-Bretagne, sont
» certainement compatibles avec les priviléges
» & les libertés des Colonies, & mon devoir
» est de soutenir les premiers, comme de pro-
» téger les dernieres. Le Roi m'ordonne de vous
» communiquer vingt-sept articles de mes ins-
» tructions, relativement à l'entretien des Gou-
» verneurs dans cette province : l'attachement
» que j'ai pour ma patrie me fait désirer que
» vous vous occupiez sérieusement de cette af-
» faire très-délicate, & qui peut donner lieu
» à une crise «.

Cette crise dont il vouloit parler, étoit la menace d'obtenir, en cas de refus, la sanction du Parlement d'Angleterre, pour la fixation de ces appointemens; & M. Belcher, pour montrer qu'il ne vouloit pas être joué, demanda les arrérages dus aux enfans de feu M. Burnet, sur le pied de mille livres par an. Enfin ce traitement fut fixé par un Bill passé dans l'Assemblée; mais ce Bill étoit conçu en des termes si obscurs, que le Gouverneur refusa de l'approuver. Le Conseil désiroit qu'on satisfît le Gouverneur; mais la Chambre des Représentans n'ayant jamais voulu céder, Belcher leur parla en ces termes : » Messieurs les Représen-
» tans, cette affaire va vous intéresser plus par-
» ticuliérement, puisque vous êtes les seuls à
» opposer de la résistance; mais après avoir rem-
» pli mon devoir à l'égard du Roi & de cette
» province, je ne vous parlerai plus d'un objet
» dont il a été si souvent question; il paroît
» fort inutile de vous observer que, d'après

» l'opinion de votre Agent actuel, une plus lon-
» gue discussion ne peut que vous entraîner dans
» des dépenses inutiles, & rendre cette Colo-
» nie moins agréable au Roi & aux Ministres.
» Cependant vous devez compter que Sa Ma-
» jesté prendra les mesures nécessaires pour que
» ses ordres soient exécutés, & comme je vous
» l'ai dit souvent, je crains que vous ne vous
» déterminiez trop tard à obéir, & qu'ainsi vous
» ne perdiez le prix d'une soumission à laquelle
» vous êtes obligés «.

Les Représentans, pour répondre au Gouverneur, produisirent les lettres que cet Officier avoit adressées à l'Assemblée, lorsqu'il n'étoit qu'Agent de la Colonie, & dans lesquelles il soutenoit expressément que la fixation demandée seroit très-nuisible au Public. Cette résistance ne venoit cependant point d'un dessein prémédité de priver le Gouverneur d'un traitement honorable; le premier Janvier, veille de la dissolution de l'Assemblée, ils firent l'arrêté suivant, qui fut transcrit sur leurs registres: » Après les plus sérieuses réflexions sur l'or-
» dre envoyé par Sa Majesté pour fixer les ap-
» pointemens du Gouverneur & de ses succes-
» seurs, nous avons décidé que cet ordre étoit
» contraire aux droits & aux priviléges de cette
» province; mais en même temps nous croyons
» qu'il est de notre devoir & de notre hon-
» neur de consentir unanimement à accorder
» au Gouverneur pour le Roi, un entretien
» honorable «.

L'Assemblée qui fut convoquée ensuite, n'étant pas plus complaisante que la précédente,

fut également rompue, & on en appela une troisieme, que Belcher pressa d'obéir. Après un grand nombre d'expédiens proposés & rejetés, on détermina enfin Belcher à accepter un traitement de mille livres par an; avec la condition que le payement qui lui en seroit fait, n'obligeroit point la future Assemblée à le lui continuer.

D'autres affaires qui intéressoient la paix & la prospérité de la Colonie, firent bientôt oublier celle-là. Il s'éleva une contestation entre la province de la baie de Massachusset, & celle de New-Hampshire, relativement aux pins blancs, que nous avons déjà dit être si nécessaires à la marine de la Grande-Bretagne. En considérant l'étendue immense du terrein où ces arbres croissoient, il étoit presque impossible de fixer les limites certaines qui séparoient la propriété du Roi de celle des sujets. Aussi Ralph Gulston, chargé de faire valoir les droits royaux à cet égard, éprouva-t-il tant de difficultés, qu'il fut obligé d'avoir recours à l'autorité du Gouverneur, qui renvoya cette affaire à l'Assemblée. Après quelques délibérations, on publia, par l'avis de la Chambre, une proclamation pour défendre à qui que ce fût de troubler Gulston, ou ses Agens, dans ses travaux; & le Procureur Général Dunbar fit afficher l'Ordonnance suivante.

» Un certain nombre de particuliers, qui se
» prétendent propriétaires de terres sur la ri-
» viere de Sheepscot, & dans d'autres parties à
» l'est de la riviere de Kennebeck, ont, par le mi-
» nistere de M. Waldo, leur Agent, fait à Sa

Sect. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

» Majesté des représentations relativement à
» ces prétentions. Cependant nous sommes aver-
» tis qu'avant d'avoir connu la décision & les
» intentions du Roi, ces particuliers ont envoyé
» prendre possession de ces terres. En consé-
» quence nous faisons savoir à tous ceux à qui il ap-
» partiendra, qu'en exécution des ordres de Sa
» Majesté, nous avons réservé trois cent mille
» acres des terres qui produisent le meilleur
» bois de construction le long de la mer, &
» des rivieres navigables dans la Nouvelle-Ecosse,
» pour servir à la marine royale, & que nous
» avons choisi plusieurs endroits, situés à l'est
» de la riviere de Kennebeck, & plus spéciale-
» ment sur la riviere de Sheepscot «.

Par la Charte ancienne accordée à la Colonie, tous les arbres portant en diametre vingt-quatre pouces & plus, étoient réservés à la Couronne, à douze pouces de terre. Cette précaution, quoique sage & même nécessaire, eut souvent des suites pernicieuses, en ce que les Officiers du Gouvernement avoient souvent des prétextes pour troubler & incommoder les planteurs par des visites importunes. Outre cet inconvénient, la culture des pins blancs sur le bord des rivieres navigables, fut découragée; de sorte qu'ensuite les frais de transport de ces arbres, plantés à des distances très-éloignées, excédoient leur valeur.

Nous n'entrerons point dans le détail des animosités particulieres qui eurent lieu dans la Colonie pendant l'administration de Belcher. Cet Officier eut le sort de ses prédécesseurs; quoiqu'il s'occupât uniquement de la prospérité

de la province, on se plaignit de sa tyrannie, & on le représenta à la Cour comme l'ennemi de la Nouvelle-Angleterre. Cependant ces plaintes n'auroient pas produit l'effet qu'on en attendoit, si la Cour n'avoit adopté un nouveau plan pour le gouvernement de l'Amérique. Les Ministres y furent déterminés par une contestation élevée par l'Assemblée de la Nouvelle-Angleterre sur la disposition des revenus publics. Elle prétendoit que, puisque c'étoit elle qui fournissoit les fonds, c'étoit à elle d'en disposer. Le Gouverneur réprima cette prétention, qui tendoit visiblement à l'indépendance ; l'Assemblée envoya contre cet Officier une plainte qui fut déférée au Parlement. Il y fut décidé que la plainte des colons étoit mal fondée, injurieuse au Gouvernement de Sa Majesté, & tendante à rompre la dépendance que la Colonie, par reconnoissance & par justice, devoit à la Grande-Bretagne.

L'Assemblée de la Nouvelle Angleterre ayant osé blâmer M. Dunbar, pour avoir participé à un Bill passé au Parlement afin d'encourager le commerce des Colonies à sucre en Amérique, la Chambre des Communes vota unanimement que cette démarche étoit une atteinte audacieuse portée aux priviléges du Parlement. Cependant, pour ne pas aigrir davantage les esprits, la Cour rappela Berchel, & nomma William Shirley pour lui succéder.

1741.

Nous aurons souvent occasion, dans la suite de cet Ouvrage, de parler de cet Officier, & du patriotisme que montra la Nouvelle-Angleterre dans la guerre qui éclata l'année suivante, en

Sect. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

1742, avec la France ; en conséquence nous éviterons ici des détails que nous serions obligés de répéter dans l'Histoire du Canada, où, comme dans son vrai centre, le courage des Colonies Américaines paroîtra dans tout son éclat. Nous dirons seulement qu'en 1748 la Colonie de la Nouvelle-Angleterre donna la paix à l'Europe, puisque ce fut elle qui arma les quatre mille hommes qui conquirent Louisbourg. Dans la guerre conclue par le traité de 1763, les colons ne montrerent pas moins de zele contre l'ennemi commun, & contribuerent à étendre la domination Angloise dans l'Amérique septentrionale à un tel point, que, sans la révolution de 1775, la Couronne de la Grande-Bretagne eût pu devenir la plus puissante du monde. Il ne nous reste plus qu'à rendre compte de la constitution & du commerce de cette belle Colonie.

Constitution de la Nouvelle-Angleterre avant la révolution.

L'Assemblée générale étoit le Corps législatif de la Colonie. De concert avec le Gouverneur, elle répartissoit les impôts, accordoit les graces, faisoit les Loix, & redressoit les griefs du peuple. Elle étoit composée de Magistrats & d'un certain nombre de Représentans, qui formoient deux Chambres semblables à celles du Parlement; en sorte qu'il falloit qu'un Bill, avant d'être présenté au Gouverneur, eût obtenu la majorité des suffrages dans l'une & dans l'autre. Comme nous avons à cet égard un détail authentique remis à la Chambre des Pairs par les Commissaires du Commerce en Janvier 1734, nous ne pouvons mieux faire que d'en donner un extrait.

» Il y a dans cette partie de l'Amérique trois » Gouvernemens privilégiés, communément ap- » pelés Nouvelle-Angleterre, dont le principal » est la province de Massachusset-Bay. Leur » constitution est d'une nature mixte, l'auto- » rité étant partagée entre le Roi & le peuple, » qui en a la plus grande partie. En effet, c'est » le peuple qui choisit les Membres de l'Assem- » blée; l'Assemblée choisit les Membres du Con- » seil, & le Gouverneur dépend de l'Assem- » blée pour ses appointemens annuels, ce qui » a trop souvent forcé les Gouverneurs à né- » gliger la prérogative de la Couronne, & » l'intérêt de la Grande-Bretagne. Connecticut » & Rhode-Island sont les deux autres Gou- » vernemens, ou plutôt deux Corporations, dans » lesquelles presque toute la puissance royale » est dévolue au peuple, puisque tous les ans » il élit les Membres de l'Assemblée, ceux du » Conseil, & même le Gouverneur. Le pou- » voir de faire les Loix réside dans tous ces » Corps réunis, indépendamment du consente- » ment du Gouverneur, & même contre son » opinion. Comme ce Gouverneur est choisi » tous les ans, la confirmation que le Roi donne » à l'élection, n'arrive ordinairement que quand » l'année est expirée; en sorte que la Cour » ne peut prendre aucune mesure pour faire » observer les Loix de commerce & de la na- » vigation, & qu'elle n'a que peu ou point de » correspondance avec la province.

» Ces Colonies ont le droit de faire les Loix » qu'elles jugent nécessaires à leur sûreté & à » leur prospérité, pourvu qu'elles ne soient

» point contraires aux Loix de la Grande-Bre-
» tagne, ni préjudiciables à l'intérêt de la mere
» patrie. Ces Loix, lorsqu'elles ont été régulié-
» rement publiées, sont exactement observées dans
» la province; cependant elles peuvent être ré-
» voquées par le Roi, & même elles ne de-
» viennent perpétuelles que lorsque Sa Majesté
» les a confirmées dans son Conseil.

» On trouve quelques exceptions dans les
» Chartes. Par exemple, dans Massachusset-Bay,
» si les Loix ne sont pas révoquées trois ans
» après qu'elles ont été présentées au Roi pour
» être approuvées, la Couronne ne peut plus les
» révoquer. Les provinces de Connecticut & de
» Rhode-Island ne sont point obligées d'envoyer
» copie de leurs Loix à la Couronne, ni même
» de lui rendre compte de ce qu'elles jugent à
» propos de faire. Les Loix de ces deux Colonies,
» quoiqu'exemptes de la puissance royale, doi-
» vent cependant non seulement n'être pas con-
» traires à celles d'Angleterre, mais même s'en
» rapprocher le plus qu'il est possible «.

M. Dummer rapporte de cette maniere les Loix les plus importantes de la Nouvelle Angleterre. » Dès l'origine, on a établi dans cha-
» que comté un Officier qui enregistre toutes
» les cessions de terres, après qu'elles ont été
» reconnues par les vendeurs en présence d'un
» Juge de paix. Par ce moyen, personne ne peut
» vendre deux fois la même chose, ni exiger
» plus que la valeur de ce qu'on vend. On a
» pourvu, dans l'élection des Jurés, à tout ce qui
» peut intéresser la vie & la propriété des co-
» lons. Les Jurés ne dépendent point du Shérif,

» mais sont choisis par les habitans des villes, » & on a pris toutes les précautions que la prudence humaine peut suggérer pour rendre la » corruption impossible. Les Shérifs, dans les plantations, ne sont comparativement que de petits Officiers, & on ne doit pas trop se fier » à eux. Cependant dans les Tribunaux on obtient une bonne & prompte justice. Tous les » procès sont instruits en anglois, & on n'admet ni plaidoyer spécial, ni longueurs. Un » homme ne perd pas son bien par un défaut » de forme, & la bonté d'une cause n'est pas » obscurcie par les ruses de la chicane. Une » faute d'orthographe, ni autre de cette espece, » ne rendent pas un acte nul. Tout Procureur » qui néglige de poursuivre une affaire dont il » est chargé, est condamné à payer les frais » de la Partie adverse. Les droits attribués aux » Gens de Justice & autres Officiers de toute » espece, sont fixés par des actes de l'Assemblée, & sont très-modérés «.

Loix.

Originairement les colons de la Nouvelle-Angleterre avoient des mœurs très-austeres. Ils n'ont pas dégénéré à cet égard, & c'est ce qui a rendu plusieurs de leurs Loix très-séveres; mais en général elles sont toutes justes. L'adultere, le blasphême sont punis de mort, de même que ceux qui frappent ou maudissent leur pere ou leur mere. Le parjure commis dans une affaire qui intéresse la vie, est soumis à la même peine. Les Quakers, les Jésuites, & tous les Prêtres Catholiques qui sont arrêtés, sont bannis; s'ils reviennent, ils sont condamnés à la mort. On prend beaucoup de soin de l'éducation des In-

diens, & d'empêcher l'ivrognerie, les juremens & les imprécations. Enfin nous parlerons d'une de leurs Loix qui leur fera toujours honneur; les Chrétiens étrangers qui fuient la tyrannie, & qui se réfugient chez eux, doivent être entretenus aux dépens du public.

Chaque ville, si elle avoit trente Bourgeois, envoyoit deux Députés à l'Assemblée, un si elle n'en avoit que vingt; mais Boston en envoyoit quatre. L'Assemblée générale avoit le droit de choisir les Membres du Conseil qui tenoit lieu de la Chambre Haute, & qui assistoit toujours le Gouverneur; cependant cet Officier avoit le pouvoir de ne pas approuver cette élection. Les Colonies de Connecticut & de Rhode-Island montrerent une grande prudence, lorsque leur Charte leur fut redemandée par Charles II; elles ne remirent que ce qu'elles tenoient de la Couronne. A l'avénement de Guillaume, elles soutinrent que les priviléges qui leur avoient été accordés par la Compagnie de Massachusset, n'avoient jamais été révoqués; qu'ainsi elles étoient autorisées à élire annuellement leur Gouverneur, & à nommer au commandement de leurs troupes. En conséquence le Roi Guillaume, ayant voulu les faire commander par Benjamin Fletcher, Gouverneur de New-Yorck & de Pensilvanie, la province refusa d'obéir.

Commerce.

Boston est bien fortifiée. L'entrée du port est fort étroite; mais le bassin pourroit contenir 500 voiles. Peu de villes en Europe renferment plus de commodités publiques. Elle est peuplée & très-bien bâtie; Londres seule en Angleterre la surpasse à cet égard. On y publie deux Gazettes

toutes les semaines. Les habitans font tous les jours des progrès dans les Arts, dans les Sciences, & dans la Littérature. Quant au commerce, les colons de la Nouvelle-Angleterre sont les plus grands Négocians du Continent de l'Amérique. La construction des vaisseaux leur procure des profits immenses. Leur sol produit tous les fruits d'Europe, sur-tout des pommes dont ils font du cidre excellent, qu'ils exportent dans les Antilles. Ils ont une race particuliere de petits chevaux qui ont une hardiesse & une vivacité incroyables.

Leur commerce intérieur, outre les mâts & les vergues & les provisions de toute espece, consiste principalement en fourrures & en peaux. La plus grande partie des peaux est fournie par les Indiens des rivieres de Penobscot & de Saint-Jean, qui apportent les uns des peaux d'ours & d'élan, & les autres des castors. Ceux de Saint-Jean amenent tous les deux ans trois mille peaux de marte, & ceux de Penobscot le double de ce nombre.

Le commerce extérieur consiste en différens objets. A l'embouchure du Penobscot, il y a une pêcherie de maquereaux qui fournit à la consommation des Barbades & des autres isles Angloises de l'Amérique. L'hiver on y pêche de la morue qu'on fait sécher pendant les gelées. Les salines sont en très-bon état, & on assure que bientôt elles suffiront à la consommation de la province. On y a découvert de riches mines de fer de la meilleure trempe, & si l'exploitation en eût été encouragée, elle auroit dispensé l'Angleterre d'avoir recours aux Etats du Nord, pour

se procurer cette précieuse marchandise. Outre le maquereau & la morue, les colons envoient encore aux Barbades & aux autres isles Britanniques, du biscuit, du miel, des vivres, quelquefois des bêtes à laine & des chevaux, des planches, des cerceaux, des lattes, du beurre, du fromage, des grains, de l'huile, du suif, de la térébenthine, des peaux de veau, du tabac, des pommes & des oignons. Les Barbades prennent de ces marchandises annuellement pour cent mille livres sterling. En retour, ces isles envoient du sucre, du coton, du gingembre, &c. L'Angleterre y envoie du vin, de la soie, des étoffes de laine, des bijoux, de la quincaillerie, des toiles, des rubans, différentes étoffes, du papier, des ustensiles de ménage & de labourage, des cordages, des chapeaux, des bas, des souliers, & des ouvrages de l'Inde pour environ quatre cent mille livres par an. La monnoie de la province étoit toute en papier, & on l'appeloit *Province-Bills*; il y avoit peu de manufactures qui même n'étoient pas encouragées par la mere patrie, de crainte de nuire aux siennes. Cependant elles prospéroient, & elles sont devenues très-florissantes. Les deux dernieres guerres contre la France & l'Espagne y ont introduit une grande quantité de mauvaise monnoie.

Religion.

Avant 1740, la province de Massachusset-Bay renfermoit environ cent Congrégations Angloises, outre trente Assemblées d'Indiens convertis; mais de toutes ces Congrégations, il n'y en a que trois ou quatre qui professent la Religion Anglicane. Chaque Société particuliere est indépendante de toute autre Jurisdiction ec-

cléſiaſtique. Chacune tient des Synodes, qui cependant n'ont pas le pouvoir de faire exécuter leurs propres réglemens, puiſqu'ils n'ont aucune autorité coërcitive. Auſſi ils ſe bornent à délibérer en général ſur les affaires, & ils préſentent leurs arrêtés aux différentes paroiſſes, qui les rejettent ou les adoptent, comme elles le jugent à propos. La ſubſiſtance des Miniſtres de Boſton eſt entiérement fondée ſur la généroſité de leurs paroiſſiens; on fait pour eux une quête toutes les fois qu'on célebre le Service divin.

...XVII. ...oire de l'Amérique.

La police de la Nouvelle-Angleterre, relativement aux mœurs, eſt préférable peut-être à celle de toutes les nations du Monde. Chaque ville compoſée de cinquante familles, eſt obligée d'entretenir une école où on enſeigne à lire & à écrire; s'il y a cent familles, la jeuneſſe y a une école de Grammaire. Ainſi les vices qui ſont communs dans tous les autres endroits du Monde, ſeront inconnus dans la Nouvelle-Angleterre, ſi ſa proſpérité & ſes richeſſes ne les y introduiſent point. Les enfans ſont accoutumés à des travaux de toute eſpece, & n'ont aucune idée du luxe ni de la débauche. La conſtitution civile & religieuſe les confirme dans cette heureuſe habitude. Il n'y a qu'une ſeule fête dans l'année; c'eſt celle qu'occaſionne l'élection des Magiſtrats de Boſton, qui ſe faiſoit autrefois à Cambridge; & tout le reſte de l'année eſt employé au travail.

La Nouvelle-Angleterre eſt diviſée en douze comtés. La capitale de chaque comté a un hôtel de ville; & dans toute la province il y a

soixante-une villes qui ont un marché, vingt-sept citadelles sur onze rivieres navigables, & deux Colléges. Avant 1743, la marine de cette Colonie consistoit en mille voiles au moins, sans compter les bateaux pêcheurs; mais elle a été si fort augmentée depuis cette époque, que, suivant un calcul modéré, pendant la derniere guerre contre la France, elle arma un nombre de Corsaires égal à toute la marine Royale sous le regne d'Elisabeth.

Et du Jersey occidental.

L'Histoire de cette province, tant qu'elle se gouverna elle-même, est si singuliere, qu'aucun de ses détails n'est susceptible d'être conservé. Celle du Jersey occidental n'est pas plus importante. Dès 1674, Sir Edmund Andros, dont nous avons parlé dans l'Histoire de la Nouvelle-Angleterre, s'empara du Gouvernement en vertu d'une commission du Duc d'Yorck; mais les propriétaires le déplacerent, & choisirent, en 1680, Edouard Bylling. En 1690, le Docteur Daniel Cox, du Collége des Médecins de Londres, ayant acheté la plus grande partie des propriétés de cette province, s'en réserva le gouvernement; mais il n'y alla point, & vendit ensuite son acquisition à Sir Thomas Lane pour une somme de 9000 livres.

Cependant les division qui s'étoient élevées dans les deux Jerseys relativement à l'administration, avoient réduit les deux Colonies à l'état le plus déplorable; enfin les Propriétaires se déterminerent à abandonner le gouvernement à la Couronne, se réservant d'ailleurs tous leurs autres droits. En conséquence, le 22 Avril 1702, Sir Thomas Lane, au nom des Propriétaires du Jersey occi-

dental, & William Dockwra, au nom de ceux du Jersey oriental, céderent le gouvernement de ces deux provinces à la Reine Anne, qui immédiatement après le confia à Lord Cornbury. En même temps les Propriétaires obtinrent de la Couronne, pour eux & pour les habitans des deux Colonies, un réglement qui devoit diriger les Gouverneurs dans leur administration. Les principaux articles étoient bien vus pour la prospérité des deux provinces. Le premier étoit que les terres vacantes, ou qui ne rapportoient rien, ne seroient point taxées. Le second, qu'il n'y auroit que les Propriétaires généraux qui pourroient acheter des terres des Indiens; & le troisieme, qui étoit très-sage, portoit que toutes les terres acquises pourroient être améliorées par les possesseurs. L'administration des deux Jerseys étoit confiée à un Gouverneur, à un Conseil, & à une Assemblée. Le Conseil devoit être choisi par le Gouverneur, qui avoit le pouvoir de nommer un Lieutenant-Gouverneur.

Les terres étoient toujours à bas prix; cependant les affaires de la Colonie prirent une face plus favorable. On vit alors que ces deux provinces avoient été pour les Propriétaires un objet d'agiotage, qu'ils s'étoient plus intéressés à rendre utile pour eux-mêmes que pour les colons.

Pendant plusieurs années, l'administration de New-Jersey fut confiée au Gouverneur de New-Yorck. Avant la paix d'Utrecht, cette Colonie contenoit environ seize mille habitans; mais en 1760, elle avoit une population triple. Après la mort du Colonel Cosby, dont nous avons parlé dans l'Histoire de New-Yorck, le gouvernement

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

de Jersey fut donné à Lewis Morrice, qui avoit été Chef de Justice à New-Yorck, & qui mourut le 14 Mai 1746. Il fut remplacé par Jonathan Belcher, qui se trouva à l'Assemblée générale de cette année. L'Histoire militaire de New-Jersey se confond avec celle des autres Colonies Angloises; nous nous bornerons à parler de son Histoire civile.

Constitution.

Dans la Constitution civile de New-Jersey, nous trouvons qu'elle étoit composée de trois Puissances; 1°. du Gouverneur, qui est en même temps Vice-Amiral & Chancelier de la province; 2°. du Conseil, qui, avec le Gouverneur, forme le Tribunal de la Chancellerie; 3°. de la Chambre des Représentans, dont vingt sont élus par les Comtés, & les autres quatre par les deux villes de Perthamboy & Burlington. Cette Chambre, quoiqu'elle ne soit point Cour de Judicature, a le privilége de vérifier les malversations des Tribunaux. Lorsque le Duc d'Yorck céda les deux Jerseys à Berkley & à George Carteret, Nicholls, qui en étoit Gouverneur pour ce Prince, craignant de perdre sa place, profita de l'étendue des pouvoirs de sa commission pour autoriser quelques particuliers à acquérir des terres des Indiens, à la charge de payer un droit de cens, & Philippe Carteret, qui lui succéda dans le gouvernement, suivit cet exemple. Ces acquisitions étant entiérement contraires à la cession faite par le Duc d'Yorck, étoient cependant légitimes, & donnerent lieu à de grands troubles & à une grande confusion dans le Gouvernement : néanmoins les acquéreurs des Indiens paroissoient avoir

triomphé,

triomphé ; car nous ne croyons pas que la contestation ait été jamais terminée.

Sect. XVII.

Histoire de l'Amérique.

Commerce.

Suivant les cartes ordinaires, le New Jersey est borné au sud-est par la baie de la Delaware, & par cette riviere au sud & à l'ouest, au nord par la province de New-Yorck & des terres inconnues, & à l'est par l'Océan Atlantique. Sa longueur du nord au midi est de 140 milles, & sa largeur est de 80. Le Jersey oriental est divisé en quatre comtés, Monmouth, Middlesex, Essex, & Bergen. Il contient une ville nommée *Middleton*, située à 26 milles sud de Piscatoque ; mais sa ville principale est Shrewsbury, la plus méridionale de la province. Il y a une forge entre cette ville & Middleton. La capitale du comté d'Essex, & même des deux Jerseys, est Elisabeth-Town, située au côté occidental de l'isle de Staten. La plus grande partie du commerce de la province se fait dans cette ville. Il y en a une autre dans le même comté, & qui s'appelle *Newark*. La comté de Middlesex a pour ville capitale Perthamboy, qui réellement devroit être celle du Jersey oriental. Elle est située à l'embouchure de la Delaware, à l'endroit où ce fleuve se jette dans la baie de Sandy Hook, où la glace ne paroît jamais, & qui pourroit contenir cinq cents voiles. On croit généralement que cette ville seroit devenue une des plus considérables de toute l'Amérique, si la mauvaise administration des planteurs Ecossois, & les pratiques de Gawenlaurie, ce Lieutenant-Gouverneur dont nous avons parlé, n'eussent arrêté ses progrès. La comté de Bergen touche à la riviere d'Hudson. Elle a de belles

eaux; mais en général elle est peu peuplée. Brunswick est une autre ville de cette province, où il y a un collége pour l'instruction de la jeunesse. Cet établissement, qui date de 1746, est dû au Gouverneur Belcher. Les Chefs de ce collége sont presque tous Presbytériens, & il est gouverné par un Président.

Le Docteur Cox vouloit diviser le Jersey occidental en sept comtés; mais ce projet n'eut pas lieu: il n'est pas aussi bien cultivé que le Jersey oriental, quoiqu'il ne soit pas moins bien situé pour le commerce. Le seul terrein qui conserve le titre de comté, est le Cap May, situé à l'embouchure de la Delaware, & qui divise les deux Jerseys. Burlington, bâtie dans une isle au milieu de la Delaware, en face de Philadelphie, est la capitale de la province. L'Assemblée générale & les Tribunaux du Jersey occidental y tiennent leurs séances. Elle est bien bâtie, a un hôtel de ville & deux ponts. Le New-Jersey occidental a une communication facile avec New Yorck par la riviere d'Æsopus, & avec le Maryland, par une autre riviere qui n'est qu'à quatre lieues de la baie de Chesapeak. On avoit fait le projet de réunir cette riviere à la baie par un canal; mais les habitans de la Virginie & du Maryland s'y opposerent si vivement, que le projet échoua.

Malgré les désavantages incroyables que donnoient aux habitans des Jerseys la nature de leur constitution, la multiplicité des Seigneurs, & l'incertitude de leurs possessions, ils ont cependant fait les progrès les plus étonnans, soit dans le commerce, soit dans l'agriculture,

depuis qu'ils se sont soumis à la Couronne. Ils les doivent sur-tout à la beauté de leur situation, qui en quelque maniere y fixe le commerce, & qui les rend moins exposés qu'aucuns de leurs voisins aux insultes des Sauvages. Ces colons partagerent les peines & les dépenses de l'expédition concertée en 1710 contre le Canada ; mais depuis cette époque ils se sont si bien rétablis, que leur papier monnoie, porté à 60000 livres, a plus de crédit que celui de la Pensilvanie & de New-Yorck. En effet, les billets de Pensilvanie ne sont point reçus à New-Yorck, ni ceux de New-Yorck en Pensilvanie, & ceux des New-Jerseys circulent dans ces deux provinces. Lorsqu'en 1746 on forma de nouveau le projet d'envahir le Canada, ils leverent & entretinrent cinq compagnies de cent hommes chacune.

Cette province est très-fertile en grains, & produit plus de blé qu'aucune autre des colonies. On y cultive aussi du lin & du chanvre. Les colons commercent sur-tout avec New-Yorck & la Pensilvanie, qu'ils fournissent de grains ; mais ils en font un plus grand avec les Antilles. Ils envoyent du tabac, de l'huile, du poisson, du grain & d'autres provisions en Portugal, en Espagne & dans le Canada. Ils font cultiver leurs terres par des Negres, comme leurs voisins, & ils en retirent un produit double. Ils ont actuellement des mines de cuivre & de fer, qui sont heureusement exploitées.

Canada.

Le Canada faisant aujourd'hui partie de l'Em-

pire Britannique, pour en rendre l'hiſtoire intéreſſante, nous en puiſerons les détails dans les Ouvrages les plus authentiques. Nous commencerons par l'Hiſtoire naturelle de ce pays; nous parlerons des aventuriers qui le découvrirent & s'y fixerent; & nous finirons par les circonſtances de cette guerre qui ſoumit cette colonie importante à la Couronne d'Angleterre.

Bornes du Canada.

Les bornes du Canada ſont peut-être inconnues; mais on croit que le grand banc de Terre-Neuve commence au ſud au quarante-unieme degré de latitude nord, & s'étend vers le nord juſqu'au quarante-neuvieme degré vingt-cinq minutes. Sa largeur de l'eſt à l'oueſt eſt de quatre-vingt-dix lieues. Ce banc n'eſt lui-même qu'une montagne conſidérable ſous l'eau, dont la cime inégale a fait penſer qu'il y avoit pluſieurs bancs ſéparés. La quantité de morue qu'on y pêche eſt incroyable, & malgré tout le poiſſon de cette eſpece qu'on envoie en Europe, la pêche n'en eſt pas moins abondante. Nous avons dit (*a*) qu'on y trouve auſſi d'autres poiſſons de toute eſpece & de toute groſſeur, & que leur nombre paroiſſoit égal aux grains de ſable. Le même Auteur ajoute que le golfe de Saint-Laurent, & la riviere de ce nom qu'il remonta à ſoixante lieues, ne ſont pas moins abondans en morue. Les voyageurs s'apperçoivent lorſque ce poiſſon approche du banc qui peut être appelé l'empire de la morue, parce que l'air eſt chargé d'un brouillard très-froid & ſi épais,

Pêche de la morue.

(*a*) Charlevoix, p. 70.

qu'à peine le soleil peut-il le pénétrer. Cependant l'isle de Terre-Neuve jouit d'un ciel pur & serein dans les endroits un peu éloignés du grand banc; phénomene qui embarrasse les Naturalistes. Ce banc est aussi sujet à des orages & des tonnerres violens accompagnés d'éclairs épouvantables; mais ces tempêtes ne sont pas de longue durée.

La pêche & la préparation de la morue sont un objet très-important pour les Anglois comme pour les François. Ce poisson, lorsqu'il est frais, passe pour un mets exquis; cependant il ne doit peut-être sa bonté qu'à la longueur & à la difficulté du voyage qui précede la pêche. La tête, la langue & le foie en sont les morceaux les plus délicats; mais on ne peut les manger que sur le lieu même. Les morues de la plus grande espece ont rarement trois pieds de long; mais leur poitrine est singuliérement large, & elle est si vorace, qu'on a trouvé dans leur ventre des vases de terre, de fer & de verre. L'espece de morue qu'on appelle *Cabelou* en Hollande, est plus petite que celle d'Amérique; on ne fait saler que celle du grand banc, appelée communément la morue blanche ou verte. Celle qui est séchée & que nous appelons merluche, est pêchée sur les côtes, & sa préparation exige beaucoup d'art & de soin. On ne peut la transporter que depuis le commencement de Mai jusqu'à la fin d'Août. Elle est sur-tout très-profitable aux habitans du pays.

Outre le grand banc, ces mers en ont plusieurs autres moins considérables, où on pêche en abondance d'autres poissons, comme les baleines,

les souffleurs, les empereurs, les marsouins, &c. Le poisson appelé *l'Empereur*, & la baleine, sont ennemis déclarés l'un de l'autre; le premier tire son nom d'une espece d'épée qui s'éleve à la hauteur de trois pieds de sa bouche, & il s'efforce de l'enfoncer dans le corps de la baleine, dont la queue fait la seule défense. Le combat qu'ils se livrent est très-curieux, & dure quelque temps. Il n'est pas rare de voir deux empereurs attaquer une baleine; mais un seul coup de queue de cette derniere est mortel pour l'ennemi qu'elle atteint, quoiqu'il soit gros comme une vache, & qu'il ait sept à huit pieds de long. Son corps va toujours en pointe jusqu'à la queue. Lorsqu'il est mort, il est très-bon à manger; sa tête sur-tout, plus grosse que celle d'un veau, est délicieuse.

La navigation sur toutes ces côtes est très-difficile & extrêmement dangereuse; les brouillards sont si épais, qu'on peut à peine les reconnoître, & on rencontre souvent une grande quantité de glaçons plus épais que la plus grande église.

Au sud de Terre-Neuve, le cap Ray se présente. Les vaisseaux passent entre l'isle de St. Paul & le cap St. Laurent, qui est le point le plus septentrional du cap Breton. L'isle St. Paul est si petite, qu'à cause du brouillard on la discerne à peine; & comme le passage est très-étroit, il ne faut pas hasarder de le franchir, si ce n'est dans un temps clair; il y en a un plus large entre cette isle & le cap Ray. Le golfe St. Laurent a quatre-vingts lieues de large, & avec un bon vent de sud-est, on peut le passer en vingt-quatre heures. A moitié chemin, on

trouve les isles des oiseaux, ou plutôt deux rochers appelés ainsi, à cause de la quantité prodigieuse d'oiseaux de mer qui les fréquentent. Le sol est entiérement couvert de leur fumier. Les rochers s'élevent d'une maniere très-escarpée à environ soixante pieds au dessus de la surface de l'eau, & le plus large n'a qu'environ deux ou trois cents pieds de circonférence. Le nombre de nids dans ces isles est incroyable, & ils sont occupés par des oiseaux de différentes especes. Si un coup de canon les effraye, ils s'enfuient, & obscurcissent le ciel dans l'espace de deux ou trois lieues.

Ensuite les marins doublent le cap Rose ou Rosieres, pour entrer dans le fleuve St. Laurent qui coule du nord-est au sud-ouest. A l'embouchure de ce fleuve, le froid est violent, & la mer est furieuse. Ce fleuve a dans cet endroit environ trente lieues de largeur, & vers le sud, elle forme la baie ou le point de Gaspey ou Gachepé. Au dessous de cette baie, est un roc escarpé qu'on appele l'isle de Borie, parce qu'il y a dans son centre une ouverture dans laquelle une chaloupe peut passer à toutes voiles. A une lieue de distance de cette isle, est celle de Bonaventure, & celle de Niscon qui a un bon port & environ huit lieues de circonférence. Une source d'eau douce jaillit à une hauteur considérable non loin de cette isle. C'est sans doute un bonheur pour l'Angleterre, que les François, lorsqu'ils possédoient Terre-Neuve & le Canada, aient négligé ces postes, pour ne s'occuper que du commerce des fourrures. S'ils

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique. Navigation du fleuve St.-Laurent.

les avoient fortifiés, ils auroient pu interdire aux Anglois le cours du fleuve.

Le premier objet qui se présente dans le fleuve St. Laurent, est l'isle d'Anticosti. Le courant rapide qui y conduit, rend la navigation très-dangereuse dans un temps calme. L'isle est étroite; mais elle est située au milieu du fleuve, & a quarante lieues de longueur du nord-est au sud-ouest. Les François, croyant qu'elle n'étoit bonne à rien, l'avoient négligée; les Anglois ont pensé différemment, parce que ses bords sont très-poissonneux. Après avoir passé cette isle, les périls semblent s'éloigner; mais il faut toujours user des plus grandes précautions. Les montagnes de Notre Dame & de Louis, qui sont du côté de bâbord, font partie d'une chaîne, dont les vallons qui les séparent étoient originairement habités par des Indiens & par quelques Planteurs François. On pourroit y faire un grand établissement pour le secours des vaisseaux, qui ordinairement, quand ils sont arrivés là, ont consommé toutes leurs provisions dans une navigation longue, difficile & fatigante. On pourroit aussi y pêcher la baleine.

On trouve ensuite *Trinity-Point*, qu'il faut soigneusement éviter, après quoi on jette l'ancre un peu avant d'arriver à la montagne de Mantane, qui est éloignée de deux lieues du fleuve. La terre des environs ne peut être cultivée, parce qu'elle est remplie de rochers, de sable, & de buissons impraticables. Cependant on y trouve en abondance du gibier excellent. De l'autre côté du fleuve, en s'avançant dans le milieu, est le banc de Manicouagau, le plus

dangereux de tous. Il tire son nom d'une riviere qui vient des montagnes de Labrador, & forme un grand lac. Quelques uns donnent à cette riviere le nom de St. Barnabé ; d'autres celui de riviere noire.

De là à l'isle Verte, la navigation est lente & difficile. L'isle Verte est très-fertile. A cinq milles au dessus, on trouve Moulin-Baude, ainsi nommé à cause d'un petit ruisseau suffisant pour faire aller un moulin. Le pays des environs est entiérement inhabité & inhabitable. La riviere de Sagumay qu'on rencontre un peu plus haut, porte des vaisseaux jusqu'à vingt-cinq lieues de son embouchure, & on trouve à droite le port de Tadoussac. Quelques Géographes y ont placé une ville ; mais Charlevoix assure qu'il n'y avoit qu'une maison Françoise, & quelques cabanes portatives d'Indiens qui y alloient à des temps fixes pour y commercer.

Il paroît cependant qu'il y a à Tadoussac un excellent port, où vingt-cinq vaisseaux de guerre seroient à l'abri de tous les vents ; l'ancrage y est très-sûr, & l'entrée en est très-aisée. Charlevoix ajoute qu'on pourroit y établir une belle pêcherie pour la baleine. Ces avantages en avoient fait pendant quelques années le rendez-vous des Négocians François & Indiens ; & les Missionnaires ne manquoient pas non plus de s'y rendre pour conquérir des ames. En partant de Tadoussac, il faut éviter avec soin l'isle Rouge, qui n'est qu'un rocher de cette couleur & à fleur d'eau, & qui a été fatal à un grand nombre de vaisseaux.

Quinze lieues plus loin, & à moitié chemin

SECT. XVII *Histoire de l'Amérique.*

de Tadouſſac à Québec, eſt l'iſle de Coudres. Là, ſi on n'eſt pas favoriſé d'un bon vent, le paſſage de la riviere eſt très-dangereux. On prétend qu'un fort tremblement de terre, qui arriva en 1663, déracina une montagne, la tourna ſur l'iſle qui en devint plus large qu'elle n'étoit auparavant, & qu'il s'eſt formé un tourbillon très-périlleux à l'endroit où étoit la montagne. Enſuite paroît la baie de St. Paul, où on commence à rencontrer les plantations du nord. On apperçoit des forêts ſuperbes de pins, ſurtout de rouges, qui ſont les plus beaux. Il y a auſſi une belle mine de plomb.

A ſix lieues au deſſus, eſt un promontoire très-élevé, & qui termine une chaîne de montagnes qui s'étend l'eſpace de quatre cents lieues à l'oueſt. On l'appelle le cap Torment. Autour de l'ancrage, qui y eſt très-bon, ſe trouvent un nombre d'iſles, dont la plus conſidérable eſt celle d'Orléans, qui forme un aſpect enchanteur. Elle a environ quatorze lieues de circonférence, & eſt très-peuplée. Elle forme deux canaux, dont celui du ſud eſt très-navigable. Là l'eau devient potable; car elle eſt encore âpre au cap Torment, quoique ſitué à cent dix lieues de la mer. Lorſque l'iſle d'Orléans fut découverte par Jacques Cartier, elle étoit couverte de vignes, ce qui la fit appeller l'Iſle de Bacchus; mais quelques Normands qui vinrent après lui, détruiſirent les vignobles, ſemerent des grains, & planterent des arbres fruitiers; en ſorte qu'elle produit aujourd'hui du ſuperbe froment & des fruits excellens.

Deſcription de Québec.

Nous voilà arrivés à Québec, Capitale du

Canada. Quoique le fleuve St. Laurent, à la hauteur de l'isle d'Orléans, soit à cent treize lieues de la mer, il a encore quatre ou cinq lieues de largeur; mais à Québec il se rétrécit tout-à-coup si fort, qu'à peine a-t-il un mille de large. Entre l'isle d'Orléans & Québec, il y a un bassin qui a une lieue de largeur, & qui reçoit la riviere St. Charles qui vient du nord-est; & c'est entre l'embouchure de cette riviere & le cap Diamand qu'est situé Québec. Les grands changemens que cette riviere a éprouvés sont très-sensibles. En 1608, lorsque Champlain fonda Québec, la marée s'élevoit jusqu'au pied du rocher sur lequel la ville est bâtie; mais elle a baissé si considérablement, qu'elle a laissé à sec une grande étendue de terre sur laquelle on a construit une basse ville, dont le derriere est appuyé sur le rocher dont nous venons de parler, & il y a encore un grand quai entre les maisons & la riviere. Le quai est borné à gauche par une église, & à droite par un rang de maisons. Entre l'église & le port, il y a un autre rang de maisons. Tout cela forme une espece de fauxbourg à la ville.

Un escalier taillé dans le roc conduit à la haute ville. En y entrant, on apperçoit d'abord à droite le Palais de l'Evêque, & à vingt pas plus loin, on trouve deux places. La gauche est une place d'armes avec le fort ou la citadelle qui étoit la résidence du Gouverneur général; il y a aussi un couvent de Récollets, & d'autres belles maisons. Dans la place à droite, sont la Cathédrale, le Collége des Jésuites, & quelques beaux édifices qui, avant le bombarde-

ment des Anglois, avoient une fort belle apparence.

L'église de la basse ville fut bâtie en 1690, d'après un vœu qui fut fait pendant que la ville étoit assiégée. Le Palais épiscopal est bâti sur un très grand plan, & dans une des plus magnifiques positions du monde; car rien n'égale sa grandeur ni la beauté de la vue, si on en croit la description qu'en a donnée Charlevoix. Suivant le même Auteur, la Cathédrale est peu de chose, & indigne du seul siége épiscopal de l'Empire François en Amérique, Empire qu'il prétend être plus étendu que celui des Romains.

Eglises.

Cette cathédrale a été plusieurs fois brûlée & rebâtie. Les Voyageurs modernes ne la jugent pas si rigoureusement que Charlevoix. Le fort est bâti sur le bord du rocher, & forme un coup d'œil agréable. Il est environné d'une galerie ou balcon, d'où un Trompette peut être entendu à une grande distance du grand chemin qu'il commande. Une large esplanade & une pente douce, qui forment ensemble une magnifique plate-forme, réunissent le fort à la cime du Cap Diamand, qui tire son nom d'une grande quantité de pierres ressemblantes au diamant qu'on y trouva dans l'origine. Aujourd'hui on n'y en trouve que fort peu. Charlevoix fait un grand éloge de l'église des Récollets. Il nous apprend qu'elle est grande & belle, & qu'elle ne seroit pas déplacée à Versailles. Le couvent de ces Religieux répond à leur église. Il est vaste & commode, & orné d'un jardin très-spacieux & très bien cultivé. Les Religieuses Ursulines, qui n'avoient d'abord qu'un

établissement bien médiocre, étoient parvenues, à force d'industrie & d'économie, à se faire bâtir aussi une jolie église près de leur monastere, & c'est là qu'est le tombeau du Marquis de Montcalm, tué à la bataille de Québec. Ces Religieuses étoient célebres par leurs ouvrages à l'aiguille, & par leurs broderies.

Suivant Charlevoix, le collége des Jésuites est un pitoyable édifice, dont la belle vue a été interceptée par la cathédrale & le séminaire; mais depuis l'époque à laquelle Charlevoix écrivoit, ces Peres avoient trouvé les moyens de faire construire un superbe collége, auquel étoit joint un très-beau jardin. L'église a un très-beau clocher couvert d'ardoises. Tous les autres bâtimens, du temps de Charlevoix, étoient couverts de lattes. Tous les ornemens sont du meilleur goût; il y a aussi quelques bons tableaux.

Hôpital.

L'hôpital a deux quartiers, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Il étoit desservi par des Religieuses Hospitalieres de S. Augustin, que dans l'origine on avoit fait venir de Dieppe en Normandie. La maison en elle-même est agréablement située; & quoiqu'elle n'ait pas une grande apparence, les pauvres & les malades y étoient bien soignés.

La maison de l'Intendant étoit appelée le palais, parce que le Conseil Supérieur y tenoit ses séances. Il est composé d'un grand pavillon, auquel on monte par un escalier double. La façade qui donne sur le jardin & sur la riviere, est la plus belle. Les magasins du Roi sont face au palais, & la prison est placée derriere. A un demi-quart de lieue de la ville, du côté de la

Histoire de l'Amérique.

campagne, eſt l'hôpital général, qui eſt le plus bel édifice de tout le Canada, & qui feroit honneur à la plus belle ville de France. Il a été bâti par les Récollets, qui n'étoient cependant pas propriétaires du terrein ſur lequel il eſt placé. Il fut acheté par S. Vallier, alors Evêque de Québec, qui établit les Moines dans la ville, & dépenſa 100,000 écus au bâtiment. Charlevoix regrette qu'on l'ait placé ſur un terrein marécageux. C'eſt dans cet hôpital que l'Evêque lui-même faiſoit ſa réſidence. Il étoit rempli d'artiſans, & ceux qui ne pouvoient plus travailler étoient ſervis par trente Religieuſes.

Fortifications.

Lors de la fondation de Québec, la France voulant empêcher que cette ville ne tombât entre les mains des Anglois, n'épargna ni argent ni ſoins pour la rendre imprenable. En effet, quoique les fortifications ne ſoient pas régulieres, elles ſont très-bonnes. Le port eſt flanqué de deux baſtions, qui ſont élevés à vingt-cinq pieds de terre, de maniere que dans les plus fortes marées, pendant l'équinoxe, ces deux baſtions ſont au niveau de la mer. A droite il y a encore un demi-baſtion taillé dans le roc, & à côté, vers la galerie du rocher, il y avoit une batterie de vingt-cinq pieces de canon. Au deſſus de la citadelle & à gauche du port, le long du grand chemin & de la riviere de Saint-Charles, on érigea d'autres fortifications; & plus haut encore il y avoit un pont de bateaux, dont la tête étoit défendue par une place d'armes. En un mot, lorſque les Anglois prirent Québec, cette place avoit des fortifications telles que les plus habiles Ingénieurs du Monde n'auroient pas pu les rendre

meilleures ; & si la fortune n'avoit pas singuliérement favorisé l'intrépidité des soldats Anglois, elles auroient pu braver toutes les Puissances de l'Europe.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Population.

Lorsque Charlevoix étoit à Québec, il observa que cette ville n'avoit pas plus de sept mille habitans ; mais ce nombre étoit au moins doublé lorsque les Anglois la conquirent. Quoique le Gouvernement François ne fût pas très-favorable à des Colonies commerçantes, cependant il n'y avoit pas de pays où la vie fût plus agréable. Quebec avoit une espece de Cour, un Gouverneur général, un Etat-Major, un Corps de Nobles qui étoient Officiers dans les troupes, un Intendant, des Tribunaux de Justice, un Commissaire de la Marine, un Grand-Prevôt, un Grand-Maître des Eaux & Forêts, &c. Il y avoit en outre un certain nombre de Négocians qui tenoient grande maison, un Evêque, un nombreux Séminaire, trois Communautés de femmes bien élevées, outre les Jésuites & les Récollets. Les maisons des femmes du Gouverneur & de l'Intendant étoient le rendez vous de la meilleure compagnie, & il s'y tenoit de brillantes assemblées. A voir les Canadiens, il sembloit qu'ils n'avoient aucune affaire, & que rien ne les inquiétoit. En été, les parties de caleches & de canots se multiplioient, & en hiver les traîneaux & les patins succédoient ; le jeu de cartes remplissoit les intervalles. On les croyoit très-instruits dans les Arts, lorsqu'on les en entendoit discourir. Les Canadiens excelloient sur-tout en politique. Ils aimoient la chasse, qui étoit d'abord un amusement agréable, & qui ensuite avoit une

Maniere de vivre des habitans.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

fin utile, puisque les fourrures & les peaux étoient le grand objet de leur commerce, & qu'elle rendoit leurs tables délicates. Ils étoient aussi polis que des François; on ne remarquoit rien de grossier dans leur conduite, & ils parloient le françois avec autant de pureté qu'à Paris. Ils aimoient les beaux habits; & souvent, pour satisfaire cette passion, ils faisoient mauvaise chere.

Charlevoix finit par une comparaison entre les Canadiens & les Anglois leurs voisins. » Dans la Nouvelle-Angleterre & dans les autres Colonies Britanniques, dit-il, on remarque une opulence dont on ne fait point d'usage, & dans la Nouvelle-France on voit une pauvreté cachée sous un air d'aisance, qui ne paroît point étudiée. Le commerce & l'agriculture fortifient les premiers; la seconde n'est soutenue que par l'industrie de ses habitans. Le Planteur Anglois amasse des richesses, & ne fait aucune dépense inutile; le François Canadien jouit de tout ce qu'il a acquis, & fait même quelquefois parade de ce qu'il n'a pas. Le premier travaille pour sa postérité; le second abandonne la sienne dans la même détresse où il s'est trouvé, & lui laisse le soin de s'en tirer comme elle pourra. Les Anglois d'Amérique craignent la guerre, parce qu'ils ont beaucoup à perdre; ils ne ménagent point les Indiens, parce qu'ils n'ont pas besoin d'eux; la jeunesse Françoise, pour des raisons contraires, abhorre la paix, vit bien avec les Sauvages, dont elle gagne aisément l'estime en temps de guerre, & l'amitié en tout temps.

Village de Lorette.

A environ trois lieues de Québec, est un lieu de

de retraite, dont l'approche inſpire des ſentimens de reſpect & d'une certaine horreur religieuſe, qui eſt encore augmentée par l'aſpect des habitans. Ce ſont des Hurons convertis au Chriſtianiſme, ſimples dans leurs manieres, & fervens dans leur piété. Ils ont une chapelle conſtruite ſur le modele de celle de Lorette en Italie; en conſéquence ce village a pris le nom de *Lorette*, & rien n'eſt plus touchant que de les voir, ſur-tout dans la chapelle, chantant en chœur, les hommes d'un côté, & les femmes de l'autre. Ils ſont gouvernés par un Miſſionnaire François; & ce qui eſt fort ſingulier, c'eſt que ces Sauvages, qui ſont les plus féroces de l'Amérique, ſemblent ne former dans ce village qu'une ſeule famille. Les liqueurs fortes, ſi pernicieuſes, ſont interdites par un vœu ſolennel, dont la tranſgreſſion eſt ſoumiſe à la pénitence publique. En conſéquence ils n'ont point de chanſons à boire, quoique la muſique ſoit leur principal amuſement.

Il faut obſerver que tous les détails ſur ces ſociétés d'Indiens convertis nous ſont tranſmis par les Jéſuites ou par d'autres Miſſionnaires, dont l'intérêt, le zele ou la vanité les engage à parler favorablement de leurs Proſélytes. Ce que nous avons dit des Hurons eſt puiſé dans l'Ouvrage du Pere Charlevoix, le plus judicieux & le plus naïf de ces Religieux; auſſi ajoute-t-il que l'intérêt eſt le motif principal de la converſion des Sauvages; ils ſont toujours prêts à reprendre leurs anciennes ſuperſtitions, & les liqueurs fortes ſont ſouvent trop puiſſantes ſur ces nouveaux Catholiques. Il étoit à Québec en

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique.

1721. Nous avons eu depuis des rapports authentiques, d'après lesquels il paroît que les Missionnaires n'ont pas corrigé les vices de ces Barbares; car on a trouvé des Indiens Chrétiens aussi perfides & aussi féroces que les autres, sans doute parce que les Missionnaires, sur-tout dans les derniers temps, étoient bien moins occupés de prêcher la Religion Chrétienne aux natifs, que de leur inspirer une haine irréconciliable contre les Anglois.

Quadrupedes du Canada. Le Castor.

L'animal le plus curieux de cette partie du Monde est le castor, qui produit en même temps le plus grand objet de commerce du Canada. Cet animal semble faire la nuance des quadrupedes aux poissons. Vivant sur la terre & dans l'eau, il participe également de la nature des habitans de l'un & de l'autre élément. Ressemblant aux animaux terrestres par les parties antérieures de son corps, il paroît tenir également des animaux aquatiques par les parties postérieures. Une queue plate, ovale, couverte d'écailles, longue d'un pied, épaisse d'un pouce, & large de cinq ou six, dont il se sert comme d'un gouvernail pour se diriger dans l'eau; les doigts des pieds de derriere unis par une forte membrane, & qui lui servent de nageoires, tandis que les doigts des pieds de devant, bien séparés & divisés, lui servent de mains pour porter à sa bouche; les dents très-dures & fort tranchantes; les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derriere; plus de facilité pour nager que pour courir; les sens très-bons, l'odorat surtout très-fin, de l'aversion pour la mal-propreté & pour les mavaises odeurs; telle est la conforma-

tion, telles sont les qualités physiques du castor. L'amour de la paix, un penchant décidé pour la société, des appétits modérés, de l'horreur pour la chair & le sang, l'art de construire des ouvrages, dont la beauté, la grandeur & la solidité étonnantes supposent un instinct rival de l'intelligence : voilà son naturel, ses talens, & ses mœurs.

C'est au mois de Juin ou de Juillet que les castors se rassemblent pour se réunir en société; ils arrivent en nombre & de plusieurs côtés, & forment bientôt une troupe de deux ou trois cents. Le lieu de rendez-vous est ordinairement celui de l'établissement, & c'est toujours au bord des eaux; ils préferent les rives des lacs, des rivieres & des autres eaux douces. Si ce sont des eaux plates qui se soutiennent à la même hauteur comme dans un lac, ils se dispensent de construire une digue; mais dans les eaux courantes ils établissent une chaussée, & par cette retenue ils forment une espece d'étang ou de piece d'eau qui se soutient toujours à la même hauteur : la chaussée traverse la riviere d'un bord à l'autre comme une écluse; elle a souvent quatre-vingts ou cent pieds de longueur, sur dix ou douze pieds d'épaisseur à sa base. Ils y emploient des arbres de différentes grosseurs; ils en font une espece de pilotis serré, dont ils remplissent les intervalles avec de la terre grasse. Tous sont occupés à ce travail commun; ils n'ont d'autres instrumens que leurs dents, leur queue & leurs pieds; ce sont leurs haches, leurs scies, leurs truelles & leurs voitures.

Les uns rongent, coupent & ébranchent les arbres, d'autres les amenent par terre ou par eau jusqu'au lieu de la construction; tandis que les uns élevent avec leurs dents le gros bout de ces arbres contre le bord de la riviere ou contre l'arbre qui la traverse, d'autres plongent en même temps jusqu'au fond de l'eau pour y creuser avec leurs pieds un trou dans lequel ils font entrer la pointe du pieu, afin qu'il puisse se tenir debout: à mesure que les uns plantent ainsi les pieux, les autres vont chercher de la terre, qu'ils gâchent avec leurs pieds & battent avec leur queue; ils la portent dans leur gueule, & en transportent une si grande quantité, qu'ils en remplissent tous les intervalles de leurs pilotis.

Ce pilotis est composé de plusieurs rangs de pieux tous égaux en hauteur, & plantés les uns contre les autres; il est rempli & maçonné partout; les pieux sont plantés verticalement du côté de la chute de l'eau; tout l'ouvrage est au contraire en talus du côté qui en soutient la charge, en sorte que la chaussée, qui a dix ou douze pieds à la base, se réduit à deux ou trois pieds d'épaisseur au sommet. Ainsi elle a non seulement toute l'étendue & la solidité nécessaires, mais encore la forme la plus convenable pour retenir l'eau, en soutenir le poids, & en rompre les efforts.

Au haut de cette chaussée, c'est-à-dire, dans l'endroit où elle a le moins d'épaisseur, ils pratiquent deux ou trois ouvertures en pente, qui sont autant de décharges de superficie, qu'ils élargissent ou rétrécissent selon que la riviere vient à hausser ou à baisser, & lorsque par quelques

inondations trop grandes & trop subites, il se fait quelques breches à leur digue, ils savent la réparer, & travaillent de nouveau quand les eaux sont baissées.

Après avoir ainsi élevé ce grand ouvrage public, les castors se dispersent par compagnie pour édifier des habitations particulieres. Ce sont des especes de cabanes, ou plutôt des maisonnettes bâties dans l'eau sur un pilotis plein tout près du bord de leur étang, avec deux issues, l'une pour aller à terre, l'autre pour se jeter à l'eau. La forme de cet édifice est presque toujours ovale ou ronde; il y en a de plus grands & de plus petits, depuis cinq jusqu'à huit ou dix pieds de diametre; il s'en trouve aussi quelquefois qui ont deux ou trois étages. Les murailles ont jusqu'à deux pieds d'épaisseur; elles sont élevées à plomb sur le pilotis plein, qui sert en même temps de fondement & de plancher à la maison. Lorsqu'elles n'ont qu'un étage, les murailles ne s'élevent droites qu'à quelques pieds de hauteur, au dessus de laquelle elles prennent la courbure d'une voûte en anse de panier: cette voûte termine l'édifice & lui sert de couvert. Il est maçonné avec solidité, & enduit avec propreté en dehors & en dedans; il est impénétrable à l'eau des pluies, & résiste aux vents les plus impétueux: les parois en sont revêtus d'une espece de stuc si bien gâché avec leurs pieds & si proprement appliqué avec leur queue, qu'il semble que la main de l'homme y ait passé.

Ils mettent en œuvre différentes especes de matériaux, des bois, des pierres, & des terres sablonneuses qui ne sont point sujettes à se dé-

layer par l'eau. Les bois qu'ils emploient font presque tous légers & tendres ; ce sont des aunes, des peupliers, des saules qui naturellement croissent au bord des eaux, & qui sont plus faciles à écorcer, à couper, à voiturer, que des arbres dont le bois seroit plus pesant & plus dur. Lorsqu'ils attaquent un arbre, ils ne l'abandonnent pas qu'il ne soit abattu, dépecé, transporté : ils le coupent toujours à un pied ou un pied & demi de hauteur de terre ; ils travaillent assis, & outre l'avantage de cette situation commode, ils ont le plaisir de ronger continuellement de l'écorce & du bois dont le goût leur est fort agréable, car ils préferent l'écorce & le bois tendre à la plupart des alimens ordinaires : ils en font une ample provision pour se nourrir pendant l'hiver.

C'est dans l'eau, & près de leurs habitations, qu'ils établissent leur magasin ; chaque cabane a le sien proportionné au nombre de ses habitans, qui tous y ont un droit commun. Ils ne vont jamais piller leurs voisins : ces asiles sont non seulement très-sûrs, mais encore très-propres & très-commodes. Le plancher est jonché de verdure ; des rameaux de buis & de sapin servent de tapis, sur lequel ils ne font ni ne souffrent jamais aucune ordure. La fenêtre qui regarde sur l'eau leur sert de balcon pour se tenir au frais & prendre le bain pendant la plus grande partie du jour : cette fenêtre est percée avec précaution ; l'ouverture en est assez élevée pour ne pouvoir jamais être fermée par les glaces : dans la saison ils en abaissent la tablette, coupent en pente les pieux sur lesquels elle étoit appuyée,

& se font une issue jusqu'à l'eau sous la glace.

Les castors se rassemblent, comme nous l'avons dit, au commencement de l'été ; ils emploient les mois de Juillet & d'Août à construire leur digue & leurs cabanes ; ils font leur provision d'écorce & de bois dans le mois de Septembre; ensuite ils jouissent de leurs travaux, ils goûtent les douceurs du repos & le plaisir de l'amour. Ils passent l'hiver ensemble; les mâles quittent les femelles au printemps, ils reviennent de temps en temps à la cabane, mais ils n'y séjournent plus; les meres y demeurent occupées à allaiter & à élever leurs petits. Elles vont à leur tour se promener, se rétablir à l'air, manger du poisson, des écrevices, des écorces nouvelles, & passent ainsi l'été dans les bois & dans les eaux. Ils ne se rassemblent qu'en automne, à moins que les inondations n'aient renversé leur digue ou détruit leurs cabanes ; car alors ils se réunissent de bonne heure pour en réparer les breches.

Tous les castors different par la couleur, suivent le climat qu'ils habitent : dans les contrées du nord les plus reculées, ils sont tous noirs, & ce sont les plus beaux; mais à mesure qu'on s'approche du midi, la couleur s'éclaircit & se mêle; ils sont couleur de marron dans le nord du Canada, châtains vers le midi, jaunes ou couleur de paille chez les Illinois. L'ennemi le plus cruel du castor, est l'homme, qui mange sa chair & fait de sa fourrure un objet important de commerce. Les Marchands distinguent ces fourrures en trois classes, qu'ils désignent sous le nom de castor neuf, castor sec, & castor gras. Les

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

castors neufs sont ceux qui ont été tués à la chasse pendant l'hiver & avant la mue : ce sont les meilleurs, & les plus propres à faire de belles fourrures. Les castors secs, qu'on nomme aussi castors maigres, sont ceux qui proviennent de la chasse d'été. Le castor gras, qui vaut mieux que le castor sec, est celui que les Sauvages imbibent d'une substance huileuse qui les rend plus souples & très-propres à être manufacturés. Les Sauvages les portent nuit & jour, & leur sueur contribue encore à les graisser d'avantage. Les Anglois & les Hollandois ont trouvé le moyen de fabriquer des étoffes, des gants & des bas avec le castor. Des Ecrivains ou des Voyageurs, toujours disposés à exagérer, ont supposé aux castors des idées de police & de gouvernement civil & militaire; mais il faut s'en tenir à ce que nous en avons dit. Nous finirons par observer que l'intelligence de cet animal paroît bien moins grande lorsqu'il s'agit d'éviter un danger, que lorsqu'il pourvoit à sa subsistance. En effet, lorsque leurs habitations sont découvertes, les castors sont aisément pris ou détruits. Charlevoix trouva que l'espece étoit très-diminuée dans le Canada, quoique les premiers François qui s'y établirent l'y eussent trouvée très-multipliée.

Le Rat musqué.

Le rat musqué ou l'oudatra est un diminutif du castor, auquel il ressemble en tout, excepté par la queue, qui est semblable à celle des rats d'Europe, & par ses testicules, qui fournissent un musc très-fort. Leurs mœurs sont à peu près les mêmes que celles du castor; ils se bâtissent comme eux des cabanes sur les bords des lacs ou des rivieres; mais ils ne font pas de digue, ni n'apportent pas

tant de ſoin dans la conſtruction de leurs maiſons. Il y en a d'autres qui ſe retirent dans des creux d'arbres, où les Indiens diſent qu'ils paſſent l'hiver ſans manger : leurs fourrures ſont précieuſes à nos manufactures. Cet animal reſſemble beaucoup à la deſcription que M. Ray a donnée du rat trouvé dans les Alpes, les Pyrénées, & dans quelques endroits des Etats du Roi de Sardaigne.

L'Elan.

L'élan ou l'orignal eſt auſſi un animal du Canada, il reſſemble au cerf, mais il eſt plus grand, plus fort, plus gros, plus élevé ſur ſes jambes. Il a le cou plus court, les oreilles & le poil plus long, le bois beaucoup plus large & plus maſſif que celui du cerf, la queue courte, & de longs poils ſous le cou ; il a la tête plus longue que le renne, & de groſſes levres pendantes. On croit que la corne de ſon pied gauche guérit de l'épilepſie. Sa chair eſt agréable & nourriſſante. Sa peau eſt forte, chaude, & cependant légere. Sa couleur tire également par tout le corps ſur un jaune obſcur, mêlé de gris cendré. On fait avec ſon poil de très-bons matelas. Il aime les pays froids. Pendant l'hiver, faute d'herbe, il ronge les branches des arbres, & c'eſt le moment de le chaſſer, parce que ſon poids le fait enfoncer dans la neige. Lorſqu'il eſt bleſſé, il devient furieux, & s'il n'eſt pas enfoncé dans la neige, il court ſur le Chaſſeur, qui lui jette ſon habit ſur la tête. L'élan le déchire & le foule, &, pendant ce temps-là, le Chaſſeur acheve de le tuer. Les Indiens en troupe le chaſſent très-heureuſement. Ils en enferment un grand nombre dans un cercle, & les prennent avec des filets, ou les tuent avec des fleches ou d'autres armes.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Le Carcajou.

Le carcajou eſt un animal carnaſſier, de l'eſpece du chat. Il a la queue ſi longue, dit Charlevoix, qu'il en pourroit faire pluſieurs fois le tour de ſon corps; cependant d'autres prétendent qu'elle n'a que huit pouces de long. Il peſe ordinairement de vingt-cinq à trente-cinq livres, & a deux pieds de long du bout du muſeau à l'origine de la queue. Ses yeux ſont petits, ſa tête courte & groſſe, & ſes mâchoires, qui ſont très-fortes, ſont garnies de trente-deux dents. Le carcajou eſt très-vorace; mais ſes mouvemens ſont ſi lents, qu'il rampe plutôt qu'il ne marche. Il attaque le caſtor lorſque celui-ci va chercher de l'écorce fraîche dans le bois; mais l'élan eſt ſa proie favorite; il découvre ſes traces ſur la neige, le guette de deſſus un arbre, d'où il ſe lance ſur lui, s'y attache ſi fort avec les dents & les griffes, que rien ne peut l'en ſéparer; il lui ſuce le ſang, le dévore avec acharnement juſqu'à ce qu'il l'ait mis à mort (*a*).

Le Cerf, le Caribou.

Le cerf du Canada reſſemble à celui d'Europe; mais les Indiens ne s'en ſoucient pas beaucoup. Le caribou eſt le renne d'Amérique. Il eſt léger, & court preſque auſſi bien ſur la neige que ſur la

---

(*a*) L'orignal n'a qu'un moyen de ſauver ſa vie, c'eſt de ſe jeter à l'eau; ſon ennemi, qui la craint, lâche priſe ſur le champ; mais ſi l'eau eſt trop loin, il eſt mort avant que d'y arriver. On aſſure que l'animal chaſſeur ſe fait eſcorter par des renards qu'il envoie à la découverte. Dès qu'ils ont trouvé un orignal, deux d'entre eux ſe rangent à ſes côtés, un troiſieme ſe place derriere lui, & tous trois manœuvrent ſi bien en harcelant la bête, qu'ils l'obligent d'aller où ils ont laiſſé le carcajou, avec lequel il s'arrangent enſuite pour le partage de la proie.

terre. Ses ongles l'empêchent de tomber, & sont pour lui ce que les raquettes sont pour les Indiens. Lorsqu'il habite les bois, il se fait des chemins dans l'hiver comme l'élan, & il est pour le carcajou une proie aussi sûre; mais lorsqu'il est en plate campagne, il n'a pas besoin de route battue, & ne court plus aucun risque, parce que le carcajou ne perd pas son temps à le poursuivre. On trouve un grand nombre de caribous entre la riviere Danoise & le port Nelson, dans la partie la plus septentrionale de l'Amérique.

Le Buffle.

Le buffle du Canada est comme celui d'Europe, seulement il est plus gros. Son corps est couvert d'une laine noire, qui est très-estimée. Il est si timide, qu'un seul chien en conduit un troupeau nombreux; s'il est blessé, il court sur l'homme. La meilleure maniere de le chasser, est de s'assembler en grand nombre, & par le moyen du feu, que ces animaux craignent beaucoup, de les forcer à se réunir ensemble; ensuite on les tue comme on veut. Il n'est pas rare dans ces chasses d'en tuer 1500 ou 2000. La chair de la femelle est bonne, & son cuir est aussi souple que celui du chamois; mais il est si dur, que les boucliers qu'en font les Indiens sont à l'épreuve des balles de fusil.

Les buffles qui habitent le voisinage de la baie d'Hudson, different un peu de ceux-ci; ils ont dans une partie de l'année un goût de musc, qui fait que leur chair ne peut être mangée. La laine qu'ils fournissent est plus longue que celle des brebis de Barbarie; & si l'on en croit Jérémie, Missionnaire François, les bas qu'on en fait sont plus fins que la soie.

SECT. XVII *Histoire de l'Amérique.*

Le Chevreuil.

Le chevreuil du Canada differe peu du nôtre; il pleure lorſqu'il eſt preſſé par les Chaſſeurs. C'eſt un animal domeſtique. La femelle ſe retire dans les bois lorſqu'elle eſt en chaleur, & revient enſuite; elle s'en retourne lorſqu'elle doit mettre bas; après avoir pourvu à ſes petits, elle revient chez ſon maître. Elle va ſouvent les viſiter, & les amene définitivement avec elle à la maiſon, lorſqu'ils ſont devenus forts.

Les Loups.

Les loups ſont rares en Canada. Ils fourniſſent la plus belle fourrure du pays. Leur chair eſt blanche, & bonne à manger; ils pourſuivent leur proie juſqu'à la cime des arbres les plus elevés. Les Miſſionnaires François croient cependant que ce ſont des chats plutôt que des loups, avec leſquels ils n'ont de commun que le hurlement. Les renards blancs ſont rares; ceux des autres couleurs ſont plus communs; on en trouve dans le Haut-Miſſiſſipi d'une couleur argentée, qui ſont ſuperbes. Ils ſe nourriſſent d'oiſeaux de riviere, tels que des canards, des outardes, &c.

Le Putois.

Le putois du Canada a une très-belle fourrure. Il eſt de la groſſeur d'un petit chat; lorſqu'il eſt pourſuivi, il lâche une eau qui, ſuivant Charlevoix, infecte l'air à un quart de lieue à la ronde. L'hermine n'eſt pas auſſi longue qu'un écureuil; mais ſa fourrure eſt d'une magnifique blancheur, & le bout de ſa queue eſt noir comme du jais.

La Marte.

Les martes ſe tiennent dans le milieu des bois, d'où elles ne ſortent qu'une fois en deux ou trois ans, & en grand nombre. Alors les Indiens prédiſent qu'il y aura beaucoup de neige & que la chaſſe ſera bonne. Charlevoix dit que la peau d'une marte commune vaut un écu, & que les brunes valent de 8 à 9 livres.

Le Rat des bois.

Le rat des bois est comme celui d'Europe; il y en a dont la fourrure argentée est très-belle; mais en général ils ont tous la queue très-fournie. La femelle a une propriété singuliere; elle porte sous son ventre un sac qu'elle ouvre & ferme quand il lui plaît, & c'est là que se réfugient ses petits, lorsqu'on la poursuit pour les sauver tous ensemble. Il y a aussi beaucoup d'écureuils dont on distingue trois especes; le rouge, qui est de la grosseur des nôtres; les suisses, d'une plus petite espece, qui ont des raies rouges, blanches & noires; & l'ecureuil volant: leur peau est fort garnie de poils blancs & gris, dont le mélange est très-agréable. On lui a donné le nom de *volant*, parce qu'il saute d'arbre en arbre, à la distance de quarante pas, au moyen de deux membranes, dit Charlevoix, placées l'une d'un côté, l'autre de l'autre. Ce petit animal s'apprivoise aisément, & est très-aimable quand il est éveillé, ce qui n'arrive pas souvent; il se glisse par-tout où il voit une ouverture, dans les manches, ou les poches, ou les manchons. Il saute sur son maître si-tôt qu'il l'apperçoit, & il le distingue dans vingt personnes.

L'Ecureuil.

Le Porc-épic.

Le porc-épic du Canada est plus court & moins haut qu'un chien de moyenne taille. Les lievres & les lapins de ce pays different peu de ceux d'Europe. Dans l'hiver ils sont gris, & se nourrissent dans leurs terriers avec de petites branches d'arbres. Voilà en quoi consistent les animaux du Canada, dont les fourrures forment pour les habitans un objet important de commerce.

Entre Québec & Mont-Réal, en remontant le fleuve Saint-Laurent, le pays forme l'aspect le

SECT. XVII. *Histoire de l'Amerique.*

plus agréable ; & après avoir passé les isles de Richelieu, l'air devient si doux & si tempéré, qu'on croiroit être transporté dans un autre climat. L'isle de Mont-Réal, située sur le fleuve Saint-Laurent, a dix lieues de long sur quatre de large. La ville est bâtie au pied d'une montagne qui lui a donné son nom, & qui est à une lieue du rivage, du côté du midi. Lorsque les François en étoient maîtres, l'isle & la ville appartenoient à quelques propriétaires particuliers, qui la cultiverent si bien qu'elle devint très-riche & produisit toutes les nécessités de la vie. On ne peut rien voir de plus beau que les environs de la ville ; les rues sont larges, & les maisons très-belles & bien bâties. Les fortifications ne pouvoient point résister à des troupes régulieres, mais elles suffisoient contre les attaques des Iroquois. Voilà tout ce que Charlevoix nous apprend de l'isle & de la ville ; mais comme nous sommes mieux instruits, nous donnerons de l'une & de l'autre une plus ample description.

Mont-Réal.

Lorsque le Général Amherst la soumit, elle étoit bien peuplée, environnée d'une muraille flanquée de onze redoutes qui servoient de bastions ; ils étoient défendus par un fossé de huit pieds de profondeur & d'une largeur proportionnée, mais sec. Il y avoit aussi un fort ou une citadelle dont les batteries commandoient les rues de la ville d'un bout à l'autre. La ville étoit divisée en deux parties, la haute & la basse ; dans celle-ci, résidoient les Marchands & les gens d'affaire ; la place d'armes, les magasins du Roi & l'hôpital en faisoient partie ; la haute ville étoit composée de l'hôtel du Gouverneur, des maisons des principaux Officiers de la place, du couvent des Ré-

collets, de l'église & du séminaire des Jésuites, de l'école & de l'église paroissiale. Les Récollets y étoient en très grand nombre; leur couvent est vaste, & bâti comme la paroisse en pierres de taille. La maison des Jésuites est magnifique; leur église est belle; mais le séminaire est petit. Il y a plusieurs maisons particulieres qui ont une belle apparence, & le palais du Gouverneur est un très bel édifice. L'hôpital a une salle d'une grandeur prodigieuse; l'église qui y est jointe est bien bâtie. Les Sœurs qui desservent l'hôpital viennent de la Fleche, ville d'Anjou en France. Un simple particulier nommé *Charron*, forma le beau projet de fonder au voisinage de la ville un hôpital général, & il s'associa plusieurs personnes célebres par leur piété & leurs connoissances. Cet hôpital devoit fournir aussi aux paroisses voisines, des Maîtres d'école pour élever les enfans des Indiens. Il poursuivit si vivement l'exécution de ce projet, que quoique ses associés fussent morts, ou l'eussent abandonné, l'hôpital fut bâti avant sa mort, c'est-à-dire, avant 1719. Outre ce monument, on voit aux environs de la ville de belles maisons de campagne, où on cultive avec succès tous les légumes d'Europe. En un mot, lorsque le Canada fut conquis par les Anglois, les deux bords du fleuve, depuis Québec jusqu'à Mont-Réal, ne formoient, pour ainsi dire, qu'un seul village rempli de maisons de plaisance & de plantations.

Habitans de cette isle.

Malgré tous ces avantages naturels, les Canadiens François ont un tel caractere de frivolité; ils aiment tant la parure & le plaisir, qu'au lieu d'être utiles à la mere patrie, ils lui étoient plu-

tôt à charge; ils n'ont jamais établi un genre de commerce fixe & invariable. Tout leur trafic intérieur se fait avec les Sauvages; ils envoient dans les Indes Occidentales des peaux de lapin, de renard, de castor, de daim, & d'autres pelleteries, du blé d'inde, & du gros bois. Le vin, l'eau-de-vie, les étoffes, les toiles, & le fer travaillé qu'ils consomment, leur viennent d'Europe; les Sauvages leur prenoient des quincailleries de toute espece, des couvertures, des armes à feu, de la poudre, des balles, des chaudieres, des haches, des massues, de l'eau-de-vie, & du tabac. Lorsque les François possédoient Mont-Réal, il y avoit une espece de Courtiers qu'on appeloient *Coureurs de Bois*, qui alloit commercer avec des nations entiérement inconnues.

Il se tenoit tous les ans, dans le mois de Juin, à Mont-Réal, une foire qui duroit trois mois; les Indiens s'y rendoient en foule de toutes parts, ainsi que les François établis en Canada. Les Indiens auroient donné tout ce qu'ils possédoient pour un verre d'eau-de-vie, & l'ivresse dans laquelle ils tomboient occasionnoit souvent des tumultes. Pour prévenir ces excès, le Gouverneur s'y rendoit, faisoit l'ouverture de la foire avec beaucoup de solennité, & plaçoit des corps-de-garde à de certaines distances: l'affluence des Indiens étoit incroyable; les François possédoient à un si haut point l'art de plaire aux Sauvages, surtout aux Hurons, que ces Barbares auroient mieux aimé leur porter leurs marchandises à deux cent milles, que de les vendre chez eux aux Anglois même à un plus haut prix. Ce caprice étoit cependant utile aux Anglois, en ce qu'ils en trouvoient plus d'avantage

d'avantage de tirer ces marchandises des planteurs François, que des Sauvages.

Isle de Jesus.

L'isle de Jésus est située entre celle de Mont-Réal & le rivage septentrional du fleuve Saint-Laurent. Elle appartient aux Supérieurs du Séminaire de Québec. Le sol en est excellent; un des bras du fleuve y prend le nom de riviere de *Saint-Jean*, ou de la riviere aux mille isles, à cause du grand nombre de celles qu'il renferme. Il y en a qui sont très-fertiles; & du temps des François, elles appartenoient toutes à différens particuliers. L'embouchure de la riviere des Outaouais, ou de la grande riviere qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent, forme le lac des deux montagnes, qui a deux lieues de long sur presque autant de large. Celui de Saint-Louis est en quelques endroits plus large. Mont-Réal auroit été souvent détruit par les Sauvages, si cette ville n'avoit été défendue par deux villages d'Iroquois Chrétiens, & par le fort de Chambly. Un de ces villages, qui se nomme *Saut de Saint-Louis*, est situé au sud à trois lieues de Mont-Réal. Ses habitans ont toujours été une des plus fortes barrieres de la Colonie contre les Iroquois idolâtres, & contre les Anglois de New-Yorck. L'église & la maison du Missionnaire sont deux des plus beaux édifices du pays.

On appelle le second village la *Montagne*; il est situé sur le Continent, en face du côté occidental de l'isle de Mont-Réal. Ce village est célebre par le nombre de Héros qu'il produisit, jusqu'au moment où les Négocians François y porterent de l'eau-de-vie & des liqueurs fortes;

SECT. XVII
Histoire de l'Amérique.

il n'y a eu depuis que des habitans furieux. Les Missionnaires ont eu en vain recours à la puissance civile & spirituelle pour détruire le mal ; dans les rues même de Mont-Réal, dit Charlevoix, on voyoit les plus affreux spectacles, suite de l'ivresse continuelle de ces Barbares. Maris, femmes, peres, meres, enfans, freres & sœurs se prenoient mutuellement à la gorge, se déchiroient les oreilles les uns les autres, & se dévoroient comme des loups furieux. Pendant la nuit, l'air retentissoit de leurs cris & de leurs hurlemens, plus horribles mille fois que ceux dont les bêtes féroces remplissent les forêts. Cette dépravation a donné du courage aux Iroquois idolâtres, & a diminué considérablement le nombre des Sauvages qui commerçoient avec Mont-Réal.

On jugea nécessaire de construire des magasins, qui devinrent des forts défendus chacun par un Gouverneur & une garnison, & ces forts se multiplierent tellement, qu'ils couperent toute communication entre les établissemens Anglois & les Sauvages de l'ouest, ce qui en effet donna lieu à la derniere guerre entre la France & la Grande-Bretagne.

Poissons. Le Loup de mer.

Charlevoix prétend que la pêche du Canada enrichiroit plutôt ce pays, que le commerce des fourrures ; c'est ce qui nous oblige à parler des productions des mers de cette partie du Monde. Le loup de mer, ainsi nommé à cause de ses hurlemens, est un animal amphibie. Sa tête ressemble à celle d'un chien ; il a quatre jambes fort courtes ; les pieds de devant sont armés d'ongles, ceux de derriere sont en nageoires ;

ſa peau eſt dure & couverte d'un poil court de couleur mélangée. Sous tout autre rapport, c'eſt un poiſſon. Les plus gros peſent environ deux mille livres, & ſont de différentes couleurs. Les petits ſont très-vifs & ſi familiers, que les Indiens s'en font ſuivre comme par des chiens. Il y a des exemples étonnans de la ſagacité de ces animaux, & ils ſont ſi multipliés, qu'un Auteur François prétend qu'on en prit huit cents dans un jour. Leur chair eſt bonne à manger; mais le grand profit qu'on pourroit faire, ſeroit ſur l'huile qu'on en retire, & qui ſeroit bonne à brûler & à préparer le cuir. Leur peau ſeroit excellente pour couvrir les coffres; elle eſt moins fine que celle du marroquin; mais elle conſerve davantage ſa fraîcheur, & eſt moins ſujette à ſe caſſer. On pourroit auſſi la tanner, & on en feroit enſuite de fort bons ſouliers, ainſi que des bottes.

Le Veau marin.

Le veau marin eſt plus grand que le loup de mer, mais il lui reſſemble quant à la forme du corps. Il a deux dents qui ſont de la longueur & de la groſſeur du bras d'un homme, & qui ſont d'une belle ivoire, comme ſes autres dents, qui ont quatre pouces de longueur.

Marſouins.

Les marſouins du fleuve Saint-Laurent donnent autant d'huile que le loup de mer; ceux qui ſont blancs en produiſent un muids. La peau de cet animal a un pouce d'épaiſſeur, & d'abord eſt tendre comme du lard: les Canadiens ont une maniere de la préparer, qui la rend tranſparente; enſuite on en fait des veſtes ſi dures, qu'elles ſont à l'épreuve du mouſquet.

Pendant que les François tenoient le Ca-

nada, on fit quelques efforts pour y établir des pêcheries de marsouins & de baleine ; mais le génie de cette nation ne put pas s'accommoder d'un travail aussi pénible, & le projet n'eut pas lieu. Il est probable que les Anglois, qui sont plus constans, s'appliqueront à perfectionner cet article important de commerce.

Fort Chambly.

Nous avons dit plus haut que le fort Chambly étoit un des plus forts boulevarts de Mont-Réal ; nous allons en donner une description détaillée. Ce fort est bâti sur la riviere Sorel, & à dix-sept lieues du fleuve Saint-Laurent. Chambly, Officier François, le fit d'abord en bois. Ayant dans la suite trouvé la position très-avantageuse, la fertilité du sol y ayant attiré un grand nombre de planteurs, on le construisit en pierres ; il fut environné de quatre bastions, & défendu par une forte garnison. A huit lieues du fort au sud, est le lac Champlain, dans lequel se jette la riviere Sorel. Dans toute l'Amérique septentrionale, il n'y a pas d'endroit plus propre à un grand établissement, que les bords de ce lac, où l'air est doux & le sol fertile. Charlevoix décrit toutes les ressources qu'on y trouveroit pour subsister, sur-tout par le produit de la pêche. Entre autres poissons, il parle du lencornet, qui est une espece de seche. Il est, dit-il, presque rond, ou plutôt ovale. Il a à la queue une espece de bord qui lui sert comme de bouclier, & sa tête est entourée de piquants d'un demi-pied de long pour se saisir d'autres poissons. On en trouve de deux especes, qui ne different que par la grosseur. Quelques-uns sont gros comme un muids, les autres n'ont qu'un

Lencornet.

pied de long. On ne prend que ces derniers, & on se sert de flambeaux, parce qu'ils aiment beaucoup la lumiere ; ils la suivent lorsque la marée monte, & lorsqu'elle descend, ils restent à sec sur le rivage. Le lencornet, rôti, bouilli, ou fricassé, est excellent à manger, mais il rend l'assaisonnement entiérement noir. La goberje a la forme d'une petite morue, & a le goût de ce poisson.

Goberje.

Les étangs des environs abondent en truites, saumons, & en tortues, qui ont deux pieds d'épaisseur. Le chaourasou du lac Champlain & de la riviere qui s'y décharge, est un poisson armé, & couvert d'écailles à l'épreuve de la lame. Les Indiens disent qu'il y en a qui ont huit ou dix pieds de large ; mais le plus gros que Charlevoix ait vu, n'en avoit pas plus de cinq, & il étoit de la grosseur de la cuisse d'un homme. Sa couleur, dit-il, étoit d'un gris argenté. Sous sa gorge, il a un os plat, sans dentelures, creux & percé ou ouvert au bout, ce qui pourroit faire croire que c'est par-là qu'il respire. La peau qui couvre cet os est tendre, & sa longueur est proportionnée à celle du poisson dont elle forme un tiers. Sa largeur est de deux pouces dans ceux de la plus petite espece. Nous croyons, ajoute-t il, que c'est un pirate à l'égard des autres habitans des eaux ; mais il n'est pas moins dangereux pour les oiseaux, qu'il attaque comme un chasseur. Voilà comment il s'y prend : il se cache parmi les roseaux, de maniere qu'on ne voit que son arme qu'il tient élevée perpendiculairement sur la surface de l'eau. Les oiseaux qui veulent se reposer se per-

Chaourasou.

chent sur cette arme, croyant que c'est un roseau brisé ; alors le poisson ouvre sa gorge, & les avale si promptement, que peu lui échappent. Il a à côté de l'os dont il se sert avec tant de dextérité, des dents longues & dures. Les Indiens prétendent qu'elles sont un remede infaillible contre le mal de dents, & qu'en piquant la partie malade avec une de ces dents, la douleur cesse tout à coup.

Dauphin ou Esturgeon.

Beaucoup de personnes croient que les lacs & les mers du Canada renferment le vrai dauphin des Anciens. C'est l'esturgeon, qui vit également dans l'eau douce & dans l'eau salée. Il a de huit à douze pieds de long sur une grosseur proportionnée. Les Indiens lui lancent des fleches, & dès qu'il est blessé il meurt. Les plus petits ont une chair très-délicate, & font un mets excellent. L'achigau & la dorade sont des poissons particuliers au fleuve Saint-Laurent. Les Missionnaires ont écrit avoir vu dans les rivieres du Canada, des poissons qui avoient une forme humaine : nous ne le répétons que parce que des Auteurs distingués ont parlé de semblables monstres qui avoient paru dans les mers Européennes ; cependant, si on avoit pu les examiner avec attention, nous sommes persuadés qu'on les auroit trouvés très différens des hommes.

Oiseaux.

Les forêts du Canada ne sont pas moins peuplées d'oiseaux, que les rivieres le sont de poissons. On y trouve deux especes d'aigles ; l'un, plus grand, a la tête & le cou blancs, & chasse les lievres & les lapins, qu'il enleve dans ses serres ; l'autre est gris, & vit de poissons & d'oiseaux. Le faucon, l'autour & le tiercelet ressemblent à

ceux d'Europe, & se nourrissent de poisson. On y trouve des perdrix grises, rouges & noires; elles ont toutes de longues queues qu'elles ouvrent comme un éventail, de même que les coqs d'inde. Les coqs des bois sont rares dans le Canada; mais les bécassines y sont abondantes, ainsi que tous les autres oiseaux de riviere. Les corbeaux y sont aussi bons qu'un poulet en Europe, & les hiboux y sont meilleurs. On y compte vingt-deux especes différentes de canards sauvages, qui ont un plumage bigarré, & qui sont excellens à la broche. Les cygnes, les cormorans, les outardes, les sarcelles, les poules d'eau & les grues y sont très-multipliés.

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique.

Serpens à sonnettes.

On y rencontre aussi des serpens à sonnettes, de la grosseur de la jambe d'un homme. Sa morsure est mortelle; mais la Providence a fait naître dans le même pays une plante appelée *l'herbe au serpent à sonnettes*, qui est un antidote infaillible. Ce reptile se jette rarement sur les passans, à moins qu'il ne soit provoqué. Les Indiens le chassent, parce qu'ils en trouvent la chair délicieuse. Les forêts du Canada sont remplies d'une grande variété d'arbres; les pins blancs & rouges s'y trouvent en abondance. On recueille au pied des blancs une espece de champignon que les Indiens disent être souverain pour la dyssenterie. Le sapin y vient aussi très-bien; il y en a de trois especes, ainsi que deux variétés du cedre. On distingue aussi deux sortes de chênes, le blanc & le rouge; le premier est le plus estimé. L'érable est distingué en mâle & femelle. Voilà en abrégé l'Histoire naturelle du Canada; passons

SECT. XVII.

Histoire de l'Amérique.

Esquimaux.

à l'Hiſtoire des hommes qui l'habitent, & commençons par les natifs.

Nous avons déjà parlé des Eſquimaux. Ce peuple eſt de tous ceux de l'Amérique le plus fier & le plus ſauvage ; petits, blancs, gros & anthropophages, leur taille n'excede guere quatre pieds, & ils ont la tête énorme à proportion de leur corps. Ils ne quittent point leurs vêtemens ; ils ſe font de petites tuniques de peaux d'oiſeaux, la plume en dedans pour ſe garantir du froid, & ils ont par-deſſus, en forme de chemiſe, d'autres tuniques de boyaux ou de peaux d'animaux couſues par bandes. Ils ont auſſi des ſouliers & des bottes de peaux. Leurs armes ſont des fleches armées de pointes faites de dents de vaches marines, ou de fer s'ils peuvent s'en procurer. Ils ſont très-actifs, paſſent tout l'été en plein air, & l'hiver ils s'enferment pêle-mêle dans des cavernes.

Au ſud de la baie d'Hudſon, qui forme la partie occidentale du Canada, il y a une grande étendue de terrein habité par des peuples inconnus. Charlevoix les appelle *Mataſſins*, *Monſonis*, *Chriſtinaux*, & *Aſſiniboils*. Ces derniers ont une langue particuliere ; mais les trois autres parlent l'Algonquin. Les Indiens qui habitent le voiſinage des rivieres de Bourbon & Ste.-Thérefe, parlent un langage différent. Les Aſſiniboils, comme tous les Indiens du Canada, ſont très-ſuperſtitieux. Ils adorent le ſoleil comme le grand auteur du Monde. Ils ont des ſacrifices, & lorſqu'ils ont délibéré ſur des matieres importantes, leurs aſſemblées ſont ſuivies de différentes cérémonies religieuſes. Ils ſe réuniſſent dans la ca-

bane d'un des Chefs à la pointe du jour. Le Maître, après avoir allumé sa pipe, la présente trois fois au soleil levant; il la passe de la main droite à la main gauche, & invoque la Divinité. Ensuite tous les Membres fument dans la même pipe. Ces nations, quoique distinctes l'une de l'autre, portent le nom commun de Savanois, à cause des basses terres qu'ils habitent. M. le Page du Pratz donna le détail le plus curieux de ces régions inconnues, dans un Mémoire qu'il présenta à l'Académie des Sciences de Paris.

Savanois.

Ce Savant soutient que l'Amérique en général est peuplée de différentes nations isolées. Suivant son systême, les Mexicains & autres habitans des côtes occidentales de l'Amérique méridionale viennent de la Chine ou du Japon, & les Sauvages du Canada sont originaires du nord-est de l'Asie. Il parle d'un Livre Chinois qui se trouve dans la Bibliotheque du Roi, & dans lequel on assure que l'Amérique fut peuplée par des habitans de la Corée. Le fameux passage de Diodore de Sicile, où il est question d'une grande isle découverte à l'occident par les Phéniciens, confirme cette opinion; les Canadiens eux-mêmes ont une tradition qui semble prouver que leurs ancêtres viennent réellement du nord-est de l'Asie, car si on les interroge sur leur origine, ils indiquent constamment les régions situées entre le nord & l'est.

Indépendamment de ces circonstances, on trouva, il n'y a pas long-temps, les squelettes de deux grands & de deux petits éléphans dans un marais sur le bord de la riviere des Oubaches; or, comme il n'y a point d'éléphans en Amérique, il faut

conclure que ces quatre y vinrent lorſque les Continens de l'Amérique & de l'Aſie étoient réunis. Ils furent probablement ſéparés par un tremblement de terre, comme la Sicile l'a été de l'Italie, l'Aſie Mineure de l'Europe, & l'Angleterre de la France. M. le Page du Pratz donne un nouveau degré de vraiſemblance à cette conjecture, par le détail qu'il fait des voyages d'un Indien civiliſé du Canada, dans le nord-oueſt de l'Amérique, & d'après leſquels il réſulte que la partie nord-eſt de l'Aſie n'eſt ſéparée de la partie nord-oueſt de l'Amérique que par un détroit peu conſidérable, ou même par un petit bras de mer. Ces détails ſont ſi curieux & en même temps ſi importans, que nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs, en les copiant dans une Note (*a*).

Les Savanois ſont ſouvent en guerre avec une autre nation Sauvage qui habite les bords de la riviere Danoiſe; mais ces guerres ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi cruelles que parmi les autres Canadiens; car ils ſe contentent de garder les captifs en priſon. Les Savanois ont quelque idée de l'immortalité de l'ame. Ils croient qu'un homme qui meurt vieux renaît enfant dans un autre monde, & que s'il meurt enfant dans celui-ci, il va vieillir dans l'autre. La vie de ces Sauvages eſt fort miſérable, ſoit que leur négligence naturelle, ſoit que la rudeſſe du climat en ſoient la cauſe. Auſſi lorſque la ſaiſon de la chaſſe eſt paſſée, s'ils manquent de proviſions, ils ſe mangent les uns les autres, en

---

(*a*) Voyez la Note V.

commençant toujours par les plus foibles.

Leur doctrine sur la transmigration des ames a un effet singulier; lorsqu'un homme voit qu'il est à charge à soi même & à sa famille, il s'attache une corde au cou, & en donne les deux extrémités à deux de ses enfans qu'il aime le mieux, & qui l'étranglent avec beaucoup de joie. Le gendre est obligé de vivre avec son beau-pere dans une espece de servitude jusqu'à ce qu'il ait des enfans, & les mariages sont toujours faits du consentement des parens. Ils brûlent les corps morts, & après avoir enveloppé les cendres dans de l'écorce d'arbre, ils les enterrent, & élevent au mort un monument auquel ils attachent du tabac, & son arc & ses fleches, s'il étoit chasseur. Tous les Barbares en général ont cru que les morts avoient dans l'autre vie les mêmes besoins & les mêmes plaisirs que dans celle-ci.

Le grade de chasseur est parmi eux au dessus de celui de guerrier, & ceux qui y prétendent y sont admis avec des cérémonies particulieres. Ils se peignent le visage de noir, & ne doivent rien manger pendant trois jours. On prépare ensuite une fête, & on offre en sacrifice, au grand Esprit, un morceau de tous les animaux qu'on doit manger; c'est ordinairement la langue & le museau, qui, dans les autres occasions, appartiennent de droit aux chasseurs. Ces peuples sont d'ailleurs fideles & désintéressés.

Langage des Indiens.

Dans la vaste étendue du Canada, il n'y a que trois Langues primitives, le Sioux, l'Algonquin, & le Huron. On ne sait rien de la

premiere ; ni les François, ni les Anglois n'ont jamais pu connoître ceux qui la parlent. Tout ce que nous savons à leur égard, c'est que leur maniere de vivre ressemble beaucoup à celle des Tartares ; ils sont errans, & campent dans des prairies sous de grandes tentes. Ils mangent de l'avoine sauvage & la chair du buffle. Ils se coupent le bout du nez & un morceau de peau sur le haut de la tête, & quelques personnes ont cru que dans ses accens leur langage a des rapports avec le Chinois. Avant que les Iroquois forçassent les Hurons & les Outawais à se réfugier parmi les Sioux, ces derniers étoient simples & bons ; & quoiqu'ils formassent la nation Indienne la plus nombreuse, ils connoissoient à peine l'usage des armes, lorsque le commerce qu'ils eurent avec les deux autres peuples les rendirent guerriers comme eux.

Leur caractere.

Les Assiniboils habitent les bords d'un lac peu connu ; voilà sans doute pourquoi on varie tant sur ses limites. C'est probablement le réservoir ou la source des plus grandes rivieres & des lacs qu'on trouve dans le nord de l'Amérique. Au reste, il est certain que cette contrée est environnée de bois si épais & de montagnes si escarpées, qu'elle est inaccessible, quoiqu'elle ait, dit-on, une circonférence de six cents lieues. Elle touche par le nord-ouest au lac supérieur, & cependant l'air y est tempéré. Les natifs prétendent que dans leur voisinage il y a des hommes qui ressemblent aux Européens, que dans le pays qu'ils habitent l'or & l'argent sont communs & employés aux usages les plus ordinaires ; mais tous ces rapports ont besoin

de confirmation. Les Aſſiniboils ſont ſinguliérement graves & froids, & en cela ils different beaucoup de leurs voiſins. Les Chriſtinaux forment la nation Indienne la plus légere & la plus frivole; en effet, ce peuple chante ou danſe toujours. Les Aſſiniboils ſont bons travailleurs, accoutumés à la fatigue, grands, robuſtes & forts.

Quand on connoît les Langues des Algonquins & des Hurons, on peut ſans Interprete parcourir plus de quinze cents lieues de pays, & ſe faire entendre à plus de cent peuples qui ont chacun un dialecte particulier. Notre intention n'eſt point de parler de toutes ces tribus ou nations dont pluſieurs ſont entiérement inconnues, & dont quelques autres ont été éteintes par les guerres fréquentes & cruelles qu'elles ſe font entre elles. Au nord de l'iſle de Mont-Réal, le pays eſt peu peuplé; il y a quelques villages qui appartiennent aux anciens habitans. On y trouve ſur-tout les Nipiſſings, qui deſcendent directement des Algonquins, dont ils ont conſervé la Langue dans toute ſa pureté. Les Outawais formoient autrefois une nation nombreuſe; elle eſt aujourd'hui fort réduite. Les François ayant établi quelques poſtes ſur le lac ſupérieur, firent le commerce avec les Chriſtinaux & les Aſſiniboils. Un voyageur pourroit admirer dans ces climats, des terres d'une vaſte étendue, coupées des plus beaux lacs & des plus belles rivieres du Monde, ſans rencontrer un ſeul homme, ou s'il en rencontre, il les trouvera ſi ſtupides, ſi cruels, ſi barbares, qu'ils ne

méritent pas seulement qu'on fasse connoître leur nom.

Histoire de l'Amérique.

Ce qui reste des nations Algonquines n'a aucune connoissance de l'agriculture, & subsiste de la chasse & de la pêche; & quoique la polygamie y soit permise, le nombre de ces Sauvages diminue de jour en jour. Il y a peu de nations Indiennes composées de six mille ames, & la plupart ne vont pas à deux mille.

Conjecture sur la Langue Huronne.

Tous les Indiens qui sont au sud du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la Virginie, parlent le Huron, ou suivant d'autres, l'Iroquois; mais chaque village a un dialecte particulier, & même les cinq nations qui forment la République des Iroquois ont chacune une pronbnciation différente. Charlevoix observe que les trois Langues primitives dont nous avons parlé, ont donné aux peuples qui les parlent, des qualités originales. Le Sioux est plutôt un sifflement qu'une articulation. Le Huron a de l'énergie, de l'enflure, & de la majesté. Les Missionnaires ne se font aucun scrupule de le comparer aux plus belles Langues connues; plusieurs ont cru qu'il avoit la même origine que le Grec, parce qu'on y rencontre des mots qui ont dans les deux idiomes la même signification.

L'Algonquin à plus de douceur & d'élégance que le Huron, & on convient en général que dans leurs discours publics, les Algonquins ont un son de voix élevé & expressif, & qu'ils ont l'attitude la plus noble & la plus gracieuse; & que leur Langue égale celle des Grecs quant à la précision, à la pureté & à la correction. On remarque cependant dans les Historiens François

une partialité décidée en faveur des Hurons. Si on les en croit, les vrais Hurons, qui sont appelés *Tionnontalez*, & qui paroissent avoir été une Tribu choisie parmi les autres Indiens, ont un Chef héréditaire, à l'exemple des Rois d'Europe. Leur police & la forme de leur gouvernement sont plus raisonnables & plus réguliers que chez les autres Sauvages, qu'ils surpassent aussi dans l'art de se fortifier, de cultiver leurs terres, & de bâtir leurs maisons. Ils n'admettent pas la polygamie, & cependant leur nation est plus nombreuse qu'aucune des Tribus voisines, & à tous autres égards ils sont plus sociables & plus polis qu'elles. Mais Charlevoix assure que les vrais Hurons ne forment plus que deux villages médiocres, très-éloignés l'un de l'autre, & que cependant ils gouvernent les Conseils de toutes les autres nations qui les environnent. Quoi qu'en dise ce bon Religieux, il est certain que les Hurons ont été inférieurs aux Iroquois au moins dans la guerre; & pour le prouver, nous allons donner quelques détails sur ce qu'étoient ces deux nations avant que les François fussent établis à Québec ; nous manquons de matériaux pour commencer de plus loin.

Guerres entre les Hurons & les Iroquois.

Quelques années avant l'époque dont il s'agit, les Iroquois avoient fait une ligue avec les Algonquins, qui possédoient une grande étendue de terrein du côté de Québec, probablement depuis Tadoussac jusqu'au lac Nipissing, & tout le côté septentrional du fleuve Saint-Laurent. Les Algonquins ne connoissoient point de rivaux dans toute l'Amérique, soit comme chasseurs,

ſoit comme guerriers, & ces deux mots formoient le cercle des connoiſſances de tous les Sauvages. Par le traité d'alliance, les Algonquins étoient obligés de protéger les Iroquois contre leurs ennemis, & de leur donner une partie de leur chaſſe. Les Iroquois, de leur côté, devoient cultiver la terre pour leurs alliés, & remplir à leur égard tous les devoirs domeſtiques, comme écorcher le gibier, ſaler la chair, & préparer les peaux. Par ce compromis, il eſt évident que toute la gloire étoit pour les Algonquins. Enfin les Iroquois ſe laſſerent de l'eſpece de mépris que leurs voiſins avoient conçu pour eux; ils s'aſſocierent par degrés aux chaſſes & aux guerres des Algonquins, qui d'abord n'en conçurent aucune jalouſie; mais dans la ſuite les Iroquois ſe regarderent comme auſſi bons chaſſeurs & auſſi braves guerriers que leurs Maîtres.

Un hiver, un gros détachement des deux nations partit pour la chaſſe, & lorſqu'on eut réuni une grande quantité d'animaux, on envoya ſix jeunes Algonquins & autant de jeunes Iroquois, pour commencer la chaſſe. Les Algonquins, qui ſans doute avoient conçu quelque jalouſie contre leurs aſſociés, ayant apperçu quelques élans, dirent aux Iroquois de s'en aller, ſous prétexte qu'ils auroient aſſez d'occupation à écorcher ces animaux lorſqu'on les auroit tués. Cependant, après trois jours de chaſſe, les Algonquins n'avoient rien tué; les Iroquois s'enhardirent, & ils furent chaſſer en particulier un jour ou deux. Les Algonquins les ayant vus revenir le ſoir avec beaucoup de gibier, conçurent

rent une si forte haine contre eux, que pendant la nuit ils égorgerent tous ceux qui étoient de l'expédition. Ce massacre fut l'effet d'une jalousie capricieuse, dont en général les Sauvages sont très-susceptibles.

Les Iroquois demanderent en vain satisfaction; mais on les méprisoit si fort, qu'ils recevoient tous les jours de nouveaux outrages. Irrités de ces mauvais traitemens, mais n'osant cependant se mesurer avec les Algonquins, ils dissimulerent leur ressentiment, & pour s'accoutumer à la guerre, ils attaquerent des nations moins puissantes. En peu de temps ils connurent toutes les ruses de cet art meurtrier; ensuite ils formerent un complot contre les Algonquins, fondirent sur eux avec fureur, & montrerent que l'extinction seule de cette nation pouvoit satisfaire leur vengeance.

Qui défont leurs ennemis.

Les Hurons ne pouvoient rester neutres, parce que leur pays étoit environné des deux peuples ennemis; en conséquence ils se joignirent aux Algonquins. Les Iroquois furent en général vainqueurs; mais comme on ne faisoit quartier ni d'un côté ni d'autre, la guerre paroissoit ne devoir finir que par la destruction des trois nations. Parmi ces Barbares, il n'y a point de victoire décisive, parce qu'ils combattent par partis séparés de trois ou quatre cents hommes, & toutes les attaques se font par surprise; en sorte que les habitans d'un village, même appartenant au parti vainqueur, peut être détruit d'un seul coup. Ces pertes ne font qu'irriter ces Sauvages, & les vainqueurs vont chercher la mort à une si grande distance de leur

SECT. VII. Histoire de l'Amérique.

pays, que la victoire même contribue à les détruire. C'est dans ces circonstances qu'il convient de commencer l'Histoire du Canada, parce que c'est à cette époque que cette contrée fut découverte.

Histoire du Canada.

On convient généralement que Cabot, fameux aventurier Italien, qui partit d'Angleterre avec une commission d'Henri VII, apperçut le premier cette vaste étendue de terrein qu'on appelle *Canada*; mais que le caractere parcimonieux de ce Prince l'empêcha d'y faire aucun établissement régulier. Sans doute que la nouvelle de cette découverte se répandit; car nous trouvons que les François pêchoient la morue sur les bancs de Terre Neuve, & le long des côtes du Canada au commencement du seizieme siecle. Vers 1506, un François, nommé *Denis*, publia une carte du golfe de Saint-Laurent, & deux ans après, un nommé *Aubert*, Armateur de Dieppe, ramena en France quelques Sauvages du Canada. Les conquêtes des Espagnols dans l'Amérique méridionale occuperent ensuite l'Europe; & comme le Canada ne promettoit point les mines d'or & d'argent du Pérou & du Mexique, les François parurent le négliger pendant quelques années.

François I, Prince habile & entreprenant, y envoya quatre vaisseaux en 1523, sous les ordres du Florentin Verazani, pour continuer les découvertes. Nous ignorons absolument les détails de cette expédition. Nous savons seulement qu'il revint en France, & que l'année suivante il entreprit un second voyage, pendant lequel il toucha à l'isle de Madere, d'où il fit

voile pour la côte d'Amérique. Il essuya une tempête violente ; cependant il s'approcha si près de la côte, qu'il vit les Sauvages sur le rivage, & qu'il distingua les signes qu'ils lui faisoient pour l'inviter à descendre ; mais la difficulté d'aborder étoit trop grande. Cependant un des matelots tomba à la mer, & comme il nageoit pour regagner le vaisseau, une lame le jeta sur le rivage sans connoissance. Les Indiens le traiterent avec tant d'humanité, qu'il revint à la vie ; lorsqu'il eut repris ses forces, ils le laisserent rejoindre ses compagnons, & le vaisseau revint en France. Voilà tout ce qu'on sait du second voyage de Verazani. Il en entreprit un troisieme ; mais comme on n'en entendit plus parler, on présuma qu'il avoit péri avec ses vaisseaux avant d'avoir pu former un établissement.

Histoire de l'Amérique.

Quoique le Canada ne promît aux François ni or, ni argent, ni diamans, cependant ils sentirent toute l'importance que ce pays pouvoit avoir dans la suite. L'issue malheureuse de l'expédition de Verazani ne les découragea pas ; le Roi donna une commission à Jacques Cartier, natif de Saint-Malo, qui mit à la voile en Avril 1534, & le 10 Mai il arriva au Cap Bonavista à Terre Neuve. Il avoit deux petits vaisseaux avec cent vingt-deux hommes d'équipage, & il croisa le long des côtes de Terre Neuve, où il découvrit des Sauvages, qui étoient sans doute des Eskimaux, d'après la description qu'il en a faite. Il trouva plusieurs ports très-commodes ; mais le sol lui parut si stérile & le climat si froid, qu'il vogua vers le golfe, & entra dans la baie des Cha-

Jacques Cartier y est envoyé.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

leurs, parce qu'il y eut très-chaud. Quelques Auteurs l'appellent la baie *Espagnole*. Ensuite Cartier débarqua dans plusieurs endroits de cette côte le long du golfe, & prit possession de tout le pays au nom du Roi Très-Chrétien ; méthode singuliere pour agrandir des Etats.

De retour en France, il rendit compte de son voyage, & en 1535 le Roi lui donna une nouvelle commission avec des forces plus considérables. Après avoir essuyé plusieurs orages, & avoir plusieurs fois perdu de vue ses trois vaisseaux, ils se réunirent dans le golfe ; mais une nouvelle tempête l'obligea de se réfugier dans le port Saint-Nicolas. Il en partit le 10 Août, & donna au golfe le nom de *Saint-Laurent*. Il passa l'isle d'Anticosti, qu'il appela l'*Assomption*, entra dans la riviere Saguenay, & jeta l'ancre dans une petit isle, à laquelle il donna le nom de *Coudrier*, à cause de la quantité d'arbres de cette espece qu'il y observa. Il revint sur ses pas, remonta le fleuve Saint-Laurent, & arriva à une isle si remplie de vignes, qu'il l'appela l'isle de *Bacchus* ; on lui a donné depuis le nom d'*Orléans*. Dans son premier voyage, il avoit eu la précaution d'amener en France deux Américains auxquels il avoit appris le françois, afin qu'ils pussent lui servir d'Interpretes. Il entra dans une petite riviere, eut une entrevue avec un Chef Indien, nommé *Donnacona* ; enfin il eut connoissance d'une ville Indienne appelée *Hochelaga*, qui étoit la capitale de l'isle connue aujourd'hui sous le nom de *Mont-Réal*, & qui étoit entourée de palissades & d'autres ouvrages suffisans pour prévenir une surprise. Les

Ses découvertes.

habitans étoient sans doute des Hurons, que nous avons dit être les plus doux des Sauvages; ils traiterent Cartier & sa suite avec beaucoup d'humanité; mais la figure, ainsi que l'habillement des Européens, exciterent leur étonnement.

Cartier n'avoit dans ce moment qu'un seul vaisseau & deux longues barques. Il avoit laissé le reste de son escadre à Sainte-Croix, où il retourna, & où il passa l'hiver, qui fut si rigoureux qu'il auroit péri du scorbut, ainsi que tout l'équipage, si, suivant le conseil des natifs, ils n'avoient tous fait usage d'une décoction de l'écorce du pin blanc dont nous avons parlé. Cartier eut l'ingratitude d'enlever son ami Donnacona, & de l'amener au printemps suivant en France. Comme il ne montra ni or ni argent, le public n'eut aucun égard à tout ce qu'il put dire de l'utilité de l'établissement qu'on pouvoit faire en Canada, & de la fertilité du terrein; de sorte qu'en 1540 il fut obligé de servir de Pilote à M. de Roberval, que le Roi de France nomma Vice-Roi du Canada, & qui fit voile avec cinq vaisseaux.

Lorsqu'il fut arrivé dans le golfe, il bâtit un fort dont il laissa le commandement à Cartier, & revint en France, d'où il ramena de nouveaux renforts pour l'établissement qu'il avoit projeté. Il remonta ensuite le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la riviere Saguenay, où, par le moyen d'un Portugais, il s'efforça, mais en vain, de trouver un passage aux Indes orientales. Les guerres dans lesquelles François I étoit engagé en Europe, & sa prison qui en fut la suite, détournerent pour quelque temps l'attention des Fran-

Sect. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

çois du Canada; mais en 1549, Roberval & son frere s'embarquerent pour le fleuve Saint-Laurent avec un grand nombre d'aventuriers; & on n'en entendit plus parler.

La Roche est nommé Lieutenant Général du Canada.

Ce malheur découragea si fort le Gouvernement François, que pendant cinquante ans il ne prit aucune mesure pour secourir le petit nombre de colons qui étoient restés en Canada. Enfin Henri IV nomma le Marquis de la Roche, Gentilhomme Breton, Lieutenant-Général du Canada, de Hochelaga, de Terre-Neuve, de Labrador, de la baie & du fleuve Saint-Laurent. Ce Gentilhomme quitta la France en 1598, & aborda à l'isle de Sable, à cinquante lieues au sud-est du Cap Breton, & à trente lieues à l'est de Canso. Le Marquis eut l'imbécillité d'y former un établissement, & il y laissa quarante malfaiteurs qui avoient échappé au gibet; mais il n'y a pas d'endroit qui fût moins convenable que celui-là: en effet, il est petit, sans port, & ne produit que des ronces. Cette isle est étroite & a la forme d'un arc. Dans le milieu est un lac d'environ cinq lieues, & l'isle en a dix. Il y a un banc de sable à chaque extrémité, l'une desquelles va du nord-est à l'est, & l'autre au sud-est. On y trouve des montagnes de sable qu'on voit de sept à huit lieues. L'histoire de cette expédition est remplie du récit des malheurs de ces misérables.

Le Marquis, après avoir croisé quelque temps sur les côtes de la Nouvelle Ecosse, retourna en France sans pouvoir les y ramener, & il mourut de chagrin, parce qu'il avoit perdu tout son crédit à la Cour. Quant aux malheureux colons, ils auroient tous péri de misere, si un vaisseau

François qui fit naufrage sur les côtes de l'isle, ne leur eût procuré le secours de quelques brebis qu'on y avoit embarquées. Avec les bois du vaisseau, ils se construisirent des cabanes; ils se nourrirent avec les brebis; lorsqu'ils les eurent mangées, ils vécurent de poisson. Leurs habits s'étant usés, ils s'en firent d'autres avec des peaux de veau marin, & ils avoient passé sept ans dans cette misérable situation, lorsque Henri IV ordonna à Chedotel, qui avoit été Pilote de la Roche, de les ramener en France. Chedotel n'en trouva que douze de vivans, & lorsqu'ils furent arrivés, le Roi eut la curiosité de les voir avec les habits qu'ils s'étoient fabriqués; ce Prince fut si touché de ce spectacle, qu'il leur pardonna leurs crimes, & leur donna à chacun cent cinquante livres pour commencer un nouvel établissement.

Quoique la commission accordée à la Roche fût très-étendue, il y avoit eu cependant quelques aventuriers qui faisoient un commerce furtif dans le fleuve Saint-Laurent. Un Marchand de Saint-Malo, entre autres, nommé *Pontgravé*, avoit fait plusieurs voyages à Tadoussac. Après la mort de la Roche, sa place fut donnée à Chauvin, Officier de la Marine Françoise, & il se mit sous la direction de Pontgravé. En 1600, le Gouverneur suivi du Marchand se rendirent à Tadoussac, y laisserent quelques colons, & revinrent en France avec une grande quantité de fourrures. L'année suivante, ils firent un autre voyage qui ne fut pas moins heureux; mais Chauvin mourut au moment où il se préparoit à en faire un troisieme.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

De Chatte Gouverneur du Canada.

Ces essais des bénéfices qu'on pouvoit faire en Canada encourageerent. De Chatte succéda à Chauvin. Il semble que le plan de ce Gouverneur fut de faire faire le commerce du Canada par une Compagnie de Marchands & d'aventuriers de Rouen. On équipa pour cet effet une escadre, dont le commandement fut donné à Pontgravé, avec le pouvoir d'étendre les découvertes au dessus du fleuve Saint-Laurent. Pontgravé mit à la voile en 1603, ayant avec lui Samuel Champlain, homme d'un grand mérite, qui avoit été Capitaine de vaisseau, & qui dans la suite fut le Fondateur de Québec.

Lorsqu'ils furent arrivés à Tadoussac, ils y laisserent leurs vaisseaux, & avec une grande barque ils remonterent le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la chute Saint Louis, après quoi ils retournerent en France. A cette époque, de Chatte étant mort, de Monts lui succéda; & dans la commission qui lui fut accordée, étoit compris le privilége exclusif du commerce des fourrures, depuis le quarantieme jusqu'au cinquante-cinquieme degré de latitude nord, c'est-à-dire, depuis la Virginie jusqu'au haut de la baie d'Hudson. Il avoit aussi la faculté de concéder des terres, en sorte qu'on pouvoit dire que cette grande étendue de pays étoit à sa disposition. Cependant les Marchands François avoient si bien goûté le commerce du Canada, que de Monts n'eut pas de peine à former une Compagnie plus considérable que les précédentes, & qui se proposa de tirer tout l'avantage possible du privilége exclusif.

Dans cette vûe, elle arma quatre vaisseaux; de Monts prit le commandement de deux, & il

se fit accompagner de Champlain, d'un autre Gentilhomme nommé *Pontrincourt*, & d'un certain nombre d'aventuriers volontaires. Un des autres vaisseaux, destiné à aller trafiquer à Tadoussac, fut donné à Pontgravé, qui, après avoir touché à Canso dans la Nouvelle-Ecosse, eut ordre de croiser entre le Cap Breton & l'isle de Saint-Jean, pour intercepter les interlopes. Ce fut le 7 Mars 1604 que de Monts mit à la voile au Havre-de-Grace; il toucha à l'Acadie, & y saisit un vaisseau de contrebande, nommé le *Nightingale*, auquel il donna le nom de *Rossignol.* Il s'arrêta ensuite dans un autre port, qu'il appela le *Havre du Mouton*, parce qu'un mouton qu'il avoit à bord sauta à terre. Il y resta un mois. Cependant Champlain cherchoit, dans une longue barque, un endroit propre à l'établissement d'une Colonie; enfin il se décida à choisir une petite isle qu'il nomma *Ste-Croix*, située à vingt lieues ouest de la riviere Saint-Jean, & qui a environ une lieue & demie de circonférence; de Monts fut la visiter avec lui.

De Monts lui succede.

On s'apperçut bientôt combien ce choix avoit été peu judicieux. Le blé y venoit à merveille, & la terre étoit très-aisée à travailler; mais lorsque l'hiver fut venu, les colons n'eurent ni eau douce, ni bois de chauffage, ni provisions fraîches. Pour s'épargner la peine d'aller chercher de l'eau sur le Continent, ils burent de la neige fondue, ce qui remplit la Colonie de maladies; le scorbut sur-tout en fit périr une partie.

Ces inconvéniens déterminerent de Monts à transférer l'établissement à Port-Royal. Pontrin-

Etablissement de Port-Royal.

court fut ſi charmé de cette poſition, qu'il ſe propoſa d'y faire venir toute ſa famille ; en conſéquence de Monts lui en fit la conceſſion, & le nomma ſon Lieutenant-Général. De Monts retourna enſuite en France, & il y trouva que les affaires avoient changé de face. La Cour s'étoit apperçue de la faute qu'on avoit faite en accordant un privilége excluſif. Les Armateurs des vaiſſeaux pêcheurs, qui formoient alors le commerce le plus important pour la France, repréſenterent aux Miniſtres, que ſous prétexte d'empêcher le trafic avec les Sauvages, il décourageoit la pêche, & qu'ils étoient obligés de l'abandonner. Frappé par ces conſidérations, le Roi révoqua la commiſſion de de Monts, quoiqu'elle dût encore durer pendant dix ans.

Cet Officier ne ſe découragea point ; il contracta de nouveaux engagemens avec Pontrincourt, qui étoit alors en France. Celui-ci partit pour l'Amérique en 1606, dans un vaiſſeau armé. Pendant qu'il étoit à Canſo, la Colonie de Port-Royal avoit tant ſouffert, que Pontgravé, à qui il en avoit laiſſé le ſoin, avoit été forcé de rembarquer tous les colons, à l'exception de deux qu'il avoit laiſſés pour prendre ſoin des effets qu'il ne pouvoit point emporter. Il n'avoit pas encore quitté la baie de Fundy, qu'il apprit l'arrivée de Pontrincourt à Canſo, ce qui l'engagea à retourner à Port-Royal, où Pontrincourt arriva en même temps.

Le ſecours qu'il apportoit venoit ſi à propos, qu'il en fut regardé comme le Sauveur. Cependant ſa proſpérité doit principalement être attribuée à un Avocat François, nommé le *Carbot*,

qui, soit par amitié, soit par curiosité, avoit suivi Pontrincourt. Pontgravé rendit le commandement à cet Officier. De Monts, de son côté, qui avoit un peu rétabli ses affaires, renonça à l'Acadie, & ne s'occupa plus que du commerce des fourrures à Tadoussac. Sa Compagnie, qui ne l'avoit pas oublié, équipa deux vaisseaux, qui partirent pour le fleuve Saint-Laurent au printemps de 1608.

A cette époque, le commerce des pelleteries devint très-considérable, & la Compagnie, composée en grande partie de Négocians de Saint-Malo, y gagna prodigieusement. De Monts s'appercevant même qu'il nuisoit aux intérêts de la Compagnie, se retira de la Société, qui resta maîtresse de tous les bénéfices.

Champlain fonde Québec.

Les vûes de Champlain étoient bien différentes. Après avoir examiné tous les endroits commodes de l'Acadie, & des bords du fleuve St-Laurent, il choisit enfin celui où est Québec pour s'y établir. Il y arriva le 3 Juillet 1608, & après y avoir élevé quelques baraques pour loger les colons, il nettoya le terrein, où il sema du blé & du riz qui produisirent une abondante récolte. Champlain retourna en France; mais il revint en 1610, & trouva sa Colonie dans le meilleur état. C'est à cette époque que les Iroquois étoient sur le point d'exterminer les Algonquins & les Hurons. Québec étoit situé dans le pays de ces derniers qui, dans l'espoir d'être secourus, montrerent beaucoup de complaisance à l'égard des François. Champlain, de son côté, eut soin de leur promettre tout ce qu'ils voulurent; il leur fournit des provisions lorsque la

saison de la chasse fut passée, & qu'ils étoient réduits aux dernieres extrémités.

1609.

Dès le printemps de 1609, les Hurons se préparerent à entrer en campagne avec leurs Alliés ; & Champlain, qui ne connoissoit ni la puissance ni le courage des Iroquois, se joignit à leurs ennemis. Cette démarche étoit contraire à la politique ; Champlain ne prévit pas qu'en humiliant les Iroquois, il les forçoit à implorer le secours des Anglois & des Hollandois. Quoi qu'il en soit, il s'embarqua sur la Sorel, appelée alors *la riviere des Iroquois* ; mais après avoir navigé pendant l'espace d'environ quinze lieues, il fut arrêté par la cascade de Chambly, & obligé de renvoyer sa chaloupe à Quebec. Il continua sa marche, suivi seulement de deux François qui ne voulurent point le quitter. Quant aux Indiens, ils porterent leurs canots au dessus de la cascade, & ensuite poursuivirent leur voyage jusqu'à un lac où la Sorel se jette, & auquel Champlain donna son nom, qu'il porte encore. Une autre cascade les arrêta à l'endroit où le lac Champlain communique avec le lac Sacrament.

Pendant ce voyage, les yeux de Champlain furent flattés par la vue d'un grand nombre d'isles très-agréables qu'il observa ; mais les superstitions de ses nouveaux Alliés, & les impostures de leurs Jongleurs le dégoûtoient. Il y en avoit toujours un dans leurs armées. Il se couvroit de peaux de bêtes, & il en faisoit sortir des sons qui, ne ressemblant point à la voix humaine, étoient regardés par ces Barbares comme venant du Dieu de la guerre. Ces Jongleurs

prétendoient aussi être devins ; & lorsque Champlain leur reprochoit leurs fourberies, ils avoient toujours quelque prétexte pour les justifier.

SECT. XVI. *Histoire de l'Amérique.* *Il défait les Iroquois.*

Les Iroquois étoient en ordre de bataille sur les bords du lac Sacrament, tandis que les Hurons espéroient de les surprendre dans leurs villages. Comme il étoit tard, il fut convenu de part & d'autre qu'on ne combattroit que le lendemain matin. Cependant Champlain, suivi d'un parti de ses Sauvages & des deux François, se retira dans un bois voisin, de sorte que les Iroquois, qui étoient au nombre de deux cents hommes, n'en voyant qu'une poignée du côté de leurs ennemis, se crurent sûrs de la victoire. Ils étoient commandés par trois Chefs, qui étoient distingués par de grandes plumes dont leur tête étoit environnée. Les Hurons les firent remarquer à Champlain ; & lorsque la bataille s'engagea, cet Officier & sa suite sortirent de leur retraite, & à la premiere décharge des fusils, deux des Chefs furent tués, & le troisieme dangereusement blessé. La consternation & l'étonnement des Iroquois furent extrêmes à la vue des trois François, au bruit & à l'effet terrible de leurs armes ; & quelques autres Iroquois ayant été renversés à la seconde décharge, tous les autres prirent la fuite devant les vainqueurs, qui en tuerent un certain nombre & firent beaucoup de prisonniers. Les Alliés n'ayant en tout que quatorze ou quinze blessés, fondirent sur le butin, qui consistoit en maïs, & le dévorerent avec d'autant plus de plaisir, que leurs provisions étoient entiérement épuisées.

Expédition.

Parmi ces Barbares, les vainqueurs ne se retire-

rent pas avec moins de promptitude que les vaincus. Lorſque les Hurons eurent fait environ huit lieues, ils s'arrêterent, & dirent à un de leurs captifs de ſe préparer à mourir dans les mêmes tourmens que ſa nation avoit fait ſouffrir à ceux de leurs freres qui étoient tombés entre ſes mains. Champlain s'éleva avec force contre cette inhumanité; mais tout ce qu'il put obtenir, ſoit par ſon autorité, ſoit par ſes prieres, fut qu'il décideroit du ſort du priſonnier, & auſſi-tôt il le tua d'un ſeul coup. Les Hurons ouvrirent enſuite ſon cadavre, arracherent les inteſtins, qu'ils jeterent dans le lac, lui couperent la tête, les bras & les jambes ſans toucher au tronc. Ils conſerverent le péricrâne, couperent le cœur par morceaux, & forcerent les autres priſonniers à le manger; l'un d'eux, qui étoit frere du mort, jeta cependant le morceau qu'on lui avoit enfoncé dans la bouche.

Les nations alliées dans cette guerre étoient les Algonquins, les Hurons, & les Montagnards. Les premiers reſterent à Quebec, les ſeconds ſe retirerent dans leur pays, & les troiſiemes s'en allerent à Tadouſſac, où Champlain fut les joindre. Lorſqu'ils approcherent du village, ils attacherent les chevelures à de longs pieux, pour annoncer leur triomphe. A peine furent-ils apperçus, que leurs femmes ſe jeterent dans la riviere, nagerent vers les canots, & s'emparerent des chevelures, les mirent autour de leur cou en guiſe d'ornement. Elles en offrirent une à Champlain; mais comme il la refuſa, elles lui donnerent quelques arcs & quelques fleches priſes ſur l'ennemi, en le priant de les préſenter au Roi de France.

Autres avantures de Champlain.

Cet Officier ayant trouvé un vaisseau à Tadoussac, s'en alla à Québec, d'où il partit pour la France avec Pontgravé, après avoir laissé le commandement de la Colonie à Pierre Chauvin. Il fut présenté au Roi à Fontainebleau, & c'est alors que le Canada fut nommé la Nouvelle-France. Deux Négocians, nommés *le Gendre* & *Collier*, procurerent à Champlain & à Pontgravé deux vaisseaux sur lesquels ils s'embarquerent le 7 Mars 1610, & arriverent à Tadoussac le 26 Avril suivant. Ils se mirent à la tête des Montagnards, & s'étant avancés jusqu'à Québec, les Alliés se rendirent sur la riviere Sorel, qui étoit le lieu du rendez-vous; mais lorsque Champlain y fut arrivé, il n'y trouva pas le nombre d'Indiens qu'il attendoit, & il fut obligé d'abandonner sa chaloupe. A peine étoit-il débarqué, que tous ceux qui l'avoient suivi se disperserent, & il resta seul avec quatre François, les autres étant restés à la garde de la chaloupe. L'humidité du terrein étoit telle, qu'à peine il pouvoit marcher, & les moucherons, dont l'air étoit rempli, augmentoient par leurs piqûres l'embarras de la marche.

Dans cet état, un Sauvage vint en courant lui dire que ses freres en étoient aux mains avec leurs ennemis. Champlain hâta sa marche, & trouva que les Algonquins & les Hurons, qui avoient voulu attaquer les Iroquois dans leurs retranchemens, avoient été repoussés. A la vue de Champlain & de ses compagnons, ils revinrent à la charge. Les Iroquois firent une courageuse résistance; Champlain & un autre François furent blessés; mais ils se servirent si

Sect. XVII. *Histoire de l'Amerique.*

bien de leurs mousquets, qu'ils tuerent plusieurs Iroquois, & les forcerent à chercher un asile contre leur feu. Les Hurons avoient lancé toutes leurs fleches, & ils se préparerent, suivant l'avis de Champlain, à donner l'assaut; six ou sept François vinrent les renforcer, & combattirent avec tant de courage, que presque tous les Iroquois furent tués ou pris. Les François enleverent aux vaincus leurs peaux de castor, & les Hurons dévorerent leurs prisonniers. Ils méprisoient les François à cause de leur avarice, les François les abhorroient à cause de leur barbarie, & chaque nation considéroit l'autre comme une nation barbare.

Pendant que les Hurons tourmentoient leurs malheureux prisonniers, Champlain leur demanda un Iroquois, ce qu'on lui accorda; il obtint d'eux aussi qu'ils recevroient parmi eux un François qui apprendroit leur langue, & qu'ils laisseroient aller un jeune homme en France, afin qu'à son retour ils pussent avoir une idée de la beauté, de l'étendue de ce royaume, de la gloire & de la puissance du Roi.

Etat du Canada sous Louis XIII.

Dans ces entrefaites, Henri IV étoit mort, & de Monts ayant tout perdu avec son protecteur, Champlain fut obligé d'abandonner pour quelque temps le projet qu'il avoit formé d'établir une Colonie à Mont Réal. Il partit pour la France en 1611. De Monts lui conseilla de supplier Charles de Bourbon, Comte de Soissons, d'accorder sa protection à la Nouvelle-France. Ce Prince suivit les impulsions de Champlain, se fit nommer Vice-Roi par la Reine Régente, & nomma Champlain son Lieutenant avec une autorité

autorité sans bornes. Peu de temps après, le Comte de Soissons étant mort, le Gouvernement du Canada fut donné au Prince de Condé, qui conserva Champlain dans les fonctions de Lieutenant.

Quelques différens qui s'éleverent parmi les Membres de la Compagnie, retinrent Champlain en France toute l'année 1612; mais le 6 Mars 1613, il s'embarqua pour Québec à bord d'un vaisseau commandé par Pontgravé, & il y arriva le 7 Mai. Ils trouverent la Colonie dans un état si florissant, qu'ils partirent sur le champ pour Mont-Réal, & peu de temps après Champlain & Pontgravé retournerent en France. Ces fréquens voyages étoient occasionnés par des contestations qui subsistoient toujours dans la Compagnie. En 1615, Champlain forma de nouveaux engagemens avec des Négocians de Paris, de Rouen & de la Rochelle, & ils furent confirmés par le Prince de Condé, qui avoit pris le titre de Vice-Roi de la Nouvelle-France.

Caractere de Champlain.

Champlain, dont le caractere paroît avoir été formé d'un mélange de valeur, de vanité, de constance, d'enthousiasme, & de probité, après avoir ainsi pourvu à l'intérêt temporel de la Colonie, s'occupa de lui procurer les secours spirituels. En conséquence, aux frais de la Compagnie, il engagea quatre Religieux Récollets, qui arriverent à Tadoussac le 25 Mars 1615. Il seroit peut-être difficile de concilier avec l'humanité, la Religion, & la politique, les motifs qui engagerent cet Officier à se déclarer contre les Iroquois qui ne l'avoient jamais offensé. Il seroit à désirer que les autres nations

Européennes n'eussent pas donné lieu au même reproche, d'autant mieux fondé, que dans le monde aucun peuple n'a jamais été aussi attaché à son pays, que ces Sauvages de l'Amérique septentrionale.

Quoi qu'il en soit, Champlain ayant laissé ses Récollets à Québec, se rendit à Mont-Réal où il eut une entrevue avec ses Sauvages alliés, qu'il se chargea de conduire pour la troisieme fois contre les Iroquois. Par cet empressement déplacé, il perdit la considération que les Hurons avoient pour lui; mais il étoit si actif, qu'il ne s'en apperçut point, & il leur laissa le Pere Caron, un des Récollets, après leur avoir fait promettre qu'ils ne partiroient point avant son retour de Québec, où quelques affaires l'appeloient.

Et du Pere Caron.

Ce Caron étoit un parfait fanatique qui aspiroit à la couronne du martyre. Les Sauvages, par une suite du mépris qu'ils avoient conçu contre Champlain, dédaignerent de l'attendre. Ils quitterent Mont-Réal, & emmenerent avec eux le Religieux & quelques autres François. Champlain ne tarda pas à revenir; il s'étoit fait suivre par douze François, mais il ne trouva pas les Hurons. Quoique ce procédé de leur part eût pu autoriser Champlain à ne pas remplir ses engagemens, cependant, sous prétexte qu'il ne pouvoit abandonner Caron, il se rendit au village des Hurons, & se joignit à leur armée. Alors se voyant à la tête de douze François, sans compter le Pere Caron, qui tous étoient altérés du sang des Infideles, il se crut invincible, & il marcha à l'ennemi. Il le trouva

retranché dans un fort dont les Iroquois avoient rendu les approches très-difficiles, en abattant & renversant des arbres tout autour.

Champlain est blessé.

Champlain mena ses troupes à l'assaut, mais il fut repoussé avec perte; il voulut mettre le feu au fort, mais les Iroquois, qui avoient prévu cette manœuvre, avoient fait de grandes provisions d'eau avec laquelle ils éteignoient les flammes. Ensuite il construisit une espece d'échafaud de bois d'où il pouvoit voir l'intérieur du fort, & de là ses fusiliers tiroient à coup sûr sur l'ennemi; mais avant la fin de cet ouvrage, il fut blessé à la jambe & au genou. Cet accident découragea si fort les Sauvages, qu'ils refuserent de combattre plus long-temps, en sorte qu'il fut obligé de se retirer honteusement. Il revint sur ses pas sans être poursuivi, à la distance de vingt-cinq lieues; les Hurons portoient leurs blessés sur des claies.

Champlain étant guéri de ses blessures, demanda les guides qu'on lui avoit promis pour le reconduire à Québec; on les lui refusa de la maniere la plus dure, & il fut forcé de passer l'hiver avec les Sauvages. Il mit tout ce temps à profit; il visita tous les villages des Hurons, & pénétra dans ceux des Algonquins jusqu'au lac Nepissing. Lorsque le fleuve fut navigable, quelques Hurons qu'il s'étoit attachés, s'embarquerent secrétement avec lui, & il arriva à Québec avec le Pere Caron le 11 Juin *1616*. On les reçut l'un & l'autre comme s'ils avoient échappé du tombeau. Après avoir passé un mois à Québec, Champlain, le Supérieur de la Mission, & le Pere Caron, s'embarquerent pour la France, ne

Histoire de l'Amérique.

laiſſant dans la Nouvelle-France que deux Récollets, nommés *Dolbeau* & *Dupleſſis*.

Conſpiration contre les François.

Pendant ſon abſence, les Iroquois ayant conçu des ſoupçons ſur les vraies intentions des François, formerent le deſſein de les égorger tous. Champlain avoit établi aux Trois Rivieres une petite Colonie. Les Indiens, au nombre de huit cents, parurent devant la place pour exécuter leur projet, & maſſacrerent même deux colons. Mais les François, qui avoient des amis parmi ces Barbares, furent prévenus à temps, & le Pere Dupleſſis les engagea non ſeulement à renoncer à ce deſſein abominable, mais même à faire les avances pour une réconciliation.

Cependant Champlain étant de retour, exigea qu'on lui livrât les deux aſſaſſins. On lui en envoya un avec une grande quantité de fourrures pour *couvrir le mort*, expreſſion qu'ils emploient pour marquer le repentir du meurtre qu'ils ont commis; & Champlain fut obligé de ſe contenter de cette expiation.

A cette époque, les troubles qui agitoient la France occuperent toute l'attention du Prince de Condé, en ſorte que les affaires du Canada furent négligées. Les Membres de la Compagnie ne ſongerent ni aux intérêts civils, ni aux intérêts religieux des colons; c'étoit aſſez pour eux de chercher à augmenter leurs bénéfices. Champlain fit différens voyages pour attirer ſur la Nouvelle-France l'attention du Gouvernement & de la Société. Enfin, en 1620, le Prince de Condé vendit ſa vice-royauté à ſon beau-frere, le Maréchal de Montmorency, qui conſerva Champlain dans ſa lieutenance; mais

il confia la gestion de toutes les autres affaires du Canada à M. Dolu.

Champlain conduisit toute sa famille dans la Nouvelle-France, où il arriva au mois de Mai. La Compagnie étoit si bien trompée, qu'il trouva à Tadoussac des Marchands de la Rochelle qui trafiquoient avec les Sauvages, & leur vendoient même des armes à feu : c'étoit le commerce le plus dangereux qu'on pût faire pour la Colonie.

Renouvellement de la guerre.

En 1621, les Iroquois s'assemblerent en trois corps, déterminés, s'il étoit possible, à exterminer tous les François. Ce n'étoit pas tant par haine qu'ils avoient pris cette résolution, que pour se venger des Algonquins & des Hurons. Un de ces corps attaqua le passage de la cascade Saint-Louis, mais il fut repoussé. Il y eut quelques Iroquois tués; les autres prirent la fuite, & amenerent avec eux le Pere Poulain, Récollet. Les François firent de vains efforts pour le reprendre. Alors ils rendirent la liberté à un Iroquois prisonnier, & le chargerent d'aller proposer l'échange de ce Religieux avec un des Chefs Iroquois qui avoit aussi été pris. Le Député arriva au moment où on préparoit le feu pour faire souffrir au Récollet une mort cruelle; la condition proposée fut acceptée, & l'échange consommé.

Le second corps d'Iroquois vint dans trente canots pour attaquer le couvent des Récollets, près de Québec; mais trouvant l'entreprise trop périlleuse, il fondit sur un parti de Hurons qui étoit dans le voisinage, & fit quel

ques prisonniers qui furent brûlés. Nous ignorons ce que devint le troisieme corps.

Champlain attribua cette guerre au peu d'égard que la Compagnie témoignoit pour la Colonie, & il fit à ce sujet de si fortes représentations, qu'elle fut supprimée; on donna le privilége à Guillaume & Emeric de Caen, oncle & neveu. Champlain reçut en même temps une lettre du Roi de France, par laquelle Sa Majesté approuvoit sa conduite & lui confirmoit le commandement. D'un autre côté, le Vice-Roi l'exhorta par une autre lettre, à rendre tous les services possibles aux nouveaux privilégiés.

La Colonie de Québec n'étoit à cette époque composée que d'environ cinquante personnes, hommes, femmes & enfans; mais il y avoit un autre établissement à Trois Rivieres, & on faisoit à Tadoussac un commerce considérable. Guillaume de Caen vint visiter le Canada, & y fut très-bien accueilli. Nous ne pouvons nous dispenser d'observer que si on n'avoit pas introduit des Ecclésiastiques dans la Colonie, elle auroit prospéré bien plus promptement; mais à la bigoterie & au fanatisme ils joignirent la fourberie & l'avarice, & sur tout le désir immodéré d'augmenter leurs richesses & leur autorité. Pour cet effet, ils formerent des partis parmi les Sauvages, auxquels ils apprenoient tous les raffinemens de la fausseté Européenne, &c. Champlain n'étoit pas un homme assez habile pour s'appercevoir de ces désordres, ou pour y remédier; & Pontgravé, en qui Caen avoit la plus grande

confiance, avoit une ſanté ſi altérée, qu'il fut obligé de paſſer en France en 1623.

Jaloufie des Hurons.

Cependant les Hurons, malgré tous les ſervices que Champlain leur avoit rendus, commencerent à ſoupçonner que les François pouvoient avoir des vûes ſur leurs habitations; en conſéquence ils conçurent contre eux une haine plus forte que celle qu'ils avoient eue contre les Iroquois, & ils inviterent ces derniers à ſe joindre à eux pour chaſſer les François de leur pays. Champlain, averti de ce deſſein, envoya le Pere Caron & deux autres Miſſionnaires pour retenir les Hurons dans l'alliance des François; mais ne ſe fiant point à cette précaution, il conſtruiſit à Québec un fort en pierre, pour mettre la Colonie en ſûreté. Il étoit à peine fini, que par une ſuite de la légéreté de ſon caractere, il s'en retourna en France avec toute ſa famille. Il trouva que le Maréchal de Montmorency étoit en marché avec ſon neveu, le Duc de Ventadour, pour la vice-royauté du Canada; & cette vente fut preſque auſſi-tôt conclue. Les vûes du Duc, dans cette acquiſition, étoient toutes ſpirituelles. Il étoit entré dans les Ordres ſacrés, & ne croyoit pas que l'intérêt temporel de la Colonie méritât ſon attention. Il ne viſoit qu'à prêcher l'Evangile aux Indiens, & comme il étoit dirigé par un Jéſuite, il réſolut d'employer ces Religieux à l'exécution de ſes projets, concurremment avec les Récollets, qui d'ailleurs n'étoient pas fâchés qu'on leur donnât des coopérateurs.

Zele des Jéſuites.

On établit donc une miſſion de cinq Jéſuites, & le Duc de Ventadour fit promettre à

Guillaume de Caen, qui les conduisit en Canada ; qu'ils ne manqueroient de rien. Charlevoix, qui étoit lui-même Jésuite, prétend qu'il ne tint pas sa parole, & que dès qu'ils furent débarqués à Québec, il leur dit que si les Récollets ne vouloient point les loger, ils pouvoient s'en retourner en France. Il ajoute que Guillaume de Caen fit distribuer aux colons des libelles contre les Jésuites, pour nuire à cet Ordre ; mais que la bonne conduite de ces Peres détruisit tous les préjugés qu'on avoit cherché à donner contre eux.

Les disputes religieuses qui déchiroient alors la France, conduisirent tant de nouveaux colons à Québec, qu'en 1626 elle prit enfin la forme d'une ville ; mais comme elle étoit sous la direction de Protestans, les Jésuites engagerent le Duc de Ventadour à écrire une lettre fort dure à Caen, auquel ils attribuoient tous les obstacles qu'ils éprouvoient. Les divisions qui s'éleverent dans la Colonie, la ruinerent presque entiérement. Les natifs massacroient les colons partout où ils croyoient pouvoir le faire impunément ; & les disputes religieuses vinrent à un tel point, qu'en 1627, lorsque Champlain retourna à Québec, il trouva qu'on n'avoit pas bâti plus de maisons, ni défriché plus de terres. Les Jésuites, qui avoient beaucoup de crédit, firent à la Cour les plus fortes plaintes contre Caen & ses associés, qu'ils accusoient de tout sacrifier à leur commerce de fourrures.

On donne une [illegible] [illegible] à la [illegible]nie.

Richelieu étoit alors premier Ministre en France, & nos Lecteurs connoissent son caractere. Il haïssoit les Protestans, & il résolut de

changer la conſtitution de Québec, en donnant la Colonie à une Société compoſée de cent Membres, aux conditions ſuivantes. 1°. Que la Compagnie enverroit dans la Nouvelle France, l'année ſuivante 1628, trois cents ouvriers de tout genre, & qu'elle s'engageroit à porter le nombre des habitans à ſeize mille avant l'année 1643; qu'elle fourniroit à ces nouveaux colons, pendant trois ans, le logement, & tout ce dont ils auroient beſoin; qu'elle leur feroit une égale diſtribution des terres défrichées, ſuivant leurs beſoins reſpectifs, & qu'elle donneroit à chaque famille la ſemence néceſſaire. 2°. Qu'on n'admettroit que des colons nés François, & que tous les Proteſtans, comme les étrangers, ſeroient exclus. 3°. Que dans chaque diſtrict il y auroit au moins trois Prêtres, auxquels la Société fourniroit leur ſubſiſtance pendant quinze ans, & qu'après ce délai on leur donneroit des terres défrichées.

D'un autre côté, pour indemniſer la Société de ces dépenſes, le Roi lui donnoit à perpétuité le fort & le diſtrict de Québec, avec tout le territoire de la Nouvelle France, y compris la partie de la Floride, dont ſes prédéceſſeurs avoient pris poſſeſſion, circonſtances & dépendances, ſe réſervant ſeulement la foi & hommage des habitans, & à la charge que la Compagnie lui préſenteroit, & à chacun des Rois ſes ſucceſſeurs, une couronne d'or du poids de huit marcs. Il ſe réſervoit auſſi de donner les proviſions aux Officiers de Juſtice qui lui ſeroient préſentés par la Compagnie, lorſqu'il ſeroit à propos d'établir un Gouvernement civil. La Com-

pagnie avoit le droit de fondre des canons & toute espece d'armes, comme aussi de fortifier des places.

Le second article autorisoit la Compagnie à faire des concessions de terres dans les proportions que Sa Majesté jugeroit nécessaires, & d'y réunir tels titres, droits, honneurs & prérogatives qu'elle voudroit, suivant la qualité des personnes; mais il étoit dit que l'érection des duchés, des marquisats, des comtés & des baronnies seroit confirmée par des Lettres-Patentes du Roi, d'après l'avis du Cardinal de Richelieu, Grand-Maître, Chef & Surintendant de la navigation & du commerce de France.

Par le troisieme article, à l'exception de la pêche qui restoit libre pour tous les sujets du Roi, tout le commerce qui pourroit se faire par terre & par mer lui fut cédé pour quinze ans. Par le quatrieme, les François établis en Canada, & qui ne dépendoient pas de la Compagnie, pouvoient faire le commerce des fourrures avec les natifs, pourvu qu'ensuite ils les remissent aux Facteurs de la Compagnie, qui seroient obligés de les prendre à un certain prix. Le cinquieme article accorde à la Compagnie deux vaisseaux de guerre, chacun de deux à trois cents tonneaux, qui seroient entretenus par elle, & renouvelés à ses frais, s'ils se perdoient autrement que par l'ennemi. 6°. La Compagnie s'obligeoit à payer au Roi la valeur desdits deux vaisseaux, si, pendant les dix premieres années, elle ne transportoit pas dans la Nouvelle France quinze cents François, tant hommes que femmes, & le traité devoit être déclaré nul, si, dans

les cinq dernieres années, elle n'y faisoit pas passer le même nombre d'habitans. Par le septieme & dernier article, le Roi se réservoit de nommer tous les Officiers militaires & soldats qui passeroient en Canada dans ces deux vaisseaux, sauf à la Compagnie de nommer les Officiers de tous ses autres vaisseaux, pour lesquels le Roi fait présent de quatre coulevrines.

Pour donner encore plus d'activité à la Colonie, le Roi fit publier une autre Ordonnance, par laquelle il annonçoit que tous les ouvriers employés par la Compagnie, qui auroient resté six ans en Canada, & qui voudroient retourner en France, pourroient exercer leurs professions à Paris ou dans les autres villes du royaume. Les marchandises qu'on y fabriquoit, devoient être exemptes de tous droits d'entrée en France pendant quinze ans, & toutes celles qu'on portoit à la nouvelle Colonie n'étoient soumises à aucun droit de sortie. Les Ecclésiastiques & Gentilshommes pouvoient s'intéresser dans la Compagnie sans déroger, & Sa Majesté en anoblissoit douze Membres; & tous les enfans nés en Canada étoient réputés François.

Nous avons plus détaillé les premiers articles, parce qu'excepté ceux qui concernent la Religion, qui même pouvoient être nécessaires alors, ils formoient le meilleur systême possible pour former une Colonie. Il seroit à désirer qu'elles eussent toutes été établies sur une semblable base. Ils furent signés le 19 Avril 1627, & au même instant le Duc de Ventadour résigna le titre de Vice-Roi. La Compagnie, sous le titre de Société de la Nouvelle-France, fut

SECT. XVII. Histoire de l'Amérique.

bientôt formée de cent sept Membres, à la tête desquels étoient le Cardinal de Richelieu, d'Effiat, Surintendant des Finances, & d'autres personnes de grande qualité; mais le grand nombre étoit formé de riches Négocians.

A cette époque, Charles I, Roi d'Angleterre, se brouilla avec la France, & David Kerik, que les Anglois appellent Kirck, Protestant né à Dieppe, animé par Caen, qui étoit fâché d'avoir perdu son privilége, fut mis à la tête d'une escadre Angloise, & remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac. Il y débarqua quelques hommes, qui détruisirent toutes les maisons & s'emparerent du fort du cap Torment. De là il s'avança jusqu'à Quebec, ayant ordre de s'en saisir.

La Colonie étoit alors dans la situation la plus déplorable; les colons étoient réduits à sept onces de pain par jour, & la garnison n'avoit que cinq livres de poudre. Cependant Champlain & Pontgrave, qui étoient alors à Québec (*a*), après s'être consultés, répondirent qu'ils se défendroient jusqu'à la derniere extrémité. Cette bravade auroit été sans doute inutile; mais Kirck fut averti qu'une escadre Françoise, qui portoit toute espece de rafraichîssemens à la Colonie, étoit entrée dans le fleuve sous les ordres de Roquemont. Cet Officier, au lieu d'éviter les Anglois, voulut les combattre; mais il fut défait, & son escadre devint la proie du vainqueur.

Ce malheur augmenta la détresse de la Co-

(*a*) Hennepin, quoique plus détaillé, est d'accord avec Charlevoix sur les principales circonstances.

lonie ; elle ne comptoit plus que ſur les ſollicitations de quelques Miſſionnaires qui étoient paſſés en France pour demander du ſecours. Ils obtinrent un vaiſſeau complétement approviſionné ; mais il fit naufrage avant d'arriver à Québec. Les colons furent réduits au dernier degré de miſere, augmenté encore par les diviſions qui s'éleverent entre eux, & par le mépris que leur témoignoient les Sauvages. Dans cette extrémité, Champlain fit la guerre aux Indiens, mais par néceſſité, & les colons qui n'excédoient pas le nombre de cent, ſe diſperſerent dans les bois, où ils vécurent de racines.

Priſe de Québec par les Anglois.

Vers la fin de Juillet 1629, Kirck, à la tête de l'eſcadre Angloiſe, parut de nouveau devant Québec, & ſomma Champlain de ſe rendre. Celui-ci ne pouvoit rien déſirer de plus avantageux. La capitulation portoit que les Anglois fourniroient un vaiſſeau pour ramener la garniſon, les colons & leurs effets en France. Il y avoit d'autres conditions également favorables, que les Anglois exécuterent ponctuellement ; les Jéſuites eux mêmes, pour la premiere fois peut-être, firent l'éloge de la bonne foi du vainqueur, de l'humanité, & de la politeſſe qu'ils montrerent dans cette occaſion. En un mot, les Anglois ſe conduiſirent ſi bien, que la plus grande partie des colons aimerent mieux reſter que s'en retourner en France.

Champlain, à bord d'un vaiſſeau Anglois, ſe rendit à Tadouſſac, & y fut attaqué & pris par un vaiſſeau François, commandé par Emeric de Caen ; mais comme l'équipage étoit Proteſtant, il ne voulut pas combattre les Anglois. Charlevoix

SECT. XVII.
Histoire de l'Amérique.

prétend que la paix étoit signée entre la France & l'Angleterre avant la prise de Quebec, qu'il attribue à la trahison d'un Calviniste François, nommé Michel. Quoi qu'il en soit, Kirck ne trouva que de la misere dans sa conquête.

Champlain arrivé en France, vit les opinions partagées sur la perte du Canada. Les uns prétendoient qu'il ne valoit pas la peine qu'on le réclamât, parce qu'il avoit déjà couté des sommes prodigieuses au Gouvernement, sans rien rapporter, & qu'il ne servoit qu'à dépeupler la mere patrie : mais ces considérations furent balancées par les grands avantages de la pêche, qui formoit d'ailleurs une pépiniere de marins. Champlain défendit si fortement son avis, qu'il triompha ; & par le traité de St. Germain, en 1632, le Canada, l'Acadie, & le cap Breton furent restitués à la France. Emeric de Caen porta le traité à Louis Kirck, Gouverneur de Québec, qui remit la place à Caen. C'est à cette époque que les Anglois avoient commencé à connoître les avantages du commerce des pelleteries ; car, quoique par le traité de paix ce commerce fût exclusivement attribué aux François, Kirck le continua une année entiere après la restitution du Canada.

Le Canada est rendu à la France.

Sans l'enthousiasme qui dirigeoit toutes les actions de Champlain, il n'auroit jamais réussi à soutenir une Colonie qui promettoit si peu ; mais son zele surmonta tous les obstacles, & en 1633, la Compagnie de la Nouvelle-France fut rétablie dans tous ses droits sur le Canada, dont il fut lui-même nommé Gouverneur. Il agit ensuite de maniere qu'en peu de temps

il fut à la tête d'un nouvel armement fourni d'une recrue de Jésuites, de colons, & de provisions de toute espece pour la prospérité de la Colonie renaissante. Ce qui paroîtra incroyable, c'est que Champlain ne prenoit toutes ces peines & ne se fatiguoit ainsi, ni pour augmenter sa fortune, ni la puissance de sa patrie. Il ne vouloit que convertir les Indiens par le moyen des Jésuites, qui eurent seuls la mission, & qui probablement avoient des vûes plus étendues que Champlain.

Cependant ils trouverent très-difficile la tâche qu'ils s'étoient imposée. Les Sauvages n'étoient plus aussi traitables; ils tenoient avec opiniâtreté à leur Religion, & leur complaisance à cet égard, quand on en éprouva, étoit ou feinte, ou intéressée; en sorte que les Jésuites ne trouverent que peu ou point de Chrétiens. Charlevoix attribue leur apostasie aux Anglois, qui, dit-il, tyrannisoient leurs consciences. Le nombre des Missionnaires étoit porté à quinze, dont les principaux étoient le Pere Lejeune, le Pere de Noue, le Pere Masse, & le Pere Brebeuf. Ils obtinrent peu de temps après le renvoi de tous les Protestans, & ils eurent la satisfaction de ne voir en Canada parmi les François que de bons Catholiques.

En 1634, Champlain voulut établir une mission dans le pays des Hurons, mais il éprouva de grands obstacles. Un Algonquin avoit tué un François, & Champlain avoit fait emprisonner le meurtrier : les Missionnaires étoient prêts à partir; mais comme ils devoient s'embarquer dans un des canots Algonquins, le Chef refusa

de les recevoir à bord, à moins qu'on ne rendît la liberté à son compatriote. Il soutenoit que les parens & les amis de cet Indien l'attendoient, & qu'ils ne voudroient point admettre des François parmi eux, s'ils ne le ramenoient pas. Champlain fit de vains efforts pour faire entendre raison au Chef. Il étoit d'abord seul de son avis, mais bientôt tous les Algonquins se joignirent à lui; en sorte que Champlain fut obligé d'engager les Jésuites à différer leur voyage. Nous dirons ici que le vrai nom des Hurons est *Yendats*. Huron vient des François qui, la premiere fois qu'ils apperçurent ces Sauvages, s'écrierent: *Quelles Hures!*

Le courage de Champlain paroissoit s'enflammer à mesure qu'il éprouvoit plus d'obstacles. Quoique, suivant les Ecrivains François, les Hurons fussent les Sauvages les plus traitables & les plus ingénieux, on ne put les déterminer à recevoir des Missionnaires qu'en leur accordant d'ailleurs ce qu'ils demandoient; encore même étoient-ils si réservés & si bourrus, que les Jésuites se regardoient comme des agneaux parmi des loups. Nous n'amuserons pas nos Lecteurs du détail de ce qui arriva à ces Peres dans cette premiere mission; il est probable que les difficultés étoient si grandes, que tout autre que des Jésuites y auroit succombé. Enfin, à force de patience, ils s'établirent dans un village appelé *Jouhatiri*, où ils firent une douzaine de prosélytes, & bâtirent une chapelle sous les auspices de Saint Joseph, dont même ils donnerent le nom au village.

Champlain meurt. 1635.

Cependant la Nouvelle-France gagnoit de jour en

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique.

en jour de nouveaux habitans, & la Colonie prenoit une certaine consistance. En 1635, René Rohault, fils aîné du Marquis de Gamaches, étant entré dans l'Ordre des Jésuites, reprit le dessein qu'il avoit formé depuis long temps de fonder un Collége à Québec. Pendant que cette affaire étoit en mouvement, Champlain mourut dans sa capitale, en Décembre 1635. Cet événement ne ralentit point le projet du P. Rohault, & le Collége fut établi au grand avantage de la Colonie. On encouragea un grand nombre de François à aller s'établir en Canada avec leurs familles, & les Sauvages eux-mêmes commencerent à avoir moins de peine à se joindre avec les Chrétiens; ils s'attacherent aussi aux Jésuites, qui non seulement élevoient leurs enfans, mais même les gardoient dans leur Collége.

Montmagny lui succéde.

En 1636, Montmagny, succéda à Champlain dans le gouvernement de la Nouvelle-France, & Delisle fut établi Commandant aux Trois-Rivieres. Tous deux étoient Chevaliers de Malte, & zélés pour la propagation du Catholicisme. Montmagny encouragea les Hurons à envoyer leurs enfans à Québec, où il avoit projeté d'établir une pension dans le Collége des Jésuites; mais ces Barbares n'étoient occupés que de l'avantage du moment. Lorsqu'ils mangeoient, qu'ils buvoient & qu'ils recevoient des présens, ils étoient très-complaisans; mais dès qu'on cessoit d'être généreux à leur égard, ils devenoient moins dociles. Cinq ou six Indiens convinrent d'envoyer leurs enfans à la pension; mais à peine étoient-ils à bord, qu'ils coururent les arracher d'entre les mains des Jésuites qui les emmenoient.

Montmagny suivit le systême de Champlain, mais il ne pouvoit rien obtenir des Sauvages sans récompense, les fonds destinés à cet objet étant épuisés, chaque jour le zele des natifs se refroidissoit davantage, jusqu'à ce qu enfin ils devinrent presque étrangers aux François. Les Iroquois, qui avoient toujours été moins sociables que les Hurons ou les Algonquins, pressoient ceux ci de se réunir avec eux contre les François; mais les Hurons, qui avoient beaucoup à espérer du Roi de France, ne remuerent que lorsque les Iroquois en eurent surpris & massacré quelques-uns.

Malgré tout ce que Montmagny put faire, les Iroquois voyoient toute la foiblesse de la Colonie, & ils insulterent même le Commandant de Trois-Rivieres; & les affaires de la Nouvelle France étoient dans le plus grand danger, lorsque les Jésuites de France, qui dirigeoient les consciences du Roi & des Ministres, parlerent de la Religion avec tant d'efficacité, qu'ils déterminerent la Reine & les Princesses du Sang à soutenir la Colonie. Au commencement de 1638, une maladie contagieuse se manifesta dans un village Huron, & en peu de temps elle attaqua toute la nation. Les Sauvages l'attribuerent aux prestiges des Chrétiens qui vivoient parmi eux; mais les Jesuites leur administrerent des remedes qui arrêterent les progrès du mal, ce qui leur rendit l'estime des Indiens.

Le détail de cet événement engagea la Cour de France à établir des Religieuses à Québec. Les Urfulines & les Hofpitalieres offrirent leurs fervices avec le plus grand zele. Le Commandeur

de Sillery seconda aussi de toutes ses forces le projet formé par les Jésuites de faire un établissement, composé d'Indiens Catholiques, qui serviroit de boulevart à la Colonie contre les Iroquois, & en même temps augmenteroit le défrichement des terres. Dans cette vûe, il envoya des travailleurs à Québec, & pria le Pere Lejeune d'indiquer le lieu le plus commode pour cet établissement. Le Pere choisit un emplacement au nord du fleuve Saint-Laurent; là douze familles Chrétiennes se fixerent; le nombre en augmenta successivement, & le village conserve encore le nom du Fondateur.

Il manquoit une école pour les filles, & un hôpital pour les malades. On chargea les Ursulines de faire l'école aux filles des colons & des Sauvages. La Duchesse d'Aiguillon entreprit de fonder l'hôpital, & d'après ses sollicitations, les Hospitalieres de Dieppe se consacrerent au service des malades Canadiens, soit colons, soit Sauvages. On en prit trois, qui partirent pour la Nouvelle-France. La fondation des Ursulines éprouva plus de difficultés.

Peut-être la Compagnie commença-t-elle à s'appercevoir que les Jésuites cherchoient à augmenter leur pouvoir, & il faut avouer qu'à cette époque la Colonie avoit plus l'air d'un séminaire religieux, que d'un établissement national; en conséquence elle ne voulut point se mêler des Ursulines. Rien cependant ne put résister au pieux enthousiasme qui régnoit alors en France. Une jeune veuve d'Alençon, nommée Madame *de la Peltrie*, se consacra elle & toute sa fortune à cet établissement. Elle se rendit à

Paris pour ſe concerter ſur les meſures qu'il y avoit à prendre ; de là elle fut à Tours, où elle trouva deux Urſulines qui entrerent dans ſes vûes ; l'une s'appeloit la Mere *Marie de l'Incarnation*, & l'autre *Marie de Saint-Joſeph.* De Tours elle paſſa à Dieppe, où une troiſieme Religieuſe ſe réunit aux deux autres. On aſſura dans le temps que ces ſaintes filles avoient fait des miracles ; quoi qu'il en ſoit, les Canadiens les regarderent toujours comme leurs Anges tutélaires.

Elles s'embarquerent le 4 Mai 1639 avec Mme. de la Peltrie & le Pere Vimond, qui étoit nommé Supérieur de la miſſion des Jéſuites à la place du Pere Lejeune ; & après un voyage difficile & périlleux, elles arriverent à Québec le premier Août. Cette nouvelle eſpece de miſſion occupe beaucoup de place dans les Annales du Canada. Le Gouverneur reçut ces Dames, à leur débarquement, à la tête de ſes troupes qui étoient ſous les armes ; elles entrerent à Québec au bruit du canon, & s'avancerent en triomphe vers l'égliſe au milieu des acclamations générales, & on chanta le *Te Deum.*

Les Jéſuites vanterent aux colons & aux Sauvages le grand mérite de ces Dames, qui abandonnoient le repos & l'aiſance en Europe, pour la fatigue & la pauvreté en Amérique, & la conduite qu'elles menerent confirma tout le bien que les Miſſionnaires en avoient dit. Elles ne furent point dégoûtées par la miſere & la malpropreté qui régnoient dans les huttes des Sauvages, & elles paroiſſoient plus gaies lorſqu'elles trouvoient des occaſions de montrer leur zele pour

la propagation du Christianisme. L'enthousiasme de Madame de la Peltrie fut extrême ; elle se déshabilla pour vêtir les Sauvages nus, & travailla à la terre pour les faire vivre. Les Ursulines & les Hospitalieres n'étoient pas moins zélées. Les premieres étoient à Québec, & les autres à Sillery, où l'hôpital recevoit de jour en jour de nouveaux malades. Si on en croit Charlevoix, les fatigues de ces bonnes Sœurs, & les charités des habitans de Québec étoient inconcevables ; mais la Compagnie ne donna presque aucun secours. Vers l'année 1640, la guerre éclata de nouveau entre les Iroquois & les Hurons ; nous en rapporterons une circonstance, pour que le Lecteur puisse avoir une idée des usages horribles de ces Barbares.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Détails sur la mort d'un Indien.

Un jour les Hurons ayant eu l'avantage dans une escarmouche, firent prisonnier un Chef des Iroquois, & on le conduisit dans un village où les Jésuites étoient assemblés. A peine fut-il arrivé, qu'il fut convenu dans une assemblée, qu'on présenteroit le captif à un ancien Chef de la nation, pour remplacer un neveu qui avoit été tué à la guerre, ou pour en disposer de la maniere qu'il jugeroit à propos. Brebeuf, un des Missionnaires, résolut dès lors de le convertir. Le prisonnier fut habillé avec une peau de castor toute neuve ; on lui mit au cou un collier précieux, sur la tête une espece de diadême, & il fut investi d'une troupe de guerriers triomphans. Brebeuf s'approcha de lui, & s'apperçut qu'avant qu'on eût décidé de son sort, il avoit été cruellement tourmenté ; une de ses mains avoit été écrasée entre deux pierres, &

il y manquoit un doigt ; on lui en avoit coupé deux à l'autre ; les jointures de ses bras avoient été brûlées, & à l'un de ses bras il y avoit une grande balafre. Tout cela avoit été fait avant que l'infortuné entrât dans le village. Dès qu'il y fut arrivé, on le traita avec la plus grande amitié, & on lui donna une jeune fille pour lui servir de femme. Telle étoit la situation de ce malheureux, lorsque Brebeuf le convertit. On a dit que ce fut le premier adulte de la nation Iroquoise qui eût embrassé la Religion Chrétienne ; il fut baptisé, & nommé *Joseph*.

Cependant ce captif étoit accablé de caresses, & on voulut bien permettre à Brebeuf de le prendre toutes les nuits dans sa tente. Malgré tout les soins qu'on prenoit de ses blessures, elles devinrent gangreneuses & se remplirent de vers. Pour augmenter ses tourmens, on le promena en triomphe de village en village, & partout il étoit obligé de chanter ; mais quelquefois sa voix lui manquoit. Enfin il n'avoit pour se reposer, que le temps où il étoit avec Brebeuf ou quelque autre Missionnaire. On le conduisit, après toutes ces courses, au village où demeuroit le Chef qui devoit disposer de lui. Il se présenta à son prétendu oncle avec un air fort tranquille ; celui ci, après l'avoir bien examiné, lui parla en ces termes :

» Neveu, vous ne pourriez imaginer la joie
» que j'ai ressentie, lorsque j'ai appris que vous
» vouliez bien remplacer celui que j'ai perdu.
» J'ai déjà préparé une natte pour vous dans
» ma cabane, & ce seroit pour moi la plus
» grande satisfaction d'y passer en paix le reste

» de mes jours : mais l'etat dans lequel je
» vous vois me force à changer de résolution.
» Il est certain que les maux que vous souffrez
» doivent vous rendre la vie insupportable, &
» je crois vous rendre service en en abrégeant
» la durée. Ceux qui vous ont tourmenté de
» cette maniere causeront votre mort. Prenez
» courage cependant, mon cher neveu ; prépa-
» rez vous à nous faire voir que vous êtes un
» homme, & que vous savez supporter toute
» sorte de tourmens «.

Le prisonnier écouta ce discours avec la plus grande indifférence, & répondit courageusement que c'étoit fort bien. La sœur de celui qui étoit mort lui servit ensuite à manger, & lui fit les caresses les plus touchantes, pendant que le vieux Chef lui mit sa propre pipe dans la bouche, & essuya la sueur qui découloit de son front avec toutes les marques d'une tendresse paternelle. Vers midi, le prisonnier, aux dépens de son prétendu oncle, fit sa fête d'adieu, & pendant que tous les habitans étoient autour de lui, il les harangua de la maniere suivante :

» Freres, je suis prêt à mourir ; divertissez-
» vous autour de moi, soyez persuadés que je
» suis un homme, & que je ne crains ni la mort,
» ni tous les tourmens que vous pouvez me faire
» endurer «. Il commença ensuite une chanson, & tous les guerriers qui étoient présens l'accompagnerent ; ensuite il leur présenta des vivres, & lorsque la fête fut finie, on le conduisit au lieu de l'exécution, qu'on appelle *la cabane de sang*, & qui appartient toujours au Chef du village.

A huit heures du soir, tous les Sauvages étant

SECT. XVII. Histoire de l'Amérique.

assemblés, les jeunes gens qui devoient être les exécuteurs formerent le premier rang autour du prisonnier, & un des Chefs les exhorta à se bien conduire & à ménager les tourmens pour les rendre plus longs & plus cruels. Le captif étoit assis sur une natte les mains liées; il se leva & se mit à danser autour de la cabane, chanta sa chanson de mort, & ensuite se rassit sur la natte. Un des anciens lui ôta sa robe, qu'il dit être destinée au Chef d'un village qu'il nomma; il dit ensuite que la tête appartenoit à un autre village, un bras à tel autre, &c. Brebeuf encouragea la victime à souffrir avec les sentimens d'un Chrétien, & en effet il montra une constance plus qu'humaine, sans se permettre la plus légere injure: il parla des affaires de sa nation avec tant d'indifférence, qu'on auroit cru qu'il étoit chez lui au milieu de sa famille. On alluma onze feux pour le tourmenter, & les anciens observerent qu'il étoit fort important qu'on fît durer le supplice jusqu'au lever du soleil. En conséquence on prolongea les tourmens jusqu'à ce qu'enfin les bourreaux, craignant qu'il ne mourût sans avoir été frappé d'un fer (autre superstition), l'emporterent hors du village, lui couperent un pied, une main & la tête pour en être disposé comme on l'avoit dit; ensuite on jeta le tronc dans une chaudiere.

Cette horrible histoire fait douter si la cruauté, la stupidité, le caprice & la fourberie n'entrent pas par égale portion dans la constitution de ces Barbares. Il est certain que les Missionnaires souffrirent des fatigues incroyables, & coururent les plus grands dangers. Leurs amis même parmi

ces Sauvages, qui leur servoient de gardes, voyoient avec indifférence les périls qui les environnoient, ne prenoient aucune précaution, ne se donnoient aucun soin pour les prévenir; ils se bornoient à *couvrir le mort*, c'est-à dire, lui faisoient présent de quelques fourrures. Charlevoix en donne un exemple remarquable. Le Pere Lallemand étoit sous la protection d'une garde de Hurons; cependant il manqua d'être étranglé dans sa tente par un Algonquin.

Etablissement de Trois-Rivieres.

Dans le même temps, l'établissement de Trois-Rivieres commença à être très-fréquenté, non seulement par les Algonquins, mais encore par les Nations les plus septentrionales, particuliérement les Attikamegues qui habitoient les environs du lac Saint Thomas, & que les Missionnaires trouverent très-doux & très-sociables. Une autre mission fut formée à Tadoussac, qui étoit le lieu le plus fréquenté par les Sauvages, particuliérement par les Papinachies, les Bersiamites, les Montagnards & les Porcupines. Quelquefois toutes ces nations y étoient réunies; mais dès qu'ils avoient fini leur commerce, ils rentroient dans leurs forêts, où ils étoient souvent suivis par des Missionnaires; ils les accompagnoient même dans leur chasse d'hiver, qui les rendoient témoins des scenes les plus terribles. Quelques-uns des Sauvages passoient tout l'hiver dans le voisinage de Tadoussac, & se convertissoient. On établit encore une mission dans l'isle de Miscou, située dans le golfe Saint-Laurent, & où les Indiens se rendoient pour pêcher. Les guerres civiles qui déchirerent la France empêcherent qu'on ne protégeât efficacement ces beaux établissemens;

Sect. XVI. Histoire de l'Amérique.

la Compagnie même négligea si fort ses intérêts qu'elle laissa faire le commerce des fourrures & des pêcheries à des contrebandiers, & qu'elle ne prit aucune mesure pour donner de la consistance à la Colonie.

Politique des Iroquois.

Cependant la présence des François contenoit les cinq nations des Iroquois, toujours ennemis irréconciliables des Hurons & des Algonquins : ils se faisoient continuellement une guerre cruelle, qui commença à devenir favorable aux Hurons. Il paroît que malgré la docilité avec laquelle ils embrassoient la Religion Chrétienne que leur prêchoient les Jésuites, ces Missionnaires ne purent jamais obtenir d'eux qu'ils ne feroient plus mourir leurs prisonniers. Alors ils convertissoient au moins ces infortunées victimes avant leur supplice, &, comme les anciens Druïdes, ils se jetoient dans la mêlée pour baptiser les blessés, les mourans, ou leur administrer les autres secours spirituels. Les Iroquois ayant été une fois complétement défaits, voulurent essayer de rompre l'alliance qui existoit entre les François & leurs Sauvages alliés, en faisant naître des soupçons sur la fidélité de ces derniers.

Dans cette vûe, ils traiterent avec beaucoup d'humanité tous les François qui tomberent entre leurs mains, mais ils furent toujours cruels à l'égard des Hurons. Ils s'assemblerent en corps dans le voisinage de Trois-Rivieres, qu'ils avoient tenu quelque temps assiégé, & envoyerent un prisonnier François à Champflours, qui avoit succédé au Commandant de l'isle, pour lui proposer la paix, à condition que les Hurons & les Algonquins n'y seroient point compris. Champ-

fleurs n'étoit pas en état de faire la guerre ; en conséquence il étoit disposé à accepter la proposition des Iroquois ; mais le Député prisonnier lui ayant assuré que ces Barbares n'étoient point sinceres, il rendit compte de cette affaire au Gouverneur Montmagny, qui étoit à Québec, & qui se rendit sur le champ aux Trois-Rivieres.

Dès qu'il fut arrivé, il envoya deux Députés aux Iroquois, pour demander la liberté de tous les prisonniers François. Ces Députés furent accueillis avec honnêteté & en qualité de Médiateurs ; on les fit asseoir sur un bouclier ; on amena les prisonniers François garrottés, & ensuite un des Chefs fit un discours pour marquer le grand désir que sa nation avoit de vivre amicalement avec les François. Au milieu de son discours il délia les captifs, & jeta les cordes dans la riviere par-dessus les palissades, en souhaitant que le courant les emportât & qu'on n'en entendît plus parler. Ensuite il présenta un beau ceinturon à chacun des Députés, comme un garant de la liberté qu'on vouloit accorder aux enfans d'Ouonthio (c'est ainsi qu'ils appeloient Montmagny) ; mais lorsqu'il voulut parler du Roi de France, il lui donna le nom de *Grand Ouonthio*. Enfin il plaça devant les prisonniers un paquet de peaux de castors, disant qu'il n'étoit pas juste qu'on les renvoyât nus, & il renouvela l'assurance qu'il avoit déjà donnée de faire la paix, priant, au nom de sa nation, Ouonthio de cacher sous ses habits, pendant la négociation, les haches des Hurons & des Algonquins, & promettant de son côté que les Iroquois ne commettroient aucune hostilité,

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Le Barbare parloit encore, quand deux canots Algonquins qui paroissoient furent immédiatement chassés par les Iroquois. Les Algonquins ayant été les plus foibles, se jeterent dans la riviere, & nagerent vers le rivage opposé, pendant que leurs canots étoient pillés à la vue du Général François. Celui-ci se préparoit à punir leur perfidie; mais dans un instant les Iroquois furent dispersés, & peu de temps après ils pillerent encore un grand nombre de canots Hurons qui alloient à Québec, & qui étoient chargés de fourrures. Dans le fait, quoi qu'en dise Charlevoix, il n'est pas difficile de justifier les Iroquois du reproche de trahison, puisqu'enfin le traité n'étoit pas conclu, & qu'il étoit naturel que les Iroquois, voyant arriver leurs ennemis déclarés, soupçonnassent les intentions des François. Quoi qu'il en soit, après cet accident, les Iroquois changerent de langage; mais la Colonie continuant à être négligée par la Compagnie, étoit sur le point d'être entiérement ruinée, lorsque la manie des conversions s'empara des grands Seigneurs François, de sorte que trente-cinq personnes de qualité s'associerent pour venir s'établir à Mont-Réal.

Les premiers Missionnaires avoient senti toute l'utilité de cet établissement, mais la Compagnie ne s'en étoit point du tout occupé. Les nouveaux associés formerent un plan très-raisonné, & se proposerent d'élever dans l'isle une bonne citadelle capable de résister aux assauts des Sauvages, & afin que les pauvres habitans qui y seroient reçus y fussent tranquilles, tandis que le reste de l'isle seroit rempli d'habitations pour les

Sauvages de toutes les nations, pourvu qu'ils fussent Chrétiens ou qu'ils eussent envie de le devenir. On résolut aussi de les protéger contre tous leurs ennemis; de pourvoir à leur subsistance, & à leur guérison en cas de maladie, jusqu'à ce qu'ils fussent assez civilisés pour vivre du fruit de leurs propres travaux. Pour faciliter l'exécution de ce projet, le Roi de France donna, en 1640, la propriété de cette isle à trente-cinq associés; l'année suivante, un d'eux, nommé *Maisonneuve*, Gentilhomme de Champagne, y conduisit plusieurs familles Françoises, & une jeune demoiselle de qualité, Mademoiselle Manse, qui devoit avoir une certaine inspection sur toutes les femmes de la Colonie. Maisonneuve fut fait Gouverneur de l'isle le 15 Octobre suivant. Au mois de Mai 1641, les François prirent possession de leur habitation, & d'une chapelle qui y avoit été construite.

Irruption des Iroquois.

Malgré toutes les précautions prises par les nouveaux colons de Mont-Réal, les Iroquois pénétrerent de tous côtés dans le Canada François par les rivieres des Iroquois, de Richelieu & de Sorel. Montmagny, pour les contenir, par les conseils & par les secours des Hollandois établis dans la Nouvelle Hollande, aujourd'hui New Yorck, commença un fort à l'embouchure de cette derniere riviere, & réussit à le finir, quoique les travailleurs eussent été interrompus par sept cents Iroquois qui les attaquerent, mais qui furent repoussés avec perte. Ce fort prit le nom de *Richelieu*: on y mit une forte garnison. A cette époque, les Hurons montrerent un vif empressement de se convertir. Un de leurs Chefs, nom-

mé *Ahasistari*, fut baptisé, & reçut le nom d'*Eustache*. Son exemple fut d'un si grand poids, qu'un nombre incroyable de Hurons voulurent le suivre. Eustache devint lui-même zélé Missionnaire, & persuada à ses compatriotes que le baptême les rendroit invulnérables. Il leva ensuite un corps de guerriers Indiens, tous Catholiques.

Histoire d'un Huron Chrétien.

Une nation d'Indiens appelés *Panoirigoudienhak* invita les Jésuites à se rendre dans leur pays. Ces Sauvages étoient établis auprès de la cascade Sainte-Marie, sur le canal par lequel le lac supérieur se décharge dans celui des Hurons, c'est-à-dire, au centre du Canada François. Les Peres Isaac Jogues & Charles Raimbaut se chargerent de cette dangereuse mission des Sauteurs; c'est ainsi que les François appelerent ces Indiens qui leur étoient entiérement inconnus. Les Jésuites suivirent donc les Députés Sauteurs, & furent très-bien accueillis à leur arrivée; mais ils furent rappelés à Québec avant d'avoir fait aucune conversion.

C'est à cette époque que les Iroquois se lierent avec les Hollandois, auxquels ils vendirent toutes leurs pelleteries, & qui leur fournirent des armes à feu, ce qui leur donna une supériorité décidée sur les Hurons. Les deux Jésuites rappelés étant arrivés à Québec, s'embarquerent le premier Août à bord d'une escadre de treize canots armés, remplis de Chrétiens ou de Catéchumenes, sous les ordres du Capitaine Eustache & d'autres guerriers célebres, dont la piété étoit dégénérée en misérable bigoterie. En effet, au lieu de se préparer à résister à leurs ennemis,

tout le temps étoit employé à s'exhorter mutuellement à souffrir courageusement pour Jésus-Christ.

Et du P. Jogues.

A environ quatorze lieues de Québec, ils apperçurent des vestiges des Iroquois ; mais ils étoient si certains de leur supériorité, qu'ils s'avancerent sans aucune précaution jusqu'à un passage où soixante-dix Iroquois en embuscade les saluerent d'un feu vif & regulier, qui tua quelques hommes & perça leurs canots : quelques-uns prirent la fuite ; les plus braves, encouragés par le Pere Jogues, tinrent jusqu'à ce que les canots fussent pleins d'eau, & alors il y eut une confusion au milieu de laquelle peu échapperent ; tous les autres furent tués ou pris. Le Pere Jogues auroit pu se sauver, & ses compagnons même l'en presserent ; mais le désir qu'il avoit d'obtenir la couronne du martyre, le retint, & il résolut de partager le sort de ses enfans ; c'est ainsi qu'il appeloit les prisonniers. Au milieu du carnage il baptisa un Catéchumene avec une tranquillité incroyable, & ensuite il se rendit prisonnier avec un autre François, nommé *Couture*, qui n'avoit pas voulu l'abandonner.

Charlevoix raconte toutes les peines & toutes les souffrances que le Pere Jogues & les autres prisonniers eurent à supporter ; elles sont telles, qu'elles nous paroissent au dessus des forces humaines. Le Capitaine Eustache périt dans les supplices ; mais le Pere Jogues n'eut pas la satisfaction qu'il avoit tant désirée ; les Barbares écraserent ses mains, lui couperent les doigts, & couvrirent son visage & son corps de plaies ; cependant il survécut à tous ces tourmens, & con-

tinua ſans relâche à faire des proſélytes. Charlevoix a écrit toutes les aventures de ce Jéſuite d'après le récit qu'il lui en avoit fait lui-même. Enſuite il vécut principalement parmi les Agniers, malgré toutes les ſollicitations du Gouverneur du Canada, qui le preſſoit de repaſſer avec lui en France. Il s'y rendit cependant quelque temps après.

Les Iroquois avoient toujours continué la guerre contre les Hurons avec une fureur peu commune, & ils avoient réſolu de les exterminer, en brûlant à la fois tous leurs villages. Les Jéſuites attribuoient ces calamités à l'opiniâtreté de ceux des Hurons qui refuſoient de ſe convertir. Cependant il faut convenir que parmi les priſonniers que faiſoient les Iroquois, il ſe trouvoit un grand nombre de Chrétiens.

Etat de Mont-Réal.

En 1644, la Colonie de Mont-Réal avoit acquis un grand nombre de proſélytes Indiens. Les Algonquins établis dans une iſle formée par les Outawois, firent un grand commerce avec ces colons; mais ils avoient un Chef qui abhorroit la Religion Chrétienne, quoiqu'il ſe prétendît grand ami de la nation Françoiſe: il étoit plus fier qu'un Iroquois. Ce Barbare avoit un neveu qui s'étoit établi à Mont-Réal avec ſa femme; il avoit embraſſé le Chriſtianiſme à la ſollicitation des Peres Vimond & Poncet, & il étoit ſincérement affligé de voir que ſon oncle perſiſtoit avec opiniâtreté dans ſon infidélité. Après pluſieurs conférences qu'il eut avec les Jéſuites ſur les moyens de convertir l'oncle, qui étoit parti depuis quelque temps pour une expédition, ce Sauvage parut un jour dans la cabane de ſon neveu, &

& lui dit qu'en traversant les déserts du pays, il avoit été comme saisi d'un désir si violent de se faire Chrétien, qu'il n'avoit eu de tranquillité dans l'esprit que depuis qu'il avoit repris le chemin de Mont-Réal avec sa femme pour demander le baptême.

SECT. XVII. ... de l'Amérique.

Maisonneuve & les Jésuites ne manquerent pas d'encourager ce Barbare & sa femme à persister dans les mêmes sentimens, & ils furent baptisés l'un & l'autre avec beaucoup de pompe. Quoique rien ne fût plus ordinaire que de voir des Sauvages déterminés par l'intérêt ou le désir de la vengeance, cependant les Jésuites regarderent la conversion du Chef comme un miracle. Quoi qu'il en soit, cette conversion eut des suites, car en peu de temps toute la nation des Algonquins fut Chrétienne. Il s'éleva même parmi les Sauvages des Missionnaires qui prêchoient, non seulement à Tadoussac & aux Trois-Rivieres, mais encore qui alloient chez les nations les plus éloignées.

Les Iroquois mépriserent toutes les propositions qu'on leur fit de se convertir, & porterent le feu jusqu'aux portes de Québec, de maniere que les habitans de Sillery manquerent d'être affamés, parce qu'ils n'osoient sortir, de crainte de tomber entre les mains des Sauvages, & qu'ainsi ils ne chassoient ni ne cultivoient leurs terres. A la vérité, la paresse des Indiens étoit un des grands motifs qui les engageoient à se convertir. Le fanatisme ou la vanité s'étoient emparés de tous les François Canadiens. Les Sauvages, qui n'aimoient point à travailler, étoient nourris par la charité des colons, jusqu'à ce qu'enfin les

prosélytes devinrent si nombreux, que les colons ne purent plus les soutenir.

A cette époque, les ennemis des Jésuites, soit en Canada, soit en Europe, firent courir le bruit que tous les efforts de ces Religieux tendoient à s'emparer de tout le commerce des fourrures. Si ce reproche fut injuste à l'égard des Missionnaires Américains, il pourroit avoir été fondé à l'égard des Jésuites d'Europe, qui alors avoient, sans contredit, la plus grande influence dans les affaires publiques, & qui n'étoient rien moins que désintéressés; il seroit même possible qu'ils eussent eu un intérêt dans les profits de la Compagnie. Cette Société crut devoir contrarier ces bruits, & elle publia en conséquence une déclaration authentique; mais aucune considération humaine ne pouvoit adoucir les peines que les Missionnaires avoient à souffrir chez les Hurons. Pendant trois ans consécutifs qu'ils y passerent, leurs habits s'étoient usés, & ils étoient presque nus: faute d'hosties ils ne pouvoient point administrer la communion, & lorsque le vin manquoit, ils étoient obligés de presser des raisins sauvages qu'ils trouvoient dans les bois. Enfin quelques Hurons se hasarderent pendant l'hiver à aller à Québec sur la glace; ils rendirent compte au Gouverneur de la misere de ces Religieux, & on ordonna de leur envoyer des secours; mais les dangers de ce voyage étoient si grands, que les plus zélés même refusoient de l'entreprendre. Enfin un Jésuite Romain, nommé *Bressani*, se chargea de conduire le convoi.

Il s'embarqua vers la fin d'Avril 1644, suivi d'un jeune François & de six Hurons, dont deux

avoient été sauvés des mains des Iroquois; mais lorsqu'ils arriverent à l'entrée du lac Saint-Pierre, leur canot se brisa, & la nuit suivante il tomba beaucoup de neige. Quelques-uns de ces Hurons eurent l'imprudence de tirer sur quelques Sauvages, qui appelerent les Iroquois, & ceux-ci se saisirent aussi tôt du convoi, mangerent un des prisonniers, forcerent les autres à travailler nuit & jour, tantôt à pied, tantôt à la nage, en les chargeant de coups de bâton. Ils fendirent la main gauche du Missionnaire en deux, & quand on fut arrivé au premier village des Agniers, on recommença à le torturer, de maniere qu'il tomba sans connoissance. Pour le faire revenir, ils lui couperent le pouce & deux doigts de la main droite; ensuite on le déchira, on le brûla avec tant de cruauté, que son corps n'étoit plus qu'une plaie couverte de vers, & qui jetoit une odeur si empestée, que personne n'osoit l'approcher. Il apprit enfin qu'on avoit résolu de ne pas le faire mourir, & Charlevoix attribue cette faveur à la dévotion du bon Religieux. On le donna à une femme qui le traita avec beaucoup d'humanité; mais la puanteur qui sortoit de ses blessures étoit si forte, qu'elle l'envoya à l'établissement des Hollandois le plus prochain, pour être vendu. Heureusement pour lui, un Hollandois l'acheta, le fit guérir, & ensuite le fit embarquer à bord d'un vaisseau qui partoit pour la Rochelle vers la fin de Novembre.

Histoire du P. Bressani.

Nous avons rapporté cette histoire & celle du Pere Jogues sur l'autorité seule de Charlevoix; mais quoique nous sachions que les Sauvages

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique.

soient très-cruels, & que c'étoit un plaisir pour eux de tourmenter leurs prisonniers, nous doutons cependant de la vérité des détails que cet Auteur a publiés à cet égard, & nous sommes persuadés, que pour l'utilité & l'avantage de leur Ordre en Europe, ils crurent devoir exagérer les supplices qu'on fit souffrir aux Missionnaires. Cependant plus les conversions se multiplioient parmi les Hurons & les Algonquins, plus la Colonie Françoise s'affoiblissoit. Les Iroquois joignoient à leur courage naturel la ruse & la politique. Ils amusoient Montmagny par des propositions de paix qu'il désiroit sincérement, tandis qu'ils n'avoient d'autre dessein que de connoître la situation de la Colonie, & ils la trouverent si foible, qu'ils se vanterent hautement de forcer bientôt les François à repasser la mer. Enfin, pour avoir le temps de respirer, Montmagny fut obligé de fléchir sous ces Barbares.

Embarras de Montmagny.

Dans ces entrefaites, Champflours, Gouverneur des Trois-Rivieres, fit savoir à Montmagny que quelques Hurons étoient arrivés avec trois prisonniers Iroquois, dont ils en avoient donné un aux Algonquins, & qu'ils avoient eu la plus grande peine à obtenir d'eux qu'ils ne les feroient pas mourir avant de connoître les intentions de Montmagny. Sur cet avis, ce dernier se transporta sur le champ aux Trois Rivieres avec quelques présens, & ayant assemblé les Chefs des Algonquins & des Hurons, il leur montra les présens, & leur demanda la liberté d'envoyer un des prisonniers aux Iroquois, pour leur dire que s'ils vouloient conserver la vie de leurs freres, ils envoyassent des Députés pour traiter de la paix. Un

Chef Algonquin se leva, présenta son prisonnier a Montmagny, en lui disant qu'il n'avoit rien à refuser à son pere, & que s'il prenoit les présens, ce n'étoit que pour essuyer les larmes de la famille dans laquelle le prisonnier devoit entrer pour tenir la place d'un Algonquin qui avoit été tué. Il ajouta qu'il désiroit la paix, mais qu'il prévoyoit de grands obstacles à la conclure.

[illegible] XVII.

Montmagny se retourna ensuite du côté des Hurons, & leur demanda leur avis; l'un d'eux s'avança, & lui dit avec un air résolu : » Je suis Guerrier & non Marchand; je n'ai pas quitté ma cabane pour trafiquer, mais pour combattre; si vous avez tant d'envie de ces prisonniers, vous pouvez les prendre, je sais le lieu où je pourrai en faire d'autres ou mourir. Si je meurs, j'aurai la consolation de finir ma vie comme un homme; mais ma nation saura qu'Ouonthio aura causé ma mort «. Ce discours déconcerta Montmagny. Un autre Huron, qui étoit probablement Chrétien, lui dit : Que n'étant tous que de jeunes gens, & n'ayant avec eux aucun ancien, ils ne pouvoient prendre sur eux de rentrer dans leur pays avec des marchandises au lieu de prisonniers. Les Algonquins qui sont ici, ajouta-t-il, sont anciens, & ont le pouvoir de faire ce qu'ils ont fait; nous ne doutons pas que nos Chefs n'approuvent le dessein que vous avez formé de nous procurer la paix dès qu'ils en seront instruits; mais nous ne sommes pas autorisés à prévenir leur décision en donnant à leur Pere Ouonthio une preuve de leur soumission à sa volonté. D'ailleurs, continua-t-il, il y a une autre raison qui nous force à retenir nos prison-

niers; nous savons que la riviere est couverte de nos ennemis; si nous les rencontrons, vos présens ne feront que nous embarrasser dans le combat, en même temps que le désir de profiter de nos dépouilles augmentera le courage de nos adversaires. Si au contraire ils voient parmi nous quelques uns de leurs freres, ils pourront leur témoigner que nous désirons la paix, que Ouonthio veut être le pere de toutes les nations, que les aimant toutes également, il ne peut plus les voir s'égorger mutuellement; alors les armes tomberont de leurs mains, nos prisonniers nous sauveront la vie, & ils seconderont les négociations pour la paix.

Ce raisonnement étoit sans réplique; Montmagny l'approuva, en disant à l'Assemblée qu'elle étoit plus intéressée que les François à se réconcilier avec ses ennemis. Les Hurons partirent avec leurs prisonniers, & à leur arrivée on assembla un Conseil de la nation, où il fut résolu que les prisonniers seroient renvoyés à Montmagny. Les Iroquois, pour prouver qu'ils étoient disposés à la paix, envoyerent de leur côté Couture, qui avoit été fait prisonnier avec le Pere Jogues, & ils le firent accompagner par le captif Iroquois que Montmagny avoit envoyé, & par cinq Députés autorisés à conclure un traité de paix. Lorsque ces Députés furent arrivés aux Trois Rivieres, Montmagny leur donna audience dans la place du Château. Il étoit assis dans un fauteuil, & derriere lui étoient Champflours, le Pere Vimond, & les principaux habitans. Les Députés Iroquois, pour montrer leur respect pour leur Pere Ouonthio, étoient assis à terre sur une

natte. Les Algonquins & les autres nations qui parloient la même Langue étoient en face de Montmagny ; mais les Hurons étoient mêlés avec les François.

Nous obſerverons que ces Barbares ont un genre d'éloquence qui reſſemble à celui des Romains. Ils donnent de la force à leur diſcours, en l'accompagnant de geſtes. Il y a toujours devant l'Orateur un eſpace vide, dans lequel, en parlant, tantôt il marche, tantôt il s'arrête, en agitant ſes membres ou même ſon corps, & cet eſpace eſt en face du Juge ou du Préſident de l'Aſſemblée. Ainſi on laiſſa un pareil eſpace vide devant le fauteuil de Montmagny. Les Iroquois avoient apporté avec eux dix-ſept colliers de coquilles, & avoient attaché à deux poteaux une corde qui fermoit cet eſpace libre dont nous avons parlé, & ſur laquelle ils devoient placer ſucceſſivement les dix-ſept colliers (*a*).

Tous les préliminaires de la conférence étant terminés, l'Orateur des Iroquois ſe leva, & préſentant à Montmagny un collier, il parla en ces termes : » Ouonthio, ouvre ton oreille à » ma voix ; tous les Iroquois parlent par ma » bouche ; mon cœur ne nourrit pas de mau- » vais ſentimens, & mes intentions ſont pures ; » nous voulons oublier nos chanſons de guerre, » pour ne chanter que les chanſons d'alégreſſe ». Enſuite il commença à chanter, & les autres Députés crioient de toutes leurs forces : *hé ! hé !*

(*a*) Ces colliers ſont compoſés de pluſieurs rangs de coquillages. Chaque collier déſigne un objet particulier, ſur lequel l'Orateur déploie ſon éloquence.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

Pendant ce temps là, l'Orateur se promenoit aussi loin qu'il le pouvoit, & faisoit des contorsions on ne peut pas plus ridicules. Il regardoit souvent le soleil, se frappoit & se tordoit les bras; enfin il reprit une contenance grave, & continua ainsi :

» Ce collier, mon pere, te remercie de ce » que tu as délivré un de nos freres du joug » des Algonquins ; mais falloit-il le renvoyer » seul dans sa cabane? Si son canot avoit été « renversé, qui lui auroit aidé à le relever ? s'il » s'étoit noyé, ou s'il avoit péri par quelque » autre accident, tu n'aurois pas voulu enten- » dre parler de paix, & tu nous aurois peut- » être imputé une faute dont toi seul aurois » été coupable «. L'Orateur, après ces paroles, mit le collier sur la corde; ensuite il en prit un autre qu'il attacha au bras de Couture, & s'adressant à Montmagny : » Mon pere, dit-il, » ce collier rend la liberté à ton sujet; mais je suis » bien éloigné de lui dire : Neveu, prends un » canot & retourne-t'en chez toi, & je n'au- » rois jamais été tranquille qu'après avoir été » assuré qu'il étoit arrivé sain & sauf. Celui de » nos freres que tu nous as renvoyé a beaucoup » souffert & a couru de grands périls ; il a » été obligé de porter seul son paquet, de nager » tout un jour, de tirer son canot contre les » courans & les cascades, & d'être toujours en » garde contre les surprises; lui as tu donné les » moyens de vaincre toutes ces difficultés?... » En vérité, mon pere, je ne conçois pas com- » ment tu as pu envoyer de cette maniere un de » tes enfans, sans compagnon & sans secours. Ce

» n'est pas ainsi que j'ai traité Couture ; je lui ai » dit : Viens avec moi, mon neveu ; suis moi : » je veux te ramener dans ta famille, au péril » même de ma vie «.

Les autres colliers furent disposés de la même maniere, & chacun d'eux faisoit allusion à chacun des articles de paix, & étoit expliqué par l'Orateur de la maniere la plus pittoresque ; l'un concernoit les chemins, l'autre les rivieres ; un troisieme indiquoit aux Parties contractantes les moyens de se visiter réciproquement sans danger. Un autre étoit l'emblême des fêtes qu'on célébreroit ensemble ; d'autres, de l'alliance qu'on alloit contracter ; d'autres marquoient le désir que la nation avoit de rendre les Peres Jogues & Bressani ; d'autres marquoient l'impatience de les voir arriver, la réception amicale qu'il leur feroit, & enfin les remercîmens de la nation pour la délivrance des trois prisonniers Iroquois. Quelquefois l'Orateur ne parloit pas en plaçant un collier ; mais alors ses gestes suppléoient au discours, & cette scene dura trois heures, sans que l'Orateur parût fatigué ; car ensuite il dansa & chanta, & ainsi finit la conférence.

Coutume de ces Indiens.

Il est d'usage parmi ces Barbares, de ne recevoir ni donner de réponse le jour qu'ils reçoivent ou font quelque proposition. Deux jours après, Montmagny se rendit à l'Assemblée, qui étoit aussi nombreuse que la derniere. Couture lui servoit d'Interprete, & fit les fonctions avec une gravité qui répondoit à la dignité de celui qui l'employoit. Lorsqu'il eut fini son discours, Piescaret, qui passoit pour un des hommes les plus braves que le Canada eût produits, fit son présent ; » Regardez, dit-il,

» cette pierre que je place sur la tombe de ceux » qui sont morts pendant la guerre, afin que » personne ne trouble leurs cendres & ne pense » à les venger «. Negabamat, Chef des Montagnards, fit ensuite présent d'une peau d'élan, & dit qu'elle serviroit à faire des souliers pour les Députés des Iroquois, afin qu'ils ne se déchirassent pas les pieds en s'en retournant chez eux. Les autres nations présentes, n'ayant ni Chefs ni Interpretes, ne firent point de discours.

Pacification.

Lorsque les conférences furent finies, on tira trois coups de canon, comme le Gouverneur l'avoit ordonné, pour annoncer par-tout la nouvelle de la paix. Les Sauvages furent régalés par le Supérieur des Jésuites; la bonne chere qu'il leur fit faire les rendit éloquens, & leur arracha quelques marques d'amitié. Le lendemain, les Députés partirent suivis de deux François, de deux Hurons & de deux Algonquins, pour lesquels trois Iroquois resterent en qualité d'otages. Le traité fut ratifié par tous les cantons, spécialement par celui d'Agnier, le seul qui eût été en guerre ouverte avec les François. Dans le même temps, le Jésuite Bressani revint en Canada, & ayant appris, sur le rapport des deux François & des quatre Sauvages qui avoient suivi les Députés Iroquois, que cette nation désiroit avoir des Missionnaires, il s'offrit pour y aller.

L'hiver suivant, les Iroquois, les Hurons & les Algonquins furent à la chasse ensemble comme s'ils n'avoient formé qu'un seul peuple, ce qui n'étoit pas arrivé depuis que les François étoient établis en Canada; mais au moment où ces derniers commençoient à goûter les douceurs de

Sect. VII. Hist. de l'Amérique.

la paix, les Sokokis, qui étoient ennemis des Algonquins, & qui avoient fait tous leurs efforts pour empêcher que les Iroquois ne fissent la paix, égorgerent plusieurs Indiens Chrétiens établis à Sillery. Les Agniers, pour se justifier d'avoir participé à ces meurtres, ratifierent le traité par de nouveaux Députés, qui avertirent Montmagny de se tenir en garde contre les surprises de tous les Sauvages qui n'étoient pas compris dans ce traité; qu'il avoit la facilité de le leur faire adopter, en leur faisant rendre quelques prisonniers que des nations alliées des François avoient faits. Nous ignorons pourquoi ce conseil ne fut pas suivi.

Retour des PP. Jogues & Bressani.

Le Pere Jogues étoit revenu en Canada comme le Pere Bressani, avec une grande envie, s'il étoit possible, d'obtenir la couronne du martyre, & il supplia le Gouverneur de lui permettre d'aller visiter les Agniers; ce qui lui fut accordé, à condition qu'il reviendroit lorsque le traité auroit été ratifié par les quatre autres cantons Iroquois, & qu'il rendroit compte des dispositions dans lesquelles il les auroit trouvés. Les Algonquins lui conseillerent prudemment de ne pas paroître dans cette premiere expédition avec l'habit de son Ordre, & de ne point sur tout parler de Religion; ce qu'il fit. Il partit le 16 Mai, suivi de Bourdon, un des plus considérables habitans de Québec, & de deux Algonquins qui, dans leurs canots, portoient les présens de leur nation à celle des Iroquois. Lorsque le Pere Jogues arriva au premier village des Agniers, il fut reconnu par quelques-uns de ceux qui l'avoient autrefois tourmenté, & qui l'accablerent de caresses & de complimens; en sorte que ce Reli-

gieux résolut de se fixer parmi eux, & courut à Richelieu, où étoit alors Montmagny, pour le prier d'y consentir. Il assura ce Général qu'il étoit sûr de l'amitié des Agniers, & en conséquence il lui permit de faire ce qu'il désiroit. Il revint dans sa mission avec un François & quatre Sauvages.

Nouvelle rupture.

Les Iroquois, qui composoient les quatre autres cantons, n'avoient point ratifié le traité de paix; ils recommencerent les hostilités contre les Hurons, & surprirent un village. On vit alors que l'intérêt seul les avoit déterminés. Les Missionnaires se félicitoient des progrès qu'ils avoient faits depuis la paix; mais ils furent bientôt détrompés. Le Pere Jogues eut à peine passé les Trois Rivieres qu'il fut abandonné par ses guides, & il se trouva seul avec un François nommé *Lalande*. Tout homme qui n'auroit pas été fanatique s'en seroit retourné; mais le Pere Jogues voulut continuer son voyage; & dès qu'il arriva au premier village Iroquois, il fut arrêté, dépouillé, fouetté, en un mot souffleté, traité comme un prisonnier de guerre.

Ce changement si subit étonna le bon Religieux, qui, se servant de la Langue Iroquoise, les supplia en vain de l'épargner. Toute la grace qu'ils crurent devoir lui faire à lui & à son compagnon, c'est qu'au lieu de les brûler vifs, on leur coupa la tête, le 16 Octobre 1646. Charlevoix prétend que ce changement vint de l'ignorance & de la superstition des Agniers, qui croyoient que le Pere Jogues avoit enfermé le Diable dans sa malle, & que les enchantemens de ce Religieux avoient causé toutes les ca-

limités de cette année. Il est plus probable que la conduite scandaleuse des François y donna lieu, & que les Sauvages n'étoient pas assez stupides pour ne pas voir que le dessein de ces étrangers étoit de les réduire en esclavage. Leur passion pour leur liberté naturelle, que les François n'avoient aucun droit de leur enlever, fut leur motif déterminant. Ils haïssoient les Chrétiens à un tel point, que tous ceux qui tomberent entre leurs mains, sans distinction de sexe ni d'âge, furent tourmentés avec une rage infernale. Entre autres victimes, on compte le brave Piescaret, qui fut rencontré seul par un Iroquois. Celui-ci n'osant pas l'attaquer en ennemi, l'engagea dans une conversation familiere, & le tua en traître. Les femmes des Algonquins résisterent dans cette occasion à leurs ennemis avec un courage incroyable, & se retirerent chez les François, qu'elles avertirent du danger qui les menaçoit. Le Lecteur pourra se former une idée du courage de ces Héroïnes par cet exemple.

SECT. XVII. Histoire de l'Amérique.

Fureur des Iroquois.

Bonheur singulier & courage d'une femme.

Une d'elles avoit été faite prisonniere & conduite dans un village Iroquois, où elle fut déshabillée nue, & conduite dans une cabane où on lui lia les pieds & les mains. Elle resta dix jours dans cette position, les Sauvages dormant autour d'elle toutes les nuits. La onzieme nuit, s'appercevant que tous dormoient, elle débarrassa une de ses mains, & s'étant ensuite débarrassée de tous ses liens, fut à la porte, enleva une hache, tua le Sauvage qui étoit le plus près, &, sortant de la cabane, elle se cacha dans le creux d'un arbre qu'elle avoit remarqué la veille de dedans la cabane. Le bruit que fit le mourant

éveilla les autres Sauvages, & tous les jeunes coururent à la poursuite de la prisonniere. Elle s'apperçut, de son trou, que tous les Sauvages couroient du même côté, & qu'il n'en étoit resté aucun auprès d'elle; aussi tôt elle quitta sa retraite, &, prenant un chemin opposé, elle entra dans une forêt sans être apperçue.

Le second jour, ceux qui la cherchoient découvrirent ses traces, & ils la poursuivirent si vivement, que le troisieme jour elle les vit derriere elle. Elle se jeta aussi tôt dans un étang qui étoit près de là, & se glissant parmi des roseaux & des joncs, elle ne put être découverte; de sorte que ceux qui la poursuivoient l'ayant vainement cherchée par tout, s'en retournerent chez eux. Pendant trente cinq jours cette infortunée erra dans les bois & les déserts, n'ayant pour toute subsistance que des racines & quelques graines. Lorsqu'elle fut arrivée au fleuve Saint-Laurent, elle fit elle-même une espece de radeau, sur lequel elle le traversa. Etant dans le voisinage des Trois-Rivieres sans le savoir, elle apperçut un canot rempli de Sauvages. Craignant que ce ne fussent des Iroquois, elle rentra dans le bois jusqu'après le coucher du soleil; ensuite elle continua sa route, & arriva aux Trois Rivieres. Elle fut alors apperçue par un parti qu'elle reconnut pour être des Hurons; lorsqu'ils furent plus près, elle se cacha derriere un buisson, leur disant qu'elle étoit nue. Ils lui jeterent une couverture, & la conduisirent au fort des Trois-Rivieres, où elle raconta son histoire. La circonstance qui frappa davantage, fut le désir naturel de répandre le sang, qui l'avoit engagée à tuer

le Sauvage, & qui avoit été cause qu'on l'avoit si vivement poursuivie. Les femmes Algonquines donnerent dans le même temps plusieurs autres preuves de constance & de résolution.

Pendant que les Iroquois secouoient ainsi le joug des Catholiques, les Abenaquais s'y soumettoient. Cette nation occupoit le pays situé entre le lac Champlain & la Nouvelle-Angleterre; elle étoit divisée en plusieurs Tribus sur la riviere de Pentagoet (*a*). Vers le même temps, c'est-à-dire, en 1646, la Colonie de la Nouvelle-Angleterre étoit très-considérable; plusieurs Ministres Dissidens, qui avoient été chassés de leur patrie pour cause de Religion, s'y étant établis, quelques-uns se montrerent aussi zélés pour la conversion des Indiens que les Jésuites, & ils ne furent pas moins heureux. Les François de Québec furent alarmés à cette nouvelle, & ils envoyerent le Pere Dreuillettes faire une mission chez les Abenaquais. Charlevoix prétend que cette mission fut demandée par les Cannibas, Tribu des Abenaquais qui commerçoient avec Québec. Quoi qu'il en soit, ce Jésuite & quelques Capucins qui s'étoient d'abord établis sur les bords de la riviere de Pentagoet, firent une mission très-heureuse; & les Abenaquais, que les Ecrivains François représentent comme une des nations Indiennes les plus braves & les plus sociables, en adoptant l'Evangile devinrent un des alliés les plus utiles à la Colonie Françoise.

(*a*) British. Empire, in America, vol. I, p. 90. System of Geography, vol II, p. 668.

Nous obſerverons cependant que l'intérêt fut probablement ce qui les détermina. Leurs compatriotes, qui avoient été convertis par les Anglois, & qui avoiſinoient davantage la Nouvelle-Angleterre, commençoient à s'enrichir, & à vivre dans une plus grande aiſance qu'auparavant. Leurs terres étoient mieux cultivées; ils étoient mieux habillés, tandis que les Abenaquais, voiſins du Canada, qui étoient pauvres & pareſſeux, ſe perſuaderent qu'en ſe laiſſant convertir par les François, ils éprouveroient le même changement; en conſéquence les Proſélytes coururent en foule trouver le P. Dreuillettes & ſes coopérateurs; les Jongleurs eux-mêmes ſe convertirent, & brûlerent les inſtrumens qui leur avoient ſervi à tromper leurs freres.

Dans ces entrefaites, Poinci, Gouverneur des Indes occidentales Françoiſes, refuſa de réſigner le commandement à celui que le Roi avoit nommé pour le remplacer. Cette déſobéiſſance engagea la Cour de France à ordonner qu'à l'avenir les Gouverneurs des différentes parties de l'Amérique ne jouiroient de ces places que pendant trois ans. En conſéquence Montmagny reçut ordre de céder ſa place à d'Aillebouſt, qui avoit été quelque temps Commandant à Trois-Rivieres, & il paſſa en France avec la réputation d'un Général habile & vertueux. Son ſucceſſeur fut, dit on, un brave homme, & zélé pour la converſion des Indiens. Comme il connoiſſoit les affaires de la Colonie, on augura bien de ſon adminiſtration.

Vers 1648, les Andaſtes, Tribu guerriere de Sauvages,

Sauvages, offrit son secours aux Hurons contre leurs implacables ennemis les Iroquois; mais ils paroissoient avoir perdu tout leur courage & tout leur patriotisme dans les pratiques de la Religion Catholique. Comptant sur la protection des François, ils remercierent poliment les Andastes, & abandonnés à leur indolence naturelle, ils n'avoient pris aucune mesure de défense. Lorsque les Agniers fondirent sur leur village de Saint Ignace, & les défirent entiérement, au lieu de se préparer à la vengeance, voyant que les vainqueurs s'étoient retirés, ils retomberent dans leur assoupissement; & la Colonie, qui jouit d'une paix profonde pendant quelque temps, suivit avec vigueur & succès le commerce des fourrures à Trois-Rivieres & à Tadoussac.

Les Iroquois avoient prévu la sécurité des Hurons; ils saisirent un moment favorable, s'armerent secrétement, lorsqu'ils furent que les jeunes Hurons étoient à la chasse, & ils investirent tout à coup un village très-peuplé, appelé *Saint Joseph*. Le P. Daniel, qui y demeuroit, disoit la Messe dans ce moment, & il avoit à peine fini, & caché ses ornemens & ses vases sacrés, qu'il fut environné d'une troupe de ces Barbares qui ne faisoient aucun quartier. Le Pere s'arrêta avec intrépidité au milieu de cette boucherie, & trempant son mouchoir dans l'eau, il baptisa par aspersion plusieurs malheureux qui demandoient ce Sacrement dans leurs derniers momens. Il refusa constamment de fuir, & fut enfin la derniere victime de la rage des Iroquois, qui déchirerent son corps de la plus horrible maniere.

Les Jésuites étoient un peu la cause de ces atrocités. Ils ne s'occupoient, dans leurs missions, qu'à apprendre à ces pauvres Indiens des mysteres qu'ils ne pouvoient point comprendre ; ils leur laissoient ignorer les Arts de la vie civile, les principes de la Société & de l'industrie, ainsi que les vertus morales, & quoique Chrétiens, ils n'étoient pas moins Sauvages qu'auparavant. En cela il y avoit une grande différence entre les Prosélytes des François & ceux des Anglois. Ceux-ci leur inculquoient les principes praticables du Christianisme ; ils les soumettoient à des pratiques industrieuses, & à l'exécution de Loix morales dont la transgression étoit punie. Ces peines leur apprirent à abandonner leurs usages barbares. Ils apprirent à labourer la terre, & ils la travaillerent comme les Anglois eux-mêmes. Les femmes comme les hommes gagnoient de l'argent, & servoient moyennant des gages. Ils bâtirent des maisons suivant la méthode Européenne, & plusieurs apprirent à lire la Bible qu'on avoit traduite dans leur langue. Les nouveaux convertis du Canada ne jouissoient d'aucun de ces avantages. Les Religieux, en leur prêchant l'humilité & la patience, les rendoient lâches & paresseux, & ils croyoient que le Christianisme consistoit à se laisser massacrer sans résistance, ou même avec plaisir.

En 1648, les colons de la Nouvelle Angleterre firent proposer au Gouverneur du Canada un moyen de conserver la paix entre les deux Colonies, quand bien même leurs meres-patries seroient en guerre en Europe. Cette proposition

flatta si fort d'Aillebouſt, qu'il chargea le Pere Dreuillettes de ſe rendre à Boſton, & de terminer la négociation, à la charge que les Anglois aſſiſteroient les François contre les Iroquois. Cette condition étoit déraiſonnable, parce que les Iroquois, loin de provoquer les Anglois, commerçoient avec eux, & formoient même une eſpece de barriere entre la Nouvelle-Angleterre & la Nouvelle-France. Ainſi cette négociation fut abandonnée; cependant elle fut renouvelée quelque temps après, & on joignit au Pere Dreuillettes, comme Plénipotentiaire, Godefroy, Membre du Conſeil de Québec; mais elle n'eut pas d'effet.

SECT. XII.
Histoire de l'Amé. 1650.

Depuis ſix mois les Iroquois avoient ſuſpendu leurs maſſacres, & les Hurons Chrétiens vivoient dans leur indolence accoutumée, comme s'ils n'avoient eu aucun ennemi à craindre, lorſque le 16 Mars 1649, mille Iroquois attaquerent tout à coup, pendant la nuit, le village de Saint-Ignace. Il étoit défendu par une forte paliſſade; mais il n'y avoit dans le village qu'environ quatre cents hommes, preſque tous endormis. Les Iroquois brûlerent les paliſſades, & maſſacrerent enſuite ſans pitié tous les habitans, excepté trois qui ſe ſauverent, & furent donner l'alarme au village de Saint-Louis, dont toutes les femmes avec les enfans ſe réfugierent dans les bois; quatre-vingts hommes reſterent, réſolus de ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité. Le village fut retranché, & les aſſaillans repouſſés deux fois avec perte. Il faut obſerver ici qu'il paroît, d'après Charlevoix, qui blâme leur noble réſolution, que tous ces braves

Hurons étoient Païens; car, dit-il, les Peres Brebeuf & Lallemant refuserent de se sauver avec les femmes & les enfans, afin d'être présens au siége, & de pouvoir baptiser les blessés & les mourans.

Défaite des Hurons.

Au troisieme assaut, les Iroquois firent breche, & comme ils avoient des armes à feu qui avoient déjà renversé la plupart des assiégés, ils s'élancerent dans le village, égorgerent ou firent prisonniers tous ceux qui avoient survécu. Ils mirent ensuite le feu au village, & s'en retournerent à celui de Saint-Ignace avec leur butin & leurs prisonniers. Cependant un grand nombre de guerriers Hurons s'étoient assemblés pour venger le carnage & la servitude de leurs freres, & deux jours se passerent dans de continuelles escarmouches, sur-tout auprès de Sainte-Marie, qui n'étoit qu'à une lieue de Saint-Louis.

Sainte-Marie étoit un village très-peuplé, & assez bien fortifié pour résister à des Sauvages; les habitans se tenoient d'ailleurs sur leurs gardes pour prévenir toute surprise. Deux cents Iroquois s'en approcherent; mais ils tomberent dans une embuscade de Hurons, qui en tuerent une partie & forcerent le reste à prendre la fuite. Ils les poursuivirent jusqu'à Saint-Louis, où les Hurons, qui n'étoient qu'en très-petit nombre, furent environnés de tous côtés. Ils se défendirent avec bravoure. Tous furent au moins blessés, les uns tués, les autres pris; mais aucun n'échappa, & dans cette défaite périt l'élite de la nation Huronne. Les habitans de Sainte Marie, consternés, au lieu de se préparer à se défendre contre l'ennemi qui alloit les attaquer, se contenterent

d'implorer la protection de Saint Joseph, & leurs prieres furent si efficaces, dit Charlevoix, que les Iroquois, frappés d'une terreur panique, prirent tout à coup la fuite & se retirerent dans leur pays, où ils égorgerent les deux Jésuites.

Ces scenes de carnage se passoient au sud-est du lac Huron. Les habitans de Sainte-Marie étoient dans la situation la plus déplorable; tous leurs voisins s'étoient réfugiés dans les bois après avoir mis le feu à leurs cabanes; & seuls, ils étoient en danger de mourir de faim, parce que la crainte d'être surpris par les Iroquois les empêchoit de sortir. Les Missionnaires entre eux formerent le dessein de réunir les débris de la nation, & de les transporter dans quelques lieux de sûreté, où leurs ennemis les laissassent enfin tranquilles. Pour cet effet, ils proposerent l'isle de Manitoualin, qui avoit environ quarante lieues de long, & qui étoit située dans la partie méridionale du lac Huron. Mais cette proposition fut rejetée par les Hurons, parce que cette isle étoit trop éloignée de leur pays; ils aimerent mieux choisir l'isle de Saint-Joseph, d'où ils pourroient voir leurs anciennes habitations. Cette isle devint bientôt très-peuplée, à cause des commodités de la pêche & de la chasse qui produisoient abondamment. Les Missionnaires en baptiserent trois mille en peu de temps.

L'été se passa sans aucun événement remarquable; mais l'hiver ramena la désolation. Les pratiques de piété leur prenoient tant de temps, que n'en ayant que peu pour chercher des provisions, ils en manquoient souvent. La pêche manquoit, & tout le gibier des environs étoit

détruit ; en sorte qu'avant la fin de l'automne, ils commencerent à sentir les approches de la famine. A mesure que l'hiver avançoit, leur misere devint tellement insupportable, que les meres mangerent leurs enfans, & que les enfans mangerent leurs parens. Cette horrible famine fut suivie de la peste, & ces calamités procuroient d'abondantes moissons aux Missionnaires ; car ces infortunés vouloient être baptisés avant de mourir, & expiroient en baisant leurs mains.

Dans ces circonstances, les autres Hurons apprirent que trois cents Iroquois étoient entrés en campagne, & qu'ils méditoient de surprendre les Hurons Tionnontatez. Cette Tribu étoit si considérable, qu'un de ses villages, celui de Saint-Jean, renfermoit près de six cents familles. Les Chefs Hurons, au lieu de se tenir sur leurs gardes, furent au devant de leurs ennemis, qui, les évitant adroitement, marcherent à Saint Jean, tuerent ou prirent tous ceux qu'ils rencontrerent, & égorgerent le Pere Garnier, Missionnaire.

Les Sauvages font [illegible] *ux des Jésuites.*

Les plus sensés des Hurons Païens du village de Saint-Mathieu attribuerent l'indolence & la paresse de leur nation aux Jésuites, qu'ils soutenoient par conséquent être les auteurs de leurs miseres, & ils s'efforcerent de faire adopter cette opinion à quelques uns des Indiens convertis. Ils prétendirent avoir vu aux Iroquois des colliers de coquilles qui leur avoient été envoyés par le Gouverneur François & le Conseil de Québec, pour les engager à exterminer les Hurons. Ces représentations firent impression même sur les Indiens Chrétiens, & Charlevoix prétend que ce

village forma alors le projet d'égorger tous les Missionnaires qu'ils pourroient trouver ; mais cette supposition de sa part semble avoir été inventée pour appuyer le miracle qu'il raconte, & que voici.

Deux Missionnaires entrerent dans le village, & ne furent pourtant pas tués ; ce qui devoit être, si, suivant les apparences, ils étoient sous la protection de la nation. La vérité est que les Missionnaires avoient alors le plus grand ascendant sur tous les esprits, même chez les Hurons Païens, indépendamment du parti nombreux qu'ils avoient dans la nation, par le moyen de ceux qu'ils avoient convertis. Cependant les misérables restes de la Colonie de Saint-Joseph avoient abandonné cette isle, dont ils voulurent sortir sur la glace ; mais la plus grande partie périt, parce que la glace se rompit sous les pieds des malheureux Indiens. Ceux qui échapperent, & qui n'excédoient pas le nombre de trois cents, prierent le Pere Ragueneau, leur Missionnaire, de les mettre à l'abri des Iroquois, en les conduisant à Québec, où, sous la protection de leur Pere Ouonthio, ils cultiveroient les terres qu'on leur donneroit. Le Pere y consentit ; le désespoir les enhardit, mais ils ne rencontrerent pas d'ennemis. Sur la route ils trouverent le Pere Bressani suivi d'une bonne escorte, qui retournoit à son ancienne mission, quoiqu'il sût qu'elle avoit été détruite, & quoiqu'il eût manqué d'être assassiné lui-même par un parti d'Iroquois. Bressani & sa suite revinrent sur leurs pas avec Ragueneau, & ils arriverent tous à Québec, où d'Ailleboust reçut les infortunés Hurons avec beau-

coup d'humanité ; mais la Colonie étoit elle-même si misérable, qu'ils ne purent pas long-temps subsister dans cette capitale.

Ceux des Hurons qui voulurent rester dans leurs pays, éprouverent de grands maux. Les uns se réfugierent chez d'autres nations, qui par conséquent mériterent l'indignation des Iroquois ; d'autres, sous la protection des Anglois, s'établirent sur les frontieres de la Pensilvanie. Les Iroquois guettoient les autres dans des embuscades ; mais les Hurons les prirent dans les piéges qu'ils avoient tendus eux-mêmes, les défirent, & en tuerent un grand nombre. Ensuite ils se retirerent dans l'isle de Manitoualin, d'où ils furent joindre leurs compatriotes à Québec. Presque tous les habitans des villages qui n'avoient pas été détruits, prirent un autre parti. Ils se soumirent aux Iroquois, qui les reçurent comme amis & alliés, pendant que les partis détachés détruisoient les Hurons dispersés, qui n'avoient pas encore trouvé d'asile. Ainsi fut désolé un pays très peuplé, & le plus fertile de tout le nord de l'Amérique. Tous les bords de la riviere des Outaouais, ainsi que l'ancienne contrée des Hurons, ne furent plus qu'un vaste désert.

Cette augmentation d'habitans à Québec rendit la subsistance des colons très difficile. Le Supérieur général des Missions passa en France, & remontra avec force au Gouvernement quelle honte & quel scandale causoient pour la Religion ce délaissement, qui tendoit à faire mourir de misere les nouveaux convertis. Il ne put rien obtenir ; en sorte que les François du Ca-

nada devinrent aussi méprisables aux yeux des Iroquois, que l'avoient été les Hurons. Ceux-ci, qui s'étoient réfugiés sous le canon de Québec, étant rétablis des maux qu'ils avoient soufferts, finirent par les oublier, & passerent du découragement à la présomption. Ils se réunirent avec leurs compatriotes de Sillery, les Algonquins des Trois-Rivieres, & les Hurons errans qui avoient échappé à la hache des Iroquois, & ils formerent entre eux une croisade pour exterminer les Iroquois, ennemis déclarés de l'Evangile.

Ils détacherent un Huron & un Algonquin pour reconnoître un village d'Agniers qu'ils vouloient attaquer; mais le Huron ayant été pris, trahit ses camarades, & amena l'ennemi dans l'endroit où étoient les Hurons profondément endormis. Ils furent éveillés par une décharge de mousqueterie, qui tua ou blessa l'élite des guerriers. Quelques uns des croisés combattirent cependant avec courage, & se sauverent dans un bois voisin; mais tous les autres furent tués ou brûlés vifs, excepté deux qui apporterent à Québec ces tristes nouvelles. Une défaite si complette répandit la consternation parmi les parens & amis de ceux qui s'étoient engagés dans cette téméraire entreprise.

Les François de Tadoussac trouverent quelque intérêt à permettre aux Hurons & aux Algonquins l'usage de l'eau-de-vie. Ils en abuserent tellement, qu'ils vivoient dans une ivresse continuelle, & leur passion pour cette liqueur devint si forte, que ni l'autorité civile, ni l'autorité ecclésiastique ne pouvoient la modérer. Les nouveaux convertis de Québec imiterent ce pernicieux exemple,

ainsi que les montagnards des environs de Tadoussac, jusqu'à ce qu'enfin les anciens de ces nations qui étoient à Québec, supplierent d'Aillebousт de bâtir une maison de correction pour les y enfermer.

Lauson, Gouverneur de Mont-Real.

Ce Gouverneur venoit d'être rappelé, & on lui avoit donné pour successeur Lauson, l'un des principaux Directeurs de la Compagnie de la Nouvelle-France; mais cet Officier n'arriva à la Colonie que l'année suivante. Il connoissoit parfaitement ce qui lui convenoit, & il ne put voir sans le plus grand étonnement le misérable état auquel elle étoit réduite. Les Iroquois s'avançoient sans crainte jusqu'à la bouche du canon, & insultoient les François de tous côtés. Bochart, homme habile, étoit alors Gouverneur des Trois-Rivieres; il avoit prévenu dans son district les abus de l'ivrognerie, & le bon ordre y régnoit. Il ne put souffrir les insultes que les Iroquois se permettoient à l'égard de l'établissement qu'il commandoit; il marcha en personne contre eux, & fut tué. Cette victoire augmenta l'insolence des Iroquois, & le nouveau Gouverneur de Québec fut obligé d'enfermer Sillery d'une enceinte de murailles.

Les Iroquois n'étoient seulement pas altérés du sang des Hurons, leur haine s'étendoit sur les Sauvages Chrétiens des nations les plus éloignées, dont ils remplirent les habitations de carnage. Les Abenaquais furent les seuls Chrétiens qu'ils laisserent tranquilles. Le Pere Dreuillettes, qui avoit autant de zele, mais plus de talens que ses confreres les Missionnaires, avoit été long-temps occupé à convertir cette nation.

Après avoir obtenu l'estime & l'affection de tous, il forma avec eux une barriere contre les Anglois. C'est à cette époque que le Pere Buteux, voulant aussi convertir des nations inconnues, fut massacré par les Iroquois. C'est aussi à cette époque que le zele des Missionnaires commença à se refroidir ; sous prétexte que la destruction des Hurons ne laissoit plus aucun espoir de succès, plusieurs repasserent en Europe, & entre autres le Pere Bressani, qui fut regardé en Italie comme un célebre Prédicateur.

La Colonie de Mont-Réal, qui n'étoit pas immédiatement soumise au Roi de France, souffrit aussi de ces calamités. Maisonneuve, qui en étoit toujours Gouverneur, fut obligé d'aller en France chercher de nouvelles recrues ; &, en 1653, il revint avec cent hommes & avec Mademoiselle Catherine Bourgeois, qui fonda depuis les Filles de la Congrégation. Pendant que cet Officier étoit occupé de défendre sa Colonie des surprises des ennemis, environ soixante Sauvages, de la nation Onnentaguese, se présenterent à la porte du fort, & demanderent une conférence. On en fit entrer quelques-uns, qui déclarerent venir au nom de leur nation, pour annoncer qu'elle étoit disposée à faire la paix. Ils accompagnerent leur discours de présens, & d'une nouvelle assurance de leur sincérité. On leur donna les conditions auxquelles le Gouverneur consentoit à traiter, & ils les porterent à leurs Chefs. En chemin, ils engagerent les Tribus de Onneyouth & de Goyogouin à se joindre à la négociation. Le Chef de cette derniere nomma des Députés pour aller à Mont-Réal, & y envoya

même un collier de coquilles, pour témoignage que cinq cents Iroquois assemblés étoient en marche pour aller attaquer Trois Rivieres. Maisonneuve avertit Lauson du danger qui menaçoit cette Colonie. Celui-ci réunit tous les Hurons qu'il put trouver, attaqua & défit un corps d'Agniers, & fit prisonniers leur Chef & quelques autres principaux de la nation. Un autre parti d'Iroquois s'avança jusqu'aux portes de Québec, & y firent quelques prisonniers, & entre autres le Pere Poncet.

Quarante François & un certain nombre de Sauvages se liguerent pour délivrer ce Missionnaire. Ils partirent de Québec, & à peu de distance ils trouverent gravés sur le tronc d'un arbre les noms du Pere Poncet & de ses compagnons d'infortune, avec ces mots au dessous : *Six Hurons, nouvellement naturalisés Iroquois, & quatre Agniers nous emmenent ; mais ils ne nous font aucun mal.* Ils furent bientôt forcés de penser différemment. Dès qu'ils furent arrivés au premier village Agnier, où l'Assemblée qui devoit décider de leur sort étoit convoquée, une femme se présenta au parti avec un rang de coquilles, demandant qu'il lui fût permis de couper un des doigts du Missionnaire, ce qui lui fut accordé, & elle coupa le premier doigt de la main gauche. Le lendemain il fut livré aux insultes des enfans de différens villages qu'on lui fit traverser. Enfin un autre Conseil s'étant tenu, il fut ordonné que le François, compagnon du Jésuite, seroit brûlé vif, & que le Missionnaire seroit donné à une femme pour lui tenir lieu d'un parent qui avoit été tué à la

guerre, & cette femme lui laissa la vie. Trois jours après, un Iroquois vint exprès des Trois-Rivieres annoncer que la paix étoit sur le point d'être conclue, & qu'Ouonthio avoit obligé les Iroquois à donner des otages qui répondroient de la vie du Pere Poncet.

Cette nouvelle changea la destinée de ce Religieux. On le conduisit à Orange, où étoit l'établissement le plus prochain des Hollandois; on l'y habilla de neuf, parce que ses autres habits avoient été mis en pieces. A son retour, il fut mené d'un canton à l'autre avec toutes les marques d'une amitié sincere, & le 15 Octobre il partit pour Québec, suivi d'un Député chargé de présens pour Ouonthio & pour le Supérieur de la mission. Après deux jours de marche, ils rencontrerent un exprès, qui avertit le Député de prendre garde à lui, parce que le Gouverneur avoit fait mettre aux fers les otages Iroquois, & en avoit même fait décapiter quelques-uns. Heureusement pour le Pere Poncet, que le Député avoit beaucoup de considération pour lui; car ce Jésuite lui ayant promis de lui faire donner satisfaction à son arrivée à Québec, ce Sauvage consentit à continuer son voyage. Après quelques autres alarmes semblables, il parut que cette nouvelle étoit fausse, & n'avoit été inventée que par les ennemis des Jésuites. Ils arriverent enfin le 5 Novembre à la capitale, où le Pere Poncet fut reçu comme un Ange tutélaire. La paix ayant été conclue, la confiance se rétablit de part & d'autre.

L'année suivante, le Pere Lemoyne fut envoyé à Onnontagué pour ratifier le traité de la

part du Gouverneur. Il fut si satisfait de l'accueil qu'il y reçut, qu'il offrit aux Sauvages de rester avec eux ; ce qu'ils accepterent avec plaisir ; en conséquence ils lui donnerent un logement dont il prit possession. Il repartit pour Québec avec les présens des Chefs Iroquois. Pendant que ce Missionnaire fut avec ces Barbares, il eut le plaisir de voir un grand nombre de Hurons Chrétiens qui professoient leur Religion au milieu des insultes & des cruautés des autres Infideles ; mais avant d'arriver à Québec, il apprit combien peu il falloit compter sur la foi des Sauvages.

Il étoit dans un canot avec deux Onnontaguefes, & à la suite étoient d'autres canots qui portoient des Algonquins & des Hurons. Lorsqu'ils furent arrivés près de Mont Réal, ils furent entourés par des canots remplis d'Agniers, qui firent feu, tuerent tous les Algonquins, tous les Hurons, & un Onnontaguese ; ils prirent le Jésuite, & le lierent comme s'il avoit été prisonnier de guerre. Ils dirent en même temps à l'Onnontaguese qui n'avoit pas été blessé, qu'il pouvoit s'en retourner chez lui ; mais ce Sauvage déclara qu'il n'abandonneroit point le Missionnaire, & il menaça les Agniers du ressentiment des Hauts-Iroquois. Les Agniers n'ayant pu le déterminer à s'en aller, eurent peur, délierent le Pere, & le rendirent à son fidele guide, qui le conduisit à Mont-Réal.

On vérifia dans la suite que cette hostilité étoit désavouée par le canton des Agniers, & qu'elle avoit été occasionnée par le fils qu'un Hollandois avoit eu d'une femme Agnier, elevé par sa mere, & qu'on avoit toujours appelé

depuis *le Bâtard Fleming*. Le Missionnaire avoit tant d'envie d'établir une église parmi les Iroquois, qu'il ne se plaignit jamais de cette infraction au traité de paix, ni aux Iroquois, ni aux François.

Etat des cantons Iroquois.

Nous avons déjà insinué que de toutes les nations Iroquoises, les Agniers étoient les plus grands ennemis des François & de leurs alliés Indiens, & qu'ils avoient des motifs d'intérêt qui augmentoient leur fierté naturelle. Pendant tout le temps de la guerre, ils avoient fait le commerce avec les Hollandois d'Orange, qui leur fournissoient des armes à feu & des marchandises d'Europe. Cela avoit excité la jalousie des hauts cantons qui étoient fort éloignés des Hollandois, & qui d'ailleurs n'auroient pu faire leur commerce qu'en traversant le pays des Agniers, ce qui avoit donné à ceux-ci une espece de supériorité sur les autres cantons; de plus, ils étoient assurés d'être secourus par les Hollandois: par la paix ils perdirent tous ces avantages, car les hauts cantons ouvrirent avec les François un commerce au moins aussi utile que celui que faisoient les Agniers avec les Hollandois. Les Agniers l'avoient prévu, & c'est-là la raison qui les rendoit si difficiles à faire la paix, & on ne put même jamais obtenir d'eux que les alliés des François y seroient compris, en sorte que ces alliés étoient continuellement harassés. Enfin les Agniers s'appercevant que leur importance diminuoit de jour en jour, résolurent de recommencer la guerre. On trouva un Missionnaire tué, & auquel on avoit enlevé le péricrâne près de Sillery; ce fut le signal de la rupture.

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique.

Courage d'une femme Algonquine.

A cette époque, une femme Algonquine Chrétienne fit une action si courageuse, qu'elle méritoit une place dans l'Histoire d'un grand peuple. Elle étoit dans les champs avec son mari & un petit enfant; cinq Agniers se présenterent tout-à coup, lierent le mari; l'enfant n'étoit pas capable de se sauver, & la femme n'en montroit aucune envie. Elle saisit un moment favorable, arracha une hache des mains d'un Agnier, & lui fendit la tête; elle en traita de même un autre qui venoit au secours de son compatriote; les deux autres, frappés d'une si courageuse résolution, prirent la fuite. Aussi tôt la femme débarrassa son mari de ses liens, & avec son fils elle rentra en triomphe dans son village.

Ces perfidies multipliées forcerent enfin les François à prendre les armes contre les Agniers, qui d'ailleurs ne comptoient plus sur le secours des Hauts-Iroquois. Les Agniers alarmés chercherent à se justifier, offrirent de signer un traité sans restriction, & demanderent un Missionnaire pour les instruire. Le Pere Lemoyne avoit déjà demandé cette mission, & il l'obtint. Il n'avoit pas assez de talens pour rester avec un peuple si résolu; mais son zele l'aveugloit sur tous les dangers qui l'environnoient. Un jour entre autres, un Sauvage, qui feignoit d'être Démoniaque, fondit sur lui la hache levée, & il étoit mort, si un Indien plus modéré n'avoit arrêté le coup.

En 1655, les Ounontagues envoyerent à Québec des Députés suivis d'un grand nombre d'autres Indiens de la même nation, pour demander qu'on leur envoyât des Missionnaires. La femme du Chef

Chef de la députation accompagna son mari, & elle sentit naître en elle-même un vif attachement pour les François & pour les cérémonies de la Religion Romaine. Les communautés religieuses de femmes la frapperent surtout. On nomma pour cette mission le Pere Chaumont, le plus ancien des Missionnaires, & le Pere Dablon qui arrivoit d'Europe. La femme du Député & cinq ou six autres Iroquois eurent une longue conférence avec le Pere Chaumont sur la Religion Chrétienne, & ils furent si satisfaits des discours du Religieux, qu'en arrivant dans leur pays, ils reçurent le Baptême. Le 5 Novembre, les Missionnaires furent reçus par la nation avec toutes les marques du respect & de l'estime; ils offrirent aux anciens les présens que leur envoyoit le Gouverneur, & ils furent acceptés avec reconnoissance; on leur donna ensuite une cabane & une certaine étendue de terre dans le principal village. On tint une assemblée générale du canton, à laquelle le Pere Chaumont parla si bien, qu'il fit un grand nombre de prosélytes. Une jeune femme, qui passoit pour la plus belle du pays, & qui avoit deux amans, les renvoya tous les deux, parce qu'ils n'étoient pas Chrétiens; un des Chefs, qui étoit éperdument amoureux d'elle, voulut lui faire violence, mais elle eut la force de le repousser, & de se mettre à l'abri de ses persécutions; exemple de vertu si rare parmi les Sauvages, que les Jésuites en ont fait un miracle.

Malgré la moisson abondante que faisoient les Missionnaires, ils éprouvoient cependant de

grands obstacles. De tous les ennemis que les Jésuites eurent à combattre, il n'y en avoit point de plus furieux que les Hurons non convertis, parce que leur nation n'avoit été détruite que depuis l'établissement du Christianisme. Il y avoit quelques-uns de ces Hurons chez les Onnontagues, & ils attribuoient toujours à l'admission de la Religion Catholique toutes les pertes & tous les maux que les nouveaux convertis avoient à supporter. Cependant les Missionnaires employerent tant d'adresse, qu'ils persuaderent même les Chefs de la nation, & par ce moyen ils sauverent peut-être les Colonies Françoises du Canada d'une destruction inévitable.

Le Lecteur pourra se faire une idée de la cruauté qui suivoit toujours la guerre parmi ces Barbares, lorsqu'il saura que vers cette époque, les Iroquois exterminerent si complétement une grande nation appelée les *Eries*, qu'il n'en reste plus aucunes traces, & qu'on ne sauroit pas même qu'elle a existé, si un grand lac, dont elle occupoit les bords, n'en avoit conservé le nom. Au commencement de cette guerre, les Iroquois furent vaincus; mais ils se vengerent avec tant de barbarie, qu'ils ne laisserent pas vivre un seul de leurs ennemis. Les Eries étoient à l'ouest des Iroquois, & leur pays est maintenant un des moins connus du nord de l'Amérique.

Les François craignoient fort que ce succès n'encourageât les Iroquois à renouveler la guerre, ce qui seroit certainement arrivé, si les Onnontagues n'avoient pas été si bien disposés en faveur de la Religion Chrétienne, qu'ils refu-

ferent d'entrer dans la querelle. Ils firent plus; ils envoyerent le Pere Dablon à Québec, pour demander que des François vinssent s'établir parmi eux. Dablon, suivi d'un nombreux cortége d'Indiens, arriva à Québec; & malgré tous les efforts d'un ancien Chef des Hurons, qui avoit vécu long-temps dans le pays des Onnontagues, le Gouverneur accepta la proposition. Cinquante François partirent sous les ordres de Dupuis pour ce nouvel établissement. On leur donna trois Missionnaires, & Dupuis emporta des vivres pour un an, & du grain pour ensemencer les terres qu'on distribueroit aux colons.

Un projet si nouveau & si hardi étonna les autres cantons Iroquois, & dans une assemblée générale des Agniers, il fut convenu d'en empêcher l'exécution. Ils leverent quatre cents hommes, qu'ils chargerent d'attaquer Dupuis dans sa marche; mais ayant manqué leur coup, ils tomberent sur quelques canots dispersés, & les pillerent, feignant d'ignorer qu'ils appartenoient aux François. L'élite des Hurons Chrétiens s'établit alors au nombre de six cents dans l'isle d'Orléans, où ils s'adonnerent à la culture des terres. Les Iroquois les surprirent un jour, & emmenerent cinquante prisonniers qui périrent dans les supplices les plus cruels. Le Gouverneur ne fit aucune démarche, ni pour les reprendre, ni pour leur sauver la vie.

Détails sur les Outaouais.

Après avoir soumis les Hurons, les Iroquois attaquerent les Outaouais; mais ceux-ci se disperserent dans différentes parties du Continent, & le gros de la nation s'établit sur les bords de

la riviere qui porte ſon nom ; les Hurons Tionnontatez ſe joignirent à eux , & ils furent tous vers le ſud juſqu'au Miſſiſſipi , où d'abord quelques-uns ſe liguerent avec les Sieux ; mais cette alliance n'ayant pas duré , ils tomberent dans la plus grande miſere , & furent obligés de ſe diviſer en petits partis, & d'errer dans ces déſerts pour chercher leur ſubſiſtance. Deux François en amenerent environ vingt des bords du lac Michigan à Québec ; ils y furent bien reçus , en reconnoiſſance des bons traitemens qu'ils avoient faits aux deux François. Le Gouverneur Lauſon , ſachant que quelques Outaouais s'étoient établis ſur le lac Michigan , & voyant que leurs fourrures étoient fort belles , crut qu'il ſeroit avantageux de former parmi ces Sauvages un établiſſement François. Trente jeunes volontaires s'offrirent d'y aller.

Ces aventuriers partirent de Québec vers le 12 Août 1656 ; comme ils paſſoient près de Trois-Rivieres , un canot vint les avertir qu'il y avoit dans le voiſinage un corps d'Agniers. Ils ſe tinrent ſur leurs gardes , éviterent le piége que ces Barbares leur avoient tendu , & arriverent ſains & ſaufs à Trois-Rivieres. Ils débarquerent dans cet établiſſement , & commencerent à réfléchir ſérieuſement ſur les dangers auxquels ils alloient être expoſés , ſur-tout ayant remarqué que leurs Sauvages alliés étoient fort mal armés. Ces réflexions firent tant d'impreſſion , qu'il n'y eut que trois François qui conſentirent d'aller plus loin.

Cependant les Outaouais s'étoient pourvus d'armes à feu ; ils s'amuſerent à les tirer , & les

Agniers, qui guettoient la route qu'ils prendroient, eurent, pendant ces divertissemens, le temps nécessaire de préparer une nouvelle embuscade. Lorsque nos voyageurs furent arrivés aux environs de l'isle de Mont-Réal, les Agniers firent feu sur les six premiers canots remplis de Hurons, si ce n'est que dans l'un il y avoit le Pere Garreau, un des Missionnaires; ensuite ils attaquerent la hache à la main, & tuerent ou prirent tous ceux qui n'avoient pas été renversés par la décharge de mousqueterie. Les Outaouais arriverent trop tard pour prévenir ce malheur, qu'ils parurent d'abord résolus de venger; mais après une courte escarmouche, ils se retrancherent, & partirent le lendemain matin sans faire de bruit, laissant derriere eux deux Jésuites, dont l'un (le Pere Garreau) étoit blessé mortellement, & les trois François. Cette attaque prouvoit évidemment que l'intention des Agniers étoit de renouveler la guerre entre les Hauts-Iroquois & les François. A peu près dans le même temps, Dupuis, pour venger la mort de ses Alliés, fondit sur les canots des Agniers, & les pilla.

Les François avoient conçu de grandes espérances de l'établissement projeté à Onnontague; mais ils eurent beaucoup à souffrir dans leur marche. Ils s'étoient trompés lorsqu'ils avoient cru que la chasse & la pêche fourniroient à leur subsistance pendant le voyage; ils auroient péri de faim, si les Chefs des Onnontagues ne leur avoient envoyé des provisions sur la route dans des canots. Ces aventuriers apprirent alors qu'un grand nombre d'Iroquois & d'autres Sauvages

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

étoient assemblés sur les bords du lac Gunnentaha pour les recevoir ; & Dupuis se prépara en conséquence à faire son entrée dans le pays avec la plus grande pompe, pour en imposer à ces Barbares. Pour cet effet, il débarqua cinq petites pieces de canon qu'il fit tirer, & en même temps ses gens firent une salve générale de mousqueterie. Cette précaution produisit un bon effet. Les François furent reçus avec toutes sortes d'honneurs. On chanta le *Te Deum*, on célébra la Messe, & on administra la Communion avec la plus grande solennité. Toute la nation Onnontaguese paroissoit disposée à embrasser le Christianisme. Leurs cantons les plus éloignés demanderent des Missionnaires, & on fut obligé d'agrandir l'église, pour qu'elle pût contenir tous les nouveaux convertis. Leur amitié pour les François paroissoit si franche, que les chaleurs du climat ayant introduit des maladies parmi ceux-ci, les Sauvages les guérirent avec des remedes qu'ils s'étoient jusqu'alors réservés. Ces apparences tromperent la plupart des François; mais les plus sensés étoient d'avis qu'on construisît un fort pour contenir les natifs : la Nouvelle-France étoit si misérable, qu'on n'en put pas faire les frais; cependant ce fort devenoit de jour en jour plus nécessaire.

Traités des François avec les Sauvages.

Les Hurons de l'isle d'Orléans ne se croyant pas encore assez en sûreté, avoient été à Québec, & pour se venger des François qui les avoient abandonnés à leurs ennemis, ils envoyerent proposer aux Agniers de se lier avec eux pour ne plus former qu'un seul peuple. Les Agniers accepterent cette proposition avec empressement ;

mais les Hurons s'étant rétractés, les Agniers résolurent de porter le fer & la flamme dans leur pays. Un grand nombre de Hurons errans furent égorgés, & lorsqu'ils crurent enfin que cette nation étoit assez humiliée, ils envoyerent une députation de trente de leurs Chefs à Québec, pour ramener les Hurons. Ces Députés se conduisirent avec une fierté incroyable. Le Chef demanda une audience à l'Assemblée générale, & Lauson eut la foiblesse de l'accorder. Là, ce Chef s'adressant aux Hurons, leur parla en ces termes : » Mes freres, il y a quelque temps » que, les bras étendus, vous m'avez supplié de » vous conduire dans mon pays ; mais tandis » que je me préparois à vous recevoir, vous vous » êtes retirés de moi, & pour punir votre in- » constance, j'ai cru devoir vous frapper de » ma hache. Faites en sorte que je ne sois » plus obligé de vous traiter de même, & sui- » vez-moi «. Ce Sauvage présenta ensuite à l'Assemblée deux rangs de coquilles ; l'un, dit-il, pour engager les Hurons à se lever, & l'autre pour leur donner l'assurance que les Agniers étoient résolus de vivre à l'avenir avec eux comme avec leurs freres.

Le Chef se tournant vers Lauson : » Onon- » thio, lui dit-il, ouvre tes bras, & permets » que tes enfans que tu portes dans ton sein, » viennent avec moi ; car s'ils faisoient quel- » que folie, il pourroit arriver que voulant les » châtier, mes coups tomberoient sur toi ; prends » ce collier & étends les bras. Je sais que les » Hurons aiment à prier, qu'ils reconnoissent » & adorent l'Auteur de toutes choses, & qu'ils

» ont recours à lui dans tous leurs besoins. Je » suis disposé à faire comme eux. Permets qu'Oudesson (le Pere Lemoyne) vienne avec les » Hurons pour m'instruire, & comme je n'ai » pas assez de canots pour emmener tant de » monde, fais-moi la grace de m'en prêter » quelques-uns «. Ensuite il présenta au Gouverneur deux autres colliers, & quitta l'Assemblée, dont les avis étoient fort différens sur les propositions des Députés.

Les Hurons virent avec peine la timidité avec laquelle le Gouverneur François avoit supporté l'insolence du Chef Iroquois. Quelques-uns furent d'avis de se joindre aux Onnontagues, auxquels ils l'avoient déjà proposé; d'autres vouloient rester sous la protection des François; mais la Tribu de Bear resta fidelle aux engagemens qu'on avoit contractés avec les Agniers. Tous ces points étant convenus, on convoqua une autre Assemblée, où les Députés des Agniers furent appelés. Le Pere Lemoyne, en qualité d'Interprete, parla ainsi au Chef. » Ouonthio aime » les Hurons; il les regarde comme ses enfans, mais il ne veut pas les tenir dans l'esclavage; ils sont en âge de choisir ce qui leur » convient le mieux; il ouvre les bras, & » leur donne la liberté de faire ce qu'ils voudront. Quant à moi je les suivrai par-tout » où ils iront. S'ils vont dans ton village, je » t'instruirai de la maniere dont l'Auteur de toutes choses veut être prié & adoré, quoique je » ne me flatte pas que tu veuilles m'écouter; » je connois trop bien ton indocilité, mais je » me consolerai avec les Hurons. A l'égard

» des canots que tu demandes, si tu n'en a pas
» un assez grand nombre, tu peux en faire
» faire; tu vois que nous-mêmes nous en man-
» quons «.

Le Chef de la Tribu de Bear se leva ensuite, & parla ainsi au Chef des Députés. » Mes
» freres, je suis à vous; je me jette les yeux
» fermés dans vos canots, & je suis prêt à
» tout, même à mourir; mais je veux partir
» tout seul avec ma famille, & je ne souffri-
» rai pas que d'autres s'embarquent avec moi;
» le reste de ma nation pourra ensuite venir
» me joindre si elle veut, mais je veux voir
» auparavant comment vous me traiterez «. En finissant, il présenta trois colliers au Chef, pour obtenir un bon traitement. Tout étant terminé, les Députés sortirent pour faire faire des canots, à bord desquels ils s'embarquerent avec la Tribu de Bear & le Pere Lemoyne.

Quelques jours après leur départ, les Députés des Onnontagues arriverent; leur fureur fut extrême lorsqu'ils apprirent que la Tribu de Bear avoit suivi les Agniers, & ils menacerent les Hurons, qui firent de vains efforts pour excuser leurs compatriotes. Le Gouverneur François fut obligé de dire aux Députés qu'ils manquoient au respect qu'ils devoient à leur pere; que les Hurons étoient disposés à les suivre, mais que leurs femmes & leurs enfans étoient alarmés de leurs menaces, & que ce n'étoit pas leur annoncer qu'ils seroient traités en freres & en amis; que s'ils vouloient retourner dans leur pays & agir plus réguliérement, les Hurons les accompagneroient jusqu'à Mont-Réal, &

donneroient des otages pour garantir l'exécution de leurs promesses. Ce discours & la bonne chere qu'on leur fit faire pendant quelques jours, adoucirent les Députés, qui en partant parurent satisfaits.

Perfidie des Sauvages.

Cette députation des Onnontagues fit du tort aux François, parce qu'elle découvrit leur foiblesse, & l'impossibilité où ils étoient de protéger les Indiens, leurs Alliés, contre leurs ennemis. Les Missionnaires, qui connoissoient bien ces Sauvages, remarquerent bientôt un changement dans leur conduite; mais tel étoit leur zele, qu'ils s'aveugloient sur les dangers, pour ne voir que les progrès que faisoit la Religion dans ces contrées barbares. Les Onnontagues revinrent l'année suivante, comme on en étoit convenu, pour emmener les Hurons; on leur donna, pour les accompagner, deux Jésuites & quelques François; mais le jour du départ, les Indiens ne voulurent recevoir aucun François dans leurs canots. Les Jésuites cependant étoient si attachés aux Hurons, que pour ne pas les abandonner, ils s'embarquerent sur un canot particulier, n'ayant pour toutes provisions qu'un sac de miel.

Ce procédé fit naître parmi les Hurons des soupçons alarmans, qui ne tarderent pas à se vérifier. Une femme Huronne fut insultée par un Chef Onnontague, & comme elle ne voulut pas se prêter à ses désirs, il lui fendit la tête d'un coup de hache; & comme si ce meurtre avoit été le signal du carnage, un moment après, les plus considérables des Hurons furent égorgés: on en épargna quelques-uns pour les faire en-

ſuite mourir dans les flammes; les autres furent réduits au plus dur eſclavage. Les deux Miſſionnaires & les quatre François qui avoient ſuivi les Hurons, s'attendoient à ſubir le même ſort; cependant ils ſe ſauverent à Onnontague. Là ils apprirent de Dupuis que les Sauvages avoient formé le projet d'égorger tous les François; voici ce qui avoit donné lieu à cette barbare réſolution. Un corps d'Onneyouths avoit tué trois François près de Mont-Réal, & d'Aillebouſt, Gouverneur de Québec à la place de Lauſon, fit arrêter & empriſonner tous les Iroquois qui ſe trouverent dans la Colonie, pour obtenir ſatiſfaction du meurtre des trois François. Ce procédé irrita les Sauvages; & pour ſe venger plus ſûrement, ils formerent la conſpiration de la maniere ſuivante. Le Pere Lemoyne devoit être envoyé à Québec pour traiter de la rançon des Iroquois priſonniers, & ſous prétexte de le mettre à l'abri des inſultes des jeunes Sauvages, on devoit lui donner une nombreuſe eſcorte; en même temps de gros corps d'Iroquois devoient ſe diſperſer autour de Québec, avec ordre, dès qu'on auroit obtenu l'élargiſſement des Iroquois, de fondre ſur les François, & d'égorger tous ceux qu'ils rencontreroient. La Colonie de Dupuis devoit ſubir le même ſort.

Conſpiration contre les François.

Ces Sauvages étoient trop inconſtans pour attendre que toutes ces précautions fuſſent priſes, & avant le départ du Pere Lemoyne, de gros détachemens d'Agniers, d'Onneyouths, & d'Onnontagues, ſe mirent en campagne avec tous leurs inſtrumens de guerre. Dupuis s'alarma, & ſes ſoupçons ayant été confirmés par un Sauvage

Ils échappent par miracle.

Chrétien qui lui découvrit tout le complot, il envoya sur le champ un courrier à Québec, pour avertir le Gouverneur du danger qui menaçoit toutes les Colonies; & quant à la sienne, il jugea qu'il n'y avoit que la fuite qui pût la mettre en sûreté. En conséquence il fit construire promptement des bateaux dans une grange des Jésuites, afin que les Sauvages n'en fussent pas instruits.

Cependant toutes ces mesures auroient été probablement inutiles, si la Providence n'avoit pas secouru les François. Un des Sauvages avoit adopté un jeune François, qu'il aimoit comme son fils. Ce jeune homme, instruit du complot, fut trouver son pere adoptif, & lui dit : » Mon » pere, j'ai une grande envie qui me tour- » mente ; c'est d'assister à une de ces fêtes où il » est ordonné de manger tout ce qui est préparé, » sans en rien réserver absolument. Je vous prie » d'en ordonner une à tout le village, & je vous » annonce que je mourrai infailliblement s'il reste » quelque chose du repas «. L'Indien accorda à son fils la grace qu'il lui demandoit, & invita toute la Tribu à ce repas, qui fut fixé au 14 Mars, jour que les François avoient choisi pour prendre la fuite. Tout réussit comme on le desiroit; les conviés mangerent & burent tant au son des tambours & des trompettes, qu'ils s'endormirent; alors le jeune François joignit ses compagnons, & il s'embarqua avec eux. Le lendemain, les Sauvages furent très-surpris de voir que leurs victimes leur avoient échappé. En effet, Dupuis arriva quinze jours après à Mont-Réal.

Cet événement donnera au Lecteur une idée

du zele aveugle des Missionnaires, de la crédulité des François, & de la profonde dissimulation des Sauvages. Il est probable cependant que les Barbares avoient été décidés à cette sanglante exécution, par la crainte d'être réduits en esclavage par les François (*a*).

Etat du Canada.

Lorsque Dupuis débarqua à Mont-Réal, la consternation & la confusion y étoient générales. Tout le pays étoit couvert de partis Iroquois, & quoiqu'ils n'eussent pas encore commis d'hostilités, ils forçoient cependant les François à rester dans leurs murailles. Vers la fin de Mai, ces Barbares ramenerent le Pere Lemoyne à Mont-Réal, suivant la promesse qu'ils lui avoient faite, ce qui prouve avec quelle exactitude ils remplissoient les devoirs de l'hospitalité; mais aussi-tôt après ils commencerent la guerre en égorgeant les Algonquins jusque sous le canon de Québec.

Telle étoit la triste situation de la Nouvelle-France, lorsque le Vicomte d'Argenson, nommé Gouverneur-Général, arriva à Québec. Il commença par envoyer contre les Iroquois deux cents hommes, tant François qu'Indiens; mais ils ne purent jamais les joindre. Les Sauvages vouloient surprendre les Trois-Rivieres; ils crurent réussir en amusant le Commandant par une négociation, & pour cet effet ils lui envoyerent huit Députés. La Potherie fut averti de leur projet; il se saisit des huit Députés, en garda un en prison, & envoya les autres au Gouverneur-Gé-

(*a*) Charlevoix, t. II, p. 86.

néral, qui les fit punir de mort. Cette sévérité faite à propos rétablit pour quelque temps la tranquillité dans la province.

Sect. XVII. Histoire de l'Amérique.

1659.

A cette époque, il paroît que la Cour de France fut trompée sur l'état de la Colonie de Québec. Elle la crut florissante, & lui donna un Evêque. François de Laval y fut envoyé en cette qualité. Le choix de ce Prélat fut indiqué par les Jésuites; en effet, la Reine Mere, voulant qu'un des Missionnaires prît cette dignité, les Jésuites répondirent que leurs constitutions ne le permettoient pas, & ils recommanderent l'Abbé de Laval. Ce Prélat demanda que le célebre Pere l'Allemand, Recteur du Collége de la Fleche, le suivît en Canada, & il l'obtint. Il fit quelques changemens dans la discipline ecclésiastique, & distribua les bénéfices que les Jésuites avoient entiérement usurpés, à d'autres Religieux; mais Mont-Réal resta toujours sous la direction des Sulpiciens. En 1662, il établit un Séminaire à Québec, en faveur du Séminaire des Missions étrangeres, & il fut ordonné que ce seroit à ce nouvel établissement que toutes les terres payeroient la dîme, excepté celles nouvellement défrichées, qui en seroient exemptès pendant cinq ans. Des personnes pieuses de France contribuerent à la fondation d'un hôpital à Mont-Réal. Le Séminaire de Saint-Sulpice avoit obtenu la propriété de cette isle, où Maisonneuve avoit commençé à bâtir une ville qui fut finie dans la suite. Marguerite Bourgeois y fonda aussi les Filles de la Congrégation. Cette Communauté étoit chargée d'élever des pauvres orphelines.

On donne un Evêque à Québec.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique.*

En 1660, un Algonquin, suivi d'un certain nombre de ses compatriotes, se retira du côté de la baie d'Hudson, pour éviter la fureur des Iroquois. Il trouva les natifs si bien disposés à se réunir avec les François contre leurs fiers ennemis, qu'il revint de leur part offrir des présens au Gouverneur-Général, & l'assurer de leur amitié & de leur secours. Vers le même temps, deux François qui avoient passé l'hiver sur les bords du haut lac, en voyageant à l'ouest, découvrirent la nation des Sieux. Ce peuple n'avoit jamais entendu parler des François, & étoit peu connu, même des Hurons & des Algonquins. Les Tribus Huronnes des Tionnontatez & des Outaouais, qui se fioient sur leurs fusils, voulurent s'établir parmi les Sieux, & en tuerent quelques-uns; mais ceux-ci, quoique d'abord effrayés, attaquerent leurs hôtes en corps, en massacrerent un grand nombre, & pousserent les autres dans un étang, où ils tomberent dans des filets, en sorte qu'il n'en échappa pas un seul.

Détails sur les Sieux.

Les Missionnaires font un portrait très-avantageux des Sieux (a), & d'après le pays qu'ils habitent, leurs personnes, leurs manieres, leur Religion, ils croient qu'ils viennent des Tartares de l'Asie. Les deux François trouverent que cette nation étoit très-nombreuse, & divisée en quarante grandes villes qui changeoient souvent de place. Ils avoient connoissance d'un Etre su-

(a) Voyez un Mémoire sur l'ancienne navigation des Chinois en Amérique, par M. de Guignes.

prême, & croyoient à la Métempsycose. Ils n'étoient point cruels à l'égard de leurs prisonniers, & les Jésuites vantoient leur docilité, leur jugement & leur douceur.

L'été de l'année 1660 manqua d'être fatal à la Colonie Françoise du Canada. Quoiqu'à cette époque la France fût au plus haut degré de splendeur, elle ne prenoit aucun soin de ses Colonies d'Amérique ; & les Iroquois étoient maîtres de tout le plat pays qu'ils ravageoient depuis Mont-Réal jusqu'à Québec. Un corps de sept cents Barbares défit un détachement François & Indiens, & déjà plusieurs colons se disposoient à revenir en Europe. Les Religieuses même furent obligées de sortir de leurs cloîtres, & de s'aller réfugier à Mont-Réal & à Québec, & les François étoient si bien bloqués dans leurs murailles, que n'osant pas même semer leurs terres, ils devoient nécessairement périr de famine. Vers la fin de l'automne, les Iroquois disparurent ; mais on vit bientôt que c'étoit un piége pour attraper quelques Missionnaires ou quelques principaux habitans, afin de les échanger contre ceux de leurs compatriotes qui étoient prisonniers des François ; après quoi ils se proposoient de renouveler leurs cruautés, & sur tout d'enlever tous les enfans pour repeupler leur pays.

Ce projet fut déconcerté par la mort d'un de leurs Chefs, & les Sauvages se retirerent entiérement vers la fin de l'hiver. Ils reparurent quelque temps après en corps nombreux, qui massacroient tous les François & Indiens alliés qu'ils rencontroient. Parmi les premiers, il y eut quelques personnes distinguées qui furent tuées, &

parmi

parmi les derniers, les femmes combattoient avec tout le courage d'un homme, pour ne pas tomber entre les mains de leurs ennemis furieux. Pour combler les maux de la Colonie, elle fut attaquée d'une espece de coqueluche qui devint épidémique; elle se changeoit en pleurésie, & enlevoit beaucoup de monde. Les Médecins encouragerent le bruit qu'on avoit semé, que cette maladie étoit un effet de la magie, & ce préjugé en établit un grand nombre d'autres. On voyoit pendant la nuit des canots & des hommes de feu, qui faisoient des hurlemens terribles, & enfin une comete qui parut augmenta la consternation générale.

Cependant les Conseils des Onnontagues devinrent plus favorables aux François. Parmi ces Sauvages, les femmes ont la plus grande autorité; aussi, sachant que la plus grande partie d'entre elles étoit sincérement convertie, les hommes leur cacherent le projet qu'ils avoient formé de massacrer tous les François qui étoient sous les ordres de Dupuis. Lorsqu'elles s'apperçurent de leur fuite, les femmes & les filles observerent un jeune Général, & soutinrent si vigoureusement que les hommes avoient usurpé leurs priviléges, qu'elles firent mettre en liberté tous les prisonniers François, au nombre de vingt, & d'une de leurs cabanes elles firent une chapelle, où un grand nombre de Chrétiens s'assembloient tous les jours pour prier. Elles furent soutenues dans cette révolution par les Chrétiens des cantons de Goyogouin & d'Onneyoath, qui étoient restés fermes dans la foi.

Bientôt après, on apprit que les Iroquois avoient

difparu ; & vers la fin de Juillet 1661, deux canots avec un drapeau blanc aborderent à Mont-Réal. C'étoient des Députés des cantons d'Onnontague & de Goyogouin, & la députation de ces derniers étoit compofée des gens les plus diftingués, & des meilleurs amis que les François euffent parmi les Sauvages. Ils amenoient avec eux quatre François, pour les échanger contre huit prifonniers Goyogouins, avec offre de rendre la liberté à tous les autres François aux mêmes conditions. Ils remirent en même temps à Maifonneuve une lettre de ces François, par laquelle ils lui faifoient part des bons traitemens qu'ils avoient reçus ; mais ils affuroient que fi l'échange n'étoit pas accepté, on les feroit immanquablement périr dans les flammes.

D'Avaugour, Gouverneur.

Maifonneuve ne fe croyant pas affez autorifé pour décider dans cette affaire, envoya un exprès au Gouverneur-Général, & en attendant logea les Députés chez lui. D'Argenfon accorda l'échange, & le Pere Lemoyne s'offrit d'aller dans le pays de ces Sauvages en qualité de Miffionnaire. A cette époque, d'Argenfon fut rappelé, & on envoya pour prendre fa place le Baron d'Avaugour, qui avoit fait toutes les guerres de Hongrie, & qui paffoit pour un honnête homme & un brave Officier, mais qui n'avoit pas les talens néceffaires à l'emploi qu'on venoit de lui donner. Lorfqu'il vifita les ports du Canada, il fut fort furpris de les voir dans un état fi miférable, & il dit tout haut, que fi on ne lui envoyoit pas les fecours & les renforts qu'on lui avoit promis, il n'attendroit pas qu'on lui donnât un fucceffeur, & qu'il quitteroit l'Amérique.

Cependant le Pere Lemoyne partit de Québec pendant que les Peres Drouillettes & Dablon remontoient la riviere de Saguenay jusqu'à la source de la riviere de Nekouba, pour trouver un passage dans la mer du Nord. Ils eurent à supporter des chaleurs excessives ; ils observerent que le lac Saint-Jean est la vraie source de Saguenay & de plusieurs autres rivieres. Ce lac a une forme ovale & vingt lieues de circonférence ; il est couvert d'isles charmantes, couronnées d'arbres superbes, & qui offrent le plus beau coup d'œil du monde. Mais les pays horribles qu'il avoit fallu traverser avant d'arriver dans cette terre promise, peuvent l'avoir rendue plus belle ; ainsi il est probable que cette description est outrée. Ils rencontrerent dans leur voyage quelques Sauvages qu'ils convertirent : la crainte de rencontrer les Iroquois qui étoient en armes derriere la source de la Nekouba, les empêcha d'aller plus loin. Ils remarquerent dans ces contrées une maladie bien extraordinaire. Elle s'annonçoit par une frénésie, pendant la durée de laquelle le malade désiroit ardemment de manger de la chair humaine, & se jetoit comme un loup furieux sur tous ceux qui l'approchoient, & les déchiroit en pieces. La maladie augmentoit à mesure qu'on vouloit appaiser cette faim dévorante, & elle étoit si bien incurable, que dès les premiers symptômes on assommoit le malade.

Histoire & services de Garakonthie.

Quoique les différentes Tribus de ces Sauvages fussent indépendantes l'une de l'autre, & que chacune eût une forme particuliere de Gouvernement, il y avoit cependant parmi eux des hommes de distinction qu'ils regardoient comme

le Chef de leur nation, & qui présidoient à leurs délibérations. Le complot formé par les Onnontagues de massacrer Dupuis & les autres François, n'étoit, à proprement parler, que le vœu d'une Tribu qui avoit envoyé des Députés à Mont-Réal; les autres ne paroissoient point être disposées à rompre avec les François. Le Pere Lemoyne, dans son voyage, évita plusieurs dangers de la part des Agniers, des Onneyouths, des Tsonnonthouans, dont les Chefs n'avoient point paru à la députation de Mont-Réal. Il n'étoit plus qu'à deux lieues d'Onnontague, lorsqu'à sa grande surprise il vît venir au devant de lui Garakonthie, le grand Chef de toute la nation, & Chef d'un canton particulier; il savoit que les Sauvages ne faisoient que rarement un quart de mille pour accompagner leurs Députés lorsqu'ils partoient.

Ce Garakonthie étoit un homme extraordinaire, qui n'avoit rien de sauvage, si ce n'est la naissance & l'éducation : guerrier brave, il étoit aussi bon politique, & il avoit un talent singulier pour ménager les assemblées populaires de ses compatriotes; d'ailleurs il avoit un excellent caractere, un naturel doux & naïf, en un mot, beaucoup de génie. Le crédit dont il jouissoit lui servit à sauver la vie de tous les prisonniers François que ses gens avoient faits; il eut même l'adresse d'en délivrer plusieurs qui étoient entre les mains des Agniers; & comme il sentoit en lui-même une grande affection pour les François en général, il s'occupoit sans relâche à procurer une paix ferme & durable entre sa nation & eux.

La premiere preuve qu'il donna de son talent pour la négociation, fut d'engager le Pere Lemoyne à aller visiter d'abord les autres Chefs, afin, dit il, que la pacification paroisse venir plutôt d'eux que de moi. Le 12 Août, les Députés d'Onnontague, de Goyogouin & de Tsonnonthouan s'assemblerent dans la cabane de Garakonthie ; le Pere Lemoyne y fut appelé. Il s'y rendit, fit ses présens, & ouvrit les conférences. Comme il connoissoit parfaitement le génie, les mœurs & le langage de ce peuple, il employa dans le cours de sa négociation, le style figuré, les gestes, & toute la solennité qui pouvoient le flatter. A la fin de chaque article, il donnoit un collier de coquilles. Enfin il quitta le caractere d'Envoyé du Gouverneur-Général, & reprenant celui de Missionnaire, il parla sur la Religion.

Négociations de paix.

Les Sauvages prirent quelques jours pour délibérer sur la réponse qu'il falloit faire. Enfin ils convinrent qu'on enverroit à Ononthio neuf prisonniers François, & qu'on donneroit les autres à Oudesson, c'est-à-dire, le Pere Lemoyne, pour lui tenir compagnie pendant l'hiver, & que Garakonthie seroit à la tête de la députation qu'on enverroit à Mont-Réal pour conclure la paix. Le Missionnaire leur rappela la promesse qu'ils avoient faite d'élargir tous les prisonniers ; mais on lui répondit que cela ne se pouvoit point, & il n'insista pas davantage, parce qu'il voyoit qu'ils étoient bien traités.

Au milieu de Septembre, Garakonthie partit pour son ambassade ; mais pendant son voyage, il arriva deux accidens, qui, sans la grande con-

ſidération dont cet Indien jouiſſoit, auroient pu nuire à la négociation. Il rencontra une troupe de guerriers de ſon canton, commandée par Outreontiati, Capitaine célebre, qui avoit été priſonnier à Mont Réal; il s'étoit échappé, & il revenoit chargé des dépouilles & des chevelures de tous les François qu'il avoit tués pour ſe venger. Les Indiens de la ſuite de Garakonthie vouloient revenir ſur leurs pas, craignant qu'on n'uſât de repréſailles à leur égard quand ils ſeroient à Mont-Réal. Le Chef fut d'abord embarraſſé; mais il parvint à les raſſurer en leur diſant qu'ils n'avoient rien à craindre tant que le Pere Lemoyne & les autres François ſeroient dans leur canton. Ainſi ils continuerent leur route. Quelques jours après, il apperçut un parti d'Onneyouths, qui lui dirent qu'ils alloient manger des François; Garakonthie leur fit quelques préſens, & les engagea à s'en retourner.

A ſon arrivée à Mont-Réal, il fut traité avec la diſtinction due aux grands ſervices qu'il avoit rendus à la Colonie. Dans des conférences particulieres qu'il eut avec le Gouverneur-Général; celui-ci conçut une ſi grande idée de la ſincérité & de la capacité du Sauvage, qu'il lui rendit tous les captifs Iroquois, ſous la ſimple promeſſe qu'à ſon retour il renverroit tous les priſonniers François. Le Gouverneur-Général prouvoit par là qu'il ne connoiſſoit pas le caractere des Sauvages; il eſt vrai que d'autres motifs lui faiſoient eſpérer une paix certaine. Il croyoit que les hauts cantons Iroquois en guerre avec les Andaſtes, & les Agniers, en guerre auſſi avec d'autres nations protégées par les Abena-

SIECLE XVII. *Histoire de l'Amérique.*

quais, étoient assez occupés pour qu'ils ne fussent pas fâchés d'être en paix avec les François. Mais il reçut la nouvelle que les Iroquois, vainqueurs de leurs ennemis, les avoient entiérement soumis, ou obligés à demander la paix. Les Onnontagues, avertis de ces avantages, & ayant appris que les Agniers avoient étendu leurs ravages jusqu'aux portes de Québec, prirent aussitôt les armes. N'étant plus retenus par la présence de Garakonthie, deux cents d'entre eux attaquerent les Colonies Françoises, taillerent en pieces un grand nombre d'habitans de Mont-Réal qui étoient dispersés dans la campagne, & massacrerent le Major de la place, qui étoit sorti avec une vingtaine de soldats pour faire rentrer les habitans. On fut en même temps instruit dans la ville, que les Outaouais avoient maltraité le pere Misnard qu'ils avoient demandé pour Missionnaire, & dont on n'entendit plus parler depuis. Cependant le Pere Lemoyne continuoit toujours ses fonctions parmi les Onnontagues, malgré toutes ces hostilités, & en les dissimulant prudemment, il parvint à ses fins. Garakonthie, chargé de présens & suivi de tous les prisonniers Iroquois, arriva dans ces circonstances à Onnontague. Etonné du changement qui s'étoit opéré dans l'esprit de ses compatriotes, il se conduisit avec tant d'adresse & de fermeté, qu'il fit ratifier le traité qu'il avoit conclu, & remit au Pere Lemoyne tous les prisonniers François, à l'exception d'un seul qu'un Iroquois avoit tué, parce qu'étant déjà marié, il avoit refusé d'épouser une femme Sauvage.

SECT. XVII. *Histoire de l'Amérique*

La Colonie est renforcée.

D'Avaugour étoit convaincu de la bonne foi de Garakonthie ; mais il n'en voyoit pas moins la situation désespérée de sa Colonie, & il écrivit en France de la maniere la plus forte pour obtenir quelques renforts. Boucher, Commandant des Trois-Rivieres, honnête homme & connoissant parfaitement le Canada, fut chargé de porter ses dépêches. Le Roi parut fort étonné de ce qu'on avoit si fort négligé une Colonie qui promettoit tant d'avantage, & aussi-tôt il fit embarquer quatre cents hommes de troupes pour fortifier les postes les plus exposés. Leur arrivée à Québec, & la promesse qu'on enverroit l'année suivante un plus grand secours, ranima la Colonie ; mais la conduite téméraire du Gouverneur-Général la replongea dans le découragement. On avoit donné les ordres les plus exprès pour qu'on ne donnât ni ne vendît aux Sauvages, ni eau-de-vie, ni liqueurs fortes. Une femme de Québec ayant été surprise en contravention à cette Loi, fut sur le champ conduite en prison.

Ses larmes & les sollicitations de ses parens & de ses amis engagerent le Pere Lallemand à demander sa liberté au Gouverneur; mais celui-ci répondit fiérement, que puisqu'on vouloit que cette faute ne fût pas punie sur une femme, elle ne le seroit sur personne, & il tint à cette décision avec tant d'opiniâtreté, qu'il parut même se faire un point d'honneur de ne pas se rétracter. La débauche qu'il autorisa ainsi, introduisit une licence extrême non seulement parmi les Sauvages, mais même parmi les soldats François, de sorte que le Clergé fut in-

Horrible tremblement de terre.

sulté, & toute décence fut bannie de la Colonie. L'Evêque, voyant que son autorité étoit méprisée, passa en France pour porter ses plaintes.

A son départ, tout le système de la Nature dans le Canada parut être renversé. On ne voyoit par-tout dans la province que des éclairs épouvantables, des boules de feu qui éclatoient avec un bruit horrible; des coups de tonnerre effroyables succédoient & étoient suivis de tremblemens de terre successifs. Ces phénomenes, quoique produits par des causes naturelles, étoient, suivant les Prédicateurs, autant de signes de la colere de Dieu irrité des crimes des Chrétiens. Les plus gros arbres furent déracinés; le cours des rivieres interverti; de grosses montagnes s'applanirent, & il s'en forma d'autres; on vit des flammes sortir du sein de la terre; les bords de la mer furent couverts de monstres qu'elle avoit vomis; en un mot, tout sembloit annoncer la fin du monde. Ces calamités s'étendirent l'espace de trois cents lieues de l'est à l'ouest, & de cent cinquante lieues du sud au nord. La Nouvelle-Angleterre & New-Yorck reçurent de fortes secousses de ces tremblemens de terre; cependant personne ne périt.

Ces événemens produisirent un effet incroyable. Les Chrétiens se repentirent de leurs péchés, & menerent une vie plus réguliere, & les Sauvages se convertirent en plus grand nombre. On ne voyoit par-tout que pénitences publiques, pélerinages, processions, aumônes, &c. on renonça aux liqueurs fortes. Ainsi les prédications des Jésuites produisirent un grand bien. La consternation avoit gagné les Iroquois. Ils

furent si étonnés, qu'étant dans ce moment en armes auprès de Mont-Réal, le courage les abandonna, & ils furent battus en plusieurs rencontres par les François & leurs Indiens alliés. La petite vérole les attaqua peu de temps après, & en fit périr un grand nombre; enfin ils désirerent la paix, & les Onnontagues demanderent que les François vinssent reprendre leur établissement parmi eux, offrant d'envoyer leurs filles comme otages pour être élevées chez les Ursulines.

1663.

A cette époque, le Canada prit une face nouvelle. La Compagnie ne vouloit pas ou ne pouvoit pas soutenir un établissement si onéreux; en conséquence elle remit volontairement au Roi toute sa propriété, & ce Monarque, à l'instigation de l'Evêque de Québec, résolut de donner à la Colonie une nouvelle constitution. Il nomma de Mesy pour succéder au Baron d'Avaugour en qualité de Gouverneur; il établit le sieur Gaudais en qualité de Commissaire, avec ordre de prendre possession en son nom de la Nouvelle-France. Un corps de troupes & environ cent familles s'embarquerent avec ces deux Officiers, outre un grand nombre d'autres sous des dénominations différentes. Le Commissaire reçut le serment de fidélité des habitans, & établit de nouvelles Cours pour l'administration de la justice. On établit aussi un Conseil d'Etat, composé du Gouverneur, de l'Evêque, de l'Intendant Robert, de quatre Conseillers, d'un Procureur-Général, & d'un Chef Secrétaire. Dans la suite, le nombre de Conseillers fut porté à douze, & les Juges subalternes furent multipliés à un point excessif.

Nouvelle constitution du Canada.

Lorſque tous ces changemens furent conſommés, Gaudais retourna en France, pour en rendre compte au Roi, ainſi que de l'état & des diſpoſitions de la Colonie, de la conduite de d'Avaugour, dont la ſévérité avoit excité beaucoup de plaintes, & de la maniere dont le nouveau Gouverneur & les nouveaux réglemens avoient été reçus. D'Avaugour étant arrivé en Europe, obtint du Roi la permiſſion d'entrer au ſervice de l'Empereur, & fut tué l'année ſuivante en Hongrie, en combattant contre les Turcs. L'arrivée des troupes de France retarda la concluſion de la paix avec les Iroquois. Au moment où le traité alloit être ſigné, un Huron naturaliſé Iroquois fit courir le bruit qu'avant de quitter les Trois-Rivieres il avoit vu des milliers de ſoldats débarquer à Québec, & que les François étoient en pleine marche pour exterminer la race des Iroquois. Ce bruit retarda la négociation. Les Sauvages ſe tinrent ſur leurs gardes, mais n'oſerent pourtant pas commettre des hoſtilités. S'étant apperçus enfin que les François n'avoient point de mauvaiſes intentions, ils firent quelques incurſions dans le nord, où ils commirent les plus horribles cruautés.

D'Avaugour eſt rappelé.

Tel étoit le caractere de ces Barbares, que quoiqu'ils cruſſent réellement que les François avoient reçu des renforts très-conſidérables, cependant ils ne firent aucune avance pour obtenir la paix, & que même Garakonthie eut beſoin de toute la prudence & de toute la conſidération dont il jouiſſoit, pour les empêcher de faire la guerre. Mais il négocia ſi adroitement, qu'il raſſembla dans un endroit tous les

prisonniers François, & leur donna une escorte de vingt Onnontagues pour les conduire à Québec. Dans ce voyage, ils furent attaqués tout à coup par un parti d'Algonquins, qui les traiterent en ennemis & tuerent quelques Iroquois; mais les François échapperent. Cet accident auroit pu occasionner une rupture; mais Garakonthie persuada à ses compatriotes que c'étoit une méprise.

Quelques mois après, le Chef des Goyogouins fit une visite amicale à Québec, & surprit agréablement la Colonie. Il présenta des colliers au Gouverneur de la part de tous les cantons, à l'exception des Onnoyouths, & déclara qu'ils étoient résolus de vivre en paix avec la Colonie. Le Général, quoique flatté, affecta un air de supériorité, & dit au Sauvage, qu'il devoit surveiller une nation qui avoit si souvent trahi ses prédécesseurs. Cependant il traita le Chef avec beaucoup de politesse & de civilité. C'est dans ce temps que les Anglois chasserent les Hollandois de New-Yorck.

De Mesy le remplace.

L'Evêque de Québec avoit été l'auteur du rappel de d'Avaugour, & ce fut lui également qu'il indiqua au Roi de Mesy pour succéder à cet Officier. L'Evêque avoit connu Mesy, qui étoit Major de la citadelle de Caen & très-pieux; mais à peine fut-il arrivé dans son Gouvernement que le Prélat sentit qu'il avoit fait un mauvais choix. L'Evêque protégeoit les Jésuites, & le Gouverneur les haïssoit; ainsi la Colonie fut partagée en deux factions, & chacune envoya à la Cour des plaintes contre l'autre; les Jesuites l'emporterent. Mesy avoit ob-

servé que ces Religieux avoient dans la province un si grand crédit, que l'autorité du Gouverneur étoit réduite à rien, & qu'on ne pouvoit rien faire avec les Indiens que par leur intervention. Cependant, par son gouvernement arbitraire, il avoit donné lieu à de justes plaintes; en effet, de son autorité privée, & sans forme de procès, il avoit chassé un Conseiller & le Procureur-Général. L'Evêque cita ces deux faits & quelques autres; mais cela n'empêcha pas que Colbert, en consentant au rappel du Gouverneur, ne déclarât que les Jésuites ne devoient pas avoir plus d'autorité que le Gouverneur, & qu'il falloit la borner, en même temps qu'il falloit envoyer des Gouverneurs plus prudens & plus modérés que Mesy.

Tracy, Vice-Roi de l'Amérique Françoise.

Lorsque la Compagnie de la Nouvelle-France eut remis tous ses droits au Roi, ce Prince les donna sur le champ à la Compagnie des Indes occidentales, avec le pouvoir de nommer tous les Officiers du Canada. La Compagnie cependant laissa cette prérogative à Sa Majesté, sous prétexte qu'Elle ne connoissoit pas encore assez bien cette Colonie pour lui donner des Officiers qui lui convinssent. Ce fut en conséquence de ce refus que Mesy avoit été nommé Gouverneur; mais ensuite il nomma le Marquis de Tracy Vice-Roi de toute l'Amérique, avec ordre de visiter toutes les isles Françoises, & ensuite de se rendre en Canada, où il devoit préparer l'établissement d'une nouvelle Colonie, & mettre toute la Nouvelle-France à l'abri des incursions des Iroquois. Cette commission avoit été expédiée un peu avant la discussion qui

s'étoit élevée entre l'Evêque & Mesy, & au moment où il avoit cru devoir envoyer en Canada un renfort de troupes & d'habitans. Il faut remarquer qu'on avoit demandé que ces renforts fussent composés d'habitans de l'isle de France ou des provinces septentrionales du royaume, parce que dans les autres provinces il y avoit trop d'hérétiques.

Quoi qu'il en soit, Mesy ayant été rappelé, le Roi nomma pour lui succéder Daniel de Remi, Seigneur de Courcelles, & Talon fut choisi pour remplacer Robert en qualité d'Intendant. On établit aussi une Commission composée de ces deux Officiers & du Marquis de Tracy, pour rechercher la conduite de Mesy, & le juger s'il étoit coupable. Dans le mois de Juin de cette année, le Marquis de Tracy arriva en Canada avec trois compagnies du régiment de Carignan, & les mena sur le champ contre les Iroquois qui rodoient autour de la Colonie. Ce trait de fermeté mit les habitans à portée de faire tranquillement leurs moissons. Bientôt après, le reste du régiment de Carignan arriva avec le Colonel Sablieres, Courcelles & Talon, à bord d'une forte escadre qui portoit un grand nombre de familles, des artisans, des chevaux qui furent les premiers qu'on eût vus en Canada, des bêtes à corne, des moutons, en un mot, dit Charlevoix, une Colonie entiere plus puissante que celle qu'on vouloit renforcer (*a*). Le Vice-Roi fit construire trois forts à l'embou-

(*a*) Charlevoix, t. II, p. 151.

chure de la riviere de Richelieu, un à l'endroit où l'ancien fort de Richelieu avoit existé, dont il donna le commandement à Sorel, ce qui lui fit donner le nom de fort *Sorel*. Le second fut bâti au bord d'une riviere très-rapide, appelée *Saint-Louis*; mais dans la suite il prit le nom du Gouverneur Chambly, qui étoit un des grands Propriétaires terriers. Le troisieme fut érigé par M. de Sablieres, & fut appelé *Sainte-Thérese*.

La construction de ces trois forts répandit la consternation parmi les Iroquois; toutefois il paroît qu'ils étoient mal placés, & qu'ils auroient été plus utiles dans le canton d'Onnontague ou dans celui des Agniers. Cependant il faut avouer qu'ils couvroient la province du côté des Bas-Iroquois & des colons de New-Yorck. Dans cet intervalle, Talon resta à Québec, s'informa avec la plus grande exactitude de ce qui intéressoit le Canada; & du résultat des éclaircissemens qu'il avoit pris, & de ses réflexions, il fit un mémoire qu'il adressa à Colbert, & dans lequel il découvrit tous les talens d'un grand Ministre. Il observa d'abord que Mesy étoit mort; que le Clergé étoit content, & les plaintes assoupies; qu'en conséquence il croyoit qu'il étoit à propos de ne pas donner de suite à l'enquête que le Roi avoit ordonnée sur la conduite de ce Gouverneur. Il parla ensuite des avantages inappréciables que la Colonie, si elle étoit encouragée, produiroit à la mere-patrie: mais il assuroit que S. M. s'étoit trompée dans les moyens qu'Elle avoit pris pour y réussir; que jamais la Colonie ne prospéreroit entre les mains d'une Compagnie de Marchands qui avoient

déjà déclaré qu'ils n'y laisseroient point arriver des marchandises même de France sans leur permission, quand même il s'agiroit de la subsistance des colons, & qu'ils n'autoriseroient jamais la liberté d'aucune espece de commerce qu'ils pourroient faire eux-mêmes. Il ajouta, que si le Roi ne reprenoit pas cette Colonie dans ses mains, bientôt elle ne mériteroit plus son attention ni celle de ses Ministres, parce que les habitans seroient les vils esclaves de la Compagnie, qui ne s'enrichiroit que par leur misere.

Vers la fin de Décembre, Garakonthie arriva avec les Députés de son canton & de ceux de Goyogouin & de Tsonnonthouan. Après avoir remis ses présens, & renouvelé les promesses de soumission de la part des trois cantons, il fit une espece d'oraison funebre du P. Lemoyne, qui étoit mort quelque temps auparavant, & il s'exprima d'une maniere qui toucha autant qu'elle étonna les auditeurs. Il parla ensuite, mais avec modestie, des services qu'il avoit rendus aux François, & finit par demander la paix & la liberté des prisonniers faits depuis le dernier échange. Le Vice-Roi lui accorda sa demande, lui fit beaucoup de caresses en public & en particulier, & lorsqu'il voulut partir, lui fit beaucoup de présens ainsi qu'aux autres Députés.

Expédition contre les naturels.

Dès qu'ils eurent pris congé du Vice-Roi, cet Officier fit marcher deux corps de troupes régulieres contre les Agniers & les Onneyouths, sous les ordres de Courcelles & de Sorel. Aussi-tôt les Onneyouths offrirent de se soumettre en envoyant des Députés à Québec, qui, dit-on, furent chargés de la même commission de la part

des

des Aguiers; mais cette négociation ne réussit point, car ces derniers Sauvages étoient déjà en campagne, & dans une rencontre ils tuerent Chasy, neveu du Vice-Roi, & deux autres Officiers François. Sorel étoit en marche pour les joindre, lorsqu'à l'approche d'un de leurs villages il rencontra un détachement commandé par le bâtard Fleming, dont nous avons parlé. Fleming demanda une conférence, & déclara à Sorel qu'il étoit en chemin pour aller à Québec, dans l'intention de traiter de la paix avec le Vice-Roi : Sorel, sans hésiter, l'y accompagna, & le Vice Roi accueillit très bien ce Sauvage. Deux jours après, un autre Député Agnier se rendit à Québec pour le même objet, & fut également bien reçu. Le Vice-Roi leur donna à dîner, & on parla de la mort de Chasy; le Sauvage arrivé le dernier, se leva alors, & montrant son bras d'un air triomphant, dit : Voila le bras qui l'a tué. Eh bien, répliqua le Vice-Roi, il n'en tuera pas d'autres, & il ordonna sur le champ qu'il fût pendu par l'Exécuteur ordinaire, ce qui fut fait en présence de Fleming, qu'on envoya ensuite en prison.

Courcelles, qui ne savoit rien de ce qui se passoit à Québec, étoit alors à Corlar dans un établissement qui appartenoit aux Albany, sur les frontieres du pays des Iroquois. Avant de commencer les hostilités, il fit promettre au Commandant Anglois qu'il ne donneroit aucun secours aux Agniers. Il avoit fait ce voyage en hiver au milieu des neiges, & portant ses armes & ses provisions comme le dernier des soldats, dont plusieurs ne purent le suivre à cause du froid. Les précautions qu'il avoit prises pour réussir,

lui firent manquer ſon projet; car lorſqu'il entra dans le pays des Agniers, il trouva tous leurs villages abandonnés; leurs femmes & leurs enfans s'étoient réfugiés dans les bois, & les hommes avoient marché en armes contre d'autres nations, en attendant qu'ils ſuſſent le réſultat de la députation des Onnoyouths. Tout ce qu'il put faire, fut de tuer ou prendre quelques Sauvages errans.

De retour à Québec, il trouva que Tracy, quoiqu'âgé d'environ ſoixante-dix ans, étoit ſur le point de partir pour une expédition contre les Onneyouths & les Agniers. Son armée étoit compoſée de ſix cents hommes de troupes régulieres, d'un pareil nombre de Canadiens, & de cent Sauvages de différentes nations; il ne menoit avec lui que deux pieces d'artillerie. Au moment du départ, on vit arriver de nouveaux Députés de ces deux cantons; mais on les retint priſonniers, & l'armée ſe mit en marche ſur trois diviſions, le 14 Septembre. Ils avoient pris des vivres autant qu'ils avoient calculé qu'il leur en faudroit pour arriver dans le pays ennemi, où ils eſpéroient en trouver en abondance; mais ils manquerent avant d'avoir fait la moitié du chemin. Heureuſement qu'ils ſe trouverent dans des bois de châtaigniers qui leur fournirent de quoi vivre juſqu'au terme de leur courſe. Un corps d'Algonquins qui marchoit en avant de la premiere diviſion, alarma les habitans du premier village ennemi, où le Général François entra avec toute la pompe militaire; mais les habitans n'y étoient plus : il n'y trouva que quelques vieillards, hommes & femmes, trop caſſés

pour avoir pu se sauver. Les François furent surpris de voir des cabanes bien bâties & proprement ornées ; quelques-unes avoient cent vingt pieds de long, sur une largeur proportionnée, & dans l'intérieur elles étoient toutes lambrissées. En continuant leurs recherches, ils découvrirent une quantité prodigieuse de provisions qui avoient été enterrées, & qui auroient suffi pour nourrir la Colonie pendant deux ans.

Cette expédition fut on ne peut pas plus mal conduite. Tracy auroit dû brûler les provisions qu'il ne pouvoit emporter, & bâtir des forts pour s'assurer ce beau pays ; au lieu de cela, il s'amusa à détruire de fond en comble toutes les cabanes, sans en excepter une ; il mit ses troupes en bataille, & voulut poursuivre les Sauvages, qui, retirés dans leurs bois, méprisoient tous ses efforts. Il se justifia de n'avoir pas fait ce que nous venons de dire, en soutenant qu'il avoit pourvu à la sûreté de la Colonie par les forts qu'il avoit déjà fait construire ; qu'il ne vouloit d'ailleurs que châtier les Barbares, & leur apprendre à respecter les François. Il dit aussi que le Roi avoit exigé de tous les Gouverneurs de la Nouvelle-France, qu'on tînt les habitations les plus serrées qu'il seroit possible sur les bords du fleuve Saint-Laurent, qu'on devoit d'abord défricher ; que de cette maniere il n'y auroit point d'établissemens isolés, lesquels étoient toujours l'objet des ravages des Iroquois. Charlevoix croit que ce but auroit été rempli en fortifiant les frontieres. Dans le fait, jamais les ordres du Roi à cet égard ne furent exécutés ; le désir du gain fit choisir aux colons des situations

peut-être plus dangereuses; mais aussi plus commodes pour le commerce.

Vers la fin d'Octobre, c'est à dire, beaucoup trop tard, Tracy voulut marcher contre le canton d'Onneyouth; mais il irrita plutôt qu'il n'humilia ces Barbares, & s'il avoit reculé plus long-temps, son retour auroit été impraticable. Ses troupes souffrirent beaucoup de la fatigue, & il y eut un Officier & quelques soldats qui se noyerent en passant le lac Champlain. Lorsque le Vice-Roi fut de retour à Québec, il fit pendre quelques prisonniers, & renvoya les autres avec le bâtard Fleming. Il termina son administration par mettre la Compagnie des Indes occidentales en possession de tous les droits dont l'ancienne Compagnie du Canada avoit joui, après quoi il partit pour la France. Malgré toutes les fautes de cet Officier, la Colonie ne fut jamais aussi importante que pendant qu'il la gouverna. Si la derniere expédition contre les Iroquois avoit été suivie, elle auroit rendu les colons respectables, quoique la constitution de la Colonie péchât par les fondemens.

Cependant Talon employa tous ses talens pour la faire prospérer & encourager son commerce. On lui avoit assuré que le Canada renfermoit des mines d'argent : l'expérience lui prouva qu'on l'avoit trompé; mais on en découvrit d'autres très-abondantes, sur-tout des mines de fer, & Talon forma un projet pour le manufacturer. En Août 1666, il chargea la Tessarie de chercher les mines; il en trouva une de fer mêlée de cuivre. Talon ayant fait un voyage en

1666. Mines du Canada.

France dans ces circonſtances, détermina Colbert à envoyer le fameux Mineur la Potardiere en Canada, où, ſuivant les rapports des habitans, il y avoit beaucoup de mines, ſur-tout vers la ville de Champlain & le Cap de la Madeleine, entre Québec & Trois-Rivieres. En 1668, on publia dans la Nouvelle-France une liberté entiere du commerce. Cet avantage, joint à la découverte des mines, & à l'établiſſement d'une tannerie qui réuſſiſſoit fort bien, faiſoient concevoir les plus grandes eſpérances.

Miſſion du P. Allouez parmi les Outaouais.

Les Outaouais, qui, comme nous l'avons dit, étoient établis ſur le lac ſupérieur, faiſoient alors un grand commerce de fourrures avec les Canadiens François; ils demanderent un Miſſionnaire, dans l'eſpoir que quelques François le ſuivroient, & formeroient un établiſſement parmi eux. Cette demande fut accordée; la fin tragique des Peres Garreau & Miſnard n'effraya point le Pere Allouez, qui partit pour cette miſſion. Pendant ſon voyage, il eut des obſtacles incroyables à combattre, & à ſon arrivée, il vit les Barbares demander au Soleil la guériſon de quelques-uns d'entre eux qu'un barril de poudre, qui avoit pris feu, avoit horriblement brûlés.

Le premier Octobre, il arriva à Chagouamigon, où il trouva un village où étoient au moins huit cents guerriers de différentes nations, & il y bâtit une Chapelle, à laquelle ſe rendoient les proſélytes de toutes ces Tribus. Ces Sauvages adoroient des Idoles, auxquelles ils ſacrifioient des chiens. Ils avoient l'idée d'un Etre ſuprême. Lorſqu'ils eſſuyoient des orages, ils ſacrifioient

des chiens pour appaiser la fureur de la mer, & ils avoient d'autres usages qui annonçoient qu'ils croyoient à la transmigration des ames; ils étoient si attachés à ces usages, que même les nouveaux Chrétiens ne pouvoient s'empêcher d'offrir des sacrifices au vrai Dieu. Toutes les affaires se traitoient chez eux avec des formes religieuses, depuis les cérémonies les plus sacrées de leur culte, jusqu'à la plus infame obscénité. Leurs Médecins attribuoient les maladies à la négligence avec laquelle on remplissoit les devoirs de la Religion, sur-tout à l'oubli de la célébration d'une fête, lorsque la saison de la chasse & de la pêche étoit passée, & leurs Prêtres, ou, pour mieux dire, leurs Jongleurs, ordonnoient une fête pour éloigner les maladies.

Un grand nombre de Chrétiens Hurons vivoient parmi ces Sauvages; mais ils étoient si dégénérés, & avoient conservé si peu de leurs propres superstitions, qu'on pouvoit à peine distinguer leur Religion. Allouez s'efforça de les convertir de nouveau, & ayant appris que toute la nation étoit réunie dans des isles où elle s'étoit établie, il s'y transporta. Avant de l'introduire dans l'assemblée, le Sauvage qui servoit de Portier lui demanda ses souliers, & il les lui rendit, après les avoir examinés fort attentivement. Parmi ces Sauvages, c'étoit la marque du plus profond respect. Lorsqu'il fut entré parmi eux, il fut charmé de leur douceur & de leur honnêteté. Il y vit un homme âgé de plus de cent ans. Il restoit vingt-un jours sans manger, & les autres Sauvages avoient une si grande idée de sa vertu, qu'ils disoient qu'il avoit

vu ſouvent l'Auteur de toutes choſes. Ce vieillard avoit deux filles qui étoient Chrétiennes, & qui obtinrent de leur pere qu'il ſe feroit inſtruire par Allouez ; il fut baptiſé deux jours avant ſa mort. Le Miſſionnaire auroit voulu lui faire donner une ſépulture chrétienne ; mais les Sauvages aimerent mieux brûler ſon corps.

SECT. XXIV. *Hiſtoire de l'Amérique.*

Grand ſuccès de ce Miſſionnaire.

Si on en croit Charlevoix, ce Miſſionnaire fit un grand nombre de proſélytes parmi les Outagamis, les Illinois, & même les Sieux ; mais il ne put converſer avec ces derniers, non plus qu'avec pluſieurs autres nations, que par des Interpretes. Les Sieux lui apprirent qu'ils étoient le peuple le plus ſeptentrional du Monde ; probablement ils comprenoient parmi eux les Aſſiniboils & les autres Tribus qui parloient des dialectes de leur Langue. Leurs voiſins à l'oueſt étoient les Kareſis, qui n'étoient pas éloignés d'une nation anthropophage. Le Pere Allouez eut l'occaſion de voir les Chriſtinaux qui, dit-on, adoroient le Soleil, auquel ils ſacrifioient des chiens pendus à des arbres. Il prétend qu'ils étoient grands parleurs, & qu'ils parloient un dialecte de l'algonquin.

Vers le commencement de 1667, le Pere Allouez ayant appris que les Nipiſſings s'étoient réfugiés en grand nombre ſur les bords du lac Alimipegon, au nord du lac Supérieur, à la diſtance de quinze cents milles du lieu où il étoit, partit cependant ſuivi de deux Sauvages pour les aller viſiter. Il trouva que pour la plupart ils étoient Chrétiens ; mais ils avoient dégénéré dans leur Religion comme les Outaouais & les Hurons. Après avoir fait une miſſion parmi eux,

il retourna à Chagouamigon, où il se joignit à un grand nombre d'Outaouais, qui alloient porter des fourrures à Mont-Réal. De là il se rendit à Québec; il prit avec lui le Pere Nicolas, & quatre autres Chrétiens qui s'étoient consacrés au service des missions, & retourna à Mont-Réal. Les Outaouais ayant fini leurs affaires, le Pere Allouez s'embarqua avec eux; mais ils ne voulurent jamais recevoir dans leurs canots, ni le Pere Nicolas, ni les autres; en sorte que les deux Missionnaires furent obligés de prendre un canot particulier, & de partir sans aucune provision. Il est temps que nous retournions à Québec.

Soumission des Iroquois.

Après le départ du Vice-Roi Tracy, les Iroquois des cantons d'Agniers & d'Onneyouth, convaincus que les François étoient trop redoutables, se soumirent au Gouverneur-Général Courcelles, qui, à leur requête, envoya dans leur pays les Peres Bruyes & Fremin pour les instruire. Le Pere Garnier devoit aider ces deux Missionnaires; mais en visitant les Chrétiens d'Onnontague, Garakonthie le retint, lui construisit une cabane & une chapelle, & le pria de rester jusqu'à ce qu'il fût lui-même revenu de Québec, où il alloit demander des Missionnaires pour son canton & pour celui de Goyogouin. En effet, ce Chef Sauvage revint peu de temps après avec les PP. Carheil & Milet. L'Evêque mit tant d'activité dans toutes ces missions, qu'excepté le canton de Tsonnonthouan, toutes les nations Indiennes avoient des Missionnaires.

Cependant les conversions n'étoient pas nom-

breuses, &, suivant Charlevoix, le voisinage des Hollandois & des Anglois en fut la cause. La vérité est que les Sauvages commençoient à connoître les agrémens du commerce ; l'amour du gain les occupa tout entiers ; nous répéterons que les Jésuites n'envoyoient en général en Amérique que des Religieux enthousiastes ou fanatiques, qui n'étoient que les instrumens avec lesquels leurs freres d'Europe étendoient leur considération & leur crédit.

[illegible] XVII. *Il [illegible] le l'Amérique.*

Fin du Texte du Tome LXXVI.

NOTES
DU SOIXANTE-SEIZIEME VOLUME.

NOTE PREMIERE. *Page 12.*

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que vers le nord du golfe de Darien, étoit la forteresse de la Nouvelle-Edimbourg, bâtie par une Colonie Ecossoise, qui tenta de s'y établir en 1699, & qui donna le nom au pays voisin de *Nouvelle-Calédonie*. En 1695, le Parlement Ecossois établit une Compagnie de Commerce en Afrique & dans les Indes orientales & occidentales, moyennant les Lettres-Patentes de Sa Majesté, que cette Compagnie obtint. Ce dessein étoit plausible, & plusieurs Marchands d'Angleterre & de Hambourg entrerent dans cette association : on équipa plusieurs vaisseaux, & on leva un corps de troupes, à dessein de fixer un établissement vers l'isthme de Darien. Le territoire dont ces aventuriers prirent possession, étoit gouverné par huit Princes Indiens, qui étant alors en guerre avec les Espagnols, firent bon accueil aux Ecossois, dans l'espoir qu'ils leur aideroient à chasser les Espagnols. La nouvelle Colonie fut très-florissante pendant quelque temps; mais la jalousie de la Compagnie Angloise des Indes orientales, & les plaintes de la Cour de Madrid, troublerent bientôt cette Colonie naissante. Les premiers se plaignoient que l'on avoit violé leur charte, & la

Cour de Madrid, que l'on avoit méprisé les traités qui subsistoient entre l'Espagne & la Grande-Bretagne. Le Parlement d'Angleterre s'adressa au Roi Guillaume, pour l'engager à annuller la charte qu'il avoit accordée à la Compagnie d'Ecosse. Les Ecossois se servirent de tous les argumens que leur fournissoient la raison & la justice; mais leurs adversaires étoient trop puissans, & ils prirent des mesures pour ruiner le nouvel établissement. On engagea les habitans de Hambourg à retirer leurs souscriptions; on menaça les Marchands de Londres d'encourir la disgrace du Ministere, & on envoya ordre aux Colonies Angloises de refuser à ces aventuriers du secours & des provisions. En un mot, on vint à bout de priver la nation des plus beaux & des plus utiles établissemens que l'on ait jamais projetés; les Ecossois en auroient surtout reconnu l'avantage au temps de la rupture entre l'Angleterre & l'Espagne, puisque les trésors des Espagnols étoient arrêtés en Amérique sous la puissance de la Colonie.

NOTE II. *Page* 73.

QUOIQUE les Espagnols ne possedent que quelques villes dans la vaste province de Tucuman, ils prétendent cependant être Souverains de toute la province. Ulloa la nomme gouvernement dans la jurisdiction de los Charcas; mais aucun Historien n'en a encore fixé les limites, & n'a donné une description exacte de ce pays: il est à l'est du Paraguay, & au sud de la riviere de la Plata; mais nous ne savons point précisément où il commence. Suivant les dernieres observations des Géo-

graphes, il ne s'étend point au delà du trente-septieme degré de latitude méridionale. Ulloa dit que ce Gouvernement a plus de cent lieues d'étendue du nord au sud. Les villes que les Espagnols y possedent sont S. Jago del Estero, ainsi nommée d'une riviere dont elle est arrosée, & dont les débordemens contribuent beaucoup à la fertilité des terres voisines; S. Miguel del Tucuman, Neustra Sennora de Talavara, Cordova de la Nueva Andalusia, Rioja, & le grand village de San Salvador. Les deux premieres de ces villes sont les plus considérables, quoique petites & mal bâties. Les Espagnols ne se maintiennent dans ce pays que par l'influence que les Jésuites ont gagnée sur l'esprit des naturels. La Cour de Madrid conserve un pied dans cette province, pour assurer la communication entre les Colonies etablies le long des côtes des mers du Sud & du Nord. Les marchandises du pays ne sont pas assez considérables pour engager les Espagnols à y maintenir des garnisons; elles consistent principalement en miel, cire, sucre, coton, étoffes de laine fabriquées par les Indiens, & en mulets remarquables par leur force & leur agilité; il en passe tous les ans un grand nombre dans les autres provinces de l'Amérique méridionale (*a*).

(*a*) Ulloa, c. XV, l. I.

NOTE III. *Page* 109.

LA Cour de Portugal a jugé à propos de reſtreindre l'importation des diamans, pour prévenir la diminution de leur valeur, & elle met toute ſon induſtrie en uſage pour tirer tout le parti poſſible des autres articles de commerce. Les revenus que la Couronne tire de cette Colonie ſe montent à deux millions ſterling en or, ſi l'on en croit quelques Hiſtoriens, outre les droits impoſés ſur les marchandiſes que l'on enleve du Breſil. Cette ſomme eſt plus d'un cinquieme de l'or & de l'argent que l'on tire des mines; mais ſi l'on conſidere tous les autres avantages que le Roi retire de ce pays, on verra que l'on n'a guere exagéré. Le grand concours de peuple qui ſe rend dans le Breſil, tant des autres pays que du Portugal, augmente l'importation de l'or; mais l'exportation des marchandiſes fabriquées dans cet hémiſphere, eſt infiniment plus avantageuſe à l'Europe en général. La Grande-Bretagne envoie des étoffes de laine, telles que les beaux draps d'Eſpagne, les draps écarlate & noirs, des ſerges, des droguets, du ras de Châlons, des chapeaux, des bas, des gants; la Hollande, l'Allemagne & la France envoient des toiles, du ruban, du fil fin, des étoffes de ſoie, du poivre, du plomb; pluſieurs autres pays envoient auſſi différentes marchandiſes.

Outre ce que nous venons de ſpécifier, l'Angleterre fournit au Breſil du cuivre, de l'airain travaillé & ſans être travaillé, de l'étain, & toutes ſortes de quincailleries. Tous ces articles ont aug-

menté si considérablement le commerce des Portugais, qu'au lieu de douze vaisseaux qu'ils employoient ordinairement, ils n'en ont jamais moins de cent gros qui vont & viennent continuellement du Portugal au Bresil. Ajoutons à cela le commerce d'esclaves sur la côte d'Afrique à l'usage des Colonies du Bresil, qui occupe sans doute un grand nombre de vaisseaux, vu la grande quantité d'esclaves que l'on transporte tous les ans. Le commerce du Bresil suffit pour procurer au Portugal une puissance navale formidable. Il y a toujours un certain nombre de jeunes marins que l'on instruit pour s'en servir au besoin; mais il y a dans le Gouvernement une politique qui fait un tort considérable au Commerce. Tous les vaisseaux destinés pour le Bresil sont obligés, par le Gouvernement, de partir & de revenir à certaines saisons marquées sous l'escorte de quelques vaisseaux de guerre. Aucun vaisseau ne peut sortir du port qu'avec la flotte, à moins qu'il n'ait une permission expresse du Roi, qui s'obtient rarement. De telles contraintes ne sçauroient être avantageuses au commerce en général : cependant il est possible que par ce moyen les revenus du Roi soient mieux administrés. La flotte qui est destinée pour Rio de Janeiro, met à la voile en Janvier; celle qui va à Bahia, ou à la baie de Tous les Saints, en Février; & la troisieme flotte, destinée pour Fernanbuco, au mois de Mars.

NOTE IV. *Page* 222.

DEPUIS que cet Ouvrage a été écrit, nous avons appris que la Nouvelle Ecosse est actuellement divisée en douze districts, dont chacun élit tous les ans un Député qui doit être approuvé du Gouverneur & du Conseil d'Annapolis. Ce Député est regardé comme une espece d'Agent du district, qui rend compte de sa situation au Gouvernement. Ces Députés jouissent d'une puissance législative. On dit que les Missionnaires François ne sont point dépendans de l'Evêque de Québec, mais qu'ils agissent en Magistrats civils dans plusieurs districts, ce qui humilie beaucoup le Gouvernement Anglois. Cependant leurs jugemens ne sont point sans appel ; le Gouverneur & le Conseil d'Annapolis jugent en dernier ressort. Les Géographes ne sont point d'accord touchant les limites de la Nouvelle-Ecosse. De Lisle, le plus célebre Géographe de l'Europe, differe des autres, & se contredit lui-même en ce point. Dans sa carte du Canada, publiée en 1703, l'Acadie comprend le pays des Eschemins ou Itchemins, que la plupart de nos Géographes placent à l'ouest de la baie de Fundy, & une partie du Continent plus étendue que la presqu'isle. Dans la carte générale de l'Amérique par M. de Lisle, gravée en 1722, l'Acadie est renfermée dans la péninsule, & bornée au nord-ouest par le pays des Gaspesions. Le P. Charlevoix lui donne deux cent cinquante lieues de circuit, & M. Bellin, Ingénieur & Hydrographe du Bureau de la Marine, compte environ quatre-vingts lieues du cap Canso à l'est, jusqu'au cap Sable à l'ouest. M. la Houton, autre

Historien François, qui a fait sa résidence en ce pays pendant plusieurs annees, lui donne beaucoup plus d'étendue que M. deLisle dans sa carte du Canada; il comprend sous ce nom presque toute l'étendue que ce Géographe donne au Canada & à la Gaspesie. Suivant cet Historien, il a trois cents lieues d'étendue le long de la côte depuis Rennebeck, riviere frontiere de la Nouvelle-Angleterre, jusqu'à l'isle Percée, vers l'embouchure de la riviere de Saint-Laurent, en y comprenant les baies de Fundy & des Chaleurs.

Les Historiens ne different pas moins sur la qualité que sur l'étendue du pays. Quelques-uns assurent qu'il mérite à peine d'être habité par les nations les plus barbares; d'autres, au contraire, font l'éloge de sa fertilité. M. la Houton dit qu'il y a un grand nombre de petites rivieres, à l'embouchure desquelles les plus gros vaisseaux peuvent mouiller; que les rivieres sont remplies de saumon, & que les lieux où elles se dechargent abondent en morues. Il observe aussi que l'Acadie produit du blé, des fruits, des pois & autres légumes; que l'on y distingue aisément les quatre saisons de l'année; que l'hiver y est fort rude pendant trois mois; que le pays produit des arbres propres à faire des mâts, & même à construire toutes sortes de vaisseaux. Le Baron assure que la Nouvelle-Ecosse abonde en gibier, & il en parle en general comme d'un très beau pays: il dit que l'air y est pur & sain, le climat assez temperé, & l'eau claire & legere. Charlevoix est du sentiment de ce Gentilhomme; il assure que l'on trouve en ce pays toutes les choses necessaires à la vie, & que les habitans peuvent vivre à leur aise sans prendre beaucoup de peine. On y trouve une grande quantité d'oiseaux, tels que les perdrix, les canards, les cer-

celles

celles & les outardes ; ces derniers oiseaux sont en si grand nombre le long des rivieres & des étangs, au mois d'Avril, que leurs œufs seuls suffisent pour nourrir les habitans pendant cette saison ; & malgré la consommation extraordinaire de ces œufs, il ne paroît point que ces oiseaux diminuent. A la fin de Mars le poisson commence à frayer, & ils entrent dans les rivieres en grand nombre. Il y a aussi des castors, des loutres, & quelques autres quadrupedes, principalement estimés pour leurs fourrures. Cependant le plus grand avantage que les Anglois retirent de cette province, est la pêche de la morue.

NOTE V. *Page 426.*

M. le Page du Pratz, singuliérement curieux de connoître l'origine des nations Américaines, faisoit continuellement des questions à cet égard à tous les vieillards Indiens : enfin il en trouva un qui appartenoit à la nation des Jazons, & qui s'appeloit *Moncacht-ape*. Cet Indien avoit beaucoup de bon sens & d'intelligence, & avoit désiré, avec la même ardeur, de savoir d'où venoient les nations de l'Amérique septentrionale. Dans la vûe de s'instruire, il voyagea de chez une nation chez l'autre, espérant découvrir le pays d'où ses ancêtres étoient venus, ou du moins d'en approcher si près, qu'il pourroit apprendre quelque chose de certain sur leur origine. Il employa huit années à ce voyage, & M. du Pratz s'étant insinué dans ses bonnes graces, à force de caresses, en obtint la relation suivante.

» Lorsque j'eus perdu ma femme & mes enfans, » je résolus de voyager pour découvrir l'origine

» de notre nation, & je n'eus aucun égard ni aux
» larmes de mes parens, ni aux sollicitations de
» mes amis, qui firent tous leurs efforts pour
» m'en empêcher.
» Je dirigeai ma marche vers les hauteurs situées
» à l'est de la riviere Saint-Louis, afin de n'avoir
» à passer que la riviere Ouabache, pour joindre
» les Illinois au village de Tamarona, où les Ca-
» nadiens François ont formé un établissement
» considérable. Comme le trajet étoit court, j'y
» arrivai en peu de temps; j'y restai huit jours;
» ensuite je continuai mon voyage en suivant la
» rive orientale de la riviere de Saint-Louis, jus-
» qu'auprès de l'endroit où le Missouri s'y décharge.
» Je coupai alors des roseaux; j'en fis un ra-
» deau sur lequel je passai la riviere; mais lors-
» que je fus près du rivage opposé, je me lais-
» sai aller au courant jusqu'au confluent des deux
» rivieres, & j'eus le plaisir de voir combien les
» eaux de la Saint-Louis étoient limpides avant
» qu'elle eût reçu les eaux fangeuses du Missouri.
» Je descendis à terre, je marchai plusieurs jours
» le long du bord septentrional du Missouri,
» & j'arrivai enfin chez les Missouris. Je restai
» long-temps parmi eux, non seulement pour
» me reposer, mais encore pour apprendre leur
» Langue, qui est connue d'un grand nombre
» de nations. On ne voit, pour ainsi dire, dans ce
» pays que de vastes prairies couvertes de troupeaux
» de bœufs. Les Missouris ne mangent en général
» que de la viande; pour varier, & afin de ne pas
» s'en rassasier, ils mangent par fois du maïs &
» du gibier qu'ils ont en abondance. Pendant
» l'hiver que je passai avec eux, il tomba six
» pieds de neige.
» Au retour du printemps, je me remis en che-
» min, & je marchai jusqu'au pays habité par la

» nation de l'oueſt. J'y appris qu'il y avoit encore
» fort loin avant d'arriver à l'endroit d'où cette
» nation & la mienne tiroient leur origine ; qu'il
» falloit marcher pendant toute une lune vers la
» ſource du Miſſouri ; qu'enſuite je tournerois à
» droite, & j'irois directement au nord ; que quel-
» ques jours après, je trouverois une autre riviere
» qui coule de l'eſt à l'oueſt d'une maniere oppoſée
» au Miſſouri ; que je la deſcendrois à mon aiſe
» ſur un radeau juſqu'à ce que je ſerois parvenu
» chez la nation des Loutres ou Otters, où on me
» donneroit de plus grands éclairciſſemens.

» Suivant ces inſtructions, je remontai le Miſ-
» ſouri pendant environ un mois, & je com-
» mençois à craindre d'avoir pris trop tôt à ma
» droite, lorſqu'une nuit, après avoir allumé mon
» feu, j'apperçus de la fumée du côté du cou-
» chant, & à peu de diſtance. J'imaginai qu'il y
» avoit ſans doute dans cet endroit un parti de
» chaſſeurs qui ſe propoſoient d'y paſſer la nuit,
» & qu'ils étoient probablement de la nation des
» Loutres. J'y courus auſſi-tôt, & j'y trouvai trente
» hommes & quelques femmes. Ils parurent ſur-
» pris ; cependant ils me reçurent honnêtement ;
» nous ne pouvions nous entendre que par ſignes.
» Après avoir paſſé trois jours avec eux, je ſuivis une
» femme qui étoit près d'accoucher, & qui, avec
» ſon mari, s'en retournoit chez elle par le che-
» min le plus court & le plus aiſé.

» Nous remontâmes encore pendant ſept jours
» le Miſſouri ; enſuite nous marchames au nord
» pendant cinq, & nous trouvâmes enfin une
» riviere. Lorſque nous fûmes arrivés à l'en-
» droit où les chaſſeurs avoient laiſſé leurs
» canots, nous en prîmes un à nous trois, & nous
» deſcendîmes la riviere juſqu'au village. J'y fus

» très-bien reçu ; il appartenoit en effet à la na-
» tion des Loutres que je cherchois. Je passai l'hiver
» dans ce village, & j'appris la Langue, qu'on me
» dit être entendue de toutes les autres nations qui
» habitoient entre les Loutres & *la grande eau*
» (la mer).

» Dès que l'hiver fut passé, je m'embarquai dans
» un canot avec quelques provisions & un pot
» pour les faire cuire, & je descendis la riviere.
» Peu de jours après, j'arrivai chez une petite na-
» tion dont par hasard le Chef étoit sur le rivage,
» & qui me demanda brusquement : *Qui es-tu?*
» *quelle affaire t'amene ici avec tes cheveux courts?*
» *Je m'appelle*, lui répondis-je, *Moncacht-ape. Je*
» *viens de chez les Loutres, qui m'ont fait du bien*,
» *quoique j'aye les cheveux courts* ; ensuite je lui
» expliquai les motifs de mon voyage. Il répliqua
» que quoique je vinsse de chez les Loutres, il
» voyoit bien que je n'étois pas de la nation, &
» qu'il étoit étonné de m'entendre parler leur Lan-
» gue. Je lui dis que je l'avois apprise d'un vieil-
» lard nommé *Salt Taar*. A peine eut-il entendu
» le nom de Salt-Taar, qui étoit un de ses amis,
» qu'il m'invita à rester dans son village aussi long-
» temps que je le voudrois. Je descendis à terre,
» & le priai de me conduire auprès d'un vieillard
» nommé *Grand Chevreuil*, que Salt-Taar m'avoit
» chargé de voir. C'étoit précisément le pere du
» Chef ; il le fit appeler. Le bon vieillard me reçut
» comme si j'avois été son fils, & me mena dans sa
» cabane.

» Le lendemain il me dit que si je voulois être
» bien accueilli chez toutes les nations que je ren-
» contrerois jusqu'à la grande eau, je n'avois qu'à
» dire que j'étois l'ami du Grand Chevreuil. Je
» ne m'arrêtai que deux jours ; ensuite je me rem-
» barquai sur mon canot avec des provisions, &

» je continuai à descendre la riviere, ne restant
» qu'un jour chez chacun des différens peuples qui
» se trouverent sur mon chemin. Le dernier n'est
» qu'à une journée de la mer, & à une lieue de la
» riviere. Il vit caché dans les bois, parce qu'il a
» peur des hommes qui ont de la barbe: j'y fus reçu
» en compatriote. Ces Indiens sont toujours sur leurs
» gardes contre les hommes barbus, qui enlevent
» leurs enfans quand ils en trouvent, sans doute pour
» en faire des esclaves. Ils me dirent que ces hommes
» barbus étoient blancs; qu'ils avoient de longues
» barbes noires qui pendoient sur leur poitrine;
» qu'ils avoient le corps épais & court, la tête
» large & couverte d'étoffe; qu'ils étoient tou-
» jours habillés, même dans la saison la plus chaude,
» & que leurs habits descendoient jusqu'au milieu
» de leurs jambes, qui, ainsi que leurs pieds, étoient
» aussi couverts d'une étoffe rouge ou jaune; que
» leurs armes faisoient beaucoup de bruit & un
» grand feu, & que lorsqu'ils voyoient les hom-
» mes rouges (les natifs) plus nombreux qu'eux-
» mêmes, ils se retiroient dans un grand canot
» (sans doute un petit vaisseau), qui contenoit
» environ trente personnes. Ils ajouterent que
» ces étrangers venoient de l'endroit où le soleil se
» couche, pour chercher une espece de bois tendre
» qui donne une liqueur jaune & très-odorante,
» & qu'ayant observé qu'ils revenoient tous les
» ans après l'hiver dans le même dessein, ils
» avoient, par le conseil d'un sage vieillard,
» abattu & détruit cette espece d'arbres, & que
» depuis ils étoient plus rarement visités de ces
» hommes barbus; qu'ils s'étoient rejetés sur le
» pays de deux nations voisines qui n'avoient pas
» pu imiter l'exemple qu'on leur avoit donné,
» parce que leur pays ne produit absolument que

» ce bois jaune ; qu'au reste, ces deux nations &
» les autres qui les entourent doivent s'unir pour
» détruire les hommes barbus lorsqu'ils repa-
» roîtront. Comme je connoissois les armes à feu,
» je n'en fus point effrayé, & comme la nation
» chez laquelle je voulois aller étoit sur le chemin
» que ces Indiens vouloient prendre ; ils me pro-
» poserent d'aller avec eux. J'y consentis, & lors-
» que l'été fut venu, je partis avec les guerriers
» pour le rendez-vous général. Les hommes barbus
» vinrent cette année plus tard que les autres, &
» en les attendant, les natifs me montrerent l'en-
» droit où ils amenoient leur grand canot ;
» c'étoit entre deux rochers très-élevés, & situés
» à l'embouchure d'une petite riviere, dont les
» bords étoient couverts de ce bois jaune. On
» convint qu'on placeroit une embuscade dans
» cet endroit, & que lorsque les hommes barbus
» débarqueroient pour couper le bois jaune, nous
» sortirions tout-à-coup, nous les investirions &
» les taillerions en pieces. Dix-sept jours après, nous
» apperçûmes deux grands canots (vaisseaux),
» qui arriverent à l'endroit accoutumé, c'est-à-
» dire, entre les deux rochers. La premiere chose
» que les hommes barbus firent, fut de remplir
» d'eau quelques vases de bois. Sur le soir du
» quatrieme jour, ils s'armerent, débarquerent, &
» abbattirent du bois. A peine avoient-ils com-
» mencé, qu'ils furent attaqués de toutes parts ;
» mais malgré tous nos efforts nous ne pûmes en
» tuer qu'onze ; tous les autres gagnerent leurs cha-
» loupes, avec lesquelles ils joignirent les grands
» canots ; peu de temps après, ils eurent gagné la
» grande eau, & nous les perdîmes de vue.

» En examinant les corps de ceux qui avoient été
» tués, je trouvai qu'ils étoient plus petits que

» nous, mais très-blancs. Leur corps étoit épais, &
» leurs têtes larges. Vers le milieu de la tête, ils
» avoient des cheveux longs; ils n'avoient point de
» chapeaux comme vous, mais ils avoient la tête
» entourée d'une étoffe. Leurs habits n'étoient ni
» de laine, ni d'écorce; ils ressembloient à peu
» près à vos chemises lorsqu'elles sont usées, c'est-
» à-dire qu'ils étoient doux & fins au toucher, &
» de différentes couleurs (c'est sans doute de la
» soie). Ce qui couvroit leurs jambes & leurs pieds
» étoit tout d'une piece. J'essayai d'en mettre un,
» mais mon pied étoit trop gros. Des onze que
» nous avions tués, deux seulement avoient des
» armes à feu, de la poudre & des balles. J'exa-
» minai ces pieces, & je vérifiai qu'elles ne por-
» toient pas si loin que les vôtres. Leur poudre étoit
» mêlée de trois sortes de grains, gros, moyens, &
» menus; mais les gros étoient en plus grande quan-
» tité.

» Voilà les remarques que j'ai faites sur ces hom-
» mes barbus. Laissant ensuite les guerriers avec les-
» quels j'étois venu, & qui s'en retournoient chez
» eux, je joignis les nations établies sur la côte
» plus loin à l'ouest. Nous suivîmes la côte qui est
» précisément entre le nord & l'ouest. Lorsque
» nous fûmes arrivés dans leurs habitations, j'obser-
» vai que les jours y étoient beaucoup plus longs
» que chez nous, & par conséquent les nuits y
» étoient plus courtes. J'en demandai la raison;
» mais on ne put me la dire. Je restai long-temps
» chez ces peuples: leurs vieillards me dirent qu'il
» étoit inutile que j'allasse plus loin; que cepen-
» dant, si je voulois continuer mon voyage, il
» falloit suivre la côte qui s'étendoit à une très-
» grande distance entre le nord & l'ouest; qu'en-
» suite il falloit tourner court à l'ouest, & que je

» trouverois la mer allant directement du nord au
» ſud. Un d'eux ajouta que lorſqu'il étoit jeune il
» avoit connu un vieillard qui diſoit avoir vu en
» cet endroit une langue de terre que l'eau avoit
» détruite, & qu'encore, lorſque l'eau étoit baſſe,
» on voyoit dans ce canal des rochers iſolés. Enfin
» tous de concert me ſolliciterent de ne pas pouſ-
» ſer mes recherches plus loin, m'aſſurant que le
» pays étoit très-froid & inhabité, & ils me con-
» ſeillerent de retourner chez moi, ce que je fis
» par le même chemin «.

Telle eſt la relation des voyages de Moncacht-ape. M. le Page du Pratz obſerve que la conformité de ces détails avec ceux des dernieres découvertes des Ruſſes ne lui laiſſent aucun doute ſur la véracité de l'Indien : il penſe que les hommes barbus dont il y eſt queſtion, doivent être les habitans de quelques iſles voiſines du Japon. Il eſtime qu'entre le pays des Jazons juſqu'à celui où Moncacht-ape termina ſon voyage, c'eſt-à-dire, juſqu'au bord ſeptentrional de l'Océan occidental, il doit y avoir environ huit cents lieues.

Fin des Notes du tome LXXVI.